
CASE
SHELF
HONI SOIT QUI MAL Y PENSE


S — 2.
AMO


DITTON PARK.



MEMOIRES
DE
SULLY.

NOUVELLE EDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME PREMIER.



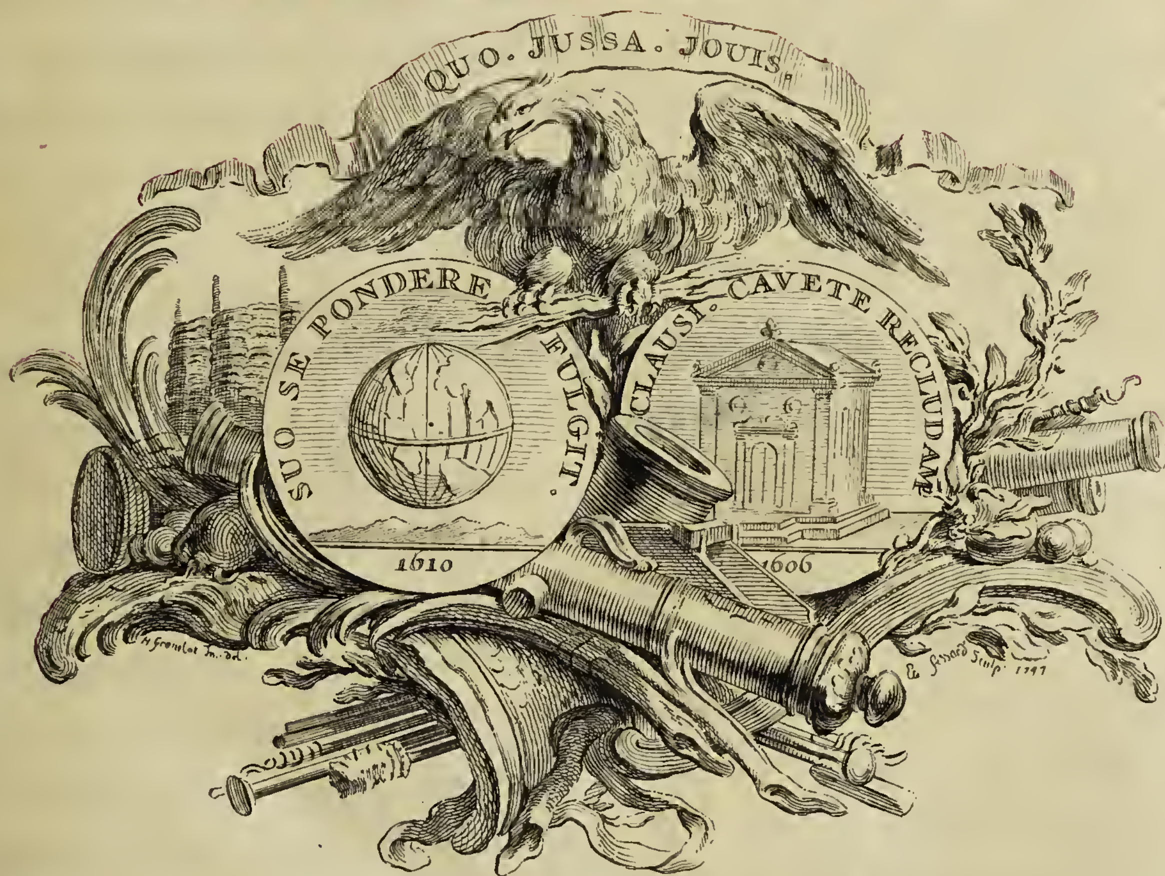
L. Licherie pinx. Baudet Sculp.

MEMOIRES DE MAXIMILIEN DE BETHUNE, DUC DE SULLY, PRINCIPAL MINISTRE DE HENRY LE GRAND.

Mis en ordre, avec des Remarques,

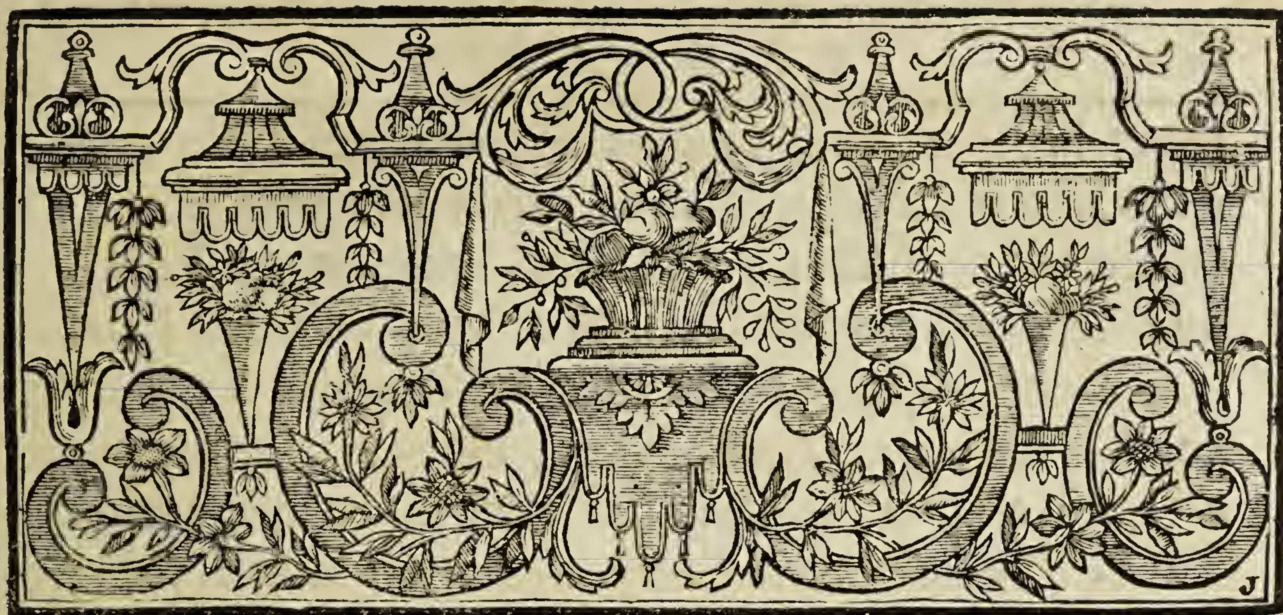
PAR M. L. D. L. D. L.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. XLVII.



PREFACE.



LES *Memoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs Livres que nous ayons. Cette verité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons Critiques & de tous les amateurs de la Litterature, me diſpenſera d'entrer ici dans une diſcuſſion, inutile pour ceux qui connoiſſent ces Memoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus; il ſuffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix de 1570. juſqu'aux premieres années de Louis XIII. c'eſt-à-dire, l'eſpace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux Hiſtoriens de notre Monarchie; & qu'ils traitent du Regne, ou pour mieux dire, de la Vie preſqu'entiere de Henry le Grand. Ils ſuppoſent à la verité quelque connoiſſance des Troubles précedens, qui n'y ſont touchés que par occaſion: mais auſſi, ils en expoſent

toute la ſuite, dans le plus grand détail. Les évenemens y ſont auſſi variés, qu'ils ſont nombreux: Guerres Etrangeres & Civiles; interêts de Politique & de Religion; coups d'Etat éclatans; dénouëmens imprévus; efforts de l'ambition; ruſes de la Politique; Ambaſſades; Négociations: tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les Memoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de Récits plus particuliers, qui ne ſont pas du reſſort d'une Hiſtoire: C'eſt l'avantage propre aux Memoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la varieté des incidens, qu'on y veut faire entrer: Et d'ailleurs, ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'Hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop génerales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un Prince dont on va parler? Il faut que le Tableau de ſa Vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de ſa Vie publique. Il faut le montrer au milieu de ſes Courtiſans, avec ſes Domeſtiques, dans les momens où il s'obſerve le moins: établir ſon caractere, par ſes Lettres & ſes diſcours. Les Paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'Hiſtorien. Or les Memoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lus, que l'on connoît veritablement Henry IV. Ce qu'ils

nous repreſentent de ce grand Prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune; enviſagé comme Particulier, ou comme Roi; comme Guerrier, ou comme Politique; enfin comme Epoux, Pere, Ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intereſſer aux particularités de ſa Vie, même les plus indifferentes. Je n'en excepte tout-au-plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'Ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément; quoique d'ailleurs ces détails y ſoient toujours liés avec les Affaires publiques, & diverſifiés, comme tout le reſte, par le rôle qu'y jouë M. le Duc de Sully.

Il en eſt, pour ainſi dire, le ſecond Acteur: & cette double action ne rompt point l'unité d'interêt, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion; parce que ce Miniſtre n'y dit preſque rien ſur lui-même, qui ne ſe rapporte ou à l'Etat, ou à la Perſonne de ſon Maître. On verra ſans doute avec plaiſir le jugement qu'on en a porté, dès le temps où ces Memoires ont commencé à voir le jour: l'Auteur d'un ancien Diſcours, qui ſe trouve dans les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, va nous en inſtruire. » Voici *Vol. 9590.*
» certainement, dit-il, l'une des plus belles images de la prudence & fidelité humaines, que cette reddition de Comptes, laiſſée au Public par M. le Duc de Sully, dans ces deux Volumes, touchant la qualité des conſeils, & le nombre des grands ſervices qu'il a rendus à ſon

» Roi & à ſon Bienfacteur, ſoit pour la gloire
» particuliere de ſa perſonne, ſoit pour la proſ-
» perité de ſon Etat. Et de vrai, ce ſont deux
» choſes qui ſe ſuivent, voire qui ſe côtoient &
» s'entreregardent ici perpetuellement, que la for-
» tune de Henry le Grand, & la vertu de ſon
» grand Miniſtre. Cetui-cy ſert & oblige envers
» l'autre dans cet Ouvrage, de toutes les façons
» dont un grand Prince peut être ſervi & obligé
» par un ſien Sujet, de ſa main, de ſon coura-
» ge, de ſon épée, voire de ſon ſang & de ſes
» plaies, aux occaſions de valeur & diſcretion,
» mais en celles particulierement de Conſeil &
» de Cabinet; du plus grand ſens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante, du deſintereſſement
» le plus rare & de la ſincerité la plus exquiſe,
» que les Hiſtoires, nôtre & étrangeres, ayent ja-
» mais connuës. «

Il eſt aſſez naturel qu'on s'attende de voir de grands Capitaines, de profonds Politiques, d'habiles Miniſtres, ſous le Regne d'un Prince tel que Henry IV. Ce qui doit ſurprendre, eſt de trouver dans une même perſonne ce Guerrier, ce Politique, ce ſage Adminiſtrateur, cet Ami ſûr & ſévere, autant qu'intime Confident & Favori de ſon Maître: Mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un Ouvrage, où les actions de deux hommes ſi rares ſont raſſemblées après leur mort, un grand Roi, réduit à conquérir ſon propre Royaume, s'occuper avec un Miniſtre non moins grand dans ſon ordre, des moyens de faire réüſſir une pareille entrepri-

le ; travailler enſuite de concert, à rendre ce même Royaume non-ſeulement paiſible, mais floriſſant ; regler les Finances ; fonder le Commerce ; établir la Police ; enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du Gouvernement.

Le Plan de cet Ouvrage embraſſe donc deux Vies Illuſtres, qui s'accompagnent, s'éclairciſſent & s'embelliſſent mutuellement ; celle d'un Roi, & celle d'un Miniſtre ſon Confident, à-peu-près de même âge ; conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, juſqu'à la mort du premier, & au temps où le ſecond ſe vit éloigner du maniment des Affaires publiques.

Ajoûtons que les Memoires de Sully ſont encore recommandables par des Principes d'une excellente Morale ; par des Maximes Civiles & Politiques, puiſées dans le vrai ; par une infinité de vuës, de projets & de Reglemens, preſqu'en tout genre, dont ils ſont remplis. » Lui ſeul, dit le même Auteur contemporain, parlant du Duc de Sully, » certainement juſqu'aujourd'hui a découvert la jonction » de deux choſes au Gouvernement des Etats, que » nos Peres n'avoient pu non-ſeulement accorder, » mais s'imaginer compatibles enſemble ; l'accroiſſement des deniers aux coffres du Roi, avec » la décharge & le ſoulagement de ſon Peuple. » Qui veut voir l'idée du Sujet utile & de l'incorruptible Miniſtre d'Etat, il faut qu'il la vienne voir dedans ce tableau. L'Œconomique s'y » trouve en ſon jour ; la Politique, en tous ſes » uſages : c'eſt-à-dire, l'art de regner & faire regner, la Science de regner comme homme,

» & celle de regner comme Roi. La Morale y a » épuisé ses plus belles instructions & plus ri- » ches éxemples : Et tout cela, soûtenu & paré » de la connoissance de toutes les choses, depuis » les plus élevées jusqu'aux méchaniques. «

Encore-une-fois, je ne vois pas que la plus séve- re Critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloi- gnée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé Le-Laboureur, dans ses Additions aux Me- moires de Castelnau, *Tom. 2. liv. 2. pag.* 687. le Pere Le-Long, & une infinité d'Ecrivains moder- nes : Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les Memoires de Sully, comme le premier Livre Politique, qui nous ait ouvert les yeux sur le veritable degré de la puissance de ce Royaume? On y apperçoit le germe de la plus grande par- tie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert : on les regarde enfin comme la meil- leure Ecole de l'Art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, pour passer à une seconde consideration, que je ne puis ni ne dois dissimuler : C'est que le plaisir, que fait un Livre d'un aussi grand prix, est accompagné d'une fatigue, qui rend les Memoires de Sully un ornement des Bibliotheques inutile pour la plus- part de ceux qui aiment la lecture : ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'or- dre & de style.

En-effet, les matieres y sont dans la plus gran- de confusion. Ceux qui les ont rédigées, se pro- posent de nous y entretenir de détails Militaires, Politiques & Domestiques : mais ils ne sçavent ni

les ſéparer, ni les rapprocher à-propos. L'éclairciſſement d'un fait, les dépendances d'un récit, ſe trouveront quelquefois pluſieurs centaines de pages après : du commencement du premier Volume, il faut ſouvent aller les chercher à la fin du ſuivant. Les Lettres de Henry IV. qui devroient être inſérées dans la narration, ou ſont entaſſées & miſes à part, ou interrompent le fil d'un diſcours, auquel fort-ſouvent aucune d'elles n'a rapport. Les Maximes Morales & Politiques, y ſont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un Bordereau. Il n'étoit pas beſoin que ces Compilateurs s'annonçaſſent pour des Commis de Bureau.

Quant à la diction : on ne dira rien de trop, en avançant que preſque tous les défauts de ſtyle ſe trouvent réünis dans celui-cy. Il eſt toujours diffus ; ſouvent obſcur, ſoit par la longueur énorme des phraſes, ſoit par le peu de juſteſſe de l'expreſſion ; quelquefois bas & rempant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il ſemble que ces deux conſiderations generales ſur le caractere des Memoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons Ecrivains, la penſée de travailler à les rendre auſſi agréables, qu'ils ſont utiles & intereſſans : d'autant-plus que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choſes ; & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme ſous laquelle ces choſes y ſont preſentées. On convient en-effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens Livres

François, auxquels on ne ſçauroit toucher ſans les gâter. Mais ce qui aura ſans doute détourné de cette entrepriſe, ce ſont les riſques auxquels elle expoſoit, de la part des Critiques un peu trop difficiles : Et j'avouë que pour oſer franchir ce pas, j'ai eu beſoin que mon Original m'inſpirât cette complaiſance interieure, qui prévient le cœur auſſi bien que l'eſprit, en faveur d'un Ouvrage ; & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les Ouvrages tels que celui-cy, il faut, ſans s'écarter de l'obligation où eſt un Traducteur de rendre éxactement le ſens de ſon Original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un Compoſiteur ; puiſqu'il s'agit tout-à-la-fois de traduire, d'abbreger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui ſe ſeroit bornée à changer dans les Memoires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperfluës, n'auroit point ſuffi pour remedier au défaut qu'on y remarque dans le ſtyle. Il n'eût été guére plus poſſible, ſans détruire le Texte, de ſauver l'autre inconvenient, qui naît de la confuſion des Matieres ; ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer, pour ainſi dire, l'Ouvrage, & le refondre en entier : mais j'ai jugé à la fin, que l'éxecution de tout autre projet ſeroit impoſſible.

Je

Je ſuis demeuré convaincu qu'un ſtyle auſſi vicieux que l'eſt celui de ces Memoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards, que Comines, Montagne & Amyot: que les ſeuls changemens géneraux, dont on convient qu'il ne peut ſe paſſer, le rendroient déja ſi different de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouſſer cette difference beaucoup plus loin: que ces mêmes changemens éxigeant d'ailleurs des liaiſons & des tranſitions, qui ne peuvent ſe faire ſans des additions conſiderables, d'un autre ſtyle; ç'eût été s'expoſer à laiſſer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne ſçais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraſte deſagréable: qu'il s'agiſſoit de-plus de purger l'Original, je ne dis pas ſimplement de quantité d'expreſſions, mais d'idées, très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement ſingulier, *Oeconomies Royales, & Servitudes Loyales:* qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai priſe, pour faire une plus juſte diſtribution des matieres & des temps: enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui dans les Memoires de Sully perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des Secretaires, qui ne ſçavent que louer & flater. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur Maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui eſt arrivé, en convenant

qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux ? Cette apoſtrophe continuelle ne fait de tout le Livre, qu'une eſpece de longue Epître Dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'Ouvrage ?

J'ajoûterai que la narration, qui dans le ſtyle hiſtorique, admet uniquement la troiſieme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : C'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir, dès-que j'ai voulu y avoir recours. Au-lieu d'un ſeul Acteur principal, les Memoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent preſque toujours à-la-fois parlant entr'eux, ou-bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il, lui*, qui dans la narration ſupplée ſi commodément au nom propre, pouvant alors tomber ſur l'un comme ſur l'autre ; il en reſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver que par l'inconvenient, auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'Ouvrage, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Henry IV.* & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce Prince ; c'étoit enlever tout-d'un-coup une moitié des Mémoires, & une moitié, qui n'eſt peut-être pas la moins intereſſante : car on trouve par-tout la Vie & les actions de Henry le Grand ; au-lieu que celles de M. le Duc de Sully ne ſe rencontrent guére que dans ce Livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à racon-

ter les évenemens, qui regardent particulierément ce Miniſtre.

Il ne reſtoit donc qu'un ſeul parti à prendre: c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cedé ſans répugnance à une néceſſité, qui devoit être la ſource d'un nouvel agrément. Rien en-effet plus capable de répandre dans la narration cet interêt vif & preſſant, qui remuë ſi bien notre cœur, que d'introduire le principal Acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a euë : Et quel Acteur encore ! ſi l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on ſe figure que parleroit aujourd'hui un tel Miniſtre, qui fût également chéri de ſon Maître, & reſpecté de tous les Ordres du Royaume.

Ce motif ſeul devroit me faire obtenir du Public l'indulgence que je lui demande, pour la ſeule veritable licence que j'aye priſe ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'euſſe ſatisfait à ce qu'elle m'impoſe. Mais comme je n'oſe m'en flater, je fonde ma juſtification ſur une preuve de fait : c'eſt que dans la plus éxacte verité, M. le Duc de Sully eſt lui-même l'Auteur des Memoires, qui portent ſon nom ; puiſque les Pieces originales qui les compoſent, ſont de lui, & que ſes Secretaires n'ont fait autre choſe que les coudre enſemble : Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du Miniſtre ayant été arrêtée, ſoit par le ſecret, ſoit par quelqu'autre conſideration auſſi forte ; on le voit fruſtrer l'attente du Lecteur, ſur des faits, dont il eſt clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre

connoiſſance. C'eſt donc moins un vol que je leur fais, qu'une juſte reſtitution que je dois à leur Maître. J'en ai pour garans tous nos Ecrivains, qui montrent aſſez, lorſqu'ils citent les Memoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité ſeule de ce grand homme d'Etat. Le doute du ſeul Vittorio Siri à cet égard, eſt bien foible contre tant d'autorités.

Memor. Rec. Vol. 1. pag. 29.

Je ne regarde point cette diſcuſſion critique comme aſſez importante, ou aſſez amuſante, pour tranſcrire des pages entieres de nos Memoires, qui établiroient cette verité, par les paroles de Henry IV. de M. de Sully, & de ſes Secretaires eux-mêmes. On peut, ſi on le juge à-propos, conſulter les endroits, que j'indique ici en marge. Je me contenterai d'ajoûter une conjecture, que je ſoûmets aux lumieres des Lecteurs.

Epît. des 1. & 3. T. — 2. Tom. p. 407. 409. 410. 434. 435. 440. 448. — 3. T. p. 82. 83. 294. 385. &c.

Les Memoires de Sully ſe ſont formés, premierement, des remarques que M. de Roſny commença dès ſa plus grande jeuneſſe à faire, ſur les évenemens de ſon temps, ſoit géneraux, ſoit particuliers au Prince ſon Maître & à lui-même : enſuite, de ce qu'il y joignit, à la priere de ce même Prince, qui ſçut diſtinguer de-bonne-heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Roſny ne prétendit pas ſans doute en faire un Ouvrage bien ſuivi, encore-moins un corps d'Hiſtoire ; mais ſeulement, un Recueil de Pieces, ſur pluſieurs des évenemens de ſon temps, qu'il augmenta de ſes propres réflexions ſur le Gouvernement. Le mot de Journal, qui y eſt employé quelque-part, ne doit

Tom. 2. p. 440.

T. 2. p. 448. T. 3. p. 83. 385.

donc pas être pris à la rigueur. Des Memoires, par Pieces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet, de se préparer des matériaux pour des Memoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses Secretaires, que sous le sien.

Ces Registres si bien reliés, dont il est encore fait mention, auroit été remis à quatre de ses Secretaires, deux desquels composerent d'abord les deux premiers Tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres Secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au temps de sa retraite, travaillerent en-même-temps au premier des deux Tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605. jusqu'à la mort de Henry IV: Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoûtoient pas un second, comme avoient fait leurs Confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du Duc de Sully, & vinrent à-bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des Memoires de Sully: Ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au Public, par l'interêt qu'ils avoient que cet Ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le Pere Le-Long, M. l'Abbé Lenglet & beaucoup d'autres, sont persuadés que les deux premiers Tomes furent imprimés au Château de Sully même: & pour les deux

Epît. Limin. du 3. T. — T. 2. pag. 410.

Epît. Limin. Ibid.

derniers, c'eſt auſſi un fait connu, qu'ils n'ont paru, que lorſqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662. par les ſoins de M. l'Abbé Le-Laboureur.

Il eſt parlé dans les Memoires de Mademoiſelle, de certaines Lettres & autres Originaux en fort-grand nombre, que le Comte de Béthune gardoit précieuſement, & qu'il montroit comme une rareté, aux Curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du-moins en partie, les minutes des Ecrits du Duc de Sully : Mais de ce qu'il ne s'eſt trouvé aucune de ces Pieces dans le Recueil immenſe de Manuſcrits, dont M. le Comte de Béthune fit preſent au feu Roi, en 1664. il faut conclurre que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la compoſition des Memoires de Sully. Cependant je tiens aux Compilateurs ſi peu de compte de leur travail, que je ſouhaiterois de bon cœur de n'avoir eu comme eux que ces ſeuls Originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoûte rien d'eſſentiel, & ne ſert qu'à cacher le veritable Ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne ſçauroit plus être diſtingué, ni ſéparé du leur ; parce qu'ils n'ont pas voulu ſe borner à ranger ces Pieces originales ſuivant l'ordre des temps : qui eſt tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne ſçais même s'il n'y auroit pas lieu de les ſoupçonner d'avoir ſupprimé des morceaux aſſez importans : Du-moins peut-on ſans témerité les accuſer de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *Maréchal-de-Camp*, les *Inſtru-*

ctions de Milice & Police, & quelques autres Ouvrages du Duc de Sully, qui ont certainement éxiſté. On les cherche inutilement dans le Cabinet de M. le Duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les ſoins que ce Seigneur, connu par ſon goût pour les Belles-lettres, & en particulier pour les Antiquités, a pris d'y raſſembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens ſi glorieux à ſon illuſtre Maiſon : Ce ne ſont pour la pluſpart, que des Etats, Memoires, &c. qui ont rapport aux differentes Charges de Maximilien, Duc de Sully, & dont la ſubſtance ſe retrouve d'ailleurs dans nos Memoires. Les ſeules Pieces manuſcrites de ce Cabinet, qui pourroient intereſſer la curioſité, ſont, l'Original du premier Volume des Memoires de Sully, ſur lequel ſans doute a été fait l'imprimé ; & la ſuite d'une eſpece de Roman héroïque, en quatre Volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces Avantures, ou pluſtôt Hiſtoires allégoriques de ce temps-là, ſont intitulées, *Gelaſtide, ou les Illuſtres Princeſſes & belliqueuſes Pucelles du puiſſant Empire de la grande Sclaramane Doloſophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope :* titres auſſi ſinguliers que celui des Memoires mêmes de Sully, & qui marquent aſſez que ce ſont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

Peut-être auſſi que la perte de ces Originaux ne doit être imputée qu'à M. le Duc de Sully lui-même ; puiſque ſes Secretaires non-ſeulement agiſſoient par ſes ordres, mais encore travail-

Tom. 3. pag. 83. & 294. loient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce Miniſtre, a empêché que ſes Memoires n'ayent paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le Regne de Henry IV ; & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres, ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-cy ; mais qui bien éxaminé, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut : c'eſt la maniere libre dont il parle & dont il agit avec ſon Souverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien Diſſertateur : » Cette humeur, dit-il, » mêmement ſi ferme & hautaine, qui oblige » ſouvent ſon Prince à le prévenir, pour s'ouvrir » à lui & ſe déclarer : peut-être ſe fût-il rendu » plus recommandable, & d'autant-plus parfait, » que moins difficile. Mais quoi ! ſi l'Original » étoit de la ſorte, & le naturel le vouloit ainſi ; » le devoit-il flater, le devoit-il déguiſer dans » la peinture ? Mais quoi ! ſi ç'a été cette même » gravité ou circonſpection univerſelle, que ſes » ennemis ont reproché à ſa mémoire, qui a » donné tout ce grand prix à ſon miniſtere & » autorité ; la doit-on regreter en lui comme » une tache, & la condamner en lui comme » un manque ? « En-effet, pourquoi un Miniſtre, dont la droiture eſt connuë, & qui ne peut être ſoupçonné d'aucun mauvais principe, n'au-

roit-il

roit-il pas, ſoit en parlant, ſoit en traitant avec ſon Maître, le privilege de pouvoir ſuivre les impreſſions auſteres de la verité ? La condition des Particuliers ſeroit donc en ce point, plus heureuſe que celle des Souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le Duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'eſt que ce Maître ne lui en fait point; qu'il le ſouffre; c'eſt trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le louë de cette liberté. Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra, par-éxemple, de cette fameuſe Promeſſe de mariage, déchirée par le Duc de Sully, entre les mains de Henry IV : je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable; & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conſéquence.

La neceſſité de prévenir le Lecteur pour moi-même, a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui eſt arrivé en ce genre avec Henry IV: Et quant aux louanges perſonnelles; en retranchant ce qui de la bouche de ſes Secretaires ne pouvoit paſſer dans la ſienne, j'y laiſſe tout ce qu'il dit, ou qu'il ſouffre qu'on lui diſe, d'avantageux pour lui & pour la Maiſon de Béthune : J'y laiſſe de-même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ſes préjugés de Religion, tantôt ſur les Maiſons les plus célebres; telles entr'autres que la Maiſon d'Autriche : tantôt ſur des Particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu juſtice; comme les Ducs de Nevers & d'Epernon, Meſſieurs de Villeroi, Jeannin, le Cardi-

nal d'Oſſat & autres, parmi les Catholiques; & dans le Parti Proteſtant, les Ducs de Rohan, de Bouillon & de La-Trimouille, Du-Pleſſis-Mornay, &c : enfin, touchant une Societé, très-eſtimable par ſes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la Religion, à l'éducation de la Jeuneſſe & aux Belles-lettres.

Si je m'arrête ſur cet article, c'eſt uniquement afin qu'on voie combien je déteſte toute ſorte de prévention : car du-reſte, je ſçais bien que là-deſſus je ne ſerai point pris à partie. Le fond du Texte Original a dû être ſacré pour moi : Et comme cet Original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, ſubſiſtera toujours dans ſon entier; on en tireroit, ſi j'avois oſé l'altérer, dequoi m'accuſer à-la-fois d'infidelité & de flaterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteſte que c'eſt à la verité ſeule que j'ai cru l'accorder; c'eſt de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, ſur leſquels ſeuls le Public équitable jugera de mes veritables ſentimens.

Au-reſte, il ne faut, ce me ſemble, qu'un ſeul mot, pour rendre ſans effet la plus grande partie des imputations, que le Duc de Sully fait aux Jeſuites & à pluſieurs autres bons Catholiques : c'eſt qu'ils agiſſoient par un motif, & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoûtons, que dans les circonſtances où ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches des differens Acteurs. Aujourd'hui que

le temps a mis en lumiere les cauſes, les motifs & les moyens, nous, qui ne ſommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de deſirs, d'eſperances, n'avons-nous pas ſur le ſujet dont il s'agit, deux ſentimens preſque contradictoires ? l'un, de déteſter la Ligue, avec beaucoup de raiſon ; l'autre, de juger avec quelque vraiſemblance, que ſans la Ligue, ce Royaume riſquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie Religion. Si les Villeroi, les D'Oſſat &c. avoient beſoin de juſtification, voilà dans quelles ſources il faut la prendre.

Un motif peu different m'a fait encore recourir à des Notes, dans les endroits où le Duc de Sully parle deſavantageuſement de quelques-uns des Peuples nos Voiſins, entr'autres, des Eſpagnols & des Anglois : Je ſuis auſſi éloigné d'applaudir à ſes préventions, que d'épouſer ſes querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres Nations, c'eſt aveuglement ; ne pouvoir en convenir, c'eſt foibleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec laquelle l'Auteur expoſe quelquefois ſes propres principes ſur le fond même de la Religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentimens, de connoiſſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort-dangereux, lorſqu'il lui arrive de parler de la Religion Prétenduë-Réformée, à laquelle on ſçait que le Duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi

moi-même ; mais la ſimple inſpection de ſes Memoires, a ſuffi pour me détromper. Je citerai à cette occaſion une derniere fois, l'Ecrivain dont j'ai déja employé le témoignage ; afin de faire mieux ſentir que ces Memoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion, qu'ils ne faiſoient pas même au temps de leur nouveauté. » Ce n'eſt pas, dit-il, par les conditions de ſa » Créance, qu'il le faut regarder comme un mo- » delle ou original : C'eſt un Capitaine, c'eſt un » Grand-Maître d'Artillerie, c'eſt un Surintendant » des Finances, & un Miniſtre univerſel de tous » les grands deſſeins de ſon Prince ; mais non » pas un Chrétien, & moins encore un Catholi- » que, qui ſe repreſente dedans ſes Memoires... » Ces Livres auſſi, dit-il encore, ne le repreſen- » tent-ils pas proprement pieux ou religieux, » puiſqu'ils ne le repreſentent pas vraiment Ca- » tholique. «

L'Auteur pouvoit ajoûter une autre raiſon, encore plus déciſive : C'eſt que lorſque M. de Sully ſe repreſente comme religieux ou Catholique, pour me ſervir de ſes termes ; cet homme, dont les raiſonnemens ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluans, ſe montre ſi mauvais Théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la verité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des Synodes Proteſtans, contre les brigues & les projets criminels des Chefs de ce Parti, contre l'eſprit de révolte & de deſobéiſ-

ſance de tout ce Corps ? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le Duc de Sully, tour-à-tour Calviniſte & l'ennemi des Calviniſtes, que j'ai cru devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la Religion; de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard, ne fût jugé, par la raiſon même de cette ſuppreſſion, d'une toute autre importance qu'il n'eſt: Mais auſſi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs, que par-tout ailleurs: & il ſe peut bien faire que croyant ne pouvoir aſſez menager les ames timorées, j'ai encore, ſans y penſer, accordé quelque choſe à mes premiers ſcrupules.

Ce qui a encore conſiderablement multiplié ces Notes, c'eſt que dans la vuë de rendre cet Ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choſes de ſimple agrément, la même complaiſance, que pour celles de neceſſité. Je n'ai pu me réſoudre à paſſer un fait obſcur, ou ébauché, ſans l'éclaircir & l'achever: Ici, c'eſt un trait qui en amene un autre, ſimplement amuſant: là, une perſonne de marque, annoncée par ſon nom ſeul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de Baptême, le ſurnom, les Dignités, les Emplois, quelquefois même, l'année de la naiſſance & celle de la mort. Ces Notes regardent encore des erreurs de calcul, de fauſſes dates, des évaluations de Monnoye, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs Ecrivains, & de puiſer tout-d'un-coup à la ſource: Ainſi les Memoires de la Ligue, de L'Etoile & de Nevers; les Chronologies Novennaire &

Septennaire de Cayet, & le Mercure François; Messieurs De-Thou, Péréfixe, Matthieu, Davila, Le-Grain, D'Aubigné; les Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, les Lettres du Cardinal d'Ossat (1) &c. sont mes garants, pour les faits; & pour tout le reste, les Livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion; excepté, lorsque la diversité des opinions semble l'éxiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou six premiers Livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible de faire autrement; les premieres années de l'Histoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espece, que les Memoires de Sully ne font souvent qu'indiquer, ou toucher très-legerement.

Des Notes sur la Politique, la Guerre, la Finance, la Police, le Commerce, la Marine &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers Livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même, de necessité absoluë.

A l'égard des Maximes & des Réflexions; le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser, en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un au-

(1) Je me suis servi pour ces Lettres, de l'ancienne Edition, *in-fol*, ainsi que de l'ancienne Edition des Memoires de L'Etoile.

tre égard, la méthode contraire : J'ai ramaſſé tout ce qui eſt dit du Grand & fameux Deſſein de Henry IV. en differens endroits, où il me paroiſſoit couper la narration d'une maniere deſagreable ; & ne trouvant de place nulle-part pour un détail ſi étendu, j'en ai formé un Livre à-part. On pourra d'abord me ſoupçonner, ſur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajoûté à mon Original : Je prie les Lecteurs de ſuſpendre leur jugement, juſqu'à ce qu'ils l'ayent lu d'un bout à l'autre. Je ſens bien moi-même, que la neceſſité de faire une nouvelle diſtribution des Matieres, a jetté ſur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la claſſe des Traductions ordinaires ; mais non pas, le ranger parmi les Ouvrages d'invention. On s'appercevra en aſſez d'autres endroits, que ſi j'avois cru pouvoir prendre une autorité abſoluë ſur mon Original, je l'aurois ſouvent preſenté ſous un autre aſpect. Au-reſte il n'étoit pas poſſible d'indiquer tous ces renvois à la marge ; & le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expedient que j'ai imaginé, pour faire uſage des Lettres qui ſont répanduës dans les Memoires de Sully, a été de les tourner en récit, & de les joindre au fait qu'elles concernent : Par-là, je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point ; & je me ſuis menagé une reſſource pour le tiſſu hiſtorique. Lorſque j'y trouve cette réticence, ſi ordinaire à ceux qui s'écrivent ſur des choſes dont ils ſe ſont auparavant entretenus de bouche, j'y ſupplée ordinairement par une Note, quand la choſe eſt

poſſible, ou qu'elle le mérite : Car de ce nombre preſqu'infini de Lettres, ſoit de Henry IV. ſoit du Duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intereſſans. Je mets toutes celles de cette eſpece, au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie : ce que je pratique auſſi à l'égard des Récits trop allongés, des Remarques triviales, des Memoires trop étendus, des Reglemens ſur les Finances trop particulariſés. Mais lorſque je tombe ſur des Lettres, des Converſations & autres Morceaux, de la premiere main ; je les copie fidellement, ſans prendre d'autre liberté, ſinon que rencontrant un terme dont le ſon pourroit choquer l'oreille, je lui en ſubſtituë un autre. Je cherche à ſatisfaire par-là ceux qui pourroient ſe plaindre qu'en leur preſentant des Mémoires anciens, les Perſonnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre ſiecle : & je juge du plaiſir que doit leur faire la naïveté de l'ancien Langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même.

J'ai ſuivi l'ordre établi de diviſer un Ouvrage hiſtorique en Livres, pluſtôt qu'en Chapitres. Il s'en eſt trouvé trente dans celui-cy ; en comptant pour un, l'expoſition du Grand Projet de Henry IV. dont je viens de parler. Quelques perſonnes opinoient à ſupprimer tout-à-fait ce Projet, comme n'ayant eu aucune éxecution : Mais il m'a ſemblé qu'il tenoit une place trop conſiderable dans les Mémoires de Sully, pour que le Public pût goûter cette ſuppreſſion : je me ſuis contenté de l'abbreger.

Je

Je n'ai pas jugé à-propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas ſuivi mon Original : Mais outre que ſelon mon plan, je ne voyois aucun uſage à faire de Pieces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux Perſonnages ; il m'a ſemblé, en bonne critique, que ces Pieces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme Tome, veritablement de la main du Duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle Cour, du Conſeil & de lui-même, juſqu'à ſa ſortie de Paris ; les Projets de Reglemens ſur differens ſujets ; & les Preuves du Grand Deſſein de Henry IV. Pour ce qui eſt de l'invective ſanglante contre M. de Villeroi ; des autres Morceaux appartenant au Regne de Louis XIII ; en un mot, de ce qui eſt contenu dans les deux cens dernieres pages : tout eſt ſi viſiblement d'une main differente, ſi déplacé, ſi peu de ſuite, & en-même-temps ſi froid, ſi frivole, que je n'ai pû le regarder que comme une compilation faite par ſes Secretaires, ſans aucun diſcernement ; & dans l'unique vuë, comme ils n'en diſconviennent pas eux-mêmes, de rendre ce Tome égal en groſſeur au précedent. Il faut mettre tout cela au rang des Panégyriques, des Sonnets & des autres Pieces en Vers François & Latins, que le Lecteur peut aller chercher dans l'Original, s'il eſt touché de cette bigarrure.

Epît. Limin. du 3. T.

Comme les Memoires ne nous apprennent point ce que devint le Duc de Sully, depuis ce temps-là juſqu'à ſa mort, & que le Lecteur peut avoir

quelque curiofité à cet égard ; j'y fatisfais par un Supplément : On ne doit rien perdre, ni omettre, de la Vie des Grands Hommes. Ce Supplément s'eft trouvé plus complet & plus intereffant, que d'abord je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclairciffemens que M. le Duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me fuis fervi de l'Edition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle eft en quatre Tomes, qui forment autant de Volumes; quoique dans quelques Bibliotheques, ils fe trouvent réünis en deux Volumes feulement : Les premier & fecond de ces quatre Tomes, imprimés à Amfterdam, c'eft-à-dire, à Sully, fans date d'année, ni nom d'Imprimeur: car celui qu'on voit en tête, eft fuppofé. C'eft la premiere de toutes les Editions des Memoires de Sully : on l'appelle communément l'Edition aux lettres vertes, à-caufe de fes VVV. & de fa Vignette, enluminés de verd : Les troifieme & quatrieme Tomes, imprimés à Paris, avec Permiffion, chez Auguftin Courbé, en 1662. Cette Edition n'eft pas fort-correcte ; mais quelques-unes des fuivantes ont été tronquées : ce qui eft encore pire : Voici toutes celles qui ont fuivi la premiere. Des deux premiers Tomes, deux Volumes *in-fol.* plus petit caractere, Rouen, 1649. Des mêmes, quatre Volumes *in-douze*, Amfterdam, 1654. Des mêmes, deux Volumes *in-fol.* Paris, Courbé, 1664. Des troifieme & quatrieme Tomes, trois Volumes, Paris, 1664. Du tout enfemble, huit Volumes *in-douze*, Paris, 1663 ; & dans le même temps, à Rouen, fept Volumes

in douze. La derniere Edition eſt celle de Trevoux, en 1725. douze Volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajoûter ici, c'eſt d'aſſûrer le Public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à meriter les reproches, que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon Ouvrage, du-moins à me corriger moi-même dans la ſuite; loin de vouloir les prévenir, je le prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation : ſituation neanmoins, ſi peu favorable à ce genre de travail, que ſans le ſecours de perſonnes auſſi génereuſes que zèlées pour l'avancement des Lettres, je me ſerois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la verité. Je me rendrois ſur-tout coupable d'une extrême ingratitude, ſi je laiſſois ignorer ce que je dois en cette occaſion à un homme reſpectable, qui ayant eu des liaiſons intimes avec Meſſieurs les Ducs de Sully, les derniers morts, non-ſeulement m'a donné l'idée & le goût de cet Ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le Plan, & en a avancé l'éxecution, par tous les moyens que lui ont inſpiré l'amitié dont il m'honore, & la nobleſſe de ſes ſentimens.

FIN.

SOMMAIRES DES LIVRES CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE DU PREMIER LIVRE.

MEMOIRES depuis l'année 1570. *jusqu'à l'année* 1580. *Etat des Affaires du Conseil de France & de celles des Calvinistes, à la Paix de* 1570. *Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune : Autres, sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du Prince de Navarre. Idée du Gouvernement sous Henry II. François II. & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la Reine Catherine de Médicis & de son Conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la Reine de Navarre : blessure de l'Amiral de Coligny ; & autres sujets de défiance que la Cour donne aux Protestans : Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthelemi : détail, remarques & réflexions sur cet évenement, sur la conduite de Charles IX. & sur l'Amiral de Coligny. Comment le Roi de Navarre & Rosny échappent au Massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs Affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des Princes. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henry III. revient en France, & déclare la Guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur, & du Roi de Navarre. La Reine-Mere les trompe par la Paix de Monsieur. La Guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de* 1577. *Conférences de la Reine-Mere avec le Roi de Navarre. Autres expéditions militaires : Prise de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.*

SOMMAIRE DU SECOND LIVRE.

MEMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur Couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise de Cateau-Cambresis &c. Monsieur surprend la Citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans, par la Trahison d'Anvers ; déconcertée par le Prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce Prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi, après avoir visité la Ville de Béthune. Offres faites au Roi de Navarre, par l'Espagne. Rosny est envoyé par le Roi de Navarre à la Cour : Il va voir Monsieur. Mort de ce Prince. Second voyage & Négociation de Rosny à Paris. Son mariage ; ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le Roi de Navarre. Divisions dans le Parti Calviniste : vuës de ses Chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardeux de Rosny. Péril du Prince de Condé. Embarras où se trouve le Roi de Navarre. Expeditions militaires. Négociation de Rosny pour l'alliance des deux Rois. Prise de Talmont, de Fontenai, &c. Rosny va assister son Epouse, pendant la Peste. Entrevuës de la Reine-Mere avec le Roi de Navarre, sans fruit. Suite des Expeditions militaires. Rosny défait un Escadron des Ennemis : Autres succès des Calvinistes. Persecution déclarée contr'eux : Danger de Madame de Rosny : voyage secret de Rosny à Paris. Le Duc de Joyeuse conduit une Armée en Poitou, & est battu par le Roi de Navarre, à Coutras : détail de cette Bataille.

SOMMAIRE DU TROISIEME LIVRE.

MEMOIRES depuis 1587. jusqu'à 1590. Fautes du Roi de Navarre & des Protestans, après la Bataille de Coutras : Desseins secrets du Prince de Condé, du Comte de

Soissons & du Vicomte de Turenne, leurs Chefs. Mort du Prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet évenement. Assassinat du Duc & du Cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Medicis. Foiblesse de Henry III. pour la Ligue. Traité d'Alliance entre les deux Rois, négocié par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevuë des deux Rois. Le Duc de Maïenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse, où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des Armes des deux Rois. Siege de Paris. Mort de Henry III : particularités sur cet assassinat. Henry IV. prend conseil de Rosny : Situation embarrassante où ce Prince se trouve : disposition des differens Officiers de l'Armée Royaliste, à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prises de Villes & expéditions militaires. Le Roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmouches du Pollet : dangers que court Henry IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & Sieges de Places. Digression sur ces Memoires. Siege de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette Bataille : grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : caresses que lui fait Henry IV.

SOMMAIRE
DU QUATRIEME LIVRE.

MEMOIRES 1590 — 1592. *Soûlevement dans l'Armée de Henry, après la Bataille d'Ivry : dissipation des Finances, & autres causes qui l'empèchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des Fauxbourgs de Paris : Siege de cette Ville : particularités sur ce Siege : causes qui obligent Henry à le lever. Le Prince de Parme y amene une Armée. Campemens & autres détails militaires : Faute commise par Henry : Il oblige le Prince de Parme à se retirer. Siege de Chartres. Aventure où Rosny court risque de la vie : Il se retire chez lui, mécontent. Succès des Armes de Henry IV : Prises de Corbie, Noyon &c. Entreprise sur Mante. Expédi-*

tions du Duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le Siege de Rouen : fautes faites à ce Siege : Animosité mutuelle des Corps & des Officiers de l'Armée de Henry : attaques & assauts, & autres particularités de ce Siege. Le Prince de Parme repasse en France, avec une Armée. Insolence des Seize. Henry s'avance à la rencontre du Prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le Duc de Nevers. Combat d'Aumale : particularités & remarques sur ce Combat. Henry leve le Siege de Rouen : Marches, campemens, rencontres & combats, aux environs de Rouen, entre lui & le Prince de Parme : remarques sur ces Combats. Belle action du Prince de Parme, au passage de la Seine : L'Armée de Henry refuse de le poursuivre : raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

SOMMAIRE
DU CINQUIEME LIVRE.

MEMOIRES 1592 — 1593. *Exposé succinct de l'état des Affaires dans les Provinces de France, pendant les années* 1591. *&* 1592. *Brigues du Comte de Soissons : son caractere. Abbregé de l'histoire du Duc d'Epernon : sa desobéïssance : son caractere. Differens Partis dans les Provinces Meridionales de la France : exposé concis de ce qui s'y passa. Siege de Villemur. Siege d'Epernai, où le Maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du Prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : causes de ce mécontentement. Il intercepte les Memoires des Négociations entre la Ligue & l'Espagne : Détail & examen de ces Pieces : Tiers-Parti formé en France : ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henry prend conseil de Rosny : Circonspection & sage conduite de tous les deux : Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir : Henry sonde les Protestans, sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets & Du-Perron. Conditions offertes par la Ligue, à Henry ; dans quel dessein : rejettées. Etats de Paris : projet du Prince de Parme mal executé : Desunion des Chefs Catholiques dans ces Etats : leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter*

mutuellement : Arrêt du Parlement de Paris, & zèle de ses Membres pour l'honneur de la Couronne. Conférence de Surenne : Treve. Sagesse & habileté de Henry à profiter des dissensions entre les Chefs de la Ligue. Conduite de Villeroi & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : Sages conseils donnés au Roi par Rosny. Siege de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henry leve tous les obstacles à sa Conversion : particularités sur son Abjuration.

SOMMAIRE
DU SIXIEME LIVRE.

MEMOIRES 1593 — 1594. *Conduite de Henry avec le Pape, l'Espagne, la Ligue & les Huguenots, après son Abjuration. Autre Treve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henry : Jesuites accusés & justifiés, à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'Amiral de Villars, pour le détacher de la Ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire : Affaire pour ce Fort. Plusieurs Villes se rendent à Henry. Voyage de Rosny à Rouen : Détail de ses Négociations avec Villars : caractere de ce Gouverneur. Rosny est employé par Henry, à raccommoder le Duc de Montpensier avec le Comte de Soissons, & à rompre le Mariage de celui-cy avec Madame : Il va voir la Duchesse d'Aumale, à Anet. Suite de ses Négociations avec MM. de Villars, de Medavy & autres : Le Traité avec Villars est conclu, après bien des obstacles. Henry est reçu dans Paris : Circonstances de cette reddition : traits de génerosité & de clémence de ce Prince. Accommodement de Villeroi. Troisieme voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les Députés de l'Espagne & de la Ligue : céremonie avec laquelle Rouen se rend au Roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du Roi. Villars vient trouver Henry : trait de sa génerosité. Lyon se soûmet au Roi, malgré le Duc de Nemours ; Poitiers, Cambrai & autres Villes, en font autant. Prise de La-Capelle, par les Espagnols. Commencement du Siege de Laon : Affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : entretien qu'il a avec le Cardinal de Bourbon. Il soûtient les Jesuites, dans leur Procès*

procès contre l'Université & les Curés de Paris. Il retourne au Siege de Laon : Suite de ce Siege : travaux & fatigues de Henry. Grand Convoi des Espagnols, défait par Biron : Rosny se trouve à ce Combat. Mécontentement que Biron donne au Roi. Les Espagnols tentent inutilement de jetter du secours dans Laon.

SOMMAIRE
DU SEPTIEME LIVRE.

MEMOIRES 1594 — 1596. *Sujets de mécontentement de Henry contre le Duc de Bouillon ; causes du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon ; dans lesquels il pénetre ses desseins & son caractere. Prise de Laon. Expeditions militaires en differens endroits du Royaume, entre le Parti du Roi & celui de la Ligue. Desseins du Duc de Maïenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du Surintendant D'O : son caractere. Caractere de la Duchesse de Guise. Le Duc de Guise fait son Traité avec le Roi : Apologie de Rosny sur ce Traité : services rendus à Sa Majesté, par le Duc de Guise. Caractere de Sancy : Conte d'Alibous. Changemens dans le Conseil des Finances : Principes & réflexions sur la Finance. Henry déclare la Guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny. Il est blessé par Jean Châtel : particularités sur cet attentat, & sur le bannissement des Jesuites. Motifs qui déterminent Henry à marcher en Bourgogne. Rosny se brouille avec le Conseil des Finances. Desertion du Comte de Soissons : insulte faite à Rosny par ses Officiers. Campagne en Picardie : défaite des François à Dourlens : mort de l'Amiral de Villars. Campagne en Bourgogne, glorieuse pour Henry IV. Journée de Fontaine-Françoise. Conditions sous lesquelles le Pape donne l'Absolution à Henry : examen de la conduite du Cardinal d'Ossat. Henry passe en Picardie : pertes qu'y fait la France. Complot des Grands du Royaume, déclarés au Roi par le Duc de Montpensier. Bouillon est envoyé à Londres. Jalousie & haine du Conseil des Finances contre Rosny.*

SOMMAIRE
DU HUITIEME LIVRE.

MEMOIRES 1596—1597. *Siege de La-Fere: Maladie du Roi. Entreprises militaires executées & manquées. Mort des Ducs de Nemours & de Nevers. Malversations dans les Finances. Rosny va trouver Henry à Amiens: ce qui lui arrive avec un Astrologue : péril que court Madame de Liancourt. Voyage de Rosny à Rouen. Il est député vers Madame, pour la résoudre à épouser le Duc de Montpensier : Traitement qu'il reçoit de cette Princesse : il court risque d'être disgracié à cette occasion : il rentre dans les bonnes graces de Madame. Succès des Armes du Roi, dans differentes Provinces. Opposition des Financiers à l'entrée de Rosny dans le Conseil des Finances : irrésolutions de Henry ; qui enfin le met dans le Conseil. Traité du Duc de Maïenne avec le Roi, qu'il vient trouver à Monceaux. Rosny va visiter les Géneralités : calomnies de ses Ennemis, à cette occasion : utilité dont ce voyage est au Roi. Démêlés de Rosny avec Sancy : Il découvre les artifices & les fraudes du Conseil des Finances. Assemblée des Notables, tenuë à Rouen : Réflexions sur les Etats du Royaume : bon conseil donné à Henry par Sully : Résultat de cette Assemblée : établissement du Conseil de Raison, qu'on est obligé de supprimer. Travaux de Rosny dans les Finances.*

SOMMAIRE
DU NEUVIEME LIVRE.

MEMOIRES de 1597 — 1598. *Divertissemens à la Cour. Les Espagnols surprennent Amiens : Moyens imaginés par Rosny, pour reprendre cette Place. Il est mis à la tête du Conseil des Finances, en l'absence du Roi : ses travaux dans les Finances, & ses démêlés avec le Conseil. Siege d'Amiens, auquel Rosny pourvoit. Nouvelle mutinerie des Protestans pendant ce Siege, & leurs desseins. Mort de Saint Luc. Henry*

promet la Grande-Maîtrise de l'Artillerie à Rosny ; & la donne à D'Estrées. Rosny est fait Gouverneur de Mante. Les Espagnols essayent en vain de secourir Amiens : sa prise. Détail des Lettres de Henry, sur differens sujets. Entreprises éxecutées & manquées, après le Siege d'Amiens. Négociations pour la Paix. Henry IV. passe en Bretagne : se laisse fléchir en faveur du Duc de Mercœur : liberté de Rosny sur cette faute. Séjour & services de Rosny en Bretagne. Cabales des Calvinistes, pour obtenir un Edit favorable. Audience donnée par Henry aux Ambassadeurs Anglois & Hollandois ; qui ne peuvent lui persuader de continuer la Guerre. Edit de Nantes. Conversation de Henry avec le Duc de Bouillon : Autre conversation singuliere de Henry IV. avec Rosny, sur la dissolution de son mariage, & sur son attachement pour la Duchesse de Beaufort. Henry revient à Paris : passe en Picardie. Conclusion & céremonies de la Paix de Vervins.

SOMMAIRE
DU DIXIEME LIVRE.

MEMOIRES 1598. — 1599. *Réforme faite dans les Troupes. Ordonnances sur le Bled, le Port d'armes, & autres Reglemens sur la Finance, la Police, les Ouvrages publics, &c. Question du vrai ou faux D. Sebastien. Conférence de Boulogne entre l'Espagne & l'Angleterre, sans fruit. La Duchesse de Beaufort travaille avec ses Partisans, à se faire déclarer Reine : Fermeté avec laquelle Rosny lui résiste : il se brouille avec elle ; & Henry les raccommode : Conversation de ce Prince avec sa Maitresse, sur ce sujet. Maladie de Henry. Reception du Légat à Saint-Germain. Travaux de Rosny dans la Finance : Qualités necessaires à l'Homme d'Etat : Rosny rend compte de ses biens, de son caractere, de sa maniere de vivre, &c. Etat déplorable où les Guerres avoient réduit la France. Valeur des Traités faits avec la Ligue. Arrèts rendus. Dispute de Rosny avec le Duc d'Epernon. Rosny travaille avec Henry à rectifier les abus dans la Finance : talens de ce Prince pour le Gouvernement. Faits singuliers. Exposition, éxamen & critique, des dispositions Testamentaires de Philip-*

pe II. L'Archiducheſſe vient à Marſeille. Oppoſition du Clergé de France au mariage de Madame avec le Duc de Bar: conduite du Cardinal d'Oſſat en cette occaſion: conférence entre les Catholiques & les Proteſtans, inutile pour la Converſion de cette Princeſſe: Henry fait célebrer le mariage par l'Archevêque de Rouen: converſations plaiſantes à cette occaſion. Le Clergé, le Parlement, &c. s'oppoſent à l'enregiſtrement de l'Edit de Nantes: changemens qui y ſont faits: Aſſemblée des Proteſtans, & artifices du Duc de Bouillon, à ce ſujet: l'Edit eſt enregiſtrè. Affaire de Marthe Broſſier. Charges & gratifications accordées par Henry à Roſny. Mort ſurprenante de la Connétable; de la Ducheſſe de Beaufort: douleur qu'en reſſent Henry: Roſny le conſole.

Fin des Sommaires du Tome premier.

MEMOIRES



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE PREMIER.



ON se flatoit à la Cour de Charles IX. que les malheurs arrivés aux Réformés sous les Regnes précédens, les obligeroient de ceder enfin aux volontés du Roi, ou de sortir du Royaume. La mort du Prince (1) de Condé leur Chef, la perte de deux grandes Batailles, l'entiere dispersion de leurs Gens-de-guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassûrer ce foible reste de Troupes, abbattuës par une longue suite de mauvais succès; tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage 1570. Jarnac & Moncontour.

(1) Louis I. Prince de Condé, Frere d'Antoine Roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon Duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la Bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de pistolet, que le Baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit Capitaine des Gardes de Monsieur, Duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce Prince d'avoir fait assassiner le Prince de Condé.

(2) Je prie le Lecteur de ne point perdre de vuë que c'est un Protestant qui parle dans ces Mémoires. L'état où la Religion & la Politique sont aujourd'hui en France, ne laisse

1570. ſupérieur à tous les évenemens, les ſoûtint dans une conjoncture ſi accablante. Ils raſſemblerent leurs ſoldats épars dans toutes les Provinces, & commencerent à ſe rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous géneral fut indiqué à La-Charité : Vezelai & quelques autres Villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oſerent même ſe promettre de répandre l'alarme juſque dans Paris, auſſi-tôt qu'ils auroient reçu un ſecours conſiderable de Reîtres & de Lanſquenets, qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas ſans beaucoup d'inquietude, que la Reine-Mere Catherine de Medicis apprit ces Nouvelles : mais elle s'imagina qu'il ſeroit facile d'empêcher cette jonction, & enſuite de diſſiper des Troupes, qu'elle croyoit conſternées. Elle fit marcher pour cet effet une puiſſante Armée (3). Strozzy, La-Châtre, Tavannes, La-Valette, & tout ce qu'il y avoit d'Officiers Géneraux en France, voulurent y ſervir ; & le Maréchal de Coſſé qui devoit y commander, s'enyvroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant juſqu'au dernier ſoldat Huguenot, & en amenant à la Reine-Mere tous les Chefs du Parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de ſentiment. L'Armée Proteſtante le reçut avec intrépidité : elle fut toujours la premiere à offrir le combat ; tout l'avantage lui demeura dans les eſcarmouches,

Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor, mort en 1582.

point appréhender que tout ce que peut dire Monſieur de Sully, en faveur des Prétendus-Réformés, produiſe jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'Auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un Royaume, & pour l'avantage de la Religion Catholique ſur la Prétenduë-Réformée. Voyez ce qui eſt dit ſur ce ſujet dans la Préface de cet Ouvrage.

(3) Philippe Strozzy, Seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, Maréchal-de-France. Claude de La-Châtre, depuis Maréchal-de-France. Jean-Louis de Nogaret, depuis Duc d'Epernon. Gaſpard de Saulx de Tavannes, qui fut auſſi Maréchal-de-France. Il avoit été Page de François I. & étoit alors l'un des Conſeillers & des Confidens de Catherine de Médicis. Son caractere ſe connoîtra par les traits ſuivants, que je rapporterai d'après l'Auteur de la Henriade, dans ſes Notes, *pag.* 34. » Il couroit, dit-il, dans les » ruës de Paris la nuit de la Saint-» Barthélemi, criant : Saignez, ſai-» gnez ; la ſaignée eſt auſſi bonne » au mois d'Août qu'au mois de » Mai. Son Fils qui a écrit des Mé-» moires, rapporte que ſon Pere » étant au lit de la mort, fit une » Confeſſion génerale de ſa vie ; & » que le Confeſſeur lui ayant dit » d'un air étonné : Quoi ! vous ne » parlez point de la Saint-Barthéle-» mi ? Je la regarde, répondit le » Maréchal, comme un action mé-

qui furent fréquentes ; & elle remporta même une eſpece de victoire au choc d'Arnai-le-duc (4). 1570.

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la Reine-Mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la Guerre, pour détruire le Parti Proteſtant. Celui de la trahiſon lui parut le plus ſûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta ſi favorablement les propoſitions d'un accommodement, que la Paix ſe fit à l'heure qu'on y penſoit le moins, & à des conditions tout-à-fait avantageuſes pour les Huguenots. Ce fut la Paix de (5) 1570, après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans, un repos également ſouhaité par les deux Partis.

Mon Pere (6) ſe retira dans ſa maiſon de Roſny, & s'occupa à rétablir ſes affaires domeſtiques. Comme c'eſt l'Hiſtoire de ma Vie, jointe à celle du Prince que j'ai ſervi, qui va faire le ſujet de ces Mémoires ; je dois donner un

» ritoire, qui doit effacer mes au-» tres péchés. «

(4) Les apparences étoient que le Maréchal de Coſſé battroit l'Armée Huguenote, ou qu'il l'empêcheroit du-moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre: au contraire, il fut obligé de ſe retirer après une eſcarmouche très-vive ; & il ſe contenta depuis de côtoyer l'Ennemi. Les Calviniſtes étoient commandés dans cette rencontre, par le Prince de Navarre & le Prince de Condé ſon Frere, âgés, l'un de ſeize ans, l'autre de dix-ſept, & par l'Amiral de Coligny. L'Hiſtorien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henry IV. s'entretenant, depuis qu'il fut monté ſur le Thrône, de ce choc d'Arnai-le-duc : » Mes premiers exploits d'armes, diſoit ce » Prince, furent à René-le-duc, où » il étoit queſtion ou de combattre » ou de me retirer. Je n'avois retraite qu'à plus de quarante lieuës delà ; & ſi je demeurois à la diſcrétion des Payſans. En combattant » auſſi, je courois fortune d'être pris » ou tué ; parce que je n'avois point » de Canon, & les gens du Roi en » avoient: & à dix pas de moi fut » tué un Cavalier, d'un coup de coulevrine : Mais recommandant à » Dieu le ſuccès de cette journée, il » le rendit heureux & favorable. « *T.* 1. *L.* 5. *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnerent la Bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Iſle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

(5) Ils furent remis par ce Traité de Paix en poſſeſſion de pluſieurs privileges, qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des Prêches fut augmenté ; & on leur donna quatre Villes pour ſûreté, La-Rochelle, Montauban, Cognac & La-Charité. On appella cette Paix, Boiteuſe & mal-aſſiſe, parce qu'elle fut concluë au nom du Roi, par Biron qui étoit boiteux, & par N. de Meſmes, Seigneur de Malaſſiſe. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, Baron de Roſny, mort en 1575. Il épouſa en premieres noces Charlote Dauvet, Fille de Robert Dauvet, Seigneur de Rieux, Preſident de la Chambre-des-Comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les Enfans qui ſeront nommés cy-après. Il ſe remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'Enfans.

1570. éclairciſſement ſur ma famille, & ſur ma perſonne. En ſatisfaiſant la curioſité du Public à cet égard, je le prie d'être perſuadé que je le fais ſans affectation & ſans vanité; & que je donne à la ſeule néceſſité de dire la verité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la ſuite de ces Memoires. Maximilien eſt mon nom de Baptême, & Béthune eſt celui de ma famille (7). Elle tire ſon origine, par la Maiſon de Coucy, de l'ancienne Maiſon d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient preſentement l'Empire d'Allemagne & les Eſpagnes. Celle-cy ne deſcend que des Comtes d'Habſbourg & Quibourg (8), ſimples Gentilshommes

(7) Ces éclairciſſemens ſur la Maiſon de Béthune ſont tirés, tant du corps des anciens Memoires de Sully, que des différentes Pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles Généalogiſtes modernes, dont nous rapporterons bientôt le ſentiment.

(8) L'opinion qui fait deſcendre la Maiſon d'Autriche des Comtes d'Habſbourg, autrement Thierſtein, a long-temps paſſé pour inconteſtable. Des Titres de l'Abbaye de Mure ou Muri, en Suiſſe, mal conſultés par Theodore Godefroy, & adoptés ſur ſa parole par les meilleurs Critiques, & même par le Pere Le-Long, ont donné cours à cette erreur. Il eſt preſque démontré aujourd'hui, & par ces mêmes Titres mieux éxaminés, par les Chartres du Monaſtere de S. Trutpert & autres Actes, que cette Maiſon eſt originaire du Briſgaw: qu'elle ſort des anciens Comtes d'Alſace: qu'elle remonte par Luitfrid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habſbourg & Landgraves d'Alſace, non-ſeulement juſqu'à Gontran le Riche, Comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme ſiecle, mais même juſqu'à Adelric ou Ethic I. qualifié Duc d'Allemagne, dix-huitieme Aïeul de Raoul ou Rodolphe I. au milieu du ſeptieme ſiecle. Voilà ce qui paroît clairement établi par le nouvel Ouvrage Latin du R. P. Marquard Hergott, Bénedictin, imprimé à Vienne en 1737, en trois Vol. in-fol. & qui a pour titre, *Généalogie Diplomatique de l'Auguſte Maiſon d'Habsbourg, &c.* Voyez auſſi le ſçavant & judicieux Extrait de cet Ouvrage, inſéré dans le Journal des Sçavans, *Mars, Avril & Juin* 1740.

Outre cette erreur génerale, nos Memoires paroiſſent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il eſt vrai qu'on ne doit pas confondre cette ſeconde Maiſon d'Autriche avec celle qui poſſéda l'Autriche, &c. juſqu'en 1248. que mourut Fréderic, le dernier de cette Maiſon, laquelle tiroit ſon origine des anciens Ducs de Souabe. Mais nous manquons des preuves que la Maiſon de Béthune ait été alliée de cette Maiſon de Souabe ou d'Autriche premiere: elle ne l'a été que de la ſeconde, par la Maiſon de Coucy. Le Duc de Sully pourroit bien avoir ajoûté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la Maiſon d'Autriche de Sigebert, Fils de Theodebert Roi d'Auſtraſie; & l'avoir appliquée, non à la ſeconde Maiſon d'Autriche, mais à la premiere; quoique l'un ne ſoit pas plus vrai que l'autre.

Il a raiſon enſuite de dire que Raoul ou Rodolphe, Comte d'Habſbourg, & premier Empereur de cette Maiſon, avoit été Majordôme d'Ottocar, Roi de Boheme; & qu'Albert ſon Fils, auſſi élu Empe-

il y a trois cens ans, à la solde des Villes de Strasbourg, Bâle & Zurich; & qui se seroient tenus fort-honorés d'être Maîtres-d'Hôtel d'un Prince tel que le Roi de France; puisque Raoul, Chef de cette seconde Maison d'Autriche, exerça une pareille Charge chez Ottocar, Roi de Boheme. C'est du fils de ce Raoul, que commence proprement la nouvelle souche d'Autriche; parce qu'il prit ce nom, en la place du sien. La Maison de Béthune, qui a donné son nom à une Ville de Flandre, & d'où sont sortis les Comtes qui anciennement ont gouverné cette Province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9) Avoué d'Arras, dont le Pere & le Grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés Protecteurs de la Province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de La-Roche-vandais, forte Place sur les confins d'Auvergne, où le Rebelle Emerigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les Guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le Tyran Mainfroy, en presence des deux Armées: service, qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa Fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un Combat naval contre les Infideles sur la Méditerrannée: dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, Evêque de Cambrai, au temps de la Croisade des Albigeois, & un Jean de Béthune, Abbé d'Anchin près Valenciennes, mort en 1256. en odeur de sainteté, & dont les Reliques sont révérées comme celles d'un Martyr. L'Histoire des Croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la breche. Antoine & Coësne de Béthune (10) marchant sur les 1570.

reur, est le premier de sa Maison qui ait pris le titre de Duc d'Autriche: ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les Duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en-même-temps rendre plus de justice qu'il ne fait, à l'ancienneté de cette Maison.

(9) Du-Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faisseus, Tige de la Maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens Comtes de Flandre, qui eut pour son appanage la Seigneurie de la Ville de Béthune, premiere Baronnie du Comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la Ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait passer à toute la Maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs Souverains se sont fait honneur de le porter.

(10) Ce sont apparemment ces deux Freres, Fils de Robert V. Sei-

1570. pas de leurs Ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, Comte de Flandre, emporta cette Capitale sur Alexis Comnene; & Coësne en obtint le Gouvernement. Quand on a de pareils éxemples domestiques, on ne sçauroit se les rappeller trop souvent, pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie, j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la Maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les Maisons Souveraines de l'Europe: Elle rêntra dans celle d'Autriche (12): & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'Auguste Maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance.

Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa premiere splendeur. Cette branche est issuë d'un simple Cadet (14), & le moins riche

gneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, proposa de marier avec les deux Filles de Baudouin, Roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, Empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune, fut déclaré Régent de l'Empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay, son Fils.

(11) Voyez dans A. Du-Chesne & le P. Anselme, toutes ces alliances de la Maison de Béthune avec différens Princes de la Maison de France; avec les Empereurs de Constantinople; les Comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les Rois de Jérusalem, Ducs de Lorraine; les Rois de Castille, de Leon, d'Ecosse, d'Angleterre; les Maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la Maison de Coucy, ce n'est pas veritablement la Maison de Coucy, mais celle de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette Maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV. de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, Fille d'une branche cadette, la fit revivre, en en prenant le nom & les Armes. Au-reste cette Maison de Guines n'étoit guére moins illustre, ni moins ancienne, que celle de Coucy.

(13) Par les Maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la Maison de Melun. Anne de Melun, Dame de Rosny, qui épousa Jean IV. de Bethune, comptoit, dit Du-Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son Pere, Vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa Mere, plus de dix Princes du Sang Royal de France, & tous les Souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septieme Aïeul de M. le Duc de Sully, eut deux Fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des Filles. Jean est ce Cadet, dont parle ici l'Auteur: Il étoit Seigneur de Locres & d'Autreche. Un autre Ancêtre de l'Auteur,

de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens endroits de l'Europe, ne passerent point aux collateraux, mais furent portés par les filles, dans les Maisons Royales où elles entrerent. Mes Ancêtres particuliers ne laisserent pas, en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soûtenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presqu'entierement dissipées par le mauvais menage & la prodigalité de mon Grand-pere (15), qui ne laissa à son Fils, qui est mon Pere, que le bien d'Anne de Melun sa Femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter. 1571.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzieme année, au temps dont je parle; étant né le 12 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon Pere, les incommodités naturelles de mon Frere aîné (17) faisoient que dès-lors mon Pere me regardoit comme celui qui devoit être le Chef de sa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes Parens m'éleverent dans les sentimens & la doctrine des Réformés; & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens évenemens, ni le changement même du Roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer.

Henry (18) Roi de Navarre, qui aura la principale part

nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune, Baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, Vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn; elle étoit Dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne Du-Pré, simple Demoiselle. Il vendit les Seigneuries des Hautbois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Du-Chesne, ibid.*

(16) François de Béthune, Baron de Rosny, &c. eut six enfans mâles : mais l'Auteur ne compte point deux de ses Freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis : Il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

» (18) La Maison de Bourbon, depuis Louis IX. jusqu'à Henry IV. » avoit presque toujours été négligée, & réduite à un tel degré de » pauvreté, que le fameux Prince de » Condé, Frere d'Antoine Roi de » Navarre, & Oncle de Henry le » Grand, n'avoit que six cens li» vres de rente de son patrimoine. » *Essay sur les Guerres Civiles.* Ces paroles de l'Auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en-même-temps, sur la foi d'un Historien bien in-

1571. dans ces Memoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitieme année (19) lors de la Paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante ; des manieres aisées, vives & enjouées ; une adresse particuliere dans tous les éxercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de-bonne-heure à donner des marques (20) des grandes qualités pour la Guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres Princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne respiroit que le travail, & paroissoit attendre

struit, que les biens de la Maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cens mille livres de revenu, en Terres seulement : ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien Apanage de Bourbon, ni même de la Maison de Moncade, tige maternelle ; les biens de ces deux Maisons ayant éré aliénés pour l'acquisition du Vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu, Histoire de Henry IV. Tom. 2. pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la Génealogie de la Maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre Victor Cayet. Tom. 1. Liv. 1. fol. 237.* & nos autres Historiens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553 à Pau en Béarn. M. de Péréfixe rapporte sur sa naissance, des particularités assez curieuses. » Henry d'Albret, son Grand-pere, fit » promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit une » chanson ; afin, lui dit-il, que tu » ne me fasses pas un enfant pleureux » & rechigné. La Princesse le lui » promit, & eut tant de courage, que » malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole, & » en chanta une en son langage Bearnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre.... L'enfant » vint au monde, sans pleurer ni » crier.... Son Grand-pere l'emporta dans sa chambre : il lui frotta » ses petites levres d'une gousse d'ail, » & lui fit sucer une goutte de vin » dans sa coupe d'or ; afin de lui rendre le tempérament plus mâle & » plus vigoureux. « *Péréf. Hist. de Henry le Grand, pag. 1. Cayet, tom. 1. liv. 1. pag. 241.*

»(20) Ce jeune Prince, âgé seulement de 13 ans, eut l'esprit de remarquer les fautes du Prince de » Condé & de l'Amiral de Coligny : » Car il jugea fort-bien à la grande » escarmouche de Loudun, que si le » Duc d'Anjou eût eu des Troupes » prêtes pour les attaquer, il l'eût » fait ; & que ne le faisant pas, il » étoit en mauvais état, & partant » il falloit l'attaquer au plustôt : mais » on ne le fit pas ; & ainsi on donna » le temps à toutes ses Troupes d'arriver.... A la Journée de Jarnac, il » leur remontra encore judicieusement, qu'il n'y avoit pas moyen de » combattre ; parce que les forces des » Princes étoient éparses, & que » celles du Prince d'Anjou étoient » toutes jointes : mais ils s'étoient » engagés trop avant pour pouvoir » reculer..... Il s'écria à la Bataille de Moncontour : Nous perdons » notre avantage, & la Bataille par » conséquent : il avoit alors seize » ans. « *Péréf. ibid.*

(21) » Il fut élevé au Château de » Coarasse en Bearn, situé dans les » Rochers & dans les Montagnes... » Henry d'Albret voulut qu'on l'habillât & qu'on le nourrît comme » les autres enfans du pays, & même qu'on l'accoutumât à courir » &

dre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La Couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs pussent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpée sur sa Maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout, en entretenant (22) des intelligences secrettes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette Puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie; aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au 1571.

» & à monter sur les Rochers.... » On dit que pour l'ordinaire on le » nourrissoit de pain bis, de bœuf, » de fromage & d'ail, & que bien » souvent on le faisoit marcher nuds » pieds & nuë tête. *Peref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, Prince de Viane: on lui donna peu de temps après le nom de Duc de Beaumont; puis celui de Prince de Navarre. La Reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur La-Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste. » Ayant été présenté (encore enfant) à Henry II. il lui dit: » voulez-vous être mon fils? Le petit Prince répondit en Béarnois, » c'est celui-là qui est mon pere, » (montrant le Roi de Navarre.) Et » bien, voulez-vous être mon gendre? Ouï bien, répondit-il. Ce » mariage fut dès-lors arrêté.. A » Bayonne le Duc de Medina dit en » l'envisageant, il m'est avis que ce » Prince ou est Empereur, ou il le » doit être. « *Chronol. Novenn. de Cayet. Tom.* 1. *Liv.* 1. *pag.* 241. *& suiv.* On trouve dans les Mémoires de Nevers quelques Lettres écrites en 1567 par des principaux Magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henry. » Nous avons » ici le Prince de Béarn. Il faut » avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de treize ans il a toutes les qualités de dix-huit & dix-neuf; il est agréable, il est civil, » il est obligeant... Il vit avec tout » le monde d'un air si aisé qu'on fait » toujours la presse où il est. Il agit » si noblement en toutes choses » qu'on voit bien qu'il est un grand » Prince. Il entre dans les conversations comme un fort honnête » homme. Il parle toujours à propos; & quand il arrive qu'on parle de la Cour, on remarque assez » bien qu'il est fort bien instruit, » & qu'il ne dit jamais rien que ce » qu'il faut dire en la place où il » est. Je haïrai toute ma vie la nouvelle Religion de nous avoir enlevé un si digne sujet«. Dans une autre: » Quoiqu'il ait le poil un peu » ardent, les Dames ne l'en trouvent » pas moins agréable. Il a le visage » fort bien fait, le nez ni trop grand » ni trop petit; les yeux fort doux, » le teint brun mais fort uni; & tout » cela est animé d'une vivacité si peu » commune, que s'il n'est pas bien » avec les Dames il y aura bien du » malheur «. Dans un autre: » Il » aime le jeu & la bonne chére. » Quand l'argent lui manque il a » l'adresse d'en trouver, & d'une » maniere toute nouvelle & toute » obligeante pour les autres aussibien » que pour lui: c'est-à-dire qu'il envoye à ceux ou à celles qu'il croit » de ses amis une promesse écrite & » signée de lui, & prie qu'on lui envoye le billet ou la somme qu'il » porte: jugez s'il y a maison où il » soit refusé: On tient à beaucoup » d'honneur d'avoir un billet de ce » Prince, &c. « *Tom.* 2. *pag.* 586.

(22) » Ma brebis, disoit Henry » d'Albret, a enfanté un Lion «.... Il disoit encore par un pressentiment

1571. récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point, qu'une pareille occasion de se signaler contre les Infidelles devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vuë les esperances vastes & flateuses que les Devins s'accordoient à lui faire concevoir ; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder ; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état géneral des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune Prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du Ministere, avant & depuis la mort du Roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henry II. & Philippe II. Roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vuës des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le Connétable (25) de Montmorency, & le Duc de (26) Guise, qui esperoient que ces troubles leur fourniroient le

secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs, par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, Géneralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre : il s'étoit fait Catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait, qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'Auteur de la Henriade. » François de Guise, dit-» il, voulut le faire assassiner dans » la Chambre de François II. An-» toine de Navarre avoit le cœur » hardi, quoique l'esprit foible. Il » fut informé du complot, & ne » laissa pas d'entrer dans la cham-» bre où on devoit l'assassiner : S'ils » me tuënt, dit-il, à Reinsy, Gen-» tilhomme à lui, prenez ma che-» mise toute sanglante, portez-là à » mon fils & à ma femme ; ils liront » dans mon sang ce qu'ils doivent » faire pour me venger. François II. » n'osa pas se souiller de ce crime ; & » le Duc de Guise en sortant de la » chambre, s'écria : Le pauvre Roi » que nous avons !

(25) Anne, Connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 Octobre 1567.

(26) Claude de Lorraine, souche de la Maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François, Duc

moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le Duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le Connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la Bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes, à Gravelines. Ces fâcheux évenemens mirent le comble aux vœux du Duc de Guise ; ils le rappellerent d'Italie, pour le mettre seul à la tête du Conseil, & des Armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le Connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison ; & pour aller défendre ses droits, à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le Roi son Maître ; mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du Roi Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le Roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II. qui lui succeda étoit jeune, foible & infirme : & comme il avoit épousé la niece (28) du Duc de Guise, celui-cy parvint à son tour à conduire seul le Roi & le Royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets, & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua : un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce

1571.

Paul de la Barthe, Seigneur de Thermes, Maréchal de France.

de Guise ; Charles, Archevêque de Rheims, dit, le Cardinal de Lorraine ; Claude, Duc d'Aumale ; Louis, Cardinal de Guise ; François, Grand-Prieur ; & René, Marquis d'Elbœuf. François, l'aîné, est celui dont il est parlé ici. Il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, Gentilhomme Angoûmois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'Amiral, le Duc de la Rochefoucault, & Theodore de Béze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'Amiral fut déclaré innocent. Voicy ses titres : Duc de Guise & d'Aumale, Prince de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur de France.

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un Tournois où il couroit contre le Comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

(28) Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V. Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la Maison de Guise.

(29) L'abscès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

1571. Prince d'une maniere aſſez ſubite. Le Regne de Charles IX. ſon frere, encore enfant, fut ſingulier, en ce que l'autorité parut partagée à peu-près également entre la Reine-Mere, les Princes du Sang, les Guiſes, & le Connétable ; c'eſt que chacun dreſſoit ſecrettement ſa partie. Le bon deſtin du Duc de Guiſe le plaça pour la ſeconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même ſur cette union le point principal de ſa Politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les Princes de Bourbon y eut la principale part ; & que cette averſion vint de ce que Catherine s'étant mis dans la tête, ſur la foi d'un Aſtrologue, qu'aucun des Princes ſes enfans n'auroit de lignée ; ſur cette ſuppoſition, la Couronne devant paſſer dans la branche de Bourbon ; Elle ne put ſe réſoudre à la voir ſortir de ſa famille, & la deſtina à la poſtérité qui viendroit du mariage de ſa fille (30) avec le Duc de Lorraine. Quoiqu'il en ſoit de cette prédilection de la Reine-Mere (31), il eſt certain qu'elle donna la naiſſance & l'accroiſſement aux deux partis de Politique, auſſi-bien que de Religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le Royaume de confuſion, d'horreurs, & des plus affreuſes miſeres.

Ce terrible orage parut ſe former, pour éclater préciſément ſur la tête du jeune Prince de Navarre. Le Roi de Navarre ſon pere venoit de mourir (32). Sa mort laiſſoit à la vérité un Prince & un Roi pour Chef à la Religion Réformée, en France ; mais ce Prince étoit un enfant de ſept ans, en butte à tous les coups du nouveau Conſeil, qui agiſſoit de concert avec le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſ-

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de ſon mariage avec Henry II. épouſa le Duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'Abbé le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, donne une autre cauſe à la haine de Catherine contre le Roi de Navarre. Il aſſûre avoir lu dans des Mémoires, que ce Prince étant priſonnier avec le Duc d'Alençon, ils comploterent enſemble d'étrangler de leurs mains la Reine-Mere, lorſqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'éxécuterent pas cette réſolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur ; mais que le Roi de Navarre ne put s'en taire dans la ſuite: ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'Auteur met la mort d'Antoine Roi de Navarre en 1560. Il ſe trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au Siége de Rouen. Voyez ſon caractere & ſon éloge dans les *Mémoires de Brantome. Tom. 3. p. 242. & ſuiv.*

1571.

pagne, & tous les Catholiques de l'Europe. Son parti eſſuya en effet les plus terribles revers ; & ſe ſoûtint pourtant avec gloire, par la ſage conduite de ſes Chefs, & par les talens prématurés du jeune Henry, juſqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces Mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna, pour viſiter ſes Etats, & ſon Gouvernement de Guyenne ; après quoi il vint ſe fixer dans la Rochelle, avec la Reine de Navarre ſa Mere, l'Amiral de Coligny, & les principaux Chefs du parti Proteſtant, à qui cette Place importante & éloignée de la Cour parut la plus avantageuſe à l'intérêt de leur Religion. Cette réſolution étoit très-ſage, s'ils avoient ſçu la ſuivre conſtamment.

Gaſpard de Châtillon de Coligny, Amiral de France.

La Reine Catherine diſſimula la peine qu'elle reſſentoit de leur voir prendre ce parti ; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'obſerver fidellement les Traités, de lier une correſpondance plus étroite avec les Proteſtans, & de prévenir ſoigneuſement toutes les cauſes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du Maréchal du Coſſé, qu'elle fit partir pour la Rochelle, avec Malaſſiſe & la Proûtiere, Maîtres des Requêtes, ſes Créatures & ſes Confidens ; mais le véritable motif étoit d'obſerver toutes les démarches des Calviniſtes, de ſonder leurs eſprits, & de les amener inſenſiblement au point d'une entiere confiance, abſolument néceſſaire à ſes deſſeins. Elle n'oublia rien de ſon côté de tout ce qui étoit capable de la leur inſpirer. Le Maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le Préſident de Morſan, pour y faire juſtice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au Traité de paix étoient ſéverement punies, & le Roi Charles l'appelloit ordinairement, ſon Traité, & ſa Paix. Ce Prince inſinuoit adroitement en toute occaſion, qu'il s'étoit porté à cette paix, pour s'appuyer des Princes de ſon ſang contre la trop grande autorité des Guiſes, qu'il accuſoit de conſpirer avec l'Eſpagne pour troubler le Royaume (34). La faveur de ceux-cy paroiſſoit tomber de jour

Philippe Goureau de la Proûtiere.

Bernard Prevôt, Sieur de Morſan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du Connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX. haïſſoit naturellement le Duc de Guiſe. Il lui ſçut ſi mauvais gré d'avoir demandé en mariage la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, qu'il dit un jour à ce ſujet au Grand-Prieur de France, fils naturel de Henry II. » De ces deux épées

1571. en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs Députés Téligny (35), gendre de l'Amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne; & ces quatre Députés étant ensuite venus jusques à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le Maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincerité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la Reine de Navarre du projet de marier le Prince son fils avec la Princesse Marguerite, sœur du Roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le Prince de Condé (36) la troisieme héritiere de Cléves, parti très-considérable; & la Comtesse d'Entremont (37) pour l'Amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-cy se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le Maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article un présent de noces de cent mille écus, que le Roi promettoit à l'Amiral, avec la concession de tous les Bénéfices dont avoit joui le Cardinal (38) son frere. Le Maréchal de Biron vint con-

Armand de Gontault de Biron, Maréchal de France.

» que tu vois, il y en a une pour te » tuer, si demain que j'irai à la chasse » tu ne tuës le Duc de Guise de l'au» tre «. Cette parole fut rapportée au Duc de Guise, qui cessa ses poursuites. *P. Matthieu. Liv. 6. p.* 333. Le même Historien dit encore, que Charles IX. poursuivit un jour le Duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-cy sortoit; parceque le Duc l'avoit touché en badinant d'une pique sans fer. *Ibid.* 376.

(35) Charles, Seigneur de Teligny en Rouergue, de Montreüil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S. Barthelemy, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'éxecuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'Auteur écrit, Tavannes; mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un Conseiller du Parlement de Toulouse.

(36) Henry I. Prince de Condé: Marie de Cléves, Marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la Reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlotte Catherine de la Trimouille.

(37) Jaqueline de Montbel, fille unique de Sebastien, Comte d'Entremont, Veuve de Claude Batarnai, Sieur d'Anton, tué à la Bataille de S. Denys; elle étoit retenuë en Savoye par le Duc de Savoye; mais elle s'échappa, & vint épouser l'Amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

(38) Odet de Châtillon, Cardi-

1571.

firmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la Reine de Navarre, en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la Cour, que Philippe II. Roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la Reine sa femme, Elisabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en éxigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au Roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la Couronne, aussi-bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons que le Prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajoûta, pour porter le dernier coup, que le Roi avoit jetté les yeux sur l'Amiral, pour conduire son armée, avec le titre de Vice-Roi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des Officiers Géneraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des Commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le Grand-Seigneur fit offrir ses galéres avec des troupes au Roi de France, pour faire diver-

Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.

nal, Evêque de Beauvais, Abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait Cardinal à seize ans : & quoique le Pape Pie IV. l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de Cardinal à Elisabeth de Hauteville, Demoiselle Normande, qu'il fit appeller Comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le Parlement de Paris lui fit son procès par coutumace pour crime de Leze-Majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soûtenir les intérêts des Calvinistes auprès de la Reine Elisabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le Roi, à traiter le mariage du Duc d'Alençon avec cette Princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'est dise rien, qu'il fut empoisonné par son Valet de Chambre, avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France, où il avoit été rappellé par l'Amiral son frere. *Hist. de M. de Thou. Liv.* 50.

D'Aubigné ajoûte que l'Amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces Bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tous pendant un an; & que Charles IX. lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Hist. d'Aubigné. Tom.* 2. *Liv.* 1. *Ch.* 1.

(39) Fille aînée de Henry II. & de Catherine de Médicis. La plufpart de nos Historiens françois sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuënt sa mort aux saignées, & aux médecines que les Médecins, ne sçachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568 peu de temps après D. Carlos, Prince d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

1571. ſion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la Reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occaſion. Montmorency y fut envoyé en Ambaſſade. Sa commiſſion portoit de ne rien oublier pour gagner cette Princeſſe, & la diſpoſer à ſe choiſir pour époux l'un des Princes freres du Roi ; mariage qui devoit, diſoit-on, cimenter également l'union des deux Religions & des deux Puiſſances.

Ce procédé, qui paroiſſoit ſi rempli de franchiſe, devoit pourtant être ſuſpect par ſon propre excès ; & néanmoins il fit ſon effet. Les diſcours des Courtiſans n'y contribuerent pas peu. L'envie de reſpirer l'air d'une Cour où regnoient les plaiſirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparés, ſervit plus que tout le reſte à lever les ſcrupules. Beauvais (40), Bourſaut, & Francourt furent les premiers qui ſe laiſſerent perſuader, & ils ſe firent après une eſpece de point d'honneur de perſuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos ſur un voyage de Paris ; ces trois perſonnes appuyerent fortement ſur ce deſſein, & firent connoître à la Reine de Navarre, qu'un refus en cette occaſion, outre qu'il ſeroit offenſant pour le Roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On ſe défia d'abord ; on balança pendant quelques mois ; on ſe rendit ſur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai ſuivant.

Il ſemble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonſtances, qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promeſſes. Le Roi & la Reine ne pouvoient ſi bien diſſimuler, qu'ils ne ſe laiſſaſſent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien, ne joué-je pas bien mon rolle ?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit auſſi tranſpiré quelque choſe du réſultat des Conférences de Baïonne (41) entre les Cours

(40) N... Beauvais, Gouverneur du Prince de Navarre.

Gervais Barbier, Sieur de Francour, Chancelier du Roi de Navarre.

(41) En 1565, la Reine-Mere, après avoir parcouru une grande partie du Royaume, s'avança juſqu'à Baïonne, où elle eut pluſieurs conférences ſecrettes avec le Duc d'Albe,

Cours de France & d'Eſpagne. Le Roi de Navarre avoit été fort-mal reçu dans ſon Gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ſes portes ; & le Marquis de Vilars, qui y commandoit l'Armée Royale, n'avoit voulu ni retirer ſes troupes, ni leur laiſſer recevoir l'ordre du Prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle que le Roi tenoit actuellement ſur toute cette côte une Armée Navalle, qu'on ſuppoſoit être deſtinée pour la Hollande. Les Bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La-Garde, Lanſac & Landereau s'étoient ſervis, pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur Ville. Enfin tandis qu'on ſe louoit ſi fort de l'éxactitude à maintenir le Traité de paix dans toute ſa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés, que la Cour avoit autoriſées, ou diſſimulées. Le Chancelier de L'Hôpital (43) ayant voulu faire juſtice des aggreſſeurs à Rouen, Dieppe, Orange &c. ce motif joint au refus de ſceller la révocation d'un Edit de pacification, l'avoit fait éxiler de la Cour (44). Sans tout cela, il devoit, ce ſemble, ſuffire aux Huguenots de la connoiſſance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de celui de ſon fils. Pouvoient-ils ſe flater que ce Prince naturellement emporté & vindicatif oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invaſion d'Orleans,

1571.

Honorat, bâtard de Savoye, Marquis de Vilars.

bé, qui y avoit accompagné la Reine d'Eſpagne. Il y a aſſez d'apparence qu'il y fût queſtion d'une alliance entre le Pape, la France, & la Maiſon d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti Proteſtant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le deſſein du maſſacre de la Saint-Barthelemy, qui ne s'éxecuta que ſept ans après. Matthieu rapporte à ce ſujet, que le Prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit preſque continuellement à ſes côtés, entendit quelque choſe du complot d'exterminer tous les Chefs du Parti Proteſtant; qu'il en avertit la Reine ſa mere, & celle-cy le Prince de Condé & l'Amiral; & que ce fut le reſſentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entrepriſe de Meaux. *Hiſt. de Fr. Tom.* 1. *pag.* 283.

(42) Philippe Strozzy; le Baron de La-Garde, dit, le Capitaine Polin; Lanſac le jeune, frere de Louis de Saint-Gelais, Sieur de Lanſac; & Charles Rouhault, Sieur du Landereau, qui conduiſoient cette flotte.

(43) Michel de L'Hôpital, Chancelier de France; les Sceaux lui furent ôtés, & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je ſupprime deux raiſons tirées des Canons des Conciles de Conſtance & de Trente, d'où l'Auteur infére que le Pape, les Evêques &c. ne ſe croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux Hérétiques. M. Fleury, & nos plus ſçavans Critiques Eccléſiaſtiques ont pleinement juſtifié la conduite du premier de ces Conciles à l'égard de Jean Hus & de Jerôme de Prague, & la bonne foi du ſecond avec les Proteſtans.

(45) En 1567 le Prince de Condé

1572. Rouen, Bourges, Lyon &c; le Havre livré aux Anglois par les Huguenots; les Etrangers introduits dans le cœur du Royaume; tant de combats, tant de ſang répandu? L'interêt d'Etat, ce grand nom ſi familier aux Souverains, parcequ'il prête ſi ſouvent le maſque de la bonne politique à leurs reſſentimens perſonnels & à leurs autres paſſions, ne leur permet guére de laiſſer impunies de pareilles entrepriſes de la part de leurs ſujets. Pour Catherine, elle avoit perſiſté juſqu'à ce moment à leur imputer la mort de ſon mari; ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christs ceux de la Maiſon de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de ſe fier aux Pariſiens, dont l'animoſité & la fureur contre les Huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la Croix de Gâtine (46).

Mon pere étoit ſi vivement frappé de ces motifs, qu'il ſe montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la Cour de Navarre à Paris. Perſuadé que le calme preſent ne ſeroit pas de longue durée, il ſe hâtoit d'en profiter, pour ſe mettre en état d'aller au pluſtôt s'enfermer avec tous ſes effets dans la Rochelle, lorſque tout le monde ne parloit que d'en ſortir. Il en fut bientôt plus particuliérement informé par la Reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre ſur ſon paſſage à Vendôme. Il ſe diſpoſa

& l'Amiral de Coligny formerent le deſſein de ſe rendre maîtres de la perſonne du Roi Charles IX. à Meaux, où il étoit alors, & d'où la Reine-Mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient éxecuté, ſans trois mille Suiſſes, qui arriverent fort à propos, & couvrirent ſi bien le Roi pendant cette marche, que l'armée Calviniſte n'oſa les attaquer. *Voyez les Hiſtoriens.*

(46) Voicy ce fait, ſuivant ce qui en eſt rapporté dans M. de Thou, *L.* 50 *ſur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche Marchand de la ruë S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait ſervir ſa maiſon de Prêche aux Huguenots, le Parlement de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 Juillet. En la place de la maiſon qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de Croix, qui s'appella depuis la Croix de Gâtine. Avec l'Edit de pacification de 1570, les Calviniſtes obtinrent que cette Croix ſeroit enlevée; ce qui s'éxecuta enfin, mais avec de ſi grands ſoûlevemens de la populace, que le Conſeil fut obligé d'y envoyer le Duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *ſecond Tome de ſon Hiſtoire de la Ville de Paris*, dit, que cette Croix fut replantée à l'entrée du Cimetiere des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain ſur laquelle étoit gravé l'Arrêt du Parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *Tom.* 2. *liv.* 8. *des Antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maiſon dans la ruë S. Denis, vis-à-vis la ruë des Lombards, où il reſte en effet un enfoncement qui pouvoit être le ſol de la maiſon de Gâtine.

à partir ; & voulant me mener avec lui, il me fit venir, quelques jours avant celui de ſon départ, dans ſa chambre, où ſans autres témoins que La-Durandiere mon Précepteur, il me dit : » Maximilien, puiſque la coûtume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de mes biens, je veux » en récompenſe eſſayer de vous enrichir de vertus, par le » moyen deſquelles, comme on m'a prédit, j'eſpére que vous » ſerez un jour quelque choſe. Préparez-vous donc à ſuppor- » ter avec courage toutes les traverſes & les difficultés que » vous rencontrerez dans le monde ; & en les ſurmontant » généreuſement acquérez-vous l'eſtime des gens d'honneur, » particulierement celle du maître à qui je veux vous don- » ner, & au ſervice duquel je vous commande de vivre & » mourir. Quand je ſerai ſur mon départ pour aller à Ven- » dôme trouver la Reine de Navarre & M. le Prince ſon » fils, diſpoſez-vous à venir avec moi, & vous préparez par » une harangue à lui offrir votre ſervice, lorſque je lui pre- » ſenterai votre perſonne. « Je le ſuivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une ſécurité génerale, & un air d'alegreſſe ſur tous les viſages, qu'il n'oſa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occaſion d'entretenir en particulier, ſoit la Reine ou les Princes, ſoit l'Amiral, les Comtes Ludovic (48) & de La-Rochefoucaut, & les autres Seigneurs Religionnaires, il leur diſoit fort-librement, qu'il étoit ſurpris qu'on eût ſitôt oublié des ſujets de crainte ſi bien fondés : Que de la part d'un ennemi reconcilié l'excès des careſſes & des promeſſes n'eſt pas moins ſuſpect, & eſt beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée : Que c'étoit encore riſquer beaucoup que d'expoſer aux attraits de la plus voluptueuſe Cour du monde un jeune Prince, peu en garde contre les plaiſirs : Qu'au-lieu de ſonger à une alliance auſſi malheureuſe que celle de ce Prince avec une Princeſſe, qui faiſoit profeſſion d'une Religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la Reine d'Angleterre, qui pouvoit lui ſer- 1572.

(47) François de Béthune, pere de l'Auteur, ſuivit le Prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait priſonnier. On lui fit ſon procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majeſté, & on ſaiſit ſes biens. Mais on les lui reſtitua à la paix. *Du-Cheſne.*

(48) Ou Louis de Naſſau, frere de Guillaume, Prince d'Orange.

François, Comte de La-Rochefoucaut, & Prince de Marſillac, tué à la Saint-Barthélemy.

1572. vir ſi utilement à recouvrer la Couronne de Navarre, & peut-être, ſuivant les conjonctures, celle de France. Il avoit ſur ce mariage un preſſentiment ſi fort, qu'il dit pluſieurs fois que, ſi ces noces ſe faiſoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en ſeroient bien vermeilles*; c'eſt le terme dont il ſe ſervit. Un conſeil ſi prudent ne fut pris que pour un effet de foibleſſe & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître ſeul plus ſage que tant de perſonnes plus éclairées, s'expoſa contre ſon ſentiment à ſuivre le torrent, & ne demanda que le temps de ſe mettre en état de paroître avec l'éclat qu'éxigeoit ſon rang, dans une Cour, où tout étoit ſuperbe. Pour cela, il reprit le chemin de Roſny. Mais auparavant, il me preſenta au Prince de Navarre, en preſence de la Reine ſa mere; & lui fit en mon nom des proteſtations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'aſſûrance, en mettant un genou en terre. Ce Prince me releva auſſitôt; & après m'avoir embraſſé deux fois, il eut la bonté de louer le zele de toute ma maiſon pour lui, & me promit ſa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promeſſe, que je regardai alors comme un pur effet de ſa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes eſpérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Roſny avec mon pere; je pris à la ſuite de la Reine de Navarre le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeuneſſe me faiſant ſentir combien j'avois beſoin d'inſtruction, je m'attachai à l'étude, ſans ceſſer pour cela de faire la cour au Prince mon Maître. Je vins demeurer avec un Gouverneur & un Valet de chambre, loin de la Cour, dans le quartier de Paris où ſont preſque tous les Colleges, juſqu'à la cataſtrophe ſanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajoûter à l'accueil gracieux, & aux bons traitemens, que reçurent du Roi & de la Reine-Mere, la Reine de Navarre, les Princes ſes enfans, & leurs principaux ſerviteurs. Charles IX. ne ſe laſſoit point de louer la probité & les vertus du Comte de La-Rochefoucaut, de Teligny, Reſnel, (49) Beau-diſner, Piles, Pluviaut, Co-

(49) Antoine de Clermont, Marquis de Reſnel; Galiot de Cruſſol, Sieur de Beaudiſner, frere du Duc d'Uſez; Armand de Clermont, Baron de Piles, en Périgord; Pluviaut Claveau, Gentilhomme Poitevin;

lombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere, & autres Seigneurs Proteſtans. En parlant à l'Amiral, il ne l'appelloit que, *mon pere*. Il voulut ſe charger de le raccommoder avec les Princes de Guiſe; & lui accorda la grace de Villandry, (50) qu'il avoit refuſée à ſa propre mere & à ſes freres, pour une offenſe regardée comme irremiſſible. Lorſque l'Amiral fut bleſſé, le Roi, à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blaſphêmes; & proteſta qu'il feroit chercher l'aſſaſſin (51) juſques dans les recoins les plus cachés des hôtels des Guiſes. Il voulut 1572.

François de Bricqueville de Colombiéres; Antoine de Grammont, Vicomte d'Aſter; Jean de Durefort, Vicomte de Duras; Bayancourt, Sieur de Bouchavannes; Nicolas Rouhaut, Sieur de Gamache.

(50) » Villandry jouant avec le » Roi, avoit été ſi téméraire que » d'offenſer Sa Majeſté même, d'où » s'étoit enſuivi contre lui un Arrêt » de mort.« *Davila, liv.* 5. Voyez ce fait particulariſé dans d'Aubigné. *Tom.* 2. *liv.* 1. *ch.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, Sieur de Maurevert en Brie: » faudra-t'il, dit Charles IX. en jettant ſa raquette de colere, » que » j'aye tous les jours de nouvelles » affaires, & ne ferai-je jamais en » repos?« Bien des perſonnes douteront ſi ces menaces & tout cet emportement de Charles IX. n'étoient pas ſinceres; & ſi ce Prince, qui d'abord parut entrer dans tous les deſſeins de la Reine ſa mere, ne ſe laiſſa point gagner à la fin par l'Amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-cy ne ceſſoit de lui repréſenter les effets du mauvais gouvernement de cette Princeſſe, & de l'exhorter à ſe ſouſtraire à ſa dépendance. Les Mémoires d'Etat de Villeroi, *tom.* 2. *pag.* 55. *&* 66. & pluſieurs autres Ecrits de ce temps-là, en donnent des preuves de fait ſi fortes, qu'on eſt bien embarraſſé à décider ſur cette queſtion. S'il en faut croire les Mémoires de Tavannes, Charles IX. étoit ſi peu d'accord avec ſa Mere, que Catherine ne vît plus d'autre moyen de conſerver l'autorité qu'elle étoit ſur le point de perdre, qu'en faiſant aſſaſſiner l'Amiral; & cet Ecrivain prétend que ce fut à l'inſçu de Charles IX. que Maurevert fut apoſté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'Hiſtorien Matthieu ſe croit bien fondé à ſoûtenir, *t.* 1. *l.* 6. que Charles IX. joua l'Amiral depuis le commencement juſqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce Prince, voyant l'oppoſition de quelques-uns de ſes Conſeillers au deſſein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le Royaume étoit perdu, ſi ce deſſein ne s'éxécutoit pas, & dans la nuit même; parceque paſſé cette nuit, il ne ſeroit plus temps d'arrêter les projets des Rebelles, dont il diſoit être bien inſtruit: à quoi il ajoûta que tous ceux qui n'approuveroient pas ſa réſolution n'étoient pas de ſes ſerviteurs. Mais comment cet Hiſtorien ne s'eſt-il pas apperçu, que peu de pages après cet expoſé, c'eſt-à-dire à la page 369. *ibid.* il détruit lui-même toutes ſes preuves, en rapportant un diſcours que Henry III. étant en Pologne tint à Miron ſon Médecin. En voicy un abregé, car il eſt trop long pour l'inſérer icy en entier. Henry III. qui n'étoit alors que Duc d'Anjou, étant entré, quelques jours avant la Saint-Barthelemy, dans la chambre du Roi ſon frere, s'apperçut que ce Prince le regardoit avec des yeux ſi pleins de colere, & d'un air ſi furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la Reine-Mere. Celle-cy n'étant que

1572. qu'à ſon éxemple, toute la Cour rendît viſite au bleſſé. Les Guiſes ayant demandé à ce Prince qu'il daignât écouter leur juſtification, en furent très-mal reçus; & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne fut ſi maltraité à cette occaſion, qu'il prit

trop diſpoſée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à ſe défaire ſur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué ſon coup en partie, puiſqu'il ne fit que bleſſer l'Amiral au bras, la Reine-Mere & le Duc d'Anjou, qui ne purent détourner le Roi d'aller rendre viſite au bleſſé, jugerent à propos de l'y accompagner; & ſous prétexte de ménager les forces de l'Amiral, ils interrompoient autant qu'ils pouvoient la converſation ſecrette que ces deux perſonnes avoient enſemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calviniſtes, vit qu'ils ſe parloient à l'oreille, & la regardoient de temps en temps de fort-mauvais œil. Elle compta cette avanture pour le plus grand danger qu'elle eût couru de ſa vie. En s'en retournant, elle preſſa ſi fort le Roi de lui dire de quoi il avoit été queſtion entre lui & Coligny, que ce Prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui diſant, avec ſes juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes ſes affaires, ou autres paroles ſemblables. Catherine plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réüſſit. Elle répreſenta ſi fortement à ſon fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piege qu'elle ſuppoſoit que l'Amiral lui tendoit; qu'il étoit à la veille d'être livré aux Huguenots, joints aux Etrangers, ſans avoir rien à eſperer de ſes ſujets Catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à ſe choiſir un autre Chef; & elle fut ſi bien ſecondée des autres Conſeillers, excepté du ſeul Maréchal de Retz, que Charles IX. ſaiſi lui-même d'appréhenſion, & paſſant d'une extrêmité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à preſſer qu'on tuât non-ſeulement l'Amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, diſoit-il, qu'il n'en reſtât pas un ſeul qui pût le lui reprocher. C'eſt à quoi on travailla auſſitôt le reſte du jour, le ſoir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la Reine-Mere, & le Duc d'Anjou ſortirent ſur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de piſtolet, la frayeur & le remords les prirent. Le Roi envoya un ordre au Duc de Guiſe de tout ſuſpendre: mais le Duc de Guiſe répondit, que cet ordre venoit trop tard: & eux-mêmes s'étant peu-à-peu raſſûrés, donnerent les mains à tout ce qui ſe paſſa enſuite.

Il me ſemble qu'on peut concilier ces différens ſentimens, & conſerver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en diſant: Que Charles IX. qui véritablement n'avoit appellé l'Amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, ſe laiſſa ébranler par ſes diſcours: Qu'il revint, & peut-être plus d'une fois, à embraſſer tour-à-tour les deux partis oppoſés qu'on lui propoſoit: & que tous ces diſcours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irréſolution, dont il ne ſortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine ſçut habilement profiter. La ſécurité de Coligny venoit de ce qu'il ſentoit, à n'en pouvoir douter, que ſes raiſons frappoient droit au cœur de ce Prince. Sans cela, il eſt impoſſible que Charles IX. en eût impoſé ſi long-temps à un homme de l'habileté de cet Amiral. Un jeune Roi de vingt-trois ans, & juſqu'à ce moment toujours en tutelle, n'eſt point capable de la fineſſe dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune Prince, on ne peut en diſconvenir, portoit déja la diſſimulation au plus haut point. Les ſecrets de ſon Conſeil, & ceux de l'Amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque preſſé qu'il en fût, en ſont une preuve ſans replique.

le parti de se retirer. Le Pape Pie V. ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henry avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le Roi poussa ses égards pour ce Prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'Eglise de Notre-Dame: (52) Il fut encore dispensé d'observer toutes les cérémonies Romaines. Le Cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut tout autre chose encore, lorsque la Reine de Navarre mourut; toute la Cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deüil. 1572.

Charles de Bourbon, Cardinal, Oncle d'Henry IV.

Enfin ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piege un homme aussi avisé que l'Amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë, (53) envoyés au secours du Prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la Cour de France, laquelle, dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle

(52) » La résolution du Roi, dit » le Grain, fut que le mariage seroit » célébré d'une façon qui ne tiendroit de l'une ni de l'autre Religion : de la Calviniste, parceque » les promesses seroient reçuës par » un Prêtre, qui seroit M. le Cardinal de Bourbon : & de la Romaine; parceque ces promesses seroient reçuës sans les cérémonies » Sacramentales de l'Eglise... Il fut » dressé un grand échafaud au Parvis devant la porte & principale » entrée de l'Eglise de Paris, le Lundi » 18 Août 1572, sur lequel furent » fiancés & épousés en un même jour, » & par un seul Acte, Très-haut &c... » Ce fait l'Epousé se retira au Prêche » (je crois qu'il faut lire, au porche) » & l'Epousée entra dans le Temple pour oüir la Sainte Messe; suivant les articles du traité de mariage; & de là se rendirent tous deux » au festin apprêté en la grande Salle » du Palais &c.« *Batiste le Grain, Décade du Roi Henry le Grand*, l. 2. Charles IX. donna à sa sœur trois cens mille écus en dot; & la Reine de Navarre ceda au Prince son fils en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac &c. *P. Matthieu. tom.* 1. *liv.* 6.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne Maison de Genlis; François de La-Nouë, Gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Protestans, estimé même des Catholiques. L'Amiral, en parlant de ce malheur à Charles IX. l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le Conseil. Charles IX. fit demander au Duc d'Albe par Claude Mondoucet, son Résident dans les Pays-Bas, les Gentilshommes François Protestans, qui avoient été faits prisonniers. *De Thou* 1572. *liv.* 51.

1572.

eût pu produire. On étoit encore inſtruit des Conférences, que la Reine & ſes principaux Miniſtres avoient avec le Cardinal Aléxandrin, neveu de Pie V. & avec les Guiſes; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenans maſqués avec le Roi, la Reine-Mere, le Duc de Retz, & le Chancelier (54) de Birague: il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penſer de leur diſgrace prétenduë. On crut appercevoir dans la mort de la Reine de Navarre (55) des indices aſſez clairs d'empoiſonnement. Il paſſoit pour conſtant, que le coup dont l'Amiral fut bleſſé, lui avoit été tiré de la maiſon de Villemur, Précepteur des Guiſes; & que l'aſſaſſin avoit été rencontré fuyant ſur un cheval de l'Ecurie du Roi. Les Gardes mêmes que Charles (56) mit près de l'Amiral, après ce coup, ſous prétexte d'aſſûrer ſa perſonne, étoient la pluſpart ſes ennemis déclarés

Albert de Gondy, Duc de Retz, Maréchal de France.

Pierre Pite de Villemur.

(54) René de Birague, Milanois, Evêque de Lavaur, enſuite Cardinal; il n'étoit alors que Garde-des-Sceaux, & ne fut fait Chancelier que l'année ſuivante, après la mort du Chancelier de L'Hôpital. *Voyez ſon éloge dans les Négociations de Busbeq. Aug. Giſl. Busbequii Epiſt.* 29. On diſoit de lui, qu'il étoit Cardinal ſans titre, Chancelier ſans Sceaux, & Prêtre ſans Bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, Evêque de Chartres, homme fort-ſuſpect de Calviniſme. Elle y fut priſe d'une fievre continuë très-violente, quelques jours après ſon retour de Blois, où elle avoit ſuivi la Cour, & mourut le cinquieme jour de ſa maladie. Il y a une grande diverſité d'opinions ſur le genre de ſa mort. Les Mémoires de L'Etoile, D'Aubigné, & tous les Calviniſtes décident pour le poiſon, qui fut donné à cette Princeſſe, diſent-ils, par un Florentin, nommé René, Parfumeur de la Reine-Mere, dans une paire de gants. De-Serres donne à entendre que les Médecins qui ouvrirent ſon corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poiſon. Mais ils ſont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'autres, qu'elle ſoit morte de pleureſie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de ſon fils; à quoi ſe joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant ſa maiſon, au paſſage du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu: par La-Popeliniere, qui leve tout ſoupçon de poiſon: par Perefixe: par De-Thou, qui aſſûre que Charles IX. ordonna que la tête de cette Princeſſe fût ouverte comme le reſte du corps; & que ſi les Médecins ne le firent point, c'eſt qu'ils trouverent la véritable cauſe de ſa mort dans un abcès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Hiſtorien Matthieu.

(56) Tout cela eſt vrai, & prouve que ce guet-appens ſe fit par ordre de la Reine-Mere, mais non pas, par celui du Roi. On ne ſçauroit bien dire quelle fut ſa véritable intention, en faiſant ce coup: ſi elle ne chercha ſimplement qu'à ſe défaire d'un homme, qui prenoit trop d'empire ſur l'eſprit du Roi, & capable de faire échouer le deſſein d'exterminer tous les Huguenots: ſi, ſuppoſé que l'Amiral fût mort du coup, elle auroit borné ſa vengeance à cette ſeule mort; ou, ſi elle s'attendoit que le bruit de cet aſſaſſinat, en excitant

clarés. Il n'étoit pas moins inconteſtable que tous les Bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maiſons par ordre du Roi. 1572.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots ſe rendirent à des preuves ſi claires, quitterent la Cour, & même Paris, ou du moins ſe logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoiran, (57) de Fontenay, le Vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breüil, de Segur, de Sey, Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelaís, de Chouppes, de Beauvais, de Grandry, de Saint Eſtienne, d'Arnes, de Boiſſec, & pluſieurs autres Gentilshommes, tant de Normandie que de Poitou. Heureuſement mon pere fut un de ceux à qui une ſage défiance ſauva la vie. Lorſqu'on les preſſoit de s'approcher de la Cour, ils répondoient: Qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur ſanté, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'Evêque de Valence, qui avoit pénétré le ſecret en prenant congé du Roi pour ſon Ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le révéler à quelques-uns de ſes amis; & qu'on avoit

Jean de Montluc, Evêque de Valence.

citant dans Paris une révolte parmi les Calviniſtes, lui fourniroit une occaſion qu'elle cherchoit de faire faire main baſſe ſur eux, ayant dreſſé ſa partie pour cela. On propoſa dans le Conſeil ſecret pluſieurs moyens de faire naître un ſujet de les attaquer; entr'autres, celui d'une eſpece de Camp, ou attaque d'un Fort artificiel, conſtruit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les paſſer au fil de l'épée dans une nuit.

L'Amiral étoit logé dans la ruë Betiſy, dans une Auberge, qui eſt aujourd'hui l'Hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N... De Montferrand, Baron de Langoiran. Jean de Rohan, Sieur de Fontenay. Jean de Ferrieres, Vicomte ou Vidame de Chartres. N... de Loncaunay, Gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N... de Rabodanges. On voit dans les Mſſ. de la Bibliotéque du Roi, *vol. cotté* 8699. *pag.* 31. l'Original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainſi: » M. de Rabodanges, Je ſçai le devoir grand que » vous avez fait à l'occaſion de la » commiſſion que je vous ai cy-devant baillée pour faire punir les voleurs & brigands de votre Comté &c. N... de Ségur de Pardaillan. N... Du-Touchet, Gentilhomme de Normandie près de Domfront. N... Des-Hayes Gaſque. Guy de Saint-Gelais, fils de Louis, Sieur de Lanſac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, Sieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi &c. Toutes ces perſonnes preſſant l'Amiral de ſortir de Paris, il leur répondit: » Si je fais » cela, il faut que je montre ou ma » peur ou ma défiance: mon hon» neur ſeroit offenſé en l'un, & le » Roi en l'autre; je ſerois contraint » de retourner à la guerre Civile, » & j'aime mieux mourir que de re-

1572. intercepté des Lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystére au Cardinal de Lorraine; ce fut alors que ces Messieurs redoublerent leurs instances auprès du Roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins, pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce Prince opposa à leurs avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, & même dans le Corps Protestant; car, où ne se trouve-t'il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier; on lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la Reine-Mere pour le tromper: Il n'écouta rien. L'Amiral (59) ne se montra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du Maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly; quoique le Roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'Amiral, & demeurer près de sa personne, pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçuë d'une action (60) aussi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connuë sous le nom de Mas-

» voir les miséres que j'ai vû & les » maux que j'ai endurés. « *Matth. t. 1. l. 6. p.* 343.

(58) Nicolas De Pellevé, Cardinal, Archevêque de Rheims, passionné ligueur. Charles, Cardinal de Lorraine.

(59) On a dit de l'Amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu, sa Religion, son Roi & sa Patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens! Car tous les Historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'Etat & de guerre qui ayent jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au Prince d'Orange, que les Pays-Bas se soûleverent contre l'Espagne, soûtinrent la guerre dix ans durant, & formerent le plan d'une République, qui a eu du moins une partie de son effet: mais on croit aussi avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les Mémoires de Villeroi. *tom.* 4. *p.* 322. 340. Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son Testament, d'avoir songé à attenter à la personne du Roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans *Brantome, tom.* 3. *De Thou*, & les autres Historiens.

(60) Ce que dit M. de Sully du massacre ne doit point paroître trop fort. » Action éxécrable, s'écrie Péréfixe, qui n'avoit jamais eu, & » n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de » semblable. « Le Pape Pie V. en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes: mais Grégoire XIII. qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des Actions de graces à Dieu, & envoya un Légat en féliciter Charles IX. & l'exhorter à continuer. Voicy en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de Saint-Germain l'Auxerrois pour Matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'Amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ses domesti-

ſacre de la Saint-Barthelemy, je m'étendrois en cet endroit ſur le nombre, la qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement maſſacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reſte du Royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuſes de la cruauté, qui chercha, en donnant la mort, à porter mille coups auſſi ſenſibles que la mort même aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les Pieces, qui font foi des inſtances que fit la Cour de France dans les Cours voiſines, d'imiter ſon exemple con- 1572.

ques, par Beſmes, Allemand, domeſtique du Duc de Guiſe, & autres; le Duc & le Chevalier de Guiſe ſe tenans dans la cour. Le Cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête qui fut portée à la Reine-Mere, avec le coffre de ſes papiers, parmi leſquels on trouva, dit-on, les Mémoires de ſon temps qu'il compoſoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le Maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maiſon de Guiſe étoit perſonnellement animée contre l'Amiral, depuis l'aſſaſſinat de Claude Duc de Guiſe par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur; & dont, pour dire vrai, l'Amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque choſe qu'il eût pû faire. Si toute cette boucherie, n'eſt, comme bien des gens en ſont perſuadés, que l'effet du reſſentiment des Guiſes, qui la conſeillerent à la Reine-Mere dans la vuë de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance auſſi cruelle d'une offenſe. On fit enſuite main-baſſe ſur tous les domeſtiques de l'Amiral; & en même temps les émiſſaires du Roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la Ville. Les plus diſtingués des Calviniſtes qui y perdirent la vie, furent, François de La-Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le Roi, & ſe voyant ſaiſir dans ſon lit par des gens maſqués, crut que c'étoit le Roi & ſes Courtiſans qui venoient le fouetter par jeu: Antoine de Clermont, Marquis de Reſnel, tué par ſon propre parent Louis de Clermont de Buſſy d'Amboiſe, avec lequel il étoit en procès pour le Marquiſat de Reſnel: Charles de Quellenec, Baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curioſité des Dames de la Cour, parcequ'il avoit alors un procès à ſoûtenir avec ſa femme, Catherine de Parthenay, fille & héritiere de Jean de Soubize: François Nonpar de Caumont, couché au milieu de ſes deux fils, dont l'un fut poignardé à ſes côtés, & le ſecond échappa bleſſé, en contrefaiſant le mort, & ſe cachant ſous les corps de ſon pere & de ſon frere: Teligny, gendre de l'Amiral: Charles de Beaumanoir de Laverdin: Antoine de Maraſin, Sieur de Guerchy, Beaudiſner, Pluviaut, Berny, Du-Briou, gouverneur du Marquis de Conty: Beauvais, gouverneur du Roi de Navarre: Colombieres: Francourt &c. Le Comte de Montgommery fut pourſuivi par le Duc de Guiſe juſqu'à Montfort-L'Amaury. Le Roi pardonna aux Vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamache & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du Maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les Hiſtoriens & autres Ecrivains. Liſez auſſi la belle deſcription du maſſacre de la Saint-Barthelemy qu'a fait M. de Voltaire dans ſa Henriade. *Chant 2.*

1572. tre les Réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la Nation au plaisir malin, que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oubliérent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, & de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour, que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de desastres, de carnage & d'horreur ; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le Prince qui fait le sujet de ces Mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure ; je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint-Julien mon Gouverneur sortit précipitamment avec mon Valet de chambre, pour en sçavoir la cause ; & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens mon hôte, pâle & consterné. Il étoit de la Religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la Messe, pour sauver sa vie, & garantir sa maison du pillage : il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le College de Bourgogne, où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demeurois à ce College ; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heure sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la ruë, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, & enfonçoient les maisons, en criant : *Tuë, tuë, massacre les Huguenots* ; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un Corps-de-Garde, qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me maltraiter, lorsque le Livre que

je portois fut apperçû heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au Collége de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le Portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la ruë, à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le Principal de ce College, nommé La-Faye, homme de bien, & qui m'aimoit tendrement. Le Portier gagné par quelques petites pieces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux Prêtres inhumains, à qui j'entendois faire mention des Vêpres Siciliennes, essayerent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pieces, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mammelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrettement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presqu'aussitôt je vis entrer dans le College Ferriere & La-Vieville, deux Archers de la Garde, créatures de mon pere. Ils venoient sçavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient: ils firent sçavoir mon avanture à mon pere, duquel je reçus une Lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet: Que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au Prince que je servois d'en sortir: Mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le Prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la Messe. 1572.

Le Roi de Navarre n'avoit point en effet trouvé d'autre moyen de sauver sa vie: Il fut réveillé avec le Prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'Archers de la Garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent avec

1572. insolence de s'habiller, & de venir trouver le Roi. On leur défendit de prendre leurs épées; & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs Gentilshommes (61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blasphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la Religion, qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces Princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéïr, la colere du Roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement : » Qu'il ne prétendoit plus être con- » tredit dans ses volontés par des Sujets : Qu'ils eussent à ap- » prendre aux autres par leur exemple à le révérer comme » étant l'image de Dieu, & à n'être plus les ennemis des » images de sa Mere. «

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la Messe, il alloit les faire traiter comme criminels de Leze-Majesté Divine & Humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces Princes de douter qu'elles ne fussent sinceres, ils plierent sous la violence, & firent ce qu'on éxigeoit d'eux. On obligea encore Henry d'envoyer dans ses Etats un Edit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Religion Romaine. Si cette soûmission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guére mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la Cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'ap-

(61) Jacques de Ségur, Baron de Pardaillan, Gascon : Armand de Clermont, Baron de Piles, Périgordin &c. Gaston de Levis, Sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la Reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'Amiral, & de Guy de Laval, fils de D'Andelot, mais ils s'étoient sauvés, & avoient passé à Genève. Armand de Gontault de Biron échapa en se fortifiant dans l'Arsenal.

(62) » Comme il (Henry) alloit » trouver le Roi, Catherine donna » ordre qu'on le fît passer par dessous » les voûtes entre des Gardes qui » étoient en haye, & en posture de » le massacrer. Il tressaillit de peur, & » recula deux ou trois pas en arriere; » toutefois Nançai-la-Châtre, Capitaine des Gardes du Corps, le » rassura, lui jurant qu'il n'auroit » point de mal. Il fallut donc, quoiqu'il ne se fiât pas trop à ses paro- » les, qu'il passât au travers des ca- » rabines & des hallebardes. « *Peref. hist. de Henry le Gr. 1. P.*

procher & de le ſervir ; puis tout-d'un-coup on nous défendoit de paroître. 1572.

Alors j'employois ce loiſir le plus utilement qu'il m'étoit poſſible. Il ne fut plus queſtion pour moi depuis ce temps-là de Langues ſçavantes, ni de tout ce qu'on appelle les Etudes. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impoſſible, dès qu'une fois je me fus approché de la Cour. Je me défis avec regret d'un excellent Precepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi : il demanda lui-même à ſe retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ſes mains, je paſſai dans celles d'un nommé Chrétien, que le Roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les Mathématiques & l'Hiſtoire : deux Sciences, qui me conſolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me ſentis pour elles cet attrait, que j'ai toujours conſervé depuis. Le reſte de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'eſt dans ces Principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que conſiſtoit la méthode de faire élever la jeuneſſe, qu'on ſçavoit être particuliere au Roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainſi. Je la ſuivis juſqu'à l'âge de ſeize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jettés lui & moi dans le tumulte des armes, ſans pouvoir preſque eſperer d'en ſortir, à ces exercices il fallut faire ſuccéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuſe ; & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, eſt de faire profiter ſon cœur de ce qu'il eſt obligé d'ôter à ſon eſprit : car juſques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il ſe préſente à qui ſçait les chercher, des Ecoles excellentes de vertu & de politeſſe. Mais malheureux, & pour toute ſa vie, celui qui engagé dans une profeſſion ſi fatale à la jeuneſſe, manque de force, ou de volonté, pour réſiſter au mauvais exemple. S'il a le bonheur de ſe préſerver de tout vice honteux, comment s'inſtruira & ſe fortifiera-t'il dans ces Principes, que la ſageſſe dicte à l'homme privé, comme au Prince : Que la vertu doit ſi bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuſe ne ſoit jamais

1572. trouvée pénible ; & que réduit à la néceſſité de tout ſauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoiſſe pas même ce combat interieur, que ſe livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à reſſentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter ſon nom, & ſon autorité. Dès le ſoir du 24 Août, on s'apperçut qu'il fremiſſoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit ſe faire honneur en ſa préſence. De tous ceux qui approchoient ce Prince, il n'y avoit perſonne qui eût tant de part à ſa confiance, qu'Ambroiſe Paré. Cet homme, qui n'étoit que ſon Chirurgien, avoit pris avec lui une ſi grande familiarité, quoiqu'il fût Huguenot, que ce Prince lui ayant dit, le jour du Maſſacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde ſe fît Catholique, Paré lui répondit ſans s'étonner: » Par la lumiere de Dieu, » Sire, je crois qu'il vous ſouvient m'avoir promis de ne me » commander jamais quatre choſes ; ſçavoir, de rentrer dans » le ventre de ma mere, de me trouver à un jour de bataille, » de quitter votre ſervice, & d'aller à la Meſſe. « Le Roi le prit à part, & s'ouvrit à lui ſur le trouble dont il ſe ſentoit agité ; » Ambroiſe, lui dit-il, je ne ſçais ce qui m'eſt ſurvenu depuis deux ou trois jours ; mais je me trouve l'eſprit » & le corps tout auſſi émus, que ſi j'avois la fievre. Il me » ſemble à tout moment, auſſi-bien veillant que dormant, » que ces corps maſſacrés ſe préſentent à moi, les faces hideuſes, & couvertes de ſang : je voudrois bien qu'on n'y » eût pas compris les imbécilles & les innocens. « L'ordre qui fut publié le jour ſuivant de faire ceſſer la tuërie, fut le fruit de cette converſation. Le Roi crut même qu'il y alloit de ſon honneur de tout déſavouer publiquement, comme il fit par les Lettres Patentes, qu'il envoya dans les Provinces. Il y rejettoit tout ſur les Guiſes, & vouloit faire paſſer le Maſſacre pour un effet de leur haine contre l'Amiral. Les Lettres particulieres qu'il écrivit à ce ſujet en Angleterre, en Allemagne, en Suiſſe, & aux autres Etats voiſins, étoient conçuës dans les mêmes termes.

Sans doute que la Reine-Mere & ſon Conſeil firent comprendre au Roi la conſéquence d'un déſaveu ſi formel. Du moins au bout de huit jours, il changea ſi bien de langage

& de ſentiment, qu'il alla tenir ſon lit de Juſtice au Parlement, pour y faire enregiſtrer d'autres Lettres Patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de ſon ordre exprès, (63) & pour punir les Huguenots, à chacun deſquels, j'entends, des principaux, on imputoit un crime capital; afin de donner, s'il étoit poſſible, à une boucherie déteſtable le nom & la couleur d'une éxécution de juſtice. Ces Lettres furent adreſſées aux Gouverneurs des Provinces, avec ordre de les faire publier, & de pourſuivre le reſte des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux Comtes de Tende (64) & de Charny, à Meſſieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refuſerent hautement d'éxécuter un pareil ordre dans leurs Gouvernemens. Le Vicomte d'Hortes, Gouverneur de Baïonne, eut aſſez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de ſa propre main, qu'il ne devoit ſur ce point attendre aucune obéïſſance. 1572.

On fait monter à ſoixante-dix mille le nombre des Proteſtans maſſacrés pendant huit jours dans tout le Royaume :

(63) Il eſt certain de plus, que pendant le maſſacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea ſur les Calviniſtes qui s'enfuyoient. Le dernier Maréchal de Teſſé avoit connu dans ſa jeuneſſe un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été Page de Charles IX. & lui avoit dit pluſieurs fois, qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il eſt encore conſtant, que ce Prince alla avec ſa Cour voir le corps de l'Amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon ; & qu'un des courtiſans ayant dit, qu'il ſentoit mauvais, Charles IX. répondit comme Vitellius : *le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon.* Je rapporte ces deux Anecdotes d'après l'Auteur de la Henriade dans ſes notes, *p.* 32. *&* 37.

(64) Claude de Savoye Comte de Tende, ſauva la vie aux Proteſtans en Dauphiné, & dit en recevant la Lettre du Roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de Sa Majeſté. Eleonor de Chabot, Comte de Charny, Lieutenant Géneral en Bourgogne : il n'y eut qu'un ſeul Calviniſte tué à Dijon. François de Mandelot, Gouverneur de Lyon : il eut deſſein de ſauver les Réformés, qui furent néanmoins tous maſſacrés dans les priſons où il les avoit fait aſſembler ; M. de Thou dit qu'il feignit ſeulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, Sieur de Gordes, homme fort eſtimé. N... de S. Heran de Montmorin, Gouverneur d'Auvergne : Il dit qu'il n'obeïroit point, ſi le Roi n'étoit préſent en perſonne. Tanneguy Le-Veneur, Lieutenant Géneral en Normandie, homme plein de probité & d'humanité : il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. N... Vicomte d'Hortes ou d'Ortès, Gouverneur de toute cette frontiere. Voicy ſa réponſe au Roi : » Sire, j'ai communiqué le » commandement de Votre Majeſté » à ſes fidelles habitans, & gens de » guerre de la Garniſon : je n'y ai » trouvé que bons citoyens & braves ſoldats ; mais pas un bourreau » &c. « *De Thou . liv.* 52. *&* 53. *d'Aubigné, tom.* 2. *liv.* 1. *&c.*

1572. & ce coup accablant porta ſi vivement la terreur dans le parti, qu'il ſe crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de ſe ſoûmettre, ou de fuir dans les Pays Étrangers. Un coup de vigueur ineſperé rompit encore une fois cette réſolution. Un Gentilhomme Réformé, nommé Reniers, (65) échapé par une eſpece de miracle des mains du Sieur de Veſins ſon plus cruel ennemi, ſe ſauva avec le Vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette Ville ſi conſternée, & ſi peu en état de ſe défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant oſé conſeiller de tenir bon, il courut riſque d'être livré lui-même à Montluc; ce qui l'obligea de ſe retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba ſur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc; & cherchant à périr glorieuſement, elle fit des actions de valeur ſi prodigieuſes, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéï cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette réſiſtance, & la réſolution de Montauban ſe communiquant de proche en proche, trente Villes ſuivirent ſon exemple, & ſe conduiſirent de maniere que les Proteſtans, ce qu'on n'auroit jamais oſé penſer, obligerent les Catholiques à ſe tenir eux-mêmes ſur la défenſive.

Blaiſe de Montluc, Maréchal de France.

Ceux-cy avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre La-Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient inveſties, profitant de la terreur génerale. Ces entrepriſes ne réüſſirent pas. Sancerre après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les Hiſtoires, fit une eſpece de traité avec ſes aſſiégeans. Pour La-Rochelle, elle rendit inutiles tous (66) les efforts du Duc

(65) Il y a erreur dans les Mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Vezins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui ſauva la vie à Renier, dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne ceſſa pas pour cela de l'être. Voyez cette Hiſtoire ſinguliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

(66) Le Maréchal de Montluc dans ſes Commentaires trouve qu'on fit de grandes fautes à ce Siége; d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé, & mal à propos dans les aſſauts; d'avoir laiſſé entrer des vivres dans la Place par la Mer: Il croit pourtant qu'on l'eût priſe à la fin. Il conſeilla à la Reine-Mere, dès le temps qu'elle alla à Baïonne, de ſe mettre en poſſeſſion de cette Ville. Ce conſeil s'il avoit été ſuivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le

d'Anjou, qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au Thrône de Pologne vint fort à propos, pour sauver l'honneur de ce Prince. Par un autre Traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, La-Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces Villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers Edits.

1573. Henry, frere de Charles IX. & depuis Roi de France.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses enfans, la Reine-Mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul Duc d'Anjou. Le départ de ce Prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ses deux autres freres, le Roi Charles, & le Duc d'Alençon. Ce dernier, devenu Duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes esperances pour la Couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la Reine sa mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette Princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'Etrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses Finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs presqu'aussi mécontens que le Duc d'Alençon: il fomenta sous-main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des Protestans, dont ils partageoient la disgrace. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout ensemble le Duc d'Anjou & sa tendresse pour le Roi de Pologne, la Reine-Mere songea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces Princes avec la Reine d'Angleterre, & à lui faire tomber la Souveraineté des Pays-Bas; mais son mécontentement avoit déja produit son effet.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la Reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le Roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son Royaume; l'état où il se vit réduit en peu de temps, réveilla dans son esprit mille soupçons contre Catherine; &

détail des Siéges de La-Rochelle & de Sancerre dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 1.*

La-Popeliniere, liv. 33. *Matth. t.* 1. *l.* 6. *p.* 350. *& suiv.* & autres Historiens.

1573. fit, que s'unissant d'interêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la Reine-Mere, d'envoyer des Députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la Cour. Ces Députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des Provinces Catholiques, excitées par les Seigneurs mécontens, demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens; & ils se joignirent à eux. Le Cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq Gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la Reine-Mere en conçut un violent dépit. Le Roi lui refusa alors son autorité; & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce Prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

1574. Les Réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout-d'un-coup en armes. C'est ce qu'on appella la Prise d'Armes du Mardi-Gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) Villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La Reine-Mere étoit alors avec toute la Cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire ensorte que les Princes ne lui échapassent point: ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain, à main armée, & penserent les enlever. L'alarme fut grande; mais les Conjurés n'ayant pas bien assûré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les Princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à La-Mole, auteurs du

Gabriel, Comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henry II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres Places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné &c.

(68) Jean de Chaumont, Marquis de Guitry. Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, frere de Du-Plessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise dans la *Vie de Du-Plessis Mornay*, *liv.* 1. *p.* 26.

(69) Joseph-Boniface de La-mole. Annibal, Comte de Coconnas, Piémontois. » L'amour & la jalousie » firent perir La-Mole & Coconnas, aimés de deux grandes Princesses, « disent les *Mem. de Nevers*, *tom.* 1. *p.* 75.

complot, & emprisonner les Maréchaux de Montmorency, & de Cossé. Après cela elle donna des Gardes au Roi de Navarre, & au Duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le Prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement, lui troisieme, en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant Généralissime des troupes de la Religion en France. 1574.

La Reine-Mere ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70) conduisit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre Places (71) assez peu considerables, fut bientôt défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce Maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde, sous M. le Duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du Vicomte de Rohan. Le Prince (73) Dauphin, qui commandoit la troisieme, prit aussi quelques petites Places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siége. Tout fut suspendu, & une partie des Géneraux rapellés à la Cour, à l'occasion de la mort du Roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce Prince mourut au Château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës, & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthelemy fut sans cesse présent à son esprit. Il

René, Vicomte de Rohan, mort en 1586.

(70) Jacques de Matignon, Maréchal de France, mort en 1597. Ce Seigneur merite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, surtout par son attachement inviolable à la personne du Roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou*, *liv.* 66.

(71) Carentan, Valogne, Saint-Lo, Donfront: il fut pris dans cette derniere, se battant en desesperé. Il me semble qu'on ne sçauroit prendre de Juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zelé Calviniste, dans la question de la prétenduë parole donnée au Comte par ce Maréchal. » La Place fut renduë, dit-il, avec » assurance de la vie à tous, hormis » au Comte, qui n'eut que des pro» messes captieuses, comme, de n'ê» tre mis en autres mains que celles » du Roi: j'assûre cela, quoiqu'on » ait écrit autrement; il n'y a eu que » trop de perfidies en France sans en » inventer.« &c. *tom.* 2. *liv.* 2. *chap.* 7. Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou*, *ibid*, *Brant.* &c.

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second Fils de Jean II. de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, Fils de M. le Duc de Montpensier. *Mém. de Brant.* *tom.* 3. *p.* 301.

1574. marqua par ſes tranſports & ſes larmes le regret (74) qu'il en reſſentoit. Le Cardinal (75) de Lorraine mourut auſſi cette même année en terre Papale, la ſurveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vuës.

Le Roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du Roi ſon frere, & dès la nuit ſuivante il ſe déroba de la Cour, & s'enfuit. Il viſita en paſſant l'Empereur Maximilien, & le Duc Charles de Savoye; & prit ſa route (76) par Veniſe. On lui donna dans tous ces endroits le conſeil également ſage & conforme à ſes intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur Religion; mais il en profita ſi peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la treve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la ſollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti Proteſtant; auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par affection pour le Maréchal de (77) Danville, irrité de la priſon de ſon frere. Le Roi alla en perſonne mettre le ſiége pour la ſeconde fois devant Livron, qu'il

(74) » Il envoya chercher le Roi » de Navarre, auquel ſeul il avoit re- » connu de l'honneur & de la foi, & » lui recommanda très-affectueuſe- » ment ſa femme & ſa fille. « *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aiſe de ne point laiſſer d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps auſſi difficiles. Montluc, De-Thou, & preſque tous les Hiſtoriens conviennent, que s'il avoit vécu, il eût été un fort grand Roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de ſobriété : Il aimoit les Sçavans & les belles Lettres : mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans : on lui trouva pluſieurs meurtriſſures dans le corps. *De Thou, ibid.* Cependant, il n'y a pas de preuves, quoi qu'en diſe l'Auteur de la Légende de D. Claude de Guiſe, qu'il ait été empoiſonné. La cauſe de ſa mort vint des exercices violens qu'il faiſoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit ſouvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menuës, le viſage pâle, les yeux hagards, & la phyſionomie farouche. Voyez *P. Matthieu, tom. 1. à la fin du ſixieme Livre.* Et la vie de ce Prince, que Papire Maſſon a écrite en Latin.

(75) Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims. Voyez ſon caractere dans le *troiſieme tome des Mém. de Brant.* » Il mourut en Avignon, dit-il, empoiſonné, ſi nous voulons croire la Légende de Saint Nicaiſe. « *p.* 138. & très-chrétiennement, au rapport de Matthieu, qui fait ſon éloge, *tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 407.

(76) Conſultez *Matthieu, tom.* 1. *au commencement du ſeptieme Livre*, ſur la ſortie de Henry III. de Pologne, & ſur les particularités de ſon Voyage.

(77) Henry de Montmorency, Duc de Danville, ſecond Fils du Connétable, Anne de Montmorency.

fut auſſi obligé de lever ; ne remportant que la honte de voir & d'entendre en ſe retirant, les femmes, & juſqu'aux enfans, lui inſulter du haut des murs, & accabler la Reine-Mere des traits les plus ſatyriques, & les plus offenſans. De ce moment, il commença à ſe montrer ſi prodigieuſement different de ce qu'il avoit été, Duc d'Anjou, qu'on peut dire que ſa fuite honteuſe à Avignon fut l'époque de ſon ignominie, des malheurs de ſon Royaume, & des ſiens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit auſſitôt après, pour ſe faire ſacrer, il devint amoureux d'une des filles du Comte (78) de Vaudemont, & l'épouſa. 1574. 1575.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps le Duc d'Anjou ſe trouvât étroitement reſſerré ; mais après le ſacre de Henry, ce Prince, qui avoit encore une fois quitté ſon nom pour prendre celui de *Monſieur*, joüit, auſſi-bien que le Roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit, ſuivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correſpondance avec les ennemis de la Reine-Mere (79.) Un autre ſoin de Catherine étoit de travailler à déſunir ces deux Princes ; ce qu'elle faiſoit, en leur promettant à tous deux ſéparément la Lieutenance Génerale des Armées de France ; & en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent ſi rarement de lui réüſſir, je veux dire, les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put ſi bien faire, que Monſieur ne lui échapât à la fin ; il trompa ſes Gardes, & s'enfuit en ſe traveſtiſſant, le 17 Septembre au ſoir. Il n'eut pas ſitôt gagné Dreux, qu'il ſe vit bientôt une Cour nombreuſe, & un parti puiſſant. Le Prince de Condé avoit travaillé ſi efficacement en Allemagne, que le Prince Caſimir ſe trouva prêt à entrer en France, avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege : Elle cher-

Fils de l'Electeur Palatin du Rhin.

(78) Louiſe de Lorraine, fille de Nicolas Duc de Mercœur, Comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmond ſa premiere femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette Princeſſe, & à ſa tendreſſe pour ſon mari, *t.* 2. *l.* 3. *p.* 438.

(79) Henry III. haïſſoit fort Monſieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoiſonné ; & il voulut engager le Roi de Navarre à tuer ce Prince : Henry eut horreur de cette propoſition. Dans une maladie qu'eut alors Henry III. & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henry IV. dit un jour au Duc de Guiſe qu'il aimoit : *Notre homme eſt bien mal.* Le Duc de Guiſe répondit à la premiere fois : *Ce ne ſera rien ;* à la ſeconde : *Il y faut penſer ;* à la troiſieme fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monſieur ;* & frappant le pommeau de ſon épée : *voilà*, ajoûta-t'il, *qui eſt à votre ſervice, tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 418. *Matthieu.*

1575. cha à regagner Monſieur par les offres les plus ſpécieuſes ; elle le pourſuivit de Ville en Ville, toujours ſuivie de ce cortege de filles galantes, ſur leſquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit ſi bien, qu'il tomba à la fin dans le piege qu'elle lui tendoit.

Le Roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la Lieutenance Génerale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & ſe rejouït d'abord d'être enfin défait de Monſieur, qu'il regardoit toujours comme ſon rival. Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur, & lui firent comprendre que ſi quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle Charge, c'étoit Monſieur, qui pouvoit en faire le prix de ſon raccommodement; mais que dans la verité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce Prince ouvrit les yeux, & s'appliquant tout entier à recouvrer ſa liberté, il en trouva le moyen, un jour de Fevrier qu'il étoit à la chaſſe vers Senlis. (81) Il ſçut écarter ſes Gardes, & vint d'une traite paſſer la Seine à Poiſſy, gagna Neufchâtel en Timerais, maiſon à lui, ſuivi ſeulement d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ſes Fermiers, & arriva à Alençon, dont le Sieur de Hertray s'étoit ſaiſi en ſon nom. Il s'y aboucha avec Monſieur & le P. de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le Roi de Navarre paſſa à Tours, où il ne fut pas pluſtôt arrivé, qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion Proteſtante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce Prince dans ſa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la Cour de France la Princeſſe ſa ſœur. Elle nous fut accordée; & dès la ſeconde journée, cette Princeſſe reprenant auſſi ſa Religion, ſe trouva au Prêche à Châteaudun, & rejoignit le Roi, qui l'attendoit à Parthenay.

Château-Neuf.

René de S. Denys de Hertray.

Les trois Princes, après la jonction de leurs troupes, ſe trouverent

(80) Ils s'aboucherent à Champigny-ſur-Vede, maiſon à M. le Duc de Montpenſier, ſur les confins de la Touraine.

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné, tom.* 2. *liv.* 2. *chap.* 18. *Matthieu, tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 420. *&c.*

(82) Guillaume de Hautemer, Comte de Grancey, Seigneur de Fervaques &c. Maréchal de France, & Lieutenant Géneral en Normandie, mort en 1613, âgé de ſoixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis Ducheſſe de Bar.

(83) Par

1576.

trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'Infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'Armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le Roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller, & me dit: » Rosny, » ce n'est pas là où je veux que vous hazardiez votre vie; je » louë votre courage, mais je desire vous le faire employer » en une meilleure occasion. « Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyons tous; parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manege ordinaire. Elle parla de paix, elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander; les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse Princesse: enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux Princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83.) C'est ce qu'on appella la Paix de Monsieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce Prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les Princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajoûta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre interêt, il se sépara des Réformés (84): par ce contretemps, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans Princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la Reine-

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

(83) Par l'Edit de soixante-trois articles, passé au Couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la Reine mere & les Princes. On y rétablit la memoire de l'Amiral de Coligny & des autres Chefs Protestans: on y accorde les Chambres mi-parties dans les principaux Parlemens, & plusieurs Villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en particulier un riche appanage; & le Prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné &c.*

(84) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le Roi de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers, tom. 1. p. 90. & suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce Traité.

1576. Mere, qui n'avoit en vuë, en faiſant cette paix, que la deſunion de ſes ennemis.

Henry voyant la paix faite ſe retira à La-Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui préſenterent point le Dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au Roi. Ils ne firent pas un accueïl ſi gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la ſuite du Prince. Ils refuſerent l'entrée de leur Ville à Caumont, depuis Duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir enſanglanté leurs épées le 24 Août. Le ſéjour du Roi de Navarre en cette Ville ne fut pas long. A peine ouvrit-il la bouche pour demander l'accompliſſement du Traité, qu'il dut ſentir toute la grandeur de ſa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poſte, M. de Laverdin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'Enſeigne de ſa Compagnie Colonelle. Je fus nommé pour défendre Perigueux, & enſuite Villeneuve en Agenois, menacée de ſiége. Le Roi de Navarre ſe propoſa des entrepriſes conſiderables; mais l'occaſion en étoit perduë. La plus grande partie des troupes ſur leſquelles il avoit compté, lui manquerent alors; & le reſte ſe trouva ſi mauvais, qu'à peine put-il faire deux entrepriſes, l'une ſur La-Réole, & l'autre ſur Saint-Macary, dont encore la ſeconde manqua. Favas qui conduiſoit celle de La-Réole, me mit à la tête de cinquante ſoldats, qui y entrerent ſans preſqu'aucun danger. Je demandai la même commiſſion à Langoiran, qui conduiſoit l'entrepriſe ſur Saint-Macary. Il nous l'accorda à Béthune mon couſin & à moi; mais Favas nous retint dans la ſeconde troupe: Ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aye eu à la guerre; car les habitans de Saint-Macary, qui avoient eu connoiſſance de notre deſſein, nous tromperent ſi bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe, qui oſa y entrer.

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, Maréchal de France.

Jean Favas, dit, le Capitaine Favas.

Je courus un danger plus réel au ſiége de Ville-Franche en Périgord, que fit enſuite Lavardin. Etant monté à l'aſſaut avec mon Drapeau, je fus renverſé par le choc des piques

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Epernon; il en ſera parlé dans la ſuite.

& des hallebardes dans le foſſé, où je demeurai enfoncé dans la bouë, & embarraſſé par mon Drapeau, de maniere que ſans le ſecours de mon Valet de chambre, nommé La-Trape, & de quelques ſoldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La Ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entierement pillée; & j'y gagnai pour ma part une bourſe de mille écus en or, qu'un vieillard, pourſuivi par cinq ou ſix Soldats, me donna pour lui ſauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une avanture ſinguliere, arrivée à-peu-près dans ce temps-là. Les Bourgeois de cette Ville ayant formé le complot de ſe ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier, autre petite Ville voiſine; ils choiſirent pour cette éxecution la même nuit, que ceux de Montpazier, ſans en rien ſçavoir, avoient auſſi priſe pour eſſayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne ſe rencontrerent point. Tout fut éxecuté avec d'autant moins d'obſtacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés ſans défenſe. On pilla, on ſe gorgea de butin, tout le monde ſe crut heureux; juſqu'à ce que le jour ayant paru, les deux Villes connurent leur mépriſe. La compoſition fut que chacun s'en retourneroit chez ſoi, & que tout ſeroit remis en ſon premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle ſe faiſoit en ce temps-là: elle ne conſiſtoit guére qu'à ſe ſaiſir ſubtilement, ou d'emblée, des Villes & des Châteaux ennemis; ce qui ne ſe paſſoit pourtant pas ſans des combats, ſouvent très-ſanglans.

Bourg en Perigord, ſur les confins du Quercy.

Je ne diſſimulerai point que le Roi de Navarre étoit fort-mal ſervi. Son Armée étoit preſqu'également compoſée de Catholiques & de Réformés; & il diſoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce-qu'ils le ſervoient ſans interêt, & par pur attachement à ſa perſonne. Mais c'étoit ce mêlange même, qui nuiſoit à ſes affaires. Meſſieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Leſignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Proteſtans, avoient une averſion invincible pour Meſſieurs de Lavardin, de Mioſſens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres Officiers Catholiques. Elle ſe manife-

Louis de S. Gelais de Leſignan.

Henry d'Albret, Baron de Mioſſens.

1576. ſta, entr'autres occaſions, à mon ſujet. Dans une querelle que j'eus avec Frontenac, cet Officier m'ayant traité de jeune homme, ajoûta avec mépris, que ſi on me tordoit le nez, il en ſortiroit du lait; je lui répondis, que je me trouvois aſſez fort, pour lui tirer le ſang du ſien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien ſingulier, c'eſt que quoique mon aggreſſeur fût Catholique, & moi Proteſtant, le Vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi, avec ſes Réformés : ce que M. de Lavardin ayant ſçu, il me fit offre de ſon ſecours, & de celui des Catholiques ſes amis. Ce qui venoit de la haine que le Vicomte avoit conçuë contre moi, à l'occaſion d'un démêlé ſurvenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier, auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de ſon General, par-tout où ils ſe trouveroient concourir enſemble. Langoiran, qui ſe croyoit d'auſſi bonne Maiſon que Turenne, ſe moqua de ſes prétentions; & ajoûtant quelques traits de raillerie, il parla de M. de Turenne, comme d'un bigot, qui n'avoit paſſé chez les Réformés, que parceque Buſſy (86) l'avoit ſupplanté dans la faveur de Monſieur. Lorſque tout fut calmé, on me conſeilla de rechercher le Vicomte de Turenne, & j'y conſentis; mais il répondit ſi mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

Henry de La-Tour, Vicomte de Turenne, enſuite Duc de Bouillon.

De cette animoſité de Parti naiſſoit une oppoſition dans les Conſeils du Roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ſes deſſeins, & en particulier, celui ſur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La-Nouë, & même contre celui du Roi, il fit avancer pluſieurs Gros de cent Arquebuſiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu diſtans des murs de cette Ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poſter à deux cens pas de la Place. J'y étois à peine, que je fus aſſailli par un détachement des Aſſiégés, trois fois ſuperieur au mien. Je me retranchai, & me défendis long-

En Agenois, ſur la Garonne.

(86) Louis de Clermont de Buſſy-d'Amboiſe, fort-renommé pour ſa bonne mine & ſa bravoure : il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la Dame de Montſoreau, par le mari, aidé de ſes domeſtiques.

temps, à la faveur de quelques maiſons; juſqu'à ce que le Roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions expoſés, accourut couvert d'une ſimple cuiraſſe, combattit tout le jour, & nous donna à tous le temps de nous ſaiſir de ces poſtes. Mais cela nous ſervit peu, n'ayant pas aſſez de monde pour faire l'enceinte de la Ville de tous côtés; & ce Prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteuſement le ſiége, ſi l'arrivée du Maréchal de Biron, avec des propoſitions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ſes troupes. 1576.

On ne put convenir que d'une Treve, pendant laquelle le Roi de Navarre alla en Béarn voir la Princeſſe ſa ſœur, ou pluſtôt la jeune Tignonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laiſſai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au perſonnage que nous allions jouer. J'avois remis mon Enſeigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon couſin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit ſi conſiderable, que je me vis en état d'entretenir à ma ſolde pluſieurs Gentilshommes, avec leſquels je ne m'attachai plus qu'à la ſeule perſonne du Roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre ſi reglé dans mon domeſtique, & dans ma Compagnie, que le Roi de Navarre, attentif à la conduite de ſes moindres Officiers, m'avoua dans la ſuite que je devois la meilleure partie de l'eſtime dont il m'honora, à la ſage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeuneſſe étoit la ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'interieur de ſa maiſon. Cette diſpoſition forme, à ce qu'il me ſemble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de Guerre, & pour l'homme d'Etat.

Il ne fut queſtion pendant tout le temps de notre ſéjour en Béarn, que de réjouïſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du Roi, pour ces divertiſſemens nous étoit

(87) Cette Demoiſelle étoit fille de Madame de Tignonville, Gouvernante de Madame, ſœur du Roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette Cour, Mademoiſelle Navarre: elle épouſa dans la ſuite le Baron de Pangeas.

1576. d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette Princesse le métier de Courtisan, dans lequel j'étois fort-neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un Ballet, qui fut éxecuté avec beaucoup de magnificence.

Ville dans L'Armagnac.

Comme la Treve étoit prête d'expirer, le Roi de Navarre apprit que la Ville d'Eause, soûlevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la Garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de Chasse, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette Ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche; & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize, qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe: Ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abbaissât promptement la herse, qui s'abbatit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros, qui demeura hors la Ville. En même temps les rebelles sonnerent le Tocsin; & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix, qui crioient: » Tirez à cette jupe d'écarlate, & à ce panache blanc, car » c'est le Roi de Navarre. « Ce Prince se tournant vers nous: » Mes Amis, dit-il, mes Compagnons, c'est ici qu'il » faut montrer du courage & de la résolution; car c'est de-» là que depend notre salut; que chacun donc me suive, & » fasse comme moi, sans tirer le coup de pistolet, qu'il ne » porte. « En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main, & marcha fierement vers les mutins, qui ne purent soûtenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se presenterent ensuite, & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le Roi se retira vers un portail, qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la presence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le Clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la Campagne, de se hâter, & d'enfoncer la porte: ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine,

qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des Bourgeois qui étoient portés pour le Roi, mais qui avoient été obligés de ceder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la Ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien; jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la Ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la Ville même abandonnée au pillage; si les principaux habitans, ayant leurs Consuls à leur tête, ne fussent venus se jetter aux pieds du Roi, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Le Roi de Navarre (88) laissa Béthune Gouverneur dans Eause, & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, Gentilhomme Catholique de son parti, s'en étoit emparé; mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une Tour, où il étoit assiégé, & fort-vivement pressé par les Bourgeois, joints à la garnison de la Place. En effet, quelque diligence que fît le Roi, il ne put prévenir le malheur de cet Officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le Roi de Navarre se presenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat Huguenot de la Ville vit le danger dans lequel le Roi de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vû la trop grande disproportion des forces. Il passa par dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le Roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent, & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés Nous nous batimes en desesperés, qui veulent du moins vendre cherement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême

Ville du Comté D'Armagnac.

(88) Voyez toutes ces petites expeditions militaires dans d'Aubigné, *l.* 3. *t.* 2.

1576.

laſſitude nous permettant à peine de ſoûtenir nos armes : heureuſement pour nous, Leſignan & Béthune l'aîné, envoyés par le Roi de Navarre à notre ſecours, firent une charge ſi rude, que nos attaquans plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le Sieur D'Yvetot, Gentilhomme Normand, & La-Trape, mon Valet de chambre, me furent d'un grand ſecours en cette occaſion. Le Roi de Navarre voyant le jour baiſſer, fit ceſſer le combat, & ſe retira à Jegun, où deux jours après, les troupes Royales, ayant à leur tête l'Amiral de Vilars, parurent en armes, attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes ſeulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oſerent tenter. Les deux Armées furent en preſence juſqu'à la nuit. Un combat ſingulier de ſix contre ſix fut propoſé entre Meſſieurs de Laverdin & de La-Devêſe : mais comme nous diſputions à qui le ſort tomberoit, le Roi d'un côté, & le Marquis de Vilars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes, à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté D'Armagnac.

Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque temps après, le Roi de Navarre allant de Leictoure à Montauban, ordonna au Comte de Meilles & à moi de donner avec vingt-cinq chevaux ſur un gros d'Arquebuſiers, que les habitans de Beaumont avoient poſté dans les Vignes & les chemins creux, ſur notre paſſage. Nous les menâmes battant juſqu'aux portes de la Ville, d'où il ſortit environ cent ſoldats à leurs ſecours, dont une partie demeura ſur la place, & l'autre ſe noya dans les foſſés. Le Roi, qui vit que le rempart commençoit à ſe couvrir de ſoldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua ſa route. A ſon retour, il voulut éviter de paſſer ſous cette Ville, & prit plus bas, par un endroit, qu'on nomme, ſi je m'en ſouviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas de Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieuë, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un Parti de trois cens Arquebuſiers, qui marchoient aſſez mal en ordre ſous cinq Enſeignes. On tint Conſeil. Les uns opinoient, que ſans avoir égard à la ſuperiorité des Ennemis,

(89) *Saint-Nicolas de la Grave : Le Mas de Verdun, ou Mas-Garnier,* Villes de l'Armagnac.

(90) Les

Ennemis, nous les attaquassions ; & les autres en dissuadoient. Le Roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derriere nous nos Domestiques : ce qui presenta aux Ennemis un front, qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivimes ; jusqu'à ce que rencontrant une Eglise, ils s'y barricaderent.

Cette Eglise étoit grande, solidement bâtie, & pourvuë de vivres, parcequ'elle étoit la retraite ordinaire des Paysans ; & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le Roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres Villes voisines ; se doutant bien que Beaumont, Mirande & les autres Villes du Parti Catholique, enverroient de leur côté au-plustôt un puissant secours aux Assiegés, si on leur en donnoit le temps. En attendant, nous nous mimes tous à sapper cette Eglise, aidés de nos Valets. La partie du Chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort-épais, & d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'Eglise quantité de grenades. Les Assiegés manquoient d'eau, & paîtrissoient leur farine avec du vin ; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni Chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les blessures que faisoient les grenades, qu'on commença à leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au Roi de Navarre. Ce Prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélerats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre-

1577. à-canon, à laquelle ils mirent le feu: Horrible excès de brutalité & de cruauté!

Les Etats qui ſe tenoient alors à Blois, députerent vers le Roi de Navarre l'Archevêque de Vienne (90), M. le Duc de Montpenſier & Richelieu, que ce Prince nous envoya Béthune & moi recevoir juſqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le Roi de Navarre à embraſſer la Religion Catholique, que les Etats avoient déclaré devoir être maintenuë ſeule dans le Royaume. Cette entrevuë, qui avoit produit une ſuſpenſion d'Armes, n'ayant point eu d'autre effet; les Députés s'en retournerent, & les hoſtilités recommencerent. L'Amiral de (91) Villars fit quelques tentatives ſur Caſtel-Jaloux & ſur Nerac; mais il trouva par-tout le Roi de Navarre, qui déconcerta ſes deſſeins. Ce Prince s'expoſoit comme le moindre ſoldat, & fit devant Nerac un coup d'une extrême hardieſſe, lorſqu'un gros de Cavalerie s'étant détaché pour venir le ſurprendre, il le repouſſa preſque ſeul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de ſoin de ſa vie; & ſon éxemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançames cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de piſtolet, juſqu'à la portée de l'Armée Catholique. Le Roi qui le remarqua, dit à Béthune: » Allez à votre Couſin le Baron de Roſny: il eſt étourdi comme un hanneton; retirez-le de là, & les autres auſſi: Car l'Ennemi nous voyant retirer, leur fera ſans doute une ſi rude charge, qu'ils ſeront tous pris ou tués. « J'obéïs à l'ordre; & ce Prince qui vit mon cheval bleſſé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il ſe propoſa encore cette journée un com-

Caſtel-Jaloux, ou Caſtel-Geloux, près d'Auch.

En Guyenne, Capitale du Duché d'Albret.

(90) Les trois Députés envoyés par les Etats au Roi de Navarre, ſont Pierre de Villars, Archevêque de Vienne, pour le Clergé: André de Bourbon, Sieur de Rubenpré, pour la Nobleſſe: & Menager, Géneral des Finances de Touraine, pour le Tiers-Etat. Il y a donc faute ici. Conſultez *De-Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez auſſi le détail de la tenuë des Etats de Blois dans *Matthieu*, *tom.* 1. *liv.* 7. *pag.* 438. & ſur-tout dans les *Memoires de Nevers*, *tom.* 1. *pag.* 166. *& ſuiv.*

(91) Honorat de Savoie, Marquis de Villars: Quoiqu'il eût été fait Amiral par le Roi, du vivant de l'Amiral de Coligny, il n'eut veritablement cette Charge qu'après ſa mort.

jesté répara cette omission, en faisant demander par ce Procureur-Géneral, qui étoit Jerôme L'Huillier, acte que le consentement qu'elle avoit donné à la Requête du Duc de Bouillon, & son silence sur le titre qu'il avoit pris, ne préjudicioient point à ses droits; au cas que quelque jour il se trouvât justifié par les Papiers, Titres ou enseignemens, soit du Thresor, soit des Archives, que Sedan est un Fief anciennement relevant de celui de Mouson, uni au Domaine de la Couronne. Cet Acte du 11 Avril, est inséré dans les Registres de la Chambre-des-Comptes. 1609.

Le Député du Duc de Lunebourg-Brunswich me fut envoyé par Sa Majesté, pour le payement de sept mille écus, qu'il disoit être encore dus à son Maître, & que le Roi m'ordonna de lui payer sans discussion, vû la modicité de la somme: j'y joignis les traitemens polis, avec lesquels Henry cherchoit à s'attacher de-plus-en-plus les Princes d'Allemagne. Je rendis pareillement à M. le Duc de Savoie quelques services, qui m'attirerent une Lettre de ce Prince, & un remerciment de M. de Jacop, son Ambassadeur. Cette déference, jointe aux visites qu'on me voyoit rendre à l'Ambassadeur de Savoie, parut aux ennemis que j'avois à la Cour, un fondement suffisant pour faire craindre au Roi, que le Duc de Savoie ne fît de moi, ce qu'il avoit fait du Maréchal de Biron. Henry se donna bien de garde de leur dire qu'il sçavoit toutes mes démarches, & qu'il les approuvoit: il les remercia au-contraire, & m'écrivit tous leurs discours, en me mandant de lui porter les dernieres Lettres que j'avois reçuës de Turin, la premiere fois que j'irois le trouver.

Il y eut encore cette année une entreprise sur la Ville de Genève; & elle fut conduite par ce même Du-Terrail (6), dont il a été assez souvent fait mention. Elle lui réüssit si mal, qu'il y fut fait prisonnier; & sans autre

(6) Louis de Combourfier, Sieur Du-Terrail, Gentilhomme de Dauphiné, & Parent de Lesdiguieres. Les Memoires pour l'Hist. de France en parlent comme ceux de Sully. » Le Roi, disent-ils, dont il étoit » Sujet naturel, lui avoit donné » quatre graces: mais il n'en avoit » pas plustôt une, disoit Sa Majesté, » dans une de ses pochettes, que dans » l'autre il tenoit une conjuration ». toute prête... La grace que le Roi » lui auroit donnée, ne lui auroit » pas sauvé la vie. Ceux de Genêve » lui firent couper la tête, le 29 Avril, » & à La-Bastide, Gentilhomme » Bourdelois, pris avec lui.«

1609. forme de procès, il eut le cou coupé: C'étoit un homme de beaucoup de tête & de cœur, mais plein d'ambition & de vices: aussi le Roi ne fut-il pas fâché que la promptitude de la Justice l'eût prévenu. Il fut accablé de sollicitations en faveur de Du-Terrail, aux premieres Nouvelles qui vinrent de sa prison; mais les Nouvelles de la mort suivirent de si près celles de la détention, qu'il ne se vit pas long-temps dans l'embarras. » C'est une belle dépêche, me dit ce Prin- » ce; c'étoit un dangereux homme: depuis que je vis qu'il » cessoit de vous voir & de vous hanter, comme il avoit » accoûtumé; & que nous lui vimes, vous & moi, étant » sur le balcon de la Galerie, tuer cet homme (7); je n'en » eus plus d'esperance. «

Le Duc de Florence ayant envoyé après la mort du Duc son Pere (8), un Ambassadeur Extraordinaire à Rome, pour prêter l'obédience au Pape; cet Ambassadeur, soit par ordre de son Maître, soit de son propre mouvement, ou peut-être par mégarde, visita l'Ambassadeur d'Espagne avant le nôtre. Henry ne l'eut pas plustôt appris, qu'il songea à en tirer raison; & il commença par révoquer un ordre qu'il venoit de donner, sur les representations du Chevalier Guidi, pour le payement d'une somme de cent mille livres, qui se trouvoit encore duë au Grand-Duc. Jouanini, Agent de ce Prince, qui prévit toutes les conséquences de cette affaire;

(7) » Le Mardi 8. Août, le Ter- » rail tua, en presence du Roi, & » devant les fenêtres de la Galerie » du Louvre, Mazancy, brave soldat » Gascon, auquel Sa Majesté venoit » de parler: il fut tellement indigné » & saisi de ce coup, qu'il vit don- » ner, qu'il en changea, dit-on, deux » fois de chemise. « *Mem. pour l'hist. de Fr. ann.* 1606. Du-Terrail avoit été obligé de sortir du Royaume, après cet assassinat.

(8) Ferdinand de Medicis, Grand-Duc de Toscane, qui avoit succedé en 1587, à François-Marie de Medicis son Frere, étoit mort l'année précedente. » Le Roi, dit L'Etoile, ou l'Auteur du Supplément de son Jour- » nal, » pour apprendre à la Reine » cette Nouvelle, d'une maniere qui » ne l'effrayât point, supposa un » songe, dans lequel il avoit vu le » Grand-Duc mort, & qu'il lui ra- » conta à son lever. La Reine en a été » d'abord surprise; mais ensuite elle » a dit au Roi, que ce n'étoit qu'un » songe: Mais, Madame, a reparti le » Roi, je crains que mon songe ne soit » vrai; nous sommes tous mortels: » Il est donc mort? Ouï, ajoûta le » Roi; voila la Nouvelle que j'en ai » reçuë... Cette mort fut cause que » les divertissemens ordinaires du » Carnaval furent suspendus &c. « C'est Ferdinand de Medicis, qui fit cette réponse à notre Ambassadeur, lequel lui faisoit des plaintes de ses liaisons avec l'Espagne: » Si le Roi » eût eu quarante Galeres à Marseil- » le, je n'eusse pas fait ce que j'ai » fait. « Côme II. de Medicis, son Fils, est celui dont il est question ici.

(9) Jean

quité & de la ſageſſe mêmes : on eſt fâché de trouver dans tous ces Corps, des éxemples de conduites ſi irrégulieres, qu'on eſt obligé de conclurre que l'infaillibilité, ſi on pouvoit eſperer de la rencontrer parmi les hommes, ſe trouveroit encore pluſtôt dans un ſeul homme, que dans une multitude d'hommes. 1607.

J'ai toujours été ſcandaliſé ſur-tout des Chambres-des-Comptes. Etablies uniquement pour mettre de l'ordre, de la droiture & de la verité, parmi les Ordonnateurs, les differens Comptables & autres Parties prenantes, elles ne leur avoient appris qu'à tromper & à voler ; en ſouffrant qu'on employât, & en paſſant dans les comptes, mille articles, dont la fauſſeté étoit auſſi connuë des uns que des autres. Je voulus faire déclarer ſujets à reviſion, tous les comptes rendus depuis l'année 1598 excluſivement. J'en écrivis la Lettre circulaire aux Chambres-de-Comptes, le premier Avril : J'y marquois, Que pour me conformer à la volonté de Sa Majeſté, qui vouloit être éclaircie ſur la conduite de tous les Comptables de ſes deniers, j'avois fait une recherche éxacte des Etats verifiés au Conſeil depuis l'année 1598 : & que n'y ayant point trouvé ceux de telles & telles Recettes, en telles & telles années ; ce que je ſpécifiois à chacune de ces Chambres, ſuivant l'éxamen que j'en avois fait pour chacune d'elles ; il falloit, ou-bien que tels & tels Comptables euſſent négligé d'y porter les leurs, ou-bien, que le Conſeil eût omis d'en retenir copie ou extrait. Pour ſçavoir lequel étoit vrai, j'enjoignois à ces Chambres de ſe faire repreſenter les doubles de ces comptes, de les confronter avec les Etats du Conſeil du Roi, & de dreſſer un Extrait de tout ce qu'elles y auroient trouvé de contraire à la forme que Sa Majeſté leur preſcrivoit ; parce qu'elles n'avoient pu s'éxempter de ſuivre le formulaire, qui leur en étoit adreſſé exprès chaque année ; ſans renvoyer du-moins à décider à Sa Majeſté, les points qui pouvoient y ſouffrir de la difficulté. Je n'oubliois pas de leur bien marquer comment devoit être fait cet Extrait ; où rien de toutes les parties excedentes, Epices, Frais, Redditions de comptes, Gages, Droits, Taxations, Recettes & autres choſes de cette nature, ne devoit être omis. Je leur enjoignois de faire ce dépouillement, non-ſeu-

1607. lement des comptes des Receveurs-Géneraux, mais encore de ceux des Receveurs-Particuliers ; parce qu'on avoit fait entendre à Sa Majesté, que ceux-cy n'étant point dans l'usage de faire vérifier les leurs au Conseil, c'étoit dans ceux-là qu'il se trouvoit de la part des Chambres, plus d'induë véxation. J'ajoûtois à la fin de cette Lettre, Que je ne leur envoyois pour cette recherche, ni Arrêts, ni Commissions particulieres ; parce qu'elles pouvoient le faire d'office : mais que si elles croyoient en avoir besoin, elles n'avoient qu'à me le mander ; & qu'elles devoient être obligées à Sa Majesté, de ce qu'au-lieu des rigueurs inséparables des Chambres-de-justice & des envois de Commissaires, elle ne se servoit, pour corriger les abus, que de ses propres Officiers ordinaires : Que c'étoit à eux à y répondre, par toute l'éxactitude & la bonne foi possibles.

C'étoit une affaire à démêler ensuite entre les Chambres-des-Comptes & les Thresoriers, Receveurs & autres Comptables. Ceux-cy parerent le coup par deux moyens : le premier, en rejettant tout sur les Chambres ; le second, en disant que le Roi leur avoit fait acheter une assûrance de n'être jamais inquietés, ni eux ni leurs Comptables subordonnés, par une Taxe de six cens mille livres, qu'ils avoient en-effet payée. Restoit le recours sur les Chambres-des-Comptes : ce qui presenta des difficultés d'une espece bien differente. Ces Corps prétendirent à leur ordinaire, que l'autorité souveraine, dont ils sont dépositaires à tous ces égards, les mettoit en droit de recevoir tous les comptes en dernier ressort, sans être obligés d'en répondre à personne, pas même au Roi. Je ne trouvois cette difficulté bonne tout-au-plus que de ces Chambres à moi, & je parus à Sa Majesté disposé à entreprendre ces Cours Souveraines, si elle vouloit de son côté donner tous les ordres necessaires au Conseil, à elles & à moi. Ce n'est pas ma faute, si la chose n'alla pas plus loin.

Malgré le Réglement que j'avois fait l'année précedente, pour les Commissaires départis dans les Generalités, je recevois encore de fréquentes plaintes contr'eux. Hanapier me porta les siennes, contre celui du Grenier à sel de Buzançois. J'en fis citer quelques-uns au Conseil, où Tardieu reçut une rude reprimande. Je ne pouvois leur faire comprendre que

toutes

d'Anjou, qui étoit venu l'assieger en personne; & la nomination au Thrône de Pologne vint fort-à-propos, pour sauver l'honneur de ce Prince. Par un autre Traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent compris, La-Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces Villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers Edits.

1573. Henry, Frere de Charles IX. & depuis Roi de France.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses Enfans, la Reine-Mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul Duc d'Anjou. Le départ de ce Prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ses deux autres Freres, le Roi Charles & le Duc d'Alençon. Ce dernier, devenu Duc d'Anjou par l'éloignement de son Frere, commença à former de grandes esperances pour la Couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'Enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la Reine sa Mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette Princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'Etrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses Finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs presqu'aussi mécontens que le Duc d'Alençon: il fomenta sous-main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des Protestans, dont ils partageoient la disgrace. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout-ensemble le Duc d'Anjou & sa tendresse pour le Roi de Pologne, la Reine-Mere songea bien à la verité dès ce moment à marier le premier de ces Princes avec la Reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la Souveraineté des Pays-Bas: mais son mécontentement avoit déja produit son effet.

Charles entra par un autre motif, dans le ressentiment de son Frere contre la Reine leur Mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le Roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son Royaume; l'état où il se vit réduit en peu de temps, fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, &

détail des Sieges de La-Rochelle & de Sancerre dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 1.* *La-Popeliniere, liv. 33. Matth. t. 1. l. 6. p. 340. & suiv.* & autres Historiens.

1573. fit que s'unissant d'interêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la Reine-Mere, d'envoyer des Députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la Cour. Ces Députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des Provinces Catholiques, excitées par les Seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux Impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens; & ils se joignirent à eux. Le Cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la verité que de quatre ou cinq Gentilshommes: mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un Parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la Reine-Mere en conçut un violent dépit. Le Roi lui refusa alors son autorité; & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce Prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

1574. Les Réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout-d'un-coup en armes. C'est ce qu'on appella la Prise d'Armes du Mardi-Gras; parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) Villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La Reine-Mere étoit alors avec toute la Cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du-moins à faire ensorte que les Princes ne lui échapassent point: ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à-cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain, à main armée, & penserent les enlever. L'alarme fut grande: mais les Conjurés n'ayant pas bien assûré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les Princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à La-Mole, auteurs du

Gabriel, Comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henry II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres Places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné &c.

(68) Jean de Chaumont, Marquis de Guitry. Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Frere de Du-Plessis-Mornay. Voyez le détail de cette entreprise dans la *Vie de Du-Plessis-Mornay*, *liv.* 1. *pag.* 26.

(69) Joseph Boniface de La-Mole. Annibal, Comte de Coconnas, Piémontois. » L'amour & la jalousie » firent perir La-Mole & Coconnas, aimés de deux grandes Princesses, « disent les *Mem. de Nevers*, *tom.* 1. *p.* 75.

Ennemis, nous les attaquaſſions ; & les autres en diſſuadoient. Le Roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce temps-là il nous rangea ſur une ligne, ayant derriere nous nos domeſtiques : ce qui preſenta aux ennemis un front, qui joint à la blancheur brillante de nos Armes, leur cacha notre petit nombre. Ils ſe débanderent, & courant au travers des buiſſons, ils ſe laiſſerent tailler en pieces, juſqu'à ce que rencontrant fort à propos une Egliſe, ils s'y barricaderent. 1576.

Cette Egliſe étoit grande, ſolidement bâtie, & pourvuë de vivres, parcequ'elle étoit la retraite ordinaire des Payſans ; & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le Roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des ſoldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres Villes voiſines ; ſe doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres Villes du parti Catholique envertoient de leur côté au pluſtôt un puiſſant ſecours aux Aſſiégés, ſi on leur en donnoit le temps. En attendant nous nous mîmes tous à ſapper cette Egliſe, aidés de nos Valets. La partie du Chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement dure. Enſuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'Egliſe quantité de Grenades. Les Aſſiégés manquoient d'eau, & paîtriſſoient leur farine avec du vin ; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'eſt qu'ils n'avoient ni Chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les bleſſures que faiſoient les Grenades, qu'on commença à leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puiſſant renfort qui arrivoit de Montauban au Roi de Navarre. Ce Prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît ſept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher juſqu'entre nos bras, & les poignardoient tous ſans miſéricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces ſcélerats, d'avoir fait ſervir à la débauche la plus outrée ſix femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir enſuite fait ſauter en l'air, en

1577. les rempliſſant de poudre à canon : Horrible excès de brutalité & de cruauté !

Les Etats qui ſe tenoient alors à Blois, députerent vers le Roi de Navarre l'Archevêque de Vienne (90), M. le Duc de Montpenſier & Richelieu, que ce Prince m'envoya avec Béthune recevoir juſqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le Roi de Navarre à embraſſer la Religion Catholique, que les Etats avoient déclarée devoir être maintenuë ſeule dans le Royaume. Cette entrevuë, qui avoit produit une ſuſpenſion d'Armes, n'ayant point eu d'autre effet, les Députés s'en retournerent, & les hoſtilités recommencerent. L'Amiral de (91) Vilars fit quelques tentatives ſur Caſtel-Jaloux, & ſur Nerac; mais il trouva par tout le Roi de Navarre, qui déconcerta ſes deſſeins. Ce Prince s'expoſoit comme le moindre ſoldat, & fit devant Nerac un coup d'une extrême hardieſſe, lorſqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le ſurprendre, il le repouſſa preſque ſeul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de ſoin de ſa vie; & ſon exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avancâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de piſtolet, juſqu'à la portée de l'Armée Catholique. Le Roi qui le remarqua, dit à Béthune : » Allez à votre couſin le Baron de Roſny, il eſt étourdi comme un hanneton; retirez-le de là, & les autres auſſi; car l'Ennemi nous voyant retirer, leur fera ſans doute une ſi rude charge, qu'ils ſeront tous pris ou tués. « J'obéïs à l'ordre; & ce Prince qui vit mon cheval bleſſé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il ſe propoſa encore cette journée un com-

Caſtel-Jaloux, ou Caſtel-Geloux, près d'Auch.

En Guyenne, Capitale du Duché d'Albret.

(90) Les trois Députés envoyés par les Etats au Roi de Navarre, ſont Pierre de Vilars, Archevêque de Vienne, pour le Clergé: André de Bourbon, Sieur de Rubempré, pour la Nobleſſe: & Menager, Général des Finances de Touraine, pour le Tiers-Etat. Il y a donc faute ici. Conſultez *De-Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez auſſi le détail de la tenuë des Etats de Blois dans *Matthieu*, *tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 438. & ſur-tout dans les *Mémoires de Nevers*, *om.* 1. *pag.* 166. *& ſuiv.*

(91) Honorat de Savoie, Marquis de Vilars: Quoiqu'il eût été fait Amiral par le Roi, du vivant de l'Amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette Charge qu'après ſa mort.

bat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'Amiral ayant fait donner le signal de la retraite. 1577.

Le coup le plus important pour le Roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégé par le Duc de Maïenne (92). Il s'y achemina, laissant le Vicomte de Turenne pour ramener ses troupes; mais outre que celuicy ne put arriver assez promptement pour secourir cette Ville; l'entrevuë du Roi de Navarre avec le Prince de Condé à Pons ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le Prince de Condé voulut se battre avec le Vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mesintelligence; le bien public souffrit de cette desunion. Le Prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du Roi de Navarre.

Ville & Port en Saintonge.

En Saintonge.

La Paix qui suivit des évenemens si peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage d'Henry III. qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination, qui le portoit tout entier vers un genre de vie singulierement varié (93) de dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abbaisser les Princes de Lorraine, devenus trop puissans par la Ligue. Quoique cette Paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidelles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suf-

Villeneuve, en Agenois, sur le Lot.

(92) Charles de Lorraine, Duc de Maïenne, second Fils de François de Lorraine, Duc de Guise: Il fut Géneral de la Ligue.

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V. au Cardinal de Joyeuse, que votre Roi n'ait fait & ne fasse pour être Moine, ni que je n'aye fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante Valets de la Chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le Traité qui fut fait à Bergerac, entre le Roi de Navarre & le Maréchal de Biron, & par l'Edit qui s'ensuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre des Prêches fut diminué; l'exercice de la Religion Prétenduë-Réformée défendu à dix lieuës autour de Paris; les cimetieres des Calvinistes ôtés dans cette Ville; la liberté des mariages révoquée; les Chambres miparties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, & Rennes, &c. Le Roi Henry III. l'appelloit son Traité. Il ne fut fidellement observé ni d'une ni d'autre part: les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mém. de Nevers, ibid.*

1578. pension d'Armes, qu'à une véritable Paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la Reine-Mere voulût travailler efficacement à pacifier l'Etat, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le Roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa Cour; & faisant le tour des Provinces, elle s'aboucha avec ce Prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long-temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nerac (95), à Coutras, au Fleix, soit en d'autres endroits: Car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumerent en allées & venuës, & en plaintes réciproques sur l'inéxecution des Traités, qu'on enfraignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mêlange de deux Cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on en devoit attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, Ballets & Fêtes galantes: mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les Courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réüssit point. Elle réconcilia à la verité le Roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procedés du Roi Henry III. son frere à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce Prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les Places de sûreté: ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrûre de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considerablement ces Mémoires. Mais j'avouë qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse, & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me

Fleix, en Perigord.

(95) »Il y eut, dit le Grain, à Nérac conférence entr'elle & le Roi »de Navarre son Gendre, en laquelle quelques articles furent éclaircis, & non pas tous; car la bonne »Dame vouloit toujours tenir son »genest d'Espagne par la bride tant »qu'elle pourroit; néanmoins elle »carressa fort ce Gendre en cette »conférence, en laquelle il y eut entr'eux plusieurs propos gaillards... »La Reine-Mere, dit-il encore ailleurs, lui fit une infinité de carresses (à Saint Bris) jusqu'à le chatouiller par les côtés. Lui s'avisant »du dessein de cette Dame, qui étoit »de tâter s'il étoit couvert, tire les »boutons de son pourpoint, & lui »montrant sa potrine nuë: Voyez, »dit-il, Madame, je ne sers personne à couvert. Et comme elle le »conjura de ne plus faire la cour »aux Maires de la Rochelle, disant »que c'étoit faire tort à sa Grandeur, »de se soûmettre ainsi à une populace, de laquelle il pouvoit être souvent éconduit: J'y fais, ce dit-il, »ce que je veux, parce que je n'y »veux rien que ce que je dois.» *B. le Grain, Déc. d'Henry le Grand, liv.* 3. & 4. Henry IV. y devint amoureux des Demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le ſouvenir, il me ſemble que ce détail frivole d'intrigues figureroit aſſez mal icy. Envie de plaire & de ſe ſupplanter, voilà au fond à quoi tout ſe réduit. Je n'omettrai pas de même quelques avantures qui ont rapport à la guerre. 1578.

La Reine-Mere auroit pu convenir avec le Roi de Navarre d'une treve, qui auroit eu lieu par tout le Royaume, juſqu'à ce qu'elle ſe fût ſéparée de ce Prince. Mais ſoit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui ſeroit facile de ſe ſaiſir par ſurpriſe & par artifice, de pluſieurs Villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ſes fins ; elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât enſemble ſur le pied de guerre. On étoit ſeulement demeuré d'accord, qu'il y auroit treve par tout où ſeroit la Cour ; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieuë & demie ou deux lieuës de l'endroit, où la Reine & les Princes faiſoient leur réſidence : ce qui cauſoit un contraſte tout-à-fait nouveau. Ici on ſe combloit de politeſſes, & on ſe parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on ſe battoit à outrance. Les deux Cours étant à Auch, un jour qu'il ſe donnoit un Bal, on vint donner avis au Roi de Navarre, que le Gouverneur de La-Réole, qui étoit un vieux Gentilhomme, juſque-là zelé Huguenot, emporté par ſon amour pour une des filles de la Reine-Mere, avoit trahi ſon devoir, & livré ſa place aux Catholiques. Le Roi de Navarre, qui ne voulut pas differer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir ſecrettement avec trois ou quatre autres de ſortir de la ſalle du Bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire ſous les habits de chaſſe. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le Bal ne s'en trouvât pas dérangé ; & nous nous rendîmes près du Roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurence, dont nous nous ſaisîmes ſans aucun obſtacle. La Reine-Mere, qui auroit juré que le Roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien ſurpriſe le lendemain matin en apprenant cette expedition, & prit le parti d'en rire la premiere. » Je vois bien, dit-elle, que

Sur la Garonne, en Bazadois. Nommé Uſſac.

1578. » c'eſt la revenche de La-Réole, & que le Roi de Navarre a » voulu faire chou pour chou: mais le mien eſt mieux pommé.«

Il arriva depuis une avanture toute pareille, la Cour étant à Coutras. Le Roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion, nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la treve; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un petard en forme de Sauciſſon, que nous attachâmes par deux embraſures à une groſſe Tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La Tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la Ville fut priſe par ce moyen. La Reine-Mere ſe fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une inſulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la treve. La diſtance de Coutras à cette Ville étoit telle, qu'elle rendoit le cas douteux: mais le Roi de Navarre, qui ſçavoit que peu de jours auparavant, les Bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un Marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne priſe, ne fit que rappeller ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux Cours ſe ſéparoient, lorſqu'il s'étoit paſſé quelque choſe qui donnoit à l'une des deux un ſujet un peu fort de mécontentement; mais on ſe rapprochoit bientôt par l'interêt des plaiſirs, qui ſans cela auroient langui. Le Roi de Navarre mena la Cour de la Reine-Mere dans la Province de Foix, où entr'autres divertiſſemens, il voulut lui donner celui de la chaſſe aux Ours. On en fit peur aux Dames, & leur délicateſſe ne s'accommoda pas de ce ſpectacle. En effet, il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux; d'autres, qui forcerent juſqu'à dix Suiſſes & dix Fuſiliers. Un dernier bleſſé de pluſieurs coups, & acculé ſur le haut d'une Roche, ſe précipita avec ſept ou huit Chaſſeurs, qu'il tenoit embraſſés, & les écraſa.

En Guyenne, proche Libourne.

Sur la Dordogne, en Agenois.

Enfin la Reine-Mere ſe ſépara du Roi de Navarre; & continuant ſa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le Duc de Savoie, elle revint à Paris, laiſſant tout ſur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les ſoupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débau-

cher au Roi de Navarre une partie de ses Officiers Catholiques. Lavardin, Grammont, (96) & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de sa presence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le Prince avec le Vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soûmissions qu'il devoit à la qualité de ce Prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le Vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosan. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise. 1579.

Après le départ de la Reine-Mere, la Cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nerac, où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette Cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, sitôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise de la Ville de Figeac, & tenoient le Château assiégé. Le Vicomte de Turenne, que le Roi de Navarre chargea de faire lever ce siége, me dit en partant : » Monsieur, hé bien, serez-vous » des nôtres ? Ouï, Monsieur, lui répondis-je, je serai toujours » des vôtres, quand ce sera pour le service du Roi, & en tout » temps quand vous m'aimerez. « Les Catholiques surpris de 1580.

Ville du Quercy, sur les confins de l'Auvergne.

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le Vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, Baron de Salignac son second, à Agen sur la Place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés, ils eurent du desavantage; le Vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le Vicomte, & le laisserent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas : il eut même la générosité d'interceder auprès de la Reine-Mere pour les Duras. Le Maréchal de Danville, appellé Maréchal de Montmorency, depuis la mort de son Oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au Vicomte de Turenne contre ses Adversaires. *Mémoires du Duc de Bouillon : Sa Vie par Marsolier. De-Thou.* Brantôme dans le dixieme Tome de ses Mémoires, *touchant les Duels*, *p.* 114. paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vû la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

1580. la diligence des Réformés, abandonnerent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réüssirent; celles sur La-Fere en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai, & que de toutes les attaques de Villes par le petard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable.

La riviere de Lot en arrose les murs.

Cahors est une Ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Vesins (99) en étoit Gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent Cavaliers bien montés, & la Bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots.* Le Roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le petard & la sappe, ne desespera pas d'emporter cette Ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Negrepelisse, Saint-Antonin, Cajare & Senevieres : Ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieuë de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plant de Noyers, où couloit une fontaine, dont l'eau servit à nous desalterer. Nous étions dans le mois de Juin; il faisoit un fort grand chaud, & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le Roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux Petardiers du Vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des Gardes du Prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la Ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres Fantassins, & trente Cavaliers, aussi des Gardes du Roi, conduits par Saint-Martin leur Capitaine. Quarante Gentilshommes

Villes de Quercy,

N... de Terride, Vicomte de Gourdon.

Charles le Clerc de Saint Martin : il y fut tué.

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 4.*

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce Livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise à la tête des siens, le Roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la Place.

(100) D'autres

Gentilshommes commandés par Roquelaure, & soixante soldats de la Garde composerent un autre corps, & marcherent ensuite: J'étois de cette brigade. Le Roi de Navarre à la tête de deux cens hommes, partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens Arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche. 1580. Antoine de Roquelaure.

Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le petard; après lequel on employoit la hache, les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrerent, ne purent le faire qu'en rempant sur le ventre. Au bruit du petard, quarante hommes armés, & environ deux cens Arquebusiers presque nuds accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les Cloches sonnant l'allarme avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens, qui renversoient de grosses pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge*, *tuë*: nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc, qui dura plus d'un quart-d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre qui fut jettée par une fenêtre; & je me relevai à l'aide du Sieur de La-Bertichere, & de La-Trape. Nous avancions fort-peu, parcequ'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succedoit d'autres frais dans le même moment; ensorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déja livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la Place, nous trouvâmes des barricades qu'il fallut renverser avec une peine infinie, & exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit mise en batterie. Le Roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avions déja assez fait pour une belle victoire; mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La Ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre

1580. de ſoldats, qu'en comparaiſon d'eux nous n'étions qu'une poignée ; à chaque carrefour, c'étoit un combat à eſſuyer ; à chaque maiſon de pierre, une eſcalade à faire : le terrein étoit ſi bien défendu, que le Roi de Navarre ayant ſans ceſſe beſoin de tout ſon monde, nous n'avions pas le temps de reſpirer.

On aura de la peine à croire qu'il ſe paſſa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent éxercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'oſa, ni quitter ſes armes pour un ſeul inſtant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, ſi ce n'eſt en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuiſement, au poids des armes, & à l'exceſſive chaleur ſe joignoient les bleſſures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous reſtoit de forces. Il n'y avoit perſonne qui n'eût les pieds ſi écorchés, & ſi pleins de ſang, qu'il nous étoit impoſſible de nous ſoûtenir. Les Bourgeois qui ne ſouffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de ſe rendre, ne ſongeoient qu'à faire durer le combat juſqu'à l'arrivée d'un ſecours, qu'on leur diſoit être fort-proche. Ils pouſſoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils ſe défendiſſent, ils en faiſoient toujours aſſez pour nous obliger à nous tenir ſur nos gardes : ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux Officiers s'approcherent du Roi, & lui conſeillerent de raſſembler le plus qu'il pourroit de gens autour de ſa Perſonne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs inſtances, ſur le bruit qui ſe répandit, & qui étoit vrai, que le ſecours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de La-Barre ; & qu'il ſeroit dans la Ville, ſitôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave Prince que rien ne pouvoit abbattre, ni faire trembler, ſurmontant la douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſures, ſe tourna vers eux avec un viſage riant, & un air d'aſsûrance qui en inſpiroit aux plus foibles, & ſe contenta de leur répondre : » Il eſt dit » là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occaſion. » Souvenez-vous que ma retraite hors cette Ville ſans l'a- » voir aſsûrée au parti, ſera la retraite de ma vie hors de

» ce corps : Il y va trop de mon honneur d'en uſer autre- 1580.
» ment. Ainſi qu'on ne me parle plus que de combattre,
» de vaincre, ou de mourir. «

Ranimés par les paroles & l'éxemple d'un ſi brave Chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous ſuccombé enfin, ſans l'arrivée de Chouppes, que le Roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du Roi, & il ſe fit un paſſage dans la Ville avec cinq ou ſix cens Arquebuſiers & cent chevaux, en marchant ſur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le paſſage. Sitôt qu'il ſe fut joint à nous, nous marchâmes enſemble vers La-Barre, par où le ſecours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore fut forcé ; & quand nous nous fûmes rendus maîtres des Tours & des Parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entrepriſe, & à ſe retirer : après quoi les habitans ne ſe trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La Ville fut entierement pillée : ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boëte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action ſi chaude, ſi longue, & ſi glorieuſe au jeune Prince (100) qui la conduiſoit, je ſuis obligé de ſupprimer quantité de circonſtances, & d'actions particulieres, ſoit du Roi, ſoit de ſes Officiers, qui paroîtroient preſque des fables.

Pierre de Chouppes.

Le Roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laiſſé Cabrieres (101) Gouverneur dans Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du Maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le Roi de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'enſuivit une infinité de petites attaques ; les ſoldats du Maréchal de Biron faiſant tous les jours des courſes ſur le pays ennemi. Henry fit un jour avancer Leſignan à la tête de vingt-cinq Gentilshommes des mieux montés, du nombre deſquels j'étois, juſqu'aux portes de Mar-

En Agenois, ſur la Garonne.

(100) D'autres Hiſtoriens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henry IV. y eut un grand nombre de ſoldats bleſſés, & ſoixante-dix ſeulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu differemment : mais nos Mémoires ſont plus croyables ſur ce fait.

(101) Conſultez d'Aubigné, *tom. 2. liv. 4.* ſur ces éxpeditions.

1580. mande, comme pour faire un défi : ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit ſuivre par cent Arquebuſiers, qui mirent ventre à terre ſur le bord d'un ruiſſeau, à quelque diſtance de nous ; & il ſe tint lui-même dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, & les deux Compagnies de ſes Gardes. Notre ordre étoit de faire ſimplement le coup de piſtolet, de chercher à prendre quelques ſoldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers le gros d'Arquebuſiers, d'abord qu'on commenceroit à nous pourſuivre : Ce que nous éxécutâmes auſſitôt que nous eûmes vu cent chevaux ſortir de la place pour venir à nous ; quoique ces Cavaliers nous criaſſent d'une maniere aſſez inſultante de les attendre. Un Officier de notre troupe, nommé Quaſy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faiſoit ce défi ; le renverſa mort ; y perdit lui-même ſon cheval ; & regagnoit le gros de ſa brigade à pied, lorſqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à ſon ſecours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes ; pendant laquelle un de nos Valets ſaiſi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au Roi de Navarre, en lui diſant, que nous & les Arquebuſiers avions été tous paſſés au fil de l'épée : ce qui étoit ſans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les Arquebuſiers, qui ſortoient de leur embuſcade pour venir nous ſeconder, craignirent quelque ſurpriſe ; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber ſur le corps, ils ſe retirerent dans la Ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henry, qui vouloit fondre ſur l'armée ennemie pour nous venger, & périr glorieuſement. Mais on lui fit de ſi fortes inſtances de ſe retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand, lorſqu'il nous vit revenir ; & ſa douleur le fut encore davantage d'avoir ajoûté foi à des Conſeillers trop timides ; ſur-tout lorſqu'il vit Leſignan ſe plaindre avec beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occaſion. Pour moi, j'y perdis un cheval, qui fut tué ſous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuſes ajoûterent beaucoup au chagrin du Roi de Navarre. Le Prince de Condé non con-

1580.

tent de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le sien quelques Villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henry pour s'en composer une Souveraineté. Il avoit engagé au Prince Casimir Aiguesmortes & Pecais, pour sûreté du secours que ce Prince lui promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de La-Fere (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du Roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce Prince dont l'armée étoit déja si inferieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le Vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du Prince de Condé : Pour lui, il ne put plus tenir la Campagne devant le Maréchal de Biron ; & il se renferma dans Nerac, où étoient les Dames & toute la Cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du Roi.

Villes du Languedoc.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de Siége, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siége de cette Place étoit une entreprise au dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jetter l'alarme en tenant ses troupes aux environs ; & le Roi de Navarre bloqué dans cette Ville, ne laissoit pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la Ville ayant été fermées par son ordre, sa Cavalerie lui devint inutile ; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des Royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de Fantassin ; & me mêlant avec le reste des Officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquerir : aussi étoient-elles sévérement condamnées par le Roi de Navarre. On lui vint dire un jour, que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Des-Champs & Dominge pour me dégager, s'il en étoit temps encore ; & il me défendit expressé-

(102) Elle fut reprise incontinent par le Maréchal de Matignon. On trouve dans les Mémoires de la Ligue une Lettre de la Reine Catherine au Prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la Cour.

1580. ment de sortir de la Ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avouë que je ne méritois que trop : car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger, dont on ne peut sortir que par miracle. Le Maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nerac ; mais tout se réduisit à quelques coups de main, dont les Dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le Géneral ennemi, sans respect pour elles fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays de Foix.

Le Roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur. Le Capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout, qui aboutissoit au fossé de la place entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le Roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la Ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la Ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le Roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante Gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la Place de palissades & de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinées : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la Coqueluche, espece de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la Place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis : après quoi je retournai vers le Roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence en-

(103) Un coup de Canon donna contre une des portes de la Ville, derriere laquelle étoit la Reine de Navarre. Elle fit ôter à la Paix le Gouvernement de Guyenne à ce Maréchal.

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & sur-tout la poitrine : la seignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore, que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris, *liv.* 73.

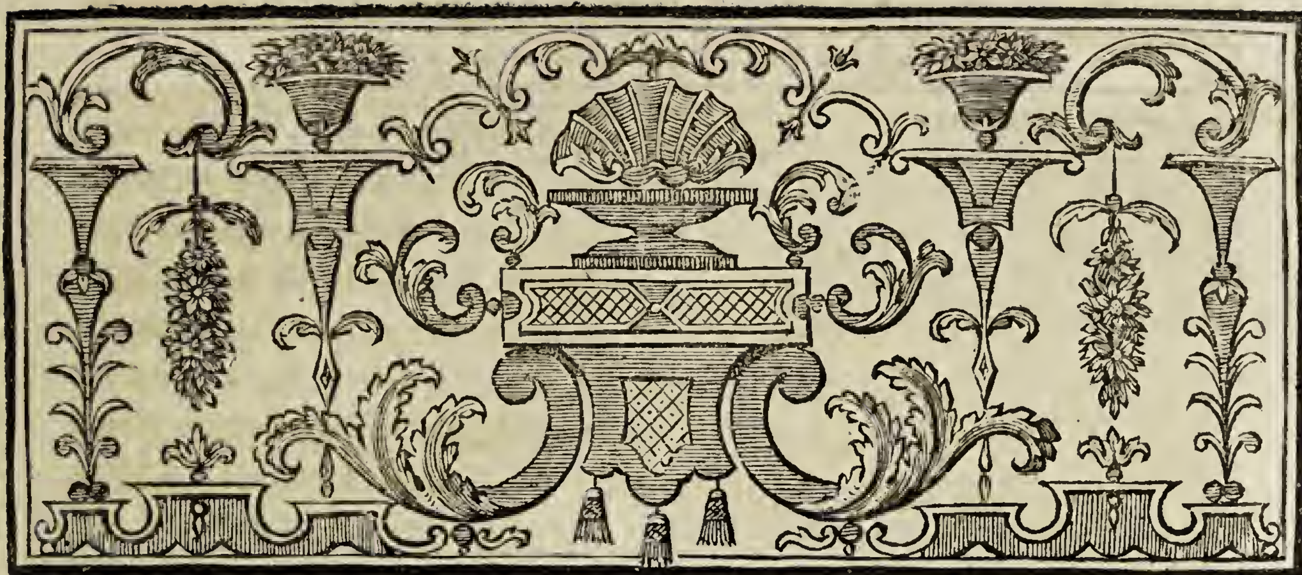
tre les actions militaires que le devoir autoriſe, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaiſir que le cœur de ce Prince de jour en jour ſe déclaroit en ma faveur; & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la ſeule recommandation, que lui avoit fait en mourant la Reine ſa mere, de ma perſonne & de ma fortune. Il récompenſa quelques ſervices legers que je lui avois rendus cette année, par une charge de Conſeiller de Navarre, & de Chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'apointement: il n'y en avoit point en ce temps-là de plus conſiderables; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeuneſſe me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre pour toujours les bonnes graces de ce Prince. 1580.

Je ſoupois avec Beauvais fils du Gouverneur du Roi de Navarre, & un Officier nommé Uſſeau, qui prirent querelle enſemble, & réſolus de ſe battre, me prierent de leur en faciliter les moyens, & de tenir leur deſſein ſecret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le Roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là ſi communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement eſſayé de les raccommoder, je les menai moi-même ſur le pré, où ils ſe firent tous les deux une dangereuſe bleſſure. Le Roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation, que je tranchois du Souverain juſques dans ſa Cour, & que s'il me rendoit juſtice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un ſimple aveu; j'y en joignis une ſeconde plus grande. Piqué de la menace du Prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni ſon ſujet, ni ſon vaſſal. Je menaçai à mon tour de quitter ſon ſervice; & ce Prince n'ayant répondu à mon inſolence que par un juſte mépris, j'allois en ce moment me ſéparer, & peut-être pour toujours, de la perſonne de ce bon Prince, ſi les Princeſſes n'euſſent entrepris de faire ma paix auprès du Roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & ſe contenta de me faire ſentir la grandeur de ma faute, en me recevant pen-

1580. dant quelque temps avec beaucoup de froideur. Enfin lorſqu'il ſe fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit ſincere, il reprit pour moi ſes premiers ſentimens. Ce trait de bonté me faiſant connoître combien ce Prince ſi doux méritoit d'être ſervi, je m'attachai plus fortement à lui ; & je réſolus de cet inſtant de n'avoir jamais d'autre Maître. Mais je m'en vis éloigner pour quelque temps, par une promeſſe aſſez imprudente, que j'avois faite au Duc d'Alençon.

Fin du premier Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE SECOND.



LA Reine-Mere fertile en projets pour la grandeur de sa Maison (1), & plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'esperance de marier le dernier de ses fils avec la Reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vuës vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre Souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser le ressentiment de l'Espagne (2), en se donnant pour 1580.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, *liv. 96.* qu'avant que le Duc d'Anjou fût appellé à la Couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une maniere ou d'une autre le faire Souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au Grand-Seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce Prince: On devoit y joindre la Sardaigne, obtenuë de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assûroit la possession; & on eût donné au Roi de Navarre pour équivalent de ses droits sur ce Royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces Mémoires, paroît avoir commencé par un soûle-

1580. maître du moins un Prince de la Maiſon d'Autriche, déférerent cet honneur à l'Archiduc Mathias, malgré la puiſſante brigue de Catherine. L'Archiduc étoit un Prince foible, abſolument deſtitué des qualités néceſſaires à un Souverain, ſur tout en cette occaſion, où il s'agiſſoit de payer de ſa perſonne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de ſe rendre odieux à la Nobleſſe, en préférant hautement à tous les Seigneurs le Prince d'Orange, qu'il déclara Lieutenant Général de ſes Armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau Maître, ne ſongerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux ſur Monſieur, comme ſur un Prince capable de les ſoûtenir par lui-même, & par la puiſſante protection de la France.

Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange.

Il étoit à Coutras lorſque les Députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie; & il ne differa de paſſer dans les Pays-Bas, que juſqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à ſa naiſſance. Dans cette vuë, il commença à ſolliciter fortement tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Gentilshommes diſtingués à la ſuite du Roi de Navarre. La pluſpart des Catholiques s'attacherent à lui; & l'eſpérance d'une paix ſolide & durable, dont la Reine-Mere avoit ſoin d'entretenir les Proteſtans, fit auſſi que pluſieurs de ceux-cy lui promirent de le ſuivre. Fervaques & La-Rochepot, tous deux mes parens, s'engagerent avec lui; & pour me mettre de la partie, ils me repréſenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le ſoin de recueillir la ſucceſſion du Vicomte (3) de Gand, qui m'avoit desherité pour cauſe de Religion; & de chercher à rentrer en poſſeſſion de pluſieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau Souverain pouvoit ſeule me procurer. A ces motifs ils ajoûterent, de la part de Monſieur, une promeſſe de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs ſollicitations, & je donnai ma parole. Il ſe paſſa depuis par les differentes conjonctures, un eſpace

Antoine de Silly, Sieur de La-Rochepot.

vement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établiſſement de l'Inquiſition dans tout ce pays. *Mſſ. de la Bibl. du Roi, Vol. cotté* 9981.

(3) Hugues de Melun, Vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

de temps assez considerable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4), & les Flamands redoublant leurs instances, ce Prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui. 1580.

J'allai prendre congé du Roi de Navarre; & j'eus avec ce Prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de génerosité & d'affection qu'il me témoigna; & sans admirer la pénetration de son esprit & la justesse de ses conjectures. » C'est à ce » coup, me dit-il, aussi-tôt que je lui eus parlé de le quitter, » que nous allons vous perdre tout-à-fait; vous allez » devenir Flamand & Papiste. « Je l'assûrai que je ne serois ni l'un ni l'autre: mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grandes biens qui pouvoient me revenir des Maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5): Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur, & seulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne: Et que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour Roi de France; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune: J'ai eu long-temps le foible d'ajoûter quelque foi à ces prétenduës prophéties. Pour le Roi de Navarre, qui croyoit que la Religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr; c'est une connoissance parfaite du caractere & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit

(4) Par la Paix concluë au Fleix, Château sur la Dordogne, entre le Roi de Navarre & le Duc d'Anjou. Les Protestans auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine: le Duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'éxécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre: les articles en demeurerent secrets, & apparemment furent peu importans: les Villes de sûreté resterent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

(5) Anne de Melun, mere de l'Auteur, étoit fille de Hugues, Vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

1580. presque l'avenir. » Il me trompera, dit-il, s'il remplit jamais l'attente qu'on conçoit de lui ; il a si peu de courage, le cœur si double & si malin, le corps si mal bâti, » si peu de graces dans son maintien, tant d'inhabileté à » toutes sortes d'éxercices, que je ne sçaurois me persuader » qu'il fasse jamais rien de grand. «

Le Roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce Prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa memoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits, qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échouëroit dans un dessein si noble & si hazardeux ; il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval de se laisser tomber si lourdement, que son Ecuyer ne put lui sauver la honte d'une chute si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval : Qu'il ne réüssissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres éxercices : & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrettement contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le Roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages ; la préférence que les Dames lui donnoient en tout sur le frere du Roi, ses rivalités avec ce Prince au sujet de Madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de Cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considerables en soi, ont cessé de

(6) N... de Beaune de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, Baron de Sauves, Conseiller d'Etat, & premier Secretaire des Commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries : elle se remaria en secondes noces au Marquis de Noirmoûtier. » Un soir, dit l'Historien » Matthieu, que le Duc d'Alençon » étoit auprès d'elle, le Roi de Navarre lui dressa un tour de page, » de sorte qu'en se retirant, il heurta » quelque chose si rudement, qu'il » en eut l'œil tout meurtri. Le lendemain de loin que le Roi de Navarre le rencontra, il s'écria : Eh ! » qu'est cela, mon Dieu ? à l'œil ! à » l'œil ! quel accident ! Le Duc lui répondit brusquement : Ce n'est rien ; » peu de chose vous étonne. L'autre » continuë de le plaindre : le Duc piqué d'ailleurs, s'avance, & feignant de ne penser qu'à rire, lui » dit à l'oreille : quiconque dira que » je l'ai pris où vous pensez, je le ferai mentir. Souvray & Du-Guast » les empêcherent de se battre. « *Tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 409.

me paroître telles, lorſque j'ai ſongé que toutes les vuës du Roi de Navarre avoient été parfaitement juſtifiées par l'évenemenr. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien, que Catherine avoit un deſſein formé d'exterminer le parti Proteſtant, & que dans peu il auroit beſoin de ſes fidelles ſerviteurs. Il m'embraſſa en achevant ces paroles, & me ſouhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre Chef. Je tombai à ſes genoux, & je lui proteſtai en lui baiſant la main, que j'étois prêt de verſer tout mon ſang pour lui. J'allai auſſi ſaluer les Reines; enſuite je pris la poſte, & me rendis à Roſny. 1580.

J'envoyai à Paris Maignan mon Ecuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : L'un étoit un cheval d'Eſpagne noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la feſſe droite : le ſecond étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'inſtinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & ſe jettoit la bouche béante ſur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terraſſé. Comme une partie des Domaines de Monſieur s'étendoit aux environs de Roſny, je trouvai l'occaſion de profiter de l'offre que ce Prince m'avoit faite, dans un reſte de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit : ce qui me produiſit une ſomme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit compoſée de plus de quatre-vingt Gentilshommes, dont quelques-uns me ſuivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une penſion de deux cens livres au plus. Avec ce cortege j'allai joindre Monſieur, qui nous attendoit dans ſon Château de Fere en Tartenois, d'où, après quelques chaſſes de Daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorſque toutes ſes troupes furent aſſemblées.

Le Prince de Parme étoit avec toute ſon armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occaſion à tous les braves de notre armée de ſe ſignaler; & chacun ſouhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, Grand-Maréchal des Logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins ſans avoir fait aucun priſonnier; il ne ſortit perſonne

Alexandre Farneſe, Duc de Parme.

Guillaume de Hautemer de Fervaques.

1581. des Lignes des Aſſiégeans, quoique j'en paſſaſſe aſſez près pour eſſuyer pluſieurs décharges. Le Vicomte de Turenne en ſentit une ſecrette joie, parce que j'avois refuſé l'offre qu'il m'avoit faite de ſe joindre à moi, ſi je voulois attendre juſqu'au lendemain. Il prit cent Gentilshommes d'élite, avec leſquels il s'avança vers Cambrai, ſe flatant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la Compagnie de M. de Roubais, (7) de la Maiſon de Melun, qui ſervoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits priſonniers ; entr'autres, (8) Ventadour & le Vicomte de Turenne lui-même.

Monſieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au Géneral ennemi. Mais celui-cy s'étoit poſté ſi avantageuſement, qu'on n'entreprit pas de le forcer ; & dès la nuit ſuivante il leva le Blocus, & ſe retira vers Valenciennes, ſans perdre un ſoldat, & laiſſant encore derriere lui les paſſages ſi bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monſieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le Gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambreſis refuſa de ſe rendre, & fut emporté d'aſſaut. Monſieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur, qui le fiſſent aimer, défendit ſous de très-grandes peines les violences contre le ſexe, qui ſont les malheureux droits de la guerre ; & craignant que ces ordres ne fuſſent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du ſoldat, que la peſte dont ce Fort étoit infecté ; il donna les Egliſes pour aſyle, & y mit des ſauve-gardes. Une jeune fille fort belle, vint ſe jetter entre mes bras, comme je me promenois dans les ruës, & me tenoit ſerré, en me conjurant de la garantir de quelques ſoldats, qui s'étoient cachés, diſoit-elle, lorſqu'ils m'avoient apperçu. Je la raſſûrai, & m'of-

Charles de Gaure, Sieur d'Inchy.

(7) Robert de Melun, Marquis de Roubais ou Robeck, Géneral de la Cavalerie Eſpagnole. Le deſſein du Vicomte de Turenne, étoit de ſe jetter dans Cambrai. Voyez ſes Mémoires, *p.* 311. *& ſuiv.* Il y marque, qu'il aima mieux ſe rendre priſonnier de M. de Robeck que du Roi d'Eſpagne ; ce qui fit durer ſa priſon deux ans & dix mois, parce que l'Eſpagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du Vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât ſon ſervice.

(8) Anne de Levis, depuis Duc de Ventadour, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limoſin, & Lieutenant Géneral en Languedoc, mort en 1622.

fris de la conduire dans la premiere Eglise. Elle me répondit, qu'elle s'y étoit présentée ; mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration ; & la colere me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille, qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter, qui me paroissoit sans replique ; & je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste. 1581.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je sçus qu'ils appartenoient au Marquis de Roubais mon cousin. Roubais qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du Vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette génerosité. » Pardieu, dit-il, ces » civilités sont belles & bonnes, mais s'il étoit pris, il porte » sa rançon avec lui. « Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une Chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le Prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand Prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce Gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la Citadelle d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au Prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des Gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa reception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul Maître dans le Château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-cy il en vint d'autres, & encore d'autres ; jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces Gardes de Monsieur desarmerent ceux de M. d'Inchy,

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur en Flandre dans plusieurs Historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

1581. & se saisirent du Château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce Gouverneur sur une sincerité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui pour toute réponse le paya d'un rire insultant sur son accent Picard, & le fit sortir du Château, qu'il donna à (10) Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la Ville & du Duché de Château-Thierry. Mais ce Gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir, & chercha la mort, qu'il trouva peu-à-près dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres des Habitans du Pays, qui l'assûroient qu'après la prise de cinq ou six Places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui : C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les Histoires ont parlé de la reception que lui fit la Reine (11) Elizabet, & de l'espece d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage.

1582. D'Angleterre Monsieur repassa en Zélande, flaté de mille agréables esperances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné Duc de Brabant par le Prince d'Orange ; assisté du Prince Dauphin, & de toute la Noblesse du Pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le Prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui du Peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers ; la populace qui crut ne pouvoir accuser

Fort sur l'Escaut.

François de Bourbon, fils du Duc de Montpensier.

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc Evêque de Valence ; il en sera parlé dans la suite.

(11) On sçait que la Reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des Princes de l'Europe se flater de l'esperance de l'épouser ; & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'Hiver de 1581, & repassa en Flandre au Printems de 1582. Voyez le détail de ce Voyage, & celui de toutes les Négociations pour ce mariage, fort au long dans les Mémoires de Nevers, *tom.* 1. *p.* 474. 603.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation ; le coup lui perça la machoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du Prince d'Orange, qui vinrent au

accuser de ce coup que les François, se soûleva, & vouloit faire main basse sur eux: Monsieur ne trouva de sûreté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les Bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le Prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément: Dès ce moment il commença à être sur ses gardes; parce qu'il lut dans le cœur du Prince son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en géneral. 1582.

Pour moi j'en avois déja eu personnellement des preuves, qui jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûterent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa personne, & pour lui plaire je n'épargnois ni soins ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du Vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition; il usa de remises; & enfin prenant son parti un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavalierement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le Prince d'Epinoy (14) mon cousin avoit obtenu sans peine, ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus: j'en fus vivement frappé; & peu de jours après je sçus au juste quelle part ses Officiers Protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chasser de son Conseil d'Avantigny, le dernier des Huguenots à qui il confieroit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol; ce qui appaisa le peuple prêt à faire main-basse sur les François. *Mém. d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les ruës: » Voici » des noces de Paris: Allons tuer ces » massacreurs. « *Matthieu, tom.* 1. *l.* 7. *à la fin.*

(14) Pierre de Melun, Prince d'Epinoy, fils aîné du Marquis de Richebourg.

1583. Dès-lors je ſongeai à quitter ce Prince ingrat ; & en attendant l'occaſion de repaſſer en France, je m'attachai au Prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monſieur. Je me ſouviens que peu de jours avant la trahiſon d'Anvers, étant chez ce Prince avec Sainte-Aldegonde, & un Miniſtre nommé Viliers ; il nous dit, en parlant de Monſieur, & des Catholiques qui le gouvernoient : » Ces gens ont des deſſeins pernicieux, & pour eux » & pour nous, où, à mon avis, ils ne trouveront pas leur » compte. Je vous prie, Monſieur, ajoûta-t'il en ſe tournant » vers moi, de ne vous pas éloigner de mon logis. « Il penſoit juſte : & ſa diligence achevant ce que ſa prévoyance avoit commencé, Monſieur eut la double honte d'une (15) trahiſon manquée. Ayant fait aſſembler ſon armée dans la Plaine, il ſortit d'Anvers un jour du mois de Février, ſous prétexte d'en faire la revuë ; & ordonna à ſes ſoldats de rentrer dans la Ville par les portes qu'il avoit à ſa diſpoſition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces ſoldats ſe jetterent dans Anvers, comme dans une Ville emportée d'aſſaut, en criant, *Tuë, tuë, Ville gagnée, vive la Meſſe* : mais le triomphe fut de courte durée. Le Prince d'Orange qui veilloit ſur toutes les démarches de Monſieur, donna ſi bon ordre par-tout, ou pluſtôt fit ſi bien éxecuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les ſoldats de Monſieur furent repouſſés, taillés en piéces, ou précipités preſque tous : Car la frayeur s'étant miſe parmi eux, ceux qui ne purent ſortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, ſe jetterent du haut des murailles.

Philippe Marnix, Sieur de Sainte-Aldegonde.

J'étois monté à cheval ſur les deux heures après midi, pour aller joindre Monſieur dans la campagne. Je n'étois pas encore ſorti de la Ville, lorſque j'entendis les premiers cris des aggreſſeurs, & que preſqu'auſſitôt après je rencontrai le Prince d'Orange, qui me dit, & à quelques Gentilshommes François de la Religion qui étoient avec moi, de

(15) On tentoit au même temps par ordre de Monſieur la même choſe ſur les principales Villes de Flandre : le projet réüſſit ſur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua ſur Bruges, Oſtende, Nieuport &c. *De Thou, liv.* 77. M. le Duc de Montpenſier & le Maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monſieur de cette entrepriſe. *Matthieu, ibid.*

1583.

nous retirer chez lui. Comme François, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la Ville en ce moment; comme Huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée Françoiſe, ſi elle fût demeurée en poſſeſſion de la Ville. Nous ſuivîmes ſon conſeil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la Ville. Tous les ſoins qu'il ſe donna pour appaiſer les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche ſi inexcuſable, ſont autant de preuves qu'il ne ſe porta qu'à regret, & à ſon corps défendant, à une action qu'aucun François ne deſaprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Proteſtant en Flandre ne ſe raccommodât avec Monſieur : Et pour nous, après avoir ſçu que notre intention étoit de joindre ce Prince, il nous mit tous en état de le faire ſans riſque.

Nous le trouvâmes fort embarraſſé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluſes avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de ſon armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une ſaiſon auſſi rigoureuſe. Monſieur ne laiſſa pas de demeurer encore cinq ou ſix mois en Flandre, depuis cette funeſte entrepriſe; mais ſon armée avoit été ſi conſiderablement diminuée, le reſte étoit ſi délabré, les Villes étoient ſi bien ſur leurs gardes; & pour comble de malheur le Prince de Parme revenoit ſi ſuperieur, que Monſieur fut enfin obligé de repaſſer en France, avec M. le Duc de Montpenſier & le Maréchal de Biron, ne laiſſant de lui dans tous les Pays-Bas que la memoire d'un nom juſtement déteſté. Malheur à tout Prince aſſez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher ſa haine contre ceux dont le ſervice lui devient néceſſaire. Mais diſons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle eſt, tout bien conſideré, ce qui aſſûre de la maniere la plus infaillible, le ſuccès aux grandes entrepriſes. La ſageſſe, l'équité, la bonne diſcipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choſes qui s'engendrent dans l'ordre qu'elles ſont marquées icy; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui ſe parent injuſtement de ce beau nom, n'offre au contraire que témerité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'yvreſſe de leur puiſſance, vaine confiance en leurs talens, préſomption de

1583. leur bonne fortune : tous effets de la flaterie, qui pour l'ordinaire ne ſubjugue ſi impérieuſement perſonne que ces prétendus Héros, qui ſe croient nés pour ſubjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre ſans voir les lieux qui avoient donné naiſſance à mes ancêtres. Je pris un paſſeport du Comte de Barlaymont, & je vins à la Baſſée chez Madame de Maſtin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit desherité, parcequ'il ne croit ni en Dieu, ni en ſes Saints, & qu'il n'adore que le Diable : C'eſt l'idée que le Pere Silveſtre, Cordelier, grand Prédicateur & Directeur de cette Dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Proteſtant, & elle le croyoit ſur ſa parole. Elle me mena voir une Abbaye qu'elle avoit fondée ; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeuls, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de là occaſion de me parler de ma croyance. Si je fus ſurpris de lui entendre débiter les rêveries que le Pere Silveſtre lui avoit mis dans la tête, elle ne le fut pas moins, lorſque pour la détromper je lui récitai le Symbole, & toutes les prieres qui nous ſont communes avec les Catholiques Romains. Les ſentimens de la nature ſe réveillerent dans l'eſprit de cette Dame avec ceux de la raiſon : elle n'avoit manqué à mon égard que par ſa grande ſimplicité. Elle m'embraſſa les larmes aux yeux ; & me promit que non ſeulement elle m'aſſûreroit tous ſes biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du Vicomte de Gand. Elle parloit ſincerement : ſans doute que le Pere Silveſtre trouva des raiſons encore meilleures, pour détourner l'effet de ſes bonnes intentions ; car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis n'arriva.

Claude de Barlaymont, Sieur de Haut-tepenne.

J'avois ſurtout une envie particuliere de voir la Ville de Bethune, Patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y poſſéderent long-temps des biens conſidérables. La trahiſon dont Monſieur avoit uſé avec la Ville d'Anvers, tenoit en ſoupçon toutes les autres Villes des Pays-Bas. On ne me laiſſa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon paſſeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez Madame de Maſtin : ce qui produiſit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enſeigne l'Ecu de la Maiſon de Béthune, lorſ-

que je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque apprehension. C'étoit les Bourgeois de la Ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plustôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un present en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette Ville qu'après l'avoir visitée éxactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les Monumens publics & particuliers, qui conservent à la posterité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette Ville, & celle de sa reconnoissance. 1583.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre après une si longue absence le Roi de Navarre. Ce Prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes avantures, & celles de Monsieur. » Eh bien! me dit-il ensuite, n'est-ce pas là » l'accomplissement de tout ce que je vous dis de ce Prince » à Coutras? Mais le Vicomte de Turenne que je dissuadai » autant qu'il me fut possible de le suivre, y a encore plus » mal fait ses affaires que vous. «

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du Roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau, où il étoit allé voir la Comtesse (16) de Guiche: car il étoit alors dans le fort de sa passion pour cette Dame. La défiance qu'avoit Henry de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette Cour, l'empêcherent d'y ajoûter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincerité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce Prince des offres par Bernardin de

Dans l'Evêché d'Aire, en Gascogne.

(16) Diane Dandoins, Vicomtesse de Louvigny &c. Epouse & ensuite Veuve de Philibert, Comte de Grammont. Il est marqué dans les Observations sur les amours du Grand Alexandre, que cette Dame envoyoit à Henry IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle le faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce Prince offrit de reconnoître pour sien; mais que ce jeune homme répondit, qu'il aimoit mieux être Gentilhomme que bâtard de Roi. *Journal du régne d'Henry III. pag.* 270.

1583. Mandoce, le Chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le Roi d'Eſpagne agit de bonne foi avec le Roi de Navarre; (17) & celui-cy pourroit être du nombre. Quoiqu'il en ſoit, le Roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en ſervit que pour convaincre le Roi & la Reine-Mere de la pureté de ſes intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Eſpagne.

On ne parloit preſque plus au Roi. Ce Prince retiré à Vincennes, étoit inacceſſible à tout autre qu'à ſes Mignons, & aux Miniſtres de ſes plaiſirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la Reine de Navarre; car cette Princeſſe, dont l'humeur ne pouvoit ſympathiſer avec celle du Roi ſon mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la Cour de France. Mais Madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Reine ſa mere, & le Roi ſon frere. J'eus recours à Madame de Sauves, qui me menagea une audience de Catherine. La choſe lui parut de conſéquence; elle en parla au Roi; il y eut un commencement de négociation entamé: J'obtins même de la main de Sa Majeſté une Lettre de créance pour le Roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire ſur les réſolutions d'une Cour, où il ſemble qu'on ne prît jamais le bon parti, qu'on ne s'en repentît auſſitôt. La Reine-Mere jugea à propos de ne ſe ſervir de cette confidence du Roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Eſpagne: Comme ce Prince le reconnut par les reproches, que lui fit faire le Roi d'Eſpagne, d'avoir trahi ſon ſecret.

Une ſuite de ce raccommodement avec l'Eſpagne, fut que le Roi reçut ſi mal Monſieur à ſon retour de Flandre,

(17) Ce qui porte à le croire, c'eſt qu'à cette Lettre du Roi d'Eſpagne, préſentée au Roi de Navarre par le Chevalier Moreau, ou le Commandeur Morrée, comme l'appelle *Davila*, *liv.* 11. fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même Chevalier au Vicomte de Chaux ſur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du Roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue*, *tom.* 5.

(18) Depuis ce temps-là ils vécurent toujours ſéparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faiſoit quelquefois Henry III. au Roi de Navarre ſur ce ſujet, & ſur quelqu'autres dont parle L'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques Lettres du Roi aſſez piquantes: » Le Roi, » dit-il, par toutes ſes Lettres me » fait beaucoup d'honneur: par les » premieres, il m'appelle C... & par » les dernieres, fils de P... «

que ce Prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma Députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : Elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'interêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins ; & je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce Prince Aurilly, qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enyvroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrette qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le distraire : C'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta par sa mort (20) ses projets ambitieux. 1583.

De retour à Paris, je reçus un ordre du Roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la Ligue, dont cet habile Prince avoit d'abord suivi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la Cour, qui en étudiât tous les mouvemens : c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions ; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin ; & m'embrassant plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : » Mon ami, » souvenez-vous de la principale partie d'un grand courage » & d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en » sa parole ; je ne manquerai jamais à celle que je vous ai » donnée. « Je n'eus point besoin de chercher de prétexte,

(19) Monsieur prenoit les titres de Fils de France, par la grace de Dieu, Duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry; Comte de Flandre, de Hollande, de Zelande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan, & Beaufort; Marquis du Saint Empire; Seigneur de Frise & de Malines; Défenseur de la liberté Belgique : Il fut nommé Hercule au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné ; le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompuës. *De Thou, liv.* 78. » Ce fut, » disent les Mémoires de Nevers, » pour avoir couché avec la... qui lui » fit sentir un bouquet empoisonné. « *Ibid. p.* 163. *Busbeq. Epist.* 33. 35.

1583. qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes freres à la Cour y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux Mignons. Le Roi les mettoit déja de ses parties de dévotion; c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés: Je n'en sçus la raison que long-temps après; & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la Cour: je donnois des avis éxacts au Roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce Prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la Cour, à me mêler dans les Compagnies les plus brillantes de la Ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté; dans la fleur & la force de mon âge; on entendra sans étonnement que je payai à l'Amour le tribut ordinaire. Je devins éperduëment amoureux de la fille du Président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux: Et lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette Famille, contre l'amitié d'un pere respectable, & plus encore contre les charmes d'une Maitresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. La-Fond (23) me proposa pour faire diversion de voir Mademoiselle de Courtenay, (24) dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous

(21) Salomon & Philippe de Bethune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le Baron de Rosny, & fut Gouverneur de Mante: le second a formé la branche des Comtes de Selles & de Chârost. En s'attachant au parti & à la personne du Roi, ils avoient tous deux abjuré la Religion Protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la Confession de Sancy.

(23) La Fond étoit son Valet-de-Chambre; il en sera encore parlé.

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, Seigneur de Bontin.

(25) Guy

tous égards. Je la vis, & j'approuvai interieurement ce choix; mais Mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions. 1583.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singulierement Mademoiselle de Saint-Mesmin, & Mademoiselle de Courtenay: ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux Demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma premiere visite: Il n'y a ni menagement ni adresse qui puisse en pareil cas satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en apperçut; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque La-Fond s'approchant de mon oreille: » Tournez à droite, » Monsieur, me dit-il, vous trouverez des biens, une ex- » traction Royale, & bien autant de beauté lorsqu'elle sera » en âge de perfection. « Ces deux mots lâchés à propos rappellerent ma raison, & fixerent mon irrésolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conseil; & que la seule difference pour la beauté entre Mademoiselle de Courtenay & sa Rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir Mademoiselle de Saint-Mesmin: ce qui m'attira de grands reproches; mais je soutins l'assaut; & de ce pas je me rendis à l'appartement de Mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au delà de son prix. Elle me sçût gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorsque j'eus consideré plus attentivement ma nouvelle Maîtresse, & que quelques visites de plus m'eurent fait connoître son caractere. Elle agréa mes soins, & peu de temps après cette avanture je l'épousai (25.)

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me re-

(25) Guy de Bethune fils d'Alpin de Bethune, bisaïeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin.

1584. tint chez moi à Rosny pendant cette année 1584 entiere dans les occupations, les éxercices & les divertissemens de la Campagne: Autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la Cour & celle de la Guerre ont passé en habitude, la Campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement. Mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux, que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les Pays étrangers, où ils étoient à vil prix. Je les envoyois vendre en Gascogne à la Cour du Roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort-grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au Vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie un fort-beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une Lettre du Roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps

(26) La Paix n'ayant été rompuë que l'année suivante, les Mémoires de celle-cy, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du Roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'avanture qui lui arriva avec le Capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce Prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. » Un jour, dit-il, chassant ès Forêts » d'Aillas, il avise à ses talons le Ca» pitaine Michau, bien monté, ayant » une couple de pistolets à canon » bandés & amorcés, le Roi seul, & » mal assisté, comme c'est l'ordinai» re des Chasseurs de s'écarter... Le » Roi le voyant approcher, lui dit, » d'une façon hardie & assûrée: Ca» pitaine Michau, mets pied à terre, » je veux essayer ton cheval, s'il est si » bon que tu dis. Le Capitaine Mi» chau obéït, & met pied à terre. Le » Roi monte sur son cheval, & pre» nant les deux pistolets: Veux-tu, » ce dit-il, tuer quelqu'un? On m'a » dit que tu veux me tuer; mais je te » puis maintenant tuer toi-même, si » je veux: & disant cela, tira les deux » pistolets en l'air, lui commandant » de le suivre. Le Capitaine s'étant » fort excusé, prend congé deux » jours après, & oncques depuis ne » parut.« *Décade d'Henry le Grand*, *l.* 8. Busbeq qui résidoit alors à Paris, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. nous assûre encore dans ses Lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le Roi de Navarre; mais que ce Prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison: Que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; & qu'ayant été pris &

qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs : Que l'Etat & la Religion étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner ; & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce Prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute fûtaie, que je fis à cette intention. 1584.

En effet c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la Ligue (27) : & l'on ne pense point sans fre- 1585.

appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henry III. en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la Ligue, fut une association des Princes, Prélats & Gentilshommes de Picardie, assemblés à Peronne, pour se dispenser d'obéïr à l'Edit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Protestans. Le Manifeste qui y fut dressé, servit comme de modelle à toutes les autres Provinces, & même aux Etats de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année ; & dont les résolutions mirent Henry III. dans la nécessité de se déclarer Chef des Catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au Duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule Religion Catholique dans le Royaume : mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la Couronne, & on y fit entrer le Pape & le Roi d'Espagne. Voyez la Formule de ces associations dans le *Vol. cotté* 8826. *des Mss. de la Bibliot. du Roi*, *p.* 160. La Confédération de la Noblesse de Normandie, avec serment de conserver la Religion en France, & la Couronne dans la Maison de Valois se voit, *V.* 8832. *p.* 5. Tout ce Volume est encore rempli de Mémoires, concernant la Ligue, & les premiers Etats de Blois. Voyez outre cela le Traité de la Ligue avec le Roi d'Espagne, passé au Château de Joinville, & signé des Parties respectives, & plusieurs autres Piéces sur le même sujet, *Vol.* 8866. On trouve aussi ces mêmes Piéces en tout ou en partie, avec des circonstances curieuses sur ce sujet, dans differens Auteurs, tels que *les Mémoires de Nevers*, *tom. I. Les Mémoires de la Ligue*, *tom.* 1. *Les Mémoires d'Etat de Villeroi*, *tom.* 2. *De Thou*, *liv.* 63. & 81. *D'Aub. tom.* 2. *liv.* 3. *chap.* 3. *Matth. tom.* 1. *liv.* 7. & 8. *Le Novennaire de Cayet*, *tom.* 1. *au commencement*, & autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la Ligue soit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naissance dans le Concile de Trente par les soins du Cardinal de Lorraine l'Oncle ; pendant que de son côté le Duc François de Guise en formoit aussi le plan en France : mais que la mort de celui-cy en suspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le Duc de Guise : le Collége du Forteret a passé pour avoir été le berceau de la Ligue. C'étoit, dit-on, un Avocat nommé David, qui en porta les Mémoires à Rome ; & ces Mémoires qu'on lit encore dans le *premier Tome des Mémoires de la Ligue*, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet Avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en revenant, n'agissoit point auprès du Pape de son mouvement, & selon ses propres idées ; ce qui n'a

1585. mir, qu'en moins de quatre ans il fondit ſur le Roi de Navarre dix Armées Royales, lorſque le danger qui menaçoit également les deux Rois, ſe fut tourné contre lui ſeul, par la foibleſſe d'Henry III. qui prit la loi de ſes propres ennemis, & conduiſit lui-même la main qui cherchoit a renverſer ſon autorité.

Henry III. voyant que la Ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, ſe réveilla un peu de la létargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le Duc de Joyeuſe (28), pour l'oppoſer en Normandie au Duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la Ligue s'étoit ſervie à extorquer le fameux Edit de Juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'aller à la Meſſe, ou de ſortir du Royaume dans ſix mois. Joyeuſe qui avoit mes deux freres dans ſon armée, paſſa par Roſny, & m'engagea ſans peine à aller avec lui: En attaquant la Ligue on entroit dans les véritables interêts du Roi de Navarre. Je lui fis la meilleure reception qu'il me fut poſſible: mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin

Claude de Lorraine.

guére de vrai-ſemblance. Pour Henry III. il mérite aſſûrément tous les reproches que lui fait icy le Duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du deſſein des ennemis de l'autorité Royale, lui qui, en rompant l'Edit de Pacification de 1577, dit hautement ces paroles: » J'ai grand peur » qu'en voulant perdre le Prêche, » nous ne hazardions fort la Meſſe. « On aſſûre que tous les ſecrets de la Ligue lui avoient été découverts par un Gentilhomme nommé la Rochette, qui en étoit chargé, & qui ſe laiſſa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler ſans riſque. Enfin il eſt encore certain qu'en 1584 & 85, que le Duc de Guiſe commença à faire lever l'étendard au Parti; il étoit encore ſi foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que ſur quatre mille hommes d'Infanterie, & mille chevaux. Auſſi Beauvais-Nangis (& c'eſt Nangis lui-même qui le dit dans ſes Memoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire ſi le Roi venoit l'attaquer: « Me retirer, lui » répondit le Duc, au plus vîte en » Allemagne, en atrendant une oc» caſion plus favorable. «

(28) Anne Duc de Joyeuſe, l'aîné des ſept fils de Guillaume de Joyeuſe.

(29) Ce Traité eſt celui de Nemours, qui fut le triomphe de la Ligue & la honte d'Henry III. Henry IV. dit au Marquis de la Force, en preſence de Matthieu qui le rapporte, *liv.* 8. qu'au moment qu'il apprit cette indigne foibleſſe d'Henry III. ſa mouſtache blanchit tout-d'un-coup du côté où il tenoit ſon viſage appuyé ſur ſa main. Sixte V. lui-même en parut indigné; & par la même Bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du ſecours aux Huguenots, il excommunia auſſi tous ceux qui entreprendroient contre le Roi & le Royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours, & les démarches de la Ligue, ſoit en France, ſoit à Rome dans le 1. *tom. des Mém. de Nevers, p.* 661. *& ſuiv.*

prit auſſi ſon chemin par Roſny, & alla loger à l'extrémité du Bourg. Chicot (30) qui voulut donner carriere à ſon humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec myſtere que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu priſonnier le *Sourdaut*: autre ſurnom qu'il donnoit au Duc de Joyeuſe. Lavardin ſans ſonger que ſon entrepriſe eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ſes domeſtiques; & vint faire une bravade devant ma maiſon, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées. 1585.

On ne croira pas aiſément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous enſemble, qu'en arrivant à Verneuil le Duc de Joyeuſe reçoit un paquet de la Cour, par lequel on lui fait ſçavoir que le Roi a fait la paix avec la Ligue; & que ſon intention eſt qu'il mene contre le Roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours ſeulement pour le ſoûtenir contre la Ligue (31). Joyeuſe me l'apprit, en me diſant: » Hé bien, M. le Baron de Roſny,

(30) » Chicot étoit un Gaſcon, » brave, riche, & bouffon: il bleſſa » à la cuiſſe Henry de Lorraine, » Comte de Chaligny, (pendant le » Siége de Rouen) & l'ayant fait » priſonnier, le preſenta au Roi » Henry IV. en lui diſant: tien, » voilà ce que je te donne. Le Comte fâché de ſe voir pris par un fou, » lui donna du pommeau de ſon épée » ſur la tête, & il mourut du coup. » Il diſoit au Roi tout ce qu'il vouloit, » ſans que Sa Majeſté le trouvât mauvais. Quand le Duc de Parme vint » en France, Chicot dit au Roi devant » tout le monde: Monſieur mon ami, » je vois bien que tout ce que tu fais, » ne te ſervira de rien, ſi tu ne te fais, » ou contrefais Catholique. Une autrefois: De moi je tiens tout aſſûré » que tu donnerois en un beſoin les » Papiſtes & Huguenots aux protonotaires de Lucifer, & que tu fuſſes » paiſible Roi de France; auſſi-bien » dit-on que vous autres Rois, n'avez de Religion qu'en apparence. » Je ne m'ébahis pas, dit-il encore à Sa » Majeſté, s'il y a tant de gens qui » abbayent après être Rois; le métier » en eſt bon: car en travaillant une » heure de jour, il y a moyen de vivre le reſte de la ſemaine, & ſe paſſer de ſes voiſins: mais pour Dieu, » Monſieur mon ami, gardez-vous de » tomber entre les mains des Ligueurs; » car vous pourriez tomber entre celles de tel, qui vous pendroit comme une andouille, & puis feroit » écrire ſur votre potence: à l'Ecu » de France & de Navarre, céans » bon logis, pour y reſter.« *Mém. pour l'Hiſt. de France*, tom. 2. p. 72.

(31) Les Ligueurs aſſemblés à Chaalons y obligerent le Roi, qui s'en excuſa ſecrettement au Roi de Navarre ſur la néceſſité. Ce Prince & la Reine ſa mere ſe laiſſerent effrayer mal à propos par les menaces de la Ligue, dont on leur éxagera les forces, quoi qu'il fût très-facile de la détruire dans ces commencemens. On manqua encore dans le Conſeil l'occaſion de réünir les Pays-Bas à la Couronne, en renvoyant ſans réponſe les Députés de ces Provinces, qui étoient venus offrir au Roi

1585. » c'eſt à ce coup que j'aurai vos beaux chevaux à bon marché ; car la guerre eſt déclarée contre ceux de la Religion : Mais je m'aſſûre que vous ne ſerez pas ſi ſot que d'aller trouver le Roi de Navarre, & vous embarquer dans un parti qui ſera infailliblement ruiné, & vous feroit perdre votre belle terre de Roſny. « Le Duc de Joyeuſe auroit pu parler encore long-temps ſans que je l'euſſe interrompu. Je connoiſſois aſſez la Cour, pour que rien dût me ſurprendre de ſa part. Mais je penſois avec étonnement, par combien de traverſes la fortune ſe plaiſoit à faire paſſer le Roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui deſtinoit : car j'en étois toujours intérieurement perſuadé ; & les prédictions de La-Broſſe ne me ſortoient point de l'eſprit. Auſſi toute ma réponſe à Joyeuſe ne roula que là deſſus ; & après cela je le quittai bruſquement. L'écart dut lui paroître un peu fort ; & j'ai ſçu qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui : » Voilà un maître fou ! mais il pourroit bien s'abuſer avec ſon Sorcier. «

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles meſures conformes au changement ſubit qui venoit d'arriver, & je paſſai promptement en Guyenne, où étoit le Roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à ſe préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il ſe tenoit de fréquentes Conférences entre les Proteſtans, ſur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur eſt que dans une occaſion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas aſſez leur véritable intérêt, pour ſe tenir du moins parfaitement unis, & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vuës. Une partie des principaux Chefs ſongeoient dès ce temps-là, pluſtôt à leur aggrandiſſement particulier qu'à celui du Roi ; ſans faire réflexion que leur fortune tenoit ſi bien à la ſienne, qu'il étoit impoſſible qu'ils réüſſiſſent, s'il échouoit. Chacun ſe bâtiſſoit à lui-même ſa fortune hors du plan géneral. Dans une Conférence plus particuliere qui fut tenuë à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un Miniſtre

Dans l'Evêché de Caſtres.

cette Souveraineté, s'il vouloit faire marcher ſes Troupes de ce côté-là ; & qui paroiſſoient ſouhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De-Thou, liv.* 81.

Docteur, envoyé de l'Electeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette desunion des esprits. Le Vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau systême (32) de Gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné Messieurs de Constans, d'Aubigné, de Saint Germain-Beaupré, de Saint Germain-de-Clan, de Brezolles, & autres. Ils vouloient faire de la France Calviniste une espece d'Etat Républicain, sous la protection de l'Electeur Palatin. qui tiendroit en son nom cinq ou six Lieutenans dans les différentes Provinces. 1585.

En éxaminant ce Projet, on conviendra aisément que le Roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces Messieurs; puisque par ce plan on confondoit tous les Princes du Sang avec les Officiers du Parti Religionnaire, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples Lieutenans d'un petit Prince Etranger. Ce n'est pas là la seule fois que le Roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son Conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs en apparence les plus zèlés, parmi ses amis mêmes & ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la societé, à la parenté, que par leurs esperances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétenduë République? eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soûmises à un Protecteur trop foible pour se faire obéïr. On apperçoit d'abord quel est leur objet: Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de Souverains; & ils ne voyoient pas que par là ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discretion de la Ligue

(32) L'Historien qui nous a donné la vie du Duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce Seigneur Calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de Chef des Calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place: Voilà tout ce qu'on peut dire, en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces Memoires, lorsqu'il parle du Duc de Boüillon.

1585. & de l'Eſpagne, qui les auroient détruits facilement, en les attaquant ſéparément.

Ces menées des principaux Officiers du Parti Réformé avec l'Etranger, qui ſe faiſoient d'une maniere aſſez cachée, n'empêcherent pas heureuſement que le meilleur parti ne prévalût dans les Aſſemblées. Le Duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger preſent tout le monde ſe tînt uni, & ſe mît efficacement ſur la défenſive. J'inſiſtai dans tous les Conſeils ſur la neceſſité de reconnoître l'autorité d'un Chef unique, & de ne pas diſſiper le pouvoir à force de le partager. Au ſortir de l'un de ces Conſeils, le Roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : » M. le Baron de » Roſny, ce n'eſt pas tout que de bien dire ; il faut encore » mieux faire. N'êtes-vous pas réſolu que nous mourions » enſemble ? Il n'eſt plus temps d'être bon menager : il faut » que tous les gens d'honneur, & ceux qui ont de la con- » ſcience, emploient la moitié de leurs biens pour ſauver l'au- » tre ; je m'aſſûre que vous ſerez des premiers à m'aſſiſter : » Auſſi je vous promets que ſi j'ai jamais bonne fortune, vous » y participerez. Non, non, Sire, lui répondis-je, je ne veux » point que nous mourions enſemble, mais que nous vivions, » & que nous caſſions la tête à tous nos ennemis : mon bon » menage n'y nuira pas. J'ai encore pour cent mille francs » de bois à vendre, que j'employerai à cela ; vous m'en don- » nerez un jour davantage, lorſque vous ſerez bien riche. Cela » arrivera ; j'ai eu un Précepteur qui avoit le diable au corps, » qui me l'a prédit. Le Roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette ſaillie. » Or bien, mon bon ami, me dit-il, » en m'embraſſant étroitement, retournez-vous-en chez » vous ; faites diligence, & me venez retrouver au pluſtôt » avec le plus de vos amis que vous pourrez ; & n'oubliez » pas vos bois de haute fûtaie. « Il me communiqua enſuite le deſſein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire : c'étoit en effet le ſeul moyen de réüſſir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le Prince de Condé par ſa précipitation n'y mît plus d'obſtacle que les Catholi-

ques.

(33) C'eſt Henry, Maréchal de Danville, devenu Duc de Montmorency.

(34) Philippe

ques. La ſuite fera voir s'il penſoit juſte. Il me promit de m'inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit, & me congedia après mille temoignages d'affection que je n'oublierai jamais. 1585.

J'arrivai à Bergerac preſqu'au même moment qu'y arrivoient auſſi le Cardinal de Lenoncourt, (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la Cour vers le Roi de Navarre, pour lui faire une derniere repréſentation ſur la neceſſité de ſe ſoûmettre aux volontés du Roi, & de changer de Religion (35.) Poigny vint me trouver le lendemain; & en m'expoſant le ſujet de ſa commiſſion, il me demanda ce que je penſois ſur le but de ſon voyage. Je l'aſſûrai qu'il prenoit une peine inutile; & qu'il falloit autre choſe que des paroles auprès du Roi de Navarre, dans une occaſion où la Religion, l'Etat & l'autorité Royale étoient en ſi grand danger. Il hauſſa les épaules, ſoupira de ma réponſe, & au lieu de repliquer: » Je crois, me dit-il, qu'une Meſſe eſt de » difficile conquête en cette Ville. « Je l'y conduiſis moi-même avec les autres Députés; tâchant à leur perſuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une

(34) Philippe de Lenoncourt, Cardinal & Archevêque de Rheims. Nicolas Brulart, Marquis de Sillery, depuis Chancelier. Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny.

(35) On lit dans les Memoires de la Vie de J. A. De-Thou, *liv.* 3. une converſation de Michel de Montagne avec ce Préſident, qu'on ne ſera pas fâché de voir ici. » Comme ils » s'entretenoient, dit l'Auteur, des » cauſes des troubles, Montagne lui » dit (à ce Préſident) qu'il avoit ſer- » vi de médiateur entre le Roi de » Navarre & le Duc de Guiſe, lorſ- » que ces deux Princes étoient à la » Cour: Que ce dernier avoit fait tou- » tes les avances par ſes ſoins, ſes ſer- » vices, & par ſes aſſiduités, pour » gagner l'amitié du Roi de Navar- » re: mais qu'ayant reconnu qu'il le » jouoit, & qu'après toutes ſes dé- » marches, n'ayant trouvé en lui » qu'un ennemi implacable, il avoit » eu recours à la guerre, comme à la » derniere reſſource, qui pût défen- » dre l'honneur de ſa Maiſon: Que » l'aigreur de ces deux eſprits étoit » le principe d'une guerre, qu'on » voyoit aujourd'hui ſi allumée: Que » la mort ſeule de l'un ou de l'autre » pouvoit la faire finir: Que le Duc, » ni ceux de ſa Maiſon ne ſe croi- » roient jamais en ſûreté, tant que le » Roi de Navarre vivroit: Que ce- » lui-cy de ſon côté étoit perſuadé, » qu'il ne pourroit faire valoir ſon » droit à la ſucceſſion à la Couronne » pendant la vie du Duc. Pour la Reli- » gion, ajoûta-t'il, dont tous les deux » font parade, c'eſt un beau prétexte » pour ſe faire ſuivre par ceux de ſon » Parti: mais la Religion ne les tou- » che ni l'un ni l'autre; la crainte d'ê- » tre abandonné des Proteſtans em- » pêche ſeule le Roi de Navarre de » rentrer dans la Religion de ſes Pe- » res; & le Duc ne s'éloigneroit point » de la Confeſſion d'Auſbourg, que » ſon Oncle Charles Cardinal de » Lorraine lui a fait goûter, s'il pou- » voit la ſuivre ſans préjudicier à ſes » intérêts: Que c'étoient-là les ſenti- » mens qu'il avoit reconnu dans ces » Princes, lorſqu'il ſe mêloit de leurs » affaires. «

1585. Ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-cy n'étoient pas les veritables ennemis du Roi.

Il arriva de cette Députation ce que j'avois prédit aux Députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le Roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la Ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du Roi; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gemir des malheurs, que la foiblesse du Roi attiroit sur le Royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai; & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet, (36.) de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de La-Rocheguion, des-Arpentis, & quelques autres: Ils me donnerent assûrance, que si une fois le Roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bien-tôt marcher à sa suite un nombre considerable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au Roi.

Charles de Cossé, Comte de Brissac.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac qui étoit Gouverneur du Château de cette Ville, y avoit mis en son absence un Lieutenant, nommé le Capitaine Grec, avec vingt soldats, sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la Religion, se laisserent gagner par le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le Château, qui emportoit la reddition de la Ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henry III. s'unissoit avec le Roi de Navarre contre la Ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier, conduit par Du-Hallot (38), qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-

(36) Nicolas d'Angennes, Marquis de Rambouillet. Louis de Rohan, fait Duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont, Maréchal de France. N..... de Silly, Comte de la Rocheguion. Louis du Bois, Seigneur des-Arpentis, Maître de la Garderobe du Roi, Gouverneur de Touraine.

(37) Il est parlé dans M. *De-Thou, liv.* 82. de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henry III.

(38) Michel Bourrouge Du-Hallot. Louis Bouchereau de Rochemonte. Leon de Fresne.

temps en cette ſituation, les deux ſoldats, preſſés par le Prince de Condé, ſurprirent le Capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ſes ſoldats : après quoi ils ſe ſaiſirent du Château ; ſans que Du-Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la Cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en repréſentant que c'étoit par ordre du Roi que les deux ſoldats avoient agi ; & il demeura dans ſon erreur juſqu'à ce que s'étant preſenté pour entrer dans le Château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Freſne ; ſa mépriſe lui fit perdre (39) la vie ſur une roue. Juſques-là tout alloit bien pour le parti du Roi de Navarre & du Prince de Condé ; mais ils eurent auſſi leurs revers. Rochemorte s'étant laiſſé attirer au delà du pont par les Catholiques qui tenoient le Château inveſti, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à ſurprendre la Place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne ſongent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes, qui lui échapent. Il tombe dans le foſſé, où un Cerf qu'on y nourriſſoit acheve de le mettre en pieces. Il ne reſtoit plus que Freſne. Deux jours après, comme il étoit endormi ſur le parapet du mur, où il ſe croyoit fort en ſûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté de la Riviere, c'eſt-à-dire, de plus de cinq cens pas, le renverſe mort : Après quoi les Catholiques chaſſent le reſte des Huguenots de la Ville & du Château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne ſeroit point arrivé, ſi le Roi de Navarre avoit conduit ſeul l'entrepriſe ; parce qu'il n'auroit fait agir les deux Conjurés, que lorſqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute ſon armée. 1585.

Cette entrepriſe ſi mal concertée produiſit plus d'un mal. Le Prince de Condé étant occupé à aſſiéger Brouage, lorſqu'on lui vint annoncer que ſon parti avoit ſurpris Angers, il ne balança pas à quitter le ſiege, pour venir ſeconder ſes Créatures ; & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cauſe de plus, que toutes les troupes Catholiques, qui étoient encore diſperſées & dans l'inaction, ſe raſſemblerent aux environs d'Angers : Ce qui acheva d'ôter tous

(39) Le Roi craignoit ſi fort la Ligue, qu'il déſavoua hautement l'entrepriſe de Du-Hallot.

1585. les moyens de s'en ressaisir, précipita les actions de la Campagne, & mit le Prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échapa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les menageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de Royalistes; je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le Roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture presente; & que si je n'avois reçu aucunes Nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six Gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Dans le Perche. Dans le pays Chartrain.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre; parceque quoique tout fût plein de soldats Catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du Duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotain, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissemens; & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41), je fis passer Boisbreuil, l'un des Gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie: il répondit juste; & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la Ville, afin de venir loger dans le Fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en assûrions, nous envoya dire fort obligeamment qu'il nous conseilloit de rentrer dans la Ville; parce-

(40) Isaac Vaudré, Sieur de Mouy. N... de Pas de Feuquieres.

(41) Jacques de Mailly de Benehart, Gouverneur de Vendôme.

que l'armée de M. le Prince, qui avoit été repouſſée de devant Angers, étant diſperſée par toute la campagne, & faiſant des courſes juſqu'aux portes de la Ville, cela rendoit le ſéjour du Fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous repreſentoit comme un malheur : Mais il falloit bien ſe donner de garde d'en rien temoigner. Le prétendu Maître de l'équipage feignant d'ajoûter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la Ville: Ce fut à moi, qui faiſois le domeſtique, à y mettre ſous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte cauſé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, ſervit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres, mais après que nos chevaux ſe furent repus & délaſſés: La nuit étant à demi-paſſée, nous remontâmes à cheval ; mais au lieu de rentrer dans la Ville, nous enfilâmes une ruë détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du Prince de Condé. 1585.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit ſi bien réüſſi juſque-là, pouvoit cauſer notre perte, par l'impoſſibilité de connoître aſſez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions : il y alloit de la vie pour une pareille mépriſe. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec aſſez d'inquietude ; & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponſe ordinaire. En effet, la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la Compagnie des Chevaux-Legers de Falandre. Au *Qui vive*, nous répondîmes, *Vive le Roi* ; & Falandre qui n'examina pas la choſe plus à fond, nous conſeilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du Prince de Condé, qu'il nous aſſûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, ſi nous ne le croyions pas, tirer de plus grandes lumieres de deux ou trois Compagnies d'Argoulets (42) qui venoient, diſoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder ſon embar-

(42) Ainſi appellés des Arcs, dont ils furent d'abord armés ; ils ſervoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les Dragons. Lorſque les Arquebuſes furent devenuës en uſage, on les appella, Arquebuſiers à cheval ; & ce dernier nom eſt employé plus communément dans ces Memoires.

1585. raſſante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raiſons pour ne pas ſuivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos meſures ſur la réponſe que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'apprehendions pas moins cette autre rencontre; mais nous nous y diſposâmes, comptant ſur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguiſement. Nous ne manquâmes pas au *Qui vive* que nous fit la premiere Compagnie qui ſe preſenta, de répondre avec beaucoup d'aſſûrance, *Vive le Roi*; perſuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royaliſtes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort-mal d'avoir raiſonné ſi juſte. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du Prince de Condé, s'étoient écartés du chemin, & s'étoient jettés dans les bois; au lieu d'eux, c'étoient quatre Compagnies du Prince à qui nous avions affaire: Ce que nous comprîmes ſans peine, voyant que toute la troupe fondoit ſur nous, en nous couchant en jouë, & nous crioit de nous rendre. Je diſtinguai fort-bien en ce moment trois Capitaines de ma connoiſſance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre ſituation de me faire reconnoître; mais je fis réflexion que dans ces ſortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, ſont ordinairement pris pour un refus de ſe rendre, & ſuivis d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces Officiers, je fis la demonſtration d'un homme qui ſe rend priſonnier: Je deſcendis, laiſſai prendre mes chevaux, & marchai à la ſuite, jusqu'à ce que je fuſſe proche de Meſſieurs de Clermont & de Saint-Gelais, que je ſurpris fort en les embraſſant. Ils me firent rendre mon équipage, & juſqu'aux malles où étoit mon or.

George de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Galerande.

Le Prince de Condé ſuivoit de près ces quatre Compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entrepriſe hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir ſoupé très-frugalement dans des écuelles de bois: Et lorſque le moment de nous ſéparer fut arrivé, ce Prince qui étoit ſi mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée Royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le rece-

voir dans ma troupe comme un ſimple Gentilhomme. Il étoit trop connu ; ç'eût été le perdre, & me perdre avec lui : je le priai de m'en diſpenſer. Je fis le même compliment au Duc de La-Trimouille ; & je ne me chargeai que de Meſſieurs de Fors, Du-Pleſſis, de Verac & d'Oradour. Le Prince de Condé reſta extrêmement embarraſſé ; & trouvant encore plus de riſque à demeurer au milieu de ſes douze cens chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus conſiderable n'étoit que de vingt Cavaliers ; leur fit prendre de petites routes détournées ; & marchant lui-même par de ſemblables chemins, il échapa lui douzieme à la pourſuite de ſes ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

1585.

Claude, Duc de La-Trimouille.

Le mien ne fut guére moins grand. Aux ruſes dont je m'étois ſervi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes mouſtaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguiſoit pas ſi bien, que je n'entendiſſe dire à mes côtés par tout où je paſſois, que je reſſemblois parfaitement à mon frere le Huguenot. Pour éluder les queſtions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zèlé Ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Proteſtans par le Duc de Joyeuſe. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de paſſer la Loire : J'en ſerois venu difficilement à bout ſans M. des-Arpentis, qui me rendit en cette occaſion un vrai ſervice d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre : Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de Bon-chretien ; & je reçus tant d'autres bons traitemens de ſa part, que quoique connu dans cet endroit, je cedai à la priere qu'il me fit d'y ſéjourner trois jours : Nous en avions beſoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (43), m'a privé des occaſions de montrer ma gratitude à un homme, dont tous les ſentimens ſe portoient au bien de l'Etat.

En Touraine.

A la faveur de mon nouveau déguiſement, je traverſai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai à Ville-fagnan un Ré-

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

1585. giment Suisse, qui se rendoit à l'armée du Maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre : les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins ; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la Riviere à Saint-Marsaud. Il s'avança avec sa Compagnie jusque sur le bord de la riviere : heureusement j'étois déja sur l'autre bord ; & ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton je descendis à mon ordinaire dans le Fauxbourg, & aussi-tôt, je ne sçais par quel pressentiment, je rentrai dans la Ville. J'appris le lendemain, que pendant la nuit on avoit fait sauter avec un petard la porte de l'écurie, où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : » Monsieur, » je ne veux point m'informer qui vous êtes ; mais si vous » êtes Huguenot, & que vous partiez d'ici, vous êtes per» du : il y a une embuscade à cinq mille pas d'ici de cin» quante Cavaliers bien armés, qui à mon avis vous atten» dent. « Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point Huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon Auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis desseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en paysan Perigordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon ; & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

Il rencontra ces cinquante Cavaliers, à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Magdelaine de Melet de Fayoles, Sieur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la Ligue.

(45) Voyez

de la Ville, que mon départ étoit differé au lendemain. Il les ſuivit juſqu'à un Bourg à deux lieuës de là, où ils ſe retirerent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la réſolution de ſe rendre le lendemain au même endroit; & il revint auſſi-tôt ſur ſes pas me faire ſon rapport. Je pris ce moment pour partir : j'arrivai après quelques autres petites avantures ſemblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac; où étoit le Roi de Navarre. Ce Prince avec qui rien de tout ce qu'on faiſoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embraſſé; & ſe montra ſenſible à tous les riſques que mon attachement pour lui m'avoit fait eſſuyer. Il voulut ſçavoir juſqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du Prince de Condé, & le pas gliſſant où je l'avois laiſſé. 1586.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce Prince ſe trouvoit alors; ſans troupes, ſans argent, ſans ſecours, il voyoit marcher contre lui trois puiſſantes Armées. Celles du Duc de Maïenne & de Joyeuſe s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du Maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce Prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute ſa Cour. Nous marchâmes du côté de Caſtillon & de Montſegur, que Matignon faiſoit mine de vouloir aſſieger. Il ſe rabattit tout d'un coup ſur Caſtets: ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Fevrier, nous y arrivâmes aſſez à temps pour faire lever ce Siege.

Villes de Gaſcogne, dans l'Evêché d'Aire.

Mais lorſqu'on apprit que l'Armée du Duc de Maïenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir reſiſter à l'effort de deux Armées ſi ſuperieures; & l'épouvante fut extrême. On ne ſçavoit de quel côté ſe tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le Prince ſe retirât dans le fond du Languedoc: l'autre, plus loin encore: un troiſieme vouloit qu'il paſſât en Angleterre, d'où après s'être aſſûré d'un puiſſant ſecours, il iroit ſe mettre à la tête de celui qu'on lui faiſoit eſperer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le Prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un ſentiment, qui alloit

1586. mettre en France le parti Proteſtant ſans remede, étoit prêt de prévaloir ; & le Roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je repreſentai : Que l'extremité n'étoit pas aſſez preſſante, pour laiſſer les choſes ainſi à l'abandon : Qu'il ſeroit aſſez temps d'en venir là, lorſqu'on auroit encore eſſayé de faire tête par-tout : Ce qui ne me paroiſſoit pas abſolument impoſſible, en laiſſant par exemple le Vicomte de Turenne ſur la défenſive en Guyenne avec un petit corps de Troupes, tel qu'on pourroit le raſſembler ; tandis que le Duc de Montmorency faiſant la même choſe en Languedoc, & Lesdiguieres en Dauphiné, le Roi ſe reſerveroit La-Rochelle & les environs à conſerver ; juſqu'à ce que les Troupes Etrangeres, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, euſſent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le Roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le ſuivroit : » Mais, ajoûta-t'il, le Duc de Maïenne n'eſt pas ſi mauvais » garçon, qu'il ne me permette de me promener encore » quelque temps dans la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers La-Rochelle ; & fit en Bearn un voyage, que la conjoncture preſente rendoit indiſpenſable.

Il n'y fut que huit jours ; & pendant cet intervalle les deux Armées Catholiques s'étant jointes, & ayant ſaiſi tous les paſſages par leſquels on croyoit que le Roi de Navarre pouvoit ſe rendre en Poitou, il ſe vit ſur le point de ne pouvoir ſortir de Nerac. Dans cette fâcheuſe conjoncture, ce Prince réſolut de tout tenter pour s'aſſûrer un paſſage (45). Il partit de Nerac ſuivi de deux cens Chevaux, avec leſquels il marcha vers Caſtel-Geloux : mais au lieu d'aller juſques-là, il ſépara toute ſa troupe à moitié chemin ; ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt ſeulement, avec pareil nombre de ſes Gardes ; marqua à tout le reſte Sainte-Foi pour rendez-vous : puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoiſſoit pour y avoir été ſouvent à la chaſſe, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous paſſâmes la riviere après ſoleil couché, & mar-

Ville de la Principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, ſur la Dordogne.

Autre Ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce paſſage du Roi de Navarre, & toutes les expeditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné, tom.* 3. *Matthieu, tom.* 1. *liv.* 18. *Cayet, liv.* 1. & autres Hiſtoriens.

châmes toute la nuit au travers des Quartiers ennemis, & jusque sur les fossés de Marmande: Après quoi faisant encore un détour par La-Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi; où se rendirent aussi par differens endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le Duc de Maïenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses esperances, alla décharger sa colere sur Montignac-le-Comte, où le Capitaine Roux & le Sergent More firent une si belle défense contre toute cette Armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre, qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

1586.

Ville de Perigord, sur la Vezere.

Ce Géneral trouva moins de resistance dans S. Bazile. Le Gouverneur de cette petite Place étoit Despueilles, de la Maison de Courtenay, & réputé très-brave homme: ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le Roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois; enfin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la Place étoit par elle-même fort-mauvaise; sans remparts; n'ayant que des maisons de bouë, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps: Mais la peur saisit Despueilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis, qui traiterent la Ville comme ils jugerent à propos. Le Roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort-confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la verité, toute sa colere se tourna contre Despueilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche Gouverneur s'étant presenté devant lui pour se disculper, avança fort-imprudemment, que quand le Prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le Roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Lisez Sainte-Bazeille, Ville du Bazadois, sur la Dordogne.

Le Roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extremité, & après avoir disputé le terrein pied à pied: En se retirant, il jetta ce qui lui restoit de monde dans

1586. Monſegur, Caſtillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore ſix mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque évenement fâcheux du côté de La-Rochelle, il laiſſa le Vicomte de Turenne avec quelques Troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette Ville par Pons & Saint-Jean d'Angely.

Sur la Dordogne.

Floreſtan de Béthune.

Villes de la Saintonge.

Il y avoit des momens où Henry III. indigné du perſonnage honteux que la Ligue lui faiſoit jouer, auroit fort ſouhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46): Mais il eût voulu le faire ſans rien riſquer; & rejettoit toujours par ce motif la penſée qui lui vint pluſieurs fois d'appeller le Roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les Députés des quatre Cantons Suiſſes Catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du ſecours qu'on avoit demandé quelque temps auparavant à cette Republique, le Roi qui ſe trouva dans un moment de dépit contre la Ligue, jugea à propos d'y faire ſervir ces Suiſſes; leſquels avec les Troupes dont il pouvoit particulierement diſpoſer, & celles qui dépendoient du Roi de Navarre, auroient fait un Corps capable de mettre la Ligue à la raiſon. Il écrivit au Roi de Navarre, pour lui faire ſçavoir ſes nouveaux deſſeins; & lui demanda un homme de confiance, avec lequel il pût conferer ſur toute cette affaire, & en particulier ſur l'emploi qu'on feroit de ces Suiſſes. Un paſſe-port en blanc étoit joint à la Lettre; le Roi le remplit de mon nom, & me fit partir ſans differer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la Cour; & j'allai deſcendre chez Villeroi, avec lequel je dînai, & paſſai le reſte de la journée. Le lendemain il me preſenta au Roi. Je me ſouviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce Prince dans ſon cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape ſur les épaules, une petite toque ſur la tête, un pannier plein de petits chiens pendu à ſon cou par un large ruban; & il ſe tenoit ſi immobile, qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laiſſer évaporer toute ſa bile contre la Ligue, dont il me fit juger à ſon emportement qu'il avoit reçu

(46) C'eſt dans ces momens qu'il diſoit, comme le rapporte L'Etoile: *De inimicis meis vindicabo inimicos meos;* voulant parler des Ligueurs & des Huguenots.

quelque nouvel affront ; & traita de ſon union avec le Roi de Navarre, comme d'une choſe dont il ſentoit toute l'utilité : Mais un reſte de crainte lui faiſoit toujours ajoûter, qu'il la regardoit comme impoſſible, tant que le Roi de Navarre perſiſteroit à ne vouloir point changer de Religion. Je pris la parole, & je répondis au Roi : Qu'inutilement on propoſeroit cet expedient au Roi de Navarre ; parcequ'en le ſuivant il agiroit contre ſa conſcience : mais que quand il ſeroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que Sa Majeſté en eſperoit ; parceque le mobile qui remuoit la Ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la Religion : Qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée le Roi de Navarre perdroit tous les ſecours qu'il pouvoit eſperer des Réformés, ſans que pour cela il détachât un ſeul homme de la Ligue : Qu'au contraire tant de foibleſſe ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le Roi repliqua ; & je perſiſtai toujours à ſoûtenir que le Roi de Navarre, en embraſſant le moyen propoſé, ne lui apporteroit que ſa ſeule perſonne : au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & ſans éxiger le ſacrifice de ſa Religion, on fortifioit le parti du Roi d'un Corps puiſſant dans l'Etat. Je parlai dans les mêmes termes à la Reine-Mere ; & je ſentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raiſons, mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un Prince de la Religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne deſeſperai pas de les amener juſqu'à frapper ce grand coup ; & par la maniere non ſeulement gracieuſe, mais encore franche & ouverte, dont Leurs Majeſtés agirent avec moi, j'eus lieu de me flater d'y réüſſir. 1586.

Je les laiſſai dans ces bonnes diſpoſitions, pour aller conferer à Paris avec les Députés Suiſſes. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de dépenſe en bonne chere, & ſur-tout en vin : Moyennant quoi ils promirent ſans reſtriction un ſecours de vingt mille Suiſſes, dont quatre mille ſeulement reſteroient en Dauphiné, & les ſeize autres mille ſeroient employés pour le ſervice & au gré des deux Rois. Le Roi me confirma encore par MM. de Lenoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de ſentiment, & qu'il deſiroit paſ-

1586. ſionnément l'union. Le Roi de Navarre ne la ſouhaitoit pas moins fortement. Dans les Dépêches que je recevois de lui preſque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réüſſir, & même à ſacrifier pour cela quelque choſe de ſon interêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au Roi de mon voyage, je mis ſur le tapis la queſtion de l'emploi qu'on devoit faire des ſeize mille Suiſſes, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le Roi demanda qu'il pût les faire paſſer dans les environs de Paris, & même s'en ſervir s'il en avoit beſoin contre la Ligue. Je ſentis l'inconvenient qui pouvoit naître de cet arrangement ; & je ne me relâchai ſur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du Roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour ſi peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt ſi cet article étoit auſſi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaiſe complaiſance.

Le Traité ayant été fait entre les deux Rois ſous les conditions qu'on vient de voir, je ne ſongeai plus qu'à quitter la Cour. Je laiſſai ſeulement Marſilliere à Paris, ſous ombre de pourſuivre la négociation entamée : mais il ne m'avoit ſuivi que pour paſſer en Allemagne à la premiere occaſion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry ; afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Proteſtans de ces Pays avoient promis au Roi de Navarre. Marſilliere éxecuta heureuſement ce deſſein : Pour moi, après avoir demeuré huit jours ſeulement à Roſny avec mon épouſe, je rejoignis le Roi de Navarre, très-ſatisfait du ſuccès de ma commiſſion.

Claude-Antoine de Vienne, Sieur de Clairvant.

Ce Prince ne put ſe réſoudre à demeurer reſſerré & inutile dans La-Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochelois douze cens Fantaſſins, deux cens Chevaux & trois Canons, qu'il donna au Duc de La-Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit ſouffrir entre les mains des Ennemis. Je ſuivis le Duc de La-Trimouille, avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-Du-Lys & quelques autres Officiers ; & on me remit le ſoin de l'Artillerie. Nous ſaisîmes d'emblée le Bourg qui eſt ſans fortifications, & nous attaquâmes auſſi-tôt le Château. Les murs en étoient aſſez bons, mais ſans nuls ouvrages exterieurs. Maroniere qui en étoit

Ville du Bas-Poitou.

Gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit ſur un prompt ſecours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener: ce qui nous détermina à preſſer vivement la Place. Le trajet de Talmont à La-Rochelle par mer n'eſt que de ſix heures de chemin: Je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une aſſez grande proviſion, & pour avertir le Roi de Navarre que nous réüſſirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce Prince leva promptement aux environs de La-Rochelle deux mille hommes, qu'il mit ſur trois Vaiſſeaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr: Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois Vaiſſeaux y mouillerent l'un après l'autre; & les Aſſiegés apprenant que le Roi de Navarre conduiſoit l'attaque en perſonne, ſe rendirent entre ſes mains.

1586.

Jean de Sourches, Sieur de Malicorne.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de ſecours au Gouverneur de Talmont. Le Roi de Navarre ſe voyant délivré de cette crainte, mena ſes troupes attaquer Chizay. Fayolle qui y commandoit, ſe défendit parfaitement; & ne laiſſa pas inutile une Coulevrine, qui étoit la ſeule Piece d'Artillerie qu'il eût dans ſa Place: Il ne ſe rendit qu'après qu'il ſe vit manquer de tout. Je remarque comme une choſe ſinguliere, que Madame ayant envoyé ſon Maître d'Hôtel porter un Billet au Roi ſon frere; un boulet de cette Coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & reſſortit par le poitrail, ſans renverſer le cheval, qui demeura debout plus d'un demi-quart d'heure.

Dans le Haut Poitou, ſur La-Boutonne.

Un autre coup d'Arquebuſe cauſa un malheur bien plus grand. Un Gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du Roi de Navarre; à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que ſans lui laiſſer le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête, & le renverſa mort aux pieds de ce Prince. Cet Officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres Troupes Proteſtantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la Ligue avoit le plus de pouvoir: les autres ſoûtenoient qu'il falloit qu'ils priſſent leur route par le Bour-

1586.

François de Coligny, fils de l'Amiral.

bonnois, de là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire : Meſſieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un ſi grand partage de ſentimens : Et le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'eſt-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce ; ſans doute parce que le Roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en ſervir au beſoin contre la Ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le Roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas ſouffert ; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même inſtruit de toutes ces conteſtations.

Autres Villes du Haut-Poitou.

Ce Prince prit avec le même bonheur Sanzay, enſuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou ſix Canons, dont l'uſage avoit été fort rare juſque-là dans les Sieges produiſit cet effet. Il profita de ſa bonne fortune ; & lorſqu'il ſe vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui amenerent le Prince de Condé & (47) La-Rochefoucault, qu'il venoit de faire Colonel Géneral de ſon Infanterie ; il crut pouvoir entreprendre le Siege de Fontenai, la ſeconde place de Poitou ; quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette Place un brave Gouverneur avec une forte garniſon. Ce Gouverneur nommé La-Rouſſiere voulut défendre non ſeulement la Ville, mais encore le Fauxbourg Des-Loges, plus grand & plus riche que la Ville même, & revêtu par dehors d'un large foſſé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce Fauxbourg. Le Roi de Navarre fit attaquer la tête du Fauxbourg, dans une nuit fort noire, par La-Rochefoucaut à la tête de quarante Gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Braſſeuſes, Le-Chêne & deux ou trois autres ; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverſer ou pour les franchir, la pique à la main & les piſtolets à la ceinture. Nous fûmes repouſſés trois fois Vaubrot, Avantigny & moi ; nous entraînâmes ſur nous en retombant cinq ou ſix barriques pleines de fumier

Fontenai-le-Comte, capitale du Bas Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, Prince de Marſillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint-Barthelemy ; il fut tué en 1591.

(48) D'Aubigné

fumier, ſous leſquelles nous penſâmes demeurer engagés ; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort ; & les Ennemis nous voyant les maîtres de la Barricade ne ſongerent plus qu'à ſe retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les pourſuivant de trop près nous n'entraſſions pêle-mêle avec eux dans la Ville. 1586.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maiſons du Fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La ſeule incommodité que nous recevions venoit de la Mouſqueterie de la Place, qui de deſſus la terraſſe de la grande porte enfiloit toute la ruë, & rendoit l'entrée de la maiſon du Roi & des nôtres fort périlleuſe : Avec cela les Batteries des Remparts dominant ſur les avenuës de ce Fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en eſſuyant de continuelles décharges. Un jour que je traverſois la ruë pour entrer de ma maiſon dans celle du Roi, qui étoit la plus belle de tout le Fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon caſque, dans le moment que Liberge mon Valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis auſſi-tôt tendre une corde dans le travers de la ruë ; & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux Aſſiegés la vuë des allans & venans. Enſuite on s'appliqua ſans relâche à la tranchée & à la ſappe. Le Roi de Navarre s'y donna des peines incroyables ; & conduiſit lui-même les Mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les ſecours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les paſſages & toutes les routes qui conduiſoient à la Ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt Cavaliers à un gué de la Riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens, qui ne me laiſſa point douter que je ne duſſe bientôt être attaqué. Ce bruit ceſſa quelques inſtans, puis recommença avec plus de force, & ſe fit entendre ſi proche que je me mis ſur la défenſive. Je laiſſois approcher la troupe, afin de tirer à bout portant ; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme ſi chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de juments, qui erroient dans toute cette Plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le

1586. premier à rire de cette avanture ; mais interieurement je me ſçus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du ſecours, de ne partir qu'après que le combat ſeroit engagé.

Mon principal emploi à ce Siege fut de conduire l'Artillerie. La ſappe ſe trouva enfin pouſſée ſi avant, qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des Mineurs, la voix des ſoldats qui gardoient les parapets : Et ce fut le Roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & ſe fit connoître aux Aſſiegés, qui demeurerent ſi ſurpris quand il ſe fut nommé à eux du fond de ces ſoûterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propoſitions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie ; les Articles en furent dreſſés, ou pluſtôt dictés par le Roi de Navarre : La ſûreté de ſa parole étoit ſi connuë des Aſſiegés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le Roi de Navarre charmé de la nobleſſe de ce procédé, accorda tous les honneurs à la Garniſon, & préſerva la Ville du pillage. Une femme de la Ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la Capitulation fut faite, apprenant que la Garniſon s'étoit renduë, imagina un plaiſant ſtratagême pour dérober ſa proie à l'avidité du ſoldat. Elle fit cacher ſon mari ; & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ſes cris tous les voiſins. L'appareil lugubre d'un cercuëil les inſtruiſit du ſujet qu'avoit la pretenduë veuve de ſe lamenter de la ſorte. Les Prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduiſit le convoi au travers des Fauxbourgs dans un Cimetiere hors la Ville, avec la permiſſion du Roi de Navarre. Les Céremonies achevées & la nuit venuë, des gens apoſtés par cette femme vinrent déterrer le mort, & ſe diſpoſoient à le reporter dans la Ville ; mais ils furent apperçus par quelques ſoldats qui entreprirent de les chaſſer, & ayant découvert la verité, ſe ſaiſirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le ſecret : Ce n'en étoit plus un dans la Ville ; un Prêtre à qui cette femme, preſſée par les remords de ſa conſcience, s'en étoit ouverte, avoit déja répandu par-tout cette avanture.

Charles Echalard, Sieur de La-Boulaye.

Le Roi de Navarre laiſſant le Sieur de La-Boulaye Gouverneur dans cette Place, alla ſe ſaiſir de l'Abbaye de Mail-

1586.

lezais, dont il trouva la ſituation ſi avantageuſe, qu'il fit le deſſein d'en former une Place réguliere : Il m'en fit tirer le Plan, & la donna à garder à Davailles, parent de La-Boulaye. Ses Troupes ſe ſaiſirent encore de Mauleon; enſuite du Château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chaſſa ſa propre mere : Elle ſe retira à Beauvois, petite Ville ſur la côte de la Mer, où ſon fils la pourſuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ſes mains, & elle le fit à ſon tour priſonnier de guerre.

Autres Places dans le Bas Poitou.

Je ne me trouvai point à ces Sieges. Les triſtes nouvelles que je reçus de Roſny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon ſéjour à Saint-Maur une ſauvegarde pour mon Château & mes biens de Roſny, & tous les paſſe-ports neceſſaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquiliſoit par rapport à mon Epouſe, dans un temps où toutes les violences étoient autoriſées contre les Proteſtans. J'appris que ce Bourg venoit d'être preſque totalement dépeuplé par la peſte. Ma Femme y avoit perdu la plus grande partie de ſes Domeſtiques; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voiſine, où elle avoit paſſé deux jours & deux nuits dans ſon carroſſe. Elle étoit alors refugiée dans le Château de Huets appartenant à Madame de Campagnac ma Tante, qui n'en eſt pas fort-éloigné. La joie qu'elle reſſentit de me ſçavoir ſi proche d'elle, ceda à la frayeur du danger que je courois, en venant me mêler avec des peſtiferés; & elle crut m'obliger à m'en retourner, en faiſant fermer ſur moi les portes du Château. Elle avoit trop beſoin de ſecours & de conſolation, pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré ſa réſiſtance; & je demeurai un mois dans cette maiſon, n'ayant avec moi que deux Gentilshommes & deux Domeſtiques, & reſpirant en liberté l'air de la campagne; parce que le bruit de la peſte écarta de chez moi

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, *tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 10. » La » Dame de La-Ganache, dit-il, ſœur » du Duc de Rohan, tenoit la Ville » de La-Ganache, & le Château de » Beauvois ſur mer en neutralité. » Son fils nommé le Prince de Genevois, pour ſa prétention du mariage de ſa mere avec le Duc de Nemours, s'étant ſaiſi de La-Ganache, » par l'intelligence des domeſtiques... » entreprit auſſi ſur Beauvois... mais » il ſe trouva priſonnier de ſa mere. » La cadence de tout cela fut que » le Roi de Navarre ſe mêlant de ſa » liberté, l'obtint, & par même » moyen la Place &c. «

1586. tous les importuns. Je ne paſſai pas ce temps inutilement pour le Roi de Navarre. Je preſſai le payement de vingt-quatre mille livres que mes Marchands de bois me devoient encore. La perſecution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fiſſent confiſquer cet argent avec tous mes biens au profit de la Ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorſque la contagion eut ceſſé, je ramenai mon Epouſe à Roſny, après avoir pris les précautions neceſſaires pour purifier la maiſon ; & je la quittai, ſur le bruit que le Duc de Joyeuſe, dont la demarche avoit été lente juſques-là, & les operations peu conſiderables, s'avançoit à grandes journées pour chaſſer le Roi de Navarre du Poitou. Ce Prince venoit de manquer Niort & Parthenai ; & dans l'impuiſſance où il ſe voyoit de conſerver toutes ſes Places contre des forces ſi ſuperieures, il en fit démanteler & raſer la plus grande partie ; & ne conſerva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint Maixant, en ſe retirant dans La-Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

Toutes ces Places ſont en Poitou.

Le Traité d'alliance entre les deux Rois, dont il a été fait mention plus haut, ſembloit promettre tout autre choſe ; & l'on eſt ſans doute impatient d'en apprendre le ſuccès. Il n'en étoit déja plus queſtion ; un moment avoit tout renverſé. Le procedé de la Cour a certainement quelque choſe de bien ſingulier. Ce ſeroit un myſtere abſolument incomprehenſible, ſi l'on ne ſçavoit dans quelles variations eſt capable de ſe jetter un Prince livré à l'irréſolution, à la timidité & à la pareſſe. En matiere d'Etat rien n'eſt pire que cet eſprit d'indéciſion. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuſer au hazard ; mais après avoir choiſi un but par des réflexions ſages & froides, il faut que toutes les demarches qu'on fait tendent à y parvenir. On ne ſçauroit encore trop acheter, ni trop preſſer une Paix neceſſaire : Mais ce qu'il faut éviter le plus ſoigneuſement dans les circonſtances critiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles Maximes que ſe conduiſoit le Conſeil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, & jamais pour la fin ;

& c'étoit toujours d'une maniere si timide, qu'on ne remedioit au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, & en géneral de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se representer ce qui est proche de maniere à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir. 1586.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le Roi ou plustôt la Reine-Mere en joignoit un autre qui y met le comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelle petite dissimulation affectée, ou plustôt une étude miserable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de Politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henry III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des Troupes du Roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extremité, qui pouvoit être aussi fatale au nom Royal, que honteuse à la memoire de ce Prince.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires; & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, & elle s'aboucha plusieurs fois avec le Roi de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant:

(49) On a soûtenu que l'intérêt de la bonne Religion n'entroit pour rien dans la Politique de cette Reine: Temoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la Bataille de Dreux perduë: *Hé bien, nous prierons Dieu en François.*

(50) » La Reine lui demandant » ce qu'il vouloit, il lui répondit, » en regardant les filles qu'elle avoit » amenées: Il n'y a rien là que je » veuille, Madame. « *Peref. Hist. Henry le Gr.* Matthieu y ajoûte, que Catherine le pressant de faire quelque ouverture: » Madame, lui dit-il, » il n'y a point ici d'ouverture pour » moi. « *Tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 518. Cette entrevuë de Saint-Brix se fit le 25 Septembre » A Saint-Brix, un jour » allant à la chasse, & voulant mon- » trer que son cheval étoit plus vif » que deux très-beaux chevaux ap- » partenans à Bellievre, une bande « de cochons derriere une haie, fit » peur à son cheval, qui se renversa » sur lui. Il demeura sans connois- » sance, jettant le sang par le nez & » par la bouche: on l'enleva comme

1586. Elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vuë des forces considerables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'icy suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de Religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la Ligue en état d'opprimer le Roi de Navarre; parce que son interêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce Prince de la démarche témeraire & hors de saison où elle vouloit l'engager? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa Religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piege adroit pour le priver du secours des Protestans, lui faire contre-mander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la Cour, le perdre, & après lui tous ses Partisans. J'ai particulierement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des Conférences, auxquelles j'assistois avec le Roi; j'en liai de particulieres par son ordre avec Mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'interieur de Catherine; & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assûré de ce que je ne faisois que conjecturer; & je me plaignis de ce que la Reine-Mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le Roi de Navarre à la Ligue. Ces deux Dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la Religion ne servoit que de prétexte à Catherine; & que les choses étoient au point, que le Roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assûrerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du Conseil à l'égard du Prince: Et j'ai toujours cru que dans une Cour, où après la galanterie on s'étudioit principalement au mensonge, ces paroles étoient pourtant sinceres.

Quelles que fussent les intentions de la Reine-Mere (51),

» mort au Château. Cependant » deux ou trois jours après il n'y » parut pas. « *Mém. de Nevers*, *tom.* 2. *p.* 588.

(51) » Après un long entretien, » comme la Reine-Mere lui demanda, si la peine qu'elle avoit prise ne » produiroit aucun fruit, elle qui ne » souhaitoit que le repos, il lui répondit: Madame, je n'en suis pas » cause; ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit;

elle s'en retourna ſans avoir rien obtenu ; & Joyeuſe vint prendre ſa place avec une Armée. C'étoit un ſecond myſtere que la conduite d'une Armée, donnée à Joyeuſe. Etoit-ce pour mortifier les Chefs de la Ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, ſi le nouveau Géneral eût réüſſi ? Etoit-ce au contraire ſes liaiſons découvertes avec la Ligue, qui avoient porté le Roi à lui donner une place, où il ſe tenoit aſſûré que cet ingrat périroit, ou du moins échouëroit ? Etoit-ce ſimplement pour éloigner un Favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du Roi ? car ſouvent c'eſt une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point pluſtôt pour relever l'éclat de ſa faveur par le poſte le plus honorable ? Tel étoit l'eſprit de la Cour, que les conjectures même les plus oppoſées trouvoient à s'appuyer ſur d'égales vrai-ſemblances. Une choſe pourtant qui ſemble déterminer en faveur de la derniere, c'eſt que l'Armée de Joyeuſe étoit composée des principales forces du Royaume ; qu'elle étoit ſur-tout remplie d'une Nobleſſe d'élite, & abondamment pourvuë de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuſe. 1587.

Le Roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défenſe : Il y fit un voyage ſi précipitamment, que ſuccombant au ſommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à La-Rochelle de ſe jetter dans une charrette à bœufs, où il dormit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas conſumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux Régimens de Charbonnieres & Des-Bories, nommés pour le défendre, de ſe poſter à La-Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'Ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la priſe de cette derniere Place & de ſon Château, ni celle de Saint-Maixant, de Maillezais & de pluſieurs autres, non plus que la défaite de quelques Compagnies, entr'autres de celle de Deſpueilles qui fut emportée preſqu'à la vuë de La-Rochelle. La maniere cruelle dont ſe comportoient les Vainqueurs, rendoit

Gabriel Prevôt de Charbonnieres. N... Des-Bories.

» c'eſt vous qui m'empêchez de coucher dans le mien : la peine que vous prenez vous plaît, & vous nourrit ; le repos eſt le plus grand ennemi de votre vie. « *Perεf. 1. Part.*

1587. ces malheurs encore plus ſenſibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber ſur les Traîneurs ou ſur les Maraudeurs, pendant les marches de cette Armée.

Un jour que le Duc de Joyeuſe la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poſter avec cinquante Chevaux dans la forêt de Benon ſur le grand chemin, cherchant l'occaſion de faire quelque coup de main. Un ſoldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour obſerver l'ordre & les mouvemens de l'Armée Ennemie, nous dit qu'il voyoit un Détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers Bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît ſur ce Détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût ſecouru. Cette propoſition n'étoit pas de mon goût: Je me ſouvins de la Maxime du Roi de Navarre, qu'on réüſſit rarement en attaquant un Parti à la tête de toute une Armée; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc paſſer ce Détachement, & après lui toute l'Armée, dont nous pouvions facilement compter les Bataillons. Les derniers rangs marchoient ſi ſerrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire: Mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre Sentinelle nous annonça deux petits Eſcadrons de cinquante ou ſoixante Chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laiſſât paſſer le premier: Il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes ſur les premiers, & nous les enfonçâmes; douze ou quinze reſterent ſur la place; nous en fîmes autant de priſonniers, & le reſte ſe ſauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas ſuivi mon opinion, lorſque je ſçus que cette ſeconde troupe étoit compoſée de cinquante des principaux Officiers de l'Armée Catholique, ayant à leur tête le Duc de Joyeuſe lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres. Lorſque je rendis compte de cette action au Roi de Navarre, il me dit en riant, qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'Eſcadron du Duc de Joyeuſe, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir La-Rochelle, je lui obtins un paſſe-port, & le conduiſis par-tout. J'eus moi-même occaſion de faire un tour à Niort, où étoit l'Armée des Ennemis, pour convenir d'un combat propoſé entre

Bourg, au pays d'Aunis.

1587.

entre les ſoldats Albanois de la Compagnie du Capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecoſſois de celle d'Ouïmes; mais le Duc de Joyeuſe ne permit pas qu'il s'éxecutât.

Je trouvai ce Géneral ſombre & inquiet: Je devinai ſi bien le ſujet de ſes déplaiſirs, que m'ayant dit qu'il étoit ſur le point d'aller juſqu'à Montreſor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ſes ſoupçons, qu'il pourroit bien aller de là juſqu'à la Cour. Il ſe tourna à cette parole vers mon Frere, comme l'accuſant d'avoir révelé ce qui s'y paſſoit. Lorſqu'il ſçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que ſa diſgrace étoit certaine, puiſque le bruit en étoit parvenu juſqu'à La-Rochelle; & je crois que cette penſée acheva de le déterminer à aller détruire par ſa preſence les cabales de ſes envieux. Il n'en temoigna rien: au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laiſſois tromper par mon trop de diſcernement. Il chercha à me perſuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins ſi aſſûré du contraire, que je revins promptement prendre avec le Roi de Navarre les meſures neceſſaires pour profiter d'une abſence, qui alloit laiſſer l'Armée Catholique ſans Chefs: car je ne doutai point qu'une partie des Officiers Géneraux ne fuſſent auſſi du voyage. Effectivement Joyeuſe ne fut pas pluſtôt parti, que toute ſon Armée, déja aſſez mal diſciplinée, vêcut ſans regle & ſans commandement.

En Touraine.

Le Roi de Navarre, qui avoit aſſemblé ſecrettement douze cens hommes tirés de ſes Garniſons, tomba ſi à propos ſur les Compagnies de Vic, de Bellemaniere, du Marquis de Reſnel, de Ronſoy & de Pienne, & ſur celle du Duc de Joyeuſe même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pieces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'Armée qui étoit demeurée ſous les ordres de Lavardin: Il la ſuivit juſqu'à La-Haye en Touraine; & trouva moyen de la tenir comme aſſiegée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occaſion des forces ſuffiſantes pour pouvoir garder ſon poſte plus long-temps, je crois que la faim la lui auroit entierement livrée. Les ſoldats ſe répandant dans les Villages, & s'expoſant à tout pour avoir des vivres, nous paſſions la Riviere, & les ſurprenions à tous momens.

Sur les confins du Poitou.

1587. Dans ce peu de temps il y en eut plus de ſix cens pris ou tués. Je donnai avec ſix Chevaux ſeulement dans un Village plein de ſoldats : Ils étoient ſi accoûtumés à être vaincus, que je fis ſaiſir leurs armes qui étoient ſur les lits & les tables, & éteindre leur meche ; ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de nous repouſſer, quoiqu'ils fuſſent au nombre de quarante, que j'amenai tous au Roi de Navarre : ils prirent parti dans ſes Troupes.

Il y avoit long-temps que M. le Comte de Soiſſons (52), mécontent de la Cour, faiſoit eſperer au Roi de Navarre qu'il paſſeroit dans ſon Parti, & que ce Prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette diſpoſition. La négligence de l'Armée Catholique fourniſſant une occaſion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le Comte de Soiſſons s'achemina vers la Loire ; & le Roi de Navarre envoya toutes ſes Troupes aux Roſiers, pour faciliter à ce Prince le paſſage de la Riviere. Elles lui ſervirent encore à ſe ſaiſir du bagage du Duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'eſcortoit, fut attaqué ſur la Levée ſi à l'improviſte, qu'il fut défait ſans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches entierement pillé : Ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette Armée ; je leur avois obtenu un paſſe-port pour ſortir de La-Haye.

Ce ſervice ne demeura pas ſans recompenſe : Ils m'en firent avoir un de la Cour pour me rendre à Paris, où un beſoin preſſant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils ſe tournaſſent, ils ne voyoient que des abymes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde ſe faiſoit ſoldat pour piller, leurs maiſons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs perſecuteurs. Ils étoient expoſés dans Paris & dans les grandes Villes aux recherches rigoureuſes, que le zèle de la Religion inſpiroit, & que l'envie de profiter de leurs dépouilles ne faiſoit que trop cruellement executer. Les Princes ſe verront ſouvent ſujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puiſſent arriver à un Royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas juſqu'où s'é-

(52) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac; & frere d'Henry I. Prince de Condé, de François, Prince de Conty, & du jeune Cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoiſe d'Orleans de Longueville.

tendent leurs droits (53) & leurs devoirs à cet égard. Ils ne sçauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la societé, ou les Loix. Une Religion capable d'autoriser ces actions, devient necessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la Religion est soûmise au pouvoir des Têtes Couronnées: Mais leur ressort ne s'étend point sur l'interieur des consciences. Dans le Precepte de la Charité par rapport à Dieu, dont les differens sens forment les differentes Religions, le souverain Maître se reserve tout ce qui ne sort point de la speculation, & abandonne aux Princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette Maxime faisoient mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignoré dans une Ville si confuse & si tumultueuse. 1587.

Mon Epouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort-avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes ses commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la Religion oblige les Souverains à persecuter ceux qui font profession d'une autre Croyance: mais cela n'empêche pas que les Maximes que le Duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses; en ce qu'elles semblent décharger les Rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne Religion: Obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les Pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage Politique, qu'à ceux de la Religion; une funeste experience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de Religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses Memoires de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres Maximes, ce Corps meritoit de subir toute la rigueur des Loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la Préface de cet Ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'Auteur en fait de Theologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la Charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

1587. venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour Parrein le Sieur de Rueres prisonnier en la Conciergerie, & qui fut levé des Fonts au Prêche par un Bourgeois nommé Chaufaille & sa femme : Car le Prêche & les Assemblées des Protestans ne laissoient pas de se tenir, malgré les informations séveres qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet: Je courus moi-même les plus grands hazards; & je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les Espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la Ville, & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échaper; je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le Duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secrettement de ne les avoir pas mieux meritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son Armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte: ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le Roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux; & le foible que Henry avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien: Tous les Courtisans s'attacherent à lui; & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la Noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres Corps de Troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces differentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à La-Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du Roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fon-

(54) » Dans son Ambassade à Rome il avoit été traité comme frere » du Roi. Il avoit un cœur digne de » sa grande fortune. Un jour ayant » fait attendre trop long-temps les » deux Secretaires d'Etat dans l'Anti-chambre du Roi, il leur en fit » ses excuses, en leur abandonnant » un don de cent mille écus que le » Roi venoit de lui faire. « *Notes sur la Henriade.*

dre ſur lui. Il ramaſſa tout ce qu'il put trouver de ſoldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry Il manda au Prince de Condé, au Comte de Soiſſons, à MM. de Turenne, de La-Trimouille & de La-Rochefoucaut, de lui amener tout ce qu'ils avoient de Gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces ſecours égalaſſent ſes forces à celles du Duc de Joyeuſe ; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la ſource de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les Troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuſe n'avoit pas encore toutes les Troupes qui devoient le joindre. Ce Prince s'avança donc avec ſon Armée vers Montlieu, Montguyon & La-Roche-Chalais, (55) toujours obſervé & côtoyé par le Géneral Ennemi ; qui ayant pénetré ſon deſſein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du Maréchal de Matignon, ni celle de pluſieurs autres Régimens qui approchoient ; de peur de laiſſer échaper une occaſion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, ſi ſuperieur au Roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuſer ce conſeil de témerité : Et le Prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la neceſſité, au lieu de chercher à engager le combat, ne ſongeoit qu'à mettre la Riviere entr'eux deux ; afin de continuer ſa marche ſans obſtacle, & de gagner la Dordogne, ſur laquelle il avoit d'aſſez bonnes Places pour arrêter la pourſuite des Ennemis. 1587.

Dans ces diſpoſitions de part & d'autre, le Roi de Navarre arriva au paſſage de Chalais & d'Aubeterre. Le poſte de (56) Coutras lui parut important pour favoriſer ce paſſage : Il ne le parut pas moins à Joyeuſe pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer ; mais La-Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une eſcarmouche aſſez vive. Moyennant l'avantage de ce poſte, le Roi de Navarre crut pouvoir tenter le paſſage, & y fit travailler toute la nuit. Il ſe reſerva le ſoin de faire paſſer les Gens de guerre ; & me donna conjointement avec Clermont, Bois-Du-

(55) Villes ſur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Perigord, ainſi que Chalais & Aubeterre.

(56) Coutras, Ville de Guyenne, auſſi ſur les confins du Perigord, au confluent des Rivieres de Lille & de Droume.

1587. Lys & Mignonville, celui du Bagage, & particulierement de l'Artillerie. Comme il étoit neceſſaire d'uſer d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau juſqu'aux genoux. Une moitié étoit déja ſur l'autre bord, lorſque les batteurs d'eſtrade que le Roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques priſonniers qu'ils avoient faits ; & apprirent que Joyeuſe, réſolu de tout entreprendre pour forcer le Roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du ſoir, & qu'il alloit ſe trouver en preſence au plus-tard ſur les ſept ou huit heures du matin.

Cette Nouvelle fit juger au Roi de Navarre que notre travail étoit non ſeulement inutile, mais encore fort-dangereux; parceque l'Armée Ennemie le trouvant occupé à ce paſſage, il ne pouvoit éviter l'entiere défaite de cette partie de la ſienne, qui ſeroit reſtée en deçà de la Riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de ſecours de celle qui ſeroit au delà. Il donna donc ordre qu'on fît repaſſer promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine, il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit beſoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laiſſa pas de me montrer une éminence, ſur laquelle il auroit bien ſouhaité que ſon Artillerie fût placée ; mais comme n'oſant eſperer que nous euſſions le temps de gagner juſques-là. En effet on découvroit deja la tête de l'Armée ennemie. Heureuſement Joyeuſe, qui ſans doute ne connoiſſoit pas aſſez bien le terrein, ou ſe laiſſoit trop emporter à ſon ardeur, avoit donné ordre de placer ſon Artillerie en un endroit ſi bas, qu'il vit dans la ſuite qu'elle lui ſeroit inutile, & la fit changer de place : ce qui nous donna un eſpace de temps, dont nous ſçûmes profiter pour aſſeoir la nôtre. Il faut dire même que quelque choſe que fit ce Géneral, il ne tira preſqu'aucun ſervice de ſon Artillerie ; & ce fut ſans doute une des principales cauſes de la perte de la Bataille : Ce qui montre que rien n'eſt plus ne-

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorſque Henry IV. força cette Ville, étoit Maréchal de Camp, & excellent Officier. Henry avoit dans ſon armée un grand nombre de ces Officiers ſubalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Mongommery, Bellezuns, Montauſier, Vaindoré, Des-Ageaux, Favas, dont les Hiſtoriens font mention avec éloge en parlant de cette Bataille.

1587.

ceſſaire à un Géneral d'Armée, que la juſteſſe de ce premier coup d'œil qui abrege les voies, & prévient la confuſion. Je n'ai point connu de Géneraux qui l'euſſent auſſi bon que le Roi (58) de Navarre.

Le (59) Combat étoit déja engagé, lorſque notre Artillerie, qui ne conſiſtoit pourtant qu'en trois Pieces de Canon, ſe trouva établie ; & il étoit temps de s'en ſervir. Le Quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de La-Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le deſordre dans le reſte de l'Armée. Les Catholiques crioient : *Victoire* ; & il s'en falloit peu qu'ils ne fuſſent victorieux en effet. Mais en ce même moment notre Artillerie commença à faire un feu (60) ſi terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, & quelquefois juſqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuoſité des Ennemis ; & les incommoda ſi fort, que pour ſe mettre à couvert ils s'écarterent, & n'offrirent qu'un Corps mal-joint & mal-ſoûtenu aux efforts du Roi de Navarre, du Prince de Condé, & du Comte de Soiſſons, qui étoient accourus à la tête de trois Eſcadrons. Ces trois Princes (61) y firent des prodiges de

(58) Le Grain lui fait tenir cette Harangue militaire à ſes ſoldats : » Mes amis, voici une curée qui ſe » préſente, bien autre que les butins » paſſés : c'eſt un nouveau marié qui » a encore l'argent de ſon mariage en » ſes coffres ; toute l'élite des Courti- » ſans eſt avec lui. « *Déc. d'Henry le Gr. liv.* 4.

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin ; il étoit fini à dix. La Victoire fut complette : il demeura ſur la place cinq mille morts des Ennemis, & cinq cens priſonniers : il n'y eut qu'un fort petit nombre de ſoldats tués dans l'Armée du Roi de Navarre, & pas un priſonnier de diſtinction. *De-Thou*, *liv.* 87. *Mém. de Du-Pleſſis*, *liv.* 1. *D'Aubigné*, *tom.* 3. *liv.* 1. *Matthieu*, *tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 533. Le P. Daniel dans ſon Hiſtoire de France, *tom.* 9. *in* 4°. fait une deſcription tout-à-fait juſte de la Bataille de Coutras. J'aurois bien ſouhaité pouvoir en tranſcrire ici l'article entier.

(60) » Le premier coup d'Artille- » rie, dit Le-Grain, emporta ſept » Capitaines du Régiment de Picar- » die, le meilleur & le plus aguerri » de l'Armée du Duc. « *Liv.* 4.

(61) » Je ne vous dirai rien autre » choſe, leur dit le Roi de Navarre, » ſinon, que vous êtes de la Maiſon » de Bourbon, & vive Dieu, je vous » montrerai que je ſuis votre aîné... » Sa valeur brilla ce jour-là pardeſſus » celle de tous les autres : il avoit mis » ſur ſon caſque un bouquet de plu- » mes blanches pour ſe faire remar- » quer... Quelques-uns ſe mettant » devant lui, à deſſein de défendre » & couvrir ſa perſonne ; il leur cria : » A-quartier, je vous prie, ne m'offuſquez pas, je veux paroître. Il » enfonça les premiers rangs des en- » nemis, fit des priſonniers de ſa » main, & en vint juſqu'à colleter un » nommé Château-Regnard, Cor- » nette d'une Compagnie de Gens- » d'Armes, lui diſant : rends-toi Phi- » liſtin. « *Perɛf. ibid.*

1587. valeur. Ils renverſerent tout ce qui ſe preſenta à leur rencontre, & paſſerent ſur le ventre aux Vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups. En un moment tout changea, & la mort (62) du Géneral Catholique acheva de donner aux Proteſtans une Victoire complette.

Si-tôt que je vis l'Ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le Canon comme inutile ; je me fis donner mon cheval que Bois-breuil tenoit derriere l'Artillerie, & je courus apprendre des Nouvelles de mes freres. J'eus la conſolation de ſçavoir qu'il n'en étoit reſté aucun des deux dans le Combat. Je rencontrai le Roi de Navarre, occupé à diſſiper les (63) fuyards, & à achever ſa victoire, qu'il ne tint aſſûrée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuſe & celui de Saint-Sauveur (64) ſon frere furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une Salle du Château de Coutras, où ils demeurerent ſur une table, couverts ſeulement d'un mechant linceul qu'on jetta ſur eux. (65)

(62) Tué de ſang froid par La-Mothe Saint-Heray ; d'autres diſent par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers.

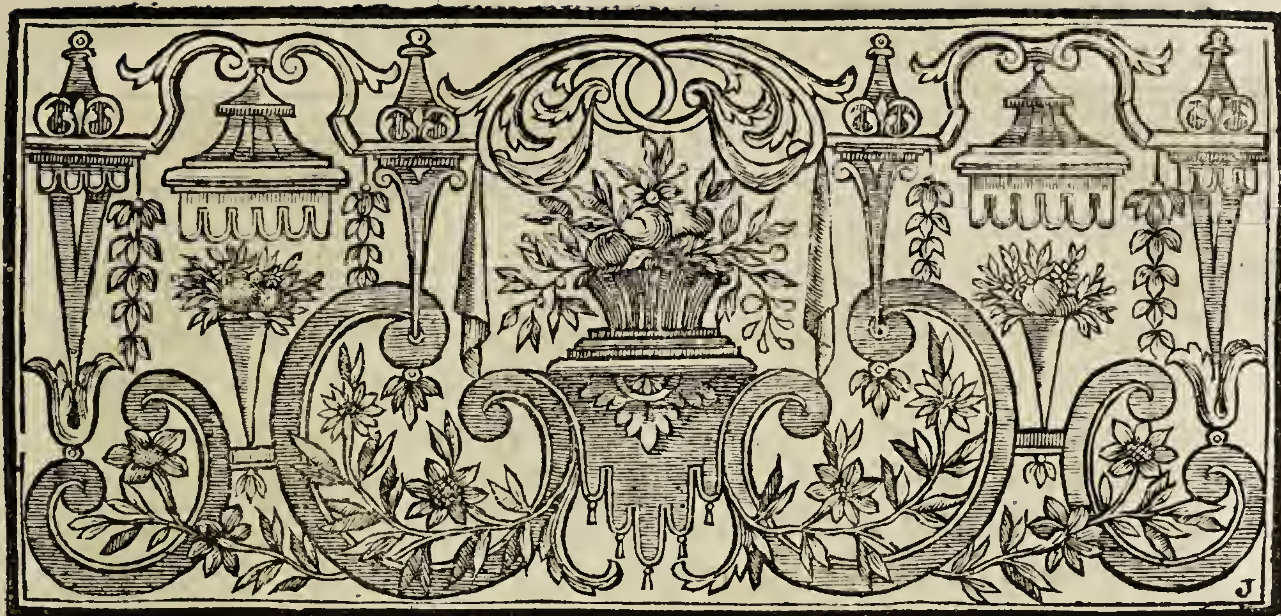
(63) » Quelqu'un ayant vû les » fuyards qui faiſoient alte, lui vint » dire, que l'Armée du Maréchal de » Matignon paroiſſoit. Il reçut cette » nouvelle comme un nouveau ſujet » de gloire, & ſe tournant brave» ment vers ſes gens : allons, dit-il, » mes amis, ce ſera ce qu'on n'a ja» mais vu, deux Batailles en un » jour. « *Peref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuſe, le plus jeune des ſept fils de Guillaume, Duc de Joyeuſe.

(65) Voici une Anecdote, dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne ſera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les Mémoires d'Amelot de La-Houſſaye, *tom.* 2. *p.* 443. qui la rapporte, comme tirée de l'Hiſtoire des Seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet Auteur parle ainſi : » Le Roi de Navarre remporta la » victoire, au grand contentement » du Roi de France, lequel avoit ſe» crette correſpondance avec le Vic» torieux, par l'entremiſe fidelle du » Marquis de Roſny de la Maiſon » de Béthune, préſentement Duc de » Sully, qui demeuroit inconnu à » Paris. « Cet Auteur paroît avoir eu connoiſſance des Négociations ſecrettes du Duc de Sully avec Henry III. qu'on a rapportées plus haut : Mais en quoi il ſe trompe, c'eſt que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le Duc de Joyeuſe n'avoit rien perdu de ſa faveur auprès de ce Prince ; du moins ſi nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puiſqu'il ſe trouva à la Bataille ; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque-temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de ſecourir ſon Epouſe.

Fin du ſecond Livre.

MEMOIRES



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE TROISIEME.



IL est egalement vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le Parti Proteſtant de la Victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je ſuis aſſez ſincere pour convenir que le Roi de Navarre ne fit pas en cette occaſion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une Armée Victorieuſe & maîtreſſe de la Campagne, on ſe fût avancé à la rencontre des Secours Etrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction ; & le Parti devenoit après ce coup important, du moins egal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment ; les plus habiles y ſont trompés. Mais ce que très-peu de perſonnes (1) ſçavent, c'eſt que les vuës intéreſſées, & les deſſeins ambitieux de 1587.

(1) Nos meilleurs Hiſtoriens conviennent également de ces deux choſes ; que le Roi de Navarre ne ſçut pas profiter de ſa Victoire ; & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné eſt preſque le ſeul qui diſculpe tous les Officiers de ce Prince, & n'accuſe que lui ſeul, *tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 15.

1587. quelques-uns des Chefs de l'Armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du Roi de Navarre les fruits de sa Victoire.

Claude, Duc de La-Trimouille.

Le Prince de Condé séduit par les conseils de La-Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moment d'éxecuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la Couronne de France, l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une Principauté indépendante. Dans cette vuë, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de Troupes à l'Armée generale; & tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la premiere alarme : Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui resister; Car l'ambition ressemble à cet oiseau de la Fable, qui a l'aile forte, & une faim insatiable (2).

Le Vicomte de Turenne, avec des desseins tout pareils

(2) Le Duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, Du-Plessis-Mornay, & l'Auteur de la Vie du Duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs Memoires qu'eux tous, par rapport aux vuës qu'il attribuë en cette occasion au Prince & au Duc : mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. De-Thou. En parlant des suites de la Bataille de Coutras, il dit : Que le Conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du Prince de Condé fut, qu'on allât audevant des Troupes Etrangeres le long de la Loire; & qu'on leur assûrât un passage sur cette Riviere, en se saisissant de Saumur : Que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort-mauvaises : Qu'il fut seulement arrêté, que le Prince de Condé iroit, avec ce qu'on pourroit lui donner de Troupes, joindre l'Armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin : Que le Roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de la Noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau; laissant la conduite de sa petite armée au Vicomte de Turenne : Que le Vicomte, pour ne pas laisser ces soldats inutiles, avoit assiegé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit De-Thou. Et l'on peut y ajoûter une circonstance très-essentielle, & en même-temps très-vraie, puisque ni le Duc de Bouillon, ni ses Apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir; qui est, que ce fut le Vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du Prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le Prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoûte, que ce fut sur la promesse que lui fit le Roi de Navarre d'aller le joindre au plustôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement : Sans pourtant que cela puisse justifier le Prince d'avoir eu d'ailleurs les vuës d'indépendance dont aucune Histoire n'a douté.

Pour le Vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion

ſur le Limoſin & le Perigord, où il poſſedoit déja de grands biens, tint la même conduite; & ſe faiſant ſuivre des Troupes qui recevoient ſes ordres, & qui faiſoient ſeules le tiers de l'Armée, il les mena faire le Siege de Sarlat; en les flatant que cette expedition alloit enrichir juſqu'au moindre ſoldat. Il juſtifia parfaitement le proverbe, Que les grands prometteurs tiennent le moins : Il reçut devant cette bicoque un échec, qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ſes prétentions. Le Vicomte eut le malheur de n'être plaint de perſonne, & du Roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre ſon avis. 1587.

Le Comte de Soiſſons cachoit plus finement ſes deſſeins: Cependant il eſt vrai que ſon nouvel attachement au Roi de Navarre n'avoit rien de plus ſincere, & ne lui étoit dicté que par ſon interêt ſeul. Il avoit ſçu gagner le cœur de Madame Catherine, Sœur du Roi; & il n'entretenoit ce Prince que de la paſſion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage: Mais ce deſſein en cachoit un autre trop honteux pour le laiſſer appercevoir. Il prétendoit ſe faire ſubroger par ce mariage dans tous les droits du Roi de Navarre: Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce Prince, ayant pour ennemis déclarés le Pape, l'Eſpagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ſes entrepriſes; il comptoit s'enrichir de ſes dépouilles, & y gagner du-moins les grands biens qui compoſoient l'appanage de la Maiſon d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ſes conſeils, ni de ſa main, à pouſſer plus loin ſa derniere Victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de

qu'en conſéquence de la réſolution d'un Conſeil géneral, il ſemble qu'on n'en eſt pas moins autoriſé à tout penſer à ſon deſavantage. Et ce n'eſt pas raiſonner conſéquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marſolier, que ſon ambition lui faiſoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'une autre, qu'on rapporte à ces projets toutes ſes démarches. C'eſt détruire l'idée qu'il veut nous donner du Duc de Bouillon, comme du plus grand Politique de ſon temps. La Religion blâme ces jugemens qu'on porte ſur l'intérieur: mais les loix de l'Hiſtoire les ſouffrent; & les conjectures politiques ſont ſouvent réduites à ce ſeul fondement.

Quant à ce qui eſt dit dans ce même endroit contre M. le Comte de Soiſſons; il eſt & ſera encore appuyé dans la ſuite ſur des preuves, qui ne laiſſent rien à repliquer. *De-Thou, liv. 87. Mém. de Du-Pleſſis, liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. chap. 15. Marſolier, Hiſt. d'Henry, Duc de Bouillon, tom. 1. liv. 3.*

1587. ſi fortes inſtances de le mener en Bearn voir la Princeſſe, que ce Prince, qui ſe voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la Bataille, crut que la reconnoiſſance du ſecours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette ſatisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le Comte de Soiſſons ne l'ignoroit pas,) par une paſſion, qui a toujours été le foible de ce Prince : L'amour le rappelloit aux pieds de la Comteſſe de Guiche, pour y dépoſer les Drapeaux pris ſur l'Ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet uſage.

Ils prirent donc enſemble le chemin de Bearn. Ce voyage fait ainſi à contre-temps, ne produiſit pas heureuſement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre : Il ſervit du-moins au Roi de Navarre à connoître plus particulierement celui qu'il étoit ſur le point de ſe donner pour Beau-frere. M. le Comte de Soiſſons ne put ſi bien diſſimuler, que le Roi ne devinât une partie de ſes ſentimens ; & une Lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit : Que M. le Comte n'avoit fait cette demarche auprès de lui qu'à l'inſtigation des Eccleſiaſtiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ſes biens : Que le Comte leur avoit juré qu'auſſi-tôt qu'il auroit épouſé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de ſon bienfaiteur ; & qu'on prendroit alors des meſures pour achever le reſte. Cette Lettre que le Roi de Navarre reçut au retour de la chaſſe, & prêt à tomber dans le piege qu'on lui tendoit, lui donna une averſion pour le Comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à ſon conſeil.

Je n'eus pas le chagrin d'être temoin de toutes ces réſolutions priſes après la Bataille de Coutras, & auxquelles je me ſerois inutilement oppoſé. Quelques jours après le Combat, avant que des réflexions ſi peu ſenſées euſſent empoiſonné tous les eſprits, le Roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis ſur la ſituation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis : Qu'il falloit ſans perdre de temps marcher avec toutes ſes forces vers la ſource de la Loire, pour y recevoir le ſecours Etranger ; ou, ce qui revenoit au même, lui en faciliter le paſſage, en s'emparant de toutes les Villes qui ſont en deçà

de cette Riviere ; & qui, à la reſerve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laiſſer, ne me paroiſſoient pas difficiles à prendre. Par là ce Prince s'aſſûroit du moins à tout évenement des plus belles & des meilleures Provinces, dont on n'auroit pu le chaſſer qu'avec des forces & un temps conſiderable. 1587.

Le Roi de Navarre préfera cet avis, & me parut être dans l'intention de le ſuivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'Armée Etrangere ; & que ne pouvant aller lui-même ſe mettre à la tête, il auroit fort ſouhaité que M. le Prince de (3) Conty ſe fût chargé de cet emploi : Il venoit de recevoir des Lettres de ce Prince, par leſquelles il lui faiſoit offre de ſa perſonne. Le prétexte d'aller joindre les reſtes de l'Armée Royale, pouvoit ſervir à M. le Prince de Conty, à ſe rendre ſans riſque juſqu'à l'Armée Auxiliaire. Le Roi me chargea de porter le Prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Louis de Harlai, Sieur de Montglat.

Je partis de l'Armée, chargé pour tout écrit d'une Lettre de trois lignes : J'envoyai mon équipage à Pons ; & je paſſai dans le Maine, où je croyois trouver M. le Prince de Conty, à la faveur des connoiſſances que j'avois avec les Gouverneurs des Places du paſſage. J'appris en arrivant, que le Prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant ; & qu'il n'avoit pu tenir ſa marche ſi ſecrette, qu'on ne ſe fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les Etrangers : ce qui avoit fait détacher après lui pluſieurs Partis, qui rempliſſoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Roſny ; d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce Bourg, que j'appris : Que les Allemands engagés ſans ordre & ſans guide au milieu de Provinces inconnuës, arrêtés par de groſſes Rivieres, & ſans ceſſe harcelés par les Troupes de la Ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau : (4) Que les Suiſſes, pour éviter un ſem-

(3) François de Bourbon, Prince de Conty, ſecond Fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Eleonore de Roye : Il mourut en 1614, ſans enfans de ſes deux Mariages.

(4) Voyez ce détail dans *De-Thou, livre* 87. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 1. *Matthieu, tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 537. *La Chronol. Novennaire, tom.* 1. *folio* 39. *& ſur-tout les Mémoires de la Ligue, tom.* 1. où il eſt marqué : Que dans le temps que cette Armée étoit

1587. blable malheur, avoient pris parti, au nombre de douze mille, dans les Troupes de la Ligue : Que le Roi de Navarre étoit en Bearn ; ses Troupes dans l'inaction, & dispersées de tous côtés.

Ces tristes Nouvelles abregeant mon voyage, & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny ; où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté de prendre part aux rejouissances publiques, qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remedes que le temps & le retour du Roi de Navarre pouvoient apporter à

1588. nos malheurs : Et lorsque je fus informé que ce Prince étoit revenu de Bearn, j'allai le trouver à Bergerac, où la Nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au Duc de Maïenne pour faire le Siege de cette Place, que le Vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après, de deux évenemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du Prince de (5) Condé. Une fin aussi promte & aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, & le supplice d'un

campée près de la Riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du Roi de Navarre dire aux Chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête ; mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les Chefs étoient le Baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais La-Nocle &c : S'ils avoient suivi cet ordre, le Roi de Navarre, alors de retour de Bearn, auroit eu le temps de les joindre avec ses Troupes ; & l'Armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8. rapporte la réponse que fit le Duc de Guise au Duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un Ennemi si superieur en nombre. » Ceux, dit-il, qui » ne sont pas d'humeur de combat- » tre, peuvent demeurer ici : ce que » je ne résoudrai pas en un quart- » d'heure, je ne le résoudrois pas en » toute ma vie. «

(5) » Quoiqu'il y eût une secrette » jalousie entre le Prince de Condé » & le Roi de Navarre, ce Roi res- » sentit cette perte avec une extrême » douleur ; & s'étant enfermé dans » son Cabinet avec le Comte de Sois- » sons, il fut oui en jetter les hauts » cris, & dire, qu'il avoit perdu son » bras droit. « *Peref. Hist. d'Henry le Gr. 1. Part.* Ce Prince s'appelloit Henry, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier Prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de La-Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiere, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henry de Condé, deuxieme du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il nâquit le premier Septembre suivant.

de ses Domestiques (6) qui fut tiré à quatre chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La Nouvelle des Barricades (7), & de la sortie du Roi hors Paris, suivit celle-cy de près ; & fut répanduë par le Courrier, qui 1588. Le Jeudi 12 Mai.

(6) Ce Domestique s'appelloit Brillant. Un de ses Pages fut éxecuté en effigie. La Princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation: René Cumont, Lieutenant-particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naissance d'Henry II. Prince de Condé fit surseoir. Après six ans de prison, la Princesse présenta Requête au Parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son Tribunal, & déchargea Charlotte-Catherine de La-Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice, Le Prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De-Thou, liv.* 90. Morisot dit, je ne sçais pas sur quelle autorité, que la mort du Prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçuë dans le côté, d'un coup de lance, à la Bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12. *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de Livres. Il suffit de dire: Que Henry III. pour prévenir les pernicieux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de Troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans differens Quartiers de la Ville; le peuple se soûleva, ameuté par quelques-uns des Chefs de la Ligue; se barricada dans les ruës; repoussa les soldats; desarma les Suisses; défit les Gardes de Sa Majesté; poussa les Barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre &c. Que Henry III. prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrettement par les Tuileries, & le Fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres: Qu'ensuite la chose tourna en négociation entre la Reine-Mere, & le Duc de Guise; & que l'entiere décision fut remise aux Etats de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henry III. que ses Troupes se fussent saisies & maintenuës en possession du Fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des Tuileries ; & que personne du côté de la Ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces Quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirerent de loin sur la troupe du Roi ; & voyant venir le Bac des Tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce Prince, ils couperent le cable. *Chronol. Novenn. tom.* 1.

Henry III. de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Grillon, Colonel des Gardes Françoises, de s'emparer de la Place Maubert, & du Quartier de l'Université; & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenuë dans le devoir. Le Duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du Roi, que Bellievre lui signifia dans deux Lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la Poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'Historien Matthieu, *t.* 1. *l.* 8. de n'avoir pas fait porter ces Lettres au Duc de Guise par un Exprès: Car le Duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces Lettres; comme il fit en effet chez la Reine, la veille des Barricades, en presence du Roi & de Bellievre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été renduës. Cette faute ne fut pas commise par négligence; mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'Epargne, pour payer le voyage d'un Courrier.

Le Duc d'Epernon conseilla à Henry III. de faire assassiner par ses Gardes le Duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre: & ce Prince voulut, dit-on,

1588. étoit chargé d'aller l'annoncer au Duc d'Epernon. Voilà à quelle ſcène honteuſe ſe vit expoſé un Roi, qui ne ſçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviſer les factions; qui s'amuſa à conjecturer

y engager la Gueſle & Villequier, qui l'en diſſuaderent. On dit encore que le jour même des Barricades, Alphonſe d'Ornano ſe fit fort de lui apporter la tête du Duc de Guiſe, s'il vouloit le laiſſer agir. On jugea enfin que le Roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; inſtruit comme il l'étoit des projets de la Ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes; & venant d'éprouver par ce qui s'étoit paſſé à la détention de La-Morliere, fameux Ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occaſion de l'inſulter. Le Conſeil du Roi s'étoit ſans comparaiſon mieux comporté dans cette affaire de La-Morliere, qu'il ne fit le jour des Barricades. *Mém. de la Ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande Queſtion à agiter, ſur laquelle je ne ſçaurois pourtant beaucoup m'étendre; ſçavoir, quel étoit le but du Duc de Guiſe dans cette entrepriſe. On a ſoûtenu ſur cela, comme ſur toute autre matiere, le Pour & le Contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu deſſein de pouſſer ou de laiſſer le peuple pouſſer les choſes à l'extrême, de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, en un mot, de ſe mettre la Couronne ſur la tête; s'appuient ſur des Pieces importantes, ſur leſquelles je ſuis obligé de renvoyer le Lecteur au *premier Tome des Mémoires de la Ligue, & au Volume de la Bibliothéque du Roi, cotté 8866*. Les principales ſont: Une Lettre que lui écrivit la Ducheſſe de Lorraine après la Victoire d'Auneau; dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à ſaiſir l'occaſion preſente de ſe faire déclarer Roi &c: La Lettre écrite par le Duc lui-même le lendemain des Barricades au Gouverneur d'Orleans, où on lit ces paroles: » J'ai défait les » Suiſſes, taillé en pieces une partie » des Gardes du Roi, & tiens le Louvre inveſti de ſi près, que je rendrai » bon compte de ce qui eſt dedans. » Cette Victoire eſt ſi grande, qu'il » en ſera memoire à jamais &c. « Pluſieurs autres Lettres, où il eſt parlé peu reſpectueuſement du Roi, & avec le dernier mépris des Princes du Sang. On joint à cela la douleur que temoigna le Duc de Guiſe, & le reproche qu'il fit à la Reine-Mere, de ce que pendant qu'elle l'amuſoit par des pourparlers, ſa proie lui échapoit: Enfin les Ecrits qui furent répandus par ſon ordre, dit-on, dans leſquels étoit établi le prétendu droit de la Maiſon de Lorraine à la Couronne: Sans parler d'une infinité d'autres Pieces, qui à vrai dire ne ſont qu'autant de Libelles ſatyriques; où l'on reproche au Duc François de Guiſe, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimeriques ſur l'Anjou & la Provence; & au Cardinal ſon frere, d'avoir voulu ſe rendre Souverain de Metz, ſous la protection de l'Empereur: projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'execution, mais qu'il paya de ſa tête; & d'avoir traité de la Religion avec le Roi d'Eſpagne au Concile de Trente, ſans la participation du Roi ſon Maître. La pluſpart de ces Ecrits ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On juſtifie le Duc de Guiſe par toutes les raiſons qu'il déduit lui-même dans une Lettre, ou eſpece de Manifeſte, qu'il écrivit le même jour 13 Mai: Il y expoſe: Que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, ſur le bruit qui s'étoit répandu, que le Roi alloit remplir la Ville d'Etrangers, pour faire main baſſe ſur les Bourgeois: Qu'au lieu de le ſoûtenir, il s'étoit donné mille mouvemens juſqu'à deux heures après minuit pour le calmer: Qu'il avoit ſauvé les Suiſſes, & empêché le maſſacre: Qu'il avoit conjuré les ſéditieux de reſpecter

conjecturer lorsqu'il falloit agir ; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté ; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui l'approchoient de plus près. Les Révolutions qui arrivent dans les grands Etats, ne sont point un effet du hazard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les Grands d'un Royaume comme un Gouvernement foible & dérangé: Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soûleve, mais par impatience de souffrir. 1588.

Le souvenir des mauvais procédés du Roi Henry III. ne tint pas un moment dans le cœur du Roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son Sang, & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les Têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son Conseil ; & l'avis de défendre & de secourir le Roi de France ayant été embrassé tout d'une

ter l'autorité Royale, bien loin d'oser attenter à la personne du Roi, » que j'eusse pu, dit-il, mille fois » arrêter, si je l'avois voulu &c. « Ajoûtez à ces raisons, qu'en traitant avec la Reine-Mere, il n'éxigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le Parti Protestant, & qu'on mît à couvert la Religion : Et qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du Cardinal de Bourbon, dont il soûtenoit les intérêts contre ceux du Roi de Navarre, & des autres Princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le Duc de Guise, que le dessein de se mettre sur le Thrône après la mort d'Henry III. & celle du Cardinal de Bourbon : & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du Pape, du Roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élevation ?

Le jugement que porta le Duc de Parme sur cet évenement, (*Davila*, *liv.* 9.) c'est que » le Duc de Guise » avoit fait trop de semblant, & frappé trop peu : Qu'il se devoit souvenir, que qui met l'épée à la main » contre son Prince, en doit à l'instant jetter le fourreau. « Sixte V. en en recevant la Nouvelle, s'écria : » O le téméraire Duc, & le lâche » Roi ! « Le Sieur de Stafford, Ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de Le-Grain), *liv.* 4. » ayant été conseillé de prendre un sauf-conduit du Duc de Guise : Je ne veux, dit-il, d'autre assûrance que le Droit des Gens & la » protection du Roi, vers lequel je » suis envoyé, & duquel vous & lui, » (le Duc de Guise) êtes serviteurs » & sujets. « Le Premier Président d'Harlay répondit avec la même fermeté au Duc de Guise : Qu'en l'absence du Roi il iroit prendre les ordres de la Reine-Mere.

Une Piece qui merite d'être luë sur les differentes démarches de la Ligue & du Conseil avant & le jour des Barricades, est celle qui a pour Titre : *Procès-verbal de Nicolas Poulain, Lieutenant de la Prévôté de l'Isle de France, sur la Ligue, depuis* 1585. *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favorisoit secrettement le parti du Roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils; mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'Histoire dans le I. *tom. du Journal du Regne d'Henry III. pag.* 132. *& suiv.*

1588. voix, il fit partir ſur le champ ſon Secretaire, pour aſſûrer ce Prince qu'il pouvoit diſpoſer de ſa perſonne & de ſes ſoldats.

Le Comte de Soiſſons livré à de perpetuelles chimeres, regarda cet évenement comme un coup de la Fortune, qui en le délivrant de tous ſes Rivaux, alloit le rendre tout-puiſſant dans le Conſeil & à la Cour d'Henry III. Changeant donc incontinent de batterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce Prince ; & pour donner plus de relief à ſon action, il voulut paroître devant le Roi, ſuivi d'un grand nombre de Créatures, qu'il chercha dans la Cour du Roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés Serviteurs, dont il ne ſe fit point de ſcrupule de tenter la fidelité. Le Roi de Navarre ſentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé: mais diſſimulant ſon reſſentiment, & faiſant réflexion qu'il étoit de ſon interêt d'avoir une perſonnne de confiance auprès du Comte, tant pour éclairer ſes démarches, que pour étudier le nouveau ſyſtème qu'on alloit ſuivre à la Cour ; il m'ordonna de prêter l'oreille aux diſcours de ce Prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne reſſentois point. Le Comte de Soiſſons ſe laiſſa tromper facilement, & s'applaudit de m'avoir gagné. La diſtinction avec laquelle il me traita me fit des envieux : Je partis avec lui, après avoir reçu ſecrettement les inſtructions du Roi de Navarre, & concerté avec lui tout ce que le bien de ſon ſervice éxigeoit que je fiſſe en cette occaſion.

M. le Comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la Cour. Il ne croyoit pas que le Roi de Navarre pût ſeulement avoir la penſée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échapoient, d'une vanité & d'un orgueil inſupportables, il ſe mêloit, ſans qu'il s'en apperçût, un levain de fiel & d'aigreur contre le Roi de Navarre, qui marquoit toute l'averſion & l'antipathie qu'il ſentoit pour lui. Je ne pouvois me réſoudre ni à flater ſes penchans, ni à applaudir à ſes folles idées. Je ne lui répondois autre choſe, ſinon que je prévoyois, que la deſunion de la Famille Royale, déja cauſe de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la Maiſon d'Autriche, après qu'elle les auroit détruits l'un par l'autre. Un diſcours plus flateur auroit été

plus du goût de ce Prince ; mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré. 1588.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou, & ensuite à Mante, où étoit le Roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer ; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au Duc d'Epernon la Charge d'Amiral, & tout-à-la-fois le Gouvernement de Normandie, vacant par la mort du Maréchal de Joyeuse. Le Comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le Roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le Roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce Prince, pour être venu offrir mes services à Sa Majesté ; parce que je me tenois assûré que le Roi de Navarre, dont les interêts n'avoient plus rien de different des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au Roi : Il n'en laissa rien appercevoir ; parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce Prince avoit quelque chose d'incomprehensible. Ses veritables Ennemis ne pouvoient pas lui être cachés, après la maniere sanglante dont ils venoient de lever le masque. Il feignit encore de ne pas les connoître : Il se livra de nouveau à la Reine-Mere, (9) & par elle à ses persécuteurs, avec lesquels elle

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henry III. auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des Députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soûmissions de revenir dans cette Ville. Pour rendre cette Députation plus touchante, ils firent marcher en Procession les Capucins, qui entrerent dans la Cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant, Misericorde. Le Roi les reçut avec l'air de Majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les Députés du Parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des Barricades : il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les Corps & les Cours Souveraines : Menace qui alarma si fort les Parisiens, que le Duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassûrer.

(9) Dans la Lettre circulaire que Henry III. envoya dans les Provinces, après l'action des Barricades, & qui commence ainsi : » Chers & Bien-

1588. le raccommoda. Pourvû cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce Prince un trait de la plus profonde dissimulation : Car le coup hardi (10) qu'il fit aux Etats de Blois, laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas

» amés, Vous aurez, comme nous » estimons, entendu les raisons qui » nous ont mû, de partir de ma Vil- » le de Paris le 13 de ce mois &c, « ce Prince parle moins en Roi qu'en Suppliant : Il se défend d'avoir voulu faire entrer une Garnison Etrangere dans Paris, & douté de la fidelité des Parisiens : Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion : Il temoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la Ligue. *Mss. de la Bibl. Royale*, *n.* 8866, 8911.

L'Auteur veut encore parler des Conférences que la Reine-Mere eut, par ordre de ce Prince, avec le Cardinal de Bourbon & le Duc de Guise ; où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *Vol.* 8906. *Mss. de la Bibl. Royale*, les Sieurs de Lansac, de Lenoncourt, Des-Chateillers, & Miron, premier Médecin de Sa Majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre le jour des Barricades. Ces Conférences se tinrent à Chaalons, à Sarry, Maison appartenante à l'Evêque de Chaalons, à Nemours &c. La Ligue y fit des demandes éxorbitantes : comme, l'abolition totale de la Religion Prétenduë Réformée, & la privation d'emploi de tous les Officiers Calvinistes, quand même ils abjureroient ; la publication du Concile de Trente ; l'Inquisition &c : Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'Edit du 21 Juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la Ligue*, *tom.* 1. *Mém. de Nevers*, *tom.* 1. *Matth. tom.* 1. *liv.* 8. *Chronol. Novenn. tom.* 1. & autres.

(10) La mort des deux Freres, le Duc & le Cardinal de Guise, que ce Prince fit tuer dans ses Appartemens, & par ses Gardes, la sur-veille de Noël, à Blois, où se tenoient les Etats. Voyez cette éxecution dans les mêmes Historiens, avec le détail des Operations & des Brigues, qui se firent des deux parts aux Etats de Blois. Le Cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier : Les autres freres du Duc de Guise prirent la fuite.

Le Duc de Guise périt comme avoit fait l'Amiral de Coligny ; la présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le Duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés : On dit que la Marquise de Noirmoûtier, cette même Dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de Madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui ; & qu'elle ne put par raisons, ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au Conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henry III. entr'autres le Cardinal de Joyeuse, dans un long Memoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. (*Mém. d'Etat de Villeroy*, *tom.* 2. *p.* 175.) Mais les plus judicieux de nos Historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité Royale, l'ont tous détestée. » Les circonstan- » ces odieuses du meurtre des Guises, » dit Perefixe, l'ont fait paroître hor- » rible, même aux yeux des Hugue- » nots, qui disoient que cela ressem- » bloit fort au massacre de la Saint- » Barthelemy. « D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henry III. de conserver la Couronne dans sa Maison, peut-être même sur sa propre tête : Car c'est un sentiment dépourvu de toute vrai-semblance, que celui qu'on trouve dans les Memoires de Villeroy, *tom.* 1. *pag.* 25 : Que sans cela, ce Prince pouvoit se rendre maître des Déliberations des Etats à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un Prince, qui se met dans une semblable necessité. Il va

un moment de vuë sa vengeance. Et si l'on peut porter un jugement sur cette Assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réüssite découvrit dans les uns, & qui sont demeurées cachées de la part de ceux qui y succomberent. 1588.

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours (11) 1589.

bien-tôt lui-même assûrer par un dernier exemple cette vérité, Que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le Duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand :* Il avoit à la jouë gauche au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable ; parce qu'il l'avoit reçuë en combattant contre les Huguenots à la Journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assûre que ses Parens, & jusqu'à ses propres Freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un Tyran, furent ceux qui firent donner à Henry III. dans les Etats de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins : Avis qui étoient suspects à ce Prince, comme ceux qui étoient donnés au Duc de Guise par plusieurs des Courtisans, sur la résolution violente du Roi, l'étoient à ce Duc ; parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les Etats de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henry III. n'eut d'abord dessein que d'arrêter le Duc de Guise : mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux Cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du Château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le Roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le Duc de Guise eût vécu, tous les chemins au Thrône lui auroient été fermés. On assûre même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Espagne, non-seulement pour exterminer le Parti Calviniste, mais même pour déthrôner Elisabeth, dont la Catastrophe des Barricades, suivie de la mort du Duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'éxecution. Le Roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le Duc de Guise, sans blâmer Henry III. » J'avois, dit-il, toujours bien » prévu & dit, que Messieurs de » Guise n'étoient pas capables de re» muer l'entreprise qu'ils avoient mi» se en leurs entendemens, & en ve» nir à bout sans le peril de leurs » vies. « *Cayet. tom.* 1. *fol.* 114. Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henry IV. » Maudit soit le » Lorrain, dit Hubert De Vins, dans » les Memoires de Castelnau : A-t'il » bien si peu de jugement, qu'il puisse » croire, qu'un Roi à qui il a vou» lu ôter la Couronne, en dissimu» lant, ne dissimule pas envers lui » pour lui ôter la vie ? « » Puisqu'ils » sont si près l'un de l'autre, dit aussi » Madame de Fourbin, sœur de De» Vins, nous apprendrons au pre» mier jour, que l'un ou l'autre aura » tué son compagnon. «

Les Evenemens tragiques de l'Année 1588. ont paru à quelques-uns verifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres Astrologues, Que cette année seroit l'Année Climaterique du Monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétenduë Science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette Prin-

1589. l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, Henry III. ne s'en trouva pas plus libre de ſuivre le penchant qui le portoit à s'unir au Roi de Navarre. La Ligue n'étoit pas éteinte avec le Duc de Guiſe. Il avoit à calmer le peuple ; à regagner les Grands ; à appaiſer le Pape ; à contenir l'Eſpagne ; à menager tous les Catholiques, très-diſpoſés à prendre ombrage de ſa Religion après cette éxecution. Henry, ſuivant le caractere des gens foibles, ſe groſſit encore tous ces objets. Il eſpera de ramener tout par la douceur : il expoſa ſon droit & ſes raiſons ; & fit force Declarations pour ſe juſtifier : C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un Parti, que le reſpect dû à l'autorité Royale ne touchoit plus ; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, auſſi inſolent dans la puiſſance que rampant dans l'obéiſſance, par une moderation qui ne pouvoit être imputée qu'à foibleſſe ; c'étoit à ce Prince à ſe déclarer hautement aggreſſeur, & à chercher ſa vengeance en Roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le Roi de Navarre, peut-être ne ſe ſeroit-il pas vû enlever Orleans, avec une infinité d'autres (12) Places, & réduit enfin aux ſeules Villes de Blois, Beaugency, Amboiſe, Tours & Saumur.

Je fus temoin de tous ces Evenemens ; ou bien je les ap-

ceſſe, il ſuffit apparemment, pour meriter le nom de Politique, de ſçavoir tout ramener à ſoi, & ſe maintenir en poſſeſſion de l'autorité. Mais quand on ſonge que cette habileté prétenduë, qui ne conſiſta pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de mepriſables artifices, réduiſit enfin les choſes au point, que ni Elle, ni perſonne, ne ſçurent plus y apporter de remede ; on ne balance point à dire que Catherine ne compenſa pas même les défauts infinis qu'elle avoit, par la qualité de Politique. Auſſi croit-on que les ſuites funeſtes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guiſes, dont elle n'avoit point été participante ; les reproches du Cardinal de Bourbon ; l'horreur de la conjoncture preſente ; & peut-être les remords de ſa conſcience, eurent beaucoup de part à ſa mort, arrivée le 5 Janvier 1589. On ceſſa d'en parler, dès qu'elle fut morte. *De-Thou liv.* 94. Le dernier conſeil qu'elle donna à ſon Fils, fut de ceſſer la perſecution contre les Calviniſtes, & d'établir en France une entiere liberté ſur la Religion. *Chron. Novenn. tom.* 1. *fol.* 132. On doit tenir Brantôme pour très-ſuſpect, dans tout ce que ſa prevention lui fait dire à l'avantage de cette Reine. *tom.* 7. *de ſes Mém. pag.* 31. *& ſuiv.* Varillas n'eſt pas plus croyable, lorſqu'il dit, qu'elle mourut du regret que lui cauſa la mort du Duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la louë en Etranger mal-inſtruit des affaires de notre Cour en ce temps-là ; comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette Reine. *Memor. Recond. di Vittorio Siri. Vol.* 1. *pag.* 26.

(12) » C'eſt une bouffée, diſoit Henry III. parlant de ces Villes, » qui a jetté par terre un jeu de Car- » tes. «

pris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la Cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le Roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du Vicomte de Turenne, qui se mettant en la place du Prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets ; & pour en parler juste, tenoit à l'égard du Roi de Navarre la même conduite, que le Duc de Guise à l'égard d'Henry III. Il avoit déclaré hautement dans une Assemblée des Protestans à La-Rochelle, que la France ne pouvoit éviter dans la Conjoncture presente de voir démembrer sa Monarchie ; & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas dans ce démembrement. Le Roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes Assemblées ; & pour s'attacher encore plus fortement les Réformés, il joignit les actions aux paroles : Il se saisit de La-Garnache ; & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expedition qu'il tomba dangereusement malade (13) à La-Mothe-Frêlon.

1589.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures, sur la situation où je trouverois la Cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le Marquis de Rambouillet me vit passer dans la ruë, caché de mon manteau ; me reconnut ; & me fit suivre, pour sçavoir l'endroit où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'Etat sans aucunes considerations d'interêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du Roi, & l'engager enfin à se jetter entre les bras du Roi de Navarre. Il trouva ce Prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit : Et le Roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déja été député à ce sujet.

Nicolas d'Angennes.

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Sainte-Hermine en Bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiegée par le Duc de Nevers : Du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe ; & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa ; & fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un Gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon. Du-Plessis prit sur lui de le faire saigner : ce qui le guérit. *Vie de Du-Plessis-Mornay. liv. 1. pag. 125.*

1589. Rambouillet étant venu me chercher par ſon ordre, nous concertâmes enſemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence : après quoi il me préſenta à Sa Majeſté, qui me confirma ſon intention de ſa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au Roi de Navarre ſans aucun effet, je crus devoir demander au Roi une Lettre de Créance pour ce Prince : Il me la refuſa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) Nonce Moroſini, ou du Duc de Nevers ; auxquels il m'avoua qu'avec toute ſa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, ſi je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc ſe paſſer de Lettre. Je demandai enſuite pour la ſûreté du Roi de Navarre, lorſqu'il ſe ſeroit avancé au milieu d'un Pays plein de ſes ennemis, une Ville qui lui donnât un libre paſſage ſur la Loire : ce qui me fut encore refuſé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaiſe intention de Sa Majeſté, mais uniquement à la crainte qu'Elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit renduë volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que ſans ce dernier article ſur-tout, le Roi de Navarre dût s'avancer juſqu'à Blois avec ſes Troupes : mais la difficulté fut en quelque maniere levée par Brigneux, Gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet Officier me prévint : Après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin, que le Roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette Place, comme de toutes les autres ; il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre Officier que le Roi de Navarre voudroit y mettre ; aimant mieux perdre ſa Place, & ſuivre ce Prince, ſimple Volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ſes conſeils.

Après cette aſſûrance, je repaſſai promptement auprès du Roi

(14) Jean-François Moroſini, Evéque de Breſce. Louis de Gonzague, Duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier contre Henry III. une Bulle d'Excommunication, dont ce Prince mettoit tout en œuvre pour ſe faire relever. On a dit que ce Pape, auſſi propre à gouverner un grand Royaume, qu'à conduire l'Egliſe, approuvoit ſecrettement la juſtice que le Roi de France s'étoit faite du Duc de Guiſe ; mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un Cardinal. Voyez dans *les Mém. d'Etat de Villeroi*. 2. 175. les Lettres du Cardinal de Joyeuſe déja citées plus haut. Sixte V. prédit que la Ligue mettroit Henry III. dans la neceſſité de rechercher l'aſſiſtance du Roi de Navarre & des Huguenots.

(15) Il

1589.

Roi de Navarre. Ce Prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit ſe défaire de la défiance que le paſſé lui avoit inſpirée : Il me demanda pluſieurs fois d'un ton inquiet, & en ſe gratant la tête, ſi le Roi agiſſoit cette fois ſincerement. Je l'en aſſûrai, & j'y joignis le temoignage de Rambouillet. » Je ne veux donc pas, reprit ce Prince, prendre ſes Villes, » pendant qu'il traite de bonne foi avec moi. « Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud : » Retournez, con- » tinua-t'il, lui porter mes Lettres, car je ne crains ni Mo- » roſini ni Nevers. « Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans ſon Cabinet, & je repris la poſte pour Blois.

En Poitou.

Le Roi qui ne doutoit pas que la réponſe du Roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience juſqu'à Montrichard, avec toute ſa Suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris, ou marqués ; & comme j'y arrivai fort-tard, je crus que j'allois être obligé de paſſer la nuit dans la ruë. Heureuſement Maignan me découvrit le logement du Marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été deſtiné à un de mes Freres, alors à Tours. J'allai à minuit trouver le Roi, qui m'attendoit dans le galetas du Château. Il approuva & ſigna tout, juſqu'au paſſage ſur la Loire ; & voulut que je repartiſſe la nuit même. Le bruit d'un Traité entre les deux Rois étoit déja répandu dans Châtelleraud, lorſque j'y arrivai ; & il y étoit ſi paſſionnément deſiré, que je reçus mille bénedictions dès que je parus.

Le Roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce Prince qui ne comptoit guére que ſur ſon épée, ayant ſçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence ; & y arriva ſi à propos, qu'il en délogea les Troupes de la Ligue, avant qu'elles euſſent reçu le ſecours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour Gouverneur Beaupré, après que j'eus viſité le Château, & fait un état des munitions de la Place.

Dans le Haut Poitou.

La fatigue de tant de voyages faits ſi précipitamment, fit qu'au retour je fus ſaiſi d'une fievre continuë, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Pleſſis ſçut bien ſe prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un Traité qu'il n'eut que la peine de dreſſer, & auquel le Mar-

Philippe Du-Pleſſis-Mornay.

1589. quis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce Traité fut paſſé au Pleſſis-lez-Tours, au grand contentement des deux Rois. Saumur fut la Place de ſûreté dont on convint : Et Du-Pleſſis ne manqua pas de s'en faire donner le Gouvernement, comme une recompenſe naturelle de celui à qui on avoit obligation du Traité. Ce procédé me parut ſi peu regulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre aſſez hautement de lui, & du Roi de Navarre même, qui favoriſoit un autre du fruit de ma peine. Le Comte de Soiſſons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'interêt géneral, ni de la joie publique, ſe ſervit de cette occaſion pour eſſayer de m'entraîner dans ſes nouveaux deſſeins: & d'un autre côté, mes deux Freres me firent les plus fortes inſtances de m'attacher au Parti du Roi. Je rejettai fort-loin cette penſée; & ma fidelité pour mon Prince ſe ſoûtint dans cette épreuve, qui ne laiſſoit pas d'être ſéduiſante. Lorſque je fais réflexion que l'emploi de Gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle réſidence, & m'auroit par conſéquent éloigné de la perſonne du Prince pour toujours; je trouve que ce qui me paroiſſoit alors un paſſe-droit, étoit pluſtôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne reſtoit plus rien à faire aux deux Rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entrepriſes. Pour cela le Roi de Navarre prit le chemin du Pleſſis-lez-Tours. Combattu par un reſte de défiance (16) dont il avoit de la peine à ſe défaire, je me ſouviens qu'il s'arrêta près d'un Moulin, à deux lieuës de ce Château; & qu'il voulut encore ſçavoir ce que chacun des Gentilshommes qui compoſoient ſa Suite, penſoit ſur la démarche qu'il faiſoit. J'étois de cette Troupe; & le ſouvenir de ce que j'appellois une in-

(15) Il eſt juſte d'avertir que ces faits ſont rapportés d'une maniere très-differente dans la Vie de Du-Pleſſis-Mornay. *l.* 1. *p.* 131. Reſte à ſçavoir auquel des deux Ecrivains on doit ajoûter plus de foi.

(16) » Ses vieux Capitaines Huguenots craignoient, diſoient-ils, » qu'en un temps où une trahiſon » étoit ſi néceſſaire à Henry III. pour » ſe retirer du labyrinthe, où l'action » de Blois l'avoit jetté, (il avoit été » excommunié par Sixte V.) il ne » voulût acheter ſon Abſolution au » prix de la vie du Roi de Navarre. « *Peref. ibid.* Ce Prince avoit ſouvent dit lui-même, à ce que rapporte De-Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le Cabinet du Roi, qu'au milieu de deux Armées rangées en haie.

justice me tenoit dans le silence. Le Roi de Navarre se tournant vers moi : » Vous ne dites mot, me dit-il ; que » vous en semble ? « Je lui répondis en peu de mots : Que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger, parce que le Roi avoit l'avantage du nombre sur lui ; je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hazard, & se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggerer. Ce Prince réflechit encore quelques momens ; ensuite se tournant vers nous : » Allons, (17) allons, nous » dit-il, la résolution en est prise, il n'y faut plus penser. « 1589.

Le Roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du Roi de Navarre ; & la joie d'une union si desirée y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux Rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrasserent avec une satisfaction égale (18), & prirent ensemble le chemin de Tours, où le Roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit ; il s'en retourna à son Quartier à Maillé : Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes Parens & de mes Amis que j'y trouvai ; & je pris un logement dans le Fauxbourg Saint-Symphorien.

Le Duc de Maïenne armé pour venger la mort du Duc de Guise, & pour soûtenir l'interêt de la Ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette Ville avec toute son Armée. Le Roi qui étoit allé se promener à Marmoûtier, sans armes, & suivi seulement de vingt Chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les Fauxbourgs n'ayant pour tous Retranchemens, que de mechantes barricades construites à la hâte par six ou sept Régimens Royalistes qui les défendoient, je quittai le Fauxbourg Saint Symphorien, & fis transporter tout mon équipage dans la Ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les Officiers : mais elle

Abbaye proche Tours.

(17) Il écrivit en ces termes à Du Plessis Mornay : » Monsieur Du-» Plessis, la glace est rompuë, non » sans nombre d'avertissemens, que » si j'y allois, j'étois mort ; j'ai passé » l'eau en me recommandant à Dieu » &c. «

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieuë de Tours : » Courage, » Monseigneur, dit Henry IV. à » Henry III. deux Henrys valent » mieux qu'un Carolus. « *Matthieu, tom.* 1. *p.* 752 : Le Duc de Mayenne s'appelloit Charles.

1589. ne tarda pas à être justifiée. Le Duc de Maïenne attaqua le Fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la Colline, où l'on s'étoit posté ; il fallut bien-tôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades : Comme on s'attendoit à les voir bien-tôt insulter, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le Roi à la porte de la Ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les Fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le Canon des Ennemis ; elles furent forcées tout d'abord : Et comme on n'y étoit point soûtenu par un fossé, la retraite dans la Ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les Ennemis n'ayent pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les Fauxbourgs ; & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la Ville : deux Pieces de Canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du Convent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la Ville ; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes Freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément. A la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger : avec un peu de temps & d'ordre tout entra ; & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la Ville ne fût assiegée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres ; & nous allâmes prier le Roi de nous confier la défense de quelque Poste important : Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment jusqu'au lendemain matin, que le Roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile : A la premiere Nouvelle de ce qui se passoit, le Roi de Navarre accourut avec ses Troupes, & parut devant la Ville au bout de trois heures. Le Duc de Maïenne ne l'attendit pas : il

(19) Lisez, l'Isle : Ce Quartier qui n'est habité que par des Bateliers & par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

1589.

ſe retira après avoir fait le dégât dans les Fauxbourgs, & aux environs. Un ſervice de cette importance donna de grandes eſperances de l'alliance des deux Princes, & fit regarder à ceux de Tours le Roi de Navarre (20) comme leur Liberateur.

Les deux Rois paſſerent huit ou dix jours enſemble: après quoi on ſe ſépara pour l'expedition qui avoit été projettée ſur la Ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le Roi de Navarre me commanda avec trois cens Chevaux, & pareil nombre d'Arquebuſiers qu'on fit auſſi monter à cheval, pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon travailloit ſourdement à s'emparer au nom de la Ligue. Je fis proviſion d'Echelles, de Petards & autres inſtrumens; & nous vinmes d'une traite à Bonneval, ſans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques priſonniers que nous fîmes ſur un Détachement de vingt-cinq Maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un Parti de quatre cens Chevaux ennemis, ayant à leur tête Broſſe (21) Saveuſe; & que (22) Reclainville qui conduiſoit les vingt-cinq Maîtres, nous avoit pris pour la Troupe de cent ou cent vingt Chevaux, avec laquelle Lorges venoit de ſurprendre Châteaudun: Ce qui nous fit juger que ce Parti de quatre cens Chevaux chercheroit à nous joindre; & nous avions la même envie de notre côté. Nous laiſſâmes nos Arquebuſiers ſuivre doucement le chemin de Chartres; & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'Eſcadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une Colline, que chaque Troupe avoit montée de ſon côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir, que lorſque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres.

Louis d'Angennes, Seigneur de Maintenon.

Bourg, ſur les confins du Perche.

On en vint aux mains ſans déliberer; & ce fut avec tant de furie, que dans le premier inſtant quarante des nôtres furent renverſés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, de Montbazon, d'Avantigny & de Preſſaigny; heureuſement je n'étois point bleſſé: Mon

Le 18 May.

(20) Henry IV. loua hautement la conduite d'Henry III. qui montra beaucoup de valeur en cette occaſion. *Mém. de Nevers*, *tom.* 2. *p.* 589.

(21) Charles de Saveuſe, & Anne de Broſſe, ſon frere, de la Maiſon de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, Sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, Commandant dans Chartres pour le Duc de Maïenne.

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, Chef de la Troupe. Iſaac Vaudré de Mouy. Louis de Rohan, Duc de Montbazon.

1589. cheval qui n'avoit que la mâchoire fracaſſée d'un coup de lance, ſe releva ; & je me retrouvai deſſus. Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action dans ce genre de Combat plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis ſe ralliant auſſi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées caſſées ; & j'eus recours à deux grands piſtolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçaſſent de part en part. Nos adverſaires nous laiſſerent enfin le champ de Bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guére en état de goûter le fruit de notre Victoire, à cauſe des bleſſures & de l'épuiſement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous deſirions ; lorſqu'il ſurvint une pluie violente, qui ſe mêlant avec notre ſueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à crud : Et pour comble de diſgrace, nous apprîmes que nous étions ſuivis de près par le Duc de Maïenne. Le Conſeil ayant été aſſemblé dans cette accablante ſituation, il fut réſolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency : Nous y arrivâmes tellement éxcédés de laſſitude & de ſoif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre choſe que me laiſſer tomber ſur un lit, où il fut impoſſible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce Combat s'étant répandu, le Roi de Navarre vint nous viſiter à Beaugency, & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuſe, qui étoit du nombre des priſonniers. Ce Prince egalement porté à careſſer les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le conſoler par toutes ſortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuſe ayant ſçu qu'un grand nombre de ſes Parens, & preſque tous ſes amis avoient péri dans le Combat ; cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux bleſſures conſiderables qu'il avoit reçuës, le jetta dans un tel deſeſpoir qu'il devint furieux : Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénetique, ſans vouloir ſouffrir qu'on mît le premier appareil ſur ſes plaies. Le Roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le paſſé.

J'étois prêt à en partir, lorſque je vis arriver un Courrier, qui m'apprit que mon Epouſe étoit malade à l'extremité. Je volai à Roſny, avec Orthoman premier Medecin du Roi de Navarre, à qui ce Prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la Ligue en ce Canton; & un de mes (24) Freres qui s'étoit emparé de ma maiſon, celle-là même où mon Epouſe étoit malade, eut la cruauté de lever le Pont, & de m'en refuſer l'entrée. Je me ſentis pénetré juſqu'au fond du cœur d'un ſentiment ſi dénaturé; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me diſpoſois en effet à forcer ma propre maiſon; & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur; lorſque mon Frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte. 1589.

La ſeule conſolation que j'eus fut de voir encore mon Epouſe vivante, & de recevoir ſes derniers embraſſemens: Tous les remedes furent inutiles; Elle éxpira au bout de quatre jours. J'avouë que la perte d'une Epouſe ſi chere, & dont la vie avoit été ſi cruellement traverſée, ferma mon cœur à tout autre ſentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec inſenſibilité les progrès des Armes des deux Rois, qui en tout autre temps m'auroient enflammé d'un deſir ſi violent d'y prendre quelque part: Car c'eſt pendant ce temps-là que ſe firent les Sieges de Gergeau, Pluviers, Eſtampes, Chartres, (25) Poiſſy, Pontoiſe, l'Iſle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de Bicoque qui ne ſe fît honneur d'arrêter ſon Roi: il ne trouvoit par-tout que révolte & deſobéïſſance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le ſecours du Roi de Navarre. Pour ce Prince, il prodiguoit ſa vie comme s'il en eût été las. On étoit ſûr de le voir à la tête des ſoldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces Combats fréquents qu'il eut à ſoûtenir, au moment que pour ſe repoſer il s'appuyoit ſur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce Meſtre-de-Camp. Gabriel Prevôt.

Je me réveillai comme d'un profond ſommeil, lorſque j'entendis dire (26) que les deux Rois tenoient Paris aſſie-

(24) C'eſt ſans doute l'aîné qui ſe faiſoit appeller le Baron de Roſny.

(25) Villes aux environs de Paris, dans l'Iſle de France, la Beauce & l'Orleanois: Voyez ce detail dans les Hiſtoriens.

(26) S'il faut en croire Matthieu *tom. 2. p.* 3. ces deux Rois n'étoient pas fort-contens l'un de l'autre. Henry III. ne pouvoit cacher ſa jalouſie contre Henry IV. qui, bien loin de ſonger à regner, n'attendoit pour

1589. gé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur ; & je courus rejoindre l'Armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témerairement dans toutes les escarmouches ; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le Roi de Navarre s'en apperçut ; & remarquant que Maignan mon Ecuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

Il avoit à peine proferé les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un Gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le Roi de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment ; & m'apprit que le Roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit autour de lui vingt-cinq Gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier

se retirer que le moment où il auroit retabli le Roi sur son Thrône.

(27) Par Jacques Clement, Moine Jacobin, natif de Sorbonne, Village en Bourgogne: Il fut introduit par la Guesle, Procureur General, dans la Chambre du Roi, comme ayant à lui rendre une Lettre de grande consequence. Dans le moment où ce Prince qui caressoit volontiers les Moines, se relevoit de dessus sa chaise percée sur laquelle il étoit, ayant déja lu une partie de la Lettre ; l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le Roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jettées dans la Seine. Les Historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henry III. fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans auparavant ce Prince avoit assisté au Conseil, dans lequel fut resolu le massacre de la Saint-Barthelemy : Et il semble que M. Bayle y ait ajoûté foi. Mais aujourd'hui la fausseté de cette Anecdote est démontrée : cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemy. Henry III. mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. » Jacques Clement étant déjà » à Saint-Cloud, quelques person- » nes qui se défioient de lui, l'épie- » rent pendant la nuit : ils le trou- » verent dormant d'un profond som- » meil, son Breviaire auprès de lui, » ouvert à l'article de Judith... Il jeû- » na, se confessa, & communia, » avant de partir pour aller assassi- » ner le Roi... Il fut loué à Rome, » dans la Chaire où l'on auroit dû » prononcer l'Oraison funébre de » Henry III : On mit son portrait à » Paris sur les Autels avec l'Eucha- » ristie. Le Cardinal de Retz rap- » porte que le jour des Barricades, » sous la minorité de Louis XIV. il » vit un Hausse-col, sur lequel étoit gravé

1589.

Quartier du Roi. Il trouva en entrant dans l'appartement de ce Prince, qu'il venoit de rendre ſans douleur ni ſang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de Sa Majeſté avec toute l'inquietude que peut cauſer l'amitié la plus vive. Le bleſſé le raſſûra de ſa propre bouche, en lui diſant qu'il croyoit que ſa bleſſure n'auroit aucune ſuite fâcheuſe, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de ſon affection. Le Roi de Navarre perdit une partie de ſon apprehenſion, par la maniere dont le malade prononça ces paroles; & ne voyant d'ailleurs aucun ſymptome mortel, il le laiſſa prendre du repos, ſortit de ſa chambre, & retourna à Meudon, où étoit ſon Quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce Château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour ſouper, après avoir accompagné le Roi de Navarre juſqu'à ce qu'il fût deſcendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorſque je vis entrer Feret ſon Secretaire, qui me dit: » Monſieur, » le Roi de Navarre & peut-être le Roi de France vous » mande dans l'inſtant. « Je treſſaillis à ce diſcours; & ſans m'arrêter, je montai au Château avec lui. Il me dit pendant le chemin, qu'Orthoman venoit de faire ſçavoir au Roi de

» gravé ce Moine, avec ces mots: » Saint Jacques Clement. « *Notes ſur la Henriade.* » Le Roi de Navarre, » dit Victor Cayet, *Chronol. Nov. t.* 1. *fol.* 223. » s'étant mis de genoux, les » yeux pleins de chaudes larmes, & » le cœur de gros ſanglots, ne lui » put dire un ſeul mot, & ayant » pris les mains du Roi, les baiſa. Sa » Majeſté voyant qu'il ne lui pou- » voit rien repondre à cauſe de ſes » larmes, l'embraſſa par la tête, & » l'ayant baiſé lui donna ſa bénedi- » ction... Le couteau étoit empoi- » ſonné, ſans quoi il ne ſeroit pas » mort, la bleſſure n'étant pas pro- » fonde, & n'ayant pas offenſé les » inteſtins. *f.* 227. Bourgoin, Prieur » des Jacobins, fut tiré à quatre » chevaux: On ne put arracher de » lui que ces paroles: *Nous avons bien* » *fait ce que nous avons pu, & non pas ce* » *que nous avons voulu:* Ce qui a fait » croire que Henry IV. devoit auſſi » être aſſaſſiné en même temps: Le » Sieur de Rougemont fut arrêté, » comme accuſé d'avoir voulu faire » le coup. « *f.* 228. Il mourut dans des ſentimens tout-à-fait Chretiens: » Il » pardonna à ſes ennemis, & même à » Clement: dit l'hiſtorien Matthieu. Voyez plus en detail ſa mort dans les Hiſtoriens. Son caractere ſe connoît aſſez par tout ce qui en a été dit dans ces Memoires. Il fut nommé au Baptême Edouard-Alexandre, par Edouard VI. Roi d'Angleterre, & par Antoine Roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la ſuite le nom de ſon Pere.

On a dit que dix-ſept ou dix-huit perſonnes, qui avoient ramaſſé des cendres de Clement diſperſées par le vent, s'étant miſes dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute ſa charge.

1589. Navarre par un Exprès, que s'il vouloit trouver le Roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du Prince, où pendant qu'on nous felloit des chevaux, il me fit l'honneur de me confulter fur la Conjoncture prefente. Les differentes réflexions dont mon efprit fe remplit en ce moment, me tinrent quelque temps dans le filence. Le Roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réüffite d'une petite Négociation, ni le fuccès d'un Combat, ni un petit Royaume tel que la Navarre, dont il s'agiffoit : c'étoit la plus belle Monarchie de l'Europe. Mais combien d'obftacles à furmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le Roi de Navarre avoit foufferts jufqu'à ce moment, pouvoient en comparaifon être comptés pour rien. Comment abbatre un Parti fi puiffant & fi accredité, qu'il avoit fait trembler un Roi affermi fur le Thrône, & l'avoit prefque réduit à en defcendre ? Cette difficulté, déja fi grande, fe montroit comme infurmontable, quand on y joignoit la réflexion, Que la mort du Roi alloit détacher de la perfonne du Roi de Navarre la plus grande & la principale partie de fes forces. Il ne pouvoit compter ni fur les Princes du Sang, ni fur les Grands : Et telle étoit fa fituation qu'ayant befoin du fecours de tout le monde, il ne pouvoit fe fier à perfonne. Je tremblois lorfqu'il me venoit en penfée, que peut-être une Nouvelle fi furprenante & fi imprevuë alloit produire une Révolution, qui laifferoit le Roi de Navarre avec une poignée de fideles Serviteurs, à la merci de fes anciens Ennemis, & dans un Pays où toutes les reffources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un confeil unique à donner, & un unique parti à fuivre pour le Roi de Navarre : celui de profiter de l'occafion, avec toutes les précautions, qui font ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaife. En effet ; fans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de chofes, encore moins prétendre l'affujettir à notre précipitation : dans les grandes & pénibles entreprifes, il ne faut que s'attacher à vaincre les obftacles l'un après l'autre ; & ne point fe rebuter, parce qu'ils font grands, & en grand nombre. On ne doit jamais defefperer de ce qui a été poffible à quelqu'un : Et combien de chofes

auxquelles on attache l'idée d'impoſſibles, deviendroient faciles à qui ſçauroit tirer parti du temps, des occaſions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des differentes diſpoſitions, & d'une infinité d'autres circonſtances ! 1589.

La réponſe que je fis au Roi fut ſelon ces Maximes : Il ne penſoit pas differemment lui-même. Nous convinmes donc, qu'au lieu de regagner les Provinces éloignées, ce Prince reſteroit au milieu de l'Armée Royale pour y faire valoir ſes droits ; & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout évenement ; en obſervant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur & le ſoupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le Roi ſe portoit mieux ; & on nous fit mettre bas nos épées. Le Roi de Navarre s'avançoit vers le Château, & je le ſuivois, lorſque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : » Ah mon » Dieu ! nous ſommes perdus. » Le Roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en diſant : » Ah ! le Roi » eſt mort : « Et lui fit pluſieurs queſtions, auxquelles il ſatisfit par un récit de la mort du Roi, trop bien circonſtancié pour que nous en puſſions douter. Henry en fut encore plus aſſûré, lorſqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la Garde Ecoſſoiſe qui vint ſe jetter à ſes pieds, en lui diſant : » Ah ! Sire, vous êtes preſentement notre Roi & » notre Maître : « Et quelques inſtans après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre, & pluſieurs autres firent la même choſe.

Le Roi de Navarre ſentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de ſon ſort pour tout le reſte de ſa vie. Sans ſe laiſſer éblouir par la vuë du Thrône où cet inſtant le plaçoit, ni ſe laiſſer abbatre par le découragement, ou par une douleur inutile ; il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir, & prévenir les ſoûlevemens. Il ſe tourna vers moi ; & avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoiſſoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au Quartier du Maréchal d'Au-

(28) Armand de Gontaut, Maréchal de Biron. Roger de Saint-Larry de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France. François D'O, Gouverneur de Paris, & Sur-Intendant des Finances. Joachin de Châteauvieux.

1589. mont (29) ; d'y ſemer parmi les Troupes la Nouvelle de la mort du Roi, avec tout le menagement neceſſaire pour ſe les attacher davantage ; de faire parler par ce Maréchal aux Gardes-Françoiſes, afin d'engager leurs Officiers à venir lui preſenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la Nobleſſe à faire la même choſe. Le Roi ajoûta, que j'euſſe l'œil ſur mes propres Quartiers, pour les contenir dans l'obéïſſance. Il ſongea encore à s'appuyer de toutes les Puiſſances Etrangeres, ſur le ſecours deſquelles il crut pouvoir compter : Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suiſſes & à la République de Veniſe, pour leur faire part du nouvel Evenement, & pour les inſtruire du droit qu'il lui donnoit à la Couronne de France.

Dans l'Iſle de France.

Je lui repréſentai qu'une des choſes qui ſembloit preſſer davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, Place d'une très-grande importance en cette occaſion, & dont on connoiſſoit le Gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être paſſionné Ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'éxecution m'en paroiſſoit aſſez facile ; & le Roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conferer avec Saint-Marc, ſur des choſes que je diſois être de grande conſequence pour lui. Il ſortit ; & tandis que je l'amuſois d'une feinte confidence, le Maréchal d'Aumont ſe préſenta avec des troupes pour paſſer ſur le Pont ; & profitant d'un premier moment de ſurpriſe pour ſe faire paſſage juſque dans le Château, il s'en rendit le maître, & nous en chaſſâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le Roi m'offrit ce Gouvernement, que pluſieurs conſiderations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le Roi avoit apprehendé étoit arrivé. Il avoit été impoſſible d'arrêter auprès de lui ni le Duc d'Epernon, (30) ni quantité d'autres Catholiques mal intentionnés, ſur-tout ceux

(29) Jean, Duc d'Aumont, Maréchal de France.

(30) L'Auteur de ſa Vie donne de ſi mauvaiſes raiſons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le diſculper. Il parut en cette occaſion qu'outre le Parti Proteſtant, on en pouvoit encore compter trois differens parmi les ſeuls Catholiques : Le premier, de ceux qui abandonnerent Henry IV. après la mort d'Henry III. Le ſecond, de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce Prince qu'il declarât dans le moment même qu'il embraſſoit la Religion Catholique, reſterent auprès de lui, mais ſans affection ni veritable attachement. Le nombre en étoit très-grand : Les

1589.

qui devoient leur fortune au feu Roi. Leur désertion le réduisoit presqu'aux seules Troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le Siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les Puissances Etrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du Royaume; & il avoit déja répandu parmi les Gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une Ville, où le Roi son prédecesseur tout Catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une Armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres résolutions pour se défaire de ce Prince : Et il y a de quoi fremir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son Armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un Régiment prêt, avec lequel il pût défendre une Place, dont la Ligue, devenuë insolente par la mort du Roi, dévoroit la conquête : Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce Gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

En se retirant le Roi prit Clermont, & quelques autres petites Places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'em- En Beauvaisis.

Principaux étoient les Ducs de Longueville & de Nevers, D'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres : Et le trosieme, de ceux qui parlerent hautement de servir le Roi, dit D'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort-petit nombre, les Maréchaux D'Aumont & de Biron, Givry &c. Henry IV. fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur repondit avec fermeté, qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les Historiens, & sur-tout *D'Aubigné, tom. 3. liv. 2. ch. 23.* Les services que le Maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henry IV. furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait Roi : Et on ajoûte que ce Maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme t. 3. p. 356.*

(31) Joachin de Berengueville, mieux que Bellengreville.

1589. Ville de Normandie.

pêcha de faire des entrepriſes plus conſiderables; & cette même raiſon me fit auſſi manquer Louviers, ſur laquelle j'avois un deſſein, qui ſuivant toutes les apparences auroit réüſſi. Je l'expliquai au Roi en lui demandant des forces pour l'executer: Il ne put me donner que la Compagnie de ſes Chevaux-Legers, que conduiſoit d'Arambure; ce qui n'étoit pas ſuffiſant: mais il m'aſſura que je ſerois joint à Louviers par un Regiment de douze cens hommes, qui étoit alors à Nogent; & il écrivit à ce ſujet à Couronneau, Colonel de ce Regiment.

Je vins dans cette eſperance devant Louviers, où j'attendis inutilement le ſecours qui m'avoit été promis. La Riviére d'Eure qui coule dans les foſſés de Louviers ayant été detournée, laiſſoit à ſec un grand Aqueduc qui porte l'eau dans la Ville. Je l'avois remarqué; & c'eſt par cet endroit que je comptois y entrer: Mais comme il n'étoit pas vraiſemblable que MM. d'Aumale (32), de La-Londe, de Fontaine-Martel, de Medavy, de Contenant, & pluſieurs autres Officiers de la Ligue, dont cette Ville étoit pleine, ſe rendroient ou ſe laiſſeroient prendre ſans coup ferir; je crus qu'il y auroit de la témerité à entreprendre de les y forcer, avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la juſtification de ce que j'avois avancé, de faire entrer pluſieurs perſonnes dans cet Aqueduc, dont il ne s'agiſſoit que d'élargir l'entrée, en faiſant ſauter avec le petard la grille qui le fermoit; ils pénetrerent juſques dans la Ville, & en reſſortirent à pluſieurs repriſes ſans être apperçûs: ce qui les convainquit que l'entrepriſe ne manquoit que faute de monde.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le Roi à Ecoüy, d'où il eſperoit paſſer inceſſamment en Touraine: mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que ſur leurs offres il reſolut de faire le Siege important de Rouen. Pendant qu'on faiſoit les préparatifs pour cette expedition, nous prîmes Gournay, Neuf-châtel, la Ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le Roi reçut avis que le Duc de Maïenne le cherchoit pour le combattre. Je fus comman-

Dans la Haute Normandie.

(32) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale. N... de La-Londe, Maire de la Ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, Gouverneur de Neufchâtel. Charles-François de Rouxel de Médavy.

1589.

dé avec cinquante Chevaux pour aller reconnoitre l'Armée de ce Géneral, que je trouvai aux environs de Mante, & répanduë sur mes Terres. J'allai me poster dans ma Forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au Roi que l'Armée de la Ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pied effectifs, & de huit mille Chevaux. Le Roi qui n'avoit à opposer à une Armée si formidable qu'un petit Camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le Commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce Gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvenient, de le recevoir dans Dieppe; & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse: Il voulut s'assûrer par lui-même des dispositions de ce Commandeur, & alla conferer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait; & voyant qu'il pouvoit compter sur une Place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'Ennemi; & résolu de lui faire tête jusqu'à la derniere extremité, il vint se poster devant Arques. Dans le pays de Caux.

Au bout de la Chaussée d'Arques regne un long Côteau tournoyant, couvert de Bois taillis. Au dessous est un espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaisses: Plus bas encore à main gauche, au dessous de ce terrein labouré, est une espece de grand marais, ou terre fangeuse: Un Village nommé Martinglise borne le Côteau environ à une demie lieuë de la Chaussée. C'est dans ce Village & aux environs qu'étoit campée l'Armée entiere du Duc de Maïenne. Ou, Martin-Eglise.

Le Roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témerité, d'entreprendre de résister à une Armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guére plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foiblesse de son Parti de-

(33) Aimar de Chastes, Commandeur de Saint-Lazare, Gouverneur de Dieppe.

(34) On a dit que dans l'extremité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cette Ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre; & que ce fut le Maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la Journée d'Arques, qu'il étoit Roi sans Royaume, Mari sans femme, & guerrier sans argent.

1589. mandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenſer le nombre. Il fit couper de profondes Tranchées, le bas de la Chauſſée, & le deſſus auſſi-bien que le deſſous du grand chemin. Il poſta douze cens Suiſſes ſur les côtés de ce chemin. Il mit ſix cens Lanſquenets pour défendre les Tranchées ſuperieures ; & en plaça mille ou douze cens autres dans une Chapelle, qui ſe trouvoit dans le milieu des Tranchées inferieures & ſuperieures : C'étoit tout ce qu'il avoit d'Infanterie. Il partagea ſa Cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à ſix cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il ſe mit entre le Bois & le chemin ; & fit deſcendre l'autre, ſéparée par pelotons, entre le chemin & le Marais, pour en remplir en quelque ſorte l'intervalle. Il ne ſe coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les Ennemis ne ſe rendiſſent maîtres de la Chauſſée : il y fit la garde lui-même. Le matin il ſe fit apporter de quoi manger dans une foſſe, où il appella ſes principaux Officiers pour déjeûner avec lui : Il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour ſe repoſer ; lorſque les Gardes vinrent lui annoncer que l'Armée de la Ligue marchoit à lui en ordre de Bataille.

A cette Nouvelle, il fit avancer dans le Bois le Vicomte de Chartres, Palcheux, Braſſeuſe, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques priſonniers. Ils revinrent preſqu'auſſi-tôt, ramenant le Comte de (35) Belin, qu'ils avoient pris. Le Roi alla à ſa rencontre, & l'embraſſa en ſoûriant. Celui-cy qui cherchoit par-tout des yeux une Armée, & qui ne voyoit preſque perſonne, ne lui répondoit qu'en marquant ſa ſurpriſe de voir ſi peu de ſoldats autour du Roi. » Vous ne les voyez pas tous, lui dit le Roi » avec la même gaieté : car vous n'y comptez pas Dieu & le » bon droit qui m'aſſiſtent. « Tout accoûtumé que j'étois à voir ce Prince, je ne pouvois me laſſer d'admirer ſon viſage ſerein & tranquille, où dans une occaſion d'autant plus deſeſperante, qu'elle laiſſoit tout le temps de la réflexion, paroiſſoit

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, Comte de Belin, Soû-gouverneur de Paris pour le Duc de Maïenne.

(36) Charles

roiſſoit à la fois un air de ſang froid & d'une ſage ardeur, qui ſembloit aux ſoldats avoir quelque choſe au deſſus de l'humanité, & leur inſpiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur Chef. 1589.

Le Duc de Maïenne fit d'abord attaquer les Tranchées ſuperieures par un Eſcadron de ſes Lanſquenets, qui parurent refuſer de ſe battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des Lanſquenets comme eux : Ils feignirent même de ſe rendre ; & les nôtres furent ſi bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laiſſerent avancer, & gagner la Tranchée, d'où ils chaſſerent enſuite les nôtres ; & de ce poſte avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vuë tout ce qui ſe fit du côté du Bois ; parce que celui du Marais où j'étois avec dix de mes Gens, fut attaqué en ce moment par un Eſcadron de huit ou neuf cens Chevaux. A l'approche de cette Troupe ſi ſuperieure, nous nous réünîmes environ cent cinquante Chevaux, & nous la repouſſâmes juſqu'au tournant du Vallon ; où ayant rencontré quatre autres Eſcadrons, nous fûmes obligés de revenir ſur nos pas ; juſqu'à ce que trouvant à notre tour le Comte d'Auvergne, (36) qui amenoit à notre ſecours les autres cent cinquante Chevaux, nous remenâmes battant pour la ſeconde fois les Eſcadrons Ennemis. Ce manege ne pouvoit pas durer bien long-temps : Trois cens Chevaux de l'Armée Ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier ; & nous regagnâmes en deſordre la Chapelle, où par bonheur nos Gens de pied

(36) Charles de Valois, Fils naturel de Charles IX. Il en ſera parlé dans la ſuite. C'eſt ſur la relation de ce Comte, depuis Duc d'Angoulême, que le Pere Daniel nous a donné dans ſon Hiſtoire de France, *tom. 9.* une deſcription de ce Combat, à laquelle on ne peut rien ajoûter : elle n'eſt que legerement differente de nos Memoires. Voyez auſſi *P. Matthieu, tom. 2. pag.* 14. *& ſuiv. Cayet, tom.* 1. *liv.* 2. *fol.* 263. *& ſuiv. Les Memoires de Nevers, tom.* 2. *p.* 597. *La Relation du Médecin Du-Cheſne &c.* Ce Combat ſe donna le Mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze : Il fut précedé de pluſieurs tentatives que fit le Duc de Maïenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les Eſcarmouches du Pollet. » Mon Compere, dit » Henry IV. à Arreguer, Colonel » du Régiment de Soleurre, je viens » mourir ou acquerir de l'honneur » avec vous. Il rechaſſa les Lanſque» nets traîtres &c. « *Le-Grain, liv.* 5. » Mon Pere, dit encore ce Prince » au Colonel Galati, gardez-moi ici » une Pique, car je veux combat» tre à la tête de votre Bataillon. « *Matthieu, ibid. p.* 14. Après le Com-

1589. qui l'occupoient, arrêterent court cette Cavalerie, & engagerent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres Officiers furent tués.

Le Duc de Maïenne ayant commandé tout le reste de ses Lansquenets pour attaquer la Chapelle, nous cedâmes enfin ce poste ; & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute : Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le Bataillon des Suisses, qui soûtint le choc, & nous donna le temps de nous rallier, & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos : Mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les Ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cens Chevaux le chemin le long du Marais. Ils nous auroient pris en queuë, & enveloppé facilement avec les Suisses & le reste des Combattans : mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du Marais, ils demeurerent engagés dans la fange ; & ceux qui les montoient s'en tirerent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le Combat s'étant encore soûtenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient ; au lieu que nos Ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre Brigade étoit desarmée & démontée. Dans cette extremité, je fus député de toute la Troupe pour aller representer au Roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce Prince qui passoit dans notre Quartier : » Mon ami, me dit-il, » je n'ai personne à vous envoyer ; mais pour cela il ne faut » pas perdre courage : « En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M.

bat, il écrivit à Grillon en ces termes : » Pends-toi, brave Grillon, » nous avons combattu à Arques, » & tu n'y étois pas. Adieu, brave » Grillon, je vous aime à tort & à » travers. «

(37) Jean Babou, Comte de Sagonne : Les Comtes de Montbazon & de Roussy y perdirent aussi la vie.

le Grand, & lui dit de me ſuivre avec tout ce qu'il pourroit ramaſſer au deſſus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un ſecours ſur lequel je ne comptois guére. Chacun ſe ranima; & l'on peut dire qu'en ce moment il ſe fit des coups de valeur incroyables : Couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoiſſions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à ſe diſſiper, les rayons du Soleil nous montrerent aux Ennemis ; & nous firent découvrir toute leur Armée, qui venoit pour nous accabler : Elle étoit déja ſi proche, que perſonne ne ſe flata de pouvoir ſeulement gagner le bout de la Chauſſée, qui eût été un dernier retranchement, & ne ſongea plus qu'à mourir en vendant cherement ſa vie.

1589. Roger de Saint-Larry de Bellegarde.

Notre ſalut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le Canon du Château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaiſſeur du brouillard : Dès qu'il put voir l'Ennemi, il fit une décharge ſi juſte, & d'un effet ſi terrible, quoique nous n'y euſſions que quatre ſeules Pieces de Canon, que les Ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant ſuccedé aſſez rapidement, l'Armée Ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put ſupporter ce feu, & ſe retira en deſordre ſur le flanc du Vallon; derriere lequel ſe perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée ſans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, & rebutée par une réſiſtance à laquelle le Duc de Maïenne ne s'étoit point attendu.

Le Roi après une action qui le couvroit de gloire, ſe retira à Arques. De là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les Ennemis, & dans des Eſcarmouches continuelles, dont je ſupprime le détail, comme n'ayant rien d'aſſez intereſſant après celui de la Journée d'Arques. Cependant le Roi ſe trouva expoſé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où ſe croyant loin des Ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une eſpece de Jeu Militaire, il eſſuya une décharge de deux cens Fuſiliers, qui s'étoient mis en embuſcade le ventre à terre entre deux haies, à deux cens pas au-plus de l'endroit ou nous étions.

Le Saut de l'Allemand.

Il eſt certain que tout autre que Henry auroit été in-

1589. failliblement accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit : Mais par ſa valeur (38) & ſon habileté à diſputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecoſſois, que lui envoyoit la Reine Elizabeth, de paſſer la Mer ; & ce renfort fut bien-tôt ſuivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le Comte de Soiſſons, Henry d'Orleans, Duc de Longueville, d'Aumont, & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du Comte de Soiſſons, qui s'amuſoit à diſputer ſur le Commandement, au lieu de voler au ſecours du Roi.

Maïenne n'oſa attendre la jonction de toutes ces Troupes : Il diſparut avec ſon Armée, & le laiſſa maître de la Campagne. Henry ne parla plus alors de tenir la Normandie ; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint paſſer à Meulan & à Poiſſy ; & me détacha en cet endroit avec M. le Duc de (39) Montpenſier, pour aller eſſayer de faire réüſſir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer de cette Ville à la faveur de l'épouvante que ſon approche y auroit cauſée. Nous trouvâmes l'un & l'autre ſans apparence. M. de Montpenſier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le Roi à Villepreux.

Ces Villes ſont ſur la Seine.

Son deſſein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'inſulter même, & ſuivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le Pont de Sainte-Maixance, par où le Duc de Maïenne pouvoit ſecourir cette grande Ville : car ce Géneral, alarmé de la marche du Roi, s'étoit auſſi approché de Paris par le côté oppoſé, pour ne pas rencontrer le Roi.

Sur la Riviere d'Oiſe.

(38) » Sixte V. pronoſtiqua que le » Béarnois auroit le deſſus, puiſqu'il » n'étoit pas plus long-temps au lit » que le Duc de Maïenne étoit à ta- » ble... le Duc de Maïenne étoit » extrêmement lent : S'il n'y va pas » d'un autre façon, dit le Roi, je » ſuis aſſûré de le battre toujours à » la campagne. « *Peref. ibid. 2. Part.* Le même Pape appliqua à Henry IV. après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aſpidem & baſiliſcum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem :* Entendant par l'Aſpic, le Duc de Maïenne ; par le Baſilic, le Duc de Savoie ; le Roi d'Eſpagne, par le Lion ; & lui-même, par le Dragon.

(39) Henry de Bourbon-Montpenſier, Prince du Sang, Fils unique de François, & de Renée d'Anjou ; pour-lors âgé de vingt-ſept ans. Henry III. lui avoit ôté ſans aucune raiſon le Gouvernement de Bretagne, pour le donner au Duc de Mercœur : il eut bien ſujet de s'en repentir.

1589.

Ce Prince donna donc les ordres neceſſaires pour que tous les Fauxbourgs fuſſent attaqués en même temps : Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Auſſi-tôt que le ſignal eut été donné, nous fondîmes ſur ce Fauxbourg ; & n'ayant en tête qu'une multitude immenſe à la verité, mais confuſe & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes conſiderables de ſoldats dans l'enclos de la Foire Saint-Germain ; & là dans une eſpace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes ſur la place en un moment plus de quatre cens : Je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous réſiſter, nous paſſâmes plus avant, & vînmes juſqu'à la porte de Neſle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la Ville, & vinrent fort-près du Pont-Neuf: Mais voyant que nous n'étions pas ſuivis des nôtres, nous retournâmes ſur nos pas. La raiſon de cet abandon, fut un ordre du Roi qui leur vint de ceſſer l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le Pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit ſi mal acquité de cette fonction, que le Duc de Maïenne parut avec toute ſon Armée à la vuë de Paris, preſqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le Roi jugea que par-là ſon entrepriſe devenoit impoſſible ; & que quand même nous nous ſerions emparés de la Ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une Armée ainſi diſperſée dans une Ville de l'étenduë de Paris, auroit couru riſque d'y être accablée ; ayant en même temps à ſoûmettre un peuple innombrable au dedans, & à ſe défendre au dehors contre une Armée qui y ſeroit entrée après nous, ou qui nous y auroit aſſiegés. C'eſt ainſi que l'ardeur que ce Prince portoit dans les Combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de pren-

(40) De-Thou marque que ce Pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, Sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque ſe fit le jour de la Touſſaint, ſur un avis que Jacques Corbinelly, Gentilhomme Florentin, donna à Henry IV. par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits ſur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans ſa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : Elle manqua faute de Canon pour enfoncer les portes. *Matthieu, tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 17. *Cayet, tom.* 1. *p.* 270.

1589. dre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette Ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des Fauxbourgs fut pillée : Nos Soldats ne sortirent point de celui de Saint-Germain (41), qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus ; & tous mes Gens y firent un butin très-considerable.

Dans la Beauce.

Deux jours après cette expédition le Roi alla se saisir d'Estampes ; & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du Royaume, du moins avec une partie de ses Troupes, il s'achemina vers Tours, & prit en fort peu de temps quantité de petites Villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine, & de la Basse-Normandie. Il laissa

1590. quelques Troupes au Maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans Canon. Je chassai les Catholiques de devant d'Anfreville : Le Roi m'avoit donné tout le Pays des environs de Mante & de Rosny à conserver, avec un petit Corps de Troupes, avec lequel je faillis à prendre le Duc d'Aumale en passant par Rosny : Je me joignis ensuite au Maréchal de Biron, pour le Siege d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considerables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parcequ'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si legers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces Memoires que les évenemens de quelque

(41) » Les Sieurs de Châtillon » & La-Nouë, dit Le-Grain, *liv.* 5. » assaillirent les Fauxbourgs de Saint-» Germain, de Bussy & de Nesle, » qui étoient les plus beaux & les » plus riches ; & où il devoir y avoir » plus de résistance, tant à cause des » bonnes Maisons qui sont au Faux-» bourg Saint-Germain, qui vaut » autant que la deuxieme Ville de » France, qu'à cause de l'Abbaye » Saint-Germain qui étoit fortifiée... » Châtillon montra qu'il se souve-» noit de la journée de Saint-Barthe-» lemy, & voulut par des Matines » contraires expier le meurtre, & » appaiser les Manes de l'Amiral son » pere. «

(42) Alençon, Le-Mans, Château-Briant, Sablé, Château-Gontier, Maïenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Baïeux, Ponteau-de-mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront &c. *De-Thou, liv.* 97. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 4. *&c.* Voyez aussi les Memoires de la Ligue, & les Relations particulieres de ces expeditions, imprimées en ce temps-là.

1590.

consideration ; & ceux-là seulement dont j'ai été temoin, ou qui sont arrivés au Roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidelité des Memoires qui m'en sont tombés entre les mains : Pour tous les autres, c'est assez de les indiquer ; afin que le Lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les differentes années. L'envie de soulager ma memoire me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé ; & en particulier les discours que le Roi m'avoit tenus, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la Guerre, soit sur la Politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce Prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail, & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés ; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres : Mais sur le commandement réïteré de Sa Majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de le corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduëment. Voilà ce qui a donné naissance à ces Memoires. Je reviens à mon sujet.

L'Armée de la Ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le Siege devant Meulan. Comme je jugeai cette Place d'une extrême importance pour le Roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre, (43) & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les Assiegés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le Roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce Prince se détermina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa presence n'étoit pas moins necessaire. » Par votre importunité, je m'achemine au secours de Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : S'il m'en » arrive inconvenient, je vous le reprocherai à jamais. « Il étoit ce me semble assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ;

Dans l'Isle de France.

(43) Le Duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce Siege, par *M. De-Thou*, *liv.* 98. & *P. Matthieu*, *tom.* 2. *p.* 22.

1590. ce Prince ayant laissé toute son Infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un Escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soûtenir contre une Armée entiere qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

Dans le Perche.

Sur la Riviere d'Eure, Evêché d'Evreux.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement il ne fut pas plustôt parti de Verneuil pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte, je vis que l'Armée entiere de la Ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil: Il n'étoit pas ordinaire à ce Prince de reculer devant ses Ennemis; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa dans ce premier mouvement de colere de l'avoir éxposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes Terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me justifier; & ce Prince qui comprit l'importance d'une Place telle que Meulan, donna ordre à son Armée de venir le joindre: ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les Ennemis voyant l'Armée en marche, commencerent à retirer leur Canon en-deçà de la Riviere; & sans lever entierement le Siege, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fait ce rapport au Roi, ce Prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvenient qui eût pu lui faire perdre Meulan; & il me donna les Coureurs de son Armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquieter toujours les Assiegeans. Il vint peu après, & entra dans le Fort; où voulant observer l'Armée Ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le Clocher. Les Assiegeans ayant pointé en ce moment une Batterie contre ce Clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le Roi fit dresser en cet endroit quatre Pieces de Canon, pour leur rendre la pareille; & ce fut encore contre mon sentiment, parce

(44) »Comme Henry IV. montoit »au clocher de Saint-Nicaise, un »boulet de Canon lui passa entre les »jambes.« *Matth. ibid.* 24.

(45) P.

1590.

parce que je prévoyois que les Ennemis les auroient bientôt démontées: ce qui arriva effectivement, avant qu'on eût pu en tirer le moindre service: Et les Assiegeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venuë pour retirer ces quatre Pieces. Les Ennemis qui avoient mis la Riviere entre le Roi & eux, firent encore un effort terrible sur le Pont qui est par de là; mais aussi ce fut le dernier: Le Roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, & decamperent tout-à-fait.

Le Marquis d'Allegre réüssit mieux à se saisir de Rouen pour la Ligue: J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le Roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon que le mal étoit sans remede. En échange il alla assieger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le Duc de Maïenne qui venoit d'être renforcé de toute l'Armée des Espagnols, passa la Riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce Siege.

Christophe d'Allegre, Gouverneur de Gisors.

Dans l'Evêché d'Evreux.

L'Avant-garde de cette Armée, que conduisoit un de mes Parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du Géneral de se saisir chemin faisant de Passy: Je donnai avis de son approche au Roi, qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre; & quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témerité à me laisser forcer dans une Place qui n'avoit pas même de murailles, & me fît offrir des conditions très-avantageuses, (45) il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse; & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé, qui mît du moins la Garnison à couvert. Heureusement

(45) P. Matthieu parle de ce fait précisément comme nos Memoires: Il rapporte même la réponse du Duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. » Voilà le Roi qui » est prêt à donner la Bataille: Di- » tes au Duc de Maïenne qu'il pen- » se à la gagner, & puis je penserai » si je me dois perdre. « La seule difference dans les deux recits, est que cet Officier Ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du Baron de Rosny, est, selon Matthieu, le Baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des Officiers géneraux de la Ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les Memoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux Ecrivains, Œconomies Royales &c. *Tom.* 1. *pag.* 71. & l'Histoire de Matthieu, *tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 25.

1590. l'Ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si mediocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des Bagages me fit comprendre que l'Armée avoit poursuivi sa route : ce qui me tira d'une grande inquietude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux Armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité, ou illusion ; mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une Lettre, que je reçus le lendemain du Roi. Il me mandoit, Que l'Armée du Duc de Maïenne jointe aux Espagnols, s'étoit approchée à dessein de lui livrer bataille : Qu'il s'étoit attendu au Combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit ; mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger & à prendre ses avantages ; & que l'Action génerale avoit été remise au lendemain. La Lettre finissoit par ces mots : » Je vous conjure donc de venir, & d'amener tout ce que vous pourrez, sur-tout votre » Compagnie, & les deux Compagnies d'Arquebusiers à » Cheval de Badet & de James, que je vous ai laissées ; » car je les connois, & m'en veux servir. «

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le Combat avec ces Compagnies, dont je voyois que le Roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inferieur en nombre aux Ennemis. Je ne perdis pas un moment ; & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le Roi m'ordonna de faire passer ma Compagnie à l'Aile droite, où étoit son Escadron, dans lequel il la fit entrer ; & de faire mettre pied à terre aux deux Compagnies d'Arquebusiers, dont il en-

(46) Davila qui remarque aussi ce Phénomene, *liv.* 11. le décrit en cette maniere : » Les Tonnerres, les » Foudres & les Eclairs s'entre-mêlans aux tenebres, les rendirent » encore plus effroyables qu'elles n'étoient ; & il tomba tout-à-coup de » si grosses ravines de pluie, que » toute l'armée en fut en alarme... » Ce qui augmenta la frayeur, ce » fut une prodigieuse apparition qui » se fit au Ciel, incontinent qu'il » eut cessé de pleuvoir : Car alors » durant le bruit des Tonnerres qui » épouvantoient les plus hardis, furent remarquées manifestement » deux grosses Armées qui s'entrechoquerent quelque-temps, puis » se couvrant d'un épais nuage, disparurent aux yeux des regardans, » qui ne purent voir l'effet de ce » combat. «

voya les chevaux parmi le bagage, ayant deſſein de s'en ſervir comme d'Enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le ſuivre pour voir la diſpoſition des deux Armées ; afin, ajoûta-t'il, que je puſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas pluſtôt arrivé à la tête de ſon Eſcadron (47), qu'on ſonna la Charge. 1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des Hiſtoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette Action, pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même : Je crois qu'il ſuffira de dire, que les principales cauſes qui firent triompher en cette occaſion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du Maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiere défaite des Chevaux-Legers ; la difference infinie entre la maniere dont notre Artillerie & celle des Ennemis furent ſervies ; & plus que tout cela, les talens ſinguliers du Roi, qui ne ſe montroient jamais ſi parfaitement qu'en un jour de Combat, dans l'Ordonnance des Troupes, le ralliment, la diſcipline, la prompte & entiere obéïſſance.

Il eſt conſtant que le Duc de Maïenne & le Comte d'Egmont, qui étoit à la tête des Eſpagnols, s'imaginoient que ſi le Roi oſoit les attendre, la Victoire étoit aſſûrée pour eux ; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer, en quelqu'endroit qu'il ſe retirât, & de faire finir ainſi la guerre d'un ſeul coup. Que doit-il arriver dans ces diſpoſitions ? Je ne touche point à la perſonne des Géneraux, qui vaut ſeule pluſieurs milliers d'hommes. Du côté le plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un Ennemi de même force : Et de l'autre, on ne

(47) » Il dit à ſon Eſcadron : Mes » Compagnons, ſi vous courez au» jourd'hui ma fortune, je cours auſſi » la vôtre : Je veux vaincre ou mou» rir avec vous. Gardez-bien vos » rangs, je vous prie ; ſi la chaleur » du combat vous les fait quitter, » penſez auſſi-tôt au ralliment, c'eſt » le gain de la Bataille ; vous le fe» rez entre ces trois arbres que vous » voyez là-haut à main droite ; & ſi » vous perdez vos Enſeignes, Cor» nettes ou Guidons, ne perdez » point de vuë mon Panache blanc, » vous le trouverez toujours au che» min de l'Honneur & de la Vic» toire. « *Per. f. ibid. 2. Part.* » On le » perdit de vuë dans la mêlée, où il » ſe trouva ſeul avec douze ou treize « au milieu des Ennemis..... Il tua » de ſa main l'Ecuyer du Comte » d'Egmont. Il faut jouer du piſto» let, dit-il à ſa troupe... Plus de » gens, plus de gloire. « *Matthieu, tom. 2. liv. 1. p. 26. & ſuiv.*

1590. forme point la résolution de se défendre contre une Armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand : par là tout redevient en quelque sorte égal.

L'Escadron (48) du Roi où j'étois eut à soûtenir le Comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même Religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air : mais pour le Comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la desertion des Reîtres, après un feu terrible & une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre Escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au cou, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abbatit d'un troisieme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du

(48) Voyez sur cette Action, *De-Thou, liv. 98. d'Aubigné, tom. 3. liv. 3, chap. 3. Le-Grain, liv. 5. Les Memoires de la Ligue. P. Matthieu, idem. La Chronol. Novenn. de Cayet, tom. 2. fol. 327. La Relation imprimée en* 1590. & autres. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'Artillerie de Henry IV. avoit déja fait neuf décharges, que celle du Duc de Maïenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le Duc de Maïenne d'avoir disposé son Armée en Croissant, comme l'étoit celle du Roi de Navarre : au lieu qu'étant superieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henry IV. fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le Combat sur la Cavalerie Legere, commandée par Du-Terrail, & sur le Gros du Duc de Maïenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieuë en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guére que la Cavalerie qui se battit : Et si l'on en croit Le-Grain, douze cens Chevaux défirent une Armée de vingt mille hommes. Mais il y a ici un peu d'éxageration : L'Armée du Roi étoit composée d'environ deux mille hommes de Cavalerie, & six ou sept mille d'Infanterie ; & celle de la Ligue, d'environ cinq mille Chevaux, & huit mille Fantassins. Le Comte d'Egmont s'étoit vanté, que son Escadron seul suffisoit pour vaincre l'armée Royale : Il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de L'Amoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le Prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua, lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de L'Amoral son Pere, il répondit : » Ne parlez » pas de lui ; il méritoit la mort, » c'étoit un rebelle. «

gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main : Un coup de pistolet me fit une troisieme blessure plus considerable : la balle perça la hanche, & sortit par le bas ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon Ecuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je remontai, quoiqu'avec beaucoup de peine : Cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui coûter la vie. 1590.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué ; & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'Action, dont l'avantage du Comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous : Et très-certainement le Roi étoit battu, si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'Armée Ennemie. Tout ce que je sçais, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps, je ne vis près de moi ni Ennemis, ni aucun de mes Domestiques, que la frayeur ou le desordre avoit dispersés : Autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque, & presque sans armure : la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un Cavalier des Ennemis, qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un Poirier, sous lequel je me traînai ; & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre : Las de tourner autour de l'Arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur : je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit Bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus : J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchois ainsi monté à apprendre des Nouvelles de la Bataille, que je croyois perduë ; lorsque je vis venir droit à moi sept des Ennemis, dont l'un portoit la Cornette-Blanche de la Compagnie du Duc de Maïenne : Nouveau dan-

1590. ger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, Qui vive; & je me nommai, prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma ſurpriſe, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces perſonnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes Priſonniers, & de leur ſauver la vie; & qu'ils ſe rangeoient autour de moi, paroiſſant charmés de m'avoir rencontré! Je les laiſſois faire: Il me paroiſſoit ſi ſingulier, que quatre hommes ſains & bien armés vinſſent ſe rendre à un homme deſarmé, tout couvert de ſang, pouvant à grand'peine ſe ſoûtenir, & monté ſur un très-mechant Bidet; que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illuſion, ou pour l'effet de mes bleſſures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes Priſonniers, puiſqu'ils vouloient l'être, ſe firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup & d'Aufreville: Ils m'apprirent que le Duc de Maïenne avoit perdu la Bataille; & qu'en ce moment le Roi étoit à la pourſuite des vaincus: ce qui les obligeoit à ſe rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer de danger: Et Sigogne me préſenta en même temps en ſigne de reddition la Cornette-Blanche. Les trois autres de cette Troupe, qui étoient le Duc de Nemours, le Chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de ſe rendre: Je voulus les convaincre par de bonnes raiſons qu'ils devoient le faire; mais je ne les perſuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre Camarades, voyant avancer vers eux un Gros de Victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore aſſez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Charles de Savoie, Duc de Nemours.

Je m'avançai avec mes Priſonniers vers un Bataillon de Suiſſes; & rencontrant un des grands Pages du Roi, je le chargeai de la Cornette, qui étoit un fardeau trop lourd

(49) Jean de Vivonne, Sieur de La-Châtaigneraie. Charles de Beauſoncle, Sieur de Sigogne, Cornette de la Compagnie du Duc de Maïenne. Les Hiſtoriens ont parlé des priſonniers que fit M. de Roſny dans cette rencontre, & des bleſſures qu'il y reçut, au nombre de ſept... On crut pendant quelque temps que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occaſionna apparemment ce faux bruit, c'eſt qu'on vit le Marquis de Neſle, qui étoit habillé ce jour-là comme le Roi, enveloppé par les Ennemis, recevoir pluſieurs bleſſures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre Victoire ; la campagne pleine de fuyards Ligueurs & Espagnols ; & l'Armée victorieuse du (50) Roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands Corps, qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux Armées s'étant trouvés en presence les uns des autres, se morguoient, les piques baissées sans donner un seul coup, ni faire aucun mouvement. 1590.

La vuë de la Cornette-Blanche semée de Fleurs-de-lis noires, connuë de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en memoire & par horreur du Massacre de la Saint-Barthelemy, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casaques de mes Prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de Croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, de Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le Comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux ; & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entierement défiguré, je me nommai. Le Comte de Thorigny n'eut pas plustôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son Parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes Prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit : Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie. Il fut apperçu au bout de quel-

(50) » Le Roi fit crier : Sauvez les » François, & main basse sur l'E- » tranger. « *Perc. ibid. Part.* 2. Henry, dit l'Auteur de la Henriade, » fut » redevable de la Victoire à la supe- » riorité de ses connoissances, & de » sa valeur : Mais il avoua que Maïen- » ne avoit rempli tous les devoirs » d'un grand General : Il n'a peché, » dit-il, que dans la cause qu'il soû- » tenoit. « Le Duc de Maïenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution en fuyant, de faire rompre le Pont d'Ivry : Mais il mit à la boucherie par là les Reîtres & les Lansquenets, dont il demeura douze cens sur la place, pareil nombre d'Infanterie Françoise, & mille Cavaliers : Quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des Royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt Gentilshommes. Cette Bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux Villages de Saint-André & de Foucrainville.

1590. ques momens par trois hommes de la Compagnie d'O, qui avoient été des Gardes du Roi Henry III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plustôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renverserent mort, en lui disant : » Ah Mordieu ! traître à ton Prince, tu t'es réjoui du meur- » tre de ton Roi, & as porté l'écharpe verte de sa mort. « Je pouvois faire payer au Comte de Thorigny la rançon de ce Prisonnier ; & plusieurs me le conseilloient : Mais je ne voulus pas ajoûter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulierement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres ; & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le Page qui portoit la Cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie ; lorsqu'un bruit qui se répandit que les Ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement : Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au Page de lui conserver cette Cornette, il s'éloigna comme un trait. La Nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de La-Boissiere amenoient au Duc de Maïenne.

Débarrassé de la foule, & ayant besoin de secours, surtout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du Régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le Combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un Chirurgien pour bander ma plaie ; & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le Concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil

Ou Vignoles.

(51) Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, l'un des fils de l'Amiral de Coligny.

(52) Charles d'Humieres. Le Vol. des MSS. de la Bib. du Roi, *cotté* 8930. n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de La-Boissiere, Gouverneur de Corbie.

(53) » Le

appareil à mes plaies, en presence du Maréchal de Biron, 1590.
qui y passa quelques momens après mon arrivée, & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre : Il conduisoit le Corps de reserve qu'il commandoit au Roi, qui sans s'arrêter après sa Victoire, avoit passé la Riviere d'Eure à la suite des Ennemis ; & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit.

D'Andelot arriva à Anet, après que le Maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant ; ou plustôt il chercha à s'en faire raison lui-même : Car appercevant la Cornette-Blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma Compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton ; & les paroles s'échaufferent de part & d'autre : Je ne pouvois rien de plus, en l'état où j'étois :

(53) » Le soir comme il soupoit » au Château de Rosny, ayant été » averti que le Maréchal d'Aumont » venoit lui rendre compte de ce » qu'il avoit fait, il se leva pour aller au devant de lui ; & l'ayant » étroitement embrassé, il le convia » à souper, & le fit asseoir à sa Table, avec ces obligeantes paroles : » Qu'il étoit bien raisonnable qu'il » fût au festin, puisqu'il l'avoit si » bien servi à ses noces. « *Peref. ibid. 2. Part.* M. de Perefixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au Roi. » Il se souvint que la veille de la Bataille, » il avoit maltraité de paroles le Colonel Theodoric Schomberg, qui » lui avoit demandé de l'argent ; & » qu'il lui avoit dit en colere, que » ce n'étoit pas le fait d'un homme » d'honneur de demander de l'argent » quand il faut prendre les ordres » pour combattre. Il alla le trouver » après qu'il eut rangé ses Troupes, » & lui dit : Colonel, nous voici » dans l'occasion : il se peut faire » que j'y demeurerai ; il n'est pas » juste que j'emporte l'honneur d'un » brave Gentilhomme comme vous : » Je déclare donc que je vous reconnois pour un homme de bien, » & incapable de faire aucune lâcheté. Cela dit, il l'embrassa cordialement. Alors le Colonel, ayant » de tendresse la larme à l'œil, lui » répondit : Ah ! Sire, me rendant » l'honneur que vous m'aviez ôté, » vous m'ôtez la vie ; car j'en serois » indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service : Si j'en » avois mille, je les voudrois toutes » répandre à vos pieds. De fait il fut » tué en cette occasion. « *Ibid.*

Le Maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la Victoire, à la tête du Corps de reserve, dit à Henry IV : » Sire, vous avez fait ce » que devoit faire Biron, & Biron » ce que devoit faire le Roi. «

1590. mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes Cavaliers armés, dont la vuë arrêta la fougue de d'Andelot: Il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre : celui-cy le refusa, & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes Valets, avec tout mon Bagage, s'y étoient retirés; ne sçachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le Roi avoit perdu la Bataille. Ils apprehendoient les reproches que je pouvois leur faire, & se tenoient cachés : Je les fis chercher; mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laisserent avec tous mes Bagages quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs Camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espece de Brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau; & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes Palefreniers étoient à la tête du Cortege, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes Pages; dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui ayant été blessé de trois coups dans le Combat, & terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle, & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de Bataille, par trois de mes Arquebusiers : Ce Page portoit ma Cuirasse, & la Cornette du Duc de Maïenne. L'autre portoit mes Bracelets & mon Casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon Ecuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée, & un bras en échar-

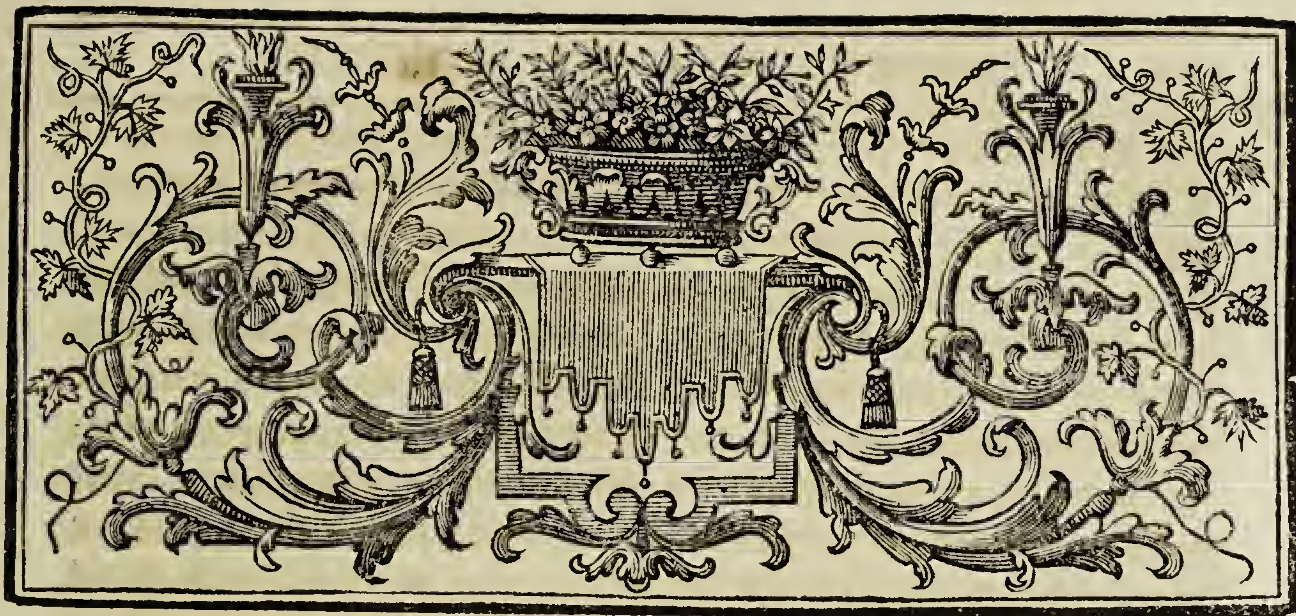
pe. Suivoit mon Valet de chambre Moreines, vêtu de ma Casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée Angloise, & tenant à sa main comme un trophée un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées, & de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques de velours ras noir de mes Prisonniers, avec leurs panaches, & des pieces de leurs pistolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litiere, & précedoient le reste de mes Domestiques; derriere lesquels étoit rangée en ordre ma Compagnie de Gendarmes. La marche étoit fermée par les deux Compagnies d'Arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe : Une partie de ces braves soldats étoient même obligés de se faire porter. 1590.

En arrivant sur le côteau de Beurons, nous apperçûmes toute la Plaine couverte de chevaux & de chiens; & le Roi lui-même, qui après un leger repas s'en retournoit de Rosny à Mante, en chassant dans ma Garenne. Ce spectacle parut le réjouir : il en trouva l'ordonnance heureuse; & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce Prince, depuis que son pere, fort-brave homme, s'en étoit fait remarquer à la prise d'Eause. Le Roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vuë de toute sa Suite de descendre à tous les temoignages de sensibilité, qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jetter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance, je l'assûrai comme je pus que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hazards que j'avois courus dans le Combat : Il me demanda avec une inquietude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir esperer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit presque comme impossible, sçachant que j'avois été renversé, froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre, il se jetta à mon cou; & se tournant vers les Princes & les Grands qui le suivoient, il

1590. dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc Chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien superieur à celui de Chevalier de ses Ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit : Et sans me laisser le temps de lui repondre, il s'éloigna en me disant : » Adieu, mon Ami, » portez-vous bien, & soyez sûr que vous avez un bon Maî- » tre. « On voit des Princes qui sont capables de retour & de gratitude : mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du troisieme Livre.

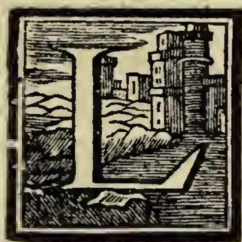




MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE QUATRIEME.



LE même jour que le Roi gagna la Bataille d'Ivry, son Parti remporta aussi une Victoire en Auvergne (1) où Randan commandoit les Troupes de la Ligue : Mais il semble que la Fortune, en donnant à ce Prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs Couronnes, se plût en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laissoient de ses Victoires que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le Parti de la Ligue, que le Roi attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort-grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie génerale de son Armée : Les 1590.

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet*, *ibid.* 329. *De-Thou &c.* Jean-Louis de La-Rochefoucaut, Comte de Randan.

1590. Suiſſes ſur-tout refuſerent nettement de faire un ſeul pas en avant, qu'ils n'euſſent été payés auparavant des ſommes que le Roi leur devoit.

Ce Prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer: Il vint à Mante, pour en demander au Sur-Intendant des Finances. Cet homme qui en ſecret haïſſoit mortellement le Roi, & ne voyoit ſes ſuccès qu'avec chagrin, ſe plaiſoit à augmenter ſon embarras, & n'avoit que la même réponſe à faire à toutes ſes inſtances. Dans ce temps de confuſion où les deniers Royaux étoient en proie au premier occupant, les Finances étoient fort-difficiles à conduire; & les revenus du Roi ſuffiſoient à peine à l'avidité des Financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la miſere publique. Une autorité abſoluë, qui ſeule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henry; & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malverſation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture même la plus legere des affaires de Finance. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit neceſſaire; & il obligea (2) D'O de lui remettre certaines ſommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il ſe ſervit pour appaiſer le ſoûlevement de ſes ſoldats: Mais pendant ce temps-là il ſe paſſa du-moins quinze jours, pendant leſquels le Roi ne put ſortir de Mante, ni par conſequent profiter de ſa Victoire.

Je me ſouviens d'avoir entendu dire à ce Prince, qu'il ſe voyoit en ce moment pour la premiere fois de ſa vie, en ſituation de pouvoir convertir ſes deſirs en deſſeins. » J'ai eu » ſouvent des deſirs, diſoit-il; mais je n'ai pas encore trou» vé la ſaiſon de former des deſſeins. « Il prenoit ce dernier terme dans la ſignification que tout homme ſage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion aſſûrent la réüſſite: En ce ſens, il eſt vrai que chacun peut ſouhaiter ce que bon lui ſemble, ſans nuire à perſonne; mais il n'y a que les fous qui ſe jettent dans des deſſeins ſans facilité ni apparence de les effectuer.

(2) François D'O, Seigneur D'O, de Maillebois, de Freſne, Maître de la Garderobe de Henry III. premier Gentilhomme de la Chambre, Sur-Intendant des Finances, Gouverneur de Paris & Iſle de France. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

Pendant le ſejour du Roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ſes plaintes contre moi ; & ce Prince ſe donna la peine de venir à Roſny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut géneralement blâmé ; & les railleries qu'il eut à eſſuyer des principaux Officiers ſur ſa ridicule prétention, lui demeurerent ſi avant dans le cœur, qu'elles le firent paſſer dans le Parti de la Ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même juſtice ſur le Gouvernement de Mante, dont la priſe fut preſque le ſeul fruit de la Bataille d'Ivry. Le Roi à qui j'avois demandé cette Place, en gratifia les Catholiques à (3) mon préjudice ; & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avouë à ma confuſion, que ſi j'avois fait une réflexion ſérieuſe ſur la ſituation où étoit alors le Roi, prêt à être abandonné à chaque moment des Etrangers faute de payement, & de ce qu'il avoit de Catholiques, qui n'attendoient que l'occaſion du mécontentement le plus leger pour s'éloigner de lui ; je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectionné à ſa perſonne, ce qu'il refuſoit à un fidelle Serviteur : Il y avoit plus de grandeur à ſe contenter de l'amitié de ce Prince ſans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la Politique & à la neceſſité des temps. 1590.

Tous les obſtacles ayant été levés, le Roi s'avança avec ſes Troupes, prit Dreux, & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir ſe rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la Ville. Comme elle manqua, Henry qui ne voulut pas s'être avancé inutilement juſques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la Place étoit dépourvuë de munitions, en entreprit le Siege. Il ne tarda pas à ſe trouver lui-même, par la malice de ſes ennemis ſecrets, dans une diſette génerale de tout ce qui lui étoit neceſſaire pour achever cette entrepriſe ; & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce Siege que pour aller inveſtir Paris même ; & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faiſant. Villes de l'Iſle de France.

Je ne me trouvai à aucun de ces Sieges ; & mes bleſſures n'étoient même encore qu'à demi-guéries, lorſque j'appris

(3) Ce Gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Roſny.

1590. que le Roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expedition : Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soûtenant qu'à l'aide de deux potences. Le Roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les Fauxbourgs ; afin d'ôter à la Ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes &c. Il sépara son Armée en dix petits Corps, pour les égaler au nombre des Fauxbourgs qu'il avoit à forcer ; & ayant choisi le temps de la nuit pour l'éxecution, il se retira sur la Montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'Abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés, qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les Vieillards, & des Gens de Robe & de Plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action ; & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Du-Plessis, (4) Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'Artillerie ; auquel la Ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette Ville immense alloit périr par le feu, où par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçoient par intervalles, des étincelles où de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de Monde ; qui par la vicissitude des ombres & de la lumiere, paroissoit plongé dans de noires ténebres, où enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'Artillerie, le bruit des armes & les cris des Combattans, ajoûtoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant ; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entieres, & finit par la réduction de tous les Fauxbourgs, sans en excepter celui de Saint-Antoine ; quoique par sa grande étenduë on eût

(4) Du-Plessis Mornay, Martin Rusé, Sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, Sieur de Fresne, Secretaires de Sa Majesté, Alibour Médecin du Roi.

eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort-loin. On bloqua les portes de la Ville ; enforte que rien ne pouvant plus y entrer fans la permiffion de ceux qui les gardoient, le Peuple fe vit bien-tôt réduit à un excès de mifere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de fremir. 1590.

On me permettra de paffer rapidement fur cet endroit : je ne trouve aucun plaifir à m'étendre fur un objet fi affreux. Le Roi naturellement compatiffant en fut touché. Il ne put foûtenir l'idée de voir cette Ville dont la Providence lui deftinoit l'empire, devenir un vafte Cimetiere : Il donna les mains fecrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la foulager, & ferma les yeux fur tous les fecours de vivres que fes Officiers & foldats y faifoient entrer fréquemment, foit par compaffion pour des parens & des amis, foit en vuë de faire acheter ce fecours bien cher aux Bourgeois. Il crut fans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Parifiens. Il fe trompa : on jouït de fes bienfaits, fans ceffer de le regarder comme l'auteur de la mifere publique ; & lorfque le Prince de Parme fut arrivé, on infulta celui qui ne levoit le Siege, que parcequ'il s'étoit montré trop fenfible (5) aux malheurs des Affiegés.

(5) M. de Perefixe, Cayet, & plufieurs autres font auffi du fentiment qu'il ne tint qu'au Roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il réfifta plufieurs fois aux cris & aux inftances que lui en firent fes foldats, fur-tout les Huguenots; parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occafion de fe venger du maffacre de la Saint-Barthelemy, en mettant tout à feu & à fang dans Paris.

» M. de Nemours, dit Perefixe, » faifant fortir de Paris les bouches » inutiles, le Confeil du Roi s'op- » pofa qu'on leur accordât paffage : » Mais le Roi ayant appris à quelle » horrible neceffité ces miferables » étoient réduits, il ordonna qu'on » les laiffât fortir : Je ne m'étonne » pas, dit-il, fi les Chefs de la Li- » gue, & fi les Efpagnols ont fi peu » de compaffion de ces pauvres gens- » là, ils n'en font que les tyrans ; » mais pour moi qui fuis leur Pere » & leur Roi, je ne puis pas enten- » dre le récit de ces calamités fans » en être touché jufqu'au fond de l'a- » me, & fans defirer ardemment d'y » apporter remede. « *Peref. 2. Part.*

Le Cardinal de Gondy & l'Evêque de Paris ayant été députés pendant ce Siege, pour faire à Henry IV. des propofitions de Paix : » Je » ne fuis point diffimulé, leur dit-il, » je dis rondement & fans feintife ce » que j'ai fur le cœur... Je veux la » Paix, je la defire : Pour avoir une » Bataille, je donnerois un doigt ; & » pour la Paix generale, deux. J'ai- » me ma Ville de Paris, c'eft ma fille » aînée, j'en fuis jaloux ; je lui veux » faire du bien, plus de graces & de » mifericordes qu'elle n'en deman- » de : Mais je veux qu'elle m'en fça- » che gré, & non au Duc de Maïen- » ne, ni au Roi d'Efpagne. « Il faut ajoûter, que Henry IV. s'attendoit que les Parifiens compoferoient avec lui avant l'arrivée du Duc de Parme. L'extremité où cette Ville fe vit réduite fait en même temps horreur & compaffion.

1590. Pour juſtifier une action auſſi blâmée en ſoi par les Gens du métier qu'elle ſera louée dans ſon principe par les Cœurs pleins d'humanité, le Roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le Siege de Paris que pour aller à la rencontre du Prince de Parme (6), & pour terminer par une Action déciſive une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions néceſſaires quand on a à faire retraite devant une Ville auſſi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde ſe tînt prêt pour un ſignal géneral; afin que tous les Fauxbourgs ſe trouvant évacués au même moment, il n'y reſtât perſonne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de ſageſſe & de conduite; elle fut faite heureuſement le 1 ou 2 de Septembre de cette année, & l'Armée entiere arriva au rendez-vous commun ſans aucun inconvenient.

Le Roi (7) ſçachant que le Prince de Parme étoit aux environs de Meaux, ſe poſta entre cette Ville & Paris, & fit avancer ſa Cavalerie Legere juſques à Claye; où les deux Camps ſe trouverent ſi près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'Eſcarmouches des plus vives. Sur les repreſentations du Maréchal de Biron, le Roi préfera à ce poſte ce-

Bourg, entre Paris & Meaux.

Trente mille perſonnes moururent de faim dans l'eſpace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra par le conſeil de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne les corps morts, & on ſe ſervit de leurs os broyés pour compoſer une eſpece de pâte: Ce mets déteſtable coûta la vie à la pluſpart de ceux qui en mangerent: Voyez ce détail dans les Hiſtoriens, & en particulier dans le 2. *Tome des Mem. d'Etat de Villeroy, page* 358. *& ſuiv.* Liſez auſſi ſur ce ſujet les beaux Vers de la Henriade. *Chant dixieme.* Les Pariſiens eurent la principale obligation de leur ſalut au Duc de Nemours, dont la belle défenſe a reçu de grandes louanges de nos Ecrivains. Le peuple le ſecondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un Régiment de Prêtres & de Religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux &c. groteſquement armés par-deſſus leur froc: Ce mal-adroit Régiment voulant ſaluer le Légat, tua ſon Secretaire à ſes côtés: Les Religieux de Sainte Geneviéve, de Saint-Victor, les Benedictins, les Celeſtins, & quelques autres Ordres, ne voulurent point entrer dans cette maſcarade militaire. *Cayet, Chronol. Novenn. ibid.* 360.

(6) Alexandre Farneſe, Duc de Parme & de Plaiſance, fils d'Octavio Farneſe, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint: Il épouſa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farneſe, Duc de Parme, & Odoard Farneſe, Cardinal.

(7) M. De-Thou dit que Henry IV. fut obligé de feindre, non de lever le Siege de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le Combat; de peur que ſes ſoldats, que la ſeule eſperance du Sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnaſſent. *Liv.* 99.

lui de Chelles, & s'en approcha contre ſon propre avis; parce qu'on jugea ce poſte plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au Géneral Ennemi le chemin de Paris, ſur lequel on avoit encore quelques vuës; & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le Prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré, & qui manquerent bien ſans cela. Le Roi vint donc occuper une hauteur, qui ne préſentant par un de ſes côtés qu'un Vallon profond & un Marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Auſſi le Prince de Parme ne l'eut pas pluſtôt apperçu, qu'il vint de ſon côté camper ſur la hauteur à l'oppoſite. Son deſſein & ſon interêt n'étant pas de hazarder une Bataille, mais de nous tenir en échec; ce Camp lui étoit merveilleuſement propre: il y étoit à couvert de toute inſulte, & hors de la portée du Canon. Le Roi reconnut la faute où trop de complaiſance l'avoit engagé, lorſqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette poſition, il vit prendre Lagny ſous ſes yeux ſans pouvoir l'empêcher (8).

1590. Ville entre Paris & Meaux.

Ville de Brie, ſur la Marne.

Cet évenement, joint à la levée du Siege de Paris, lui cauſa un chagrin ſenſible; parcequ'il ſentit qu'on pouvoit en conclure que ſon Ennemi lui étoit ſuperieur en capacité: ce que ce Prince regardoit comme une choſe d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'eſt qu'il n'y avoit perſonne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits deſavantageux, que les Catholiques de ſa propre Armée: On ne ſçauroit faire un grand fond ſur le bras de ceux dont on ne poſſede pas le cœur. Le Roi connut encore que la deſobéïſſance de ſes ſoldats, & la diſette d'argent qu'il ſouffroit, étoient l'ouvrage des mêmes per-

(8) Le Duc de Sully eſt plus ſincere que la pluſpart des Hiſtoriens, qui ne conviennent pas que Henry IV. ait fait une faute en cette occaſion. Ils ne s'accordent pas entr'eux ſur la levée du Siege de Paris, ni ſur tous ces differens campemens. Les Memoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully; & attribuënt à la faute d'avoir préferé le poſte de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le Duc de Parme d'avoir fait lever le Siege de Paris, ſans être obligé à en venir à un Combat, d'avoir pris Lagny &c. *t.* 1. *p.* 190. *t.* 2. *p.* 466. Voyez auſſi ſur toutes ces Expeditions *Matthieu ibid.* 53. *& ſuiv.* & les autres Hiſtoriens. Le Prince de Parme voulut voir Paris & y entra incognito: » J'ai reconnu, dit- » il, au Duc de Maïenne, que le Roi » de Navarre uſe plus de bottes que » de ſouliers; & qu'on le ruinera » pluſtôt par dilaiemens & tempori- » ſemens que par la force. « *Chronol. Nov. de Cayet. ibid.* 390.

1590. ſonnes ; & il en conclut que leur diſpoſition à ſon égard étoit un mal incurable, & qui s'aigriſſoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle eſt en effet l'antipathie dont la Religion eſt le principe ; & dans la ſuite le Roi en fit mille triſtes experiences.

Il prit un parti ſage, & le ſeul qui lui reſtoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le deſſein de vouloir prendre Paris, que tant de choſes concouroient à faire échouer. Il quitta ſon Camp de Chelles, où il pouvoit riſquer beaucoup avec une Armée ſi peu liée d'interêt avec ſon Chef ; & abandonnant même tout-à-fait ces Quartiers, il ſe retira vers la Riviere d'Oiſe, & s'établit à Creil, où ſans ceſſer de tenir le Prince de Parme en haleine, il le laiſſa lentement ſe conſumer de lui-même. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laiſſer ſon Armée ſe perdre dans l'oiſiveté : il lui fit faire le Siege de Clermont, & l'entretint par de fréquens Détachemens. Il fit placer ma Compagnie aux environs de Mante, pour tenir en reſpect tout le pays Chartrein, & une partie de l'Iſle de France. J'obtins de demeurer près de ſa Perſonne, quoique je ne fuſſe pas en état de lui rendre de grands ſervices : Ma plaie de la hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que malaiſément & de travers ; & celle du coude m'ôtoit l'uſage d'une de mes mains.

Ville ſur l'Oiſe.

En Beauvaiſis.

Ce que le Roi avoit prévu arriva. Le Prince de Parme fit d'abord ſonner fort-haut l'avantage de ſe voir le maître de la Campagne : & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le Roi avoit pourvu cette Place, auſſi-bien que toutes les autres Villes Royaliſtes, de tout ce qui étoit neceſſaire pour ſoûtenir long-temps le Siege. Le Géneral Ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort-étonné lorſqu'il vit Rigaut, Gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il deſeſpera long-temps de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé ; & à la fin il en vint à bout : Mais ce fut à cet exploit unique que ſe termina ſa Campagne : il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un ſecond au même prix : Ne pouvant rien ſur l'Armée du Roi, non plus que ſur ſes Villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des Pays-Bas, au grand regret de la Ligue, qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa preſence.

Il jugea en Géneral habile que le Roi, qui avoit pour ainſi dire fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraite; & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas: Mais il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant ſi bien faire, que le Roi par une infinité d'attaques & de petits combats ne lui enlevât des Quartiers quelquefois tous entiers, & ne le mît à deux doigts de ſa ruine. La plus conſiderable de ces petites actions fut au paſſage de la Riviere d'Aîne: C'eſt en cette occaſion que le Baron de (9) Biron ſe trouva engagé ſi avant au milieu des Bataillons Ennemis, que ſi le Roi qui y accourut en perſonne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puiſſant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté. 1590.

Je me portois aſſez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre ſon métier. Elle ne juſtifia pas moins la conduite que le Roi avoit tenuë juſqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'éxecuta. En retranchant ſeulement le terme d'ignominie & de honte, que les Courtiſans empreſſés à plaire à ce Prince, attachoient aſſez injuſtement ce me ſemble à la retraite du Prince de Parme; il eſt vrai que la maniere dont le Roi ſçut rendre inutile une Armée qui ſe promettoit la conquête de toute la France; ſa hardieſſe à attaquer un Ennemi puiſſant, qui ne ſe retire pas par foibleſſe; & ſon habileté à ſaiſir tous ſes avantages, furent un ſujet d'admiration pour les perſonnes conſommées dans l'Art, & frapperent également les yeux des ignorans (10). Auſſi cette conduite du Roi fit-elle reprendre courage à ſes Partiſans. Pluſieurs Villes ſe ſoumirent: Quelques Catholiques

(9) Charles de Gontaut, fils du Maréchal.

(10) » Henry IV. dit P. Matthieu, » pourſuivant le Duc de Parme, par- » tit à la dérobée d'Attichy, & alla » voir pour la premiere fois la belle » Gabrielle à Cœuvre: Il ſe conten- » ta de prendre du pain & du beurre » à la porte, pour ne pas donner de » ſoupçon au Pere; puis remonta à » cheval, en diſant qu'il alloit vers » l'Ennemi, & que bien-tôt la Belle » entendroit ce qu'il auroit fait pour » l'amour d'elle.« *Tom. 2. p. 59.*

1591. passerent dans son Parti ; entr'autres le Duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses Troupes, soit qu'il commençât à le craindre, où qu'il fût dégoûté de la Ligue.

Ce n'étoit pas de pareils Alliés que je souhaitois au Roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher par ses déferences le secours d'un homme, qui à la verité pouvoit lui être de quelque utilité ; mais qui pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) Roi dans le Conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques interessés qui y tenoient le haut bout, & se croyoient en droit de faire la loi à Henry. Pendant le sejour que fit ce Prince aux environs de Mante, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence, qu'un Gentilhomme de ma Compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son Pere, qui étoit dans la Place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le Gouvernement de cette Ville. Il en arriva comme de tous les autres : MM. de Nevers, d'O & autres Catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la recompense des services ; & firent donner cette Place à un homme de leur Religion.

Ville du Vexin.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice : Je choisis pour m'en expliquer au Roi, un moment où tous ces Messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis ; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce Prince bien plus habile Politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le Parti Catholique ; quoiqu'il convînt secrettement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : » Je vois bien que vous êtes en colere à cette heure : Nous » en parlerons une autre fois. Il le faut laisser dire, ajoûta- » t'il après que je me fus retiré : il est d'humeur prompte, & » a même quelqu'espece de raison ; neanmoins il ne fera

(11) Par toutes les Lettres du Duc de Nevers à Henry III. & de Henry III. à lui, qu'on voit à la fin du 1. T. des Mem. qui portent son nom, il paroît que le Duc de Nevers servit utilement ce Prince contre la Ligue, mais sans aucune affection pour le Roi de Navarre. Et lorsqu'il se fut attaché à celui-cy, leurs Lettres reciproques qu'on trouve aussi au commencement du 2. T. des mêmes Mem. montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henry IV. mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henry IV. eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie, & de sa mauvaise humeur.

1591.

» jamais rien de mechant ni de honteux : car il eſt homme » de bien, & aime l'honneur. « Dans ce premier moment de dépit, je laiſſai ma Compagnie à conduire à mon Lieutenant; & je m'en allai faire un tour dans la Vallée d'Aillant & à Combrailles ſur les biens de ma Femme, n'ayant avec moi que ſix Gentilshommes avec mes Domeſtiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le Comte de (12) Tonnerre m'engagea à ſeconder une entrepriſe qu'il faiſoit ſur Joigny. Il s'agiſſoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-temps, & d'entrer par-là dans la Ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens Arquebuſiers qu'il avoit ramaſſés à la hâte. Ils le ſuivirent environ trois cens pas dans la Ville : mais en cet endroit leur Conducteur ayant reçu un coup d'Arquebuſe qui le jetta par terre, la peur commença à les ſaiſir; & ils ſe retirerent vers la Poterne au plus vîte, emmenant le bleſſé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou ſeulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laiſſer ſur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en pieces par les Bourgeois, ſi je ne fuſſe accouru promptement à ſon ſecours avec vingt hommes ſeulement : car quelque choſe que je puſſe faire, il me fut impoſſible de faire tourner tête à ces mechans ſoldats. Je ne laiſſai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien dont il étoit Gouverneur, pendant que je ramaſſois ſa belle Troupe; & moi je repris celui de Bontin.

Sur les confins de la Champagne & de l'Orleanois.

En Champagne, ſur l'Yonne.

Ville de l'Orleanois ſur la Loire.

Le ſouvenir des bontés du Roi pour moi, & un penchant invincible me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au Siege de (13) Chartres, dont la priſe fut duë principalement à la valeur & à l'adreſſe de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point : j'en fus empêché par une avanture que je

(12) François Henry, Comte de Clermont & de Tonnerre.

(13) » Le Magiſtrat (de cette Ville) lui fit une longue harangue... » & ayant dit qu'il reconnoiſſoit » que la Ville étoit aſſujettie au Roi » par le droit Divin, & par le droit » Humain, le Roi s'impatienta, & » dit en l'interrompant & pouſſant » ſon cheval pour entrer : Ajoûtez » auſſi, par le droit Canon. « *Hiſt. de France du Pere de Chalons, tom. 3. p. 227.* Ce Siege fut long & meurtrier. *Voyez Matthieu, Tom. 2. p. 63. Cayet, tom. 2. p. 415.* & autres Hiſtoriens.

(14) François de Coligny, fils de l'Amiral, & Amiral de Guyenne : Il mourut cette même année 1591. dans ſon Château de Louve, âgé ſeulement de trente ans, laiſſant de

1591. dois compter parmi les plus perilleuſes que j'aye couruës en ma vie ; ſans que l'intention des Auteurs ni même leurs noms m'ayent jamais été connus.

Au ſortir d'un aſſaut que Châtillon fit donner au Corps de la Place, par le moyen d'un Pont d'une ſtructure nouvelle & très-ingenieuſe, le Roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour ſon ſervice, m'appella, & m'ordonna de faire venir ma Compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds neceſſaires à ſon entretien. A trois lieuës de Mante vers le Bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une Brigade de vingt Chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai ſans crainte & ſans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces Cavaliers portoient des écharpes blanches : Pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous euſſent pas ſeulement remarqués, ils entrerent dans le Bois, d'où ſuivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir ſortir. Je marchois avec Tilly, La-Poterie & La-Ruë avant le reſte de ma Troupe, qui conſiſtoit en ſix autres Gentilshommes & quatre Valets qui ſuivoient à quelque diſtance, & diſperſés. Ces Cavaliers ou Brigands, je ne ſçais quel nom leur donner, qui connoiſſoient parfaitement la Forêt, avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils ſe rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croiſoit le leur au ſortir de la Forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau, lorſqu'au Qui-vive nous répondîmes, Vive le Roi : mais en même temps profitant de notre confiance, ils firent ſur nous une décharge preſqu'à bout portant ; & je me vis particulierement couché en jouë par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchaper : mais ſans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaiſe conſcience fit trembler la main à ces ſcélerats. Des trois coups tirés ſur moi, il n'y en eut qu'un qui porta: il

Marguerite d'Ailly de Péquigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le Parti Calviniſte : Car on croit que s'il eût vécu, il auroit ſurpaſſé ſon Pere même. *De-Thou, liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'Amiral, étoient auſſi morts en même temps en l'année 1586 : On les nommoit Laval, Sailly, & Rieux : Ils étoient fils de François de Châtillon-Coligny, & de Claude de Rieux, unique heritiere de la Maiſon de Laval. *Liv.* 85.

(14) Il

il me perça la levre, & ſortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Ruë fut le ſeul qui fut porté par terre. 1591.

Le reſte de ma Troupe accourut au bruit, & m'environna en criant : Vive Roſny. Nous chargeâmes tous enſemble nos Aggreſſeurs, qui en tirant quelques coups gagnerent un Village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua ſeulement à nous tirer de dedans ces maiſons quelques arquebuſades, qui me couvrirent le viſage de menu plomb. Cette circonſtance me fit juger que nos adverſaires étoient en Pays de connoiſſance ; que tout ce Village étoit plein de Gens armés ; & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié pluſieurs fois à ces traîtres de tourner tête, & d'accepter un défi ; voyant qu'ils n'en faiſoient rien, je crus que le plus ſage étoit de les laiſſer, & de ſonger à faire panſer mes bleſſures, ſurtout celle du cou, qui étoit la plus conſiderable, & par laquelle je perdois beaucoup de ſang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil : de-là je me retirai à Mante, où je fus ſix ſemaines entieres entre les mains des Chirurgiens. Pendant cet eſpace de temps l'Armée du Roi ſe ſaiſit non-ſeulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduiſit ce Siege en l'abſence du Roi, que ſa nouvelle paſſion pour Mademoiſelle (15) d'Eſtrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(15) Il en ſera beaucoup parlé cy-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Eſtrées, & de Françoiſe Babou de La-Bourdaiſiere : elle porta ſucceſſivement les noms de, la Belle Gabrielle, Madame de Liancourt, la Marquiſe de Monceaux, & la Ducheſſe de Beaufort.

(16) C'eſt à cette année, & au ſéjour d'Henry IV. à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la Lettre ſans date de ce Prince à M. de Roſny, qu'on voit dans les *Mſſ. de la Bibliot. du Roi*. Tous les termes de cette Lettre s'accordent avec le texte de nos Memoires : la voici. » Toutes les » nouvelles que j'ai de Mante ſont » que vous êtes harraſſé & amaigri à » force de travailler. Si vous avez » envie de vous rafraîchir & r'en- » graiſſer, je ſuis d'avis que vous » vous en veniez ici ; cependant que » votre frere ſera par-delà, qui nous » dira des nouvelles de notre Siege » de devant Chartres &c. « Les differens endroits de ces Memoires où il eſt parlé de la part que Henry IV. donnoit à M. de Roſny dans tous ſes Conſeils, & notamment celui de ſa Converſion qu'on verra bien-tôt, portent à juger que ce Prince a toujours eu une confiance particuliere en lui. J'ai rapporté la Lettre cy-deſſus, pour faire voir par un temoignage étranger que ce jugement n'eſt pas mal fondé, & que le Duc de Sully n'en impoſe point par vanité à ſes Lecteurs. Les Hiſtoriens n'ont commencé à parler de ce Miniſtre, que

1591. Villes de Picardie.

Le Siege de Noyon ſuivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun dont j'euſſe plus ſouhaité de donner un détail circonſtancié, ſi j'en avois été temoin : Il s'y fit de la part des Aſſiegés mille belles actions. Le Duc de Maïenne qui vit que cette Place étoit d'une grande importance pour la Ligue, donna ordre au Duc (17) d'Aumale Lieutenant-Géneral, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du Parti, de ne rien negliger pour ſecourir cette Place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale eſſaya d'y faire entrer du ſecours par deux fois : mais La-Chantelerie & Tremblecourt qui le conduiſoient, furent taillés en pieces l'un après l'autre. Le Vicomte de (18) Tavannes Maréchal-de-Camp crut être plus heureux, & ſe preſenta avec quatre cens Arquebuſiers. Ils tomberent ſur un Parti de cinquante ou ſoixante Chevaux des nôtres, qui après le Qui-vive, les chargerent avec intrepidité, & leur firent prendre la fuite. Les Chefs qui voulurent reſiſter furent tous bleſſés & faits priſonniers avec Tavannes leur Chef. D'Aumale ſe flata d'enlever à ſon tour deux Quartiers de Chevaux-Legers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellangliſe : mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du Roi ; & les ayant encore attaqués, ces Chevaux-Legers malgré la grande ſuperiorité de leur Ennemi, ſe défendirent ſi bien & ſi long-temps, que le Baron de Biron, MM. de La-Large, de La-Boiſſiere & de Launoi eurent le temps de venir à leur ſecours : après quoi ces deux Troupes jointes enſemble défirent le Détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens Chevaux,

quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public : Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les Actions & de tous les Conſeils d'Henry le Grand. On feroit aiſément remonter ce temps juſqu'à celui de ſa grande jeuneſſe : ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compoſe une Vie où l'on ne voit point de jeuneſſe: C'eſt l'avantage qu'on eſt obligé d'accorder aux eſprits nés graves & ſérieux, ſur les eſprits vifs & pleins de feu.

(17) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant La-Rochelle en 1573. lequel étoit le troiſieme des fils de Claude de Lorraine, d'où ſont ſortis toutes les branches de Lorraine en France : Pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes, l'un des Maréchaux de la Ligue. Voyez le détail des Sieges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expeditions dans les Hiſtoriens cy-deſſus, *année* 1591.

& autant d'Arquebuſiers à cheval: Peu arriverent à Ham ſans bleſſures ; & il y en eut un grand nombre de faits priſonniers.

1591.
Autre Ville ſur la Somme.

Le Duc de Maïenne arrivant à Ham dans le même moment que ces reſtes délabrés ſe retiroient, fut temoin de ſa perte, & proteſta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du Siege de Noyon, ou par une Bataille. Il ramaſſa toutes ſes forces: il ſe fit amener par le Baron de (19) Roſne les Troupes Eſpagnoles que le Prince d'Aſcoli commandoit en Champagne ; & ſe trouvant à la tête de neuf cens hommes d'Infanterie & de deux cens de Cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia ſon ſerment, lorſqu'il vit qu'il avoit affaire à des Gens qui ſembloient ne s'être pas même apperçus de ſon arrivée. Le Commandant de Noyon eut beau lui repreſenter par un Gentilhomme, à qui le Roi donna paſſage dans ſon Armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la Place dans ſix jours, s'il n'étoit ſecouru : Le Duc de Maïenne, le Prince d'Aſcoli & le Duc d'Aumale laiſſerent prendre Noyon à leur barbe. Ce Commandant meritoit aſſûrément d'être mieux ſecondé: Il s'appelloit Rieux. De ſimple ſoldat, il étoit devenu Gouverneur de Pierrefond par ſa bravoure & ſon génie : Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante Chevaux & autant d'Arquebuſiers, de raſſûrer cette Ville où tout étoit dans l'abbatement & la conſternation, & d'y tenir juſqu'à la derniere extremité.

Le Duc de Maïenne voyant que ſon Armée lui étoit inutile, la renvoya dans ſes Quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante: il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'éxecution. Il raſſembla ſecrettement les Garniſons de Paris, de Dreux & de Pontoiſe ; & ſe preſenta tout d'un coup devant cette Ville à la portée du mouſquet, avant le jour. Mon Frere (20) en étoit Gouverneur ; & j'y étois moi-même alors, parce que ma bleſſure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti

(19) Chretien de Savigny, Baron de Roſne, au Duché de Bar.

(20) Salomon de Bethune, nommé le Baron de Roſny, puîné de l'Auteur, & le troiſieme des quatre freres dont il eſt parlé dans le commencement de ces Memoires.

1591.

de l'arrivée des Ennemis ; & j'accourus ſur les Remparts, la tête bandée, aſſez à temps pour faire ſur les Attaquans quelques décharges, qui les empêcherent de continuer leur deſſein.

Aux confins de l'Iſle de France & de la Normandie.

Le Duc de Maïenne ne réüſſit pas mieux pour Houdan, où il fit jetter l'alarme en paſſant : Mon autre Frere qui s'y trouva avec ſon Regiment & quelques Compagnies, le reçut de maniere qu'il ſe retira avec honte.

Ce qui venoit de ſe paſſer devant Mante, joint aux avis que reçut mon Frere, ne nous permettant plus de douter que les Ennemis n'euſſent quelque correſpondance dans la Ville ; après que nous eûmes conferé enſemble ſur ce qu'il y avoit à faire en cette occaſion, voici ce qui me ſembla le plus expedient. J'avois encore à ma ſolde ſix de ces braves ſoldats qui avoient ſervi d'Enfans-perdus à la Journée d'Ivry, & à qui je donnois outre leur paye huit livres par mois. Ils étoient alors dans la Garniſon de mon Frere, auquel je n'avois pu les refuſer ; & je pouvois faire fond ſur leur fidelité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du Gouverneur de Mante ; & ſe preſenterent pour entrer dans la Garniſon de Pontoiſe, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas pluſtôt, qu'ils propoſerent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liaiſons qu'ils avoient conſervées, diſoient-ils, dans cette Place. Pour en convaincre ce Gouverneur, ils lui demanderent quatre ſoldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante ; & leur faiſant faire connoiſſance avec quelques Bourgeois propres à entrer dans toutes ſortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre ſoldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le ſuccès comme infaillible : & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes ſoldats m'informerent éxactement de tout ce qui ſe tramoit à Pontoiſe, & de la joie qu'y cauſoit une entrepriſe ſi bien concertée. Le Conſeil géneral de la Ligue ayant à ſa tête le Cardinal (22) de Bourbon, réſidoit en cette Ville.

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroi, Secretaire d'Etat. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

(22) Ce n'eſt pas le vieux Cardi-

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le Rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la Place en differens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les Garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait, je crus devoir envoyer à Compiegne informer le Roi de tout : & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce Prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le Duc de Maïenne dans Mante ; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'éxecuter fût venuë, & s'il ne menoit que cinquante Chevaux & autant de Valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompuës, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contre eux. Le Roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le Gouverneur ; où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes. 1591.

La nuit se passa & le jour vint sans qu'il parût d'Ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les Remparts toute la nuit avec un de mes Freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du Roi. J'allai me reposer, jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des Ennemis, vint me trou-

nal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & Frere d'Antoine, Roi de Navarre ; qui avoit été proclamé Roi par la Ligue : Il étoit mort de la pierre dès l'année précedente à Fontenai en Poitou, où Henry IV. l'avoit fait transferer de Chinon, âgé de soixante-sept ans : Prince d'autant plus à plaindre, que le Thrône sur lequel on l'obligea de monter n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la Victoire que Henry IV. remporta à Coutras, & » n'accepta la Couronne, dit Cayet, » que pour la conserver à ce Prince » qu'il aimoit. « *Chron. Nov. t. 1. l. 2. p. 357.* Celui dont il est parlé icy est le Cardinal son neveu, appelé Charles comme lui, fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du Prince de Condé mort à S. Jean d'Angely, du Prince de Conti & du Comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

1591. ver, & m'apprit que le Duc de Maïenne, ſur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le ſoir dans Mante des Gens de guerre conduits par le Roi lui-même, avoit jugé que ſon deſſein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé juſqu'à Bourgenville. Il aſſûra la même choſe au Roi à qui je le menai, & produiſit pour preuve de la verité de ſon rapport deux Charrettes chargées d'échelles, de cordes, & d'autres inſtrumens ſemblables, que les Ligueurs s'imaginant déja voir le Roi à leurs trouſſes, avoient abandonnées dans la campagne pour ſe retirer plus promptement: La choſe devint publique, & ſans retour, parce que les ſoldats qui de part & d'autre s'échapperent ne purent ſe taire.

Dans la Haute Normandie.

Le Roi réüſſit mieux à l'égard de Louviers. Cette Ville tenoit à ſes gages un (23) Prêtre, qui du plus haut Clocher d'où il ne ſortoit point, faiſoit le guet avec beaucoup d'éxactitude: Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une perſonne ſeule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en-dehors du même côté une grande banderolle. On ne deſeſpera pas de tenter ſa fidelité; & deux cens Ecus au Soleil avec la promeſſe d'un Benefice de trois mille livres de revenu le corrompirent. Il reſtoit à gagner quelqu'un de la Garniſon: Le Sieur Du-Rollet s'en chargea, & n'y réüſſit pas moins bien. Il s'adreſſa à un Caporal & à deux Soldats, qui accoûtumerent aiſément le reſte de la Garniſon à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laiſſer ſeuls. Tout étant ainſi conclu, le Roi ſe preſenta devant Louviers à onze heures du ſoir: perſonne ne ſonna au Clocher, ni ne remua dans la Garniſon. Du-Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le Roi vint ſans la moindre réſiſtance juſque dans le centre de la Ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour raſſembler la Garniſon: Pour les Bourgeois, ils ne s'occuperent que du ſoin de cacher leurs Femmes & leurs Filles. La Ville, dont la principale richeſſe conſiſte dans ſes Magazins de Toiles & de Cuirs, fut entierement pillée. J'avois avec moi un Gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même: Il nous fut d'un grand ſecours pour déterrer toutes les caches où étoient ces ſortes de

Le 5 Juin.

(23) Ce Prêtre s'appelloit Jean de La-Tour.

Marchandiſes ; il en fit amaſſer une quantité prodigieuſe, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le Roi donna Louviers à garder à Du-Rollet. 1591.

Le même bonheur accompagna M. le Duc de Montpenſier dans toutes les entrepriſes qu'il fit en (24) Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces ſuccès pour conſoler le Roi de la Nouvelle qu'il reçut, que le Duc de Guiſe (25) qu'il devoit regarder comme ſon principal ennemi, s'étoit évadé du Château de Tours, où il étoit retenu priſonnier depuis le maſſacre de Blois. Il revint à ſon premier deſſein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Aſſûré des ſecours & de la bonne volonté de preſque toutes les Villes de Normandie, il quitta Mante dont il faiſoit depuis quelque temps le lieu de ſon ſéjour & une petite Capitale où réſidoit ſa Cour & ſon Conſeil ; & fit défiler des Troupes vers cette Ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important Siege, Henry fit un voyage ſecret à Compiegne, dont l'amour étoit le veritable motif ; quoiqu'il voulût perſuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le Vicomte de Turenne ſe chargea de ce ſoin, par reconnoiſſance de ce que le Roi avoit fait réüſſir & honoré de

(24) Dans la Baſſe-Normandie Falaize, Baïeux, Argentan, Lizieux &c tenoient pour la Ligue : Caën, Alençon, Séez, Ecouché &c, pour le Roi. L'action la plus conſiderable fut celle qui ſe paſſa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefitte, Villers & Commeaux, où M. le Duc de Montpenſier tailla en pieces les Ligueurs de ces Cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à ſix mille. Ils avoient à leur tête le Comte de Briſſac, Pierrecourt, Louchan, le Baron d'Echaufour, le Baron de Tubeuf & autres. Il en demeura trois mille ſur la place : on en fit mille priſonniers ; le reſte ſe ſauva dans Argentan. Commeaux qui aujourd'hui eſt à peine un Village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la ſuite M. le Duc de Montpenſier extermina enfin ce Parti, & réduiſit pluſieurs des Villes rebelles : Il fut bien ſecondé par MM. le Comte de Torigny, d'Emeri, de Loncaunai, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, L'Archant, & autres. Voyez ces Expéditions dans le 3e *tome des Mémoires de la Ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henry Duc de Guiſe, tué à Blois, & de Catherine de Cleves : il étoit né en 1571 : » L'évaſion de M. de » Guiſe ruinera la Ligue, « dit Henry IV. au rapport de Le-Grain. Le Valet de chambre du Duc ayant trouvé le moyen d'amuſer Rouvrai & ſes Gardes à jouer ou à boire, le deſcendit en plein midi de la plus haute fenêtre du Château avec une corde, dont il ſe ſervit enſuite pour deſcendre lui-même : Il paſſa dans un petit bateau de l'autre côté de la Riviere, ou deux chevaux l'attendoient &c. *Matthieu tom.* 2. *p.* 81. *Cayet t.* 2. *l.* 3. *p.* 465. *&c.*

1591. ſa preſence ſon mariage avec Mademoiſelle de (26) Sedan, fille & unique heritiere du feu Duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laiſſât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps ; & à laquelle je me ſentois attacher de plus en plus par une inclination ſi forte, qu'elle me fit penſer à un ſecond mariage.

Le Roi avoit défendu expreſſément le commerce & le tranſport des Marchandiſes, & de toutes ſortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des Villes déclarées rebelles : mais en cela comme en toute autre choſe il étoit fort mal obéï. Les Gouverneurs des paſſages, ſur-tout le long de la Seine, gagnés par les ſommes immenſes que leur facilité leur produiſoit, accordoient preſque publiquement les paſſe-ports neceſſaires aux Marchands & aux conducteurs des Bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occaſion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand Bateau, dont la charge étoit eſtimée cinquante mille écus en or avoit remonté la Riviere vers Paris il y avoit peu de jours ; & qu'un autre petit Bateau devoit au bout d'un certain temps en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il ſçavoit, parce que c'étoit ſon propre Pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis ſi bien obſerver au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec ſurpriſe qu'il portoit un paſſe-port de Bellengreville & de mon Frere, l'un Gouverneur de Meulan, & l'autre de Mante : mais ils n'eurent garde de m'en parler : Et ſans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mante avec ſon conducteur

(26) Charlotte de la Mark, fille de Robert de la Mark, Prince Souverain de Sedan, & de Françoiſe de Bourbon-Montpenſier ; devenuë héritiere de cette Principauté par la mort de ſon Frere, Guillaume Robert de la Mark, Duc de Bouillon, arrivée à Genève en 1588 ; Il défendit par ſon teſtament que ſa Sœur épouſât un Catholique. Cette diſpoſition ; l'amitié du Roi pour le Vicomte de Turenne ; l'envie d'ôter Mademoiſelle de Bouillon aux Ducs de Lorraine, de Montpenſier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils ; la Politique, qui conſeilloit de donner un voiſin ambitieux au Duc de Lorraine ; peut-être auſſi l'idée que ce mariage détourneroit le Vicomte de ſe faire Chef des Calviniſtes en France, en l'en éloignant lui-même : Voilà les motifs qui déterminerent Henry IV. à faire épouſer à M. de Turenne l'heritiere de Sedan.

(27) Monnoye

1591.

ducteur. J'ouvris deux gros Ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en Especes: N'y voyant que quelques pieces de fil d'or & d'argent, & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du Bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me presenta à cette menace pour trente-six mille écus de Lettres de Change, & voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches; il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au Soleil: peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nullepart aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion: Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort-grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Bontin, & de mes bois & foins de Rosny. Le Roi me fit don de cette somme; & prit un plaisir singulier au récit de l'avanture du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon Frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au Siege de Rouen.

Le Roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considerables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams; & l'on attendoit encore dans peu de ce Pays un second renfort, qui débarqua pendant le Siege sous l'ordre du Comte (28) d'Essex, Ministre & Favori de la Reine Elizabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux Régimens qu'elles entretenoient à ce Prince, avoient fait marcher vers les Côtes de Normandie une Flotte de cinquante Voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le Comte Philippe de Nassau. Le Duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le Vicomte de

(27) Monnoie d'or en usage dans ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois sous le Regne de Louis XI. & ainsi appellée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un Soleil. Ces Ecus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au Marc, & valoient jusqu'à soixante-quatre sols. *Le-Blanc, Traité Historique des Monnoies de France, pag.* IX. *de l'Introduction; & pag.* 372.

(28) Robert d'Evreux, Comte d'Essex, Favori de la Reine d'Angleterre. Voyez la Lettre de remerciment que Henry IV. écrivit à Elisabeth. *Mém. de Villeroi. t.* 4. *p.* 249.

1591. Turenne depuis ſon mariage, avoit ſi bien négocié en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou ſix mille Reîtres, outre quelques Compagnies de Lanſquenets, ayant à leur tête le Prince d'Enhalt. Ces ſecours Etrangers joints aux ſix mille Suiſſes à la ſolde du Roi, aux differens renforts qui vinrent de pluſieurs endroits, ſur-tout de la Normandie, & aux Troupes ſoit Catholiques ſoit Proteſtantes que le Roi avoit en ſa diſpoſition, compoſoient une Armée de quarante mille hommes. Caën & les autres principales Villes de la Province ſe chargerent de fournir tous les vivres & proviſions neceſſaires pour un Siege, qui ne pouvoit manquer d'être fort-long, tant par la bonté de la Place, que par la force de la Garniſon. Le Marquis de Villars (29), connu par ſa capacité & ſa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du Duc de Maïenne, dans la diſpoſition de s'enterrer ſous ſes ruines. En effet depuis le jour où nous arrivâmes devant cette Ville, juſqu'à l'arrivée du Prince de Parme qui obligea d'en lever le Siege, il ſe paſſa preſque ſix mois, & qui pis eſt, ſix mois d'hiver : car elle fut inveſtie les premiers jours d'Octobre, & on l'abandonna le 20 Mars ſuivant, après des efforts de la part des Aſſiegeans & une réſiſtance de celle des Aſſiegés, dont je rapporterai quelques circonſtances.

Les Troupes aſſiegeantes furent placées en differens Quartiers. Celui du Roi étoit Darnetal, & celui de ma Compagnie Freſne-l'Eſplen, où j'allois rarement; le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le ſien, où je ſongeai à m'arranger, comme devant y faire un long ſéjour. Je ne quittai preſque point ſa Perſonne, ou celle du Maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les Officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes diſcuſſions, le Roi regla le temps & la durée du ſervice de chacun d'eux; & déclara qu'il releveroit lui-même la Tranchée de quatre jours l'un, avec les Gentilshommes qui ſe tenoient près de ſa Perſonne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poſte

(29) André de Brancas-Villars, de la Maiſon d'Oiſe en Provence, iſſuë de l'ancienne Maiſon de Brancatio, originaire de Naples : Il ne faut pas la confondre avec celle des Marquis de Vilars, ſortie d'Honoré, Bâtard de Savoie.

dans l'Artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soûmettois à servir non-seulement sous le Maréchal de Biron, mais encore sous MM. de La-Guiche (30), de Born, & de Fayolles : Mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ces Officiers Géneraux, & me fit donner l'exclusion : dont j'eus lieu dans la suite d'être fort-content, les Pieces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des Ennemis. 1591.

Le motif de la haine de ce Maréchal contre moi venoit de ce que dans le Conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la Place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le Château, je ne craignis point de soûtenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la Ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du Fort de Sainte-Catherine. Cette question fut long-temps le sujet de toutes les conversations à la table comme au Conseil ; & Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement : *Ville prise, Château rendu.* En effet je ne comprenois pas comment un homme aussi experimenté que l'étoit le Maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du Château ; lequel, sans parler du Commandant & de la Garnison, qui n'étoient pas un homme ni une Garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y presenter qu'avec la moitié moins de monde que les Assiegés n'en pouvoient opposer pour le défendre : ce qui est tout le contraire des Villes de Guerre.

Cependant l'avis du Maréchal de Biron l'emporta ; parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoûtumé les autres Officiers Géneraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce Maréchal se flatant que rien ne pouvoit résister à une si forte Armée, embrassoit le Parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abreger les voies ; & qu'en se rangeant à cet avis, le Roi qui étoit bien déterminé à ne se point menager, (31) eut aussi cette

(30) Philibert de La-Guiche. Jean de Durefort de Born. Bertrand de Melet de Fayolles.

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le Fort de Sainte-Catherine par la Mine : mais elle fut éventée par les Assiegés. *Mém. de la Ligue, tom.* 5. Les Ecrivains qui ont soûtenu le sentiment du Maréchal de Biron contre celui du Duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il

1591. penſée : Car je regarde comme une pure calomnie ſemée par les ennemis du Maréchal de Biron, le bruit qui couroit ſourdement dans l'Armée, que ce Maréchal ayant demandé au Roi le Gouvernement de Rouen, & ce Prince le lui ayant refuſé, parce qu'il l'avoit promis à (32) Du-Hallot ſur la recommandation de M. de Montpenſier; il ne cherchoit qu'à traverſer ſous-main cette entrepriſe, & donnoit par envie un conſeil qu'il ſçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette Place. Ce qui eſt plus poſitif, c'eſt que ſes conteſtations éternelles avec le Duc de Bouillon faillirent plus d'une fois à tout perdre; parce que celui-cy s'en vengeoit ſur le Roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dreſſa donc les Batteries vis-à-vis le Fort; & on ſe contenta pour garder le bas de la Riviere, d'y mettre quelques Compagnies de Lanſquenets, qui ayant eu du pire dans quelques ſorties qui furent faites de ce côté-là, cederent ce poſte aux Hollandois plus accoûtumés qu'eux à la manœuvre d'un Siege. En effet ceux-cy s'y maintinrent, & empêcherent les ſorties par cet endroit. Le Roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté : mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puiſſe venir à bout. Villars ne ſe contenta pas de défendre les dedans : Il ſortit du Château, & fit couper ſur le penchant de la Colline qui eſt vis-à-vis le Fort, une longue & profonde Tranchée qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une Garde de ſix ou ſept cens hommes.

Comme ce nouvel Ouvrage s'étendoit fort-avant dans la campagne, & que non-ſeulement il incommodoit les Aſſiegeans dans les attaques qu'ils donnoient au Château, mais encore qu'il les expoſoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la Garniſon du dedans; le Roi réſolut de s'en ſaiſir, & de le rendre inutile. Il choiſit la nuït qu'il

étoit fort-difficile, & en même temps très-dangereux pour l'Armée d'Henry IV. de laiſſer derriere ſoi le Fort de Sainte-Catherine; la Montagne étant ſur-tout auſſi proche de la Ville qu'elle l'eſt. Voyez ſur les opérations de ce Siege, *P. Matthieu*, *t.* 2. *p.* 96. *& ſuiv.* *Cayet Chron. Nov. tom.* 2. *liv.* 4. qui eſt de l'opinion du Duc de Sully contre le Maréchal de Biron, & autres Hiſtoriens.

(32) François de Montmorency-Du-Hallot, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie. Il fut bleſſé au Siege de Rouen, & depuis tué par le Marquis d'Allegre.

étoit de Tranchée avec ſes trois cens Gentilshommes, armés de toutes pieces : Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main, & des piſtolets à la ceinture ; & il joignit à cette Troupe quatre cens Mouſquetaires ou Piquiers. Ce fut à minuit, par un froid exceſſif du mois de Decembre, que nous attaquâmes cette Tranchée par pluſieurs endroits. Pendant une demi-heure l'Action fut opiniâtrée avec une égale animoſité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts conſiderables pour gagner le bord ; & les Aſſiegés nous repouſſerent pluſieurs fois. J'y fus renverſé deux fois, ma hallebarde caſſée, mes armes détachées ou miſes en pieces : Maignan que j'avois obtenu la permiſſion de mener avec moi, me releva, rajuſta mes armes, & me donna ſa hallebarde. Enfin la Tranchée fut emportée de vive force ; & nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des Ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la Colline. Cette Tranchée étoit vuë à découvert par le Canon du Fort ; mais le Roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de Gabions, de Barriques & de Pieces de bois, qui couvrirent les Anglois auxquels il la donna à garder. 1591.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainſi emporter en ſi peu de temps ſon Ouvrage exterieur. Lorſqu'il l'eut appris, & que c'étoit le Roi en perſonne qui avoit conduit l'entrepriſe : » Pardieu, dit-il, ce Prince par ſa valeur mé- » rite mille Couronnes. Je ſuis fâché que par une meilleure » croyance il ne nous donne autant d'envie de lui en ac- » querir de nouvelles, que par celle qu'il tient il nous don- » ne ſujet de lui diſputer la ſienne : Mais il ne ſera pas dit » que j'aye manqué à tenter de ma perſonne, ce qu'un grand » Roi a éxecuté de la ſienne. « En effet, il ſe mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du Roi ; & prenant auſſi huit cens Piquiers choiſis ſur tout ſon nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la Tranchée. Le Roi ſe ſentit piqué de la vanité de Villars ; & réſolu de n'en pas démordre, il ſe diſpoſa à une ſeconde tentative. Les Anglois qui apprehendoient un reproche qu'ils n'avoient pas aſſûrément merité, prierent le Roi de mettre de ſa Troupe cent Gentilshommes Anglois, & que tous les Gens de pied dont il ſe feroit accom-

1591. pagner, fussent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque ; & ils s'y comporterent de façon que malgré la résistance des Assiegés, qui avoient doublé leur monde, la Tranchée fut regagnée une seconde fois : Ils s'y maintinrent dans la suite, & ôterent aux Assiegés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'évenement d'un Siege, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche : Aussi le Roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort-difficile de réüssir. Le destin de la France conservoit seul ce Prince dans des occasions, où il s'éxposoit quelquefois jusqu'à nous faire desesperer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la Tranchée, qu'il me tira à part en presence des Catholiques & de tous les Courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. » Je ne puis » faire autrement, mon Ami, me répondit ce Prince, si-tôt » que j'eus commencé à lui faire mes representations : car » puisque c'est pour ma gloire & pour ma Couronne que je » combats, ma vie & toute autre chose ne me doit sembler » rien au prix. «

Il est vrai que la situation du Roi étoit telle, qu'il n'étoit pas obligé d'en faire moins, pour persuader au public que si ce Siege échouoit, ce n'étoit point par sa faute ; & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son Armée craignoit presqu'autant de voir réüssir que les Ennemis mêmes : Ce sont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui non contens de l'avoir obligé à entamer le Siege par un endroit qui rendoit la prise de la Place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine ; ne lui obéïssoient qu'à regret & à demi ; faisoient naître obstacles sur obstacles ; & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une Religion differente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquietude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir ; & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi : tant ses ennemis domestiques s'embarrassoient peu de ca-

cher leurs ſentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore ; c'étoit de voir deſerter tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans ſon Armée : » Ce qui entraîneroit, ce » ſont les propres paroles de ce Prince, la ruine de l'Etat & » celle de la Maiſon de Bourbon ; parce que s'ils en venoient » une fois à cet éclat avec lui, ils ne choiſiroient plus après » cela pour Roi un Prince de cette Maiſon. « Il ajoûta que cette deſobéïſſance étoit un mal ſans remede, & qu'il étoit obligé de diſſimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de La-Guiche, d'O & de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit ſi familierement un Huguenot, nous obſervoient malignement d'un coin de la ſalle, où ils ſe parloient ſans ceſſe à l'oreille ; que pour cette raiſon il falloit nous ſéparer ; & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que ſur une Negociation avec le Marquis de Villars, dont le Roi me communiqua en effet l'idée dans cette même converſation. 1591.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au Roi, que de faire finir l'affaire du Siege de Rouen par un Traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la Ligue, & de le mettre dans ſon Parti. Ce Prince le ſouhaitoit paſſionnément, moins encore pour l'honneur de ſon entrepriſe, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce Gouverneur. Il avoit imaginé que la choſe pouvoit s'éxecuter par le moyen de La-Font, pour lequel Villars avoit une grande conſideration, quoiqu'il ne fût que ſon Maître d'Hôtel : Le Roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce Domeſtique à ſon ſervice au ſortir de chez moi ; & que La-Font m'avoit obligation de ſa faveur auprès de ſon nouveau Maître, par les temoignages que j'avois donnés de ſa probité. La penſée m'en étoit venuë avant l'ouverture que le Roi m'en fit alors. J'avois fait plus ; j'avois trouvé le moyen de faire parler à La-Font : Et ſa réponſe que je redis au Roi, avoit été : Que pour le temps preſent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui propoſois : Qu'il ſe croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer ſon Maître en ſoupçon de ſa fidelité, de n'avoir aucun commerce avec moi ; loin de conſentir à me voir, comme je le

1592. lui propoſois : Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'obſerver ſi M. de Villars ne prendroit point d'autres ſentimens à l'égard du Roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit ſi cela arrivoit, & de me promettre de m'en inſtruire.

Henry n'y ſongea plus : Mais avant que de nous ſéparer, il me demanda mon avis ſur ce qu'il avoit à faire par rapport au Siege, & auſſi par rapport au Prince de Parme, qu'on venoit d'apprendre qui avoit paſſé la Somme, pour joindre ſes Troupes avec celles du Duc de Maïenne. Le Roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen ; & encore moins, que Villars ne tînt facilement juſqu'à ſon arrivée. Je répondis au Roi, que je voyois deux choſes à faire, ſur leſquelles c'étoit à lui à ſe déterminer : La premiere, de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la tranſporter du côté de la Ville, & de faire de ſi puiſſants efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les Ennemis paroîtroient : La ſeconde, que ſans perdre de temps on allât attaquer le Prince de Parme, pour lui faire repaſſer la Somme, & continuer enſuite le Siege ſans crainte.

Le Roi s'en tint à ce dernier avis : Mais comme en le ſuivant il n'avoit pas envie de lever le Siege, de peur que le Prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vuë, n'évitât enſuite le combat ; il me dít qu'il iroit le chercher avec ſept ou huit mille Chevaux, qui auſſi-bien lui étoient inutiles à ce Siege ; & qu'il comptoit avec cette Cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore paſſé la Somme, lui en diſputer le paſſage. Il me quitta en me diſant que j'allaſſe me diſpoſer à le ſuivre avec quinze ou vingt Cavaliers ſeulement, choiſis ſur toute ma Compagnie.

De retour de Freſne-l'Eſplen au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une ſortie à la tête de cent Chevaux, avec leſquels il avoit paſſé ſur le ventre à la Garde ; & qu'il auroit fait un plus grand deſordre, ſi le Roi ne fût accouru armé de ſa ſeule Cuiraſſe, avec le Baron de Biron, un Officier Anglois dont le nom m'a échappé, Grillon, & quelques autres qu'il avoit trouvés ſous ſa main : Que ces trois Meſſieurs ſur-tout s'y étoient couverts de gloire : Grillon y eut le bras fracaſſé d'un coup d'Arquebuſe. Pour le Roi, engagé dans un pas aſſez ſemblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans

Louis Berton de Grillon.

dans la Ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même presence d'esprit & la même intrépidité : si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable ; au lieu que l'action de Henry eut pour temoins deux Armées entieres.

Le Prince de Parme occupoit avec toute son Armée les bords de la Somme ; & content de s'être assûré de cette Riviere, il ne faisoit presqu'aucun mouvement ; parcequ'outre que le Gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort-long-temps de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les Troupes du Pape Gregoire XIV. (33) son Oncle, & celles du Duc de Maïenne, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures Troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au Gibet le President Brisson (34) & quelques autres Conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge ; & auroient sans doute été plus loin, si le Duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux (35), ne les eût punis de la peine du Talion : Mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet Acte de justice, il ne joignit pas le Prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590 : Henry IV. en apprenant sa mort, dit : » Voilà » un tour de la Politique Espagnole, » j'ai perdu un Pape qui étoit tout à » moi. «

(34) Barnabé Brisson, Claude Larcher, & Jean Tardif, Sieur Du-Ru, Conseillers au Parlement. » Catastrophe indigne d'un si docte & » si excellent homme, dit Mezerai, » en parlant du Président Brisson, » mais ordinaire à ceux qui pensent » nager entre deux Partis ! « C'est que le Parlement ayant été transferé par le Roi à Tours, Brisson fut le seul des six Présidens qui resta à Paris : La Ligue lui fit même exercer les fonctions de Premier Président ; & c'est lui qui aida à dégrader le Roi Henry III. suivant la remarque du Duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude ; Henry III. lui ayant donné en pur don sa Charge de Président. Au reste c'étoit un des grands hommes qui ayent été dans la Robe. Le Duc de Maïenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une Salle-basse du Louvre quatre des Seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les Historiens.*

(35) L'un des Seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du Duc de Maïenne : » Ceux qui l'ont » fait, pourront bien le défaire. « Hamilton, Curé de Saint-Côme, furieux Ligueur, vint lui-même prendre le Conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des Prêtres qui servoient d'Archers.

1592. Le Roi jugea en apprenant cette diſpoſition, qu'il ne devoit pas tarder à ſe mettre en marche. Il laiſſa le ſoin de continuer le Siege au Maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de ſept ou huit mille Chevaux, conſiſtant en trois à quatre mille Cavaliers François, autant de Reîtres, & mille Arquebuſiers à cheval; à la tête deſquels il partit de Darnetal, & prit ſon chemin vers la Somme. Il paſſa le premier jour par Boiſſiere, & Neuf-châtel; le ſecond, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache: Le troiſieme, il s'avança vers Folleville avec un ſimple Détachement; laiſſant derriere lui le gros de ſa Cavalerie à conduire au Duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un Parti conſiderable, que conduiſoient MM. de Roſne (36), de Balagny, de Vitry, le Baron de La-Châtre, Saint-Pol, La-Mothe & autres, qui s'étoient avancés ſans doute à même intention que nous, pour reconnoître la ſituation & les forces de l'Ennemi. Le Roi commanda pour aller les attaquer, le Baron de Biron, MM. de Laverdin (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, La-Curée, d'Arambures, avec quelques autres, qui furent repouſſés & fort-maltraités: Une partie furent portés par terre; & de ce nombre fut Laverdin. Henry courut les dégager avec deux cens Chevaux: Et croyant que ce choc pourroit être ſuivi d'une Action plus ſérieuſe, du moins entre la Cavalerie des deux Armées, ce qu'il ſouhaitoit fort; il envoya avertir Nevers de doubler le pas. Mais le Prince de Parme qui avoit un deſſein tout con-

(36) Chriſtian ou Chrétien de Savigny, Baron de Roſne: Jean de Montluc de Balagny: Louis de L'Hôpital, Sieur de Vitry: Claude de La-Châtre: Antoine de Saint-Pol: Valentin de Pardieu, Sieur de La-Mothe, Gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du Pays de Beauvaiſis: mais il ſervit toute ſa vie dans les Armées Eſpagnoles; & fut tué en 1595 au Siege de Dourlans, à la tête de l'Artillerie Eſpagnole, fort regretté des Eſpagnols: Le Roi d'Eſpagne venoit de le créer Comte d'Ekelbeke. Voyez ſa mort & ſon éloge dans *M. De-Thou, liv.* 112.

(37) Anne d'Anglure, Baron de Givry: Cet Officier avoit la réputation d'être également verſé dans la guerre, & dans les Belles Lettres. Claude de l'Iſle-Marivaut. René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de La-Curée. C'étoit un des hommes de confiance du Roi, qui ne l'appelloit que, Curé: Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occaſions. *Le Tom.* 8929 *des Mſſ. de la Bibliot. Royale*, eſt tout rempli de traits de ſon intrépidité. Nous aurons peut-être occaſion d'en parler encore dans la ſuite. Il mourut dans une rencontre au Siege de Montauban.

traire, retint ſes Eſcadrons, qui s'étoient retirés d'eux mêmes lorſqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer : Et le Roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre ſur eux, au milieu de tant de Bataillons, & la nuit étant déja fort proche, ſe contenta de côtoyer & de reſſerrer le plus qu'il put cette Armée, en venant coucher à Breteuil (38); où ſa Cavalerie, de peur de ſurpriſe, fut obligée de ſe tenir extrêmement ſerrée: Il y en eut même une partie qui coucha au Piquet, quoique la terre fût couverte de neige. 1592.

L'ardeur avec laquelle le Roi alloit ſe preſenter à un Ennemi de beaucoup ſuperieur, réveilla notre crainte ſur les dangers auxquels il expoſoit ſa Perſonne, & nous porta à lui en repreſenter fortement les conſequences : Mais ce Prince qui ne connoiſſoit plus aucun des menagemens que nous lui propoſions, dès qu'il s'agiſſoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il ſe contenta d'ordonner à trente de nous qu'il déſigna, de ne point abandonner ſes côtés en quelqu'occaſion que ce pût être : Emploi fort honorable à la vérité, mais dont le peril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que ſuffiſante, il ne fit que ſe livrer encore davantage.

Il apprit que le Duc de Guiſe, qui commandoit l'Avant-garde du Prince de Parme, s'étoit mis à la tête de ſon Eſcadron pour faciliter le logement de cette Infanterie dans un gros Bourg, nommé Bures; & il reſolut d'enlever cet Eſcadron : ce qu'il éxecuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cens Chevaux & mille Arquebuſiers à cheval. Il demèura un grand nombre des Ennemis ſur la place : Le reſte prit la fuite. La Cornette-Verte du Duc de Guiſe fut priſe, & tout le bagage pillé. Henry qui auroit voulu qu'aucun de ces Cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur Colonel, envoya promptement dire au Duc (39) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de ſe ſaiſir du chemin par lequel il conjecturoit que

En Beauvaiſis.

(38) Ce Bourg & une partie des endroits cy-deſſus nommés ſont en Picardie, & les autres dans le Pays de Caux.

(39) Louis de Gonzague de Mantouë, Duc de Nevers par ſon mariage avec Henriette de Cleves, Ducheſſe de Nevers. Quoique l'Auteur en parle preſque toujours deſavantageuſement, il a fait d'aſſez belles actions pour mériter une place parmi les Grands Hommes de guerre de ce temps-là. Voyez ſa vie & ſon éloge dans *les Vies des Hommes Illuſtres de Brant. tom. 3. pag.* 259, *& ſuiv.*

1592. le Duc de Guiſe & les fuyards ſe retireroient vers l'Armée, & de les faire tous priſonniers. J'eus ordre de ſoûtenir le Duc de Nevers avec ſoixante Chevaux : J'obéïs avec répugnance, me doutant bien que cette affaire miſe en de pareilles mains auroit une fin peu digne de ſon commencement.

Le Duc de Nevers de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choiſir les paſſages les plus favorables, & s'achemina vers Bully au petit pas, les mains & le nez dans ſon manchon, & toute ſa perſonne bien empaquetée dans ſon carroſſe. Il n'eut pas lieu pour cette fois de ſe louer de ce grand flegme : il tarda ſi long-temps à arriver, qu'il donna le temps au Prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jetter dans Bully un Regiment de quinze ou ſeize cens hommes, à qui il fit faire une ſi prompte diligence, qu'ils y arriverent à l'entrée de la nuit. Pour le Duc de Nevers, le Soleil levant du lendemain le trouva enfin ſur le haut de la Montagne au pied de laquelle eſt ſitué Bully, précédé de ſes Courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un Ennemi qui fuyoit : Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui ; & les ſeconds, au nombre de cent, précédoient ſon Carroſſe de quelques pas. Mais par malheur, avec toute ſa prevoyance il avoit oublié à s'aſſûrer de ce paſſage, & même à y faire tenir un ſeul ſoldat en garde. Il commença à deſcendre la Montagne tranquillement, & plus tranquillement ſans doute que s'il eût ſçu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers Coureurs étant entrés dans le Bourg, furent aſſez ſurpris d'y voir ſi bonne compagnie : Mais comme le froid avoit obligé ces ſoldats de ſe deſarmer, & de jetter bas leurs piques, pour ſe ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé ; ces cinquante Coureurs eurent le temps de ſe ſauver en donnant des deux : ce qu'ils firent, non pas du côté où étoït leur Maître, mais en traverſant le Bourg à toutes jambes, & ſortant par l'extremité oppoſée ; ſans s'embarraſſer de ce que pourroit devenir le Duc de Nevers, qui étoit pour lors enfoncé avec ſon Carroſſe dans l'endroit le plus profond d'une deſcente également eſcarpée, rude & tortueuſe. Ce fut en cet endroit que Nevers

entendant les coups de fuſil que le Régiment Ennemi lâcha après ſes premiers Coureurs ; & les ſeconds étant venus lui faire leur rapport avec un air ſi conſterné qu'il en fut glacé d'effroi ; il réſolut de ſe diligenter pour cette fois : Il jetta manchon & fourrures, non ſans crier bien des fois, *Diantre*, ni ſans quereller ſes Valets, qui ne venoient pas aſſez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le Carroſſe, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons juſqu'au haut de la Montagne ; où le Duc s'en ſervit encore à regagner un peu plus vîte que le pas l'endroit où il avoit couché la veille. C'eſt ainſi que nous ſecondâmes le Roi en cette occaſion : Exploit riſible, où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près ; puiſqu'on n'y perdit pas un ſeul homme. 1592.

Le Prince de Parme connoiſſant par ce coup important à quel Ennemi il avoit affaire, n'oſa plus dans la ſuite tenir ſon Avant-garde ſéparée de l'Armée ; & redoubla ſi fort de défiance, voyant que le Roi ne le quittoit preſque point de vuë, que c'eſt là ſans doute la cauſe qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire de la rencontre d'Aumale : Action ſingulierement hardie de la part du Roi, & qui merite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le Roi en côtoyant le Prince de Parme à une grande diſtance, s'étoit avancé avec ſix mille Chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques Maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'Armée Ennemie s'avançoit droit à lui dans la Plaine, & en bon ordre ; apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans la retraite. Le Roi aſſembla ſon Conſeil ; & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il diſoit, il réſolut de faire reprendre à toute cette Cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-châtel ; de garder avec lui quatre cens Cavaliers ſeulement, & cinq cens Arquebuſiers auſſi à cheval ; & de s'avancer avec cette Troupe dans la Plaine, pour reconnoître éxactement l'état & le nombre de l'Armée Ennemie, & en voltigeant autour d'elle en enlever ou défaire quelqu'Eſcadron.

Il monta le Côteau d'Aumale avec ſes neuf cens Chevaux, & marcha deux lieuës ſans rien appercevoir ; juſqu'à

En Normandie, ſur les confins de Picardie.

1592. ce que le temps étant devenu fort-clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette Armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les Trompettes & les Tambours : Mais Henry voulut la voir par lui-même. Il en fit une revuë éxacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, avec une Cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchoient fort-serrés, la Cavalerie au milieu des Bataillons, & le tout flanqué de Chariots & de Bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vû cette situation de l'Ennemi : Il ne retint que cent Cavaliers en tout avec lui ; & ordonna aux huit cens autres de repasser la Chaussée & le Bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens Chevaux de son Escadron de s'arrêter sur le penchant de la Montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin ; & aux cinq cens Arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster dans les fossés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du Bourg ; d'où ils pouvoient incommoder ceux des Ennemis qui s'avanceroient trop : Et pour lui, non-seulement il attendit l'Armée avec ses cent Chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti, où nous ne voyions qu'une témerité qui sembloit livrer la Personne du Roi à une mort assûrée. Personne n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous, pour représenter au Roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution : ce que j'éxecutai, en menageant les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà un discours de gens qui » ont peur, me dit ce Prince : je n'eusse jamais attendu ce- » la de vous autres. « Je priai le Roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous : Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvû qu'il se retirât. Ce Prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidelité, qu'il n'en crut encore davantage : » Mais, ajoûta-t'il froidement,

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage, » croyez auſſi que je ne ſuis pas ſi » étourdi que vous l'imaginez; que je crains autant pour » ma peau qu'un autre; & que je me retirerai ſi à propos, » qu'il n'arrivera aucun inconvenient. « 1592.

Le Prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre ſi hardie que comme un piege qu'on lui tendoit, pour attirer ſa Cavalerie en raſe campagne, où elle trouveroit celle du Roi, qu'il ſuppoſoit être cachée & ſuperieure à la ſienne. Il ſe douta même long-temps que toute l'Armée du Roi pouvoit n'être pas fort-loin; & n'ayant aucun deſſein de compromettre la ſienne, il ne quittoit point ſon poſte, qui étoit le centre de ſon Armée, où il étoit monté ſur un chariot découvert, ſans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour reprimer l'ardeur du Soldat, qui ſouffroit impatiemment de voir cent hommes en inſulter trente mille. Cependant quand il ſe fut aſſûré par le rapport de ſes Chevaux-Legers & de ſes Carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent Chevaux en tête, & que la Cavalerie, ſi elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du Vallon; il crut qu'il n'y avoit aucun riſque à nous attaquer; & il le fit ſi bruſquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes pouſſés & rechaſſés juſqu'au Vallon. C'eſt en cet endroit que nos Arquebuſiers avoient dû ſe poſter. En arrivant, le Roi leur cria, *Charge*; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger: C'étoit afin que les Ennemis ſoupçonnant en cet endroit une embuſcade, s'arrêtaſſent; & en effet ils s'arrêterent tout court: mais voyant que ce cri n'étoit ſuivi que de cinquante ou ſoixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos Arquebuſiers ſaiſis de peur, ou voulant peut-être choiſir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cauſe du malheur qui arriva. Les Eſcadrons Ennemis encouragés par le peu de réſiſtance qu'ils trouvoient, pouſſerent leur pointe; & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne ſe mêlaſſent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au piſtolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement: Il ne pouvoit à mon avis être plus grand; puiſque de

1592. cent nous étions déja réduits à quarante. Henry voyant que perſonne ne venoit lui aider à ſe tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, preſque auſſi perilleuſe en cette occaſion que la défenſe ; parce que nous avions un Pont à paſſer, & que ce Pont étoit aſſez éloigné. Ce Prince ſe mit avec un ſang-froid admirable à la queuë de ſa Troupe ; & la fit défiler vers le Pont d'Aumale, qu'elle paſſa ſans confuſion, par l'ordre qu'il y mit : Il ne paſſa que le dernier, & tint ferme contre l'Ennemi, juſqu'à ce qu'il n'y eût pas un ſeul de nous en-deçà du Pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'eſt un inſigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du Pont, en gagnant toujours le Côteau ; où les quatre cens Chevaux qu'il y avoit envoyés firent ſi bonne contenance, que le Prince de Parme plus perſuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux ſiens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le Roi de ſon côté gagna Neuf-châtel, où ſa bleſſure l'obligea de ſe mettre au lit. La conſternation qu'elle répandoit ſur nos viſages ceſſa, lorſque les Chirurgiens eurent aſſûré qu'elle n'étoit pas conſiderable. Il nous fit approcher de ſon lit, & s'entretint familierement avec nous des dangers de cette journée : Sur quoi j'obſerve comme quelque choſe de ſingulier, que de tout ce que nous étions dans la Chambre du Roi, il n'y eut pas deux perſonnes qui puſſent s'accorder (40) ſur le récit des circonſtances plus particulieres de l'Action. Elle ſe paſſa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée : j'en ai ſupprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle eſt, on peut être ſûr qu'il y aura fort peu de Vies de (41) Rois qui en offrent autant. La trop grande

(40) Il n'y a preſque point de Combats ni de Batailles, dont on ne puiſſe en dire autant. Quoiqu'il y ait un aſſez grand nombre d'Ecrivains, & même contemporains, qui ayent traité des actions militaires contenuës dans ces Memoires ; je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces deſcriptions. D'Aubigné dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la bleſſure du Roi, qui eſt la ſeule qu'il ait reçuë en ſa vie. Matthieu, *ibid. pag.* 100. & nos meilleurs Hiſtoriens, ne different qu'en fort-peu de choſe de nos Memoires.

(41) » Henry ayant envoyé de» mander au Prince de Parme ce qu'il » lui ſembloit de cette retraite ; il » répondit, qu'en effet elle étoit fort» belle ; mais que pour lui, il ne ſe » mettoit jamais en lieu d'où il fût » contraint

grande prudence du Prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet Escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du Roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit determiné à ne rien commencer que le Duc de Maïenne ne l'eût joint ; n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconveniens d'une Guerre, dont celui-cy retireroit tous les fruits. 1592.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce Chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout-d'un-coup la marche de son Armée, & reprendre le chemin de la Somme : Action excusable dans un Etranger, qui se trouve au milieu d'un pays, où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henry qui sans envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier Combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le Géneral Espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa blessure ; & remontant à cheval, il ne cessa de le harceler ; bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : Mais il avoit affaire à un Géneral rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui presenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir ; & se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible de l'entamer, même dans le passage de la Riviere. Le Roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-châtel, & alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Claire, où je fus reçu comme Ami & comme Parent. Je n'y gardai qu'un Valet de Chambre, un Page & un Laquais : Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon Quartier devant Rouen.

Ou, Pont-de-Remy, sur la Somme.

Le succès du Siege y devenoit douteux de plus en plus. Le Roi reçut à Claire un Courrier par lequel il apprit : Que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens Piquiers

» contraint de se retirer. « *Peref. ibid. 2. Part.*

C'est en cette occasion que Du-Plessis-Mornay écrivit cette belle Lettre au Roi. » Sire, vous avez assez fait Alexandre, il est temps que » vous soyez Auguste. C'est à nous » à mourir pour vous, & c'est-là no» tre gloire : A vous, Sire, de vivre » pour la France ; & j'ose vous dire » que ce vous est devoir &c. « *Notes sur la Henriade.*

1592. & de trois ou quatre cens Hommes-d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal : Qu'il avoit taillé en pieces les Lansquenets : Qu'il avoit pénetré jusqu'au Quartier du Roi, où il s'étoit emparé de six Pieces de canon, & de toutes les poudres : Qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabbatu sur la Tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite : Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les Ouvrages des Assiegeans.

Une Nouvelle si triste rappella incontinent le Roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du Maréchal de Biron : Mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en sçût fort-mauvais gré à ce Commandant, (42) il se donna bien de garde d'en laisser rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de son Parti contre les Protestans avoit saisi cette occasion d'insulter au Maréchal de Biron, qui étoit regardé après le Roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques disoient hautement, Que le Ciel ne favoriseroit jamais le Parti d'Henry, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prosperités dont ce Prince avoit été comblé jusqu'à ce moment : Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malediction divine, en faisant société avec ce Corps reprouvé. De là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projetter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés sans dictinction avec les Catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux Corbeaux. Deux choses empêcherent l'execution de ce dessein, aussi contraire à la Religion même qu'à la nature ; la difficulté de pou-

(42) Rien ne marque mieux combien Henry IV. se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le Maréchal de Biron, que ce que dit ce Prince au jeune Châtillon dans une occasion où celui-cy ouvrit un fort-bon avis, mais contraire à celui de ce Maréchal : » Les Oisons » veulent mener paître les Oies. » Quand vous aurez la barbe blan» che, peut-être en sçaurez-vous » quelque chose ; mais à cette heure » je ne trouve pas bon que vous en » parliez si hardiment : Cela n'est » bon qu'à mon Pere que voici, ajoû» ta Henry, en montrant Biron qui » avoit menacé de se retirer. Il faut, » poursuivit-il, en lui tendant les » bras, que tous tant que nous som» mes, allions à son Ecole. « *Matthieu, tom. 2. p. 16.*

voir reconnoître tous ces corps ; & la crainte que les Proteſtans qui compoſoient les deux tiers de l'Armée, ne cruſſent leur honneur intereſſé à venger ſur tous les Catholiques vivans un outrage, que le zèle de la Religion fait marcher avant tous les autres.

Le Roi qui apperçut toutes ces diſpoſitions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer perſonne, & de laiſſer paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde que le mal n'étoit pas auſſi grand qu'on ſe le figuroit: En effet quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût auſſi conſiderable à ce Prince, que l'eût été une diviſion, qui ſans un extrême menagement de ſa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de ſon Armée, ou à la premiere occaſion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce Prince au milieu de tant & de ſi ſenſibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans ſon cœur, & de mettre de lâches condeſcendances en la place d'un commandement abſolu : Mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui eſt en poſſeſſion d'aſſujettir tous les hommes, lorſqu'il vient d'un homme connu par ſes talens ſuperieurs, ne peut rien ſur des cœurs que la Religion anime & deſunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire, après le malheur cauſé par une ſi mauvaiſe conduite, que de lever le Siege de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plauſible, pour ne pas réveiller en ce moment les diſſenſions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le Prince de Parme, renforcé des Troupes du Duc de Maïenne & de Sfondrate, revenoit ſur ſes pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occaſion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le Siege, & pour porter contre l'Ennemi commun la fureur des deux Partis qui déchiroient ſon Armée.

Pour ſe donner le temps d'abandonner ſes Lignes ſans confuſion, & de regler l'ordre de ſa marche, il envoya Givry ſe jetter dans Neuf-châtel, qu'il falloit que l'Ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette Place quoi- Ville dans le Pays de Caux.

1592. qu'assez forte ne tint pas à-beaucoup-près aussi long-temps qu'il l'avoit esperé ; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute: Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus mal soûtenu que Givry (43), quoiqu'ancien Officier & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe, assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la Garnison de Neuf-châtel avoit dans l'Armée de la Ligue, me paroissent être la veritable cause du peu de résistance de cette Place, qui se rendit dès la mi-Mars. Le Roi remedia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence : Il retira toutes ses Troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (44); & se mettant à leur tête, il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il sçavoit que le Prince de Parme s'approchoit de cette Ville.

Etant arrivé dans une Plaine par où l'Armée Ennemie devoit passer, il l'y attendit ; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le Combat au Prince de Parme. Celui-cy parut l'accepter avec joie, quoique interieurement il en fût fort-éloigné : Il craignoit de se compromettre avec un Géneral tel qu'il connoissoit Henry, & d'exposer au sort d'une Bataille la réputation du plus habile Homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures Troupes parmi tous ses Bataillons, & en composa un front de Bataille, derriere lequel il retint, comme sans dessein, toute sa Cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une Action, & qui sembloit n'en attendre que le signal; toute cette Cavalerie, le reste des Gens de pied & le Ba-

(43) » Neuf-châtel pouvoit être » forcé dans une heure, « dit P. Matthieu ; qui néanmoins blâme avec le Duc de Sully, Givry de l'avoir renduë avec si peu de résistance. *Tom. 2. pag. 102.*

(44) Ce Siege coûta beaucoup de monde au Roi : On disoit en ce temps-là qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les Assiegés seulement cent vingt. Le Comte d'Essex y fit proposer à l'Amiral de Villars de se battre en duel avec lui ; & Villars lui fit réponse, que sa qualité de Gouverneur de la Place le lui défendoit. *Voyez la Chron. Novenn. & Mezerai.*

gage, entrerent dans les défilés qui servoient d'issuë au Camp des Ennemis ; & couverts par des Collines & des Rideaux, dont le Prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'Armée du Roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queuë de ce Camp. Ce front d'Infanterie qui n'avoit que de la surface & point de profondeur, prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipsé ; sans qu'il fût possible, à cause du terrein coupé de détroits & de Gorges de montagnes, de troubler l'Ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son Arriere-garde. 1592.

Le Prince de Parme se sçut fort-bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette Ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines, qui étoient un temps suffisant pour faire rafraîchir son Armée ; ensuite de regagner la Somme par Neuf-châtel, Aumale, Saint-Valery, & Pontdormy : bornant toutes les expeditions de sa Campagne à l'avantage d'avoir mis cette Capitale & les Villes qui tenoient pour la Ligue, en état de n'avoir rien à apprehender de l'Armée du Roi. Henry pénétra les desseins de ce Géneral ; & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une Armée si bien postée, il laissa le Prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piege. Il licentia toute son Armée, comme si elle lui fût devenuë inutile, ou qu'il y fût contraint par la necessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ses Quartiers : Il dispersa le reste autour de Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil ; & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite : il lui eût été impossible de faire subsister long-temps une Armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : Mais par la disposition de ces Quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures Troupes, & moyennant

Saint-Valery, en Picardie.

(45) Toutes ces Villes, ainsi que les endroits cy-dessus nommés, sont dans la Haute Normandie.

1592. la promesse qu'il avoit tirée des Officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réünir toute son Armée en peu de temps; & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au Géneral Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, dumoins dans sa retraite.

En effet le Prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de Gens de guerre, ne se vît bientôt affamé; & à qui l'on representa qu'il n'y avoit aucun danger à se mettre au large, fit avancer une partie de ses Troupes vers Ponteaudemer: D'Hacqueville (46) lui livra assez lâchement cette Ville; & le Roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'Ennemi en vouloit à Caudebec, qui incommodoit fort la Ville de Rouen; & négligeant de donner du secours à La-Garde qui en étoit Gouverneur, il laissa prendre cette Place. Il vit avec un extrême plaisir qu'après ces deux Conquêtes, l'Ennemi attiré par la commodité des Logemens & des Vivres, s'étendit le long de la Seine au-dessous de Rouen aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le Géneral Espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henry fort-éloigné; & sans doute que s'il avoit été le seul Chef de cette Armée, il ne se seroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux assûrances que lui donna son Collegue le Duc de Maïenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal; le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'interieur du pays.

Sur la Seine, au-dessous de Rouen.

Le Roi voyant que l'Ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins, resolut aussi d'en avancer l'éxecution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille Chevaux, avec lesquels s'avançant sans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec; & commença par se venger assez pleinement de la prise de cette Place, & de celle de Ponteaudemer, en coupant aux Troupes qui y étoient toute communication avec

(46) N. de Vieuxpont, Sieur d'Hacqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

le gros de l'Armée ; ce qui les mettoit à ſa diſcretion. Enſuite il vint en perſonne, avec dix mille Fantaſſins & trois mille Cavaliers, attaquer ſans délai l'Avant-garde des Ennemis, commandée par le Duc de Guiſe. L'étonnement où une arrivée ſi bruſque jetta cette Troupe, lui en rendit la défaite facile : Le Duc de Guiſe fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des Bataillons ; laiſſant avec une grande quantité de morts, tout le Bagage qui étoit conſiderable au pouvoir du Vainqueur. 1592.

Le Prince de Parme frappé à cette Nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ſes ſoins à aſſûrer ſes autres Quartiers : ce qu'il fit en logeant le Duc de Guiſe à Yvetot, & en rapprochant du Camp retranché qu'il occupoit, ſes Troupes diſperſées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes : Mais comme ce Camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs poſtes, & de ſe tenir fort-ſerrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas ſuffiſante ; pour épauler tous ces Logemens répandus autour du Camp, il poſta trois mille hommes dans un Bois qui les bornoit : Il fit fortifier & border de Retranchemens ce Bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec le Camp. La derniere démarche du Roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au Prince de Parme : mais celui-cy crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à ſe porter par-tout où ſa preſence ſeroit neceſſaire. Il ſe trompa encore. Dès le lendemain le Roi donna ordre au Baron de Biron d'attaquer le Bois avec huit mille hommes d'Infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation ; & les fit ſoûtenir par ſix cens Cavaliers armés de toutes pieces. L'attaque dura trois heures, au bout deſquelles le Bois fut emporté. Ceux qui le défendoient ſe voyant forcés, gagnerent en deſordre le Camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des Logemens, ſurtout celui d'Yvetot, où le Prince de Parme avoit cru renfermer comme en un lieu d'aſyle le Duc de Guiſe, avec

1592. cette même Avant-garde qui avoit déja été si fort malmenée.

Henry comme s'il en eût voulu personnellement au Duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le Quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassûré, il fondit sur ce Quartier avec quatre cens Mousquetaires ou Piquiers & mille Fantassins, armés d'hallebardes & de pistolets; l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le Prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des éxecutions si rapides, vit le moment où toute son Avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne prenant plus conseil que de la necessité, il y accourut lui-même, & soûtint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les Troupes de tout ce Quartier eussent gagné le Camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçaît aussibien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort-dangereux. (47)

La

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les Historiens, paroît sur-tout en celui-cy, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux sur les Campemens, le nombre & la date des Rencontres. L'Auteur de ces Memoires rapporte toutes ces expeditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des executions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette Campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos Memoires. *Tome 3. liv. 3. chap. 15.* C'est dans *De-Thou*, *Davila*, *Matthieu*, *Cayet*, *&* *les Memoires de la Ligue*, *sur l'année* 1592, qu'il faut les chercher: quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infinité de choses. Selon les Memoires de la Ligue, auxquels j'ajoûterois le plus de foi, le Roi défit le Duc de Guise le 28 Avril, & un autre Corps de troupes, le premier Mai; attaqua les Retranchemens devant le Camp fortifié, le cinq; & commença le dix dès cinq heures du matin, la grande attaque où le Duc de Parme fut blessé. *Tom.* 5. M. De-Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le Prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer la Seine que le 22 Mai. *Liv.* 103. Cayet est du même sentiment, *tom.* 2. *liv.* 4. *pag.* 28. *& suiv.* Matthieu reproche à Henry IV. de n'avoir pas fait le Duc de Maïenne prisonnier au choc d'Yvetot; & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une Bataille décisive, *page* 109. Quelques autres taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le Duc de Parme pour passer la Riviere, & de n'avoir sçu l'empêcher.

(48) M.

La nuit étoit arrivée pendant cette Action. Le Roi au-lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entiere à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'Armée Ennemie, nombreuse à la verité & couverte de Retranchemens, mais déja effrayée & à demi-vaincuë, étoit si serrée dans son Camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir ; il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce Prince, étoit en lui outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des Vies de Cesar & de Scipion, qu'il étudioit de préference à tous les Conquérans de l'Antiquité. Il fait avancer toute la nuit six Pieces de canon, qu'il pointe sur le Retranchement du Camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son Armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place, & en ordre de Bataille. Ses ordres s'éxecutent de point en point ; & les succès précedens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins. 1592.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au Prince de Parme pour une action, qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son Camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun Pont dans tout cet intervalle : Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce Camp. Toutes ces Troupes, qui y étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres ; celles qui étoient dans Caudebec ; & géneralement tout ce qu'il avoit de Gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la Riviere. Est-ce une fable ou une illusion ? A peine le Roi & toute son Armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le Prince de Parme avoit pressenti la résolution du Roi de l'attaquer le lendemain dans son Camp ; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son Armée livrée à la merci du Victorieux. Vuë inutile, & seulement desesperante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas menagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que

1592. lui eût dit le Duc de Maïenne, il ne ſe livra pas ſi bien à cette ſécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des meſures pour ſe tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un Pays d'auſſi peu de reſſource que les bords de la Seine au-deſſous de Rouen : Ces meſures avoient été d'amaſſer ſecrettement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de Bateaux. C'eſt à cette précaution, dont ſi peu de Géneraux auroient été capables, que le Prince de Parme dut le ſalut de ſes Troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, & peut-être de ſa vie. Il fit remonter toute la nuit la Riviere à ces Bateaux ; & malgré la confuſion de ſon Camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres, que la nuit même il en fut conſtruit un Pont, ſur lequel il fit paſſer avant le jour toute ſon Armée & le Bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particulierement informé le lendemain dans Caudebec, qui ſe rendit aux premieres approches. Un grand Homme de guerre eſt celui qu'on voit ſe comporter dans le Combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'Action, comme s'il étoit aſſûré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du Roi que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe : Tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever au Géneral Eſpagnol une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce Prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réüſſir, il tint le Conſeil de Guerre ; & y propoſa de mener toute l'Armée paſſer la Riviere à Pont-de-l'Arche, ou à Vernon, & de s'attacher ſans perdre de temps à pourſuivre les Ennemis. Quelques-uns de nous, en fort-petit nombre à la verité, appuyerent ce ſentiment comme il meritoit de l'être : S'il avoit été ſuivi, peut-être que cette Campagne auroit été la derniere de la Guerre. Mais on diroit que le Prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiſſoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la Fortune à ſe mettre de la partie. Sur la propoſition de faire prendre à l'Armée la route de Pont-de-l'Arche, il ſe fit un cri dans le Conſeil, & une eſpece de ſoûlevement géneral, comme ſi le Roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonnable. Les Catholiques, les Proteſtans, les Etrangers, tous ſembloient chercher à

l'envi des difficultés à oppoſer. On s'écria, que l'Armée du Prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux Portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au-lieu qu'il s'en paſſeroit du moins autant, avant que nous puſſions ſeulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On repreſenta que tout ce trajet étant coupé de Forêts, de Montagnes, de gorges & de défilés, l'Armée ne pourroit arriver au rendez-vous que par petits pelotons; & que quand même elle ſeroit à temps de joindre celle de la Ligue, la fatigue d'une courſe ſi pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimerique une idée auſſi ſenſée. 1592.

Le Roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la ſorte que de leurs diſcours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obſtacles n'étoient inſurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faiſoit paroître tels. Il fit voir clairement: Qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre: Qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens Chevaux, pour retarder le Prince de Parme dans ſa marche: Qu'il ſeroit aſſez arrêté d'ailleurs par quantité d'obſtacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au paſſage de la Riviere d'Eure; Louviers, Paſſy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres étant capables de l'obliger à prendre un long détour: Qu'il n'y avoit de Pont ouvert aux Ennemis que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Seriſy & deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route: Qu'il n'étoit pas même impoſſible de faire rompre ou brûler une partie de ces Ponts, avant que les Ennemis y fuſſent arrivés.

Ces raiſons rendoient la choſe non pas ſimplement plauſible, mais palpable: Et en refuſant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers Géneraux réſiſtoient à la raiſon avec pleine connoiſſance. Sur quoi il vient naturellement deux choſes à l'eſprit: La premiere, comment il a

(48) M. De-Thou convient que le Roi pouvoit arrêter cette Armée, en envoyant de la Cavalerie lui fermer le paſſage à Pont-de-l'Arche. C'eſt bien injuſtement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute ſur le compte de Henry IV.

1592. pu arriver qu'un Prince, qui ne se servit pour toutes ses Expeditions que de Troupes mercenaires, ramassées çà & là, de Pays, de Mœurs, de Religions & d'interêts differens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pu éxecuter ce qu'on voit dans son Histoire : La seconde, jusqu'où ce même Prince seroit allé, si au-lieu de ces Troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considerable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui ; tels en un mot, que les avoient ces Conquérans qu'on a si fort éxaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se presente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page : Et d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du merite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que temoignerent en cette occasion les Officiers Géneraux de l'Armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Protestans François, dont la fidelité étoit à l'épreuve, & tout-au-plus les Troupes Angloises qui sembloient agir de bonne foi ; tout le reste de l'Armée du Roi, Réformés, Catholiques & Etrangers, le servoient sans affection, souvent à regret ; & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir souffrir quelque perte considerable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur Chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : Telles avoient été l'attaque du Duc de Guise, l'Escarmouche du Bois, & le Combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du Camp du Prince de Parme, s'il nous y avoit attendus : Parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les Opérations que le Roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé le temps de se refroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa premiere façon de penser : Outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter par-tout l'émula-

tion, & d'entraîner toute une Armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement & cette chaleur une fois passés, les premieres idées se réveilloient plus fortement ; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire. 1592.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les Chefs de l'Armée Royale, lorsque le Roi y mit en avant de poursuivre le Prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement il y avoit fort-peu de temps, que si le Roi après un certain terme qu'on lui prescrivoit, n'abjuroit pas le Calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient, & de se réünir avec le reste de la France pour y établir un Roi de leur Religion ; les Catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le Roi maître de ses Ennemis, le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au-lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots qui craignoient d'autant plus ce changement de Religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la necessité, prenoient ombrage de tout ; & se regardoient toujours comme étant sur le point d'être sacrifiés, tant que le Roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la Ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit necessaires : Et s'il falloit qu'un jour le Roi fût enlevé à leur Religion, ils vouloient que cela n'arrivât du-moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques, & de celui qu'ils se seroient donné pour Maître. Ces précautions étoient de se faire ceder un si grand nombre de Villes, d'obtenir des Edits si favorables, & de prendre tant d'autres assûrances, que le Roi tout Catholique qu'il eût été, trouvât sa politique & son interêt à les menager. C'est vers ce but que le Duc de Bouillon, principal moteur des démarches du Parti, di-

1592. rigeoit toutes ſes vuës, & à quoi il faiſoit ſervir les cinq ou ſix cens Reîtres dont il diſpoſoit. On les voyoit au moindre ſujet de mécontentement, ou pluſtôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repaſſer en Allemagne. Le Roi ayant à ſe comporter de maniere qu'il contentât également des Partis ſi opposés, étoit très-embarraſſé à étouffer toutes ces ſemences de diviſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout-au-moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances & à des menagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'interêts, qui diviſoit les differens Partis dont étoit compoſée l'Armée du Roi : je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur interêt particulier, qui étoit de faire acheter fort-cher à Henry leur ſervice perſonnel : Et il ne falloit pas croire que ſans cette ſatisfaction ils acheminaſſent les choſes à une concluſion génerale. L'interêt des Calviniſtes François n'étoit pas non-plus en tout le même que celui des Réformés Etrangers. Il y avoit des momens où les Anglois, les ſeuls qui ſe tinſſent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils ſe piquoient d'une génerosité, qui de quelque maniere que les choſes tournaſſent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils ſe regardoient comme des inſenſés, qui s'immolent en pure perte pour ſervir des paſſions étrangeres, & demandoient à ſe retirer ; comme ils firent en cette occaſion, où ils refuſerent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni ſûreté ni reſſource dans un Pays trop éloigné de la Mer : Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques ſaiſiſſoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du Roi comme un point neceſſaire.

A l'égard des autres Etrangers qui n'agiſſoient qu'autant qu'ils étoient payés ; D'O & ces mêmes Catholiques avoient un ſecret également court & infaillible, & ils s'en ſervoient fréquemment ; c'étoit de faire que

le Roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le Prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la Riviere que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la Ligue. 1592.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du Roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce Prince. Ils lui firent proposer dans ce même temps non-seulement de retirer leurs Troupes, mais encore de les lui prêter contre la Ligue même, en un mot de lui mettre la Couronne sur la tête, pourvû qu'il consentît à leur ceder à perpetuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider au Roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49) la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois; & celui de Henry II. qui avoit cedé à l'Espagne plus de Villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux Provinces. Le Roi avoit tout lieu de croire qu'une Négociation si fort à contre-temps, étoit une finesse Espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux Catholiques & aux Protestans tout ensemble: Mais quand elle auroit été fort-sincere, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter; c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la Maison d'Autriche.

Enfin la Ligue elle-même entroit pour quelque chose

(49) Par le Traité passé pendant la prison de ce Prince à Madrid, le 25 Fevrier 1526. François I. y renonçoit de plus aux Duchés de Bourgogne & de Milan, au Royaume de Naples &c. Mais ce Traité fut déclaré nul par les Etats du Royaume, assemblés à Cognac.

(50) Par le Traité de Câteau-Cambresis en Janvier 1559, après la Bataille de Saint-Quentin. Pour les trois seules Villes de Ham, le Câtelet, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne & à ses Alliés plus de cent cinquante Places fortifiées. La jalousie du Connétable de Montmorency contre le Duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce Traité, dont tout le Royaume murmura.

1592. dans les résolutions qui se prenoient dans le Conseil du Roi. Villeroi, Jeannin, Zamet & quelques autres firent offrir de la part de la Ligue à Henry, de le placer sur le thrône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche; dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols; artifice pour en obtenir de nouveaux secours; ou dessein d'aliener du Roi les Huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincerement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vuës & d'interêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénetrable, & dans les Esprits la défiance & la jalousie: Et il est étonnant qu'après cela les Catholiques & les Protestans ayent pu vivre ensemble dans le même Camp, sans exposer le Roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un Prince ce que l'on appelle de la Politique, trouveront ici une ample matiere de louer la prudence du Roi à tenir unies tant de choses inaliables, & son discernement à pénetrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui: Car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai; & l'Ennemi se couvroit du masque de l'Ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au Roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le Maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du Gouvernement de Rouen, soit envie de perpetuer la guerre (51), soit temperament, il ne cherchoit qu'à jetter par-tout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du Roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le plaisir de contredire, ou

(51) » Quoi donc, maraud! nous » veux-tu envoyer planter des choux » à Biron «? dit ce Maréchal à son fils, qui lui proposoit un expedient de finir tout-d'un-coup la guerre. *Peref. 2. Part. ibid.*

(52) Son

ou pour celui de forcer tout le monde à embraſſer ſon opinion. Dans le Conſeil à l'occaſion duquel je ſuis entré dans tout ce détail, ſon ſentiment ne fut ni de pourſuivre les Ennemis, ni de s'arrêter en Normandie ; il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le Prince de Parme ſur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repaſſât en s'en retournant en Flandre : Projet ſingulierement chimerique, qui fut auſſitôt applaudi par les Proteſtans ſoûmis à toutes les volontés de ce Maréchal. 1592.

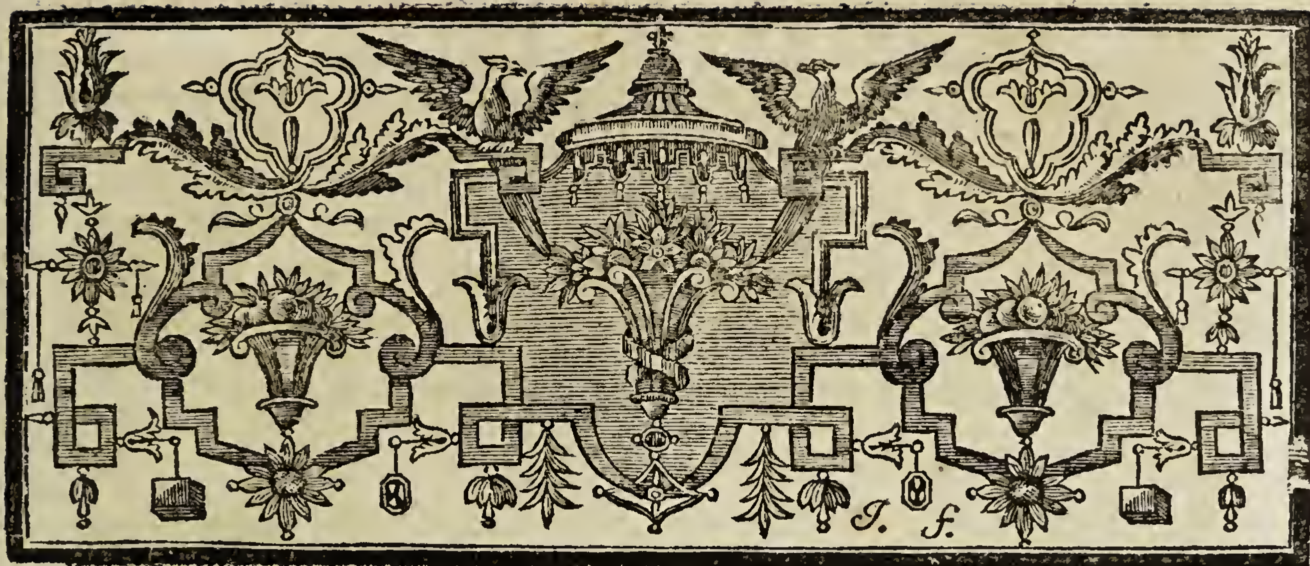
Le Roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à ſa ſuite des Troupes ſi mal-intentionnées. La Campagne avançoit vers ſa fin : Un Siege auſſi long & auſſi rude que celui de Rouen faiſoit ſoûpirer le ſoldat après le repos ; ce Prince ne voulut pas le lui refuſer. Il ſuivit la maxime, Qu'un Prince doit ſe faire ſçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui : Il parla aux Etrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permiſſion. Il leur diſtribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ſes beſoins les plus eſſentiels : & s'il ne les ſatisfit pas entierement à cet égard, ils eurent tout ſujet d'être contens de la maniere noble & diſtinguée avec laquelle il loua leurs ſervices, & les remercia. Comme il laiſſoit la Normandie tranquille, & toute entiere ſous ſon obéïſſance, à l'exception de Rouen & d'un fort-petit nombre d'autres Villes ; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'Armée de la Ligue s'en approchât de long-temps ; il donna la même liberté de ſe retirer en leurs maiſons à tous les Officiers de ſon Armée, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans. Pour mettre le Maréchal de Biron dans la neceſſité de ne pas l'abandonner avec ſes Proteſtans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permiſſion, il déclara qu'il s'en tenoit à ſon avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie : Non qu'il entrât dans les vuës du Maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette Province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif

1592. plus ſecret (52) favoriſoit & fortifioit encore cette réſolution ; & Biron qui connoiſſoit & flatoit les foibleſſes du Roi , en faiſoit ſa meilleure raiſon.

(52) Son amour pour Mademoiſelle d'Eſtrées. » Il ſe déroboit quelquefois de ſon Armée pour l'aller » voir. Un jour même il ſe déguiſa » en payſan , paſſa au travers des » Gardes Ennemies , & arriva chez » elle , non ſans courir riſque d'être » pris. « *Notes ſur la Henriade.*

Fin du quatrieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE CINQUIEME.



PENDANT que le Roi prenoit avec un petit nombre de Proteſtans le chemin de Picardie, le Prince de Parme ne perdoit pas un inſtant pour regagner Paris ; d'où il paſſa ſans aucune difficulté en Flandre, peu ſatisfait de ſa Campagne, mécontent au dernier point de la Ligue & de ſes Chefs, & fort chagrin d'une bleſſure, dont il ſentit qu'il ne guériroit jamais. 1592.

C'eſt dans les Hiſtoires génerales & particulieres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'eſt fait pendant cette année & la précedente, dans les differens endroits du Royaume. L'attaque de Saint-Denis (1) où le Chevalier d'Aumale perdit la vie ; la priſe de Stenay & de Dun, en

(1) Claude de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, ayant ſurpris cette Ville à la tête d'un Corps de Troupes de la Ligue, De-Vic accourut, & rechaſſa ces Troupes : Le Chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

1592. Lorraine ; la défaite du Sieur d'Amblise, avec les autres faits d'Armes du Duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage ; la perte de la Bataille (3) de Craon ; la défaite du Sieur de La-Guerche, & le Blocus de Poitiers, sont les principaux faits: Et l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passerent en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du Prince de Parme jusqu'aux Négociations qui précederent le Couronnement du Roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des Memoires que les choses dont on a été le plus frappé : Telles sont celles qui regardent M. le Comte de Soissons, & le Duc d'Epernon, sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le Parti du Roi, & s'être brouillé avec lui en Bearn, comme on l'a vu plus haut, M. le Comte (4) de Soissons n'avoit pas perdu l'esperance d'épouser Madame sa sœur, dont il possedoit toujours la tendresse. La mort d'Henry III. auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'Armée du Roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, & jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se presentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit of-

(2) Le Duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, Géneral des Troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont-en-Argonne, Ville à trois lieuës de Sedan, que le Duc de Bouillon avoit prise sur le Duc de Lorraine ; Bouillon défit les Troupes de Lorraine sous les murs de cette Place ; & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette Bataille fut donnée devant la Ville de Craon en Anjou, que les Troupes Royalistes étoient venu assieger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par Messieurs le Duc de Montpensier & Prince de Conty, le Duc de Damville &c. qui furent défaits par le Duc de Mercœur, à la tête des Troupes Ligueuses & Espagnoles. Dans le même temps, George de Villequier, Vicomte de La-Guerche, voulant passer la Vienne, Riviere en Poitou, fut défait à la tête d'un petit Corps de Troupes de la Ligue ; & lui-même se noya en passant cette Riviere. Voyez le détail du Blocus de Poitiers, & les differentes rencontres devant cette Ville dans *d'Aubigné*, *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 11. Consultez aussi sur toutes ces expeditions les Historiens déja cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I. Prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoise d'Orleans-Longueville : Il mourut en 1612.

ferte dans le Siege de Rouen : entreprise trop importante à son avis, pour que le Roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent ; & se dérobant du Camp, il passa secrettement & avec la derniere diligence en Bearn, pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henry : Mais il étoit un de ceux dont le Roi observoit jusqu'aux moindres actions. Ce Prince pénetra l'intention de M. le Comte, & y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Bearn le Comte trouva bien à la verité Madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard ; quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage : Mais il n'en fut pas de même du Conseil que le Roi avoit établi en cette Province pour la conduire en son absence. Le Sieur de Pangeas qui le conduisoit, lui tint tête ; montra les ordres qu'il avoit reçus du Roi ; souleva tout le pays contre lui ; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile : dont M. le Comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour qu'il se rencontra avec lui chez le Roi à Pontoise.

N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.

Le caractere du Comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit ; jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle : Tous les évenemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins ; & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet, chagrin, jaloux ; son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La Nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le Roi : Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manieres. Le Roi étoit un Prince franc & ouvert : le Comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu ; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût : En un mot, l'ambition avoit pris possession

1592. de son cœur ; & sa conduite exterieure n'étoit que céremonial & formalité : Et une raison de l'antipathie que le Roi conçut pour lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractere approche infiniment de celui de la Nation Espagnole.

A l'égard du Duc d'Epernon (5), l'ambition ne composoit pas seule le fond de son cœur : il y entroit un orgueil indomtable, une fierté, ou pour mieux dire une ferocité naturelle, qu'on sentoit dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voies pour arriver à son but : Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux : il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter : En un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté de cœur, la Misanthropie, & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le Roi, parcequ'il haïssoit tout le monde ; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une desobéïssance conti-

(5) Jean-Louis de Nogaret de La-Valette, Duc d'Epernon, Colonel Géneral de France, Gouverneur de Guyenne, Metz & Pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans ; & comme le remarque l'Auteur de sa Vie, le plus ancien Duc & Pair de France, le plus ancien Officier de la Couronne, le plus ancien Géneral d'Armée, le plus ancien Gouverneur de Province, le plus ancien Chevalier de l'Ordre, le plus ancien Conseiller d'Etat, & presque le plus ancien homme de Condition de son temps : On l'appelloit la Garderobe du Roi, à cause du grand nombre de Charges qu'il avoit dans la Maison de ce Prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henry IV. qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point : » Le Duc d'Epernon, dit son Historien, sans s'étonner de la colere du » Roi, lui repartit avec froideur, » mais avec gravité : Sire, Votre Ma- » jesté n'a point de plus fidelle Servi- » teur que moi dans le Royaume ; » j'aimerois mieux mourir que de » manquer à la moindre partie de » mon devoir. Mais, Sire, pour ce » qui est de l'amitié, Votre Majesté » sçait bien qu'elle ne s'acquiert que » par l'amitié. Le Roi qui sçavoit » également estimer les grandes ac- » tions & les paroles de cette nature, » convertit toute son indignation en » estime « &c. *Vie du Duc d'Epernon*, *pag.* 225. Le portrait qu'en fait ici M. le Duc de Sully est un peu chargé : Il seroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ses raisons. Tous les Historiens conviennent avec lui sur l'ambition démesurée du Duc d'Epernon ; & ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des Lettres du Cardinal d'Ossiet. A l'égard de son extraction : » *Patrem*, dit Busbeq, *habuit bello* » *egregium*, *Avum Tabellionem sive No-* » *tarium.* « *Epist.* 17. Selon le Pere D. Vaissette au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le Pape, sous le regne de Philippe le Bel. Consultez nos Génealogistes.

nuelle à ſes ſuperieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel & inſupportable avec ſes inferieurs, ſont la ſuite de ce caractere. 1592.

D'Epernon voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manieres : Et quelquefois, quoique rarement, il menagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais juſques dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille : Il ne fut jamais ſervi que par crainte : ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez grandes diſpoſitions pour la Guerre, & dans une ſituation à les faire valoir, il ruina ſes affaires. Il tenoit par lui & par La-Valette (6) ſon Frere la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour Gouverneur avant lui le Grand-Prieur, (7) Frere naturel des trois derniers Rois, le mepriſerent pour ſon extraction, & le haïrent bien-tôt pour ſa cruauté. Ils furent ravis lorſque d'Epernon, qui du vivant d'Henry III. ne vouloit pas s'éloigner de la Cour, leur donna en ſa place La-Valette, qui ſe rendit agréable dans la Provence, & ſervit bien le Roi. Henry III. ayant connu le veritable caractere de ſon Favori, commença lui-même à le craindre : Il diſgracia d'Epernon, & penſa même le faire arrêter à Angoulême. La-Valette perdit en cette occaſion ſon Gouvernement : mais le tout leur fut rendu après le meurtre du Duc de Guiſe, qui mettoit Henry III. dans la neceſſité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans ſon Parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce Prince étant mort, d'Epernon dont la vanité ſouffroit d'obéïr au Roi de Navarre, le quitta à Pontoiſe, malgré les inſtances que ce Prince lui fit faire par Meſſieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même : C'étoit quelque choſe de trop flateur pour lui de tenir tête à un Roi ; & il n'y oublia rien dans ſon Gouvernement de Provence. Il fut le premier à ſigner l'excluſion à la Couronne, que les Grands du Royaume donnerent au Roi de Navar-

(6) Bernard de Nogaret, Amiral de France.

(7) Henry, Comte d'Angoulême, fils de Henry II. & de N. de Leviſton, Dame Ecoſſoiſe.

1592. re. On ne riſque rien à juger par d'Epernon de la ſincerité de ce motif de Religion, dont il étoit ſi ordinaire alors de ſe parer pour ſe ſouſtraire à l'autorité légitime.

La ſuite de l'Hiſtoire du Duc d'Epernon donnera une legere teinture des affaires dans les Provinces du Midi de la France. Il eut de grands revers: Les deux Freres s'aidant mutuellement eurent ſouvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne ſe formât en Dauphiné & en Provence trois ou quatre Partis principaux qui leur tinrent tête: ſans compter que preſque toutes les grandes Villes en avoient un, & cherchoient à ſe rendre indépendantes. Le Duc de (8) Savoie & le Duc de Nemours ſon Frere y avoient une forte brigue; & leur Parti devint extrêmement puiſſant, après que le Roi d'Eſpagne eut conſenti que le Duc de Savoie qui étoit ſon Gendre, & auquel il prêtoit main forte, fût reconnu Comte de Provence, & tînt ce Fief de ſa Couronne. Au milieu de leurs ſuccès, ces deux Princes rencontrerent un Adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriere, & réduiſit leur Parti aux abois: C'eſt Leſdiguieres, (9) connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le Duc de Savoie. Il ſe tint toujours attaché au Roi; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la Souveraineté du Dauphiné: Peut-être ſouhaita-t'il ſeulement que le Roi eût long-temps beſoin de ſon ſecours, & ne vînt jamais en cette Province. MM. de Montmorency & d'Ornano donnoient beaucoup de force à ce Parti. Les autres étoient formés par le Duc de Joyeuſe, (10) la Comteſſe de Sault & le Comte de Carces, avec le Sieur de Vins: Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce Pays de diviſion & de carnage: mais leur faction ne paſſoit guére les bornes d'une ſimple Ville. La-Valette ne ſe ſoûtenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiegeant une Bicoque. Auſſitôt le Duc d'Epernon ſongea à empiéter ce Gouvernement. Il

Alphonſe d'Ornano, Colonel des Corſes.

Roquebrune, Bourg de Provence.

(8) Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort en 1630.

(9) François de Bonne, Duc de Leſdiguieres, Connétable de France.

(10) Antoine-Scipion, Chevalier de Malthe, qui prit le titre de Duc de Joyeuſe, après la mort de ſes freres. Chretienne D'Aguerre, Comteſſe de Sault, Baronne de Vienne. Gaſpard de Pontevez, Comte de Carces. Hubert de La-Garde, Sieur de Vins. Charles de Caſaux &c.

(11) Pons

Il en demanda pour la forme des Lettres au Roi, qui n'osa les lui refuser; mais au-lieu de prendre le dessus sur tous ces differens Partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel le Roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au Siege de Villemur : c'est l'unique action que je particulariserai, sur des Memoires dont je garantis la verité.

1592.

Ville de Languedoc.

Le Duc de Joyeuse zèlé Partisan de la Ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille Hommes de pied & huit ou neuf cens Chevaux, aux environs de Toulouse, s'avança le 15 Juin de cette année 1592 vers Montauban, pillant les Bourgades & le plat pays; & après avoir éxercé toutes les cruautés qui étoient passées en coûtume dans ce temps malheureux, il vint mettre le Siege devant Villemur. Le Sieur d'Ariat qui est celui dont je tiens ce détail, & les Bourgeois de Villemur, eurent recours à Themines (11), qui tenoit pour le Roi dans la Province; & le solliciterent de leur amener promptement un puissant secours. Themines qui ne se sentoit pas assez fort, s'adressa au Duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-cy lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'Infanterie & de Cavalerie, qui entrerent avec beaucoup de peine dans Villemur, les Cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux; tant la Ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la Ville, au-lieu de commencer par le Château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la Place; où qu'il eut dessein de profiter des Magazins de Bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la Ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un Corps de Troupes assez considerable: Mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un Combat; quoiqu'en arrivant ces Troupes fissent fort-grand bruit, elles se débanderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats Royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un

(11) Pons de Lausiere de Cardaillac, depuis Maréchal de France.

1592. coup de main, trouvant l'occaſion favorable, & peut-être ſe doutant de l'intention du Duc d'Epernon, fondit ſur ſes Gens, les ſurprit, & en auroit fait un grand carnage, ſi Themines ne fût accouru aſſez à temps pour ſauver le reſte : Il ne laiſſa pas d'y en avoir ſept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeller tout-à-fait. Themines eut beau après cela le ſolliciter auſſi bien que le Maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent ; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de ſe jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante Arquebuſiers, & environ cent ou cent vingt Cavaliers, pour ſoûtenir les Aſſiegés que Joyeuſe preſſoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit ſortir Renier qui en étoit Seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de Gouverneur en cette occaſion ; & il reſolut de s'y défendre juſqu'à l'extremité, comptant que le Roi auquel il fit ſçavoir ſa ſituation, ne le laiſſeroit pas perir.

En effet ce Prince écrivit auſſi-tôt aux Ducs de Montmorency & d'Epernon de prêter main forte à Themines: Ce dernier accoutumé à deſobéïr, ne fit aucun état de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques & Chambaut, avec de fort-bonnes Troupes Proteſtantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'Armée de Joyeuſe, nouvellement renforcée par les Toulouſains : Lecques & Chambaut eurent recours à Meſſillac, Lieutenant de Roi en Auvergne, & au Vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidelité que par ſa grande laideur. Ces deux Officiers ne balancerent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens Arquebuſiers & deux cens quatre-vingt Chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le Combat qu'ils refuſerent, profitant du malheur arrivé aux Troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la Cavalerie des Aſſiegeans qui ſe trouvoit trop preſ-

Antoine Du-Pleix, Sieur de Lecques.

Raimond de Meſſillac de Reſtignac.

(12) Tout ceci eſt ſi poſitif, qu'il peut balancer l'autorité de M. De-Thou, qui eſt très-favorable au Duc d'Epernon ſur ce fait ; & celle de l'Auteur de la Vie de ce Duc, qui ſoûtient que ſes ſoldats chaſſerent ceux de la Ligue de devant Villemur, & mirent cette Place en état de ſe défendre, *pag.* 134. D'ailleurs la Chronologie Novennaire ſe trouve ici en tout d'accord avec nos Memoires, *liv.* 4. *pag.* 63. auſſi bien que les Memoires de la Ligue, *tom.* 5.

sée dans les Lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les Villages des environs : ce que ce Géneral accorda avec peine, & contre l'avis des Sieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des Officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné, ils se rendroient au Camp sans perdre de temps. 1592.

Messillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la Cavalerie avoit extremement affoibli l'Armée des Assiegeans, séparerent tous leurs Gens de pied en quatre bandes ; à chacune desquelles ils joignirent cinquante Gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un Régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille à la vuë des Retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquerent le premier Retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens Fantassins : mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres ; & en même temps fit tirer les trois coups de Canon, qui étoient le signal convenu avec sa Cavalerie. Soit paresse à obéïr, soit promptitude de la part des Protestans, cette Cavalerie n'arriva qu'après l'Action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le Soleil levé ; & s'attachant au premier Retranchement, ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient : les autres prirent la fuite vers le second Retranchement ; & n'y portant que leur peur, ce second Retranchement quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considerable.

Themines regardant le tout de dedans la Place, seconda les Attaquans, & fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux Assiegeans. Leur Cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur Camp ; mais au-lieu d'arrêter le desordre, elle n'eut pas plustôt apperçu que les huit cens hommes de Reserve avec trois cens Chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'Armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bien-tôt qu'une déroute generale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un Pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter sur le

1592. Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce Pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la Riviere; sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces Troupes, que s'imaginant encore voir un Pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la Riviere. Il perit en cet occasion par l'épée ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens Chevaux : perte énorme pour une Armée si peu considerable; au-lieu que les Royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les Bourgeois de Villemur regardoient de dessus les Remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'Histoire Sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la Mer Rouge. Mais il est temps de revenir au Roi.

Ce Prince ayant passé en Picardie, envoya le Maréchal de Biron assieger Epernai, pour donner de l'occupation à ses Troupes. Ce Siege fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de Canon (13) : & si le Roi qui pendant ce temps-là se tenoit à Compiegne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette Ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jetter dans la Place, & l'obligea enfin à se rendre.

En Champagne.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé après cette Expedition de licencier tout ce qui lui étoit resté de Troupes Etrangeres. Il demeura encore quelque temps dans ses Quartiers, sur le bruit qui se repandit que le Prince de Parme alloit repasser pour la troisieme fois en France, pour éxecuter les grands projets qu'il avoit formés contre le Roi. La mort de ce grand Géneral (14) arriva très-

(13) Qui lui emporta la tête : Il étoit presqu'aussi sçavant dans les Lettres que dans la Guerre. De-Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses Commentaires. Il commanda en Chef dans sept Batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçuës. Il fut Parrein du Cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de Baptême. La Ville de Gontaut en Agenois a donné son nom à cette Maison. Voyez aussi l'Eloge de ce Maréchal dans *Brant. tom.* 3.

(14) A Arras dans l'Abbaye de Saint-Vaast : On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie : mais la blessure qu'il avoit reçuë en Normandie l'année précedente, jointe à la mauvaise conformation de son

heureuſement pour tirer d'inquietude Henry, qui ne ſe voyoit point en état de reſiſter à un tel Ennemi. L'Armée Eſpagnole ayant perdu ſon Chef ſe diſſipa : Le temps de lui nommer un ſucceſſeur laiſſa au Roi celui de reſpirer : Il ſe rapprocha de Paris, & ne ſongea qu'à tirer parti de l'éloignement des Eſpagnols. 1592.

Je ne ſuivis point le Roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante ; où retrouvant Madame de Châteaupers dans des diſpoſitions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage, qui fut célebré à Mante le propre jour que le Prince de Parme (15) paſſoit avec ſon Armée par Houdan.

Pour tout dire, la Politique du Roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la neceſſité des temps le ſoûmettoit à toutes les volontés des Catholiques de ſon Parti ; & que tous les Proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſur-tout depuis que le départ des Troupes Etrangeres avoit donné à leurs adverſaires toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du Roi à mon égard : Sa froideur que je ſçavois pourtant n'être qu'une feinte, reſſembloit ſi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

corps, eſt la ſeule cauſe de ſa mort : comme on le reconnut à l'ouverture de ſon corps. *Cayet, ibid.* 90. Voyez dans *M. De-Thou, liv.* 104. l'Eloge de ſes grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent ſoixante Chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans : Il ſe plaignit d'avoir été deux fois empoiſonné par les Eſpagnols, ſi l'on en croit d'Aubigné, qui aſſûre que les Italiens en furent ſi fort perſuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Eſpagnols. *Tome* 3. *liv.* 3. *chap.* 28. Et c'eſt auſſi l'opinion de *Bongars, liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai : le Prince de Parme n'ayant paſſé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, ſoit dans le nouveau Journal d'Henry III. imprimé en 1720, où *pag.* 271, ce Mariage du Duc de Sully eſt marqué celebré le 18 ; ſoit dans les Memoires de Sully. La ſeconde Femme de M. de Roſny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, Seigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleſte ; & avoit été mariée en premieres noces avec François Huraut, Sieur de Châteaupers, & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le Duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592. L'évenement justifia la sagesse du Roi ; & je fus le premier dans la suite à me ranger de son opinion, & à lui donner des conseils entierement opposés à mes premieres idées : Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans & moi avions à souffrir ; le peu de consideration où il me sembloit que j'étois ; un peu de cet esprit géneral que dicte toujours l'interêt de la Religion : Voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le Roi un systême, qui dans ce temps-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce Prince rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fût jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de Puissances Protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le Thrône ; sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumieres du Roi étoient bien superieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un Royaume tel que la France ne s'acquiert point par des mains Etrangeres : Et quand même il auroit jugé la chose possible ; c'étoit le cœur des François plus que leur Couronne que ce bon Prince vouloit conquérir : & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de son élevation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du cou que j'avois reçuë dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir : ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour : Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition : Je m'y amusois aussi à écrire tous les évenemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

Buhy (15) Lieutenant pour le Roi dans le Vexin, vint un jour m'y rendre visite. Il m'apprit que le Roi avoit écrit à tous les Gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de Troupes, & de venir promptement à son secours: C'est le tems où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le Prince de Parme en France: & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de Gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une Lieutenance de Roi, que le Duc de Nevers & les Catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute & insultante. Je répondis à cet Officier avec quelque émotion, que si le Roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiere; & en la rapportant au Roi, il l'empoisonna comme fait tout bon Courtisan, & fit entendre à ce Prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de sa façon: je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. » Il a donc bien » changé d'humeur, reprit aussi-tôt le Roi: car il n'a jamais » manqué de se trouver aux occasions pareilles à celle qui » se prépare. Quoiqu'il s'éxcuse sur ses plaies, je connois » bien ce qui le retient: Il est en colere contre moi, & avec » quelque raison: il voudra dorénavant faire le philoso» phe: Mais lorsque je le verrai, je sçaurai bien accommo» der tout cela; car je le connois. « 1592.

Ce discours se tenoit en presence du President Seguier, qui étant venu dîner chez moi quelque temps après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand Magistrat, que je connoissois pour être également bon Ami, honnête homme, & excellent Politique; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma premiere façon de penser: » Monsieur, » il me semble que vous êtes un peu en colere. Nous som» mes dans un temps où la tranquillité est un bien difficile » à acquérir: les plus sages useront de silence & de patien» ce, dans l'esperance d'un meilleur siecle: Et le Roi est si Jean Seguier.

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de Du-Plessis Mornay.

1592. » bon & si sage, que Dieu le destine à être notre Restau-» rateur. «

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me restoit plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval; & suivi de quelques cinquante Chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux entre les Villages de Marolles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jetterent dans les Bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux; & j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin: c'étoit deux Paysans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la Volaille. Je les questionnai: Ils me répondirent avec une grande ingenuité, qu'ils avoient coûtume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour: mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoûterent que deux ou trois étoient Domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieux-pont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mysterieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre: Mes Gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie: Je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois Domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menerent droit à un gros Chêne creux, & environné d'un buisson fort-épais, où ils me dirent que ces Valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les Papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boëtes de fer-blanc, & un sac de coutil qui en paroissoient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échaper les Messagers; & après avoir satisfait ces

cês deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai d'abord force Commissions pour lever des Gens de guerre de la part du Duc de Maïenne : plusieurs Lettres écrites de la propre main de ce Géneral au Duc de Mercœur, en chiffres. Des Pieces plus importantes attirerent bien-tôt toute mon attention : Elles concernoient le Tiers-Parti, dont on commençoit alors à faire du bruit ; & parmi celles-là je tombai sur deux Memoires qui me semblerent de la derniere consequence. Le premier étoit le Memoire des demandes que le President Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du Duc de Maïenne ; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'Archiduc Ernest pour le Roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire ne sçauroient aussi bien instruire des desseins du Duc de Maïenne, de l'esprit de la Ligue, & de la Politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux Pieces : On sera bien-aise d'en voir un Extrait.

Le Duc de Maïenne soûmettoit la Ligue au Pape, & la mettoit sous la protection du Roi d'Espagne aux conditions suivantes, tant pour tout le Parti en géneral, que pour lui en particulier : Que le Roi d'Espagne fourniroit & entretiendroit au service de la Ligue une Armée de seize mille Hommes de pied & trois mille Chevaux : sur laquelle Armée il y auroit deux mille Fantassins & cinq cens Cavaliers François, dont lui Duc de Maïenne pourroit disposer absolument ; outre quatre mille autres Fantassins & cinq cens Chevaux, aussi François, qui seroient uniquement attachés à sa personne, & soudoyés par l'Espagne : Que le nombre de ces Troupes seroit augmenté selon le besoin, mais sans rien stipuler, & à titre de bien fait : Que le Duc de Maïenne commanderoit en Chef ces Troupes avec celles de tout le Parti, sous le Titre de Lieutenant Géneral de la Couronne, en attendant l'élection d'un Roi en France : Que cette élection se feroit dans une Conférence génerale : c'est sans doute les Etats du Royaume dont on veut parler sous ce terme : Que jusqu'au moment où elle seroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la pension que l'Espa-

(17) René Jeannin, Baron de Montjeu, Président au Parlement de Dijon.

1592. gne faiſoit déja au Géneral; c'eſt-à-dire que de trente mille livres par mois, elle ſeroit portée à ſoixante mille livres; outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du Traité: & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle poſſeſſion de la Bourgogne: Qu'après la nomination du Roi futur, le Duc de Maïenne ſeroit continué dans le Gouvernement de l'Etat, avec le Titre de Lieutenant Géneral; & qu'il remettroit alors ſeulement aux Eſpagnols la Ville de Soiſſons: ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la ſeule Place de ſûreté qu'il eût en France pour lui-même: Que s'il ſe trouvoit des obſtacles inſurmontables, ſoit à l'Election du Roi futur, apparemment de la part du Roi de Navarre, ſoit à l'envahiſſement ou à la conſervation de la Bourgogne pour le Duc de Maïenne; le Roi d'Eſpagne feroit à ce dernier pour dédommagement une penſion annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il riſquoit de perdre en France: laquelle penſion ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelqu'accord qui ſe fît entre le Roi d'Eſpagne & le Roi de France reconnu, & paſſeroit à ſes ſucceſſeurs à perpetuité. Il étoit encore ſtipulé, Que l'Eſpagne éteindroit toutes les dettes du Duc de Maïenne, ou du Roi élu du conſentement de cette Couronne, s'il étoit François: Qu'on donneroit pareillement des ſatisfactions convenables aux autres principaux Officiers de la Ligue: Elles n'étoient point exprimées; ſoit que Maïenne ne ſongeât pas aux autres auſſi efficacement qu'à lui-même; ou qu'il crût que cet article ne ſouffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de ſatisfaire les Seigneurs en Penſions, Dignités, ou Gouvernemens.

Telles étoient les demandes du Chef de la Ligue, dans leſquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au Roi d'Eſpagne outre la Couronne, qui quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un Prince de la Maiſon d'Autriche, puiſque le Duc de Maïenne ſembloit s'en exclurre lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de Villes, dont le nom, auſſi bien que celui du Roi futur, étoit en blanc: celles que l'Eſpagne prendroit, devant être remiſes aux Catholiques François, ſous la protection

du Roi d'Eſpagne & du Duc de Maïenne ; le tout pour ſervir de ſûreté & de caution à l'Eſpagne juſqu'à l'élection du Roi, ſans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette Election dédommageroit ſuffiſamment cette Couronne ; à moins qu'on ne cherchât par ce ſous-entendu favorable à la flater de cet objet, pour en tirer un ſecours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce ſoupçon, c'eſt l'attention à inſiſter & à revenir ſouvent ſur la Clauſe ſuivante : Qu'en attendant qu'on ſe fût déterminé à Madrid ſur tous ces Articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Eſpagne commenceroit toujours par envoyer un ſecours puiſſant dans la Bourgogne, qu'on diſoit être en fort-grand danger. Pour hâter encore davantage les réſolutions de cette Cour, le Duc de Maïenne qui dans tout ce Traité ſe montroit ſerviteur fidelle, quoiqu'un peu intereſſé, de la Maiſon d'Autriche, aſſûroit froidement que ſi l'on trouvoit ces conditions trop deſavantageuſes pour l'Eſpagne, elle pouvoit ſe tourner d'un autre côté que du ſien ; & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger. 1592.

Mais il avoit beau feindre ; il avoit affaire à un Conſeil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ſes interêts. L'Archiduc Erneſt répondoit à ce Memoire au nom du Roi d'Eſpagne : Que Sa Majeſté agréoit le Titre de Conſervateur de la Ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le Chef de tout le Parti : Qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les ſecours de Troupes qu'on lui demandoit contre le Roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit : car il conſentoit d'envoyer dans la Picardie ſeule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut ; il eſt aiſé de voir à quel deſſein, cette Province confinant les Pays-Bas ; ſans ceux qu'il offroit de faire marcher en differens endroits du Royaume. Il ne paroiſſoit pas auſſi alarmé au ſujet de la Bourgogne, que l'étoit le Duc de Maïenne ; parcequ'apparemment le Conſeil d'Eſpagne pénetroit que ce Géneral demandant la jouïſſance de cette Province, il n'étoit pas fâché que toutes les Troupes y fuſſent employées : Sur cet Article on accordoit ſeulement de quoi lever mille Lanſquenets, & ſoudoyer trois cens Chevaux. On ajoûtoit pourtant, que ſi le fort de la

1592. Guerre tomboit ſur cette Province, Sa Majeſté Catholique ne refuſoit pas d'y envoyer des Troupes conſiderables : & ſans doute cette parole étoit ſincere.

Le Roi d'Eſpagne ne ſe montroit pas non plus ſi liberal à-beaucoup-près ſur le chapitre particulier de Maïenne : c'étoit de tous les Articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajoûter à la penſion de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela ſimplement pendant qu'il ſeroit en perſonne dans l'Armée, deux mille Fantaſſins & cinq cens Cavaliers : On gardoit un profond ſilence ſur tout le reſte. A l'égard des Places qu'on prendroit, l'Eſpagne conſentoit que le Duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvû qu'elle en fît autant de ſon côté. Elle ne ſe départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soiſſons, & vouloit abſolument avoir cette Ville pour garantie des avances qu'elle faiſoit dans cette guerre : Elle promettoit ſeulement de la rendre après l'élection du Roi. Cette nomination paroiſſoit encore douteuſe à l'Eſpagne, qui donnoit à entendre que ſi elle ſe faiſoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être ſatisfaite, on pouvoit alors tout attendre de ſa gratitude : mais auparavant on ne vouloit rien riſquer. On laiſſoit pour cet effet ſans reponſe tous les autres Articles ; & l'on y en ajoûtoit un nouveau : C'eſt que le Duc de Maïenne ſe déferoit de certaines Perſonnes, qui ſans doute n'appuyoient pas les interêts de l'Eſpagne auprès du Géneral François. Le papier ne ſouffroit pas ces noms : On les avoit, diſoit-on, déſignés de bouche à l'Agent du Traité. Voilà dans quelles diſpoſitions étoit Sa Majeſté Catholique, qui imitoit aſſez bien le Duc de Maïenne, en ce qu'elle ſongeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit auſſi cher ſes ſervices.

A cette lecture je ſentis tout mon reſſentiment s'éteindre. Ces Papiers étant d'une extrême importance pour le Roi, je ne perdis pas un inſtant à me rendre à Compiegne. Je trouvai que le temps & l'abſence n'avoient rien alteré des ſentimens de Henry à mon égard. J'eus une demi-heure de converſation ſecrette avec ce Prince, à qui je dis en gros le ſujet de mon voyage : la lecture des Papiers fut remiſe au ſoir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'Appartement du Roi, j'y fus introduit, & y demeurai

enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchiffrer les caracteres de la plufpart de ces Pieces. 1592.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce Tiers-Parti dont on parloit fourdement. Il fe formoit au milieu de la Cour même fous les aufpices & par les idées de l'Abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois, de l'Abbé du Perron, toutes Créatures du Comte de Soiffons & du Cardinal de Bourbon, & particulierement attachés à ce dernier : Il y a du moins toute apparence, que ces Perfonnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la fuite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroi, D'O, & tout ce qu'il y avoit à la Cour de Catholiques qui fe piquoient d'être trop bons François pour fouffrir la domination Efpagnole, & trop zèlés Romains pour s'accommoder d'un Prince Proteftant, s'attacherent à ce Parti. Depuis quelque temps le Comte de Soiffons s'étoit joint à ces Meffieurs : On difoit même qu'infidelle à fon ancienne Maîtreffe, il fut plufieurs fois fur le point de s'unir avec Mademoifelle de Longueville. Ils avoient pris le nom de Politiques, pour fe diftinguer des Royaliftes & des Ligueurs ; & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'Etat & à la confervation des droits de la Couronne, par-deffus toute autre confideration. Leur objet principal étoit d'exclurre également du Thrône tout Prince Etranger, le Duc de Maïenne & le Roi de Navarre. Le gros du Parti n'en fçavoit pas davantage : Mais les Chefs qui étoient les maîtres du fecret, fongeoient de plus à fe défaire des deux derniers par le fer ou par le (19) poifon : après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faifoient le Cardinal de Bourbon Roi, (20) & lui obtenoient une Difpen-

(18) Jean Touchard, Abbé de Bellozanne. Louis Duret, Sieur de Chevry, Medecin ; & Charles Duret, Confeiller d'Etat, Intendant & Contrôleur-Géneral des Finances, Préfident de la Chambre des Comptes.

(19) Cette accufation ne fe trouve dans aucun autre Ecrivain : elle eft du nombre de celles que l'Auteur ne devoit pas avancer fans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles : Il étoit le troifieme des fils de Louis I. Prince de Condé, & d'Eleonor de Roye. Ses autres freres étoient Henry, Prince de Condé, François, Prince de Conty, & Charles, Comte de Soiffons.

1592. ſe pour ſe marier avec l'Infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Eſpagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin dont on vient de voir le Memoire, on ſera ſurpris que des Pieces ſi contraires les unes aux autres ſe trouvaſſent dans le même paquet. Sans en chercher la raiſon dans les ſecrets de la Providence, qui en preſentant au Roi du même coup tous les projets qui ſe tramoient contre ſa Perſonne, ſembloit l'avertir des juſtes meſures qu'il devoit prendre pour les prévenir ; je crois qu'on peut la trouver dans l'interêt different de toutes ces perſonnes, qui communiquant enſemble, & quelques-uns de fort-loin, tel que le Duc de Mercœur, ſans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au Roi, enfantoient mille idées chimeriques, & ſe livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur eſprit, ſans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'excluſion au Roi de Navarre. Dans cette confuſion de ſentimens, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe rencontrât des avis ſi oppoſés dans les moyens.

Philippe-Emmanuel de Lorraine.

Je demeurai trois jours à Compiegne, ſouvent en conférence avec le Roi, qui ſe montroit ſenſiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre ſa perſonne ; parce qu'il ſe flatoit que ſa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faiſois pour parler dans ces entretiens pouvoient rouvrir mes bleſſures. Toutes les marques d'une confiance entiere & pleine de tendreſſe, je les reçus de ce bon Prince : La derniere choſe qu'il me dit en partant, fut de bien obſerver tous les mouvemens de ſes ennemis, & de me préparer en attendant qu'il prît lui-même le chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y ſeroit arrivé ; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjonćture ſi difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens : après quoi il prit la route de Mante. Il choiſit cette Ville par préférence à toutes les autres ; parce que par ſa ſituation elle lui parut le ſéjour le plus propre à découvrir & à déconcerter les differentes cabales de ſes adverſaires, dans un temps où les prati-

ques du Cabinet alloient vraiſemblablement ſucceder aux fonctions militaires. Son Conſeil y ſéjournoit déja ; & il y avoit fait venir Madame ſa Sœur. Après la découverte que ce Prince venoit de faire des entrepriſes qu'on formoit contre ſa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à negliger toutes les précautions qui pouvoient l'aſſûrer. Il renforça ſa Garde : Il logea dans Limay, qui eſt comme un Fauxbourg de Mante, un Corps de Troupes Angloiſes fort-affectionnées ; & prit le parti de tenir tout le monde pour ſuſpect : ne voyant en effet preſque perſonne dont il ne dût ſe défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des Gens qu'il admettoit dans ſes Conſeils, à ſa Table, à ſes plaiſirs, étoient capables de ſe porter aux plus violentes réſolutions contre lui. 1592.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un Prince auſſi eſtimable par les qualités de ſon eſprit que par ſes grandes actions, les ſentimens du cœur ſont ce qui touche davantage un Homme d'honneur ; je dois beaucoup à ce Prince, qui m'honora particulierement de ſa confiance, dans un temps où l'infidelité, la noirceur, la trahiſon, & tout ce que peut inſpirer l'interêt à des Sujets qui ont placé cette Idole à la place de l'amour de leur Roi, ſembloient ne lui laiſſer d'autre parti à prendre que celui d'une reſerve & d'une défiance generale. J'ai quelque choſe de plus à dire : car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroit l'endroit le plus propre à m'attirer l'eſtime des perſonnes veritablement vertueuſes ? C'eſt dans cette conjoncture ſi délicate, que ce Prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier ſon ſort & ſa Couronne ; (21) car il ne s'agiſſoit pas d'un moindre objet : Perſuadé ſans doute que le

(21) Si nous en croyons M. De-Thou, Gaſpard Schomberg, Comte de Nanteuil, Louis de Revol, Secretaire d'Etat, & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henry IV. de changer de Religion. Aucun Hiſtorien n'a pu nous déſigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroiſſent pas même avoir ſongé à M. de Sully : Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établiſſent dans tout cet endroit de ſes Memoires, que c'eſt principalement, & même en quelque maniere à lui ſeul, que l'honneur en eſt dû. Tacite a dit d'un des principaux Miniſtres d'Auguſte, que ce Prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laiſſa encore l'apparence. C'eſt ici tout le contraire : Le Duc de Sully en avoit déja tout l'eſſentiel auprès d'Henry IV. qu'on ne s'aviſoit pas ſeulement encore de l'en ſoupçonner : Et ce qu'on trouvera de plus ſingulier dans l'Hiſtoire de l'un & de

1592. conſeil d'un homme plein d'un ſincere attachement, & s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, d'une amitié veritable, doit l'emporter ſur la pénetration d'eſprit & l'habileté, lorſqu'on n'y joint qu'une fidelité douteuſe. Rien ne m'a jamais fait ſentir un plaiſir ſi pur & ſi noble, que l'honneur d'un pareil choix : Mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'enviſageai la peſanteur du fardeau dont je me ſentis charger ; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foibleſſe & mon incapacité n'allaſſent m'engager dans quelque fauſſe démarche qui nuisît, non pas à moi ; je crois que dans ces occaſions c'eſt à ſoi que l'on ſonge le moins ; mais au Prince qui ſe repoſoit ſur moi.

De ce moment, toutes les précautions que prenoit le Roi pour ſa Perſonne, je les pris pour le conſeil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes ſur l'état des Royaumes voiſins en géneral, & ſur celui de la France, des Partis qui la diviſoient, & du Roi en particulier. Je conſiderai que ſi dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes même innocemment, ſans meriter quelques reproches ; il n'en eſt point qu'on ne s'attire, lorſque celles qu'on y fait viennent de ce qu'on s'y eſt comporté avec paſſion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes diſpoſitions ; & me

l'autre, c'eſt que long-temps après que cette faveur ſe fut déclarée par les principaux Emplois & les premieres Places qu'on vit le Miniſtre occuper, & même juſqu'à la mort de Henry, ils demeurerent enſemble dans ces termes de la plus exacte circonſpection par rapport au Public ; pendant que dans le particulier la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un Roi & ſon Sujet. Voilà comment il eſt arrivé que dans quelques Hiſtoires de Henry le Grand, dont les Auteurs ſans pénetrer juſques dans le Cabinet, ſe ſont contentés de ne repreſenter que la face exterieure & publique des affaires, le nom de Roſny ne ſe trouve point ; & celui de Sully ſi connu pour les perſonnes bien inſtruites, aſſez rarement, vû le perſonnage qu'a joué M. de Sully dans les dix ou douze dernieres années de la vie de ce Prince. Tout incomprehenſible que paroît cet air de reſerve & de myſtere ; qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, & avec cela la Religion du Duc de Sully ; on découvrira ſans peine les ſujets qu'ont eu ce Roi & ce Miniſtre d'en uſer de la ſorte, & même de ne point ſe départir de cette conduite juſqu'à la fin. Ce n'eſt pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux Grands Hommes. J'ai cru neceſſaire de faire cette remarque une fois pour toutes : » Il y avoit long-temps, dit l'Hiſtorien Matthieu, *tom.* 2. *pag.* 278. » que Roſny étoit entré en part des » grandes affaires du Roi : Il fut employé aux plus confidens du temps » de Henry III. « &c.

(22) Donc

me convainquit de la neceſſité de commencer par forcer 1592.
mon cœur à ſe vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour ſérieux ſur ma conduite paſſée, me fit appercevoir de l'injuſtice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du Roi à mon égard & à celui des Proteſtans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne ſe rend digne de la Religion que l'on profeſſe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvû qu'on la faſſe triompher. Je me dépouillai de cette idée auſſi injurieuſe à l'Auteur de la Religion, que préjudiciable à la Religion qui ſe ſert de ces indignes moyens: Et l'on me croira aiſément, lorſque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiaſſe auſſi fortement, que des pieges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la Religion; ſi l'on fait attention à la nature du conſeil que je pris ſur moi de donner au Roi.

Lorſque je me fus ainſi aſſûré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénetrable d'interêts differens, & de ſonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniſer les maux de la France, en mettant aux mains peut-être pour plus d'un ſiecle, deux Partis de Religion alors à-peu-près égaux? Falloit-il qu'un Prince qui meritoit ſi bien d'être heureux, conſumât ſa vie entiere au milieu des horreurs de la Guerre, qui juſques-là ne l'avoit pas laiſſé reſpirer un moment, & lui préparoit, ſi je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit eſſuyé? D'autre part, devois-je expoſer le Corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la juſtice, à être la victime d'une Politique toute humaine, & les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis? Dans l'incertitude du ſort des Armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout-d'un-coup les jours du Prince, devois-je amener les choſes au point, que peut-être la France en proie à l'Eſpagne & à tous ſes voiſins, ou déchirée par mille Tyrans, perdît en un moment la gloire de ſon nom, l'éclat de ſa Monarchie & la ſucceſſion de ſes Rois? Que de perils dans la Guerre! Que de pieges dans la Paix! Que de ſujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une réſolution, frappé de tant de dangers preſqu'inévitables?

1592. Le plus grand de tous étoit encore ſans difficulté de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien éxaminé, il falloit préferer le parti qui arrêtoit la Guerre Civile, redonnoit le calme à la France, la ſoûmettoit à un bon Roi, la mettoit en état de ſe venger des Ennemis Etrangers; c'eſt-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconveniens preſens, & offroit la reſſource du temps pour remedier à ceux qu'on pouvoit craindre : En un mot je reſolus de porter le Roi à embraſſer la Religion (22) Romaine, & de l'y préparer peu-à-peu. Je ſçavois bien que je mécontentois par-là deux ſortes de Perſonnes, les Proteſtans voiſins de la France, & les Calviniſtes François : Mais pour les premiers, la France une fois unie ne peut-elle pas ſe paſſer de tout ſecours étranger? Quant aux ſeconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fiſſent voir ce changement ſans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois ſur la reconnoiſſance, qu'un Prince tel que Henry ne pouvoit manquer d'avoir pour des perſonnes, à qui il avoit les plus eſſentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'inſtant où je partis de Compiegne : Et j'étois encore abſorbé dans ces réflexions, lorſque le Roi arriva à Mante. La premiere choſe qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires : Jaquinot me conduiſit dans ſa chambre avant le jour; & nous entrâmes auſſi-tôt en matiere. Henry qui de ſon côté avoit fait mille réflexions ſur la ſituation embarraſſante où il ſe trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel : Interêts inconciliables dans les Princes & les Grands du Royaume; haine entr'eux & contre lui; mutinerie & deſobéïſſance dans tous les Eſprits; pareſſe dans les Etrangers alliés; animoſité & brigues de la part des ennemis; trahiſons au-dedans; violence au-dehors; précipices & écueils de toutes parts! La fin de ce diſcours pathétique fut de demander quel remede je connoiſſois à tout cela.

Je répondis au Roi, Que ſans prétendre lui donner aucun conſeil, je voyois ſimplement trois partis à prendre, ſur leſquels c'étoit à ce Prince à ſe déterminer : Le premier, de

(22) Donc le Duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique autant d'avantage pour le ſalut que dans la Proteſtante.

ſatisfaire tout le monde à ſes propres dépens, ou pluſtôt aux dépens de l'Etat: Le ſecond, de ne ſatisfaire perſonne, en cherchant à emporter tout de haute lutte: Le troiſieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obſtacles qu'on oppoſoit à ſon Avenement à la Couronne, en ſe faiſant Catholique. Le Roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui diſois n'étoit rien moins qu'un avis: il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, ſi j'étois en ſa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis enviſager qu'en ſuivant le premier, il ſe réduiſoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Eſpagne & des Ligueurs François, à peine d'un ſi grand Royaume lui reſteroit-il un petit nombre de Provinces. Sur le ſecond, je lui repreſentai que ſi-tôt qu'il auroit donné occaſion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que ſa naiſſance lui donnoit ſur la Couronne, l'abandon de tous les Catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du Royaume, lui attireroient un orage terrible: L'inconſtance de la Fortune & les revers ordinaires de la Guerre, quoique ce Prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troiſieme parti, que pour dire au Roi qu'étant Proteſtant moi-même, je ne pouvois lui rien dire ſur ce ſujet. 1592.

A meſure que je parlois, je voyois que l'eſprit du Roi ſe frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture preſente le jettoit: Et je m'attendois que ce ſeroit la vuë de tous ces obſtacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois ſûr quant au premier de ces trois partis, que Henry n'y penſoit ſeulement pas. Je le connoiſſois trop bien, pour croire qu'il fût capable de ſe porter à un accommodement, qui ne le laiſſeroit Roi qu'en peinture, ſujet ou dépendant de l'Eſpagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France: Auſſi ſon embarras ne rouloit que ſur les deux autres. D'un côté, diſoit-il, en demeurant dans ſa Religion, il voyoit ligués contre lui les Princes de ſon Sang, tous les Grands du Royaume, & ceux qui étoient à la tête des Affaires & des Finances, comme MM. d'Epernon, de

1592. Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroi, de Manou, de Châteauvieux, de Vitry, d'Entragues, de Sourdis; le détail en feroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un Corps contre lui indépendant de la Ligue, ou ce qui étoit plus vrai-femblable, & auffi plus dangereux, de s'unir avec la Ligue, & de concerter enfemble les moyens de lui fermer tous les chemins au Thrône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des Ducs de Bouillon & de La-Trimouille, & les cris de tant de Proteftans qu'il alloit abandonner; eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré fi long-temps fon unique fecours. Il fe les reprefentoit paffant du mécontentement à la réfolution que fait prendre le defefpoir d'être facrifiés par un Prince ingrat, fe choififfant un Chef, fe cantonnant en France, & l'obligeant à tourner fes Armes contr'eux: & il finit par ces paroles: »Non je ne fçaurois les maltraiter, ni leur declarer » la guerre; je les aimerai toujours. «

Je me fentis pénetré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour fi rares dans le cœur des Souverains: Je l'en remerciai au nom de tous les Proteftans, en mettant un genou en terre, & en lui baifant la main. Ce que ce Prince oppofoit à fon changement de Religion, & la maniere dont il le faifoit, étoit précifément ce qui diffipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs prefens. Je repris la parole & je lui dis, Que MM. de Bouillon & de La-Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de Perfonnes de merite & de diftinction dans le Parti Calvinifte, ne feroient point affez déraifonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embraffé par la feule neceffité; lorfqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs perfonnes & à leurs fervices: Et achevant d'expliquer au Roi tout ce que je penfois à ce fujet, j'ajoûtai, Que le fond de toutes les Religions qui croient en Jefus-Chrift étant effentiellement le même, c'eft-à-dire, la foi des mêmes Myfteres, & la même croyance fur la Divinité; il me fembloit que devenir Catholique de Proteftant qu'on

(23) René de Rieux, Sieur de Sourdeac. Jean D'O, Seigneur de Manou, frere du Sur-Intendant. Louis de L'Hôpital, Sieur de Vitry. François de Balzac, Sieur d'Entragues. François d'Efcoubleau, Marquis de Sourdis. Joachin de Châteauvieux.

étoit auparavant, ou Protestant de Catholique, c'étoit moins changer de Religion, que suivre pour l'interêt de (24) la Religion même, ce que la Politique a jugé à propos d'y mettre de difference : Mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la Religion Catholique n'entraîne point la necessité de persecuter toutes les autres : Au contraire, que peut-être Dieu amenoit le Roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau, & plus digne de la Religion elle-même : Qu'il y avoit assez long-temps que la difference des Religions donnoit en France les Scenes les plus tragiques : Qu'elle étoit une source de calamités & de desordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance differente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques & des Protestans : Qu'il pouvoit remedier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux Religions par les liens de l'amitié & de la Charité Chrétienne ; ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du-moins des regles si justes, que les deux Partis fussent contens de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce Prince par la seule idée de rendre sa memoire éternelle, en rétablissant dans un Royaume desolé le calme, la sécurité & l'abondance ; & de meriter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du Ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit desesperé d'elle, & regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'interessa plus que celui de son 1592.

(24) Joignez à ces paroles du Duc de Sully ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui est marqué plus haut, lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des Rois en matiere de Religion ; vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé, indifferent à toutes les Religions qui conviennent dans les Articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'Auteur du Discours manuscrit que j'ai cité dans la Préface de cet Ouvrage ; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henry IV. un Conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle : » Dans la créance où il se trouvoit, dit-il, parlant de M. de Sully, que le Roi pouvoit aussi facilement faire son salut dans notre » Religion comme dans la sienne, » ce n'a pas été beaucoup hazarder » sa conscience que de lui persuader » ce changement ; & c'étoit au contraire servir l'Etat, voires toute la » Chrétienté très-notablement, sans » interesser sa réputation. « Heureusement Henry le Grand ne prit point de son Ministre ce sentiment d'Indifference, comme il l'avouë lui-même très-sincerement.

1592. repos : Je ne l'oubliai pas pourtant ; & je fis convenir tacitement Henry, qu'après avoir pour ainsi dire épuisé la Guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le Roi, qui par un heureux caractere d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur : Il ajoûta qu'il y réflechiroit encore profondément ; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son parti fut pris ; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : Car comme la droiture & la sincerité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles ; je suis persuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une Religion qu'il eût méprisée interieurement, ou dont il eût seulement douté. Un Prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux Chefs du Parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de revolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler ; & adressant la parole aux plus distingués d'entr'eux, qui étoient M M. de Bouillon, de Sancy, Du-Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes (25), j'étois aussi present, il leur dit, dans l'intention de les sonder : Qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer : Qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozanne & les deux Durets, Agens du Tiers-Parti, avoient eu une entrevuë avec Villeroi (26) & Jeannin ; & qu'ils étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la Ligue &

(25) N. Salettes étoit Président du Parlement de Pau, & Conseiller d'Etat de Navarre. Morlas étoit son fils naturel, Conseiller du Conseil Privé & d'Etat, & Sur-Intendant des Magazins de France : Ils se convertirent tous deux. Henry IV. apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand merite, dit : » J'ai » perdu un des meilleurs entendemens de mon Royaume. « *Chronol. Novenn. liv.* 7. *pag.* 545.

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos Ecrivains sur ces deux hommes, dont le Duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses Memoires ;

des autres Catholiques : Qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé : Qu'ils alloient l'abandonner unanimement : Que le projet commun étoit de placer sur le Thrône le Cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne : Qu'à la verité le Cardinal s'étoit montré fort-éloigné de cette derniere proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assûrer la Couronne : Qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela, & particulierement sur la desertion des Catholiques, qui alloit mettre son Parti aux abois. 1592.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'Assemblée, que tous ceux qui la composoient, sans rien prévoir ni menager, sans point fixe, & même sans aucun veritable attachement au Roi, n'avoient pour ainsi dire songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pousser le temps, & tirer parti des talens de leur Maître pour la Guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix, ou continuer la guerre. L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, & risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en ar-

je crois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la Religion en France, en excluant du Thrône le Roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plustôt en le forçant à abjurer ; & d'empêcher de l'autre, l'effet de la Politique Espagnole qui tendoit, ou à enlever la Couronne à la Maison Royale, ou à démembrer le Royaume. Ces vuës qui n'ont rien que de fort-louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroi dans les Conferences auxquelles il assista ; par les Conseils qu'il donnoit fréquemment au Duc de Maïenne, de se défier du Conseil de Madrid ; par la reserve que ce Chef de la Ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets ; par le détail des Négociations du Président Jeannin en Espagne ; par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux Etats de Paris ; & peut-être mieux encore, par la haine que les Seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les Affaires, les rendoient l'ame du Parti, & on peut le dire, malgré le Parti même. Sans eux ce Parti possedé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'Etat dans des malheurs irremediables. Consultez l'Histoire de *Matthieu, t. 2. pag. 66, 69, 86. &c. La Chronol. Novenn. liv. 2. &c. De-Thou, les Mem. de Nevers, les Mem. de Villeroi, passim*, & autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la Préface de cet Ouvrage.

1592. rêtant huit ou dix des principaux Catholiques qui n'étoient point encore ſur leurs gardes, ſur-tout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus moderés, ou peut-être ſeulement plus incertains, ſe retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, ſans pouvoir dire comment. Je ſaiſis cette ouverture; & en la fixant à quelque choſe de raiſonnable, je fis prévaloir l'avis de la Négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit ſur l'eſprit de M. le Comte de Soiſſons, & un libre accès chez le Cardinal de Bourbon. Ce Cardinal diſoit ſouvent en public, que quoique je fuſſe Huguenot, il n'y avoit perſonne pour qui il ſe ſentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux Princes, & de les engager à fermer les yeux aux perſuaſions des ennemis du Roi: Et pour y réüſſir plus ſûrement, je promis de travailler à gagner leurs Créatures & leurs Conſeillers, ſur-tout l'Abbé de Bellozanne, les Durets confidens du Comte de Soiſſons, & une Madame des Roſieres, bonne amie du Cardinal.

Perſonne ne contredit cette opinion; ſans doute parce que les Proteſtans qui avoient entendu la déclaration, ſe ſentant trop foibles pour recommencer actuellement les hoſtilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps preſent. Le Roi ne fut pas fâché de ſon côté, que l'avis unanime des Proteſtans lui fît rechercher les Princes du Sang, & lier commerce avec les Catholiques de la Ligue. Je me mis à travailler ſuivant mon plan; & je commençai par l'Abbé de Bellozanne. Je ſçavois que la jalouſie le rendoit l'ennemi ſecret des Durets: Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant ſa haine, & en le flatant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, Que je venois le remercier de la part du Roi, de ce qu'il s'étoit ſi génereuſement oppoſé en ſa faveur aux entrepriſes des Durets: ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le Roi, dont Sa Majeſté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, juſqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus ſenſibles de ſon affection: Ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le Chapeau de Cardinal, ou du-moins en lui donnant un des plus riches Bénefi-

ces du Royaume, ſi-tôt que ces graces ſeroient en ſon pouvoir, par le changement de Religion auquel elle touchoit de fort-près. 1592.

Ce début qui flatoit extrêmement la vanité du perſonnage, me donna ſujet d'entrer comme ſans deſſein dans les ſecrettes démarches des Durets, que je feignois de ſçavoir fort-poſitivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y oppoſer encore plus fortement. En effet à-peine eus-je lâché quelques paroles ſur ce ſujet, que mon homme cedant à ſon penchant, tomba ſur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extremité de croire que ſa haine les lui faiſoit accuſer fauſſement. L'idée du Chapeau & de l'Evêché produiſant ſon effet, Bellozanne feignit de ſentir pour le Roi le zèle que je lui attribuois moi-même par pure feinte : Il ne tint pas à lui que je ne cruſſe qu'il s'étoit oppoſé aux violentes réſolutions des Catholiques, dont il m'apprit chemin faiſant toute l'intrigue & le but. Je me flatai quelque temps d'avoir gagné cet homme au Roi : mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractere : Il ne m'en eut pas ſi-tôt fait la proteſtation, qu'il alla en faire une toute contraire au Cardinal de Bourbon, enſuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la converſation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il ſe trouva bien de ſa trahiſon, par le nouveau degré de faveur où elle le mit; je trouvois de mon côté qu'elle ſervoit peut-être mieux le Roi, que ne l'eût pu faire ſon ſecret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'inſtruire ces Meſſieurs de la diſpoſition prochaine du Roi à embraſſer leur Religion : ce qui les ramenoit interieurement vers ce Prince, ſur-tout le Cardinal, plus épris de la Religion que de la Couronne; l'indiſcrétion de Bellozanne produiſoit encore un autre effet, c'eſt de leur donner envie de ſe ſupplanter les uns les autres dans l'acquiſition des bonnes graces du Roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne ſa duplicité; & j'en tirai même un troiſieme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-cy ſentant que les nouveaux ſecrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ſes Patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus diſpoſés à écouter les propoſitions que j'allai leur faire en-

1592. ſuite. Je leur dis, Que le Roi piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laiſſoit pas d'être, parce qu'il l'avoit pouſſée juſqu'à donner de l'ombrage aux Proteſtans) ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme ſans foi; & qu'il étoit diſpoſé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la ſuite. Je leur gardois une Piece, dont j'étois ſûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'eſt le Projet d'accommodement de la Ligue avec l'Eſpagne, & la réponſe en conſequence, dont ils n'avoient eu aucune connoiſſance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terraſſa; ils ſe crurent mépriſés: Ils jugerent le projet aſſez raiſonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'éxecutât, & n'emportât la déciſion des affaires, ſans qu'ils y euſſent contribué en rien: ce qui eſt pour ces ſortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'offrir avec ardeur leurs ſervices pour le Roi. Le changement de Religion que je leur avois auſſi inſinué, leur paroiſſant applanir toutes les chicannes qu'on faiſoit à ce Prince; ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuſe, que celui qui avoit été propoſé à l'Eſpagne par le Duc de Maïenne. Pour mieux dire, il ne leur en reſtoit point d'autre à ſuivre, après la victoire que Bellozanne venoit de remporter ſur eux. Effectivement ils garderent mieux le ſecret, & s'employerent aſſez utilement.

Je me tournai enſuite du côté de l'Abbé Du-Perron (27), qui par ſon caractere, ſa réputation, ſon éloquence, pouvoit plus auprès du Cardinal de Bourbon, lorſqu'il s'agiſſoit de lui faire prendre ou quitter une réſolution, que toutes les fineſſes de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoiſſions depuis long-temps; & il m'avoit quelqu'obligation. Je concertai mon diſcours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raiſonnemens (28) profonds avoient de puiſſans charmes; & j'y fis entrer autant & plus de Politique & de vuës humaines que de Religion. Mon Frere le Gouverneur de

(27) Jacques Davy Du-Perron, depuis Evêque d'Evreux, & enſuite Cardinal; il en ſera encore parlé.

(28) Ce jugement du Duc de Sully ſur le Cardinal Du-Perron, paroît plus juſte que celui de Joſeph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleïus*, ou, *locutu levis*.

Mante fut present à cette converſation ; où après avoir gliſſé mes diſcours ordinaires ſur la future Abjuration du Roi, j'entrepris de prouver à Du-Perron qu'à l'Eſpagne près & quelques brouillons en France, l'interêt & l'avantage non-ſeulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le Roi de Navarre fût élevé au Thrône, & qu'il poſſedât le Royaume dans la même étenduë, & avec le même pouvoir qu'en avoient joüi les Rois ſes prédeceſſeurs. 1592.

Je commençai par le Pape. Je dis à Du-Perron, Que lui qui avoit une ſi parfaite connoiſſance de la Cour de Rome, ſçavoit mieux que perſonne, que Clement VIII. qui ſiegeoit alors, n'étoit ni ſi violent que Sixte V, ni ſi changeant que Gregoire XIV : Que ce Pape conſideroit les affaires preſentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un eſprit net & impartial : Que ſon intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre neceſſaire entre les deux Maiſons de Bourbon & d'Autriche, la France ſe trouvât aſſujettie à l'Eſpagne ; parce qu'il n'ignoroit aucune des vuës de celle-cy pour la Monarchie univerſelle : Qu'en cela, outre l'interêt de Pere commun des Catholiques, le Pape trouvoit ſon interêt temporel en particulier ; parce que l'Italie & le patrimoine de Saint Pierre ſuivroient de près le ſort de la France & des autres Royaumes ; & que le Pape courroit riſque un jour de ſe voir réduit à la ſimple qualité de Chapelain des Rois d'Eſpagne : Que Sa Sainteté penſoit d'ailleurs trop ſenſément, pour ne pas tendre les bras au Roi, dès qu'il témoigneroit vouloir ſe rapprocher d'elle ; ſans ſe ſoucier de ce grand terme de Relaps, dont on cherchoit à éblouïr les ſimples.

Ma propoſition ſouffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres Têtes Couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la converſation ſur l'Eſpagne. Je demandai à l'Abbé Du-Perron s'il ne croyoit pas auſſi bien que moi, que ces fins Politiques qui étoient l'unique cauſe des troubles qui agitoient la France, commençoient à deſeſperer de voir réüſſir ce brillant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela ſur la connoiſſance qu'ils avoient, tant du Roi & des Proteſtans qui lui étoient attachés, que des Catholiques François. Le Roi d'Eſpagne avoit-il jamais pu ſe mettre ſérieuſement dans

1592. la tête de faire de la France une Province Eſpagnole ; & ſe flater que ſa domination pût jamais être du goût d'un Peuple, de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Eſpagne ? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de ſimples ſoupçons. Le Roi d'Eſpagne agiſſoit viſiblement, comme ſentant parfaitement que les Ducs de Maïenne, de Guiſe & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne penſoit pas mieux des Ducs de Savoie & de Lorraine, qu'il voyoit ſe ſervir de ſes Troupes & de ſon argent, ſans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convaincante que Philippe étoit dans tous ces ſentimens, étoient les propoſitions ſecrettes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au Roi, par D. Bernardin de Mandoce, le Commandeur Moreau & le Comte de Taxis : C'eſt qu'au fond ce Prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France, ſe réduiroit au plus à deux ou trois de ſes Provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du Roi ou de la Ligue. Il eſt vrai qu'en partageant la France avec les Chefs de la Ligue, il ſe donnoit de grandes eſperances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant ſéparément tant de petits Rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette eſperance, par l'épuiſement de Troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la Ligue : Et pour peu que le Roi ſoûtint long-temps la guerre, Philippe ſentoit qu'il ſe verroit peut-être obligé de retirer tous les ſecours qu'il donnoit en France ; n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faiſoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que Du-Perron m'écoutoit attentivement, & ſembloit tomber interieurement d'accord de tout ce que je lui diſois ; je ne quittai pas ſi-tôt le chapitre de l'Eſpagne. Je lui dis, Qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves Gens, ſi amateurs de leur liberté, de leur Gouvernement, de leurs Loix & de leurs Coûtumes, puſſent s'accommoder jamais d'une ſervitude Etrangere ; & ſe reſoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des Grands d'Eſpagne, ou tout-au-plus ſtipendiaires d'un Roi, qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à perſonne qu'au Prince de Parme, & cependant l'avoit laiſſé attendre juſqu'à la mort la récompenſe de ſes ſervices : Que tout le but des Seigneurs

François en paroiſſant s'attacher au Roi d'Eſpagne, n'étoit que de ſe faire accorder de plus grandes récompenſes par Henry, pendant qu'il étoit encore engagé dans la Religion Proteſtante : après quoi ils abandonneroient ſans peine ce reproche ſi rebattu de Relaps, auſſi bien que le deſſein de choiſir l'un d'eux pour Roi, le mariage de l'Infante, & tant d'autres projets auſſi vagues. 1592.

Je produiſis à l'Abbé pour preuve de ce que je lui diſois, le Traité que la Ligue avoit fait propoſer à Henry par Villeroi & Jeannin, dès après la levée du Siege de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans ſon temps, mais que je vais expoſer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers Du-Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'interêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils deſſeins de s'accomplir ? Si la Politique de l'Etat vouloit que détruiſant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux Rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur ſang, on revît la France pleine de ces petits Tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au Prince, & toujours prête à être accablée par les premiers Ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le Gouvernement Monarchique, par lequel tous les Membres ſont unis & ſoûmis à un Chef unique, eſt le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la Nation Françoiſe ?

Je tranchai court ſur ce Tiers-Parti de Politiques, en faiſant obſerver à Du-Perron qu'il falloit qu'il arrivât neceſſairement de deux choſes l'une : Ou qu'il ſe réünît à la Ligue ; ce qui faiſoit perdre à celle-cy le ſecours de l'Eſpagne : Ou qu'il marchât ſéparément de la Ligue ; ce qui le compromettoit avec elle, & l'expoſoit ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du Roi.

Pour finir par ce qui regardoit la Perſonne même du Roi ; il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'Abbé, que ce Prince étoit tel qu'il le falloit pour regner ſur les François. Je lui fis remarquer, Que ſa réputation étoit ſi bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la Ligue, & encore plus pour ce Tiers-Parti ſi peu accrédité, que dans les Provinces où l'on ne ſe livroit pas auſſi aveu-

1592. glément que dans Paris aux caprices de la Ligue, on ne ſe jettât tout-à-fait entre les bras de ce Prince; après que l'yvreſſe des eſprits ſeroit paſſée, & auroit fait place à l'amour du repos ſi naturel à ceux qui ont ſouffert: Que les Provinces commençoient déja à temoigner ouvertement leur mécontentement. Mais ſans tout cela, combien de temps le Roi ne pouvoit-il pas encore ſoûtenir la guerre avec le ſecours des ſeuls Proteſtans François & Etrangers; brave & experimenté comme il étoit; & ſe tenant en garde contre les attentats domeſtiques? On l'avoit vu avec moins de dix Villes dans ſon Parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du Royaume. Je conclus, Qu'au-lieu de donner aux Ennemis de la France le plaiſir de la voir ſe conſumer & s'aneantir d'elle-même, il étoit de l'interêt géneral de favoriſer un Prince, qui ſe montroit capable de lui redonner ſa premiere tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de ſplendeur.

L'Abbé Du-Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raiſons: il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il ſçut en convaincre le Cardinal de Bourbon; en y joignant toutes celles que ſa pénetration lui inſpira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'Eloquence. Le reſte de cette année & le commencement de la ſuivante furent employés de ſa part & de la mienne en allées & venuës, & en pourparlers de cette eſpece: Dès qu'on ſe fut tourné à la Négociation, on eut plus de Négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroi & Jeannin avoient preſenté au Roi il y avoit long-temps un projet de Traité de la part de la Ligue; & qu'elle offroit de le reconnoître pour Roi à certaines conditions. La Piece eſt aſſez curieuſe pour en donner un précis: le veritable eſprit qui faiſoit agir la Ligue s'y montre tout entier. L'Abjuration du Roi étoit à la tête, comme la premiere & la principale Condition: On vouloit qu'il s'engageât à faire profeſſion publique de la Religion Catholique dans trois mois: Qu'il la rétablît dans toutes les Villes, d'où la ſuperiorité des Réformés l'avoit bannie: Qu'il ſe dégageât de toute alliance avec eux: Qu'ils n'euſſent aucune part aux Dignités, Charges, Ambaſſades & Emplois de l'Etat, de quelque nature qu'ils fuſſent;

En un mot qu'ils ne demeuraſſent en France qu'à titre de ſimple tolerance, & pour un certain temps; ſauf à proroger le terme, ſuivant l'éxigence des cas. Pluſieurs autres Articles ſembloient n'y être mis que pour perſuader au peuple, que les Chefs de la Ligue en traitant avec Henry, avoient pour unique objet de ſervir la Religion & l'Etat: Telles étoient la Clauſe de nommer aux Benefices conformément aux Canons, celle de tenir les Etats de ſix en ſix ans, & pluſieurs autres. 1592.

Toutes ces Conditions étoient ſpecieuſes: mais on y ajoûtoit, & c'étoit-là le point eſſentiel pour les Auteurs du Projet: Que le Roi reconnoîtroit, autoriſeroit & ſoûtiendroit la Ligue de tout ſon pouvoir: Qu'il laiſſeroit en ſa puiſſance certain nombre de Villes, où il ne pourroit pas même mettre de Garniſon; c'eſt-à-dire qu'il ne devoit regner que ſous elle: Qu'il partageroit tous les Gouvernemens de France entre ſes principaux Officiers qu'on lui déſigneroit: Que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces Gouvernemens les Troupes ſuffiſantes à y maintenir la Religion Romaine: Qu'il ne pourroit y diſpoſer des Tailles, Impôts & autres revenus Royaux; mais qu'ils ſeroient tous employés à cet uſage, ſuivant une répartition proportionnée à la qualité & aux beſoins de ces Gouvernemens: Qu'il en ſeroit de même de toutes les Garniſons que l'on mettroit dans les Places du Royaume. Suivoit la deſtination de ces Gouvernemens; la Provence, au Duc de Nemours; le Languedoc, au Duc de Joyeuſe; le Bourbonnois & la Marche, au Duc d'Elbeuf; la Bretagne, au Duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de Gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Iſle-de-France, au Baron de Roſne; l'Orleanois & le Berry, à La-Châtre; la Picardie, au Duc d'Aumale; la Champagne, au Duc de Guiſe, avec la Charge de Grand-Maître, & toutes les Dignités & Benefices qui avoient été dans ſa Maiſon.

Le Duc de Maïenne étoit le plus richement partagé, comme de juſtice. Avec le Gouvernement de Bourgogne on uniſſoit pour lui ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit dans toutes ces Provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du Roi, le droit de diſpoſer comme il jugeroit bon des Gouvernemens, Lieutenances-de-Roi & autres Emplois non-ſeulement Militaires, mais en-

1592. core de Finance & de Judicature ; & qui plus eſt, des Dignités, Benefices & places Eccleſiaſtiques : Et pour mettre le comble à des avantages ſi extraordinaires, l'on y ajoûtoit la Charge de Connétable ou de Lieutenant-Géneral de la Couronne : il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Maïenne. On retenoit encore *in petto* quatre Bâtons de Maréchal (29) de France, dont la Ligue nommeroit en temps & lieu les Sujets ; outre des penſions conſiderables aux plus diſtingués d'entr'eux. On avoit pouſſé l'excès juſqu'à preſcrire au Roi d'acquitter les dettes des Perſonnes de conſideration du Parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoûtoit, Qu'il ſouffriroit que des Princes Etrangers, au choix des Catholiques, accedaſſent au Traité, & ſe rendiſſent garans de ſon execution. Le nom du Pape étoit le ſeul marqué : ſans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du Roi d'Eſpagne : on reconnoit icy trop clairement les vuës Eſpagnoles : Charles-Quint ne demandoit pas autre choſe, lorſqu'il diſoit qu'on avoit tort de l'accuſer de haïr le Roi de France ; puiſqu'au-lieu d'un, il ſouhaitoit qu'il y en eût vingt.

Perſonne ne croira que la Ligue en traitant avec le Roi à des conditions ſi injurieuſes pour ce Prince, pût ſe perſuader qu'il s'y ſoûmettroit : Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faiſoit, que pour donner à ſon refus un eſpece de tort dans l'eſprit de la plus vile populace. Auſſi le Roi loin de traiter cet Ecrit ſérieuſement, & d'y répondre ſecrettement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le ſacrifia tout d'abord aux Proteſtans. Ils donnerent à la Piece toutes les qualifications qu'elle meritoit : Elle révolta juſqu'aux Catholiques mêmes de la ſuite du Roi. Ceux-cy trouverent que tout y étoit mal arrangé : qu'elle étoit pleine d'Articles, qui n'étant pas nets deviendroient une ſource inépuiſable de difficultés : qu'il y en avoit certains, dont l'execution étoit abſolument

(29) Ces quatre Bâtons de Maréchal furent donnés l'année ſuivante à Roſne, La-Châtre, Bois-Dauphin, & Saint-Pol : Il ſera parlé de chacun d'eux dans la ſuite. On rapporte à cette occaſion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au Duc de Maïenne : » Monſieur, vous avez » fait des bâtards qui ſeront legiti- » més à vos dépens. «

(30) Ils

abſolument impoſſible. Ils diſſimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impreſſion ; c'eſt que par la diſpoſition des graces & des faveurs, il n'en reſtoit plus pour eux. 1592.

Le Roi n'ayant fait de cet Ecrit d'autre uſage que de s'attacher plus fortement ceux qui le ſervoient, fit une réponſe fort-courte & fort-ſeche au Preſident Jeannin : Elle étoit datée du Camp devant Caudebec. Il n'eſt pas beſoin d'en rapporter le contenu.

Les Guerres Civiles, ſur-tout celles où la Religion ſe trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occaſion auroit bien de quoi ſurprendre. Jeannin ſcandaliſé de ce qu'on avoit traité ſon Projet de ridicule, repliqua par écrit, & en s'adreſſant au Roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton ſur lequel on le prenoit avec lui : Que ſi l'on éxaminoit bien ſon Projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore aſſez bien traité la Ligue : Que la ſeule crainte qu'il avoit euë en le faiſant, étoit d'en être deſavoué ; ſur-tout du Duc de Nemours, qui au-lieu d'un Gouvernement, s'étoit déja formé une Principauté dans le Lyonnois de l'aveu de l'Eſpagne ; & encore plus du Duc de Maïenne, dont les interêts y étoient aſſez negligés. La moderation de Jeannin n'eſt-elle pas admirable ? Qu'il lui ſembloit y avoir aſſez bien ſervi le Roi, en ne parlant pas de lui faire donner des Villes à la Ligue pour la ſûreté de l'éxecution de ſa parole. Comme ſi celles qu'on y accordoit aux Gouverneurs, ne faiſoient pas le même effet : Qu'il avoit encore éludé pour faire plaiſir au Roi, la queſtion de l'héredité des Gouvernemens. Cela eſt vrai ; mais quelle difficulté reſtoit-il aux Gouverneurs de ſe l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit enſuite au Roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, Que les Armes des Catholiques contre lui étant juſtes, non-ſeulement il ne devoit point ſe ſervir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal ; parce que ne devant point être regardés comme des Ennemis vaincus, ni lui comme Roi du vivant du Cardinal de Bourbon le ſeul Roi reconnu en France, non-plus qu'après ſa mort, à cauſe de ſa Religion ; c'étoit icy le Corps de la Monarchie qui traitoit avec un

1592. Prince Etranger : Que par la même raiſon, l'acceptation que le Roi avoit faite ne devoit point s'appeller un Edit de Pacification accordé par un Roi à des Sujets, mais une Convention amiable avec un peuple qui ſe donne librement un Roi, après que les raiſons de le refuſer ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette Lettre ne meritent pas d'être relevées. Jeannin finiſſoit par rejetter formellement toute entremiſe de MM. de Bouillon, Du-Pleſſis, & des autres Reformés dont le Roi avoit fait mention dans ſa Réponſe ; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

1593. Pendant que le Roi déliberoit ſur le parti qu'il avoit à prendre, les Etats ſe tenoient à Paris (30). L'idée de les convoquer venoit du Prince de Parme : Et il faut convenir que par la maniere dont il devoit s'y prendre pour arriver à ſes fins, on ne pouvoit pas prendre de réſolution plus ruineuſe pour la Cauſe du Roi. Ce Géneral devoit les indiquer à Rheims ; & réüniſſant tous ſes efforts pour ſe rendre maître des Délibérations au-dedans, pendant qu'avec une Armée ſuperieure il contiendroit le Peuple dans ſon Parti, & les Grands dans leur devoir ; il s'aſſûroit de parvenir à une Election entierement du goût de l'Eſpagne, & de faire auſſi-tôt après ſacrer le Roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde Politique (31) : Un peu de promptitude, beaucoup de liberalité, une occaſion bien choiſie, ſur tout cela une Armée capable d'impoſer ; c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, & de donner pour toujours au Roi l'excluſion du Thrône.

Mais le Prince de Parme étant venu à mourir ſur le point de l'éxecution, ces projets ou expirerent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la ſuite, ni avec la diligence & les autres moyens neceſſaires. Il eſt vrai que le Comte de Mansfeld qui lui ſucceda, s'approcha enfin avec une Armée juſ-

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier ; mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain, dans le Louvre préparé pour cet effet. Les Harangues, les Actes & toutes les Céremonies de cette Aſſemblée, ſe trouvent dans pluſieurs Hiſtoriens. Voyez particulierement *De-Thou*, *liv.* 105. *Davila*, *liv.* 13. *les Mem. de la Ligue*, *tome* 5. *Mem. d'Etat de Villeroi*, *tome* 4. *Mem. de Nevers*, *tome* 2. *Matthieu*, *tom.* 2. *Chronol. Novenn. ſous l'année* 1593. *liv.* 5. *Satyre Ménippée &c.*

(31) Voyez la Lettre que le Duc de Parme écrivit à ce ſujet au Roi d'Eſpagne, *Chronol. Novenn. liv.* 4. *fol.* 5.

qu'à Noyon : mais dès-lors on n'étoit plus aussi soûmis à l'Espagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'esperance de voir le Roi abjurer le Calvinisme ; & le Comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au Prince de Parme ; c'est qu'au-lieu de convoquer les Etats à Rheims, le Duc de Maïenne avoit fait consentir le Pape & les Plenipotentiaires de l'Espagne, qui étoient Dom Diego d'Ibarra, le Duc de (32) Feria, Inigo de Mandoce, & le Comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces Personnes avoient esperé que dans une Ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances, leurs brigues ou leurs presens, ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand Corps Anarchique fut assemblé, il se trouva traversé de tant & de si differens interêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu ; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques, que de tenir les choses plus long-temps brouillées ; jusqu'à ce que la complication de tant de vuës, & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison. 1593.

Comment en effet pouvoir concilier le Pape, ou plustôt ses Légats qui avoient leur objet particulier, le Roi d'Espagne, les Ducs de Savoie & de Lorraine, les Ducs de Maïenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin les Princes du Sang qui avoient aussi chacun un objet (33) different, & qui n'y étoient pas moins attachés ? Tous ces Partis, si-tôt que les Etats furent ouverts, considerant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours chacun de leur côté à mille stratagèmes qui se détruisoient mutuellement ; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine Politique, s'envelopant & se dérobant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multipli-

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, Duc de Feria.

(33) » La Ligue avoit cela de bon » pour la France, dit Le-Grain, que » chacun y vouloit commander, & » nul obéïr. «

1593. cité des avis déja si embarrassans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée: il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leur maxime ordinaire & leur caractere particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les François verroient de bon œil un Prince Etranger regner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'Infante (34) avec le Cardinal de Bourbon. Tous les Seigneurs François ayant à leur tête les Guises, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas; & concouroient tous à un point commun, qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le Roi & le Cardinal toute la haine qui peut animer deux Rivaux décidés; & conséquemment entre le Roi & les Chefs du Parti contraire, M. le Comte de Soissons, les Ducs de Nevers, de Longueville, & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vînt jusqu'à dresser les Articles, qui furent envoyés au Cardinal par le canal de Bellozanne: mais tous les Seigneurs se réünissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pé-

(34) Claire-Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le Duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée: Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministere du Cardinal de Plaisance, Légat, & du Cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole; par le mariage de cette Infante avec le Prince Ernest d'Autriche, l'aîné des Freres de l'Empereur. Les Memoires d'Etat de Villeroi imputent à la Cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la Couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette Infante future Reine, que le Prince qu'on lui destinoit pour Epoux, ne fût déclaré & reconnu: Mais je doute fort que l'arrivée de cette Princesse à Paris eût applani toutes les difficultés. Selon M. De-Thou, la brigue en faveur du Duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du Clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrettement son propre Oncle, le Duc de Maïenne, & la déclaration que le Roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la Religion Catholique, il y a toute apparence que ce Prince alloit être proclamé Roi. » On louë le Duc » de Guise, dit le Pere de Chalons, *Histoire de France, tom. 3. pag. 257.* après Matthieu, » d'avoir eu tant » de moderation en cette occasion, » qu'il ne laissa paroître aucune » marque qu'il se flatât d'une espe- » rance aussi douce, ni aucun em- » pressement pour une si grande for- » tune. «

netre facilement ; afin que ce que ces Seigneurs ôtoient au Cardinal & aux autres Princes du Sang, retombât ſur eux-mêmes : comme les Princes du Sang en paroiſſant s'oublier pour le Cardinal, ne le faiſoient auſſi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit enviſager qu'après lui la Couronne pourroit plus facilement leur revenir, que ſi elle paſſoit ſur une tête étrangere. Les Eſpagnols comprirent tout ce manege des Princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne le leur pardonnerent point. 1593.

Cet interêt commun des Grands qui les uniſſoit & contre l'Eſpagne & contre les Princes du Sang, venoit enſuite à ſe diviſer en autant de branches qu'ils étoient de Têtes : chacun croyoit la ſienne propre à porter le Diadème. Le dépit & la jalouſie ſe mirent bientôt de la partie ; & l'on en vint à ſe diſputer la Couronne, pour le ſeul plaiſir de ſe l'arracher : C'étoit la conſolation de ceux qui ſe voyoient exclus. Tel de ces Partis n'en vouloit qu'à une ſeule perſonne, & ſe conſoloit de ne pas réüſſir pour ſoi-même, s'il pouvoit rendre ſa brigue inutile : De cette claſſe étoit le Clergé, qui ſans pouvoir déſigner perſonne nommément, s'oppoſoit ſeulement de toutes ſes forces à l'élection du Roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de ſupplanter deux, trois ou davantage des Contendans : Et il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs, capable de former un Parti aſſez ſuperieur pour entraîner tous les oppoſans. Le peuple quoiqu'aſſez ordinairement eſclave de ſa prévention en faveur d'un Sujet, ne ſe déterminoit point à cauſe de la multiplicité des Sujets : Et il lui arrivoit en cette occaſion ce qu'on a ſouvent experimenté ; que prenant le ton de cette ſorte de perſonnes indifferentes & détachées qui ſe trouvent toujours dans le public, il tournoit en ſpectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faiſoit que rire des malheureux ſupplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manege de tromperies ne pouvoit pas long-temps durer. Les paſſions ſe font donner en ces rencontres les premieres déliberations & les premiers mouvemens : Si le concours des cauſes les empêche de l'emporter, la raiſon lente à ſe montrer dans les aſſemblées tumultueuſes, ſe fait voir à la fin ; & après l'avoir long-temps combattuë, on la ſuit par neceſſité. La premiere démarche

1593. qu'elle fit dans cette occaſion fut par l'organe du Parlement, qui peſant plus mûrement les differentes propoſitions qu'on jettoit ſur le tapis, d'un Roi Eſpagnol ou Lorrain, ſentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laiſſé contrevenir à un Article auſſi fondamental des Loix du Royaume que l'eſt l'héredité de la Couronne; & commença, ſans trop ſçavoir ce qui en arriveroit, par donner un Arrêt (35) qui défendoit de tranſporter la Couronne hors la Famille Royale. Ce n'étoit rien moins qu'une penſée nouvelle; il n'y avoit perſonne qui ne l'eût, & qui ne ſentît l'injuſtice d'en uſer autrement: mais il ſemble qu'il lui manquoit pour entraîner les eſprits, d'être propoſée avec poids & gravité. L'Arrêt porta coup. Les droits de la Famille Royale commençerent à paroître ſacrés à mille perſonnes, qui n'y penſoient pas un moment auparavant. L'Eſpagne que cet Arrêt fruſtroit de ſon attente, pouvoit encore parer le coup en s'uniſſant aux Lorrains, ſur leſquels il retomboit comme ſur elle: mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter ſur leurs ſuffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie: Ils ne purent jamais ſe rapprocher; & leur éternelle meſintelligence préparoit inſenſiblement la victoire à leur adverſaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela: mais le Clergé (36) empêchoit fortement qu'il ne fût fait. La cho-

(35) Cet Arrêt eſt du 28 Juin: » Cette action, dit M. de Villeroi, » *tom. 2. pag.* 58. fut d'autant plus » louée par les gens de bien, que le » péril en étoit plus grand; & certai- » nement elle ſervit grandement; & » faut que je diſe, que le Royaume » en demeure obligé à la Cour. « Jean Le-Maître, quoique fait Preſident du Parlement de la Ligue par le Duc de Maïenne, le Preſident Edouard Molé, les Conſeillers Guillaume Du-Vair, depuis Garde des Sceaux, Etienne Fleury, Pierre D'Amours, Lazare Coqueley &c. y eurent la principale part. En conſequence, le Preſident Le-Maître fut député avec les Conſeillers de Fleury & D'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des Remontrances au Duc de Maïenne, comme Lieutenant-Géneral de la Couronne. Le Duc ſe plaignit avec aigreur de l'affront que le Parlement venoit de lui faire: Et l'Archevêque de Lyon qui étoit avec lui, ayant répeté ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les Députés; le Preſident Le-Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité & d'autorité. *Voyez le 5e. tom. des Mem. de la Ligue: Mem. de Nevers, tom. 2. p.* 635.

(36) Tous les Memoires de ce temps-là font foi des procedés violens, & des diſcours emportés du Cardinal de Plaiſance, Légat, de preſque tous les Evêques de France, des Curés de Paris, & de la Sorbonne: » Débourbonnez-nous, Seigneur: «

ſe s'arrêta encore là quelque temps. On reprit comme par amuſement quelques-uns des projets uſés. Les differentes eſperances ſe ranimerent pour s'éteindre bien-tôt & tout-à-fait : Car chacun convenant tacitement que ſi le Roi (37) abjuroit, ce point finiſſoit toute conſternation ; l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix : & l'on s'y attacha, non-plus legerement comme auparavant, mais par une vuë plus nette & plus diſtincte du veritable avantage de l'Etat : Vuë, qui devint dès ce moment celle du Parlement & de tout le peuple, & ne ſouffrit plus d'oppoſition, que celle qu'il plut encore à quelques Seigneurs d'y apporter pour leur interêt perſonnel. 1593.

Les Ducs de Maïenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui temoignerent le plus d'opiniâtreté ; comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flatés : mais avec toute leur mauvaiſe intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les Etats, & qu'on ne fît paſſer à la pluralité des voix une Conference avec le Roi. Il étoit du moins en leur diſpoſition d'en rompre ou d'en ſuſpendre l'effet ; & ils ne manquerent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre : ils firent agir leurs Emiſſaires : ils profiterent du mauvais ſuccès du Roi (38) devant Selles : ils firent avancer Mansfeld, qui prit Noyon : ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le Pape venoit de faire au Cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Piſany, envoyés de la part du Roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied ſur les Domaines de Sa Sainteté. Pouvoient-ils ſe flater qu'on ne remarqueroit point

C'eſt l'explication que donnoit un Prédicateur, de cette parole de l'Ecriture-Sainte : *Eripe me Domine de luto fæcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont aſſûrément on ne peut excuſer la malignité par le zèle pour la bonne Religion. De-Thou remarque que le Clergé fut le ſeul des trois Etats qui conſeillât opiniâtrément la Guerre.

(37) Il eſt démontré aujourd'hui, non-ſeulement que Henry IV. étoit le ſeul legitime héritier de la Couronne ; il n'y a jamais eu le moindre doute ſur ce point ; mais encore, qu'en ſa Perſonne les trois Races de nos Rois ſe trouvent réünies. Voyez-en la preuve dans le troiſieme Volume du nouvel Ouvrage, qui a pour titre, *Génealogies Hiſtoriques de toutes les Maiſons Souveraines, Vingt-deuxieme Table Génealogique.*

(38) Le voyage que Henry IV. fit du côté de Tours, & la neceſſité où il ſe mit de lever le Siege de la Ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes conſiderables.

(39) Pierre de Retz, Cardinal de Gondy. Jean de Vivonne, Marquis de Piſany.

1593. l'irrégularité de ce procédé ? après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la Religion, & qu'ils étoient prêts de se soûmettre à Henry, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs. Aussi personne ne s'y trompa: & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la Conference tenuë pendant le mois d'Avril (40) à Surenne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le Roi après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette Conference aucun Député de la Religion, ne s'étoit pas encore rendu ; c'étoit parceque les Ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le Roi sur le spirituel. Le peuple sur-tout lui rendit une justice entiere : & les douceurs d'une Treve qui fut l'unique bien & le resultat de la Conference, acheverent de le mettre dans ses interêts. Je reviens plus particulierement à ce Prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un Parti composé de personnes si differentes dans leurs sentimens. La tenuë des Etats l'avoit alarmé d'abord ; & avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une Assemblée en apparence si auguste & si respectable auroit bientôt trouvé un remede aux maux de l'Etat. Dans cette crainte le Roi commença à flater les Catholiques plus encore que de coûtume : il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le Pape ; afin de ne pas éteindre dans les uns & les autres la seule esperance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des Huguenots : Mais ce Prince avoit sagement pris les devants ; & il paroissoit qu'il ne se faisoit rien qu'en consequence de ce Conseil Géneral de la Religion, dont on a vu que le resultat

(40) A la fin d'Avril, & pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les Actes, *Tome* 8889. *des Manuscrits de la Bibliot. Royale*, *Mem. d'Etat de Villeroi*, *tom.* 4. *Matthieu & Cayet*, *ibid. &c.* L'Archevêque de Bourges qui soûtenoit la cause du Roi, l'appuya de l'autorité de Saint Paul, qu'on est obligé d'obéïr aux Princes Païens & Idolâtres ; des Libertés de l'Eglise Gallicane ; & de plusieurs autres preuves sans replique. Tout insoûtenables que paroissent les raisons alleguées au contraire par l'Archevêque de Lyon, elles l'emporterent dans cette Conference.

(41) Pomponne

ſultat avoit été de tourner la choſe en menagement & en négociation. Lorſque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le Roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne ſe portaſſent à quelque extremité fâcheuſe contre lui, il ſçavoit les appaiſer par quelque Expedition militaire, qui ne faiſoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même Prince qui leur paroiſſoit ſi doux & ſi debonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par ſa valeur & ſa capacité dans la Guerre. 1593.

Dès qu'il fut inſtruit du peu d'union qui regnoit dans les Etats, du trouble & des conteſtations qui naiſſoient à chaque parole, il regarda cette Aſſemblée comme le plus heureux acheminement à ſes deſſeins; & il n'eut plus d'autre embarras que celui de bien regler ſa conduite avec ce grand nombre d'Entremetteurs, qui ſe mêlerent de ſes affaires ſi-tôt qu'il eut été propoſé dans les Etats de traiter avec lui. Ce Prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obſtacle à la Couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à ſatisfaire aux demandes exceſſives que les Seigneurs & les autres membres de la Ligue commencerent à lui faire faire: Mais il ne vouloit pas que la poſterité lui reprochât qu'il ne devoit la Dignité Royale qu'à la baſſeſſe qu'il auroit euë de la ſoûmettre à l'avidité & aux caprices de ſes Sujets. C'eſt ſe montrer bien digne du Thrône, que de ſçavoir ſi bien combattre le penchant & l'empreſſement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre juſtice ici à quelques-uns d'eux; le nombre n'en eſt pas grand: mais je ſerois bien caution que MM. de Bellievre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent dans les démarches qu'ils firent auprès du Roi aucun égard à leurs interêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien préſumer ni aſſûrer: A l'égard de tout le reſte, je me contente de nommer les principaux Agens auprès du Roi, tant de la part de la Ligue & des Etats, que du Clergé & des Seigneurs François. Je ne répeterai point les noms déja indiqués; j'y joins ſeulement le Cardinal de Gondy, les Maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'Amiral de Biron, MM. D'O, de Vitry, de Lux, Du-Pleſſis, La-Verriere, de Fleury, & l'Abbé de Cheſy;

(41) Pomponne de Bellievre. François de Faudoas d'Averton. Sebaſtien Zamet.

1593. Beaucoup d'autres ſont demeurés confondus dans la foule ; quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'aſſûrât que l'Hiſtoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au Roi par leurs noms plus de cent de ces Perſonnages. Au reſte on preſenteroit ici une belle décoration, ſi l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces Conſeillers ſi ardens : Vanité, deſir de la faveur, bas interêts, vils artifices, jalouſie, fourberie, trahiſon ; c'eſt-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le maſque qui leur faiſoit abuſer du privilege d'aborder le Prince pour le trahir plus ſûrement, & pour lui tendre des pieges que tout autre n'auroit jamais évités. C'eſt à regret que je nomme en cet endroit Villeroi (42) & Jeannin : mais le fait eſt trop connu ; & la confuſion qu'ils eſ-

(42) Dans le premier Tome des Mem. d'Etat de Villeroi, qui n'eſt guére qu'une juſtification de toute la conduite de ce Secretaire d'Etat, il avouë ſincerement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce Prince, s'il ne ſe fût pas converti, & ſi avant tout on n'eût pas pris toutes les meſures neceſſaires pour mettre la Religion en ſûreté. Il n'eſt pas beſoin de rapporter les raiſons qu'il en donne ; il trouvera ſur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même ſincerité de ſes liaiſons avec la Ligue & l'Eſpagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faiſant la Paix, il étoit très-avantageux de ſéparer le Roi d'interêt d'avec l'Angleterre, & de l'unir avec l'Eſpagne. Sur cet article ſes raiſons, quoique ſans doute elles ne ſeront pas goûtées de ceux qui penſent comme M. de Sully, ſont pourtant encore plauſibles : Pour tout le reſte, il s'en défend fortement. Il proteſte qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Eſpagne ; & qu'il n'a aſſiſté ni aux Etats, ni à aucuns autres Conſeils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le Roi & pour la Paix. Voyez la Note ſur ce ſujet quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la Préface de cet Ouvrage.

Quant au ſerment de la Ligue dont parle icy le Duc de Sully, & qui eſt l'article le plus grave ; M. de Villeroi eſt ſi clairement juſtifié dans *Matthieu, tom. 2. pag. 153. & ſuiv. Chronol. Noven. liv. 5. fol. 229.* & dans quelques autres Hiſtoriens, qu'il ne reſte qu'à avouer qu'il y a erreur ſur ce fait dans nos Memoires. Selon ces Hiſtoriens, non-ſeulement M. de Villeroi n'eut aucune part à ce ſerment ; mais encore il l'ignoroit abſolument, lorſque Henry IV. lui montra cet Ecrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au Duc de Maïenne, que Villeroi travailloit dès-lors très-ſincerement & par ordre de ce Prince même à ſe ſéparer de la Ligue. Mais ce qui eſt plus poſitif encore, c'eſt que Villeroi faiſant honte au Duc de Maïenne de cette criminelle démarche, Maïenne lui répondit en propres termes : » Je ne vous ai rien voulu dire de ce » ſerment, ni au Préſident Janin ; » tant parce que j'avois donné parole au Légat & aux Eſpagnols de ne » vous en rien dire ; que pour n'ignorer que vous n'euſſiez jamais approuvé l'uſage de ce remede. « *Matthieu, ibid. p. 155.*

1593.

ſuyerent depuis, lorſque le Roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de juſtes reproches, en eſt la conviction; auſſi bien que la maniere intereſſée dont Villeroi ſe comporta dans la ſuite. Deux jours ſeulement avant l'Abjuration du Roi, ces deux Meſſieurs s'employerent ſi utilement, qu'ils firent tenir une Aſſemblée ſecrette, composée des Miniſtres du Pape, de ceux de l'Eſpagne, & des principaux Partiſans de la Ligue, ſoit en perſonne, ſoit par Procureurs pour les Ducs de Nemours & de Mercœur abſens; dans laquelle le Légat fit jurer à tous ſur la Croix, l'Evangile & même l'Hoſtie, de ſoûtenir la Ligue juſqu'à ce qu'on vît ſur le Thrône de France, j'ai peine à le dire, un Roi agréable à l'Eſpagne; & ſur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le Roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de ſa naiſſance celui d'une abjuration ſincere. Ce Serment ſi plein de Religion & de Charité fut enfermé dans un paquet ſigné de toute l'Aſſemblée, & envoyé à Rome. C'eſt par une Lettre que le Cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du Parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des ſoldats du Roi, qu'on eut connoiſſance de cette Piece. Peut-on ſe jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la Religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à ſa veritable place.

Parmi cette foule de Négociateurs & de Conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le Roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce Prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit: Je parle pour l'avoir ſçu du Roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt je crois le 15 Fevrier, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon Appartement, le Secretaire Feret vint me chercher fort-ſecrettement de ſa part, & m'introduiſit dans ſa Chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir; pour ne pas révolter les Catholiques, non-plus que les Proteſtans qui par jalouſie me haïſſoient peut-être encore plus, que ne faiſoient les premiers par averſion naturelle. Après qu'il ſe fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient

1593. alors le tapis, & du manege des Courtiſans pour ſe donner l'honneur de la déciſion. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au Roi, que j'apprehendois que ſa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit: Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce Prince me repreſenta l'état des affaires, & me peignit le different caractere de tous ſes ſollicitans. Si je fus ſurpris de la juſteſſe avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la verité, au-travers des voiles dont on l'obſcurciſſoit; je ne fus pas moins charmé, lorſque ſoûmettant ſes lumieres aux miennes, il voulut que je lui preſcriviſſe la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des riſques juſqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre; je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma réſolution. C'eſt dans cet entretien que le Roi me parla pour la premiere fois du deſſein qu'il avoit de me confier un jour ſes Finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion j'allai retrouver le Roi avec le même ſecret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne differoient que dans le plus ou le moins de récompenſes à accorder aux principaux Membres de la Ligue, & aux autres Perſonnes intereſſées. Mon avis fut que les choſes n'étoient point encore au point d'y mettre la concluſion : ce que j'appuyai des raiſons ſuivantes : Que le Roi étoit delivré de la ſeule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de Prétendans à la Royauté ne ſe réüniſſent tous en faveur d'un Sujet; parceque l'aigreur qui s'étoit miſe entre les Princes, les Grands & les Miniſtres d'Eſpagne, prenant chaque de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à ſe détruire mutuellement. Cela ſuppoſé, qui étoit le point eſſentiel: Qu'il ne pouvoit arriver autre choſe, ſinon que les indifferens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au Parti du Roi : Que cet effet étoit déja indubitable par rapport aux Villes de France trop éloignées de la Ligue & de la Cabale pour en ſuivre les impreſſions & la chaleur : Que les Chefs de la Ligue eux-mêmes par haine, par jalouſie, ou même par réflexion ſur leur propre interêt, viendroient l'un après l'autre ſe jetter entre les bras du Roi: Que de ſimples eſperances, que ce Prince laiſſeroit conce-

voir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits 1593.
de l'éxecution, & ne lui en feroient pas courir les dangers: Que ces dangers d'une éxecution trop précipitée étoient premierement, une ſéparation éclatante des Proteſtans, qui n'étoient pas encore aſſez préparés à ce changement: d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconveniens; en ce que le Roi n'étant point encore aſſûré de tous les Catholiques pour les leur oppoſer, il demeureroit à la merci des uns & des autres: Enſuite la neceſſité où il ſe mettoit lui-même en ſe jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelqu'exorbitantes qu'elles fuſſent: ce qui pour le preſent & pour l'avenir étoit d'une dangereuſe conſequence: Qu'il falloit laiſſer à tous ces Intriguans & à tous ces Chefs de la Ligue, le temps de donner une forme préciſe à leurs demandes: Qu'ils connoîtroient qu'ils alloient preſque tous ſur les briſées les uns des autres: ce qui les obligeroit à ſe réduire d'eux-mêmes ſur leurs exceſſives prétentions; à convenir qu'en élevant trop haut de legers ſervices, ils mettoient le Roi dans l'impoſſibilité de les ſatisfaire; enfin à ſe contenter de chercher leur interêt dans l'interêt géneral de l'Etat: Que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, ſeroient ceux qui n'étant portés à demander des ſatisfactions que par l'inſtigation des Puiſſances Etrangeres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injuſtice de leur procedé, à meſure que croîtroit leur haine contre ces Etrangers: Que ces mêmes Etrangers voyant que le Roi accorderoit ſi facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin enviſager au Roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être ſi ſubit, qu'il ne fût en ſon pouvoir de l'empêcher; puiſque peu de paroles ſuffiſoient pour cela: au-lieu qu'en temporiſant on éclairoit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit ſecrettement ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſons entr'eux; juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiere concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choſes heureuſement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire que de ſuivre conſtamment la conduite que le Roi

1593. avoit tenuë jusqu'à ce moment : bien recevoir tout le monde : promettre peu : paroître desirer de finir : remettre toute la faute du retardement sur les obstacles ; & travailler assiduëment à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que doivent se traiter presque toutes les affaires Politiques un peu épineuses. On sçait assez que la difference entre la précipitation & la diligence, est que celle-ci ennemie de l'inaction & de la paresse aussi bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le Jugement ; & cependant on les confond dans la pratique presqu'à tous les instans.

En parlant de la sorte au Roi, sa Conversion étoit toujours le fondement que je supposois : & Sa Majesté en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoûtai plus qu'une chose ; c'est que pour ne pas laisser dégenerer cette Négociation en querelle Bourgeoise & en parlementage, comme faisoient ses Adversaires, il falloit l'entremêler de quelque Expedition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celles-cy, j'offris au Roi de les lui mettre par écrit. Ce Prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin ; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire ; & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit sur un systême par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les Réformés.

Pour éxecuter de point en point cette résolution, le Roi à son retour à Mante, après la rupture de la Conference de Surenne, en fit faire d'autres purement de Religion (43) entre les Docteurs Catholiques & les Ministres Protestans, auxquelles il assista régulierement : Et d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la Campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance ; plustôt pour soûtenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une Guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette Expedition fut le Siege de Dreux, pour lequel le Roi fit un emprunt considerable sur la Ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

passer la Riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'Artillerie necessaire. L'Amiral (44) de Biron investit par son ordre la Ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le Château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du Canon: Je promis au Roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre Mineurs Anglois & Ecossois & certain nombre de Travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier: Le Roi lui-même doutoit fort de la réüssite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes Mineurs & mes Pionniers au pied de la Tour; où pour les garantir du feu & des efforts des Assiegés, je les couvris de Mantelets & de fortes Pieces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six Pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois; la dureté de la pierre les épuisant de forces, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussitôt ils étoient relevés par quatre autres; & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faisant un fort-grand feu. 1593.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presqu'infaillible. Six jours se passerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs Chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre; ne laissant de passage qu'à deux grosses Saucisses de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la Tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le Duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'Arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment pour ma confu-

(44) Charles de Gontaut, fils du Maréchal, nommé Amiral par le Roi.

1593. ſion le reſultat de ce grand travail ; & lorſqu'on ſçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'aſſembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt : ce ne fut d'abord qu'un bruit ſourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'eſſuyai mille regards mépriſans & autant de traits de raillerie ſur ma mine. J'eus bien-tôt ma revenche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée beaucoup plus épais s'éleva de la Tour ; & dans l'inſtant on la vit ſe ſéparer préciſément par la moitié : Une moitié s'affaiſſa, entrainant ſous ſes ruines hommes & femmes qui y furent enſevelis : l'autre demeura ſur pied, de maniere qu'elle laiſſoit voir à découvert ſur ſes planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la conſternation d'un accident ſi effrayant, jointe aux décharges qui leur furent auſſi-tôt faites & à coup ſûr par nos ſoldats, fit jetter mille cris lamentables. Le Roi en eut compaſſion, & défendit qu'on tirât davantage ; il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le Château ſe rendit auſſi-tôt ; & je comptai que cette fois on ne me refuſeroit pas le Gouvernement d'une Ville priſe preſque par mon ſeul moyen : mais d'O ſe fit un triomphe de l'emporter encore ſur moi ; & je lui cedai, après que le Roi m'eut repreſenté que dans les termes où il en étoit avec le Parti Catholique, la Politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un ſujet ſi leger.

Le Roi s'en tint à quelques autres petites expeditions ſemblables, & revint auſſi-tôt à Mante reprendre ſes Conferences. Cette alternative de Guerre & de Conferences dura pendant toute la tenuë des Etats, & juſqu'au jour où le Roi fit ſon Abjuration. Je trahirois la verité ſi je laiſſois ſeulement ſoupçonner que la Politique, les menaces des Catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le deſir de s'affranchir de la tyrannie des Etrangers, le bien du peuple même, quoique fort-louable en ſoi, ayent entré ſeuls dans la derniere réſolution du Roi. Autant qu'il m'eſt permis de juger de l'interieur d'un Prince que je crois avoir mieux connu que perſonne, ce fut bien à la verité par ces motifs que lui vint l'idée de ſa Converſion : & j'avouë que moi-même je ne lui en inſpirai point d'autres ; fortement perſuadé comme je l'ai toujours été quoique Calviniſte,

ſur

1593.

ſur l'aveu que j'en ai arraché aux Miniſtres Réformés les plus ſçavans, que Dieu n'eſt pas moins honoré dans l'Egliſe Catholique que dans la Proteſtante : Mais dans la ſuite le Roi ſe ſentit amené au point de regarder la Religion Catholique (45) comme la plus ſûre. Le caractere de candeur & de ſincerité que j'ai toujours remarqué dans ce Prince, me fait croire qu'il auroit mal ſoûtenu pendant tout le reſte de ſa vie un pareil déguiſement.

Au reſte qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'eſt pas ſurprenant que Henry, qui n'avoit jamais autant entendu parler de Religion que dans ces Conferences & ces Controverſes continuelles, (46) ſe laiſſât entraîner du côté qu'on avoit ſoin de rendre toujours victorieux: Car il faut remarquer comme un fruit de la ſage attente du Roi, qu'enfin tout le monde juſqu'aux Proteſtans, je dis plus, juſqu'aux Miniſtres même Réformés employés dans les Conferences, vinrent enfin à être fortement perſuadés que le changement de Religion du Roi étoit une choſe abſolument neceſſaire pour le bien de l'Etat, pour la Paix, enfin pour l'utilité même des deux Religions. Dans cette diſpoſition, il ſe fit une eſpece de conſpiration génerale dans les eſprits pour l'y amener. Les Miniſtres Réformés ou ne ſe défendoient plus, ou ſe défendoient ſi foiblement, que l'avantage demeuroit toujours du côté de leurs Adverſaires. Ils ne murmuroient point de ce que ſouvent on ſe paſſoit d'eux aux Conferences. L'Abbé Du-Perron qui étoit là comme dans le lieu de ſa gloire, n'étoit pas homme

(45) C'eſt la réponſe qu'on voit dans M. de Perefixe qu'il fit à un Miniſtre, qui en diſputant avec les Docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également ſe ſauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement pouſſé ſur l'aveu qu'il fait ici. *Peref. ibid.*

(46) Tous ces diſcours ſoit inſtructifs ſoit édifians, des Cardinaux & Prélats de France au Roi, ſe voient dans *le Vol.* 9214. *des Mſſ. de la Bibliot. du Roi.* On y prouve auſſi la ſincerité de la Converſion de ce Prince par les marques ſuivantes : Son reſpect pour le Pape, les Cardinaux & les Eccleſiaſtiques : les ſoins qu'il apporta pour la Converſion du jeune Prince de Condé : ſon alliance avec le Pape, en épouſant la Princeſſe de Florence : ſon attention à entretenir la bonne intelligence entre le Souverain Pontife & le Roi d'Angleterre : le Mariage de ſa Sœur avec le Duc de Bar : le bâtiment de l'Hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire : ſa dévotion pour le Sépulcre de Notre-Seigneur & les Saints-Lieux : la joie qu'il temoigna de la victoire remportée par M. l'Evêque d'Evreux ſur les Calviniſtes &c.

1593. à perdre le fruit de sa victoire, avec cet entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une memoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une Bibliotheque : espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flaterie avec un Prince il y a peu de distance. Quelques-uns des Ministres Réformés qui approchoient le plus de la Personne du Roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur Croyance, ou flaterent par un embarras concerté la Religion qu'on regardoit déja comme celle du Prince.

Les Chefs du Parti Protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la Couronne au Roi; & que dans la necessité qu'elle fût possedée par un Prince Catholique, c'étoit un avantage pour eux que ce Prince Catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-temps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter : Ils s'étoient flatés de voir un Prince de leur Religion sur le Thrône, & le Calvinisme devenir la Religion dominante dans le Royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage : c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les Religions (48).

Le Roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales Villes du Royaume, lasses de gemir sous l'oppression d'une infinité de petits Tyrans, firent une premiere démarche auprès de Sa Majesté, & lui députerent le Comte de Belin pour

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Protestans : il marque aussi que la Marquise de Monceaux, Maîtresse du Roi, y eut beaucoup de part; dans l'esperance de devenir Reine elle-même, si Henry étoit nommé Roi. *Tom. 3. liv. 3. chap. 22.*

(48) » Si je suivois votre avis, ré» pondit Henry IV. au Ministre La» Faye, qui lui faisoit des Remon» trances de la part du Parti Prote» stant, il n'y auroit ni Roi ni Royau» me dans peu de temps en France. » Je desire donner la Paix à tous mes » Sujets, & le repos à mon ame. » Voyez entre vous ce qui est de be» soin pour votre sûreté; je serai tou» jours prêt de vous faire contenter.« *Chronol. Novenn. ibid.*

lui demander la liberté du Commerce. Henry étoit à Mante ou à Vernon, lorſque Belin vint lui faire cette propoſition, qu'il ne reçut qu'en preſence de tout ſon Conſeil. Il n'y eut pas un Proteſtant qui ſe montrât d'avis de l'accorder : Il eſt encore plus ſingulier qu'elle trouva une égale oppoſition de la part des Catholiques, ſans qu'ils puſſent en rendre une raiſon legitime, ou ſeulement plauſible. Toutes ces perſonnes s'embarraſſoient dans leurs Déliberations, & ſentoient bien que leur avis ne portoit ſur rien; mais pour cela ils n'en changeoient point. Le Roi m'appercevant en ce moment : » Et vous, Monſieur » de Roſny, me dit-il, que faites-vous là rêveur ? Ne nous » direz-vous rien d'abſolu, non-plus que les autres ? « Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les Opinans; en ſoûtenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le Peuple dans les interêts du Roi, par un trait de douceur qu'il ſeroit facile de révoquer, ſi l'on s'appercevoit qu'il en abuſât. Cette opinion fut auſſi-tôt relevée de tous les Conſeillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du conſentement que j'avois extorqué dans le Conſeil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le Roi cedât à leur importunité, & que le Comte de Belin s'en retournât ſans avoir rien fait. 1593.

Henry ne manqua pas de faire ſes réflexions ſur ce refus; & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les Peuples ſans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ſes Ennemis, il réſolut de ne pas differer plus long-temps ſa Converſion. Il ſentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Proteſtans, ni à obtenir jamais d'eux un plein conſentement à cette démarche (49); mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien : Et qu'à l'égard

(49) Henry IV. trouva toujours que la démarche de ſon Abjuration pouvoit l'expoſer à de grands riſques : C'eſt ce qui lui faiſoit écrire à Mademoiſelle d'Eſtrées : » Ce ſera » Dimanche que je ferai le ſaut périlleux. A l'heure que je vous écris, » j'ai cent importuns ſur les bras, qui » me feront haïr Saint-Denis, comme vous faites Mante. « &c. *Recueil de ſes Lettres. Journal d'Henry III. pag. 281. Tom. I.*

1593. des Catholiques de ſon Parti, il ne s'agiſſoit que de diſſiper la crainte qu'ils avoient, que le Roi les regardant comme des perſonnes dont il étoit ſûr, il ne ſongeât à s'aſſûrer des autres en leur deſtinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de ſon Abjuration ſeroit, ce me ſemble, le 20 Juillet, & nomma l'Egliſe de Saint-Denis pour cette Cérémonie.

Le Dimanche 25 Juillet.

Cette déclaration déconcerta la Ligue, & remplit de joie le Peuple & les Catholiques Royaliſtes. Les Proteſtans, quoiqu'ils s'y attendiſſent, murmurerent, hauſſerent les épaules, & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fiſſent; mais ils ne ſortirent point des bornes de l'obéïſſance. Tous les Eccleſiaſtiques accoururent, ayant à leur tête M. Du-Perron, qui s'enyvroit de ſon triomphe : on s'empreſſa : tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du-Perron pour lequel j'avois obtenu l'Evêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me temoigner ſa reconnoiſſance, qu'en exerçant ſur moi ſa fonction de Convertiſſeur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un Conquérant, & me propoſa d'aſſiſter à une Céremonie, où il ſe flatoit de ſe montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténebres qu'elles ne diſſipaſſent : » Monſieur, lui répondis-je, je n'ai que » faire d'être preſent à vos diſputes, pour ſçavoir de quel » côté ſeront les plus fortes & les plus valables raiſons. » L'état des affaires, votre nombre & vos richeſſes re» quierent que vos diſtinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La Cour ſe trouva très-nombreuſe à Saint-Denis; & tout s'y paſſa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je ſuis diſpenſé de m'arrêter ſur une deſcription, que les Hiſtoriens (50) Catholiques feront avec autant d'étenduë que de complaiſance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet inſtant on auroit encore beſoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun interêt au ſpectacle qui ſe donnoit; lorſque

(50) Voyez outre les Hiſtoriens cités cy-deſſus, *Mezerai. Le Vol.* 8935. *Mſſ. de la Bibliot. du Roi*, où ſont encore rapportées, la Lettre que le Roi ecrivit enſuite à Sa Sainteté; la Procuration donnée à M. Du-Perron allant à Rome prêter l'obéïſſance au Pape; la Déclaration du Roi ſur les motifs de ſa Converſion, &c.

je vis arriver Du-Perron que le Cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiser une derniere dispute qui s'étoit élevée au sujet des termes dans lesquels la Formule de Profession de Foi du Roi devoit être conçuë. Les Prêtres & les Docteurs Catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins; & ils en alloient faire au-lieu d'une Piece grave, un Ecrit ridicule. Les Ministres Protestans & le Roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette Formule fût farcie de bagatelles si puériles; & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre. 1593.

J'allai incontinent avec Du-Perron chez le Cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet Acte des points de Foi controversés entre les deux Eglises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les Parties y consentirent; & la Formule (52) fut dressée de maniere que le Roi y reconnoissoit tous les Dogmes Romains, sur l'Ecriture-Sainte, l'Eglise, le nombre & les Céremonies des Sacremens, le Sacrifice de la Messe, la Transsubstantiation, la Doctrine de la Justification, l'Invocation des Saints, le Culte des Reliques & des Images, le Purgatoire, les Indulgences, enfin la Primauté & le Pouvoir du Pape (53): Après quoi la satisfaction fut génerale. (54)

(51) » Ne parlons point de *Re-*»*quiem*, dit Henry IV. je ne suis pas »encore mort. «

(52) Voyez-en l'Original dans les anciens Memoires. Du-Plessis-Mornay, & Mezerai d'après lui, reprochent au Roi & aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette premiere Profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au Pape, » comme si le Roi »l'eût faite, écrite, & signée de sa »main, contrefaite par M. de Lo-»menie: « Ce sont ses termes, *liv.* 1. *pag.* 198. *liv.* 2. *pag.* 207.

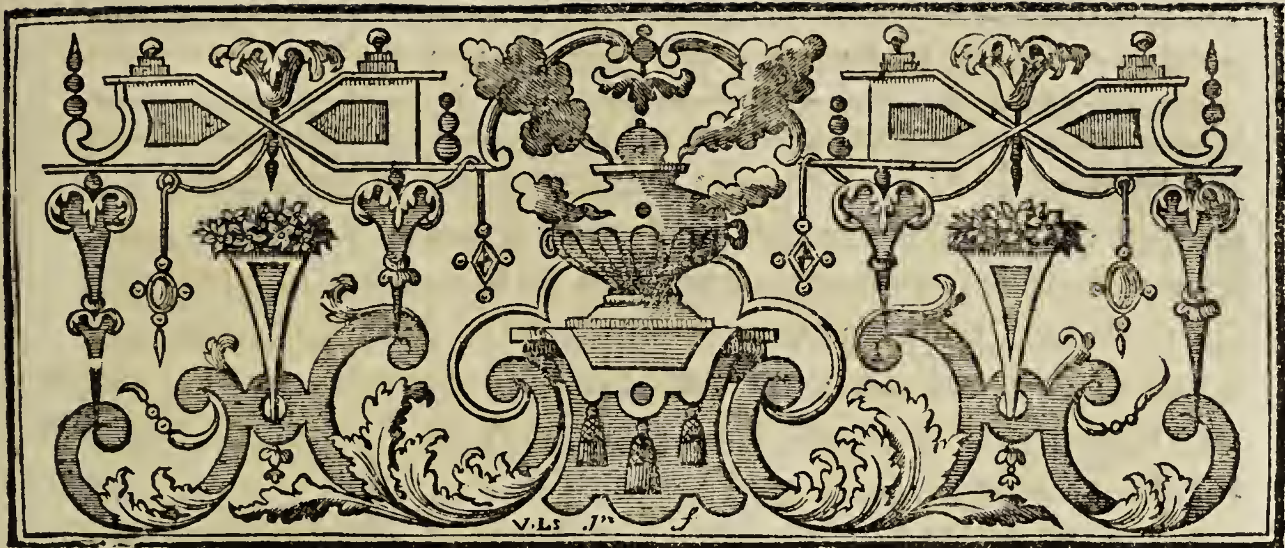
(53) Un second Acte aussi fort, par lequel Henry IV. reconnut l'autorité du Pape, est la Déclaration qu'il fit après sa Conversion: Que ce n'est que par necessité, & faute de temps, qu'il a reçu l'Absolution des Prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration est rapportée dans le *troisieme Tome des Mem. d'Etat de Villeroi*, *pag. 61*.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, Archevêque de Bourges, que le Roi fit son Abjuration: Le Cardinal de Bourbon qui n'étoit pas Prêtre, & neuf autres Evêques assistoient ce Prélat. Henry IV. s'étant présenté pour entrer dans l'Eglise de Saint-Denis, l'Archevêque lui dit: » *Qui êtes-vous?* Henry répondit: Je »suis le Roi: *Que demandez-vous?* Je »demande d'être reçu au giron de »l'Eglise Catholique, Apostolique & »Romaine: *Le voulez-vous?* ajoûta le »Prélat: Oui, je le veux, & le desi-

1593. »re, reprit le Roi, qui s'étant aussi-»tôt mis à genoux, dit: Je proteste »& jure devant la face de Dieu Tout-»Puissant, de vivre & mourir en la »Religion Catholique, Apostolique »& Romaine; de la proteger & dé-»fendre envers tous, au péril de mon »sang & de ma vie; renonçant à tou-»tes les hérésies contraires à icelle »Eglise Catholique, Apostolique & »Romaine.« Ensuite il mit cette même Formule écrite entre les mains de l'Archevêque, qui lui presenta son Anneau à baiser, lui donna à haute voix l'Absolution, & entendit sa Confession pendant le *Te Deum* &c. Voyez toute la suite de ce Cérémonial dans les Historiens, *Cayet, liv. 5. pag. 222. & suiv. Matthieu &c.*

Fin du cinquieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE SIXIEME.



LA Céremonie de l'Abjuration du Roi fut suivie d'une Députation (1) du Duc de Nevers à Rome, pour faire au Pape, conjointement avec le Cardinal de Gondy & le Marquis de Pisany, les obéïssances d'usage en pareil cas. 1593.

(1) Clement VIII. refusa de reconnoître & de recevoir le Duc de Nevers comme Ambassadeur ; & voulut obliger les Prélats François à aller se présenter devant le Grand-Inquisiteur, prétendant que les Evêques de France n'avoient pu absoudre le Roi. M. De-Thou blâme avec autant de raison la dureté du Pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du Duc de Nevers. *Liv.* 108. Voyez *tom. 2. des Mem. de Nevers. Mss. de la Bibliot. du Roi*, & dans les Historiens cy-dessus, le détail des Ambassades du Duc de Nevers & de Luxembourg, & les Négociations du P. Seraphin Olivieri, de La-Clielle, des Abbés Du-Perron & d'Ossat, auprès du S. Pere. Le Pape fit encore long-temps attendre une Absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal La-Clielle qui lui presentoit les Lettres d'Henry IV. Le P. Seraphin qui étoit present, & qui s'apperçut bien que cette colere du Pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : » Saint » Pere, quand ce seroit le Diable qui » vous demanderoit audience, s'il y » avoit esperance de le convertir, « vous ne pourriez pas en conscience » la lui refuser : « Ce qui fit soûrire Sa Sainteté.

1593. Quoique ce changement fût un coup mortel pour la Ligue, les Eſpagnols & le Duc de Maïenne ne ſe rendirent pas encore : Ils tâcherent de perſuader à leurs Partiſans qu'il leur reſtoit des reſſources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur ſentiment ; & cette feinte aſſûrance ne tendoit qu'à obtenir du Roi des avantages plus conſiderables, avant qu'il fût bien affermi ſur le Thrône.

Ce n'eſt point là une ſimple conjecture, du-moins quant au Roi d'Eſpagne ; puiſqu'il eſt demeuré conſtant qu'il fit offrir au Roi par Taxis & Stuniga, un ſecours capable de réduire tous les Chefs de la Ligue & le Parti Proteſtant ; ſans mettre à cet offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux Couronnes, & une convention que le Roi ne donneroit aucun appui aux Rebelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henry par lui-même, & n'enviſageoit ſa converſion que comme le principe d'un nouveau ſyſtème politique, qui demandoit qu'il trahît ſes plus anciens engagemens. Il n'eſt peut-être pas inutile de faire ici une remarque ſur l'Eſpagne ; c'eſt que quoiqu'elle ait fait jouer, ſoit du vivant, ſoit depuis la mort de Catherine de Medicis, mille reſſorts differens ; qu'elle ait changé de parti & d'interêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expedient pour profiter des diviſions qui ont agité ce Royaume ; le Corps des Réformés eſt le ſeul vers lequel elle ne ſe tourna jamais. Elle a ſouvent & hautement proteſté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre penſée de rechercher ni de ſouffrir leur alliance. C'eſt par une ſuite de cette même antipathie, que les Eſpagnols ont conſtamment fermé l'entrée de leurs Etats à la nouvelle Religion ; & on ne ſçauroit l'attribuer qu'aux maximes Républicaines, dont les Religionnaires ſont accuſés d'être imbus.

Le Roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans ſon Royaume toute ſemence de Schiſme, il ne devoit donner à aucune des differentes factions ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir ; & que pour réduire tous les Partis, il n'en falloit épouſer aucun ; rejetta conſtamment ces offres de l'Eſpagne, & celles que le Duc de Maïenne lui fit faire à même fin : Mais dans le même temps il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des Chefs,

ou

ou des Villes de la Ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les recompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa derniere action l'eût uni de Religion avec la Ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce Corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit toujours conduit : Le seul nom de la Ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. Les Catholiques Ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce Prince les autorisoit à abolir dans quelques Villes de leur dépendance les Edits favorables aux Réformés, le Roi les y fit rétablir : Et quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût ; parce que le Parti Protestant en murmura, Henry cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard, (2) & temoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale. 1593.

Le Duc de Maïenne voyant que cette derniere ressource qu'il avoit cruë infaillible, lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens Amis ; & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine : Mais bien-loin d'y réüssir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publiquement de Paix, & en sa presence même : il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des Députés demander au Roi une Treve de six mois, & qu'on le forçât d'y donner son consentement. La Treve accordée pour trois mois à Surenne, (3) n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le Roi donna audience aux Députés en plein Conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le Duc de Maïenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la

(2) Le Roi tint une Assemblée des Protestans à Mante, le 12 Decembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mem. de la Ligue, tom.* 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes ; il leur dit qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les tolereroit. *Matthieu, tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 164.

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les Memoires de la Ligue : La date en est du dernier Juillet ; & elle fut publiée le lendemain à Paris.

1593. faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des Députés; se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le Roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le Duc de Maïenne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis alloit l'emporter: & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort-grand mal. Je pris la parole, & j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au Peuple déja revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'interessât encore plus fortement en faveur du Roi; que ce Prince déclara qu'il accordoit la Treve qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août Septembre & Octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le Roi se montra plusieurs fois au Peuple assemblé: il assista publiquement à la Messe. Par-tout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer: il s'élevoit à tout moment un cri de *Vive le Roi*, formé par un million de voix ensemble: Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel: » Dieu le benisse, di» soit-on, la larme à l'œil, & le veuille bien-tôt amener en » faire autant dans notre Eglise de Notre-Dame. « Je fis remarquer au Roi cette disposition du Peuple à son égard: Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Espagnol chargé de Dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au Roi il y avoit déja long-temps en Bearn, par le Commandeur Moreau & le Vicomte de Chaux. Cet Espa-

(4) » Ils sont, disoit Henry, affa» més de voir un Roi. « *L'Etoile, ibid.* » J'ai reçu un plaisant tour à l'Eglise, écrivoit-il à Mademoiselle d'Estrées en cette occasion, ou dans une semblable: » Une vieille femme » âgée de quatre-vingt ans m'est ve» nuë prendre par la tête, & m'a bai» sé. Je n'en ai pas ri le premier: De» main vous dépolverez ma bouche: » &c. « *Recueil des Lettres d'Henry IV. ibid.*

gnol qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès, avoit été Domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé de chez lui au ſervice de Mandoce: D'Entragues entretenoit commerce par ſon moyen avec l'Ambaſſadeur Eſpagnol près de la Ligue. Voilà ce que je compris ſur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet Emiſſaire Eſpagnol, & guére davantage à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſechement; parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manege des Eſpagnols: Mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidelité, & ajoûta tant de choſes ſur la bonne foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât le ſoir de ce même jour. Le Roi à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'Envoyé. 1593.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Eſpagnol, qui après bien des diſcours aſſez vagues ſur la joie qu'on avoit euë à la Cour d'Eſpagne de l'Abjuration du Roi, & des proteſtations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort-ſinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de propoſer au Roi le Mariage de (5) l'Infante; avec quelques autres Articles, ſur leſquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres Perſonnes que le Roi lui-même, auquel il me pria de le preſenter. Henry ayant voulu l'entendre, je dis à Nugnès ſans aucun detour, que venant d'un endroit fort-ſuſpect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'Audience de Sa Majeſté, par quelques précautions contre ſa perſonne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur: Je commençai par le fouiller moi-même; enſuite je fis faire une recherche éxacte ſur toute ſa perſonne par deux de mes Valets de Chambre, dont l'un qui étoit Tailleur s'en acquita complettement. Il ne fut pas pluſtôt entré dans l'Appartement du Roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ſes deux mains dans les miennes. Il n'ajoûta rien aux propoſitions qu'il m'avoit déja faites: Mais il parla de l'Alliance des deux Couronnes en termes ſi ſpecieux & ſi magnifiques, que le Roi qui dans le commencement l'écou-

(5) Claire-Eugenie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II.

1593. toit à peine, ne put s'empêcher de goûter la propoſition que lui fit l'Eſpagnol, d'envoyer un homme de confiance ſçavoir de Dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter ſur la verité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette Députation à laquelle on pouvoit donner un air myſterieux, n'étoit pas trop de mon goût; & encore moins le choix que Sa Majeſté fit pour ce ſujet de La-Varenne, (6) homme plein de vanité. Le Roi à qui j'expoſai mes craintes, crut ſauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Eſpagne, en ne chargeant La-Varenne d'aucun Ecrit; & en faiſant ſervir de prétexte à ſon voyage, le reglement de quelques limites ſur la Frontiere d'Eſpagne. La-Varenne n'eut pas pluſtôt reçu ſon congé, qu'il fit parade de ſa Commiſſion, trancha de l'Ambaſſadeur, & ſe fit recevoir comme tel par Mandoce; qui de ſon côté encherit encore ſur les honneurs qu'éxigeoit La-Varenne: Ce qui produiſit l'effet que les Eſpagnols avoient en vuë. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henry avoit recherché l'amitié du Roi d'Eſpagne, & rompu l'alliance avec les Puiſſances Proteſtantes: D'où l'on auroit peut-être vu s'enſuivre une rupture éclatante, ſi le Roi n'avoit promptement pris les devants pour les perſuader du contraire.

(6) Il en ſera encore parlé dans la ſuite de ces Memoires. Son nom eſt Guillaume Fouquet: celui de La-Varenne lui vint du Marquiſat de La-Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier Office fut celui de Cuiſinier chez Madame; il excelloit ſur-tout à piquer les viandes. S'il eſt vrai que cette Princeſſe le rencontrant un jour après ſa fortune, lui dit: » La-Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon Frere, qu'à piquer les » miens: « on en conclura que les moyens par leſquels il s'avança auprès du Roi ſon Maître, ne ſont pas des plus honnêtes. Il fut fait Portemanteau de ce Prince, enſuite Conſeiller d'Etat, & Contrôleur Géneral des Poſtes; & toujours fort-avant dans la familiarité d'Henry IV. qui lui donna des Lettres de Nobleſſe. La-Varenne ayant mis un Gentilhomme auprès de ſon fils: » Comment! lui dit ce Prince: donner » ton fils à un Gentilhomme, je comprens bien cela; mais donner un » Gentilhomme à ton fils, c'eſt ce » que je ne puis comprendre. « On raconte encore que La-Varenne ayant obtenu certaine grace du Roi, ſur laquelle le Chancelier de Bellievre lui fit quelque difficulté; La-Varenne dit au Chancelier: » Monſieur, ne » vous en faites pas tant accroire: je » veux bien que vous ſçachiez, que ſi » mon Maître avoit vingt-cinq ans » de moins, je ne donnerois pas mon » Emploi pour le vôtre. « *Voyez d'Aubigné. Geneal. de Sainte-Marthe. Mem. de M. le Duc d'Angoulême. Mem. de Du-Pleſſis. Menagiana, &c.* Cayet, *ibid. tom.* 5. *pag.* 276. parle de l'Ambaſſade de La-Varenne en Eſpagne tout differemment de nos Memoires.

Une derniere ressource sur laquelle on comptoit dans la Ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols ; c'est l'horrible résolution de poignarder le Roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes recompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise ; & s'ils y succomboient, par l'esperance que leur action leur meriteroit la couronne du Martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soûtiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les Histoires ; si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de Chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein : On ne peut même sans crime en accuser ou un Corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires. 1593.

Le Roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir de Saint-Denis, à Chaalon-sur-marne, au Fort de Gournai, à Bri-comte-robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les Moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henry étant à Melun, pensa perir par la main des furieux qu'apostoient par-tout les Jesuites & les Capucins. Entr'autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut informé qu'un de ces scélerats étoit parti de (8) Lyon, dans le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureuse-

(7) Cayet, *Chronol. Novenn. liv.* 5. *p.* 280. parle plus positivement de ces complots contre la vie d'Henry IV. Morisot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis, dans le dessein de poignarder ce Prince : que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la Messe, il se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon : mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593. *Chap.* 33.

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Barre, Bâtelier d'Orleans. Davila rapporte ce fait un peu differemment, *liv.* 4. Les Memoires de la Ligue chargent griévement en effet un Jesuite de Paris & un Capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. De-Thou dit formellement, *liv.* 107. que ce Jesuite étoit le Pere Varade, Recteur du College de Paris ; & invective à cette occasion d'une maniere sanglante contre toute cette Societé. Mezeray, *liv.* 62. en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier De-Thou. Mais outre que le temoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids ; il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le Duc de Sully & les autres Ecrivains Calvinistes, font ces sortes d'imputations aux Jesuites,

1593. ment avant de partir il expoſa dans la Confeſſion ſon deſſein à un Prêtre, qui effrayé de cette frénesie en avertit un Gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier; & le déſigna ſi bien au Roi, ſur le portrait que lui en avoit fait le Prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule: il confeſſa ſon crime, & en reçut le châtiment. Le Roi étoit confus pour ſes ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit ſi bien le fond de leur cœur: Il ſe trouvoit également alarmé de toutes ces entrepriſes ſur ſa Perſonne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre: il m'en fit ſouvent les plaintes les plus ameres.

Il ſe ſeroit trouvé heureux, ſi la conduite des Catholiques de ſa Cour l'eût du-moins conſolé de celle des Catholi-

ainſi qu'à Meſſieurs de Villeroi, Jeannin, d'Oſſat &c. cela ne ſignifie rien autre choſe, dans le ſens même de ces Ecrivains, ſinon que telle ou telle choſe arriva par l'effet des Principes, Ecrits, Thèſes, Prédications; en un mot, par l'impreſſion & l'eſprit qui conduiſoit toute la Ligue: Et non point que tel Jeſuite, telle perſonne fût l'Auteur ou le Moteur de cette action. On en ſera plus convaincu par la ſuite de ces Memoires. Voyez comment nous nous ſommes expliqués ſur ce ſujet dans la Préface de cet Ouvrage.

Pour le fait particulier dont il eſt ici queſtion; quoiqu'en diſent De-Thou, Cayet, *liv.* 5. *pag.* 240. & Mezeray, il eſt certain que Barriere appliqué à la queſtion, pour déclarer ceux qui l'avoient ſollicité à attenter à la vie du Roi, ne nomma point le Pere Varade. Il eſt encore certain qu'on ne fit nulle pourſuite contre ce Pere: qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procedure: qu'il demeura à Paris après même que le Roi y fut entré. Quand l'année ſuivante 1594, Antoine Arnaud dans ſon plaidoyer pour l'Univerſité, reprocha aux Jeſuites le prétendu attentat du Pere Varade, ceux de ſa Compagnie s'en défendirent fortement, & l'Avocat ne le prouva point. *Hiſt. de l'Univerſité de Paris, tom.* 6. *p.* 884. Enfin le Roi en 1604 répondant au Premier Preſident de Harlay, qui repreſentoit que le Parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétabliſſement des Jeſuites, les juſtifia en particulier ſur l'article qui regardoit Barriere; diſant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût ſçu le deſſein de ce patricide. *Mem. Chronol. & Dogmatiques pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Egliſe, tom.* 1. *pag.* 28.

C'eſt donc une énorme calomnie dans Meſſieurs De-Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le Pere Varade avoit conſeillé à Barriere de tuer le Roi. Ce fut le Pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complot; & le Gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henry IV. & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon. *Chronol. Nov. ibid.* Henry IV. parlant de cet attentat à P. Matthieu ſon Hiſtorien, lui dit que ce ſcélerat ſe trouva trois fois dans l'occaſion de le tuer, à la Chaſſe, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'Egliſe de Saint-Denis; & que Barriere, auſſi bien que Clement, étoit convenu avec ſes Complices d'envelopper dans ſon accuſation une infinité de Perſonnes innocentes, & en particulier pluſieurs Princes & Seigneurs de France. *Matthieu, tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 150.

ques Ligueurs : mais ils n'en avoient pas changé non plus 1593.
que les autres, pour avoir vu le Roi se faire Catholique ; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le Roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens Serviteurs Protestans : leur mécontement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi : La crainte que je ne le rentraînasse dans sa premiere Croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du Gouvernement, & principalement au desordre des Finances. Henry qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en Maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particuliere avec les Huguenots : Il reprit ses Conferences sur la Religion avec les seuls Catholiques, & les continua à Andresy (9) & à Milly. Je profitai de cette conjoncture, & je demandai à ce Prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, Sa Majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

En Beauvaisis.

J'arrivai avec mon Epouse à Bontin dans un temps où les denrées étoient de fort-bon débit. Toutes les grandes Villes se hâtant de profiter de la Treve pour remplir leurs Magazins à tout évenement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les Pistoles d'Espagne étoient si communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le Commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une Lettre que le Roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence trois Lettres à mon Adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement; parce que deux de ces Lettres, l'une de Madame (10) de

(9) Et encore à Pontoise, & à Fleury, Château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clausse, Grand-Maître des Eaux & Forêts. Les Catholiques qui y assistoient, étoient, comme le marque M. De-Thou, Messieurs de Schomberg, de Villeroi, de Belin, de Revol, Jeannin, & De-Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de Politique que de Religion.

(10) Louise de L'Hôpital-Vitry,

1593. Simiers, sœur de Vitry, & grande amie de l'Amiral de Villars, & l'autre de La-Font, étoient écrites en chiffres ; & que la troisieme, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le Roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois Lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'Agent dont le Baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la Lettre de Madame de Simiers, & celle de La-Font, elles rouloient sur certaines facilités qui se presentoient de mettre Villars dans les interêts du Roi : Mais les choses changerent bien de face à son égard par la perte de Fescamp, qui fut si sensible à ce Gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles Lettres de Madame de Simiers & de La-Font en réponse aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du Roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui merite de trouver place ici.

Port & Citadelle, dans le Pays de Caux.

Lorsque ce Fort fut pris par Biron sur la Ligue, il y avoit dans la Garnison qui en sortit un Gentilhomme, nommé Bois-rosé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua éxactement la Place d'où on le chassoit ; & prenant ses précautions de loin, fit ensorte que deux soldats qu'il avoit gagnés furent reçus dans la nouvelle Garnison que les Royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du Fort qui donne sur la Mer, est un Rocher de six cens pieds de haut, coupé en précipice, & dont la Mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds ; excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la Mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cette

femme de Jacques de Simiers, Grand-Maître de la Garde-robe du Duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, Baron de Medavy, Comte de Grancey, Lieutenant-Géneral en Normandie, & Conseiller d'Etat, mort en 1617 : Il étoit doué d'une force de corps singuliere.

(12) N. De Goustiminil, ou Gousminil, Sieur de Bois-rosé. *Voyez la Chronol. Novenn. liv. 5. p. 94.*

(13) Thomas

te falaiſe, avec quinze ou vingt toiſes de ſable. Bois-roſé à qui toute autre voie étoit fermée pour ſurprendre une Garniſon attentive à la garde d'une Place nouvellement priſe, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inacceſſible, il ne vînt à bout de ſon deſſein: il ne s'agiſſoit plus que de rendre la choſe poſſible; & voici comment il s'y prit. 1593.

Il étoit convenu d'un ſignal avec les deux ſoldats gagnés; & l'un d'eux l'attendoit continuellement ſur le haut du rocher, où il ſe tenoit pendant tout le temps de baſſe marée. Bois-roſé ayant pris le temps d'une nuit fort-noire, vint avec cinquante ſoldats déterminés & choiſis exprès parmi des Matelots, & aborda avec deux Chaloupes au pied du rocher: Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaiſe; & il y avoit fait de diſtance en diſtance des nœuds & paſſé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le ſoldat qui ſe tenoit en faction attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas pluſtôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en-bas lierent le gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embraſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-roſé fit prendre les devants à deux Sergens dont il connoiſſoit la réſolution; & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpece d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, & de ſuivre à la file: ſe mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſperance de retour. La choſe devint d'ailleurs bien-tôt impoſſible: car avant qu'ils fuſſent ſeulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté les chaloupes, & faiſoit flotter le cable. La neceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, lorſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer: Qu'on ſe repreſente au naturel ces cinquante hommes ſuſpendus entre le Ciel & la Terre au milieu des ténebres; ne tenans qu'à une machine ſi peu ſûre, qu'un leger manque de précaution, la trahiſon d'un ſoldat mercenaire, ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la Mer, ou les écraſer ſur les rochers: qu'on y joigne le bruit des vagues, la

1593. hauteur du rocher, la laſſitude & l'épuiſement : Il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus aſſûré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduiſoit : Ce Sergent dit à ceux qui le ſuivoient qu'il ne pouvoit plus monter, & que le cœur lui défailloit. Bois-roſé à qui ce diſcours étoit paſſé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parcequ'on n'avançoit plus, prend ſon parti ſans balancer. Il paſſe par deſſus le corps de tous les cinquante qui le précedent, en les avertiſſant de ſe tenir fermes ; & arrive juſqu'au premier, qu'il eſſaye d'abord de ranimer : Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter ; & ſans doute que s'il n'eût obéï il l'auroit poignardé, & précipité dans la Mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la Troupe ſe trouva au haut de la falaiſe un peu avant la pointe du jour ; & fut introduite par les deux ſoldats dans le Château, où elle commença par maſſacrer ſans miſericorde le Corps-de-Garde & les Sentinelles : Le ſommeil livra preſque toute la Garniſon à la merci de l'Ennemi, qui fit main baſſe ſur tout ce qui réſiſta, & s'empara du Fort.

Bois-roſé donna auſſi-tôt avis à l'Amiral de Villars de ce ſuccès preſqu'incroyable ; & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le Gouvernement de cette Citadelle, qu'il avoit ſi bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou pluſtôt le Commandeur de Grillon (13), ſongeoit à l'en chaſſer. Dans le premier tranſport de colere que lui donna cette injuſtice, il remit le Château de Feſcamp au Roi, dont il venoit d'apprendre la Converſion. A cette Nouvelle, Villars rompit la Négociation qu'il avoit permis à Madame de Simiers & à La-Font d'entamer en ſon nom ; & il envoya inveſtir Feſcamp. Bois-Roſé qui ſe ſentoit trop foible, appella à ſon ſecours le Roi, qui s'achemina dans l'inſtant vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de ſuſpenſion étoient finis, lorſque ſe fit cette hoſtilité : mais le Roi s'étoit porté à la prolonger de deux autres mois, ſur la repreſentation que lui avoit fait faire le Duc de Maïenne, qu'il lui falloit un temps plus conſiderable, pour regler une affaire auſſi impor-

(13) Thomas Berton, Gouverneur de Honfleur, Frere de Grillon.

tante que ſon Accommodement & celui de la Ligue. Il ne manqua pas de crier contre le Roi à l'infraction ; & il fit partir le Comte de Belin, Gouverneur de Paris, pour lui en porter ſes plaintes. Belin vint à Saint-Valery ; & en s'acquitant de ſa commiſſion, il demanda encore au Roi une prolongation de Treve pour trois mois : temps neceſſaire au Duc de Maïenne pour faire connoître ſes dernieres intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce ſujet le Cardinal de Joyeuſe (14) & Montpezat. Le Roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuſer, rejetta les propoſitions du Comte de Belin : & ſans vouloir l'entendre davantage ſur un violement qui devoit être imputé en premiere cauſe à ſes ennemis, il s'avança droit à Feſcamp, obligea les Troupes de Villars de ſe retirer, & pourvut abondamment cette Fortereſſe de tout ce qui étoit neceſſaire pour ſa ſûreté. 1593.

De retour à Mante, le Roi apprit que le Marquis de Vitry étoit diſpoſé à le recevoir dans Meaux. Pour ſeconder les bonnes intentions de ce Gouverneur, Sa Majeſté vint à Lagny, où tout fut reglé de maniere qu'elle fit une entrée ſolemnelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'Année 1594 : Et cet éxemple fut ſuivi bien-tôt après par La-Châtre pour les Villes d'Orleans & de Bourges.

Louis de L'Hopital, Marquis de Vitry.

1594.

Claude de La-Châtre.

La Treve étant finie, le Roi alla faire le Siege de la Ferté-milon. Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin : mais Sa Majeſté me commanda d'aller faire la revuë de quelques Bataillons Suiſſes à Montereau. Je mandai à Madame de Roſny de ſe trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revuë, je reçus de nouvelles Dépêches de Madame de Simiers & de La-Font, qui me mandoient que l'homme, (c'étoit M. de Villars,)

Entre Meaux & Soiſſons.

Montereau-faut-yonne, en Champagne.

(14) François, le ſecond des ſept fils de Guillaume de Joyeuſe. Henry Des-Prés, Sieur de Montpezat.

(15) Le Duc de Maïenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au Roi ; Vitry répondit à ſon Envoyé : » Vous me preſſez trop ; vous me ferez à la fin parler en ſoldat : Je vous » demande ſi un larron ayant volé » une bourſe me l'avoit donnée en » garde, & ſi après reconnoiſſant le » vrai proprietaire, je lui rendois la » bourſe, & refuſois de la donner au » voleur qui me l'auroit confiée ; aurois-je à votre avis fait acte mauvais & de trahiſon ? Ainſi eſt-il de » la Ville de Meaux. « *Mem. pour l'Hiſtoire de France, tom. 2.*

1594. étant appaiſé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le Roi jugea cette affaire aſſez de conſequence, pour ne pas differer d'un moment. Le Comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'Armée avec un paſſeport pour Paris : Il avoit prié le Roi de lui donner un Gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette Ville. Sa Majeſté jugea à propos que je profitaſſe de cette double occaſion de connoître plus particulierement les diſpoſitions du Duc de Maïenne & de la Ligue, & de me rendre ſûrement à Rouen.

J'accompagnai donc le Comte de Chaligny juſqu'à Paris, d'où après une entrevuë avec le Duc de Maïenne, je me rendis par Louviers chez le Sieur de Saint-Bonnet, à deux lieuës de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux Entremetteurs ; on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduiſit dans le Fort de Sainte-Catherine, où le Capitaine Boniface me reçut & me traita ſplendidement, en attendant l'Amiral de Villars qui vint lui-même le ſoir, ſuivi d'un ſeul Laquais ; comme de mon côté je n'avois qu'un ſeul Valet de Chambre avec moi. Nous ne nous ſéparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laiſſa entierement ſatisfait des ſentimens de ce Gouverneur. Cette entrevuë ſe paſſa avec un fort-grand ſecret. Outre que les Gouverneurs des principales Villes Royaliſtes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverſer la Négociation par jalouſie & par interêt ; & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, ſi-tôt qu'ils purent en ſoupçonner quelque choſe : Il y avoit dans tout ce Canton pluſieurs Troupes Ligueuſes & Etrangeres, dont Villars n'étoit pas entierement le maître ; & il s'y en pouvoit joindre en peu de temps un aſſez grand nombre, pour le faire repentir de ſa démarche.

Je paſſai cinq jours entiers dans le Fort de Sainte-Catherine avec le même ſecret. J'eus de fréquentes conferences avec Villars : Nous touchâmes les principaux points de ſon Accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas ſur l'interêt : Il cherchoit moins à ſatisfaire des vuës mercenaires, qu'à ſe convaincre qu'en traitant avec lui, le Roi ne ſongeoit pas ſimplement à gagner une Capitale de

(16) Henry de Lorraine, Comte de Chaligny, de la branche de Moy.

Province ; mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vu cy-devant qu'elle idée Villars avoit conçuë du Roi : Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son Traité comme fort-avancé : mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs necessaires pour consommer l'affaire. 1594.

Pour achever de faire connoître ce Gouverneur ; tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractere ; où étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La premiere rend le cœur élevé, génereux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité, & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincere & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars ; & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un Prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule difference entr'eux étoit que Henry par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la necessité de se faire des Partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de simples (18)

(17) M. De-Thou parlant de l'Amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain. *Liv.* 103.

(18) Voici une Anecdote tirée des Memoires de la Vie du Président De-Thou, qui prouve ce que l'Auteur dit ici du caractere de Henry IV. & qui a aussi rapport à ce qui a été dit cy-devant, au sujet du Siege de Rouen. » Un jour que Grillon vint » dans le Cabinet du Roi, pour s'ex» cuser là dessus, (sur le reproche » qu'on lui faisoit, que ses fréquen» tes allées & venuës pour négocier » avec l'Amiral, lui avoient donné » l'occasion & les moyens de faire » cette furieuse sortie, dont il a été » parlé) il passa des excuses aux con» testations, & des contestations aux » emportemens & aux blasphêmes. » Le Roi irrité de ce qu'il continuoit » si long-temps sur le même ton, lui » commanda de sortir : Mais comme » Grillon revenoit à tous momens de » la porte, & qu'on s'apperçut que » le Roi pâlissoit de colere & d'im» patience ; on eut peur que ce Prin» ce ne se saisît de l'epée de quel-

1594.

Le 17 Fevrier 1594.

mouvemens, qui les marquoient ſur ſon viſage, dans ſon geſte, & plus rarement dans ſes paroles.

Le Roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choiſi (17) pour la Céremonie de ſon Sacre, lorſque je le rejoignis pour l'inſtruire de mon voyage, & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent; & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agiſſoit de la réconciliation de M. le Comte de Soiſſons & de M. le Duc de Montpenſier, dont l'inimitié avoit pris naiſſance à l'occaſion des prérogatives de leur rang de Prince du Sang; & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes Charges, aux mêmes Gouvernemens, & de plus à la même Maîtreſſe, Madame Sœur du Roi. M. le Duc de Montpenſier étoit ſans contredit le plus avant dans les bonnes graces du Roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenſes. Il parut au Sacre avec une Suite de quatre ou cinq cens Gentilshommes; tandis que ſon Rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze: Mais celui-cy lui étoit

» qu'un, & qu'il n'en frappât un homme auſſi inſolent. Enfin s'étant remis, après que Grillon fut ſorti; & ſe tournant du côté des Seigneurs qui l'accompagnoient, & qui avec De-Thou avoient admiré ſa patience, après une brutalité ſi criminelle; il leur dit: La nature m'a formé colere; mais depuis que je me connois, je me ſuis toujours tenu en garde contre une paſſion qu'il eſt dangereux d'écouter: je ſçais par experience que c'eſt une mauvaiſe conſeillere; & je ſuis bien-aiſe d'avoir de ſi bons temoins de ma moderation. Il eſt certain que ſon temperament, ſes fatigues continuelles, & les differentes ſituations de ſa vie, lui avoient rendu l'ame ſi ferme, qu'il étoit beaucoup plus le maître de ſa colere que de ſa paſſion pour la volupté. On remarqua que durant la conteſtation de Grillon, le Maréchal de Biron qui ſe trouva chez le Roi, & qui étoit aſſis ſur un coffre, faiſoit ſemblant de dormir: que plus elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient, plus il affectoit de dormir profondément: Quoique Grillon ſe fût d'abord approché de lui pour l'injurier; & qu'il lui criât aigrement aux oreilles, qu'il n'étoit qu'un chien galleux & hargneux. La compagnie fut perſuadée qu'il n'avoit affecté ce profond ſommeil, qu'afin de ne ſe point commettre avec un emporté & un furieux: ce qu'il eût été contraint de faire, pour peu qu'il eût paru éveillé. On crut encore qu'il avoit voulu laiſſer au Roi toute la fatigue de la converſation. «

(19) Contre une Ordonnance aſſez frivole des Etats de Blois, que cette Céremonie eſt nulle, à moins qu'elle ne ſoit faite dans la Ville de Rheims. Il fut décidé que ce ſeroit Nicolas De-Thou, Evêque de cette Ville, qui ſacreroit Sa Majeſté, & non l'Archevêque de Bourges qui prétendoit cet honneur comme Grand-Aumônier; & qu'on ſe paſſeroit de la Sainte-Ampoule. Voyez cette Céremonie décrite dans les Hiſtoriens.

ſuperieur quant à un point : c'eſt que tout pauvre qu'il étoit, ſans Places & ſans Gouvernement, & mal-voulu du Roi, ſur-tout depuis ſon échappée de Rouen ; il poſſedoit le cœur de la Princeſſe, que rien n'avoit pu refroidir à ſon égard. La Comteſſe (20) de Guiſe étoit la dépoſitaire de tous leurs ſecrets, & leur commune Meſſagere lorſqu'ils ne pouvoient ſe voir. Elle avoit ſi bien échauffé cette liaiſon, qu'elle leur avoit fait ſigner à tous deux une Promeſſe de mariage, que la ſeule difficulté des temps les empêchoit de mettre à éxecution. 1594.

Sa Majeſté ſouhaitoit ſi paſſionnément de pouvoir raccommoder les deux Princes de ſon Sang, que cette conſideration l'emporta ſur celle du Traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes inſtances, ni au danger que je lui faiſois enviſager dans le retardement : Il fallut que je me déterminaſſe à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'Evêque d'Evreux, ſur lequel le Roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réüſſir ſeul une affaire ſi délicate. Il eſt vrai que je m'étois toujours conſervé une grande part dans la confidence de M. le Comte : mais je connoiſſois ſon eſprit hautain & dédaigneux, que la ſeule crainte de paroître déferer à un Rival qui lui étoit ſuperieur, porteroit non-ſeulement à ſe roidir dans ſes prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le recit de nos conteſtations, des refus & des mauvaiſes humeurs que nous eûmes à eſſuyer : Nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raiſons tirées de la volonté & de la ſatisfaction du Roi, avec beaucoup de patience, de prieres & d'importunité, nous parvînmes à faire conſentir les deux Princes à ſe voir & à s'embraſſer. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : Je me donnai bien de garde de diſcuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laiſſoit entr'eux la principale ſemence de diviſion ; mais qui me parut un obſtacle abſolument inſurmontable.

(20) La même qui avoit été Maîtreſſe d'Henry IV. Mais elle étoit devenuë fort-groſſe, graſſe & rouge de viſage. *Journ. du regne d'Henry III. Tom. 1. p. 270.*

1594. J'étois fort-satisfait d'avoir réüssi sans toucher cet article; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le Roi n'avoit paru si fort empressé pour le raccommodement des deux Princes, que pour arriver à un second point qu'il desiroit encore plus passionnément; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment à côté, le Mariage de Madame sa Sœur : Pour comble, ce fut encore moi sur lequel Sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la Promesse de mariage dont il vient d'être parlé; afin que cet obstacle étant levé, le Roi résolu de gratifier en tout le Duc de Montpensier, employât ensuite son autorité pour lui mettre la Princesse entre les bras; & par-là se vît enfin delivré de la crainte de voir conclurre un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé : le Comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des Enfans, comme on ne pouvoit guére en douter; autre sujet d'inquietude pour Sa Majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un fremissement lorsque le Roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeller que Villars alloit s'engager pour toujours avec les Ennemis, aussi bien que Médavy & plusieurs autres Gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose resoluë : Le Roi ne m'écouta point : & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réüssir; je veux dire, qu'il ne donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorsque je fus seul, & que je fis réflexion à la commission que je venois de recevoir, j'avouë que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoissois Madame Catherine, à qui il s'agissoit d'arracher cet Ecrit; je sentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les desseins du Roi sur sa Personne. Quelle apparence d'aller proposer à une femme & à une Princesse, de renoncer à un Amant qu'elle aime pour se livrer à un autre qu'elle hait? Il ne me restoit donc de ressource

ressource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois, c'étoit du-moins pour ses interêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le Royaume & la Personne du Roi : qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même : que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre sa fortune avec l'amitié du Roi son Frere. Malgré tout ce que ces raisons avoient de specieux, il falloit toujours que je convinsse que je n'agissois pas avec elle de bonne foi ; & cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réüssir autrement, & par l'esperance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même ; en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le Comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché ; les égards que je devois à sa personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'éxigeoit de moi le service du Roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver. 1594.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort-rarement Madame, à cause de mes occupations continuelles ; & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y prisse pour en obtenir la Piece dont il étoit question, l'assiduité que je lui temoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussi-tôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire ensorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux Du-Perron, que je sçavois être d'humeur, sur-tout le jeune, à faire leur cour aux Grands aux dépens d'un secret : Je n'avois pas une aussi grande liaison avec celui-cy qu'avec l'Evêque d'Evreux : Mais on ne risque rien à compter sur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur merite : sur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune Du-Perron ; je le flatai ; je m'insinuai dans son esprit par de fausses confidences : il se regarda comme un homme important, & crut par vanité

1594. tout ce que je lui disois. Lorsque je le vis enyvré de son amour propre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite sincerité, & en éxigeant même avec serment un secret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, Que le Roi m'avoit confié ses intentions au sujet de Madame : Qu'il étoit resolu de la faire épouser à M. le Comte : Que quelques petites difficultés qui restoient encore à applanir, avoient empêché Sa Majesté de rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à Du-Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de maniere qu'il fît passer ma Nouvelle jusqu'à Madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M. de Courtenay & à deux autres des plus intimes Confidens du Comte de Soissons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-cy à Madame & à la Comtesse de Guiche.

Gaspard de Courtenay.

J'avois compté que la Princesse flatée par une si agréable esperance, feroit vers moi les premieres avances ; & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidelité de Du-Perron. Madame ajoûta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement : & la Comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable, après quelques discours indifferens de ma part, se hâta de mettre sur le tapis l'article des Amours de la Princesse & du Comte qui étoit present ; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié : » Voici, dit-elle aux deux Amans, un homme qui » pourroit vous servir dans vos desseins. « Madame reprit la parole, & me dit que je sçavois bien que M. le Comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi ; & qu'elle me seroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du Roi son Frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles : elle laissa le soin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné : Après avoir remercié la Princesse comme je le devois, j'ajoûtai que si je pouvois compter sur la discretion des Personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur seroient pas indifferentes. Le secret ne coûte rien à promettre aux

femmes, qui ſont accuſées de le garder ſi mal : On le promit ; on y ajoûta le ſerment, & on en fit mille : mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois ; je leur demandai un delai de trois jours avant que de leur confier le reſte. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen ; & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué. 1594.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore preſſer long-temps ; enfin feignant de ceder à l'importunité de ces deux Dames, je leur dis, Qu'ayant pluſieurs fois ſondé le Roi ſur le Mariage en queſtion, il m'avoit d'abord montré quelqu'éloignement d'y conſentir ; ſans vouloir s'éxpliquer davantage avec moi : Que je l'avois tant preſſé de m'ouvrir ſon cœur ſur ce ſujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de ſentir aucune répugnance à conclurre cette union, il la trouvoit bien aſſortie : Qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'Enfans de ſon côté, il pût en avoir de ſa Sœur & d'un Prince de ſon Sang, qu'il regardât comme les ſiens propres : Que le caractere doux & paiſible du Comte de Soiſſons & de Madame étoit fort de ſon goût : Mais qu'il ſentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le Comte eût cherché à le tromper, & à obtenir ſa Sœur ſans ſon aveu. Ce diſcours dont j'avois concerté toutes les paroles fit ſon effet. Ces trois Perſonnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois, pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer : Que le Roi étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir avec lui une conduite toute oppoſée ; le rechercher ; paroître dépendre uniquement de lui ; le laiſſer le maître de leurs Perſonnes ; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui ſacrifier l'engagement par écrit que les deux Amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri ; & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouſer que de ſon conſentement : Que je croyois pouvoir leur aſſûrer qu'après cette complaiſance de leur part,

1594. il ne se passeroit pas trois mois sans qu'ils le vissent prévenir lui-même leurs desirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire; & le sacrifice de la Promesse de mariage fut arrêté sur l'heure : peut-être parce qu'on regardoit cet Ecrit comme inutile, tant que le Roi, devenu Maître absolu dans son Royaume, ne l'agréeroit point. La Comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Bearn, & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la Déclaration que je demandai ensuite; & sans laquelle il ne servoit en effet de rien d'avoir retiré l'Ecrit, que les Parties interessées pouvoient rétablir à leur gré : Ce fut cette raison là même que je fis valoir; & je les fis convenir que sans cela Sa Majesté ne pouvoit ni ajoûter beaucoup de foi à leur sincerité, ni être persuadée de leur obéïssance. Cet article fut fortement débattu; & lorsqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette Déclaration, par laquelle Madame & le Comte annulloient toutes les promesses données cy-devant, se délioient mutuellement de tout engagement, & se soûmettoient à la seule volonté du Roi; les consequences de cet Ecrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un temperament, sans lequel vrai-semblablement la chose en seroit demeurée là. Ce temperament fut que je me rendrois le dépositaire de la Déclaration; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du Roi. Heureusement on n'ajoûta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta; & la Déclaration me fut remise en bonne forme, signée de Madame & du Comte & scellée de leurs Armes. Le Roi qui n'avoit osé se flater que je réüssirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet Ecrit en son pouvoir : il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances; & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéïssance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles esperances que j'avois données aux deux Amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces Memoires en instruira.

1594.

Après la conclusion de cette affaire, dont le souvenir m'a toujours été desagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entierement rompu mes premieres mesures avec l'Amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du Roi pour conclurre non-seulement avec ce Gouverneur, mais encore avec tous les autres Gouverneurs & Officiers de la Province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore : il venoit de la part du Baron de Medavy prier l'Evêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son Traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où Madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette Dame plus avisée que son Mari, le conjuroit sans cesse de quitter la Ligue & de se donner au Roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche son propre interêt; les affaires domestiques du Duc (22) d'Aumale étant si derangées, qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en se faisant accorder les avantages dont jouissent en cette occasion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je descendis à Anet dans une Auberge; & pendant qu'on m'y apprêtoit à souper, j'allai voir Madame d'Aumale, suivi d'un seul Page. La joie éclata sur le visage de cette Dame dès qu'elle m'apperçut : elle y ajoûta toutes les graces d'un accueil caressant; & pour ne pas perdre un temps précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son Mari dans l'obéïssance duë à son Souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejettées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment Royale; & j'aurois ignoré l'état déplora-

(21) M. le Duc de Sully d'aujourd'hui possede l'Original de ce Plein-pouvoir, & ceux de plusieurs Lettres de Maximilien de Bethune à ce sujet, principalement au Duc d'Aumale.

(22) Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, Duc d'Elbeuf.

1594. ble où il étoit réduit, si la Duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort-long-temps, & aussi mauvais que mal servi, je fus conduit dans une chambre vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort-legere & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'Eté, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu ; mais je ne trouvai pour tout bois à bruler que du houx & du genievre verd, qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entiere dans ma robe de chambre : ce qui me tint éveillé de fort-grand matin : Je quittai avec plaisir un si méchant gîte ; & j'allai retrouver mes Gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que leur Maître.

Je réparai cette fatigue à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne reception : en y arrivant je me mis dans un fort-bon lit, attendant Medavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Medavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit Seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut: il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une superiorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta : Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les grandes Villes eussent fait leur Accord, son sacrifice diminuëroit tout-d'un-coup de plus de la moitié de son prix ; lui qui n'avoit que Verneuil à proposer : & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma sincerité força la sienne : il se montra plus raisonnable ; & nous fûmes bien-tôt d'accord : Il me pria seulement que la chose ne fût renduë publique qu'à la fin de Mars ; parcequ'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au Gouverneur ; & en même temps pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte necessairement.

1594.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'Amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, Capitaine de ses Gardes, me recevoir à la porte de la Ville. J'y entrai non plus secrettement, mais publiquement & avec une espece de pompe: Le peuple avoit rempli les ruës; & l'esperance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le Commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze Gentilshommes, la plus belle Hôtellerie de Rouen; & il y avoit donné tous les ordres necessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La-Font qui étoit chargé de ma reception, m'attendoit pour m'y conduire: il encherit sur son Maître; & il me donna le soir la Musique & le spectacle des Sauteurs & des Joueurs de gobelets, auxquels il fut impossible de faire recevoir ni argent ni presens. J'envoyai Du-Perat visiter de ma part l'Amiral, Madame de Simiers, & l'Abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le Sieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me serois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matiere : Ce qui n'empêcha pas que l'Abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie; & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincerité, qui ne sont pas fort-communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le Roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi, un Député de l'Espagne, nommé Dom Simon-Antoine, & un autre du Duc de Maïenne, nommé La-Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres à ce Gouverneur : Outre qu'il recevoit journellement des Lettres des Catholiques, même du Parti du Roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que Sa Majesté lui faisoit esperer, & à le prévenir contre une Négociation qu'on donnoit à conduire à un Agent Protestant: motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zèlé pour sa Religion; & qui l'au-

(23) Philippe Des-Portes, Abbé de Josaphat, de Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, Sieur de La-Chapelle, Maître des Comptes.

1594. roit jetté infailliblement entre les bras des Ennemis du Roi, si dans cette perpléxité il n'avoit été soûtenu par d'autres Lettres du Cardinal de Bourbon, de l'Evêque d'Evreux & du Marquis de Vitry. Ceux-cy lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du Roi, & s'assûrer sur ma sincerité. Tiron me montra une partie de toutes ces Lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'Amiral, qui continuellement obsédé des Députés de la Ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelqu'une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soûtenir tous ces petits assauts : & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vuë reveilloit dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis ensorte que ce nuage s'étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses Conditions. Elles se réduisoient aux Chefs suivans : Qu'il demeureroit revêtu de la Charge d'Amiral, dont il avoit été pourvu par la Ligue : Qu'il joüiroit dans son Gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le Duc de Montpensier, Gouverneur de la Province, du-moins pendant trois ans; & que ce pouvoir s'étendroit sur les Bailliages de Rouen & de Caux: Qu'il ne se feroit dans cette Capitale, ni dans ses environs à six lieuës loin, aucun éxercice de la Religion Réformée : Que tous les Officiers mis par la Ligue dans les Villes ressortissantes de son Gouvernement, y seroient conservés avec quinze cens hommes d'Infanterie & trois cens de Cavalerie, entretenus par le Roi pour la sûreté de ces mêmes Villes : Que Sa Majesté lui donneroit pour acquiter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille : Qu'on lui rendroit Fescamp : Enfin qu'on lui laisseroit la disposition des Abbayes de Jumieges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin; & celle de Montiviliers

(25) M. de Villars est representé dans les Memoires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté : Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlerent de son Traité, personne ne put y réüssir que M. de Rosny. *Mem. pour l'Histoire de France*, *tom.* 2. Il est aussi parlé avec éloge dans M. De-Thou, *liv.* 109. de ces Négociations de M. de Rosny.

(26) Pendant

liers qu'il destinoit à une Sœur de Madame de Simiers. 1594.

Si tous ces Articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'Abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même cession à Villars, le Traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le Roi étoit purement le maître : Mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui interessoient soit M. de Montpensier, soit Biron revêtu de la Charge d'Amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé : & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le Roi. J'esperai que Villars goûteroit ce menagement ; d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les Conditions qui dépendoient du Roi immédiatement : Mais ce Gouverneur sortant d'avec les Députés de la Ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté : » que je pouvois m'épargner la peine de lui parler » davantage, parce qu'il vouloit sur le champ convenir de » tout, où rompre sur tout. «

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assûré que le Roi lui accorderoit les trois Articles en question, aussi bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé) : Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le Traité, & même de le signer dès ce moment comme si tout étoit accordé ; avec cette apostille en marge vis-à-vis les trois Articles : qu'on en attendoit la réponse du Roi : Que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de Sa Majesté. Villars trouva encore des difficultés ; mais il ne put résister à Madame de Simiers, à l'Abbé de Tiron & à La-Font, qui parlerent tous comme moi. Je me hâtai de faire le Traité : nous le signâmes ; & j'en envoyai aussi-tôt la copie au Roi, avec une longue Lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant

1594. que la réponſe fût venuë à Rouen, il arriva un autre incident qui penſa la rendre inutile.

La plus grande partie des Gouverneurs des petites Places aux environs de Rouen, bien-loin de les porter à l'obéïſſance qu'elles devoient au Roi, les entretenoient dans la révolte; parce qu'à la faveur des troubles ils faiſoient quantité de profits, qu'ils prévoyoient devoir ceſſer avec la Guerre. Les plus adroits ſe rendoient neceſſaires aux deux Partis, & les menageoient pour les rançonner également. Du-Rollet Gouverneur de Pont-de-l'arche, étoit un de ceux qui faiſoient ce manege le plus ſubtilement. Il avoit flaté le Roi il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la Ville de Rouen & la perſonne du Gouverneur; à condition qu'on lui donneroit le Gouvernement de cette Place, que Sa Majeſté lui avoit promis par écrit à toute riſque. N'ayant pas réüſſi dans une entrepriſe qui paſſoit ſes forces, Du-Rollet ſe mit dans la tête de faire échouer ma Négociation: & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un Capitaine, nommé Dupré, de ſe mettre à ma ſuite lorſque je paſſai par Pont-de-l'arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Du-Rollet n'étoit pas fort-bien intentionné; mais pour ce Capitaine, je ne pouvois le ſoupçonner de rien, ni l'empêcher de me ſuivre: Et une choſe que j'ignorois abſolument, c'eſt que Dupré étoit ce même homme dont Du-Rollet s'étoit ſervi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas pluſtôt rentré, que renouant ſes connoiſſances il ſe mit à la tête d'un Parti d'étourdis, auxquels il fit former le deſſein de s'emparer du Vieux-Palais, & de ſe ſaiſir du Gouverneur; leur perſuadant qu'il agiſſoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce Gouverneur aux dernieres extremités contre moi, il ne s'embarraſſa pas beaucoup que la choſe demeurât ſecrette; & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On ſe figure aiſément à quel excès de colere il ſe porta

(26) Pendant le Siege de Rouen, Du-Rollet cherchant à ſe jetter dans cette Ville, avoit été pris & enfermé dans le Vieux-Palais; où il ne laiſſa pas apparemment de continuer ſes brigues en faveur du Roi. *Cayet, liv. 4. pag.* 14.

à cette Nouvelle, & tout ce qui lui paſſa dans la tête contre le Roi, & ſur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage; il crut avoir une preuve ſans replique de ma mauvaiſe foi. Il envoya dans le moment d'Iſencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez La-Pile, Procureur-Géneral de la Chambre des Comptes; & je venois de recevoir des Lettres qui me mettoient de fort-bonne humeur: Le Roi accordoit à Villars les trois Articles laiſſés indécis, & s'engageoit à y faire conſentir les Parties intereſſées: Vis-à-vis ces Articles j'avois écrit ſur la marge de l'Original du Traité dont j'étois porteur, *Accordé ſuivant l'ordre de Sa Majeſté.* Je me faiſois un vrai plaiſir de ſurprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une ſi prompte expédition. Je ſortis de chez La-Pile, portant le Ttaité d'une main, & tenant l'autre ſur une écharpe blanche que j'avois miſe dans ma poche, à deſſein de la jetter au cou de Villars en l'embraſſant, & le ſaluant Amiral & Gouverneur des Bailliages de Rouen & de Caux. Le contraſte des réflexions avec leſquelles nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque choſe de ſingulier. 1594.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le viſage bouffi & enflammé, les yeux étincellans, & repreſentant par tous ſes traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains, ſans que j'euſſe le temps d'ouvrir la bouche; & avec une alteration dans le ſon de la voix qui le faiſoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles, trop ſingulieres pour n'être pas rapportées d'original. » Ah morbleu! Monſieur, où allez-vous ainſi » éveillé & plein de réjoüiſſance? Par-la-ſangbieu! vous n'en » êtes pas encore où vous penſez; & avant que le jeu fi- » niſſe il n'y aura peut-être pas à rire pour vous, au-moins » ſi je vous traite comme vous le meritez: Vous êtes bien » loin de votre compte vous, & votre Roi de Navarre auſ- » ſi: car par-la-corbieu! il a chié au panier; & s'il n'a point » d'autre Valet que Villars, croyez qu'il ſera mal ſervi. « Dire tout cela, déchirer le Traité en mille morceaux & le jetter au feu, ce ne fut qu'une même choſe. Lorſqu'il eut lâché la bonde à ſa colere, il ajoûta une infinité d'invectives ſur ce même ton, auſſi vagues & parfaitement ſoû-

1594. tenuës de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la suprise où j'étois, par necessité, & ensuite par réflexion: Ces sortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin; & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. » Hé-bien! Monsieur, lui répondis-je lorsqu'il eut cessé de parler, & sans paroître ému de tout ce que je venois d'entendre; » en avez-» vous assez conté à tort & à travers? Vous devez être » bien satisfait de vous-même d'avoir ainsi fait l'enragé, » sans que personne vous ait contredit dans vos extravagan-» ces. « Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma presence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donnée solemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup rabattre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son integrité. » Ah » morbieu! ne dites pas cela, s'écria-t-il, en s'arrêtant tout » court: car c'est ce qui ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais; » je suis trop homme d'honneur: ces manquemens de foi » ne sont bons que pour ceux qui trahissent leurs amis, & » veulent les faire assassiner. « Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole; & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'éxpliquer, & lui protestai avec cet air de verité & d'assûrance qui se fait sentir aux plus prévenus, que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler; & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit: Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré, & m'emparer du Vieux-Palais: ce qu'il fit si fort à bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvuë de toute vrai-semblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner & de lui dire, qu'il s'étoit laissé éblouïr par les pis-

toles d'Eſpagne, pour imaginer un prétexte auſſi frivole de rompre avec moi. » Moi, morbleu! reprit-il encore, en rou- 1594.
» giſſant de nouveau; que je confeſſe que j'ai manqué de foi
» & fauſſé mon ſerment? j'aimerois mieux mourir que d'avoir
» fait cette lâcheté. Parbleu! Monſieur, lui repliquai-je; car
» vous m'apprenez à jurer; il faudra bien que vous obſer-
» viez le Traité, ou que vous le rompiez; & que par-là vous
» meritiez qu'on vous regarde comme un homme vrai, ou
» comme un parjure. «

L'éclairciſſement tiroit en longueur & s'éloignoit au-lieu de s'approcher, à meſure que de part & d'autre la colere prenoit le deſſus. Il fut beſoin que l'Abbé de Tiron arrivé pendant la conteſtation, ſe mît de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. » C'eſt ſans doute, Monſieur, dit-il
» à Villars, que M. de Roſny n'eſt point coupable des deſ-
» ſeins qu'on a projettés contre vous: il eſt trop homme de
» bien; & en ce cas trop habile, pour venir ſe mettre entre
» vos mains. « Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui diſant que je voyois bien que la colere ſeule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit; & que je m'attendois que ſi-tôt qu'elle ſeroit paſſée, il me feroit juſtice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit ſa premiere parole. » Hé-bien! Monſieur, me dit-il, déja à demi-
» défâché; oui, je la veux tenir: mais regardez auſſi à ne
» me pas manquer ſur les trois points qui ſont reſtés en
» different. « C'eſt où je l'attendois: Je lui répondis que ſans l'emportement qui lui avoit fait jetter au feu le Traité, il y auroit vu que le Roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions là quand on vint annoncer Madame de Simiers. » Ne criez point, Madame; lui dit-il, en s'avançant
» vers elle avec un viſage ſerein & même riant; toutes nos
» coleres ſont appaiſées: mais pardieu! le Traître qui en a
» été cauſe en mourra, avant que je mange ni boive. « Il tint parole: il ſe fit amener Dupré; & après que celui-cy eut avoué tout, ſans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria enſuite de lui montrer la Lettre du Roi. Je ne craignis point de lui dire, que les ſecrets de Sa Majeſté ne pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient

1594. ſes Serviteurs déclarés. Il ne s'agiſſoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le Traité, que nous ſignâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes ſeulement que la choſe ſeroit tenuë quelque temps ſecrette, à cauſe de la Ligue & des Eſpagnols, contre leſquels ce Gouverneur prit de nouvelles meſures en renforçant les Troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes Lettres, tant celles que j'avois écrites au Roi & reçuës de ce Prince, que celle où je l'informois de la ratification du Traité, & la réponſe que Sa Majeſté y faiſoit. Le Courrier qui porta cette derniere Dépêche ne mit que quatre jours à ſon voyage.

Ces Lettres donnerent une ſatisfaction infinie à Villars, ſur-tout la derniere, écrite de la main du Roi. Sa Majeſté m'y remercioit du ſervice que je venois de lui rendre, moins en Prince qu'en Ami ; & finiſſoit par ces mots : » Venez » me trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 à Saint-Denis, » afin que vous aidiez à crier *Vive le Roi* dans Paris ; & » puis nous en irons faire autant à Rouen. « C'eſt que je lui avois mandé que j'y croyois ſa préſence neceſſaire : » Montrez cette Lettre, ajoûtoit-il, au nouveau Serviteur que » vous m'avez acquis ; afin qu'il voie que je me recommande à lui, qu'il ſçache que je l'aime bien, & que je ſçais » priſer & cherir les braves hommes comme lui. Pardieu ! » s'écria Villars en cet endroit, ce Prince eſt trop gracieux » & trop obligeant, de ſe ſouvenir de moi & d'en parler en » ſi bons termes. « Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des ſentimens de ſoûmiſſion & d'attachement qu'il avoit pris pour le Roi ; & Sa Majeſté put compter que parmi ſes plus anciens Serviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné : Il me pria de me contenter de ſa parole pour l'éxecution de tous les Articles compris au Traité ; & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reſte du temps que j'avois à ſéjourner à Rouen, à regler quelques autres affaires de même nature. Je paſſois le jour avec l'Amiral de Villars ; & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux Officiers tant de la Ville & du Parlement que de la Guerre, répandus dans la Province, qui venoient me trouver en ſe-

cret pour concerter ensemble les moyens de détacher les Peuples de la Ligue. Medavy fut de ce nombre : Je consommai le Traité avec lui. Verneuil n'étant pas une Ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le Roi ordonna à Medavy de rendre son Traité public, afin de donner l'éxemple aux autres Gouverneurs. 1594.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que Sa Majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politesses de la part du Gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'Abbé de Tiron & de Madame de Simiers : Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le Marquis de Vitry son Frere, avec un Corps de Troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'interêt de Sa Majesté ne s'y seroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le Roi avoit pratiquées dans Paris, que ce Prince fondoit ses esperances d'y être bientôt introduit ; & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette Ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite, & tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réüssît pas. Depuis la journée d'Arques où le Comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du Roi & de la foiblesse de ses Ennemis, le Duc de Maïenne s'étoit apperçu que ce Gouverneur étoit secrettement porté d'inclination pour le Roi. Sur ce soupçon il n'hésita pas à lui ôter le (27) Gouvernement d'une Ville aussi considerable pour le Parti que l'étoit Paris ; & cherchant un homme dont le dévouëment pour lui & pour la Ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande Ville, dans un temps où la necessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur

(27) Le Parlement rendit en cette occasion un Arrêt qui fait bien honneur au Comte de Belin : Il y exhorte les Bourgeois à s'opposer à son expulsion, & à sortir plustôt de Paris avec lui. *Mem. pour l'Histoire de France, tom. 2. Mem. de la Ligue, tom. 6.*

1594. la Frontiere de Picardie, il s'arrêta ſur Briſſac (28) qu'il gratifia de ce Gouvernement.

Celui-cy répondit parfaitement à ſon attente dans le commencement. La lecture de l'Hiſtoire Romaine avoit inſpiré à cet Officier, qui ſe piquoit d'eſprit & de pénetration, un Projet ſingulier : Il meditoit d'ériger la France en République, & de rendre Paris la Capitale de ce nouvel Etat, dont il bâtiſſoit tous les fondemens dans ſon imagination ſur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Briſſac fût deſcendu de cette haute ſpéculation aux applications particulieres, auxquelles il eſt neceſſaire d'avoir égard dans les plus grands deſſeins ; il auroit vû qu'il eſt des circonſtances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obſtacles, par la difference du génie & du caractere des peuples, par la trempe des loix qui y ſont adoptées, & par le long uſage qui y a mis comme le dernier ſceau, également chimerique & impoſſible. Il n'y a que le temps & une longue experience qui puiſſent remedier à ce qu'il y a de défectueux dans les Coûtumes d'un Etat dont la forme eſt décidée : & ce doit toujours être ſur le plan de ſa premiere conſtitution (29). Cela eſt ſi vrai, que toutes les fois qu'on verra un Etat ſe conduire par des voies contraires à celles de ſon établiſſement, on peut ſe tenir aſſûré qu'il n'eſt pas éloigné d'une grande Révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remedes n'opere point ſur les malades qui y réſiſtent.

Briſſac n'alloit pas ſi loin. Il fut long-temps ſans pouvoir comprendre d'où provenoit l'oppoſition génerale qu'il trouvoit à ſes deſſeins : car il s'en ouvrit aux Seigneurs & à tous les principaux Partiſans de la Ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainſi ſans aucun ſecond à mettre ſon projet à ſa perfection, le Roi ne l'anéantît en s'emparant

(28) Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, Maréchal de France.

(29) Cette maxime n'eſt entenduë par le Duc de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le ſens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des Principes fondamentaux du Gouvernement ; & non pas des abus que l'ignorance ou la neceſſité ont mêlés dans les differens établiſſemens qui regardent ſoit la Finance, ſoit la Politique, Police &c. C'eſt ſur quoi il s'expliquera lui-même dans la ſuite de ces Memoires.

(30) Le

s'emparant de sa Capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement Romaines à l'esprit François de ce temps-là, de ne travailler que pour soi-même : Lorsque le motif de l'interêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur Ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du Comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble ; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au Roi la trahison qu'il faisoit au Duc de Maïenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son Beau-frere fut chargé de négocier avec le Roi ; & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-cy s'accorda à faire entrer dans Paris Henry avec son Armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des Troupes de la Ligue : Pour le Peuple, il n'étoit déja plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence. 1594.

D'O (32) prit aussi-tôt les devants, & se fit donner les Provisions du Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'interêt qui embarrassoit ce Surintendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la Réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les Finances en proie aux Gens d'Epée & de Robe, dont il disoit que le Roi alloit être accablé si-tôt qu'il seroit le maître de Paris, pour le payement des Pensions, Appointemens & Gratifications : mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur premiere confusion, & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le Roi mit en action tous les amis du Comte de Belin ; sur lequel il comptoit bien autant que sur Brissac, & vint

(30) Le Duc de Maïenne fut averti, à ce que marque De-Thou, par la Duchesse de Guise sa Mere, de la trahison de Brissac; mais il n'en voulut rien croire. Consultez sur cette Réduction de la Ville de Paris, *Matthieu, tom. 2. liv. 1. p.* 174. *La Chronol. Novenn. liv. 6. pag.* 334. & autres Historiens.

(31) François d'Epinay, Sieur de Saint-Luc, Grand-Maître de l'Artillerie.

(32) Nos Memoires ne marquent pas que M. D'O avoit été dépouillé par la Ligue de ce Gouvernement, qu'il avoit eu d'Henry III. *Peref. 2. Part.*

1594. Le 22 Mars.

à la tête d'environ huit mille hommes se presenter à cinq heures du matin à la Porte Neuve, où il trouva le Prévôt (33) des Marchands & les Echevins de la Ville qui le reçurent comme en céremonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet ; & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de graces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur Maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande Ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparerent des principales Places & Carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla : Et dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue Paix.

Il ne restoit aux Espagnols que la Bastille, le Temple, & les Quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le Duc de Feria & Dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (35) Nouvelle si inattenduë ; & dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extremité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le Roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils

(33) Jean L'Huillier, qui étoit ce Prévôt des Marchands, répondit à Brissac qui lui disoit, qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César : » Il faut le lui rendre, & non pas le » lui vendre. « *Mem. pour l'Histoire de France.* Le Journal de P. de L'Etoile donne ce bon mot à Henry IV. L'Huillier fut récompensé d'une Charge de Président de la Chambre des Comptes, & de Conseiller d'Etat : Et Martin Langlois, Echevin, fut fait Prévôt des Marchands. *Le-Grain, liv. 6.* On lit dans un Discours, *Vol. 9033. Mss. de la Bibliot. du Roi*, que Henry IV. étant entré dans Paris par la Porte Neuve, qui s'est depuis nommée la Porte de la Conference, en ressortit & y rentra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assûrances de ces Prevôt & Echevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa Troupe dans Paris, pour la tailler en pieces, & se saisir de sa Personne.

(34) » Le Roi ayant avisé un sol» dat qui prenoit par force un pain » sur un Boulanger, y courut lui-mê» me, & le voulut tuer. « *Journal de L'Etoile.* Perefixe dit que La-Nouë ayant été arrêté par des Huissiers pour des dettes que son Pere avoit contractées au service de ce Prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence ; il lui répondit publiquement : » La-Nouë, il faut payer ses » dettes ; je paye bien les miennes : « Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux Créanciers, au-lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Peref. Part. 2.*

(35) L'Etoile marque que la Nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'Histoire Romaine, le Duc de Feria s'écria par deux ou trois fois : Ah grand Roi ! Grand Roi ! *Journal de P. de L'Etoile.*

pouvoient ſortir de Paris, & ſe retirer en toute aſſurance. 1594.
Il traita avec la même douceur les Cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, quelque reſſentiment qu'il eût pu conſerver de leur conduite à ſon égard: Soiſſons fut l'endroit où ſe retirerent tous ces ennemis du Roi (36), à la faveur d'une bonne eſcorte. Sa Majeſté fit publier un pardon (37) géneral pour tous les François qui avoient porté les armes contr'Elle : Lorſque ce ſacrifice n'eſt point arraché par la neceſſité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flate la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment Royal. Madame de Montpenſier (38) s'étant preſentée pour ſaluer le Roi, il l'entretint auſſi poliment & même auſſi familierement, que s'il eût eu quelque grand ſujet de lui épargner la confuſion, dont tout autre à ſa place ſe ſeroit fait un plaiſir de la couvrir (39).

Le Roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir ſur mes Négociations de Rouen. Il ſe fit ce même ſoir après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embraſure d'une des fenêtres du Louvre : Il voulut que

(36) » Le Roi les voulut voir ſortir, & les regarda paſſer d'une fenêtre au-deſſus de la Porte de Saint-Denis. Ils le ſaluerent tous, le chapeau fort-bas & avec une profonde inclination. Il rendit le ſalut à tous les Chefs avec grande courtoiſie, ajoûtant ces paroles : Recommandez-moi bien à votre Maître, & allez-vous-en à la bonne heure; mais n'y revenez plus. « *Peref.* 2. *Part.* Ce récit eſt conforme à celui des Memoires pour l'Hiſtoire de France : mais il eſt contredit par le Journal du même Auteur.

(37) Tous les Memoires de ce temps-là ſont pleins de traits de clemence de Henry, & de ſes reparties vives & agréables : Voyez les Memoires cités cy deſſus. » Un Ligueur venant le trouver comme il jouoit à la Prime : Venez, lui dit-il, ſoyez le bien-venu ; ſi nous gagnons, vous ſerez des nôtres. « *Le Grain*, *liv.* 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, Veuve de Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier.

(39) Il joua aux Cartes ce même ſoir avec elle, comme le remarque Perefixe. L'Etoile ajoûte qu'il lui rendit ſa viſite, ainſi qu'à Madame de Nemours : Il rapporte une converſation ſinguliere que ce Prince eut avec elle, à la fin de laquelle Madame de Montpenſier, dont la haine pour Henry étoit connuë de tout le monde, lui ayant dit ſur ſon entrée dans Paris, qu'elle auroit ſouhaité que le Duc de Maïenne ſon Frere fût celui qui eût abaiſſé le pont à Sa Majeſté pour y entrer ; ce Prince lui répondit : » Ventre-ſaint-gris! il m'eût poſſible fait attendre longtemps, & je n'y fuſſe pas entré ſi matin. Cette Dame, pourſuit-il entendant les cris de *Vive le Roi*, dit en riant que Briſſac avoit plus fait que ſa Femme, qui en quinze ans n'avoit fait chanter qu'un Cocu; au-lieu que lui en huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille Perroquets à Paris. « *L'Etoile. année* 1594.

1594. je lui en rapportasse jusqu'aux plus petites circonstances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contre-temps que Du-Rollet y avoit apporté ; en oubliant à me prévenir sur les propositions que celui-cy lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

Ce Prince n'avoit encore rien dit au Duc de Montpensier & au Baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'Amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant ; parce que le Roi ne se sentoit point de l'humeur de ces Princes, qui au-lieu de s'abbaisser en pareil cas à quelques menagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéïssance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme si c'étoit la premiere fois qu'il l'entendît, en presence de ces deux Messieurs, auxquels je donnerois à entendre que la conclusion du Traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant été executée de cette maniere, le Roi se tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpensier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils se desistoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henry les remercia, & donna pour équivalent au premier les Gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorsque celui-cy lui seroit restitué en entier ; mais la génerosité de Villars changea cette disposition : Pour Biron, un bâton de Maréchal de France & quatre cens vingt mille livres en argent le dédommagerent de la perte qu'il faisoit.

La réduction de Paris jetta le Roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligerent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des differentes Cours (40), de l'Université & des autres Corps de la Ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soûmission, qu'en s'attachant à y rétablir l'harmonie & le bon

(40) Le Parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transferé par des Lettres Patentes du Roi du 28 Mars 1594.

ordre que les Guerres Civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de Gouverneurs de Places, principalement de l'Isle-de-France, qui à l'envi de la Capitale venoient lui rendre leurs obéïssances. 1594.

Villeroi ne fut pas des premiers; la necessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son Fils que quelques Places assez peu importantes; avec lesquelles il sçut se faire acheter fortcherement, par le moyen de Du-Plessis son Ami, & de Sancy dont la Fille venoit d'épouser son Fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux Treves pour lui personnellement, l'une de deux mois & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le Duc de Maïenne; après avoir long-temps affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extremité de ses anciens Amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les autres, & obtint encore une Charge de Secretaire du Roi, & récompense de celle dont il se défaisoit.

Pontoise, &c.

Jacqueline de Harlay-Sancy.

(41) M. De-Thou est encore ici formellement opposé à nos Memoires: Il dit, *liv.* 108. qu'il y avoit déja long-temps que l'accommodement de Villeroi avec Sa Majesté étoit fait; & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henry le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroi pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Duc de Maïenne pour le ramener dans le Parti du Roi. Matthieu aux endroits cités cy-devant, est du même sentiment: & Cayet qui le soûtient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la Lettre de Villeroi au Duc de Maïenne du 2 Janvier de cette année; quoi qu'en rapportant cette Lettre il semble en faire une espece de reproche à ce Ministre. Dans cette Lettre qui fut interceptée par les Royalistes, Villeroi dont l'objet est de prévenir le Duc de Maïenne sur son Traité avec Henry, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Maïenne de songer sérieusement à la Paix pour tout le Parti en général, & pour lui-même en particulier: » parce que, dit-» il, leur cause commune est desespe-» rée: Nous avons, ajoûte-t'il, per-» du toute créance & assûrance des » uns aux autres.« &c. *Cayet, liv. 6. pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. De-Thou & les autres Historiens, des démarches secrettes de Villeroi auprès des Chefs de la Ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du Roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroi: on voit même qu'il ne pouvoit guére s'exprimer autrement en parlant au Duc de Maïenne: Et pour dire éxactement la verité, si l'on peut taxer Villeroi de quelque chose en cette occasion, c'est tout-au-plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de generosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir: Car outre les avantages dont parlent nos Memoires, il y gagna le Gouvernement de Lyon pour Charles de Neufville, Marquis D'Alincourt, son Fils. Mais où est le Seigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins necessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de

1594. Le Roi jugea à propos de me faire partir pour Rouen dès le lendemain de ſon entrée dans Paris, puiſqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La-Font me reçut à la porte de la Ville, & me conduiſit avec toute ma ſuite à la maiſon qui m'avoit été préparée: C'étoit celle du Sieur de Martinbault, la plus belle de toute la Ville; & Villars l'avoit encore fait meubler ſomptueuſement. Simon-Antoine & La-Chapelle n'approuvoient pas une diſtinction ſi marquée. Ils ne ſçavoient encore rien du Traité: mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employerent tout leur crédit pour porter l'Amiral à me défendre l'entrée de la Ville.

La-Font qui me mit au fait de tout leur manege, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce ſoir même à ſouper chez le Gouverneur, où devoient être auſſi l'Abbé de Tiron, le Preſident de Boquemare, Medavy & d'Hacqueville, deux Conſeillers du Parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater; & La-Font m'ayant aſſûré que l'Amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouïr de la confuſion des Députés de la Ligue & de l'Eſpagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je ſortis dans le moment & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec ſa compagnie: il entretenoit les Députés dans un bout de la galerie, lorſque j'entrai. Je courus l'embraſſer, ſans craindre de troubler leur entretien; & je lui dis que je venois lui demander à ſouper pour lui faire part des Nouvelles. Villars répondit à mes careſſes; & comme s'il eût été de concert avec moi au ſujet des deux Députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant

L'Etoile n'a pas paſſé à M. de Villeroi ce caractere d'homme un peu trop intereſſé: » Henry IV. dit-il » dans ſon Journal, étant allé un jour » à Villeroi faire une ſimple colla- » tion avec douze ou quinze per- » ſonnes de ſa Cour, il leur dit à ta- » ble: Mes Amis, nous ſommes tous » à table d'Hôte, faiſons bonne che- » re pour notre argent: car nous » avons un Hôte qui nous fera bien » payer l'écot. «

Je crois qu'il eſt deſormais inutile de répondre à tout ce que la paſſion du Duc de Sully lui fait dire dans la ſuite de ſes Memoires, contre un homme qui juſqu'en l'année 1617 où il mourut, a rendu de très-grands ſervices à ce Royaume; ayant été Miniſtre & Secretaire d'Etat ſous quatre Rois conſecutifs, Charles IX. Henry III. Henry IV. & Louis XIII.

du monde à ſouper, il craignoit que je ne trouvaſſe pas la partie bien aſſortie. Je répliquai que je m'accommodois de tout le monde ; & que j'étois perſuadé que toute haine de Parti à part, ces deux Meſſieurs entendroient avec plaiſir ce que j'avois à lui apprendre. Le Gouverneur jetta un coup d'œil ſur Simon-Antoine, qui prenant la choſe en galant-homme, dit qu'il ſeroit charmé de ſçavoir de quelle maniere le Roi avoit traité les Eſpagnols & les deux Cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce Prince & de politeſſes à mon égard, avec toute la fineſſe & le bon goût poſſibles. » A ce que je vois, me voilà obligé de vous » traiter tous ; « nous dit Villars, en ajoûtant un compliment d'excuſe ſur la mauvaiſe chere. 1594.

Le reſte de la compagnie s'approcha ; & quelques inſtances que me fît le Preſident de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fuſſions à table. On annonça le ſouper : » Je ſuis, dit l'Amiral en ſe mettant d'abord au milieu » de la table, très-mauvais Maître des Céremonies. « Je ne voulus en faire aucune avec Dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la ſoûtenir, ſe ſeroit peut-être mis à la premiere place ſur un ſimple compliment : ce qui pouvoit tirer à conſequence dans une occaſion où je repreſentois la Perſonne du Roi. J'allai donc m'y placer ſans façon : Seulement je dis au Député Eſpagnol que s'il ne s'agiſſoit que de nos deux Perſonnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un Etranger de merite : Ce qu'il reçut de fort-bonne grace. La-Chapelle lui ayant dit que je faiſois à table ce que mon Maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l'ordre : » Je le vois, » dit l'Eſpagnol ; & je crains bien que cet avantage ne ſoit » d'un mauvais augure pour nous : mais pour cela il ne faut » pas laiſſer de rire & de boire à la ſanté de nos Maîtres, » qui ne ſont point ennemis, puiſqu'il n'y a point de Guer» re déclarée entr'eux. « Cette réponſe étoit pleine de ſageſſe & de politique : Pendant tout le repas cet Etranger prit part à la converſation en homme d'eſprit, & parut ſenſible aux bonnes qualités du Roi, ſur-tout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ſes Ennemis, tant Etrangers que François. Je ne remarquai que Tiron

1594. & un Docteur, nommé Dadré (42), qui gardaſſent le ſilence pendant tout ce détail.

Le repas ſe paſſa ainſi avec beaucoup de joie vraie ou apparente de tous les Convives : Et après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduiſant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il employeroit à ſe défaire de façon ou d'autre de ſes Députés. Il ne ſçavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé : il me dit que ſi je voulois en être inſtruit, je n'avois qu'à venir paſſer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux Agens : ils conteſterent ; on en vint aux reproches & aux groſſes paroles : Mais ce Gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer : il leur déclara nettement que ſon Accommodement avec le Roi étoit conſommé ; & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre que de ſe retirer ſans tarder, ou à Soiſſons, ou vers le Duc de Maïenne, avec un ſauf-conduit qui étoit la ſeule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en paſſer par-là : & Villars ſe précautionna contre les effets de leur reſſentiment, en faiſant entrer dans Rouen de nouvelles Troupes qui ſe ſaiſirent du Palais, du Fort & du Château. Cela fait, il envoya La-Font me dire que le lendemain à ma premiere requiſition, il ſe déclareroit pour le Roi en preſence de toute la Ville, qu'il fit aſſembler pour cet effet avec toute la forme & l'appareil qui pouvoient rendre cette action plus ſolemnelle.

Je n'ai jamais reſſenti de ſatisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu un ſervice ſi conſiderable au Roi & à tout le Royaume, ni goûté un ſommeil plus tranquille que la nuit qui ſuivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen ; & quoiqu'il fût encore aſſez matin, je le trouvai ſe promenant depuis près d'une heure dans la grande Place. Elle étoit remplie auſſi bien que toutes les principales ruës d'un Peuple ſi nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la ſortie des Députés & de la nouvelle Céremonie, que Perdriel &

(42) Jean Dadré, Penitencier de l'Egliſe de Rouen.

(43) George

& d'Isencourt, La-Font & les soldats que le Gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'alegresse étoit generale ; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages. 1594.

J'abordai l'Amiral qui avoit à ses côtés le Baron de Medavy & le President de Boquemare ; & après le salut ordinaire, je lui dis que le Roi étant presentement bon Catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le serviteur le plus fidele de Sa Majesté ; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'Echarpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractere : » Allons morbieu ! la Ligue est que chacun crie » *Vive le Roi.* « Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation génerale de *Vive le Roi* : & dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse Cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'Artillerie tant du Fort que des differens endroits de la Ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui regnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la Ville qui ne tremblât de ce fremissement. » Ce son des Cloches, dis-je au Gouver» neur, nous avertit d'aller rendre à Dieu nos actions de » graces dans l'Eglise de Notre-Dame. « Le *Te Deum* y fut chanté solemnellement, & suivi de la Messe au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe où les Cours Souveraines, les Officiers de Guerre & la Maison de Ville étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Pontaudemer, au Havre où commandoit le Chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les Places qui reconnoissoient l'autorité de l'Amiral de Villars, de se conformer à la Capitale.

Mon premier soin quand je me vis libre, fut d'informer le Roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'en-

(43) George de Brancas-Villars, Chevalier d'Oise, frere de l'Amiral.

1594. voyer quelqu'un de ſon Conſeil pour réhabiliter le Parlement. Le lendemain la Ville vint me remercier en Corps des ſoins que j'avois pris, & m'apporta ſon preſent : c'étoit un Buffet de vaiſſelle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus : Je fis inutilement toutes ſortes d'inſtances pour me diſpenſer de le recevoir. Mon Courier ne tarda pas à revenir chargé des Dépêches de Sa Majeſté. Il y avoit une Lettre pour l'Amiral de Villars, où le Roi le qualifioit de ſon Couſin, Amiral, Gouverneur en chef de Rouen, du Havre &c ; & le convioit de venir à la Cour, d'une maniere qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi renfermoit un ordre de m'y rendre le pluſtôt que je pourrois.

L'Amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le temps d'y travailler : Pour moi je pris les devants, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-roſé que je ne connoiſſois point, la petit ſcene qu'on va voir.

Ce Gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le Roi remettoit à Villars le Fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plaintes au Roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque Gouverneur qui fût connu de Sa Majeſté, il vint à Louviers pour demander une Lettre de recommandation à Du-Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il deſcendit à la même Auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à ſon train & aux diſcours de ſes Domeſtiques, on jugeoit devoir être fort-bien en Cour : On ne lui dit point mon nom ; & Bois-roſé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préferer la protection de ce Seigneur à celle de Du-Rollet ; & montant auſſi-tôt dans ma chambre, il me dit après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien ſujet de ſe plaindre d'un Seigneur de la Cour, nommé M. de Roſny, qui abuſant de la faveur de ſon Maître, l'avoit ſacrifié auſſi bien que M. le Duc de Montpenſier & le Maréchal de Biron, à l'Amiral de Villars ſon ancien Ami. Enſuite il m'expliqua ſes demandes : ce qu'il fit d'une maniere ſi vive & ſi paſſionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Roſny, que je ne trouvois rien de

ſi plaiſant que le perſonnage que je jouois en cette occa- 1594.
ſion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout ſon feu ; & je lui dis que j'avois aſſez de connoiſſance des affaires dont il me parloit, pour l'aſſûrer que M. de Roſny n'auroit oſé rien faire ſans l'exprès commandement du Roi ; & que Sa Majeſté ſongeoit efficacement à lui donner une récompenſe dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pouſſer la civilité juſqu'à lui promettre de ſervir ſon reſſentiment contre celui dont il ſe plaignoit, ſi amerement : Je lui dis au contraire que s'il le connoiſſoit, il conviendroit qu'un homme qui pour le bien de l'Etat s'étoit démis gratuitement de ſon Abbaye de Saint-Taurin, pouvoit bien avoir fait par neceſſité, ce qu'il attribuoit à une mauvaiſe volonté. Je le congediai en lui diſant qu'il vînt me trouver lorſque je ſerois arrivé à la Cour, où je lui promis de parler au Roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il ſe retira auſſi content de moi, que mécontent de M. de Roſny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'eſcalier à un de mes Pages qu'il rencontra, il demeura ſi étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit ſi peu menagé en parlant à lui-même, que craignant le reſſentiment qu'il ſuppoſoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'inſtant, changea d'hôtellerie, & ne ſongea plus qu'à continuer à toute bride ſa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais ſervices que j'allois lui rendre.

L'avanture ne finit pas là. Pendant que Bois-roſé ſe précautionnoit contre moi comme contre un ennemi irreconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon Epouſe à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la premiere choſe que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au Roi, qui ſelon ſa coûtume voulut que je n'en omiſſe rien. Après que j'eus tout épuiſé du côté du ſérieux, je voulus le réjouïr de la ſcene de Louviers. Bois-roſé n'avoit eu garde de l'en inſtruire : il s'étoit contenté de ſupplier Sa Majeſté de ne point ajoûter foi à ce que je dirois contre lui, à cauſe d'une vieille haine que je lui portois. Le Roi rit de bon cœur de l'avanture de Bois-roſé. Je l'envoyai chercher. Il crut ſes affaires deſeſperées,

1594. puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouïs quelque temps de son chagrin & de son embarras; ensuite je l'en tirai d'une maniere qui le surprit beaucoup: Je sollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une Compagnie avec appointement, & deux mille écus en argent. Il n'en esperoit pas tant: mais sa tracasserie à part je le regardois comme un Officier de cœur: Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite; & je le crus digne de la Lieutenance-Génerale d'Artillerie en Normandie, lorsque le Roi m'en eut donné la Grande-Maîtrise.

Je n'avois caché au Roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du Buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans sa chambre des porteurs chargés de cette Vaisselle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la Ville de Rouen de me faire ce present, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit; parce que j'avois fait un vœu solemnel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déja sûr qu'on ne la regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses: Car quoique les bienfaits du Maître que j'ai servi ayent été considerables, & qu'ils ayent même surpassé mon attente; on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-temps & presque seul la Finance & la Guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme: le passé en fournit trop d'éxemples pour qu'on l'ignore; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'interêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assûrance, mais très-sincere, que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur situation n'a rien de different de ceux qui sont préposés pour rendre la justice; & que comme on regarderoit avec horreur un Juge qui ouvriroit sa main aux

presens, même sans intention de laisser fléchir la balance ; un Ministre & tout homme en Charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces presens, qui dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment present, ou dans la suite, aux dépens du Roi, ou bien du Peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent, (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole) comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons ; & accoûtumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du Maître & le nôtre : à-moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne ; & sa liberalité ira toujours assez-loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le malheur est que l'habitude de calculer & de voir passer par nos mains des sommes immenses, nous amene presque toujours insensiblement au point de regarder comme peu de chose, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple Particulier. 1594.

Le Roi ne me dissimula pas qu'il n'étoit point accoûtumé à de pareils discours ; & que ce systême tout simple qu'il est, une fois bien établi dans la Finance, étoit le moyen d'enrichir le Roi & l'Etat, qu'on cherchoit & qu'on a encore si fort cherché depuis, sans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le Buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penser, il voulut que je le prisse de sa main : La donation qu'il m'en fit devint publique ; parce qu'il m'en expedia un Brevet (44), où il étoit specifié que ce Buffet étoit

(44) » L'humeur de Rosny s'accordoit parfaitement bien avec celle du Roi. Lorsqu'il lui confia ses Finances, il desira de lui qu'il ne prît jamais aucun pot de vin, ni aucun present, sans l'en avertir : Et quand Rosny l'en avertissoit, il y consentoit aussi-tôt, & même étoit si aise qu'en le servant bien il y trouvât son compte, que bien souvent il y ajoûtoit des dons du sien, pour lui donner courage de le servir toujours de mieux en mieux : Mais Rosny ne les recevoit jamais qu'ils ne fussent duëment vérifiés à la Chambre des Comptes ; afin que tout le monde sçût les liberalités que lui faisoit son Prince, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il se servoit de sa faveur à épuiser ses coffres. « *Peref. pag.* 225. Ce que cet Ecrivain ignora dans ce temps-là avec tout le monde, par la modestie du Duc de Sully, c'est que l'idée de cette économie si sage & si bien entenduë, vint de M. de Sully lui-même.

1594. un present de la Ville de Rouen fait à Sa Majesté, dont elle m'avoit gratifié : Et le lendemain ce Prince prit dans sa Cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen ; pour apprendre qu'une pareille action dans un Ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vuës en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'Amiral de Villars parut à la Cour peu de temps après, avec une Suite de plus de cent Gentilshommes, dont quelques-uns étoient de la premiere Noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres Seigneurs: mais on ferma bientôt les yeux sur la magnificence de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa génerosité & sur sa modestie ; qui sont en effet les veritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premieres. Il aborda le Roi d'un air noble & soûmis tout ensemble, & se jetta à ses genoux. » Monsieur l'Amiral, lui dit le Roi mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, » cette soûmission n'est duë qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'il s'abbaissoit, il se mit à entretenir les Courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'Amiral chercha par des protestations de respect & de dévouëment à arrêter le cours de ces louanges : Appercevant ensuite M. le Duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baisa, en l'appellant son Superieur, & en se démettant du Gouvernement en Chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce Prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès ce moment un de ses plus chers Amis.

Le mois d'Avril & celui de Mai furent employés de la même maniere par le Roi & son Conseil, à recevoir les Députés des differentes Villes, & les Gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : Celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considerables. Etrange cascade du Duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimerique de se faire Roi de France, en épousant l'Infante d'Espagne

(45) Charles-Emmanuel de Savoie, Duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne D'Est, Veuve de François de Lorraine, Duc de Guise,

La haine publique & l'oppoſition de ſon propre Frere le Duc de Maïenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage auſſi-tôt en ſe bâtiſſant en idée, des Provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Maconnois & Dombes, une Principauté relevante de l'Eſpagne. Il commence par ſonger à s'aſſûrer la Capitale de ſon nouveau Royaume : mais ceux de (46) Lyon plus fins que lui, s'aſſûrent eux-mêmes de la perſonne de leur prétendu Souverain, qui les traitoit déja en Tyran, & le gardent à vuë, ſans aucune intention de rompre pour cela avec le Parti. La Ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ſes Chefs. Saint-Sorlin (47) jeune Frere du Duc de Nemours, intereſſe l'Eſpagne dans ſa querelle, & obtient du Duc de Savoie & du Duc de Terra-nova, Gouverneur de Milan, un puiſſant ſecours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à ſe ſéparer ouvertement de la Ligue, appellent le Colonel d'Ornano ; avec lequel ſe ſentant les plus forts, ils ſe déclarent hautement pour le Roi ; abbattent & trainent dans les bouës les Armes d'Eſpagne, de Savoie & de Nemours ; font brûler en place publique avec une eſpece de farce inſultante, l'effigie d'une femme habillée en ſorciere, portant écrit ſur ſon front, *La Ligue* ; & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites Villes de la dépendance de Lyon, pour ſe ranger à leur devoir. 1594.

Le Duc de Nemours mal à ſon aiſe pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque choſe de pis de la part de ſes prétendus Sujets, prend pour s'évader l'habit de ſon Valet de chambre qui lui reſſembloit par la taille ; ſort de ſa chambre en portant le baſſin de ſa chaiſe percée ; paſſe au milieu des ſoldats qui le gardoient dans l'Antichambre ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le vi-

(46) Perefixe fait le Duc de Maïenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon ; parce qu'il vouloit ravir cette Ville à ſon Frere. Ce que l'Auteur dit ici du Duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juſtice d'ailleurs. Tous les Hiſtoriens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'eſprit, il étoit un des Seigneurs de France le plus recommandable. Voyez ſon Eloge & celui du Marquis de Saint-Sorlin ſon frere dans *le troiſieme Tome des Memoires de Brant. à l'article M. de Nemours, p. 1. & ſuiv.* & le detail des affaires de Lyon, *dans Cayet, liv. 6. fol. 299.* & les autres Hiſtoriens.

(47) Henry de Savoie-Nemours, Marquis de Saint-Sorlin.

1594. ſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur ; s'eſquive par la ruë, & gagne la campagne : Trop heureux après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une Ville qu'il deſtinoit à être le ſiege de ſa gloire ; & convaincu par une triſte experience d'une verité ſur laquelle on s'aveuglera toujours, Qu'il n'y a en tout rien de ſi difficile que de faire répondre les effets aux deſirs.

L'ambition renverſa encore une autre tête. Balagny (48) ſe trouvant Gouverneur dans Cambray, Place que ſa ſituation rendoit d'une extrême importance pour le Roi, eut la hardieſſe de demander qu'on changeât ſon Titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain ; & malheureuſement pour lui il l'obtint. Il ſe flatoit de voir par-là ſon nom groſſir le Catalogue des Têtes Couronnées ; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le ſoûtint, ou crut le ſoûtenir, en s'épuiſant pour briller à la Cour du Roi, & pour amener au Siege de Laon deux mille Arquebuſiers & trois cens Chevaux : mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua ainſi que Nemours à l'écueil commun des Ambitieux, auxquels il eſt impoſſible de perſuader que les meilleurs deſſeins ſont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hazards.

Les Eſpagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du Royaume, voulurent arrêter le torrent en faiſant un coup d'éclat, & vinrent aſſieger La-Capelle. Le Roi ne balança pas à laiſſer toutes les affaires domeſtiques, pour aller s'oppoſer à la priſe de cette Place. Le ſoldat n'étoit pas dans la même diſpoſition : Las de la Guerre, il ne ſongeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il ſe paſſa un ſi long temps avant que le Roi eût pu raſſembler ſon Armée, que quoiqu'il la précedât avec un petit Corps de Troupes, il arriva trop tard : Il trouva le Siege ſi avancé, & le Comte de Mansfeld qui le commandoit ſi bien poſté, qu'il n'oſa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On eſperoit encore que le Gouverneur, avec l'avantage d'une Place ſi forte, donneroit le temps au reſte des Troupes de joindre ; & qu'alors on ſeroit en état, ou de jetter du ſecours

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, Evêque de Valence.

(49) C'eſt

1594.

ſecours dans la Place, ou de forcer les Aſſiegeans au Combat: Mais ce Gouverneur qui ſuivant l'eſprit du temps ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour ſon profit, avoit ſi bien léſiné ſur les vivres, les munitions de Guerre & le nombre des ſoldats qui devoient compoſer ſa Garniſon, qu'il fut obligé de rendre la Place beaucoup pluſtôt qu'il ne le devoit, & ſe vit ruiné par ſon avarice.

En Picardie.

Pour uſer de repreſailles, le Roi alla inveſtir Laon. Il n'ignoroit pas que la Ligue avoit mis cette Place déja ſi forte par ſa ſituation & ſes défenſes, en état de faire repentir quiconque oſeroit l'attaquer. Elle avoit pour Gouverneur un nommé Du-Bourg (49), l'un des meilleurs & des plus experimentés Officiers du Duc de Maïenne qui y avoit encore fait enfermer ſon ſecond fils le Comte de Sommerive (50), à la tête d'une grande quantité de Nobleſſe: Mais le Roi conſidera qu'en cette occaſion il avoit à ſoûtenir ſa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de ſuccès; & de ſa part il ne négligea ni ſoin ni attention, pour venir à bout de ſon entrepriſe.

Jean de Durefort, Sieur de Born.

Je le ſuivis avec joie à ce Siege; & je fus chargé ſelon mon goût de la direction d'une Batterie de ſix Pieces de canon, conjointement avec le vieux de Born, lequel en qualité de Lieutenant-Géneral de l'Artillerie, la conduiſoit en l'abſence du Comte de La-Guiche (51) qui en étoit Grand-Maître, & conſentit à me prendre pour ſecond. J'avois commencé à-peine à m'inſtaller dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le Roi connut par toutes les Lettres qui lui furent écrites de Paris, que le Comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues ſon Beau-pere, commençoit les menées qui fail-

(49) C'eſt le même qui aima mieux ſortir de la Baſtille dont il étoit Gouverneur, publiquement avec l'Echarpe noire, que de la remettre au Roi pour de l'argent. *P. de L'Etoile. Cayet, tom. 2. pag. 691.* Il s'appelloit Antoine Du-Maine, ſurnommé Du-Bourg, ou, L'Eſpinaſſe.

(50) Charles Emmanuel de Lorraine, Comte de Sommerive.

(51) Philibert de La-Guiche, Gouverneur de Lyon, fait Grand-Maître de l'Artillerie en 1578 par la démiſſion du Maréchal de Biron.

(52) Il en ſera beaucoup parlé dans la ſuite: C'eſt Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fils de Charles IX. & de Marie Touchet, Dame de Belleville, fille du Lieutenant-Particulier d'Orleans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le Duc d'Angoulême en 1639. Il étoit Beau-fils de François de Balzac, Seigneur D'Entragues, parce que celui-cy épouſa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, Marquiſe de Verneuil, Maîtreſſe d'Henry IV. & Sœur uterine du Comte d'Auvergne.

1594. lirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud ; & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les Curés de Paris d'une part, & les Jesuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa Majesté jugea à ces Nouvelles qu'elle avoit besoin d'un Agent fidelle & vigilant dans cette grande Ville. Si elle differa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du Siege, ne seroit pas de mon goût. Une Lettre du Cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer : Ce Cardinal, sans entrer dans aucun détail, me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionnément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi seul, disoit-il, pouvois y réüssir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, Sa Majesté crut ne devoir pas négliger l'avis : & ne se fût-il agi que de la seule personne du Cardinal, le Roi avoit tant de motifs de le menager, qu'après cette lecture il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un veritable regret de ma part de quitter le Siege. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai à Sa Majesté Vignoles, Parabere & Trigny ; & elle se détermina en faveur de Parabere. Je me flatai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon ; & je comptois bien en presser la conclusion : mais à celles-là il en succeda d'autres de si près, que depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Août que dura ce Siege, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai sera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du Roi pour mon voyage, & vins coucher à Crêpy : j'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le Cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abbatu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & temoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit asseoir près de son

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à Sainte-Genevieve, & ensuite dans sa belle Maison de l'Abbaye de Saint-Germain, dit M. De-Thou, *liv.* 109.

lit, pour entendre mille choſes importantes qu'il diſoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reſte : mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur ; quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domeſtiques & de tracaſſeries de femmes, dont j'ai preſque honte d'entretenir le Public. Une certaine Madame de Roſieres étoit celle qui les cauſoit. Soit jalouſie, ou viſion, le Cardinal s'étoit mis dans l'eſprit qu'elle le faiſoit mourir par enchantement, pour ſe venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'Abbé de Bellozanne ſon Mignon. Sa conſolation étoit qu'il falloit que ſa malfaictrice mourût, s'il ne mouroit pas : Mon Epouſe lui avoit dit il y avoit trois jours, que cette Madame de Roſieres étoit extrêmement malade ; & apparemment il avoit bâti là-deſſus toute ſa fable de magie & de mort. 1594.

Il me faiſoit toutes ces confidences avec un ſi grand ſerrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ſes jours. Je m'efforçai de lui remettre l'eſprit ; & il put enfin me parler de ſes autres affaires qu'il alloit oublier. Après Madame de Roſieres, le Roi étoit celui dont il ſe plaignoit le plus : car la ſituation de ſon eſprit étoit telle, qu'il ne ſe plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au Roi de le laiſſer diſpoſer de ſes Benefices ; & Sa Majeſté, diſoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement : ce ne pouvoit être, ajoûtoit-il, que parceque ce Prince ne l'aimoit point, ou parcequ'il n'étoit pas encore attaché ſincerement à la Religion Catholique : (car comment être bon Catholique Romain, & deſobliger un Cardinal ?) Et tout de ſuite ſans trop ſonger quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'Apologiſte de la Religion Romaine auprès du Roi ; de l'y affermir ; de lui faire lier une étroite correſpondance avec le Pape ; de demander au Saint-Pere ſa Bénediction, afin d'en obtenir enſuite la diſſolution de ſon Mariage avec la Reine Marguerite de Valois, & le pouvoir d'épouſer une autre Princeſſe, dont il eût des enfans qui aſſûraſſent la Couronne à la Maiſon de Bourbon, & à la France la Paix & le repos. La fin de ce diſcours étoit plus ſenſée que je ne devois m'y attendre : Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du Pape qu'il y inſéra : car

1594. je conviens que Clement VIII. étoit non-ſeulement d'un eſprit ſage & juſte, mais encore ſi fin Politique, que la Cour de Madrid ne ſçauroit ſe vanter de lui en avoir impoſé par ſes déguiſemens.

Le Cardinal ſe jetta enſuite ſur l'affaire des Jéſuites; & quoiqu'il les favoriſât ouvertement en homme dévoué à la Cour de Rome, il ne m'apporta cependant pour m'engager à les ſoûtenir, que des raiſons de Politique & de l'interêt du Roi ſi ſolides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la preſence d'eſprit que ſur ſon propre chapitre. Tout ce que je fis ſur ce ſujet fut une ſuite des réflexions ſenſées que me fit faire cette Eminence, ſur les riſques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture preſente toute cette Societé : car on va voir qu'il ne s'agiſſoit pas moins que de cela.

Une quatrieme affaire qu'il me recommanda, fut de ſoûtenir contre le Surintendant le vieux Archevêque de Glaſco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit juſqu'à le traiter de ſon Parent. Cet Archevêque portoit le nom de (54) Bethune. Voyant la Reine d'Ecoſſe ſa bienfaictrice morte, il ne ſongeoit plus qu'à achever tranquillement loin de ſa Patrie le peu de jours qui lui reſtoient à vivre : mais il avoit dans le Surintendant un ennemi qui le perſecutoit continuellement, & ſembloit avoir entrepris de le chaſſer de France. Je n'en ai jamais trop bien ſçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce Prelat avoit toujours temoi-

(54) Jacques de Bethune, Archevêque de Glaſco, Glaſcou, ou Glaſgow en Ecoſſe, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire de la Reine d'Ecoſſe; & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-ſix ans, après cinquante-ſept années d'une vie extrêmement traverſée, depuis le meurtre du Cardinal de Bethune, Archevêque de Saint-André, ſon Oncle, arrivé en 1546. On voit encore ſon Epitaphe dans l'Egliſe de Saint-Jean de Latran. Amelot de La-Houſſaye après avoir parlé dans ſes Memoires du Procès que Nicolas Denetz Evêque d'Orleans eut avec le Duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que c'eſt bien injuſtement qu'on prétendoit diſputer à cette Maiſon le nom de Bethune, parle auſſi de cet Archevêque: »Quoiqu'il en ſoit, dit-il, la Maiſon de »Betun d'Ecoſſe, de laquelle étoient »le Cardinal Archevêque de Saint-»André, & l'Archevêque de Glaſ-»gow, Ambaſſadeur de la Reine »Marie Stuard en France, où il »mourut en 1600 ou 1601, (il y a »erreur de date ici) eſt reconnuë par »Meſſieurs de Sully & de Charoſt, »pour une branche de leur Maiſon.« *Tome 2. pag. 68.* C'eſt parce que ſelon nos Memoires, le veritable nom de l'Archevêque de Glaſco, ainſi que de l'Archevêque de Saint-André, eſt Bethune, & non pas Betun.

gné pour la Maiſon de Guiſe, à cauſe de la Reine (55) d'Ecoſſe qui étoit de cette Maiſon. Le Cardinal de Bourbon 1594.
diſoit que D'O n'en avoit point d'autre que l'interêt que lui Cardinal prenoit à l'Archevêque : Et il eſt vrai que toutes les fois que cette Eminence avoit fait ſolliciter le Surintendant en faveur du vieux Prelat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le Cardinal me pria de porter le Roi à proteger l'Archevêque : Il promettoit de ne plus ſe mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du Royaume; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ſes interêts, le Cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement ſur le malheur que j'avois d'être engagé dans la Religion Proteſtante.

Il revint encore à ſes Benefices; & ce fut par où il finit. Il me recommanda inſtamment de lui obtenir de Sa Majeſté la liberté de les réſigner. Il m'avoua que la poſſeſſion de ces Benefices avoit donné de terribles ſcrupules au feu Cardinal ſon Oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les Familles qui en étoient légitimes proprietaires : & Son Eminence s'imaginoit ſatisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de ſa conſcience, pour lui & pour ſon Oncle, en les leur remettant après ſa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorſque ſon Medecin entra dans ſa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le ſilence à ſon malade, ſe chargea de m'entretenir ſur tous les ſecrets du Cardinal dont il poſſedoit la confiance, & s'en acquita en homme fort-éloquent; c'eſt-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ſes longs diſcours que par une promeſſe réïterée de ſervir Son Eminence.

Trois jours que je paſſai à Paris ſuffirent pour me mettre au fait des liaiſons dangereuſes du Comte d'Auvergne, de d'Entragues & de ſa Femme. Leur maiſon étoit le rendez-vous de tout ce que le Roi avoit d'ennemis, ſoit dans la Ligue, ſoit dans le Parti Eſpagnol : il ne ſe paſſoit point

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, Duc de Guiſe, épouſa en 1530 Jacques Stuard Roi d'Ecoſſe.

(56) Louis Duret, Seigneur de Chevry.

1594. de nuits qu'il ne s'y tînt des Conſeils ſecrets contre l'interêt & le ſervice du Roi. En attendant que j'euſſe conféré avec Sa Majeſté ſur les moyens de détruire cette mechante Cabale, je repreſentai à MM. de Chiverny, (57) de Pont-carré, de Bellievre & de Maiſſe, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons ; & j'en chargeai plus particulierement Maiſſe, dont je connoiſſois l'activité.

Je donnai enſuite une attention particuliere à l'affaire des Jeſuites, dont le procès étoit actuellement porté au Parlement, & vivement pourſuivi par l'Univerſité & les Curés de Paris, qui les accuſoient d'avoir attiré à eux toute l'inſtruction de la Jeuneſſe & la direction des conſciences ; les repreſentoient comme une Societé pernicieuſe à l'Etat ; & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les Terres de France. Il n'étoit rien moins qu'aſſûré que tous ces Adverſaires de la Societé remportaſſent ſur elle le triomphe qu'ils ſe promettoient, quand même l'autorité du Roi ne ſeroit pas intervenuë : Les Jeſuites avoient puiſſamment agi dans cette occaſion ; & la partie étoit déja ſi bien liée, que ſans compter le Pape, l'Eſpagne & leurs Partiſans dans la Ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils ſe trouvoient forts de la moitié du Parlement, qui faiſoit ouvertement des brigues en leur faveur. La Cauſe étoit remiſe entre les mains des Avocats les plus accrédités du Barreau, Duret & Verſoris (59) pour les Jeſuites, Arnaud & Dollé pour leurs Adverſaires ; & l'on ne s'entretenoit

(57) Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France. N. de Pontcarré, Maître des Requêtes. Pomponne de Bellievre. André Hurault, Sieur de Maiſſe : Il fut nommé Ambaſſadeur à Veniſe l'année ſuivante.

(58) Le Cardinal de Bourbon, le Surintendant D'O, Antoine Seguier, Avocat du Roi, & beaucoup d'autres ſolliciterent ouvertement pour les Jeſuites.

(59) La Cauſe fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Univerſité ; Louis Dollé pour les Curés ; & Claude Duret en peu de mots pour les Jeſuites. Pierre Barne, Jeſuite, Syndic du College de Clermont, aujourd'hui College de Louis le Grand, les défendit plus amplement par un Factum plein de raiſons très-ſolides. Il y juſtifie ſa Societé ſur cette obéïſſance au Pape, dont il ſemble qu'on lui fît un crime : Il défie qu'on puiſſe trouver dans aucun endroit de ſes Statuts, qu'il lui eſt permis de déthrôner les Rois, & de tuer les Tyrans : ce qui en effet étoit une pure calomnie de ſes ennemis : Il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de ſe mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déja contre les Jeſuites de la part des mêmes Parties, un

d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient. 1594.

Je me representai tout ce que m'avoit fait envisager le Cardinal de Bourbon : Qu'il n'y avoit point d'extremité à quoi ces Religieux ne se portassent si on les chassoit du Royaume, soit par vengeance, soit par l'esperance d'obliger à révoquer leur bannissement : Qu'ils pouvoient faire soûlever par leurs intrigues une partie de l'Europe : Qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persecution contr'eux comme une injure faite à la Religion même, & jetter sur le Roi le soupçon d'être encore interieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter : ce qui dans la circonstance presente pouvoit produire un fort-mauvais effet : Clément VIII. n'ayant encore pu se résoudre à accorder l'Absolution qu'on sollicitoit à Rome : le Roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'évenement est toujours si douteux, & quelquefois si critique : Enfin les Catholiques les plus puissans dans le Royaume, tant ceux qui étoient à Paris que ceux mêmes qui remplissoient la Cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres interêts, qu'on n'eût pas encore mis la Religion Romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes ; & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au Cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, de Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter icy aucune mauvaise intention à personne : mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit perdu l'esperance d'obtenir le Gouvernement de Laon?

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du Roi absent, pour une pique de Prêtres & de Theologiens ; & je ne doutois pas que

ancien Procès pendant depuis trente ans au Parlement, au sujet de leur établissement dans le Royaume : Au-lieu d'un Arrêt définitif, le Parlement en rendit un, par lequel les Requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux Pieces de ce premier procès, pour être jugées ensemble : ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *De-Thou*, *liv.* 110. *Hist. de l'Université de Paris*, *tom.* 6. *p.* 866. & autres.

(60) Henry d'Orleans, Duc de Longueville.

1594. Sa Majesté ne prît elle-même en pareil cas le parti le plus moderé. Je déclarai donc à Messieurs du Conseil, que le Roi ne trouvoit point assez forts les griefs proposés contre les Jesuites : Que Sa Majesté étoit determinée à attendre pour bannir ou retenir en France la Societé, de quelle maniere elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'Etat, soit au sien : Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procedure violente contre ces Peres ; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61) injurieux ; & même

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhement, qu'au rapport de L'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jesuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces Peres, & que le Premier Président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithetes que M. De-Thou donne dans l'endroit cité cy-dessus aux Avocats de l'Université & des Curés, font assez entendre qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenuës, qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jesuites avec une grande passion; quoi qu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres, cet Historien se déclare entierement contre la Societé. Je trouve dans les Memoires de la Ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres, qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vrai-semblance ; c'est d'enlever les Enfans à leurs Parens, pour les transporter malgré eux hors l'Europe.

Quant à l'article de l'Instruction de la Jeunesse; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme, dont on connoît les vuës superieures sur toutes les parties du Gouvernement : C'est le Cardinal de Richelieu dans son Testament Politique, 1. *Part. chap.* 2. *Sect.* 10, où après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour & contre entre l'Université & les Jesuites, il résout la question en ces termes : » La raison » ne permet pas de frustrer un ancien » possesseur de ce qu'il possede avec » titre : & l'interêt public ne peut » souffrir qu'une Compagnie non-» seulement recommandable par sa » pieté, mais celebre par sa doctrine, » comme est celle des Jesuites, soit » privée d'une fonction dont elle » peut s'acquiter avec grande utilité » pour le Public... Il est donc rai» sonnable que les Universités & les » Jesuites enseignent à l'envi ; afin » que l'émulation aiguise leur vertu, » & que les Sciences soient d'autant » plus assûrées dans l'Etat, qu'étant » déposées entre les mains de leurs » Gardiens, si les uns viennent à per» dre un si sacré depôt, il se trouve » chez les autres. «

Et pour ce qui regarde la direction des consciences; ce grand Ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'Instruction des Enfans de qualité, les Jesuites » pénetrent les plus secrets évenemens des cœurs & des familles ; « ce sont ses termes : Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré Ministere à cette Societé qu'à tous les autres Prêtres Seculiers ou Reguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux Jesuites seuls l'emploi d'instruire la Jeunesse du Royaume. La Chronologie Septenaire; Ouvrage, lequel avec le Mercure François qui en est la suite, me paroît celui de tous les Memoires de ce temps-là dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincerité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail : Le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les Jesuites ont

même que la Cauſe fût agitée en pleine Audience. Perſonne ne s'attendoit à trouver en ma perſonne un protecteur des Jeſuites ; & je puis dire que par cet endroit ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du Roi : Effectivement cette affaire en demeura là pour-lors. 1594.

Je crus devoir auſſi parler au Surintendant pour l'Archevêque de Glaſco, par déférence à la priere du Cardinal de Bourbon ; quoique je ſçuſſe bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarraſſoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma Famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune Frere. J'eſperois davantage de la juſtice du Roi : Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de M. le Cardinal, que je trouvai encore conſiderablement affoibli.

J'appris à Bruyeres où j'avois laiſſé mon équipage de Guerre, que le Duc de Maïenne, en attendant la grande Armée que devoit lui amener inceſſamment le Comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques Troupes juſqu'à La-Fere, & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon un ſecours de cent Chevaux & de deux cens Arquebuſiers : que le premier avoit été défait par Givry ; & le ſecond par M. le Comte de Soiſſons, qui étoit ce jour-là de garde dans la Tranchée : que le Roi montroit en tout l'éxemple aux Princes & aux Officiers, & relevoit lui-même la Tranchée à ſon rang.

Ce Prince étoit couché quand j'arrivai à ſon Quartier, quoiqu'il fût trois heures après midi. Si-tôt qu'il me vit entrer, il me demanda ſi je n'étois pas ſurpris de le trouver au lit à pareille heure : ce lit étoit deux matelats ſur la terre dure. Toute la nuit & le jour précedent ce Prince s'étant tenu debout dans la Tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la Montagne ſur le penchant de laquelle

ont été à ce Royaume en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les Novateurs, par la pureté de leurs ſentimens Theologiques, & par leurs Miſſions ; fait de tout cela un éloge, qu'il faut neceſſairement voir dans le Livre même, *fol.* 439 : Il eſt d'autant plus frappant, qu'il eſt parti du même temps où la jalouſie ſuſcitoit contre les Jeſuites de ſi noires accuſations. L'Auteur de ce morceau d'Hiſtoire, quoique ſon nom ne ſe trouve point à la tête, eſt ce même P. Victor Cayet qui a compoſé la Chronologie Novennaire, où l'on voit ce Procès des Jeſuites détaillé avec une fort-grande exactitude, *année* 1594. *liv. 6. pag.* 379, 407.

1594. Laon eſt aſſis, ſoit pour faire changer quelques Batteries de place, ſoit pour mettre les Travailleurs à couvert par des Parapets; il s'étoit ſi fort fatigué ſur ce terrein qui eſt extrêmement rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs contuſions aux pieds: ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer ſon ouvrage; juſqu'à ce que toutes ces meurtriſſures s'étant ouvertes, ſes deux pieds ne furent bien-tôt plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de ſe mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma preſence; » afin que je connuſſe, dit-il, qu'il ne faiſoit pas le » douillet mal-à-propos. « J'étois bien éloigné d'avoir cette penſée; & ſi je l'accuſois de quelque choſe, c'étoit pluſtôt de l'excès oppoſé. Je crois qu'il s'en apperçut: car il me dit en cherchant à ſe diſculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance ſur la Ville aſſiegée; & que je ne le condamnaſſe qu'après l'avoir vu, ou du-moins après avoir entendu les connoiſſeurs qu'il avoit envoyés le viſiter, & qui devoient revenir ſur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai ſeul avec le Roi, pour lui rendre compte de mon voyage ce que je fis en me mettant à genoux ſur un carreau que ce Prince me fit apporter: Et Sa Majeſté voulant autoriſer ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois Lettres par Beaulieu-Ruſé. La premiere étoit adreſſée au Chancelier, & regardoit les Jeſuites: Il n'y avoit rien de different de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la ſeconde, il mandoit à D'O que ſon intention étoit qu'on laiſſât joüir paiſiblement l'Archevêque de Glaſco des deux ſeules Abbayes (62) qu'il avoit en France, & il juſtifioit la conduite paſſée de ce Prelat, par la reconnoiſſance qu'il devoit à ſa bienfaictrice. La troiſieme au Cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Lomenie Secretaire d'Etat, qui faiſoit ſçavoir à cette Eminence que le Roi approuvoit telle diſpoſition qu'il feroit de ſes Benefices, & étoit prêt de la ratifier en ſignant de ſa main l'état qu'il lui en enverroit; pourvû qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux Libertés & aux Coûtumes du Royaume. Le reſte de la Lettre étoit une aſſû-

(62) Notre-Dame de l'Abſie en Poitou, & le Prieuré de Saint-Pierre de Pontoiſe.

rance de ſa protection & de ſon amitié ; & il lui donnoit une preuve de ſa confiance , en faiſant paſſer par ſes mains les deux autres Lettres qu'il venoit d'écrire , & dont il avoit la complaiſance de lui mander le contenu. Je chargeai Du-Peirat à qui le Roi donna ces trois Lettres à porter à Paris , d'en rendre une de ma part au Cardinal , où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impreſſion ſur ſon eſprit , à ſe délivrer de tous ſes chagrins domeſtiques. 1594.

Ces affaires étant expediées, arriverent MM. de Biron , de Givry , de Saint-Luc , de Marivault , de Parabere , de Vignoles , de Fouqueroles & autres , que le Roi avoit envoyés viſiter ſes travaux du jour précedent , & ſur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit ſon avis , & chercha à faire honneur à ſes connoiſſances : On ne s'accorda pas ; & inſenſiblement il ſurvint une diſpute. Le Maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre , par un air capable & un ton de ſupériorité qui le rendoient toujours maître de la converſation , ne ſouffroit qu'avec peine qu'on ſe déclarât d'un ſentiment contraire au ſien.

Le Roi voyant que les paroles s'échauffoient , leur apprit en leur impoſant ſilence , qu'il venoit de recevoir avis par trois Eſpions conſécutifs & venus de differens endroits , que le Duc de Maïenne & le Comte de Mansfeld avoient réſolu de tout tenter pour faire entrer un convoi conſiderable dans Laon , afin d'être diſpenſés de livrer bataille ; & que ce Convoi alloit ſe mettre inceſſamment en marche , ſoûtenu d'une eſcorte puiſſante , dans l'intention de paſſer ſur le ventre à tous les Corps-de-Gardes , de forcer le paſſage , & d'entrer dans la Place aſſiegée : Nouvelle matiere de conteſtation , terminée à l'avantage de Biron , qui ſe fit nommer pour commander un Détachement conſiderable , avec lequel il ſe poſteroit dans la Forêt entre Laon & La-Fere , & inſulteroit l'eſcorte avec le Convoi. Il le compoſa lui-même , & prit douze cens hommes d'Infanterie Françoiſe tous choiſis , huit cens Suiſſes , trois cens Chevaux - Legers , deux cens Gendarmes , & cent Gentilshommes preſque tous de la Maiſon du Roi. Le Roi me refuſa pluſieurs fois d'être de ce Détachement ; ayant

1594. encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi : mais je fis tant d'instances, qu'à la troisieme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la Forêt; où nous avançâmes sans bruit jusqu'au bord du Bois du côté de La-Fere, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le Maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans La-Fere; & plaça sur les bords de la Forêt des Vedettes qui l'instruisoient éxactement de tout ce qui sortoit de la Ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi : alors les Vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de La-Fere à Laon étoit couvert d'une file si longue de Gens & d'attirail de Guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose sinon que toute l'Armée Ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent; & le Commandant s'étant declaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la Troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles dont on connoissoit la valeur & le sang-froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres; & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette Ligne si formidable en apparence, étoient trois cens Charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre Escadrons de cent Chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivis de huit à neuf cens Mousquetaires ou Piquiers Valons, Lansquenets & Liegeois : Pareil nombre d'Infanterie Espagnole naturelle étoit à la queuë.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit; ce nombre n'égalant pas le nôtre : La difference des avis fut sur la maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le Convoi dans la Forêt, & ensuite de le prendre en queuë. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la Cavalerie, furent

(63) Anne D'Anglure, Baron de Givry : Il fut tué devant Laon peu de jours après cette rencontre, & fort-regreté de Henry IV. François de La-Grange, Seigneur de Montigny : il en sera encore parlé. Claude de L'Isle, Sieur de Marivault.

pour la négative ; & soûtinrent si fortement qu'il y avoit moins de peril à attaquer de front les quatre Escadrons en rase campagne, qu'ils entrainerent le Maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La Cavalerie Ennemie ceda à la premiere attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution, & se retira sur les flancs des Chariots : mais on trouva bien-tôt à qui parler. L'Infanterie Ennemie de la tête attendit de pied ferme nos Cavaliers que le Maréchal de Biron envoya l'attaquer ; & fit ses décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche ; tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit, qui étoit visiblement le moins perilleux. Le choc fut si terrible, que les Fantassins Ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher comme les quatre Escadrons un abri au milieu des Charrettes, d'où ils ne laisserent pas de se défendre : Pendant ce temps-là le Bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queuë à la tête ; & il s'étoit mis en bataille de maniere qu'il étoit soûtenu de tous côtés par la Cavalerie & par les Chariots, & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier Bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prieres & les menaces du Maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de Cavalerie de se retirer du Combat, extrêmement affoiblis. L'Infanterie Françoise & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une Action qui se passoit si proche de La-Fere, pouvoit donner le temps d'envoyer au Convoi un secours considerable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniere ressource, que les cent Gentilshommes missent pied à terre ; qu'ils joignissent à leurs armes qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité) ; & qu'ils remenassent à la charge nos Gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny, d'Arambure, de La-Curée, de Lopes, 1594.

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'Histoire & dans ces Memoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son Eloge dans *M. De-Thou*, *liv.* 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, que parce qu'il avoit épousé l'heritiere de cette Maison. *Chronol. Noven.* *liv.* 4. *p.* 23.

1594. d'Heures & autres, s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens Fantassins ; & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde Troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols cederent enfin & se sauverent dans le Bois & sous les Chariots, après avoir jetté leurs armes. (65) Ce second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes ; & le carnage fut horrible vû le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens sur la place. Il y eut peu de prisonniers : ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la Cavalerie eut le temps de regagner La-Fere, où nous n'eûmes garde de les poursuivre, non-plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois ; crainte d'êre surpris en desordre par de nouvelles Troupes qui pouvoient venir de La-Fere à leur secours. Nous ne songeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes, pendant le temps necessaire pour nous reposer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le Convoi : après quoi nous regagnâmes toute la nuit le Camp ; où nous amenâmes sans trouver aucun obstacle tout le Bagage des Ennemis, mais si pillé par le soldat, & si peu menagé malgré l'ordre du Commandant, qu'il y eut plus de quatre cens Chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

Avec ce même air avantageux que le Maréchal de Biron avoit pris pour se faire donner le Commandement dans cette Expedition, il se presenta au retour à Sa Majesté pour recevoir les louanges duës à son succès. Ayant une si belle matiere à parler de lui, on imagine sans peine tout ce que put dire à l'avantage de sa victoire un homme qui ne connut jamais de quel merite est le silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la Couronne sur la tête du Roi. L'experience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût François, réüssit ordinairement à un Géneral qui a des François à conduire : Avec eux il semble que c'est

(65) La-Curée, bon juge en cette matière, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coûtume de se servir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol. 8929. Mss. de la Bibliot. du Roi.*

avoir beaucoup fait pour la Victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le Roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hazardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son Chef l'idée qu'il doit prendre du danger present, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son éxemple, cet air étoit devenu celui de tous les Officiers Géneraux : & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particulierement le Maréchal de Biron, l'outroient jusqu'à en être insupportables aux autres, & au Roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent. 1594.

Les caresses dont Sa Majesté combla ce Maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnerent beaucoup de jalousie aux Courtisans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le Gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa derniere action, & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le Roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce Maréchal. Sa Majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le Parti de ses Ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne ; elle n'avoit garde de lui confier une Place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidelité à l'épreuve : mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus, & qu'il ne prît ouvertement parti contr'elle ; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa Personne pendant qu'il seroit secrettement d'accord avec ses Ennemis. Henry qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajoûta qu'il s'étoit apperçu que ce Maréchal me recherchoit depuis quelque temps ; sans doute dans l'intention de faire réüssir le mariage de son Frere avec (67) Mademoiselle de Saint-Geniès ma Niece, qui

(66) Ce Gouvernement fut donné à Marivault.

(67) Fille d'Elie de Gontault, Seigneur de Badefou & Saint-Genies, Gouverneur de Bearn, Viceroi de Navarre, & de Jacqueline de Bethune, sœur de M. de Rosny.

1594. étoit un des plus riches partis de France ; & il m'ordonna de me ſervir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénetrer ſes deſſeins.

Le grand Convoi ayant été défait, le Roi continua ſans obſtacle le ſiege de Laon ; juſqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le Duc de Maïenne & le Comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais ſuccès, ne parloient que de venir forcer les Lignes des Aſſiegeans, auſſi-tôt qu'ils auroient reçu quelques Troupes qu'ils attendoient. Le Maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais Sa Majeſté qui ne négligeoit rien, ne ſe tranquilliſa là-deſſus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte eſcorté de trois cens Chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir ſans une parfaite connoiſſance de la ſituation & des forces des Ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une ſeule Compagnie en-deçà de l'Oiſe, & que les Eſpagnols ſongeoient pluſtôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le Roi ſe repoſant ſur la fidelité de ce rapport, fit partie dès le ſoir même d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, Maiſon dépendante du Domaine de Navarre, & ſituée au milieu de la Forêt ; où il ſe ſouvint qu'il étoit ſouvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le ſéjour qu'il fit en ſa jeuneſſe au Château de Marle, & qu'il ſe faiſoit encore un grand plaiſir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit paſſé une partie de la nuit précedente à viſiter ſelon ſa coûtume les Tranchées, les Batteries & les Mines, il s'endormit auſſi-tôt qu'il eut dîné. La bonne conſtitution de ſon corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoûtumé à dormir par-tout & quand il vouloit, & à ſe réveiller de même. Il faiſoit alors un chaud extrême : Nous allâmes huit ou dix enſemble chercher le frais dans le plus épais de la Forêt, peu loin du grand chemin de La-Fere à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui ſe fit entendre à nous du côté de La-Fere, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mêlange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de henniſſemens de Chevaux, & d'un bourdonnement pareil au ſon des Trompettes

La Forêt de Folambray.

pettes & des Tambours entendus dans le lointain. Nous avançâmes jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour-lors nous apperçûmes distinctement à huit cens pas devant nous une Colomne d'Infanterie, Etrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les Valets & les Goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un Convoi considerable d'Artillerie qui escortoit. Portant notre vuë jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défiler après ces Chariots un si grand nombre de Troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'Armée entiere des Ennemis. 1594.

Nous revînmes brusquement sur nos pas ; & trouvant le Roi qui à son réveil secouoit un Prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : » Pardieu! Sire, lui dîmes nous, » nous venons de voir passer des Gens qui vous préparent » bien d'autres prunes, & un peu plus dures à digerer. « L'explication se fit en peu de mots ; le temps pressoit : & le Roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart-d'heure ; mais que plustôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquité de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre Camp. Sa Majesté donna ordre à douze de nous qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les differens logemens de Cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche ; d'y répandre l'alarme, & de les presser de se rendre tous au Quartier du Roi : pendant qu'une partie de nous iroit vers l'Infanterie, pour la former en Bataillons, & la placer entre ce même Quartier & les Tranchées. Il monta à cheval en donnant ces ordres ; & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étenduë que s'il s'étoit préparé de longue-main à une Bataille. Grace à tant de celerité & à cette admirable presence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce Prince, là où tout autre en sa place au-lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée ; les Ennemis ne surprirent personne : ce qui sauva peut-être l'Armée entiere du dernier malheur : Car il faut avouer que si la Ca-

1594. valerie Ennemie qui parut au même moment à la tête du Camp, où elle se forma en Escadrons avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat : ce qui seroit arrivé presqu'indubitablement dans l'effet d'une premiere surprise, le Roi & une partie des Officiers étant absens ; il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion d'enlever un ou plusieurs Quartiers : & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul éxemple, si l'on vouloit prouver de quelle utilité il est pour un Géneral d'Armée, je ne dis pas simplement de posseder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis ; mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les Officiers, soit les differens Corps de son Armée ; d'en être connu à son tour pour celui de tous les Officiers Géneraux dont, la qualité de Chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage ; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire ; de les attacher à leur metier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordres ; mais aussi en les accoûtumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés ; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéïr d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur Commandant : inconvenient qui de tout temps à perdu tant d'Armées & de Chefs.

Malgré la diligence dont le Roi usa en cette occasion, si le Géneral Ennemi avoit sçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considerable : mais connoissant à quel Prince il avoit affaire, il n'osa faire paroître la tête de son Armée, que tout le reste ne fût sorti de la Forêt ; pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le Roi instruit de sa marche venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'Armée Ennemie fut suspenduë par un aissieu de Coulevrine qui se cassa au milieu du chemin, & l'embar-

raſſa. Les Chariots fracaſſés dans la défaite du Convoi, dont les débris étoient ſemés ſur toute la route, avec les cadavres des Hommes & des Chevaux, lui cauſerent un ſecond embarras bien plus grand. Enfin celui que le Duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à aſſeoir ſon Camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire. 1594.

Tous ces retardemens furent ſoigneuſement mis à profit par le Roi. Il fit ſortir de ſes Tranchées aſſez de monde pour les couvrir ſans trop les dégarnir; & rangea le reſte de ſon Armée en bataille au-devant, lorſque les Ennemis n'eſperant plus le ſurprendre lui en eurent laiſſé le temps. On ne ſongea de part & d'autre tout le reſte du jour qu'à prendre ſes avantages pour une Bataille. L'intention des deux Géneraux Ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer: Ils craignoient l'aſcendant du Roi, & notre Cavalerie preſque toute compoſée de Gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le Roi à lever le Siege de Laon pour venir à eux; & enſuite d'éviter le Combat, ou du-moins de faire entrer dans la Place trois mille Pietons & trois cens Cavaliers, dans la confuſion que leur arrivée devoit cauſer: Mais comme on ne ſçut leur intention que par les Priſonniers qu'on fit dans la ſuite; perſonne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une Action génerale: nos deux Camps étant ſi proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leur Trompettes & les cris de leurs ſoldats.

Au milieu du terrein qui nous ſéparoit des Ennemis, il y avoit une Colline unique, preſque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la Ville aſſiegée, ſi les Ennemis s'en emparoient. Le Roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux Pieces de canon bâtardes pour y ſoûtenir un Regiment qui s'y logea & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une Cabane pour moi; & le Roi trouva tout en état lorſqu'il vint viſiter ce poſte. Le lendemain les Ennemis faiſant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une eſcarmouche avec toute leur Mouſqueterie, & s'attacherent à ſe rendre maîtres d'un petit Bois qui étoit entre les deux Camps. Il y eut plus de cin-

1594. quante mille coups de fusil tirés ; mais avec si peu d'effet, que Parabere qui vint le soir souper sur ma Colline, m'assûra qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme ; & les Géneraux Ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire sans bruit leur retraite vers La-Fere. Le Roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vuë son objet : il se contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE SEPTIEME.



JE ne séjournai presque plus au Camp devant Laon depuis cet évenement. Il survint des difficultés dans les Traités, & sur-tout dans celui du Baron de Medavy, qui m'obligerent à faire par ordre de Sa Majesté un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considerable que ceux-cy à Sedan. 1594.

Le Duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement au Roi. Il s'étoit engagé à Sa Majesté lorsqu'elle lui fit épouser l'héritiere de Sedan, de lui amener certain nombre de Troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement : il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le Roi, pour garder sa Frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle Principauté ; sans en demander la permission au Roi ; sans s'excuser du moins de ce qu'il

1594. ne les lui rendoit pas; ſans même lui donner avis de l'état de ſes affaires. Son nouveau grade lui avoit inſpiré la vanité de ſe faire regarder de l'Europe comme un Potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit eſperer d'un Etat auſſi foible & auſſi borné que le ſien, il cherchoit à ſe le procurer par toutes ſortes de ſoûterrains & d'intrigues dans les Cours voiſines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons & de mécontens étoient ſûrs de trouver en ſa perſonne un Protecteur; la Cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puiſſant mobile.

Un jour que le Roi m'avoit envoyé chercher de ſi grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions enſemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis ſecrets; Sa Majeſté s'attacha en particulier ſur le Duc de Bouillon, & me parut pénétrée de ſon ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours: En effet le Roi avoit donné à ce Duc en le mariant avec Mademoiſelle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus ſenſible, qu'en cela il avoit agi contre ſon propre mouvement, & contre l'avis de preſque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen preſenta au Roi à ſon coucher un Gentilhomme chargé d'une Lettre de Bouillon; dans laquelle le Duc faiſoit part à Sa Majeſté de la mort de ſa Femme, & s'excuſoit de ſon retardement ſur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faiſoit encore ſçavoir que Madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un teſtament, par lequel elle aſſûroit à ſon mari la Principauté de Sedan & tous ſes biens, & les mettoit ſous la protection du Roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le Duc de Bouillon ne fût inquieté ſur cette donation par les Collateraux. » Cela veut dire, me dit le Roi » après avoir achevé de lire la Lettre, que M. de Bouillon » a fort affaire de moi: N'eſt-il pas bien honnête? «

Pour humilier & punir le Duc, Sa Majeſté fut fort-tentée de le laiſſer démêler cette fuſée tout ſeul; mais le bon naturel de ce Prince, & le ſouvenir des anciens ſervices du Duc de Bouillon, l'emporterent encore: Il fit réponſe au Duc, pour le complimenter ſur la mort de la Ducheſſe de Bouillon, & l'aſſûrer de toute ſa bienveillance. Si le Roi

avoit pu compter que cette derniere marque d'amitié eût ramené pour toujours le Duc de Bouillon à son devoir, la commiſſion de celui que le Roi envoyoit à Sedan chargé de cette Lettre, se seroit réduite à la remettre aux mains du Duc ; & la moindre perſonne auroit ſuffi pour cela : Mais ce Prince accoûtumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à pluſieurs fins. Il se tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portât la Lettre ; parce que si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui repreſenter fortement, pourroient peut-être le faire ; & que si l'un ne servoit pas plus que l'autre, il étoit neceſſaire de pénetrer les ſecrettes intentions du Duc, & d'examiner de plus près le Codicille & la Donation prétenduë de Madame de Bouillon. 1594.

Cette Ambaſſade me parut toute ſemblable à celle qui m'avoit attiré la haine de Madame & du Comte de Soiſſons ; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le ſervice du Roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires si dégoûtantes. Henry qui devina une partie de ce qui se paſſoit dans mon eſprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commiſſion : Il me dit que le ſuccès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidelité, l'engageoit à m'employer préferablement à tout autre : que rien de ce que je faiſois pour lui ne se perdoit dans son eſprit ; & qu'il me ſçavoit ſur-tout très bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaiſon capable de refroidir mon zèle pour lui. Il m'embraſſa tendrement en diſant ces paroles ; & il ajoûta avec une bonté dont je fus pénetré, qu'il me prioit de songer à ma ſûreté, parce que j'avois à paſſer dans des lieux soûmis au pouvoir de la Maiſon de Guiſe ; & de me conſerver soigneuſement pour un Prince qui m'aimoit. Les Princes qui s'y prennent de cette façon ne ſçauroient qu'être bien ſervis.

J'étois alors heureuſement aſſez bien pourvu d'argent ; en ayant fait venir de Roſny & de Moret, où étoit mon Epouſe : ainſi je me trouvai en état de ſatisfaire ſans délai l'impatience que le Roi avoit de me voir partir. Trois heu-

1594. res après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon Equipage à Bruyeres ; & ſuivi de vingt-cinq Cavaliers bien armés, j'arrivai ſans aucune mauvaiſe rencontre en quatre jours à la vuë de Sedan. Le Duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi juſqu'au Village de Torcy, qui fait la ſéparation de ce petit Etat d'avec la France ; mit pied à terre ; & prit un maintien triſte pour recevoir mon Compliment & lire la Lettre du Roi. Enſuite il me combla perſonnellement de civilités ; parut charmé du choix que Sa Majeſté avoit fait ; & perſiſta malgré mes inſtances à me traiter d'Ambaſſadeur : Je fus logé magnifiquement, & toute ma maiſon défrayée. Il me montra avec une grande complaiſance les fortifications qu'il faiſoit faire à ſon Château de Sedan, au moyen deſquelles il s'aſſûroit qu'il ſeroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépenſe qu'y faiſoit le Duc, ne pouvant empêcher que cette Place ne donne par ſa ſituation beaucoup de priſe.

Le Siege de Laon dont le Duc de Bouillon me demanda des Nouvelles, nous donna ſujet d'entrer en converſation plus particuliere. Après des aſſûrances réïterées de ſon attachement au Roi, le Duc me demanda ſi après tant de ſujets de plainte que Sa Majeſté avoit reçus des Pays-Bas Eſpagnols, elle ne ſe détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'éxecution étoit ce qu'il ſouhaitoit le plus. Il s'étendit ſur l'avantage de cette guerre, ſur la maniere dont on pourroit attaquer les Provinces de Luxembourg, de Liege & de Namur, ſur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vuë avec les principales Villes de Flandre, & ſur le puiſſant ſecours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé de tout ſon pouvoir à faire réüſſir une Guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le Roi y eût le même interêt : ce beau projet n'étoit à ſon égard qu'une pure chimere : Auſſi le Duc craignant qu'à la Cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de deſintereſſement capable de m'en impoſer. Après donc avoir diſcouru ſur la Flandre, il s'enfonça dans la Politique ; & déploya toute ſon éloquence pour me prouver

prouver que l'interêt principal du Roi étant l'abbaiſſement de la Maiſon d'Autriche ; il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Proteſtans, avec leſquels il devoit être toujours étroitement uni. Il ſuppoſa que l'Abjuration que le Roi venoit de faire, n'étoit qu'un Céremonial neceſſaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce Prince que l'exterieur ſeulement ; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots Catholiques, ſur les Moines mendians, & ſur les équivoques des Jeſuites. (1) 1594.

Le Duc de Bouillon s'arrêta en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquietude. Je l'avois écouté ſans l'interrompre. Je découvrois ſans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui paſſoient par cette tête ambitieuſe: Mais il me reſtoit encore bien des choſes à ſçavoir ; & je crus pour cela qu'il ne s'agiſſoit que de le faire parler long-temps: car il n'eſt pas poſſible qu'un homme qui eſt à la fois vain & grand parleur, ne trahiſſe à la fin tous ſes ſecrets. Je me mis donc à ſoûrire ; & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour ſon eſprit, ſa Politique & ſon éloquence. Le Duc agréablement flaté, ne ſe fit pas preſſer ; & reprenant la parole, il paſſa à me faire connoître le veritable interêt des Reformés dans la ſituation preſente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinaſſe plus qu'on ne m'en diſoit ; ſoit que le Duc de Bouillon s'obſervant toujours un peu de peur d'indiſcretion (2), ſon expreſſion ſouffrît de la contrainte de ſon eſprit ; ſoit qu'il trouvât que

(1) Le Duc de Bouillon s'eſt géneralement fait connoître pour un Calviniſte ſi emporté & ſi entêté, que la louange & le blâme, ſur les ſentimens comme ſur les perſonnes des Catholiques, ſont preſqu'égaux dans ſa bouche.

(2) Le caractere d'eſprit du Duc de Bouillon eſt repreſenté ici dans le vrai. » Il s'expliquoit à deſſein, dit » ſon Hiſtorien, d'une maniere ſi » obſcure & ſi embarraſſée, qu'il y » pouvoit donner le ſens qu'il lui » plaiſoit... Il prétendoit qu'il y avoit » des occaſions délicates, où l'on ne » pouvoit ſe diſpenſer, ou de ſe re» trancher dans le ſilence, ou de ſui» vre ſa maxime, quand on étoit » obligé de parler. « Une autre maxime du Duc de Bouillon, ſelon le même Ecrivain, étoit: » Qu'il fal» loit ſe défier du temoignage de la » main. On explique, diſoit-il, com» me on veut ce qu'on a dit ; on n'en » convient même qu'autant qu'il eſt » à-propos de le faire : On ſe retran» che ſur le plus ou le moins : On ac» corde ou l'on nie ſelon qu'il con» vient. Il n'en eſt pas de même de » ce qui eſt écrit &c.« M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra ſe trouver quel-

1594. l'affectation d'un air mysterieux faisoit plus d'honneur au Parti & à lui-même ; soit enfin que ce qu'il disoit roulât sur un systême si sublime & des idées si abstraites, qu'il s'y perdoit peut-être aussi bien que moi.

Je ramenai le Duc de ce vol trop élevé ; & il me dit plus clairement, que les Reformés avoient pris tant d'ombrage de la Conversion du Roi, qu'il ne pouvoit dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Espagne, conjointement avec eux: que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié, & exposé desormais aux violences des Catholiques François agissans de concert avec les Espagnols & le Pape. Une Nouvelle que le Duc regardoit peut-être comme aussi fausse qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroi avoit, disoit-il, proposé au Roi étant à Fontainebleau, de la part des Ducs de Lorraine, de Maïenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Espagne ; & le Pape ne refusoit à ce Prince la Benediction Apostolique, avec une Bulle par laquelle il le reconnût Roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétenduë union en fût le Préliminaire. A cette preuve Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement ; par lesquelles il crut justifier que les Catholiques avoient entierement changé le cœur du Roi à l'égard des Protestans, & lui avoient fait commettre contr'eux mille injustices. Ce grief des Reformés ainsi établi ; le Duc voulut bien m'apprendre le remede que ceux-cy avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier incessamment leurs Places ; se choisir un Chef hors du Royaume ; établir au-dedans un Conseil géneral des affaires de la Religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les differentes Eglises n'auroient qu'à s'adresser ; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres Conseils Provinciaux, en quoi on partageoit toute la France Calviniste. Afin que le pouvoir de ce Conseil Souverain fût absolu & irrefragable, on mettoit à la tête un Protecteur ou Prince Etranger, capable de le faire respecter.

En parlant de la sorte, le Duc de Bouillon suivant qu'il

ques Politiques qui ne blâmeront pas le Duc de Bouillon ; mais il n'y aura personne qui ne louë le Duc de Sully.

croyoit avoir beſoin de m'éblouïr, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit ſucceſſivement le perſonnage d'Ami & d'Allié du Roi, de bon Proteſtant, ou de ſimple narrateur; mais toujours d'un homme conſommé dans la Politique, & le dépoſitaire de tout ce que le Parti Proteſtant avoit de plus ſecret. Il ne put pourtant ſi bien s'envelopper, que je ne compriſſe aſſez clairement que tous ces projets de haut & bas Conſeils, ces Réglemens ſi particulariſés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du Duc; & non dans les Synodes de Saint-Maixant & de Sainte-Foi, comme il vouloit que je le cruſſe. Sur-tout ce Prince Etranger protecteur me parut être purement de ſa façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ſes propres vuës pour autant de points arrêtés: Et tout ſon but en cela, (car quels reſſorts l'ambition ne fait-elle pas jouer?) n'étoit peut-être autre choſe, ſinon qu'en répandant à la Cour ces deſſeins, comme ſi les Calviniſtes les euſſent veritablement formés, & fuſſent prêts à les mettre à éxecution, je fiſſe éclatter le Roi contr'eux; & que par cet artifice il obligeât les Huguenots à prendre la réſolution qu'il ſouhaitoit qu'ils priſſent, mais qu'il n'oſoit leur inſpirer ouvertement, de ſe choiſir pour Chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenſeur. Il n'eſt rien arrivé dans la ſuite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette penſée. 1594.

Après m'avoir ainſi fait ſervir à ſes deſſeins, à ce qu'il croyoit, le Duc ſongea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, ſi le Roi dont il avoit actuellement beſoin, venoit à en concevoir quelque ſoupçon à ſon deſavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine Politique: ce fut de m'aſſûrer qu'à la verité toutes ces propoſitions lui avoient été faites; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les ſeconder, il avoit fait tous ſes efforts pour ramener les eſprits: en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réüſſir. Je ne ſçais s'il eſt poſſible de rien imaginer d'auſſi double & d'auſſi artificieux. Certainement ſi le Duc de Bouillon pouvoit ſe flater que ſes déguiſemens ne me laiſſeroient rien connoître des affaires des Proteſtans, ni des diſpoſitions des ſéditieux; il ne pouvoit éviter du-moins que je n'entreviſſe

1594. quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du Prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant éxactement la verité : ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces Politiques si curieusement masqués. Je l'assûrai en peu de mots que le Roi étoit toujours le même pour les Réformés ; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouïr : mais que la conjoncture presente l'obligeoit à differer encore quelque temps ce temoignage de sa bonne volonté : Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment ; quand elle n'entreroit pas d'ailleurs dans l'interêt géneral de l'Europe, de mettre obstacle aux vuës de la Maison d'Autriche pour la Monarchie Universelle : mais que pour en assûrer le succès, il falloit songer auparavant à pacifier le dedans du Royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défendroit tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une Guerre où elle n'étoit entrée que comme Auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la Personne de lui Duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le Roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les Troupes que je lui demandai pour Henry ; & il se dispensa de même de me donner lecture du Testament de Madame de Bouillon : Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boëte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en Justice, & supposé que quelqu'un le contestât : non-contente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances : mais ma commission étoit remplie ; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au Camp, je fus surpris de rencontrer le Roi, qui en allant à la chasse passoit si près des murs de cette Place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la Ville ayant ca-

pitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secouruë avant ce temps par une Armée, ou qu'il n'y entrât pas au-moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henry me fit tenir à ses côtés pendant toute la Chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le Testament de la Duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la Donation(3). Il porta le même jugement que moi du Duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non-plus, que Bouillon retînt les Troupes qu'il lui avoit promises: mais la conjoncture presente demandant que Sa Majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort-satisfaite de la conduite du Duc, & resoluë de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la Guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en déliberer en plein Conseil dans un autre temps. 1594.

(3) Pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette Donation de la Duchesse de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce sujet l'Historien du Duc de Bouillon: » Par son Testament, dit-il, elle fit le Duc de » Bouillon son Mari héritier de tous » ses biens... Le bruit couroit que » nonobstant le Testament de la Du» chesse de Bouillon, sa succession » seroit contestée au Duc son Mari: » En effet, Charles de La-Mark, » Comte de Maulevrier, Oncle de » Charlotte de La-Mark, prétendit » que cette succession lui apparte» noit, & qu'elle n'en avoit pas pu » disposer en faveur de son mari à » son préjudice. Le Duc de Mont» pensier prétendit aussi que les Sou» verainetés de Bouillon, Sedan, Ja» mets & Raucourt, ne pouvoient » lui être contestées; puisqu'il y avoit » été substitué par Robert de La» Mark, dernier Duc de Bouillon... » Le Duc de Bouillon jugea plus à » propos de s'accommoder avec ces » deux Prétendans, que de s'engager » dans un Procès qui le détourneroit » de l'éxecution de ses grands des» seins: L'accommodement fut con» clu; & les Souverainetés de Bouil» lon, Sedan & Raucourt, lui de» meurerent en proprieté. « *Histoire de Henry Duc de Bouillon, par Marsollier, tom. 2. liv. 4.* Cet Historien parle aussi du voyage du Duc de Sully à Sedan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henry IV. au Duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici, qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Memoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Memoires: d'autant plus; & il ne serviroit de rien de le dissimuler, après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de La-Houssaye dans ses Memoires, à l'Article Bouillon La-Mark; d'autant plus, dis-je, que Henry IV. & le Duc de Sully ne sont pas les seuls qui ayent paru douter de l'éxistence de cette Donation.

1594. Le Comte de Sommerive, Du-Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impoſſible de réſiſter au ſoûlevement de la Bourgeoiſie & de la Garniſon de Laon, révoltées contr'eux comme contre des Tyrans qui avoient rendu leur domination inſupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette Place au Roi. Ils n'avoient plus d'eſperance de ſecours, depuis le malheur arrivé à celui que le Duc de Maïenne avoit voulu y faire entrer. Ce ſecours étant arrivé proche Laon trop tard pour pouvoir eſperer de ſurprendre les Aſſiegeans, crut devoir attendre la nuit dans le Bois, où il ſe tint caché le reſte du jour. Le Roi étant allé ce même jour à la Chaſſe dans cet endroit de la Forêt, ſes chiens éventerent l'embuſcade. Les Ennemis qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au-lieu de ſe montrer & d'attaquer le Roi qui n'avoit que trois cens Chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en ſe ſéparant pour ſe mieux cacher : Mais les chiens ne ceſſerent point de les pourſuivre : & la Troupe du Roi arrivant ſur ces entrefaites, ils furent ſurpris dans un ſi grand deſordre, que ſans qu'il fût beſoin que les trois cens Cavaliers s'en mêlaſſent, les Valets ſeuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillerent.

Après la priſe de Laon, le Roi jugea à propos de faire un voyage ſur les Frontieres de Flandre ; flaté principalement par des eſperances d'intelligence dans pluſieurs de ces Villes, qui devoient ſe rendre à ſon approche. L'évenement n'ayant pas répondu à cette attente, Sa Majeſté ne retira d'autre fruit de ſon voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Peronne & pluſieurs autres Villes, où elle fit une entrée ſolemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage : le bien de ſon ſervice m'ayant appellé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précedentes, & que je ne particulariſerai point par cette raiſon ; non plus que tout ce qui s'étoit paſſé pendant tout ce temps dans les differentes Provinces du Royaume. La priſe de Morlais & de Quimper par le Maréchal (4) d'Aumont, aidé des Troupes Angloiſes ; la

(4) Il fut tué l'année ſuivante en aſſiegeant Comper, d'un coup de Canon qui lui fracaſſa le bras ; âgé de plus de ſoixante-dix ans : Il ne dit rien autre choſe lorſqu'il ſe ſentit bleſſé, que ces deux mots : *J'en ai.* Il étoit

1594.

construction du Fort du Croisic par le Duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considerable en Bretagne entre les deux Partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuerent à être le theâtre d'une guerre (5) toujours favorable à Lesdiguieres contre le Duc de Savoie, malgré la défaite & la prise de (6) Créquy.

Le Duc de Maïenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le Parti du Roi, les principaux Officiers de la Ligue & le Duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec Sa Majesté; se rendit au sentiment du (7) President Jeannin, qui le pressoit depuis long-temps de se fixer à une seule Province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant: afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au Roi; ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bien-tôt; il lui restât du-moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) Province sur laquelle le Duc de Maïenne jetta les yeux; & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes Garnisons dans Dourlens, La-Fere & Soissons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette Province; la proximité de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il esperoit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le Pape & l'Empereur paroissoient entrer dans ses vuës: Il pouvoit fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette Couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bour-

generalement estimé; il fut generalement regreté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. De-Thou, *liv.* 113.

(5) Voyez ces Expeditions militaires dans les Historiens.

(6) Charles de Créquy, Gendre de Lesdiguieres, voulant secourir Aiguebelle assiegée par le Duc de Savoie, fut défait & pris prisonnier: Ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçais si l'Auteur ne taxe point ici un peu legerement ce President: Du-moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au Duc de Maïenne de s'accommoder avec le Roi; choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le Roi d'Espagne traitant avec lui, disoit: *Ma Ville de Paris, ma Ville d'Orleans*; comme si la France eût été en effet à lui.

(8) Le Duc de Maïenne étoit Gouverneur de cette Province.

1594. gogne, éteint depuis long-temps; mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vrai-ſemblances firent croire à pluſieurs qu'on étoit ſur le point de voir rétablir l'ancien Royaume de Bourgogne. La maniere dont le Duc de Maïenne ſe comporta dans ces Quartiers tout le reſte de cette année & juſqu'au mois d'Avril de la ſuivante, appuya cette opinion : & je dois moins douter qu'un autre de ſon intention à cet égard, après les Lettres que je vis à Paris entre les mains du Cardinal de Bourbon.

Mais malheureuſement pour le Duc de Maïenne,les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choiſir un Sujet pour en faire leur Maître : Jamais ils n'ont donné de preuves ſi éclatantes de leur fidelité pour leur Souverain. Le Duc ayant commencé par vouloir s'aſſûrer de Beaune, en y faiſant entrer une nombreuſe Garniſon; les Bourgeois ſe ſoûleverent contre elle, la battirent, & l'obligerent à ſe renfermer dans le Château : Et comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit; ils ſe fortifierent avec des Barricades contre le Château, & appellerent à leurs ſecours le Maréchal de Biron, auquel ils permirent de ſe loger pour ſix ſemaines avec ſa petite Armée dans l'enceinte de leurs murs. Enſuite ils attaquerent en forme le Château avec une Batterie de douze Pieces de canon; & pouſſerent leurs ouvrages ſi vivement, qu'ils chaſſerent enfin tout-à-fait la Garniſon Ligueuſe. Je parlerai bien-tôt des Expeditions en Bourgogne : je les laiſſe pour reprendre les affaires de la Capitale.

Je voyois le Cardinal de Bourbon baiſſer ſi prodigieuſement de jour en jour, que ne doutant point que ſa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner auſſi-tôt avis au Roi. Il mourut ſans avoir fait cette deſtination de ſes Benefices, (9) qui avoit paru lui tenir ſi fort au cœur. Sa Majeſté fut ſenſible à ſa perte, comme à celle d'un bon Parent & d'un Serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de Gens qui convoitoient la depouille

(9) Il étoit Archevêque de Rouen, Abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-prés, de Saint-Ouën & de Sainte-Catherine de Rouen, d'Orcamp &c. M. De-Thou nous le repreſente comme un Prince aimant les Sciences, éloquent, doux, & d'un eſprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

(10) George

dépouille du Cardinal ; & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja disposé. Voici quelles étoient ses vuës sur ces Benefices. Comme dans l'accommodement avec l'Abbé de Tiron, on lui avoit cedé certaines Abbayes appartenantes au Chancelier & au Gouverneur de Pont-de-l'arche, dont ceux-cy demandoient un dédommagement du double sur les Benefices du feu Cardinal ; le Roi vouloit qu'on portât l'Abbé de Tiron à relâcher ces Abbayes aux Proprietaires, & à recevoir en échange l'Archevêché de Rouen, valant au-moins trente mille livres de revenu ; mais que Sa Majesté chargeoit de quatre mille écus de pension, promis au Chevalier d'Oise (10), retenant pour elle-même la Maison de Gaillon, en l'achetant de l'Abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'Abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du Cardinal ; ce Prince n'en avoit encore gratifié personne : & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas, sans retenir sur cette Abbaye une pension de dix mille livres pour moi. 1594.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du Roi, étoit d'amener à sa sage économie les Directeurs de ses Finances, & le Surintendant par dessus tous. L'abus de laisser l'argent des Finances en proie aux Favoris (mal dont on peut trouver la premiere source en remontant jusqu'à Charles VIII.) étoit parvenu sous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus integre, à la tête des Finances, n'auroit peut-être pas pu remedier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation : & malheureusement D'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son temperament naturellement porté à la dissipation, à la mollesse & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la Cour d'Henry III. le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement do-

(10) George de Brancas-Villars, Frere de l'Amiral de Villars.

(11) François D'O, Seigneur de Fresnes, de Maillebois, &c. Premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Paris & Isle-de-France, Surintendant des Finances, &c. » Il » surpassa en excès & prodigalité les » Rois & les Princes : car jusqu'à ses » soupers il se faisoit servir des tour- » tes composées de musc & d'am- » bre, qui revenoient à vingt-cinq » écus. « *Journal de L'Etoile*, *année* 1594, *p.* 37.

1594. meſtique & les prodigalités de toute eſpece. Pour tout renfermer en un mot ; D'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Villequier, Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuſe, Epernon, La-Valette, Du-Bouchage, Thermes & quantité d'autres Favoris moins déclarés : & le titre de Mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit euë pour une Charge, que les Princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre interêt, de celles dont ils récompenſent cette ſorte de Serviteurs.

Voilà par quel homme les Finances étoient conduites, dans un temps où les Mignons & les Maîtreſſes étant exclus du Conſeil, il ſemble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme : Et ce qu'on trouvera de plus ſurprenant, c'eſt que le Roi dans ſes plus grands beſoins, ne pût pas joüir du-moins du privilege de partager ſes propres revenus avec le Surintendant. D'O s'embarraſſoit fort-peu de lui faire manquer une Ville ou un Gouverneur, pour une ſomme ſouvent très-légere ; pendant qu'il ne vouloit rien refuſer à ſes plaiſirs. Lieramont (13) Gouverneur du Catelet, s'adreſſa à moi pour ſolliciter auprès de D'O le payement de ſa Garniſon : Je trouvai la choſe ſi importante, que je vainquis ma répugnance & m'acquitai de la commiſſion ; mais avec peu de ſuccès : Le Surintendant après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville (14) & de Mouſſy, qu'il aimoit mieux voir cette Place entre les mains des Eſpagnols que des Proteſtans (Lieramont étoit de la Religion.) Mouſſy qui étoit mon Parent, me l'ayant rapporté ; je déclarai au Surintendant que je le rendois reſponſable de cette Place, ſi elle

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Lévis de Caylus, ou Quélus. François d'Epinai de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Cauſſade, Sieur de Saint-Megrin. Jean D'Arces de Livarrot. Anne de Joyeuſe. Jean-Louis, & Bernard de Nogaret. Henry de Joyeuſe, Comte Du-Bouchage, depuis Capucin & Cardinal. Jean de Saint-Larry de Thermes, ou Auguſte, Baron de Thermes. Souvrai, quoiqu'il fût un des Favoris d'Henry III. ne doit pas être mis au nombre des Mignons de ce Prince : C'étoit un homme d'un merite & d'une probité reconnuë : Henry III. diſoit que s'il n'étoit ni Roi ni Prince, il voudroit être Souvrai. Il refuſa la commiſſion dont Henry III. voulut le charger, de poignarder le Maréchal de Montmorency dans ſa priſon. *De-Thou, liv. 61.*

(13) François de Dampierre, Sieur de Lieramont.

(14) N... Sieur d'Edouville. N. Boutillier, Sieur de Mouſſy.

1594.

venoit à être perduë faute de ce payement : il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du Roi voulut que peu de jours après, une retention d'urine le délivra de ce mauvais Serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du Royaume dont il disposoit presqu'absolument ; plus splendide dans ses équipages, ses meubles & sa table, que le Roi même ; n'étoit pas encore abandonné des Médecins, que ses Parens qu'il avoit toujours fort-affectionnés (15), ses Domestiques, & quelques autres à titre de Créanciers, le dépouillerent comme à l'envi & si parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nuës dans la chambre ou il mourut : comme si la Fortune avoit cru devoir finir avec lui du-moins par un acte de justice. (16)

Le Roi revint à Paris traiter d'une Treve que le Duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du Duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) Duchesse de Guise sa Mere, Cousine-germaine de Sa Majesté, & par Mademoiselle de Guise sa Sœur. On peut dire que le Duc de Guise étoit celui de tant de Personnes qui avoient porté les

(15) Il n'eut point d'Enfans de Charlotte-Catherine de Villequier sa Femme. » Henry IV. jouant à la » paume avec M. D'O, lui fit remar- » quer que le Marqueur voloit leurs » balles, & dit ensuite tout haut : » D'O, vous voyez bien que tout le » monde nous dérobe. « *Le-Grain, liv.* 7.

(16) » S'il faut, dit M. de Grillon, » que chacun rende ses comptes là- » haut, comme l'on dit, je crois que » le pauvre D'O se trouvera bien em- » pêché à fournir de bons acquits pour » les siens... On disoit qu'il mouroit » fort endetté, voire de plus qu'il » n'avoit vaillant, & qu'il y avoit » vingt-cinq ou trente Sergens en sa » maison quand il mourut. Les Tre- » soriers le regreterent merveilleu- » sement, & l'appelloient leur pere ; » même on disoit que trois d'entr'eux » avoient donné cinquante écus cha- » cun à Collo, pour lui donner cou- » rage de le mieux panser. M. le Grand » son bon ami en étoit comme deses- » peré ; car il lui bailloit tous les ans » cent mille francs à dépendre. Ma- » dame n'y eut point de regret, par- » ce qu'il la faisoit mourir de faim : » ceux de la Religion aussi peu ; car » il ne leur vouloit point de bien. » Madame de Liancourt le pleura, » parce qu'elle en faisoit ce qu'elle » vouloit ; & si l'entretenoit aux » bonnes graces du Roi.... M. le » Doyen Seguier qui lui assista jus- » qu'à la fin, comme firent aussi Mes- » sieurs ses Freres, lui crioit, comme » il se mouroit : *Miserere mei Deus.* L'u- » ne des dernieres paroles qu'il dit, » fut : Recommandez-moi bien au » Roi ; il sçaura mieux après ma mort » de quoi je lui servois, qu'il n'a sçu » pendant ma vie. « *L'Etoile, ibid.*

(17) Catherine de Cleves, femme du Duc de Guise, tué à Blois. Charles de Lorraine, Duc de Guise.

1594. armes contre le Roi, qui meritoit le plus d'indulgence: Aux motifs communs de Religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un Pere assassiné par ordre du Roi prédecesseur de Henry. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche : Elle ne cessoit de representer à son Fils, que la révolte des Princes & des Grands du Royaume, que la Religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement, devenoit criminelle depuis que Henry avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouïr de ses droits legitimes à la Couronne.

Dans tout autre siecle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-cy la veritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de son sexe, par le caractere de son cœur & celui de son esprit: C'étoit une droiture si vraie & si naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, soit pour le suivre, soit pour le conseiller ; & en même-temps, un si grand fond de douceur, qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine, de malignité, d'envie, ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de graces ; & joint à un tour d'esprit fin & délié une naïveté & une simplicité plus agréables : ses reparties étoient pleines de sel & de legereté ; on la trouvoit tout ensemble douce & vive, tranquille & gaie. Le Roi ne fut pas long-tems sans connoître parfaitement Madame de Guise ; & dès ce moment non-seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un Ami sincere. Il consentit à donner les passe-ports necessaires aux Sieurs de La-Rochette, Pericard & Bigot, que le Duc de Guise envoyoit proposer ses demandes ; & vaincu par les instances de ces deux Dames, il nomma de son côté trois Agens pour traiter avec ceux du Duc, le Chancelier de Chiverny, le Duc de Retz, & Beaulieu-Rusé, Secretaire d'Etat.

Ces trois Personnes pour se montrer fins Négociateurs, commencerent d'abord à user de tous les détours, que la Politique des affaires a mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet : On conféra pendant dix jours

de ſuite ; & au bout de ce temps on n'étoit pas encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guiſe que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le Roi, un jour que Sa Majeſté me faiſoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main ; & ayant mis la converſation ſur le Traité de ſon Fils, elle ſe plaignit au Roi avec ſon enjouëment ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, » qui alloient, diſoit-elle, par trois che- » mins tout differens à ne rien conclurre : le premier, en » ne diſant jamais rien de plus précis que ces mots, *il faut* » *voir*, *il faut aviſer*, *faiſons mieux* ; le ſecond, en ne s'en- » tendant pas lui-même, quoiqu'il parlât preſque continuel- » lement ; & le troiſieme, en ne ſortant jamais du ton gron- » deur : « C'étoit-là en effet le vrai caractere des trois Négociateurs. Cette digne femme ſe laiſſant enſuite emporter à ſon zèle pour le Roi, & à ſa tendreſſe pour ſon Fils, prit les mains de Sa Majeſté ; & en les lui baiſant malgré Henry, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au Duc de Guiſe, & lui donner à elle-même la conſolation de voir rentrer ſa Famille dans les bonnes graces de ſon Roi. Elle parloit avec une effuſion de cœur ſi vive, que le Prince touché lui-même juſqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : » Hé-bien ! ma Couſine, que déſirez-vous de moi ? » je ne veux rien vous refuſer : Rien autre choſe, reprit- » elle, ſinon de nommer pour traiter avec mon Fils, celui » que Votre Majeſté tient par la main : Quoi ! repartit le » Roi, ce mechant Huguenot ? Vraiment je vous l'accorde » fort-volontiers ; quoique je ſçache qu'il eſt votre Parent, » & qu'il vous aime infiniment. « Il ôta dans le moment même la connoiſſance de cette affaire aux trois Commiſſaires ; & m'en fit expedier un Brevet ſcellé du grand Sceau, non-ſeulement pour le regard du (18) Duc de Guiſe, mais encore pour toute la Province de Champagne. On s'imagine aiſément que le Chancelier ne m'en ſçut pas meilleur gré : mais il eſt d'un vieux & fin Courtiſan de faire d'autant plus de careſſes à ceux qui ſont en faveur, qu'on leur garde dans 1594.

(18) Voyez M. De-Thou, *liv.* 111. qui ſe donne auſſi quelque part dans cet Accommodement du Duc de Guiſe.

1594. le cœur un ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être Courtisan.

Le Duc de Guise avoit débuté par des propositions veritablement excessives, & qui auroient rendu son Traité impossible ; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, qu'il eût fallu ôter à M. le Comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du Duc de Guise ; posseder le Gouvernement de Champagne, aussi donné au Duc de Nevers ; jouïr de tous les Benefices du Cardinal de Guise son Oncle, & en particulier de l'Archevêché de Rheims, actuellement entre les mains de M. Du-Bec, Parent de Madame de Liancourt, Maîtresse du Roi. Il y avoit encore plusieurs autres Articles : mais ces trois-cy étoient ceux qui souffroient le plus de difficulté. Le Duc de Guise apprenant son changement de Commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes ; & il écrivit à Madame sa Mere & à ses Agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclurre au plustôt, que j'ignorois absolument: Il avoit découvert que la Ville de Rheims, qui étoit le plus beau present qu'il avoit à faire au Roi, voulant se faire un merite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéïssance, faisoit solliciter le reste de la Province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le Duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvenient, y faire entrer une Garnison, les Rhemois lui déclarerent qu'ils prétendoient garder leur Ville eux-mêmes ; & ce refus ayant causé une contestation, ils répondirent aux menaces du Duc par d'autres menaces.

Dès la seconde Conference que j'eus avec les Agens du Duc de Guise, il ne fut plus question, ni de la Grande-Maîtrise, ni du Gouvernement de Champagne, ni des Benefices: & ces trois obstacles étant levés, je ne voyois pas qu'il

(19) Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France, mort en 1599, âgé de soixante-douze ans.

restât beaucoup de difficulté. J'avois proposé au Roi l'idée qui m'étoit venuë, de tirer le Duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroit le Gouvernement pour récompense; afin que son propre interêt l'unissant dans cette Province avec Lesdiguieres & d'Ornano, qui y soûtenoient le Parti du Roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable Sujet. Le Roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniere dont la Maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidelité; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux Agens du Duc; & sur un commandement réïteré de Sa Majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir le Traité avec le Duc de Guise fut conclu, & signé de moi au nom du Roi, de Madame de Guise & des trois Commissaires du Duc, pour lui. 1594.

Le lendemain arriverent à Paris six Députés de la Ville de Rheims, qui furent adressés chez moi. Ils me dirent que le Roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au Duc de Guise; parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Rheims, mais encore que ceux de Rheims offroient de le livrer lui-même au Roi. Ils ne demanderent point à parler à Sa Majesté: ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit, ou simplement le mien; se remettant au Roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six Députés, de l'offre d'un present de dix mille écus pour moi, suivant l'usage. Je refusai le present, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter: Je les remerciai au nom du Roi, de leur bonne volonté; & les assûrai qu'il en recevroit le temoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse, après que j'en aurois conféré avec Sa Majesté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le Roi fit sortir tout le monde excepté Beringhen, de son petit cabinet où il étoit en ce moment; & m'écouta en se promenant, en se grattant la tête, & en soûriant par réflexion sur l'inconstance & la legereté naturelles du Peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le Duc de Guise. Dès que je lui eus

1594. appris que le Traité étoit consommé, il ne balança point s'il l'observeroit : mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la Ville de Rheims : Je lui amenai les Députés, qu'il remercia en Roi ; il leur accorda une gratification considerable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le Traité du Duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20) Gêvres pour le Roi, Madame & Mademoiselle de Guise demanderent à Sa Majesté la permission qu'il vînt lui-même l'assûrer de son obéïssance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : Il n'en fit aucune difficulté. Il ramassa le plus qu'il put de ses Amis ; & il vint se jetter aux genoux du Roi, avec les marques d'un repentir si sincere, que le Roi qui lisoit dans le fond de son cœur, au-lieu de reproches, ou d'un silence plus accablant en ces occasions que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le rassûrer. Il l'embrassa par trois fois, l'honora du nom de son Neveu, lui fit mille caresses ; & sans éviter ni affecter de rappeller le passé, il lui parla du feu Duc de Guise avec éloge : Il dit qu'ils avoient été fort-amis dans leur jeunesse, quoique souvent rivaux auprès des Dames : que les bonnes qualités du Duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'aversion contre le Duc d'Alençon. Un Ami qui cherche à se raccommoder avec son Ami après une legere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus : Et tous ceux qui furent temoins de cet accueil, ne pouvoient assez admirer qu'un Roi qui avoit tant de qualités pour se faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le Duc de Guise que ce discours acheva de gagner, répondit au Roi qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la memoire de son Pere, & des sentimens qu'il temoignoit pour lui-même : & il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables, que dès ce moment ce Prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit apprehendé du rejetton d'une Maison qui avoit fait trembler les Rois, vê-

cut

(20) Louis Potier de Gêvres, Secretaire d'Etat : De lui est descenduë la branche de Gêvres ; & de Nicolas Potier de Blancmenil son Frere aîné, celle de Novion.

(21) Ce

cut avec lui familierement, & l'admit dans toutes ſes parties de plaiſir avec les autres Courtiſans : Car tel étoit le caractere d'Henry, que l'exterieur grave dont la Majeſté Royale ſemble impoſer la neceſſité, ne l'empêcha jamais de ſe livrer aux plaiſirs que l'égalité des Conditions répand dans la ſocieté. Le vrai Grand homme ſçait être tour-à-tour & ſuivant les occaſions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, Roi ou Citoyen : Il ne perd rien à s'abbaiſſer ainſi dans le particulier ; pourvû que hors de là il ſe montre également capable des affaires militaires & politiques : le Courtiſan ſe ſouvient toujours qu'il eſt avec ſon Maître. 1594.

Madame de Guiſe étant entrée quelques jours après dans la Chambre du Roi, dans le moment que ſon Fils preſentoit la ſerviette à Sa Majeſté pour un leger repas que Henry faiſoit après ſon dîner ; elle en prit encore occaſion de lui temoigner ſa reconnoiſſance, & dit avec vivacité que ſi jamais ſon Fils venoit à manquer à ſon devoir, elle le deſavouëroit pour ſon Fils & le desheriteroit. Le Roi courut l'embraſſer, en lui diſant que de ſon côté il prenoit pour le Duc de Guiſe & pour toute ſa Famille les plus tendres ſentimens d'un Pere.

On ne manqua pas de ſe récrier fortement contre le Traité que je venois de faire avec le Duc de Guiſe. Les ennemis particuliers de ce Duc, & cette autre eſpece de Gens dont la Cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des Perſonnes en place, s'unirent contre moi, ameutés ſecrettement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoiſſance de cette affaire ; & firent retentir partout que je ne m'étois chargé de la commiſſion, que pour gratifier Madame de Guiſe. Le Duc d'Epernon ne s'oublia pas : il répetoit ſans ceſſe en parlant du Duc de Guiſe & de lui, que j'avois obligé l'un ſans aucun ſujet, & deſobligé l'autre contre toute raiſon. Ces diſcours furent ſi ſouvent rebattus aux oreilles du Roi, que ce Prince vint auſſi à penſer que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation ; ſans que pour cela Sa Majeſté m'en ſçût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me juſtifier : c'eſt ce que je fis dans une Apologie par écrit, que je preſentai au Roi. J'y appuyois ma défenſe ſur les raiſons ſuivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi d'accorder au Duc de Guiſe les trois

1594. points que j'ai marqués plus haut, ſans faire une infinité de mécontens : qu'il auroit pourtant fallu les lui ceder, ſi l'on n'avoit pas eu un Gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompenſe qu'il pouvoit eſperer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions : Qu'à l'égard du Gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choiſir un qui tirât moins à conſequence que celui de (21) Provence ; parce que ſuppoſé que le Duc de Guiſe devînt capable dans la ſuite d'oublier ſes nouveaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une Province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne : D'ailleurs qu'en n'accordant au Duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le Gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpetuer la guerre dans ces Contrées : Qu'il étoit de l'interêt du Roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme non-ſeulement interieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les Rebelles de Bourgogne deſeſperaſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du Duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au Roi en peu de mots tous les ſujets de plainte que cet homme lui avoit donnés ; ſa révolte preſque continuelle ; ſes brigues pour détacher tous les Catholiques du Parti de Sa Majeſté ; la maniere dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun Superieur dans ſon Gouvernement ; ſon dernier procedé au Siege de Villemur ; & tant d'autres endroits, qui aſſûrément n'embelliront pas l'Hiſtoire de ce Sujet orgueilleux. C'étoit un Chef de la Ligue auquel on en oppoſoit un autre, que mille motifs, outre celui de ſon interêt perſonnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puiſſant, jettoient dans un ſyſtème tout contraire à ſes premieres vuës.

Je paſſois enſuite à la Perſonne du Duc de Guiſe, ſans m'arrêter ſur les ordres que Sa Majeſté m'avoit donnés à ce ſujet, ni ſur le danger d'un long délai : Quand même le

(21) Ce Gouvernement lui fut ôté depuis par le Cardinal de Richelieu ; qui ôta pareillement celui de Picardie au Duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au Duc de Bellegarde.

Traité fait avec le Duc n'auroit pas été auſſi avantageux au Roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; Sa Majeſté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refuſé conſtamment les offres & les promeſſes les plus flateuſes de la part de l'Eſpagne, des Ducs de Savoie & de Lorraine, & de tous les Ennemis de l'Etat (22), pour le porter à ſoûtenir une Guerre; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le Roi, que tout ce qu'il accordoit au Duc de Guiſe? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un Parti puiſſant; quelque choſe qu'en diſſent ſes ennemis & les miens: je leur accorde même s'ils le veulent, que ce Seigneur n'ait fait après tout qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines: enfin mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien ici qu'une pure génerosité du Roi: Il s'attachoit par-là non un homme ſeul, mais une Maiſon entiere recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit: Peut-on appeller cela une génerosité perduë? 1594.

Le Roi fut frappé de ces raiſons; & me parut ſurpris de me voir ſi éxactement informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à-propos que cet Ecrit fût rendu public; parce qu'il étoit rempli de verités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler: J'y conſentis ſans peine; parce que je me ſuis toujours fort-peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du Duc de Guiſe dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure Apologie encore. Il commença ſon Gouvernement par une déclaration ſi nette & ſi précise de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſperance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta en toutes rencontres au ſervice du Roi & au bien de l'Etat, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marſeille, qui a

(22) Le Duc de Guiſe étoit malvoulu de la Ligue, ſur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de ſa main dans une émeute le Sieur de Saint-Paul, ſon Lieutenant en Champagne, fort affectionné à la Ligue.

(23) Cette Ville étoit ſur le point d'être livrée au Roi d'Eſpagne par deux de ſes Bourgeois, nommés Charles Caſault & Louis d'Aix; lorſque le Duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, auſſi Bourgeois de cette Ville: Ils tuerent Caſault; battirent les Troupes du Parti Eſpagnol; & donnerent entrée par la Porte Réale au Duc de Guiſe, qui acheva

1594. passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguieres & de la Comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine; & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du Roi, & devenir un des plus assidus Courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au Duc d'Epernon; & je le fais de bon cœur: On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ses Troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Villebois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibe, & même si on le veut, à Villemur. Je suis fâché que la necessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables: Mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser; que peut-on penser de sa maniere de se comporter en Provence? c'est assûrement bien menager sa réputation & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa Catholicité. Ses Panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus moderés sur tant de temoignages si marqués de desobéïssance & de revolte; ou commencer par bien établir qu'un Sujet peut sans être reprochable, manquer à son Roi & à sa Patrie, brouiller & renverser tout au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au Roi, qui après tout cela reçoit encore Epernon à bras ouverts,

cette entreprise avec beaucoup de conduite. Voyez *De-Thou, liv.* 116. *D'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 12. *&c.* Henry IV. apprenant la réduction de Marseille, dit: » C'est maintenant que je suis Roi. « Dans la Campagne suivante, le Duc de Guise montra beaucoup de valeur, en poursuivant les Espagnols à Gray, & tua de sa main un Cavalier des Ennemis qui lui fit un défi: Henry IV. l'embrassa, & dit ces belles paroles: » Il faut que ceux qui trouvent de vieux exemples de vertu » devant eux, les imitent & renou» vellent pour ceux qui viennent » après eux. « *P. Matthieu, tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 192.

(24) Voyez sur chacune de ces Actions *l'Histoire de la Vie du Duc d'Epernon, imprimée à Paris en* 1655. Villebois est une Ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de La-Valette. On peut aussi consulter cette Histoire sur les reproches que nos Memoires font à ce Duc: On ne sçauroit entreprendre de le justifier sur tous: son Historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernieres années de la Vie du Duc d'Epernon ont presque entierement effacées.

& ne l'exclut pas des graces, dans un état où elles étoient en toutes manieres pures graces pour lui. 1594.

Après la mort de D'O, il parut ſur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de Surintendant : c'eſt Nicolas de Sancy, qui ne manquoit ni de capacité, ni d'experience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'eſprit ; à prendre ce terme dans le ſens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la ſubtilité & de la légereté : Mais comme ces qualités ne ſont rien moins qu'inſéparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue, qui le rendoient quelquefois inſupportable. Ce que je penſe en géneral de ces eſprits d'une imagination vive & forte, c'eſt que quoiqu'ils ſoient communément ſujets à deux grands défauts, celui de trop de ſubtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires ; parce que ſouvent il leur arrive de rencontrer des expediens, qui auroient échappé aux eſprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont preſque continuellement beſoin d'être veillés & redreſſés.

Nicolas de Harlay de Sancy.

Sancy avoit ſervi long-temps & utilement Henry III. & le Roi regnant, ſoit en Allemagne, ſoit en Suiſſe. Il s'étoit inſinué dans l'eſprit d'Henry par beaucoup de complaiſance, par des manieres déliées, par un art très-rafiné de le flater dans ſes divertiſſemens, & de l'amuſer dans ſes galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce Prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire ſa Cour en toutes manieres, & auſſi par jalouſie, il crioit ſans ceſſe contre la diſſipation des Finances : & comme un flateur en dit preſque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le Surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver auſſi contre la Surintendance, comme contre une Charge ruineuſe à l'Etat ; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'eſprit. Mais il avoit mis à ſon élévation à cette Charge, un obſtacle bien plus eſſentiel encore : c'eſt que non-ſeulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à Madame de Liancourt (25), actuellement en faveur auprès du Roi ; mais encore que par

(25) C'eſt la belle Gabrielle, mariée à Nicolas D'Amerval, Seigneur de Liancourt : Elle fut contrainte par ſon Pere, dit-on, à ce mariage qui

1594. une intemperance de langue, à laquelle ſes pareils ſont ſujets, il avoit offenſé cette Dame par un endroit des plus ſenſibles.

Je ne ſçais ſi le Conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre choſe qu'un Conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : Quoiqu'il en ſoit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier Medecin du Roi, ayant été envoyé par Sa Majeſté viſiter Madame de Liancourt, qui avoit mal paſſé la nuit (c'étoit au commencement de ſes pourſuites amoureuſes près de cette Dame) vint lui redire qu'à la verité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade ; mais que Sa Majeſté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'aſſurement la fin en ſeroit bonne : » Mais ne la voulez-vous pas ſaigner & purger, lui dit le » Roi ? Je m'en donnerai bien de garde, répondit le bon Vieil» lard avec la même candeur, avant qu'elle ſoit à mi-terme. » Comment ! reprit le Roi, ſurpris & ému au dernier point ; » que voulez-vous dire, Bon-homme ? je crois que vous rêvez, » & n'êtes pas en votre bon ſens. « Alibour appuya ſon ſentiment de bonnes preuves, que le Prince crut bien détruire en lui apprenant plus particulierement en quels termes il en étoit avec la Dame. » Je ne ſçais, repartit le vieux Me» decin avec beaucoup de phlegme, ce que vous avez fait ou » point fait : & il le remit pour la preuve complette, à ſix ou ſept mois de là. Le Roi quitta Alibour, extrêmement en colere ; & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui ſçut bien rhabiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bonhomme : car on ne vit aucune meſintelligence entre le Roi & ſa Maîtreſſe. Il eſt bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction de d'Alibour : mais on conjecture que Henry fut amené après un meilleur éxamen, à croire que tout le mécompte étoit de ſon côté ; puiſqu'au-lieu de deſavouer l'Enfant dont Madame de Liancourt accoucha à Couſſy pendant le Siege de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de Céſar.

Sancy ſe donnoit carriere en faiſant ce Conte ; & il n'y oublioit pas la circonſtance de (26) La-Regnardiere, qui

n'étoit point de ſon goût ; mais Henry IV. ſçut bien empêcher qu'il ne fût conſommé.

(26) La Regnardiere étoit une eſpece de Bouffon, » moitié Soldat, » moitié Procureur, moitié Gentil-

1594.

ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à Sa Majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la Cour: on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visiere à l'Amiral (27). Sancy trouvoit à parler jusque sur la mort du Bon-homme Alibour; & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction: S'il glosoit ainsi sur la naissance du Fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la Mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que peut la haine d'une femme, sur-tout d'une Maîtresse du Roi. Henry l'aimoit & lui vouloit du bien: quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la Surintendance des Finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner; mais Madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de Surintendant des Finances, Sa Majesté forma un Conseil composé de huit Conseillers, le Chancelier de Chiverny, le Duc de Retz, MM. de Bellievre dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maisse, de Fresne protegé par Madame de Liancourt, de La-Grange-le-roi, & de Sancy qui se trouva encore fort-heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce Corps. Le Roi jugea à-propos de donner à ce Conseil, pour la forme seulement & sans aucune distinction, un Chef honoraire, qui fut le Duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les Finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques legers changemens que je marquerai en leur temps: Car on doit s'attendre à voir traiter dans ces

» homme, qui disoit tout ce qui lui » venoit à la bouche: « C'est ainsi qu'il en est parlé dans les Avantures du Baron de Fœneste, *liv.* 4. *chap.* 7. où il y a plusieurs Contes de lui.

(27) Le Journal de L'Etoile & la Confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibourt, Premier Médecin du Roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la Maîtresse du Roi: Mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des Libelles satyriques, touchant les intrigues de galanterie entre la belle Gabrielle & le Duc de Bellegarde.

(28) Messieurs De-Thou & Perefixe disent que M. de Sancy fut quelque temps Surintendant avant M. de Rosny: Ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses Confreres; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les Ecrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du Conseil des Finances, jusqu'au temps où M. de Rosny en fut enfin déclaré le Chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des Finances.

1594. Memoires tout ce qui regarde les Finances, avec toute l'étenduë que peut y donner un homme qui en a fait si longtemps son étude & son occupation.

La suite fit bien voir au Roi que ce nouveau changement dans le (29) Conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit : Je le compris, malgré mon peu d'experience en ces matieres. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme, qui fait que les Finances vont mal : Puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains ; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus est dans le choix de cet homme ; & aussi dans la constitution des Finances : & à ces deux égards, c'est perpetuer le mal que de distribuer ces fonctions sur tant de têtes : S'il est difficile de trouver dans tout le Royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t'on se flater d'en trouver un si grand nombre ? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité differente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puisque c'est supposer que cette bonne qualité ne sera pas renduë inutile, & par ses propres défauts, & par ceux de ses Associés. Presque tous ceux qui entrent dans les Charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs Parens : Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement ; elle naît bien-tôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se represente l'integrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible ; & dont l'honneur se répandant sur tous ses Confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le Roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau Corps. Une partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre : ils avoient des dettes à éteindre, & des affaires domestiques à rétablir.

Sa

(29) Perefixe parle de cette nouvelle forme du Conseil des Finances comme M. de Rosny, *année* 1598. *pag.* 224.

(30) M.

Sa Majesté m'y avoit aussi destiné une place ; & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la Finance : Mais je ne m'accommodai nullement des airs imperieux du Duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de Prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le Comté de Nevers n'étoit entré dans la Maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité, un coup plus sensible : Il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois Huguenot de Pere en Fils ; & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon Grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai éxercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un Conseil, où je me souciois fort-peu d'entrer avec lui : Il eut satisfaction. Le Roi qui avoit encore mille égards à conserver, ne jugea pas à-propos de nous laisser ensemble : il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le temoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai content en l'attendant, de la Charge de Secretaire d'Etat avec deux mille livres de Gages, & d'une pension de trois mille six cens livres dont Sa Majesté me gratifia. 1594.

La necessité de remettre une réforme dans les Finances frappant les plus aveugles, le nouveau Conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fut dû ; & il en fit composer un Projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénetration & de méthode, Fresne & La-Grange-le-roi : Mais après qu'ils eurent enfanté sur cette matiere un fort-gros Volume, il en arriva comme de la plusspart des systèmes qu'on a inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la speculation ; rien de plus scabreux dans la pratique : Et le Roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques esperances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit passée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par le Traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne, & fit avec la France une Ligue offensive & défensive : Sancy s'y employa fort-

1594. utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le Roi ne manqua plus d'occupation, dès que le Duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'éxecution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan; & particuliement la Déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son aggrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à-demi le Roi, & attiré dans son opinion la pluspart des Courtisans, (30) il ne balança pas à en faire la proposition en plein Conseil. Il y avoit deux sortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût: ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la Ligue & à l'Espagne; ils n'étoient pas en petit nombre; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le Royaume, la Guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans, mais très-forts en raisons, si on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion; je tâchai par toutes sortes de moyens de dissuader le Roi de la Guerre: Mais ce Prince que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son Royaume. On étoit assûré des Troupes Lorraines: L'Angleterre & la Hollande faisoient esperer par leurs Ambassadeurs une puissante diversion: A entendre le Duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg: Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons: Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-

(30) M. De-Thou ne doute point que le Duc de Bouillon n'ait été le principal Auteur de cette Guerre: Et son Historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'Etat & la gloire du Roi, que son interêt personnel & celui du Parti Calviniste, qui avoit necessairement besoin de la Guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'Edit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la Guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans *les Mss. de la Bibliot. du Roi, Vol. marqué* 8955. *& dans la Déclaration du Roi, rapportée au Tome 6. des Memoires de la Ligue*; tous les bons Ecrivains & les esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du Duc de Sully, sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henry IV. se porta à cette entreprise, dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

Comté. Tant de belles apparences déterminerent le Roi ; & la Guerre fut déclarée en forme à l'Espagne, au mois de Janvier de l'année suivante. 1595.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y repondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le Conseil de Henry & pour Henry lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de Prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses Emissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pu recourir à un si lâche artifice.

Le 26 Décembre, le Roi étant à Paris dans sa Chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de Ragny & de Montigny, avec lesquels il étoit entré un monde considerable; dans le moment qu'il se baissoit pour embrasser l'un d'eux, il reçut dans le visage un coup de couteau que le meurtrier laissa tomber, pour songer à s'échaper à la faveur de la foule. (32) J'étois present : J'approchai plus mort que vif, voyant le Roi tout couvert de sang, & craignant avec raison que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce Prince nous rassûra avec un air doux & tranquille ; & nous vîmes bien-tôt qu'il n'avoit eu en effet d'autre mal qu'une levre fenduë. Le coup ayant été porté trop haut, avoit été arrêté par une

(31) Selon d'autres, dans la chambre de la Marquise de Monceaux, à l'Hôtel de Schomberg, derriere le Louvre : Mais ce n'est veritablement ni au Louvre, ni à l'Hôtel de Schomberg, que ceci se passa. Un Registre de l'Hôtel-de-Ville de Paris, cité par Piganiole, *tom. 2. de la Description de Paris*, fait foi que la belle Gabrielle demeuroit dans l'année 1595 à l'Hôtel d'Estrées; & que c'est en cet endroit que Henry IV. fut blessé. Cet Hôtel s'est appellé ensuite l'Hôtel Du-Bouchage; & fut acheté en 1616 par Monsieur de Berulle, pour loger les Peres de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

(32) » A l'instant, le Roi qui se » sentit blessé, regardant ceux qui » étoient autour de lui, & ayant avisé Mathurine sa Folle, commença » à dire : *Au diable soit la folle ! elle » m'a blessé :* Mais elle le niant, cou» rut tout-aussi-tôt fermer la porte, » & fut cause que ce petit assassin » n'échapât; lequel ayant été saisi, » puis fouillé, jetta à terre son cou» teau encore tout sanglant. « C'est ainsi qu'en parle L'Etoile. Les Manuscrits de la Bib. du Roi, portent au contraire, *Vol.* 9033 : Que le Roi se sentant frappé, dit à l'un de ces deux Messieurs : » *Ah ! Cousin, tu m'as » blessé* ; « & que se jettant à ses pieds, ce Gentilhomme lui répondit : » A » Dieu ne plaise, Sire, que j'aye la » pensée de toucher ni blesser Votre » Majesté : Je n'ai rien sur moi que » l'épée qui est à mon côté. « M. De-Thou dit que M. le Comte de Soissons arrêtant le meurtrier, dit tout-haut que c'étoit l'un d'eux deux qui avoit fait le coup ; & qu'on apperçut à ses pieds le poignard qui brilloit à la lueur des flambeaux. *Liv.* 111.

1595. dent qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert ſans peine, quoique caché dans la foule : c'étoit un Ecolier, nommé Jean Châtel : Il répondit aux premieres queſtions qu'on lui fit, qu'il ſortoit du College des Jeſuites ; & il chargea griévement ces Peres (33). Le Roi qui l'entendit, dit avec une gaieté, dont peu de perſonnes auroient été capables en pareille occaſion, qu'il ſçavoit déja par la bouche de quantité de Gens de bien, que la Societé ne l'aimoit point ; qu'il venoit d'en être convaincu par la ſienne propre. Châtel fut livré à la Juſtice (34) : & les pourſuites contre les

(33) Lorſqu'il eſt queſtion d'imputations perſonnelles, ou faites à tout un Corps, je me crois obligé avant tout de rappeller la Remarque que j'ai faite dans la Préface de cet Ouvrage, que les Memoires de Sully ſont compoſés de Pieces autentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les Auteurs graves, & de plus, comme la veritable production du Duc de Sully : Telles ſont les Lettres, Memoires particuliers, Entretiens, Reflexions &c : Mais qu'ils ſont auſſi mêlés de récits, qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilé ces Pieces, & dont l'autorité n'a rien de bien reſpectable. Or c'eſt dans ces pages de narration, que ſe trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jeſuites ; & on ne doit point les admettre ſans de ſûrs garans, ſans de ſolides preuves. On en trouvera contre l'énoncé de nos Memoires, ſur l'affaire de Châtel, dans les Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Univerſelle de l'Europe, *T.* 1. *pag.* 110. *& ſuiv* : Et ſi l'on a plus de déference pour le temoignage des Auteurs contemporains : » Châ- » tel, dit L'Etoile, *dans ſon Journal* » *ſur l'année* 1595, fut interrogé le » 28 ; & par ſon interrogatoire, dé- » chargea du tout les Jeſuites, mê- » me le P. Gueret ſon Precepteur ; » dit qu'il avoit entrepris le coup » de ſon propre mouvement &c. « En effet, lorſque ce Parricide fit le coup, il y avoit ſept mois qu'il étoit ſorti du College, & qu'il avoit fini ſes Etudes. A cette autorité de L'Etoile qui n'eſt pas ſuſpecte, ſe joint celle du Manuſcrit Royal que je viens de citer, de M. De-Thou, de Matthieu, *tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 183. de Cayet, *liv.* 6. *p.* 432. & des Memoires de la Ligue. Selon tous ces Ecrivains, Châtel déclara bien à la verité qu'il avoit fait ſes Etudes aux Jeſuites, & que par leur doctrine il eſt permis de tuer les Rois ; comme l'enſeignoient les Ecrits du P. Guignard, Bibliothecaire du College de Clermont, qu'on alla ſaiſir à l'heure même : Mais en même temps il diſculpa formellement, & ſon Profeſſeur, & tous les Jeſuites, de lui avoir jamais conſeillé d'aſſaſſiner le Roi, & même d'avoir eu non plus que ſon Pere, aucune connoiſſance de ſon deſſein ; quoique ſelon L'Etoile, Lugoly, Lieutenant de la Maréchauſſée, ſe fût déguiſé en Confeſſeur, pour arracher de Châtel ſon ſecret. Meſſieurs de Sully & d'Aubigné ont donc très-grand tort de faire juger par la maniere dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jeſuites pouſſerent Châtel à cet aſſaſſinat. Le P. de Châlons s'exprime d'une maniere aſſez ambiguë, lorſqu'il dit, *tom.* 3. *de ſon Hiſtoire de France*, *pag.* 245. que Châtel avoua à l'interrogatoire : » Que les » Principes & les diſcours des Je- » ſuites l'avoient porté à cette crimi- » nelle action : « Mais on apperçoit pourtant que le ſens de ces paroles eſt fort-éloigné du précedent.

(34) » Après avoir été mis à la » queſtion ordinaire & extraordinai- » re, qu'il endura ſans rien confeſ-

Jesuites qui avoient été suspenduës, ayant été reprises plus fortement qu'auparavant ; elles ne finirent que par l'expulsion de tout cet Ordre (35) hors du Royaume : Le Pere Jean Guignard (36) fut pendu pour ses Thèses criminelles contre l'autorité & la vie des Têtes Couronnées : Jean Guéret (37), Pierre Varade, Alexandre Mayus, François Jacob, & Jean Le-Bel, autres membres de la Societé, suspects de 1595.

» ser, fit amende honorable ; eut le » poing coupé, tenant à sa main l'homicide couteau duquel il avoit » voulu tuer le Roi ; puis fut tenaillé & tiré à quatre chevaux en la » Place de Gréve ; son corps & ses » membres jettés au feu, & consommés en cendres ; & les cendres jettées au vent... Le sire Châtel, Pere » du Parricide, fut banni pour neuf » ans du Royaume de France, & de » la Prévôté & Vicomté de Paris à » toujours ; condamné à quatre mille écus d'amende ; sa maison fut rasée ; & au-lieu d'icelle, une Pyramide élevée, contenant le discours de tout le fait. « *L'Etoile, ibid.* On croit que la petite Place qui est devant les Barnabites, est le sol de la maison de Châtel.

(35) » Les Jesuites obéïssant à leur » Arrêt, sortirent de la Ville de Paris, conduits par un Huissier de la » Cour : Ils étoient trente-sept, desquels une partie dans trois Charrettes, & le reste à pied ; leur Procureur étoit monté sur un petit Bidet » &c. « *L'Etoile, ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enseignoit pas la pernicieuse doctrine qu'on lui reprochoit, dans le temps de l'affaire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la Ligue ; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec un grand nombre de Prêtres & de Religieux. A s'en tenir aux Pieces du Procès de ce Pere, on doit convenir, 1°. Que s'il avoit écrit & parlé en faveur de la Ligue, ce crime lui étoit pardonné ; puisque l'Amnistie avoit été accordée à tous les Liguëurs. 2°. Qu'il n'a subi la rigueur des Loix, que pour avoir conservé quelques Ecrits & quelques Livres, qui étoient favorables à ce Parti. Sur quoi le P. Daniel, *Histoire de France, in-fol. tom. 3. pag.* 1796. remarque que si on avoit fait le procès à tous ceux qui étoient dans le même cas, il auroit fallu condamner à mort la plupart des Prêtres & des Religieux chargés du soin des Cabinets & des Bibliotheques, où de semblables Ecrits étoient gardés, & où ils se sont conservés jusqu'à nos jours. » Il dit qu'il mouroit innocent... Exhorta le peuple à la » crainte de Dieu, obéïssance du Roi ; » même fit une priere tout-haut pour » Sa Majesté ; pria le peuple de n'ajoûter foi legerement aux faux rapports qu'on faisoit courir d'eux ; » qu'ils n'étoient point assassins des » Rois ; & que jamais les Jesuites n'avoient procuré ni approuvé la mort » de Roi quelconque &c. « *Mem. de L'Etoile, ibid.* » Il ne voulut point faire amende honorable au Roi, disant qu'il ne l'avoit point offensé. « *Cayet, ibid.*

(37) L'Auteur se trompe encore. Jean Guéret fut condamné par un Arrêt particulier au bannissement perpetuel : mais il n'est fait nulle mention expresse de Pierre Varade, d'Alexandre Mayus &c. lesquels furent seulement compris avec tous les autres, & sans être specialement nommés dans l'Arrêt qui proscrivoit en géneral toute la Societé. C'est une insigne calomnie dans Morisot, d'avoir avancé (*Chap.* 33.) que François Jacob, à qui l'on vint dire que Henry IV. venoit d'être tué par Châtel, se vanta qu'il auroit poignardé ce Prince, si Châtel ne l'avoit pas prévenu : Je ne connois aucun Historien qui ait dit rien de pareil.

C'est une autre calomnie aussi noire, d'avoir cherché à les faire passer

1595. complicité, furent condamnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpetuité.

Le Roi n'en fut que plus animé à poursuivre la Guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers Actes d'hostilité. Les Troupes Lorraines aussi-tôt après leur Traité avec la France, s'étoient répanduës d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la Garnison de Soissons, Place toute dévouée à la Ligue, ayant à sa tête Conan & Bellefond, fut défaite presqu'entierement par Moussy, (39) d'Edouville, de Bays, & de Gadancourt Lieutenant de ma Compagnie. Le Duc de (40) Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de Connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit allé fondre dans le Dauphiné, le Lyonnois & la Bresse, avec un Corps de quatre mille hommes d'Infanterie, & quatre cens Chevaux très-aguerris; avoit chassé ce qui y restoit de Troupes des Ducs de Savoie & de Nemours; pris Vienne par composition sur Dizimieux qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Nemours, & ensuite Montluel. Le Maréchal de Biron après l'expedition de Beaune, s'étoit rendu maître de Nuys, d'Autun & de Dijon. (41) Le Duc de Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des Troupes Sedanoises, aussi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg; où avec le secours du Comte Philippe de Nassau, il avoit défait huit ou dix Partis de Cavalerie, conduits par Mansfeld.

Ville de la Haute-Bresse.

pour les Auteurs de l'Ecrit qui a pour Titre: *Apologie de Jean Châtel:* Ecrit frivole, & en même temps abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les Loix Divines & Humaines, & de l'Ecriture même. Ils prouverent dès ce temps-là leur innocence à cet égard; & selon le même Historien P. Matthieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du veritable Auteur de cette Piece, qui est Jean Boucher, ce même Prêtre dont toutes les Histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet Ecrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'Histoire du Procès de Châtel, par Pieces tirées tant du Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, dont il vient d'être parlé, que des Actes du Parlement.

(38) N. D'Aussonville, Sieur de Saint George; & Louis de Beauvau, Sieur de Tremblecourt, Gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Fevrier, dans les Plaines de Villers-Coterets en Vallois: Le Baron de Conan est nommé Conas, ou Conac, dans M. De-Thou; & il faut lire Beyne, au-lieu de Bays.

(40) Henry II. Fils du Connétable Anne de Montmorency.

(41) Voyez toutes ces differentes expeditions en Bourgogne, dans De-Thou & d'Aubigné, *année* 1595.

Henry ne douta point qu'en unissant tous ces petits Corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la Province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout, comme auparavant : mais l'avantage que Sa Majesté espera retirer du premier dessein, le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce Prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Montmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient esperance de plus grands succès : Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois Personnes. 1595.

Le Connétable de Montmorency avoit pris l'alarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie ; où le Connétable de Castille avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque necessaire qu'y fût sa presence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit après sa jonction avec le Comte de Fuentes, Géneral des Troupes Espagnoles dans les Pays-Bas : Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le Maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes Quartiers, où après s'être saisi de la Ville de Dijon, il s'étoit attaché au Château de cette Ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, apprehendoit aussi d'être obligé d'en lever le Siége, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il poussoit sans cesse le Roi. Convaincu par son experience du pouvoir de Madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette Dame, pour l'entreprendre par lui-même ; mais il sçavoit bien de quelle maniere en se tenant caché, on peut à la Cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une Dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa cour à Madame de Liancourt, que le Roi pouvoit sans peine faire un riche Appanage à son Fils César : il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouïssance, sous la Souveraineté des Treize Cantons, que leur interêt portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que Madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le Roi dans une idée si ridicule, & qu'elle n'osa même la lui communiquer ; quoi-

1595. que ce Prince eût pour elle un si grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de personne : Mais il n'en fallut pas davantage à cette Dame, pour se ranger du côté de ceux qui conseilloient à Sa Majesté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle est la Cour ; & voilà comme on trompe les Rois : Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils ayent conçuë de l'habileté ou de la sagesse de leurs Ministres ; il est toujours plus sûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'interêt & les dispositions secrettes de ceux qui les approchent.

Pour remedier en quelque sorte à l'inconvenient de laisser la Frontiere de Picardie exposée aux efforts des Troupes Espagnoles qui étoient en Flandre ; le Roi qui ne s'abusoit pas comme les autres sur ces secours si puissans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laissa sur cette Frontiere MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars & de Saint-Paul (43), à la tête chacun d'un Détachement ; leur enjoignit de se secourir dans le besoin ; & ne leur recommanda rien tant que la bonne intelligence. En cas de réünion, le Duc de Nevers fut celui que Sa Majesté désigna Commandant. Il pourvut avec la même attention aux affaires du dedans ; en établissant un Conseil, lequel outre les Finances, devoit connoître des Traités à faire avec les Provinces, Villes & Gouverneurs, des affaires de la Guerre, & de l'administration du Royaume.

Aussi-tôt que Sa Majesté se fut expliquée publiquement sur la formation de ce Conseil, M. le Comte de Soissons souhaita d'en être nommé le President, & commença à en insinuer quelque chose en presence du Roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait pour traverser son mariage, je sollicitai pour lui ce Titre plus honorable qu'effectif, & qui suivant les apparences devoit être de courte durée : mais le Roi qui sentoit croître de jour en jour son aversion pour

(42) » Il passoit au-travers de Paris, ayant cette Dame à son côté ; » la menoit à la Chasse ; la caressoit » devant tout le monde. « *Journal de L'Etoile, ibid.* On peut aussi juger de l'attachement de Henry IV. pour cette Dame, par les Lettres qu'il lui écrivoit : Elles ont été extraites des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi, & imprimées dans le 1. *Tome du Journal du Regne de Henry III. pag.* 281. *& suiv.*

(43) François d'Orleans, Comte de Saint-Paul, Gouverneur de la Province.

(44) Brantôme

pour le Comte, avoit déja jetté les yeux ſur le Prince de Conty, & s'en expliqua à ſon dîner devant toute la Cour: Enſuite ſe tournant vers M. le Comte, il lui dit que connoiſſant que ſon humeur le portoit tout entier vers la Guerre, il le retenoit près de ſa Perſonne pour cette Campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état ſa Compagnie de Gendarmes. Le Prince de Conty répondit par une profonde réverence, parce qu'il s'exprimoit avec peine; & le Comte de Soiſſons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler: tout ce que lui diſoit Sa Majeſté étant accompagné d'éloges de ſa valeur, & d'un air de diſtinction dont il falloit faire ſemblant d'être content. 1595.

Les Membres du nouveau Conſeil furent preſque tous pris de l'ancien. On y ajoûta trois Intendans, Heudicourt, Marcel & Guibert: le nombre en fut dans la ſuite augmenté juſqu'à huit; en joignant à ces trois-cy Incarville, Des-Barreaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un Secretaire, qui fut Meillant. Quoique le Duc de Nevers n'y fût plus, le Roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'oſa d'abord: tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient ſouffrir un Proteſtant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après: & la raiſon qu'il en apporta aux autres Conſeillers, fut que la confiance que le Prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon aſſociation neceſſaire par rapport à eux-mêmes.

Le chemin de Sa Majeſté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai juſques-là; moins pour l'y recevoir, puiſque Madame de Roſny auroit pu le faire ſans moi, que pour avoir le temps de m'entretenir en particulier avec ce Prince, & pour recevoir ſes inſtructions ſecrettes ſur les choſes qui devoient ſe traiter dans le Conſeil en ſon abſence. La bonne intelligence n'y regna pas long-temps. Mes Collegues s'appercevant par les dépêches particulieres que je recevois du Roi, que j'avois l'oreille de Sa Majeſté, ſe liguerent tous par jalouſie contre moi; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce que le Conſeil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au ſilence, en ſe réüniſſant tous conſtamment contre mon avis: Comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin,

1595. ils prirent le parti de s'entretenir dans les Aſſemblées de tout autre choſe que des Finances, dont ils remettoient à conferer en ſecret, tantôt chez le Chancelier, tantôt chez Sancy : c'eſt-là que tout ſe regloit ſans ma participation. Je ne leur diſſimulai point ce que je penſois de cette prévarication : Je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs Reſultats : & au-lieu de ſigner leurs arrêtés, je proteſtai contre ; & me retirai à Moret. Meſſieurs du Conſeil qui n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de Sa Majeſté, & me firent prier par M. le Prince de Conty lui-même de revenir au Conſeil. J'ai toujours été naturellement incapable de flater perſonne, ni de rien dire contre mon ſentiment : je leur répondis que puiſqu'on ne remedioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les Finances, quoiqu'on les connût ; je ne voulois pas du-moins qu'il me fût reproché d'y participer : & je demeurai à Moret, pluſtôt que d'être le temoin des malverſations que je voyois commettre impunément.

Le Roi trouva tant de conformité entre ſa ſituation & la mienne, lorſque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me conſoler qu'en m'en inſtruiſant à ſon tour. Il avoit affaire à des eſprits intraitables. M. le Comte de Soiſſons qui ne l'avoit ſuivi qu'à regret, s'en vengeoit en lui faiſant eſſuyer tous ſes caprices & ſa mauvaiſe humeur. Il eut beau faire ; il ne put pouſſer Sa Majeſté, quelqu'irritée qu'elle fût, juſqu'à en arracher un ordre de ſe retirer, qui étoit tout ce qu'il demandoit ; & il fut enfin obligé de ſe retirer de lui-même ſur un prétexte ſi frivole, qu'à peine peut-on l'appeller un prétexte. Sur le bruit de l'approche du Connétable de Caſtille, le Roi s'étant fait amener par le Connétable de Montmorency & le Maréchal de Biron les deux Corps de Troupes qu'ils commandoient, M. le Comte prétendit que ſa Charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi lui donnoit le droit de conduire en Chef toutes ces Troupes en l'abſence de Sa Majeſté ; & il le lui déclara à elle-même. Le Roi ne jugea pas devoir ſeulement parler au Connétable & au Maréchal de ſouffrir un paſſe-droit de cette nature ; & s'efforça de faire revenir le Comte de Soiſſons de cette ridicule idée. Il le

ſollicita, le pria comme il auroit pu faire ſon Fils ou ſon Frere: ce ſont les termes dont ce Prince ſe ſervoit en me mandant ce détail; mais inutilement. Le Comte qui ne pechoit pas par ignorance, le quitta avec un feint mécontentement; & engagea une partie des gens de Guerre qu'il avoit ſous ſa conduite, à en faire autant. Le Roi dépêcha auſſi-tôt un Courrier chargé de Lettres pour ſon Conſeil, qu'il avertiſſoit de prendre de juſtes meſures ſur la fuite du Comte de Soiſſons. Le même Courrier en laiſſa une pour moi en paſſant par Moret. Henry ne ſçavoit pas encore que je m'y étois retiré: mais nous étions ainſi convenus, afin de dérober à mes ennemis la connoiſſance de mon commerce avec Sa Majeſté. 1595.

Trois ou quatre jours après la reception de cette Lettre, mes Domeſtiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des Gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, Village ſur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret; & qui n'en eſt diſtant que d'un quart de lieuë. J'envoyai Camord ſçavoir qui ils étoient, & quel étoit leur deſſein. Non-ſeulement ils ne me rendirent point par ce Gentilhomme les civilités uſitées en pareil cas; mais encore ils lui répondirent inſolemment qu'ils étoient en droit de loger par-tout où leurs chevaux ſe trouvoient fatigués, ſans qu'on pût éxiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils refuſerent de nommer leurs Capitaines, & dirent ſeulement qu'ils étoient à M. le Comte de Soiſſons. Pour mettre encore davantage ces Officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une ſeconde fois, que puiſqu'ils appartenoient à M. le Comte qui me faiſoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret: que je leur ferois donner place dans les Hôtelleries & chez les Bourgeois, où ils ſeroient plus commodément. J'y gliſſai ſeulement un mot pour leur montrer que je ſentois bien la maniere dont ils avoient reçu mon Député. Camord que je voulus charger de ce ſecond meſſage, me dit que cela ne ſerviroit qu'à accroître l'inſolence de ces Officiers, qui n'étoient venus que dans un deſſein prémedité de m'inſulter: ce qu'il me confirma par pluſieurs autres circonſtances de ſa reception, qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Roſny qui étoit preſente à ce rapport,

1595. commença à se laisser aller à des frayeurs de femme ; & en accusant Camord d'imprudence, elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le Village de Saint-Mamert fût ruïné de fond en comble, que de me voir pour si peu de chose brouillé avec M. le Comte, & exposé à un démêlé avec ces Officiers.

J'imposai silence à mon Epouse : & commençant par faire arrêter cinq ou six de ces Cavaliers, qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret, & acheter des denrées, je renvoyai Camord vers ces Officiers impolis. Il fut encore plus mal reçu cette fois : peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise : On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même, en continuant d'user de toute la moderation possible. Je fis retenir douze autres Cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret : & rassemblant en deux heures cent cinquante Arquebusiers & trente Chevaux, je pris avec moi les trente Chevaux, cinquante des Arquebusiers & trente Piquiers ; avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui est fort couvert ; pendant que le reste de ma Troupe fit le même trajet par la Riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même temps que moi sous les maisons du Village qui bordent la Riviere. Mes Aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, qui s'adressant à moi me demanderent ce que cela signifioit : » Rien autre chose, leur répondis-je froidement, sinon » que ce Village étant à moi ; j'y mene loger mes Gens de » pied, qui en font leur Quartier. « Les Officiers comprirent à ces paroles que je n'étois pas d'humeur à leur ceder : ils renvoyerent me faire des excuses, & me dire qu'ils alloient se retirer dans le moment ; n'ayant point compté loger sur mes Terres malgré moi ; ce que M. le Comte ne leur auroit pas pardonné. En effet ils payerent ce qu'ils avoient acheté, & remonterent tous à cheval, sans seulement redemander leurs prisonniers, que je leur renvoyai lorsqu'ils furent sur le Côteau de Dormeilles. Ils m'en remercierent, & me firent des offres de service, qui acheverent de m'appaiser : J'envoyai même aux Officiers douze bouteilles de vin & deux pâtés.

Après quoi je montai à cheval, pour aller ſuivant l'ordre que je venois de recevoir de Sa Majeſté, prendre avec M. le Prince de Conty des meſures contre la deſertion de M. le Comte de Soiſſons. 1595.

Ce malheur n'eſt rien auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalouſie du Commandement brouilla dès l'abord le Duc de Nevers avec le Duc de Bouillon. Le Comte de Fuentes & Roſne qui commandoient les Troupes Eſpagnoles, & qui ſans doute en furent informés, profiterent de cette deſunion, & vinrent aſſieger Le-Catelet & La-Capelle. La premiere de ces deux Places manquoit de vivres & de munitions de Guerre; & la ſeconde avoit un Gouverneur ſans honneur : mais la principale cauſe de leur perte vint des deux Géneraux (44) François, qui en haine l'un de l'autre ne firent aucune démarche pour les ſecourir.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le Gouverneur de Ham, Place Eſpagnole, mécontent de ſa Garniſon, réſolut de remettre au Roi le Château de Ham, qui entraînoit la reddition de la Ville. Il s'adreſſa au Duc de Longueville, & le pria de lui prêter main forte, ayant en tête une Garniſon nombreuſe. Longueville fit part de la choſe à ces Officiers Géneraux, & ſur-tout au Duc de Bouillon, qui lui promit un prompt ſecours. Sur cette aſſûrance, le Duc de Longueville pour ne pas perdre par trop de délai une occaſion ſi favorable, accourut d'abord du côté de Ham, avec d'Humieres ſuivi de quelques Troupes Picardes; & en jetta partie dans le Château, partie aux environs, cherchant à réduire la Ville par l'eſcalade & le petard. La Garniſon Ennemie ſe défendit avec un courage de Lions; elle les repouſſa pluſieurs fois : il ne s'eſt peut-être jamais rien paſſé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves Chefs, qui virent qu'ils attendoient inutilement le Duc de Bouillon, s'attacherent aux Retranchemens du Château, les forcerent, & entrerent dans la Ville. La Garniſon Eſpagnole les y attendit de pied ferme : forcée de plier, elle ſe rallia pluſieurs fois, & donna une infini-

Charles, Seigneur d'Humieres.

(44) Brantôme juſtifie le Duc de Nevers ſur l'échec arrivé aux François à Dourlens; & marque qu'il s'avança à grandes journées, & qu'il manda qu'on l'attendît : ce que les autres Commandans ne jugerent pas à-propos de faire, *tom.* 3. *p.* 268.

1595. té de petits Combats dans les Places, les Carrefours les maiſons mêmes; juſqu'à ce qu'elle fût toute taillée en pieces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François acheterent fort-cher cet avantage: Il leur en coûta trente de leurs meilleurs Officiers; du nombre deſquels furent Du-Cluſeau & La-Croix, Meſtres de Camp, & d'Humieres (45) lui-même, le plus brave & le plus capable Officier qui fût en toute la Picardie.

N. Blanchard Du-Cluſeau.

Meſſieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars ayant joint leurs Troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le Siege de Dourlens, que Fuentes & Roſne avoient attaqué après Le-Catelet & La-Capelle. Le Duc de Bouillon menoit quatre cens Chevaux, Villars autant, & Saint-Paul cinq cens: & toute leur Infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jetter dans la Ville, s'ils ne réüſſiſſoient pas à en chaſſer les Aſſiegeans.

A demi-lieuë de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ſes Cavaliers, pour gagner le ſommet d'une Montagne d'où l'on découvroit en plein la Ville & le Camp des Aſſiegeans; quatre de ces cinquante Chevaux qui précedoient les autres, apperçurent une Troupe des Ennemis qui venoit droit à eux entre le Camp & le Côteau: ç'étoit l'Armée entiere en ordre de bataille, qui avoit été inſtruite du deſſein des nôtres: Mais ces quatre Cavaliers à qui la peur ne permit de voir la choſe que confuſément, firent un faux rapport au Duc de Bouillon; qui croyant n'avoir en tête qu'un Détachement, doubla le pas de ce côté avec ſon Eſcadron. Arrivé ſur le haut de la Montagne, il vit clairement ſa mépriſe. Un Parti de cent Chevaux précedoit deux Eſcadrons de ſix cens Chevaux chacun, qui ſe tenoient derriere environ mille pas, & étoient ſoûtenus de trois autres Eſcadrons de pareil nombre, & d'une Infanterie de ſept à huit mille hommes. Les cent Chevaux n'eurent pas ſi-tôt apperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui au trot, ſuivis au grand pas des deux premiers Eſca-

(45) On ne peut rien ajoûter à l'Eloge que fait de ce Seigneur M. De-Thou, qui dit, *liv.* 112. que le Roi & tout le Royaume le pleurerent: Sa Vie & ſes belles actions rempliſſent le *Vol.* 8930. *des Mſſ. de la Bibliot. du Roi.*

drons, tous armés de pied en cap, & la lance ſur la cuiſſe: ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'euſſent été découverts, & qu'il ne fallût en venir aux mains; quoique la partie fût ſi inégale, que les Eſpagnols étoient plus forts au-moins de deux tiers; à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher ſon petit nombre. 1595.

Bouillon envoya un Gentilhomme dire à l'Amiral qu'il vînt promptement à ſon ſecours. Villars qui étoit la bravoure même, ſans répondre un ſeul mot, hauſſa les bras au milieu de ſes Cavaliers; & leur fit mettre le Caſque en tête, en leur diſant pour toute exhortation de ne ſonger qu'à le ſuivre: & dans l'inſtant Bouillon le vit à ſon côté. Le trouvant ſi bien diſpoſé, il lui dit qu'il falloit empêcher les Ennemis de reconnoître leurs derrieres, en faiſant la plus furieuſe charge qu'on pourroit. L'Amiral ne ſe le fit pas dire deux fois: croyant être parfaitement ſecondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec ſa Troupe; & marchant intrépidement vers l'Ennemi au grand trot, il attaqua bruſquement la gauche, & ſe jetta le piſtolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les ſix cens premiers Chevaux; & il les auroit taillés en pieces & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un auſſi bon ſecond: Mais Bouillon ne fit de ſon côté qu'une fauſſe attaque, après laquelle il ſe retira en caracolant: & il a toujours ſoûtenu qu'il n'étoit convenu que de cela ſeul avec (46) l'Amiral; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier, ayent unanimement dépoſé pour une attaque veritable.

Cette mépriſe, ſi ç'en fut une, eut toute la ſuite fâcheuſe qu'on en devoit attendre. L'Eſcadron Ennemi que Bouillon avoit attaqué & enſuite eſquivé, fut le premier qui tomba

(46) Si nous n'en croyons pas l'Hiſtorien qui a écrit ſa Vie, croyons-en M. De-Thou, qui diſculpe entierement le Duc de Bouillon: il dit de plus, que l'Amiral de Villars fut encore averti par le Comte de Saint-Paul de ſe retirer; mais qu'il ne prit cet avis que pour une eſpece d'ordre du Duc de Bouillon, auquel il refuſa de déferer par vanité, & par une bravoure qu'on ne peut excuſer de temerité. *Liv.* 112. D'Aubigné parle comme De-Thou, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 9. les Memoires de la Ligue, *tom.* 6. & Matthieu, *tom.* 2. *liv.* 1. Le ſentiment de Cayet eſt que l'Amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le Duc de Bouillon lui fit donner, de ſe retirer; mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novenn. liv.* 7. *p.* 504.

1595. ſur les bras de Villars vainqueur du ſien ; & dans l'inſtant il s'y joignit d'autres Troupes fraîches en ſi grand nombre, que ſon Eſcadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler, fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves Gens qui ne l'abandonnerent point : mais enfin aſſaillis & enveloppés de tous côtés, ils furent tous portés par terre, & expirerent percés de coups, ou maſſacrés (47) de ſang-froid.

Il ne ſervit de rien à Bouillon d'avoir ainſi mis à la boucherie ſon Collegue. L'Ennemi victorieux s'attacha à ſa Troupe, à celle de Saint-Paul & à l'Infanterie. Leur Chef ne leur avoit pas inſpiré l'éxemple de ſe défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-Paul prirent la fuite, & leur Cavalerie avec eux, laiſſant l'Infanterie ſans aucune eſperance de ſalut : auſſi fut-elle hachée par morceaux. La Ville aſſiegée demanda en-vain après cela à capituler : L'Ennemi enyvré de ſa bonne fortune n'écouta rien, força la Place lorſqu'elle parlementoit, & fit main baſſe par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de La-Font, qui repaſſa à mon ſervice après avoir perdu ſon Maître ; & on peut s'aſſûrer qu'il eſt éxactement vrai ; puiſque cet homme merite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur, & temoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il obſerve qu'il périt en cette occaſion plus de trois mille François ; & ce qui eſt bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes Batailles enſemble que le Roi avoit livrées à Coutras, à Arques & à Ivry : Dans le ſeul Villars la France dut compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le Royaume, je joins particulierement celui d'avoir perdu un veritable & rare Ami.

Une autre Lettre auſſi fidele du Sieur Baltazar, auquel j'avois expreſſément recommandé de ne rien perdre de tout ce

(47) L'Amiral de Villars fut de ces derniers : Ayant été fait priſonnier par quelques Napolitains ; un Capitaine Eſpagnol, nommé Contrera, entra exprès en diſpute avec eux pour l'avoir, & ſe ſervit de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la haine que les Eſpagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté le Parti de la Ligue pour celui du Roi, fut la veritable cauſe de ſa mort : Il lui donne les mêmes louanges que M. de Roſny. *Journ. de P. de L'Etoile, année* 1595.

(48) Jean

ce qui se feroit dans l'Armée du Roi, me met en état d'en instruire le public. On verra avec plaisir en lisant ce récit, un Roi que les délices du Thrône avoient laissé tel qu'il étoit auparavant. Ses succès paroissent tels en toutes leurs circonstances, qu'on ne sçauroit les attribuer qu'à sa valeur & à sa bonne conduite : & leur gloire redouble par l'opposition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Aussi cette Campagne de Henry en Franche-Comté l'emporte dans l'esprit de bien des Connoisseurs sur tout ce qu'on lui avoit vu faire jusques-là. 1595.

J'ai remarqué plus haut que le Maréchal de Biron étoit occupé à secourir les Bourgeois de Dijon, qui tenoient assiegée la Garnison Ennemie dans leur Château. Il y arriva fort-à-propos. Le Vicomte de (48) Tavannes ayant amené un renfort considerable à cette Garnison ; d'assiegée elle étoit devenuë assiegeante à son tour. La Bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts de ruë où elle étoit acculée, & ne disposoit plus que d'une seule des portes de la Ville. L'arrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechasserent ensemble le Vicomte de Tavannes, & l'investirent dans les Châteaux de Dijon & de Talan (49). C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le Duc de Maïenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des Armes du Roi en Bourgogne, avoit si instamment sollicité le Connétable de Castille, que celui-cy étoit sur le point de passer enfin les Monts à la tête d'une Armée, & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au Roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au-plustôt lui aider à réduire le Château de Dijon. Le Roi arrivoit à Troyes, lorsqu'il reçut la dépêche du Maréchal ; & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis ; je veux dire, que le Connétable de Castille qu'il croyoit devoir bien-tôt passer en Flandre, prendroit sa route par Dijon, pour y rétablir en passant avec le Duc de Maïenne les affaires de la Ligue ; il y marcha en diligence, & mit tout en œuvre afin qu'ils ne trouvassent plus rien à faire à leur arrivée.

(48) Jean de Saulx, fait Maréchal de France par la Ligue, & Lieutenant en Bourgogne pour le Duc de Maïenne.

(49) A demi-lieuë de Dijon, où commandoit un Italien, nommé Francisque.

1595. Il eſt ſans contredit que ces deux Géneraux auroient encore pu prévenir le Roi, & ſe conſerver les Châteaux de Dijon, s'ils ne s'étoient pas arrêtés mal-à-propos à prendre ſur leur chemin Veſou & quelques autres petites Places en Franche-Comté, dont les Troupes Lorraines s'étoient ſaiſies. Après ce retardement volontaire, ils ſe trouverent enſuite arrêtés malgré eux à Gray, où ils trouverent le paſſage de la Saone impraticable par le débordement de cette Riviere. Le Connétable de Caſtille pour lever cet obſtacle, fit un pont au-deſſous de cette Ville: mais il conduiſit ſon ouvrage ſi lentement, qu'il ſembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France, laiſſant tant de Rivieres derriere lui. La verité eſt que ce Géneral ſçavoit déja qu'il auroit en tête la Perſonne du Roi.

En partant de Troyes le Roi fit prendre les devants au Comte de (50) Torigny, avec huit ou neuf cens Chevaux, qui firent bien plaiſir au Maréchal de Biron. Henry arriva à Dijon quatre jours après; & ſans deſcendre de cheval, il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette Place, principalement du côté où il conjecturoit que les Ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons Retranchemens; & par de ſemblables Retranchemens il coupa la communication des deux Châteaux. Cela fait, le Roi voyant que ces Châteaux pouvoient malgré tous ſes efforts tenir encore aſſez long-temps; il prit à ſon ordinaire le parti de s'avancer lui-même ſur la route des Ennemis, avec un ſimple Détachement; afin de retarder leur marche, & de donner le temps au reſte de ſes Troupes d'achever l'entrepriſe. Il jugea que ce ſeroit un avantage conſiderable pour lui, s'il pouvoit les trouver encore occupés au paſſage de la Saone; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendez-vous à toute ſa Troupe à Lux & à (51) Fontaine-françoiſe; prit les devants avec trois cens Chevaux ſeulement, dont une moitié étoient Arquebuſiers; & vint avec cette petite eſcorte juſques ſur la Vigenne, près du Bourg de Saint-Seine. Là il détacha le Marquis de (52) Mirebeau avec

(50) Odet de Matignon, Comte de Torigny, Fils aîné du Maréchal.

(51) Sur la Frontiere de Bourgogne & de Franche-Comté: cette Expedition ſe fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny,

cinquante ou ſoixante Chevaux, pour aller prendre langue: & pendant ce temps-là il paſſa la Riviere de Vigenne, avec cent ou cent vingt Chevaux; uniquement dans le deſſein de connoître le terrein & la forme d'un Pays, où il ſeroit peut-être obligé d'avoir une Affaire. 1595.

Il n'avoit guére fait plus d'une lieuë, qu'il vit revenir à lui aſſez en deſordre Mirebeau, qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cens Chevaux, qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'Ennemi: qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens Chevaux avoient été envoyés ſe ſaiſir du poſte de Saint-Seine, & qu'ils étoient ſuivis de près par toute l'Armée. Le Maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du Roi, offrit d'aller ſçavoir des Nouvelles plus poſitives. Au bout de mille pas, il trouva une Garde avancée ſur une Colline, d'environ ſoixante Chevaux, qu'il chargea; & ayant pris ſa place, il vit clairement toute l'Armée Eſpagnole s'approcher en ordre de Bataille; & en particulier quatre cens Chevaux plus avancés que le reſte de l'Armée, qui en pourſuivoient cent cinquante François: c'étoit (53) d'Auſſonville, que Sa Majeſté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. D'Auſſonville en fuyant, détourna l'orage ſur le Maréchal de Biron. Le Détachement Ennemi l'attaqua à droite & à gauche, en ſe ſéparant en deux bandes; ſans doute dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pouvoit être derriere: La difference entr'eux étoit que les Ennemis ſoûtenus de près par ſix cens autres Chevaux, étoient ſuperieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne faiſoient en tout que trois cens Chevaux.

Malgré l'inégalité, Biron ne laiſſa pas de faire face. Il ſépara ſes trois cens Chevaux en trois pelotons égaux. Mirebeau fut placé avec le premier, à la droite; le Baron de Lux (54) à la gauche, avec le ſecond; & le Maréchal ſe tint au milieu, avec le troiſieme. Les Ennemis chargerent en

Conſeiller d'Etat, & Lieutenant pour le Roi en Bourgogne, mort en 1670.

(53) N. Baron D'Auſſonville de Saint-George, Gentilhomme Lorrain.

(54) Edme de Malain, Baron de Lux ou de Luz. Il fut Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Lieutenant de Roi en Bourgogne: Il en ſera parlé à l'occaſion de la Conſpiration du Maréchal de Biron, dans laquelle il trempa.

1595. même temps par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort-maltraité, & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa Troupe : Mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les Escadrons Ennemis réünis, vers lesquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande Armée, qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette Cavalerie Ennemie se fut mise à ses trousses. Il arriva en cet état à la vuë du Roi, qui envoya d'abord cent Chevaux pour le soûtenir. Rien n'est plus difficile que d'arrêter une Troupe qui fuit; sur-tout lorsqu'elle a l'Ennemi sur ses talons : Ces cent hommes prirent eux-mêmes le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer, & revinrent en fuyant.

Le Roi voyant qu'il ne lui restoit de ressource que dans lui-même, s'avance vers les fuyards, sans se donner le temps de prendre son casque; s'expose à la rencontre des Escadrons victorieux, qui composoient plus de huit cens hommes; appelle ses principaux Officiers par leur nom; & en se portant par-tout sans aucun menagement pour sa Personne, il fait tant qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout; & se mettant à la tête de cent cinquante Chevaux, il revient à la charge d'un côté; pendant que La-Trimouille en fait autant de l'autre par son ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne seroit peut-être pas échappé un seul de ces trois cens hommes, ainsi engagés au-delà d'une Riviere, devant un Corps de Cavalerie victorieux. Le Roi (55) donnant l'éxemple à ses soldats, se mêle

Claude de La-Trimouille, Duc de Thouars.

(55) Le Roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la Victoire; mais qu'en celle-cy il avoit combattu pour la vie. Perefixe, Matthieu, Cayet, Le-Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere; M. De-Thou, & le *Vol. 8929. des Manuscrits Royaux*, avec quelque difference. D'Aubigné dit que le Roi ne se montra parfaitement content que des seuls Ducs de La-Trimouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble de bonne grace » pour abattre, dit-il, » la rosée devant Sa Majesté. « *Tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 8. Mais selon De-Thou, il loua devant le Parlement le Marquis de Mirebeau, La-Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point besoin de conseil, » mais d'assistance; répondit Henry IV. à ceux qui lui conseilloient de s'enfuir sur un excellent cheval Turc qu'on lui tenoit prêt; » il y a » plus de péril à la fuite qu'à la chasse. « *Matthieu, tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 187. » Mainville, ajoûte cet Historien,

ensuite la tête nuë au milieu de ces six Escadrons, les ouvre & les fait plier. Biron profitant de l'occasion, rassemble quelque cent vingt Chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du Roi; & tous ensemble ils menent la Cavalerie Ennemie battant jusques dans le gros de l'Armée du Duc de Maïenne. 1595.

Henry ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droite & à gauche deux Bois farcis de Fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans l'ardeur du Combat il se fût permis d'insulter l'Armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres Corps de Cavalerie, qui sortoient du milieu de l'un de ces Bois, pour venir fortifier l'Avant-garde vaincuë. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus leger manque de précaution est suivi d'une perte inévitable. Le Roi qui observoit de l'œil la manœuvre de ces deux Troupes, fait faire cependant halte à la sienne, & la rapproche pour être en état de les recevoir. Il ne s'agissoit que de cela seul: car dans l'ardeur de sa Victoire, elle eut bien-tôt renversé tout ce qui vint à sa rencontre; & se trouva au large devant tous ces Bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henry comprit que cette surprise ne pouvoit pas être fort-longue; & qu'il alloit avoir sur les bras un monde, animé par la vuë d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite presqu'incomprehensible. Il profita de l'inaction de l'Ennemi pour regagner sans être poursuivi, du-moins le premier lieu du Combat, & se dégager du milieu de l'Armée Ennemie: ce qu'il fit avec tant d'ordre & de superiorité,

» qui étoit auprès de lui, & qui gardoit son coup de pistolet pour en » servir le premier des Ennemis qui » s'en approcheroit, en choisit un si » à-propos, qu'il lui perça la tête de » part en part; & la balle vint siffler » autour des oreilles du Roi, qui ne » parla jamais de pistolet, qu'il ne se » souvînt de ce coup, disant n'en » avoir jamais vu de plus grand; aussi » étoit-il chargé de deux carreaux » d'acier. « Au rapport du même, le Duc de Maïenne demanda quatre cens Chevaux seulement au Général Espagnol, pour charger la Troupe du Roi; que l'Espagnol lui refusa, persuadé que Henry ne cherchoit qu'à le faire tomber dans une embuscade. Cette défiance des Ennemis fut son salut à Fontaine-françoise, comme elle l'avoit été à Aumale. Ce qui est plus surprenant, c'est que ce Prince ne perdit que six hommes dans une Action si chaude; pendant qu'il demeura du côté des Espagnols six-vingt morts, outre deux cens blessés, & soixante prisonniers. *Chronol. Novenn. liv. 7. p. 497.*

1595. que l'Ennemi ne se racquita en rien de sa perte ; & que ce Prince remporta dans un même jour & presque dans le même moment, l'honneur de la plus belle Victoire & de la plus belle Retraite, dont l'Histoire nous fournisse l'éxemple.

En arrivant à son premier poste, il trouva le Comte de Chiverny (56), le Chevalier d'Oise, MM. de Vitry, de Clermont, de Rissé, d'Arambure, de La-Curée, d'Heures, de Saint-Geran & de La-Boulaye, qui y arrivoient aussi avec leurs Compagnies : elles composoient avec celle du Roi environ huit cens Chevaux. Les Ennemis n'oserent l'attaquer après ce renfort ; persuadés que toute son armée le suivoit, & encore consternés de ce qu'un peloton de ces Gens en venoit de battre six fois autant : Ils rebrousserent chemin, faisant passer leur Cavalerie à leur tête, afin que l'Infanterie la mît à couvert. Le Roi ne laissa pas de les poursuivre ; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saone sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'oserent plus après cela tenter ce passage ; la Bourgogne demeura par cet exploit à la discretion du Roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara encore de quantité de petites Villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la priere des Suisses : Tous ces avantages furent les fruits de la Journée de Fontaine-françoise.

Henry avoua qu'ils n'égaloient pas ce qu'il avoit perdu, quand il eut appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois, & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret ; où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du Conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le desir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies causes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en conso-

(56) Henry Hurault, Comte de Chiverny. George de Brancas-Villars. Louis de L'Hôpital-Vitry. George de Clermont d'Amboise. N. de Crequy de Rissey. N. d'Arambure. Gilbert Filhet de La-Curée : Il fut du Combat, où il combattit sans armures, & mal monté. Une voix qu'il reconnut pour être celle du Roi, lui cria : *Garde, Curé :* c'étoit un des Ennemis qui étoit prêt à lui passer sa lance au-travers du corps, & qu'il tua. *Vol. 8929. Manuscrits de la Bibliot. du Roi.*

(57) Seure, Ville sur la Saone : Elle a changé de nom, & s'appelle aujourd'hui Bellegarde.

ler, en m'aſſûrant que ce déchaînement ne faiſoit qu'accroître ſa bonne volonté pour moi: je convins en même temps que Sa Majeſté ayant à menager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Dourlens pouvoit cauſer une Révolution ; elle étoit obligée de diſſimuler & de n'accuſer perſonne. Ce fut avec moi ſeulement que le Roi ſe plaignit des Auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicieux effets de l'inimitié des Chefs, preſque l'unique cauſe des plus grands deſaſtres dans la Guerre. Il me parut ſenſiblement touché de la perte de l'Amiral de Villars ; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges : Il avoit bien ſçu démêler la verité, au-travers de tout ce que les Parties intereſſées avoient avancé, pour mettre ſur le compte du Mort tout ce qui étoit arrivé. 1595.

Ce Prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laiſſé aller mal-à-propos à l'avis d'une Guerre, dont on lui avoit aſſûré le ſuccès infaillible. Il eut même la ſincerité de la traiter de faute ſi capitale, qu'elle étoit capable de replonger la France dans des miſeres plus grandes que celles dont elle ſortoit. Le Roi en parlant ainſi ne conſideroit que la grandeur d'une perte telle que Le-Catelet, La-Capelle, (58) Ardres, Dourlens, Cambray dont Balagny venoit d'être chaſſé, & Calais par-deſſus tout, qu'on regardoit déja comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore : Pour moi, je trouvois que la France avoit encore plus riſqué dans ces occaſions, où le Roi n'avoit ſauvé la Bourgogne & ſa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henry avoit coûtume de dire qu'une Déclaration de guerre eſt la choſe du monde qui doit être le plus mûrement peſée ; & que quelqu'attention qu'on croye y apporter, elle ne l'eſt preſque jamais aſſez. Les Princes peuvent encore tirer de cet éxemple une autre leçon, qui n'eſt pas moins utile : c'eſt qu'ils ne doivent jamais avoir de haine envenimée contre leurs Voiſins ; & que la prudence éxige en bien des occaſions, que malgré le reſſentiment le plus violent & même le plus juſte, ils paroiſſent toujours diſpoſés à la reconciliation.

(58) Ardres fut rendu aux Ennemis par le Comte de Belin, preſque ſans faire de défenſe : Il en fut diſgracié : on lui ôta ſes Charges : on le relegua dans ſes Terres &c. *Bongars, Epiſt.* 75. *ad Camer. Monſot, chap.* 33.

1595. Le Roi se garda bien de rien temoigner en public de ce qu'il pensoit : au contraire, cherchant à relever les courages abbatus, il répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres : mais Sa Majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs ; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un Courrier arrivé de Rome, que le Pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'Absolution qu'il faisoit solliciter depuis si long-temps : Nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifferente dans la conjoncture presente.

Le Saint Pere mit pour conditions (60) à cette Absolution : Que le Roi exclurroit les Protestans de toutes les Charges & Dignités ; & qu'il travailleroit de tout son pouvoir à les éteindre tout-à-fait : Qu'il rétabliroit la Messe en Bearn : Qu'il feroit restituer aux Catholiques tous les Biens Ecclesiastiques qui leur avoient été pris par les Huguenots : Qu'il résoudroit le Prince de Condé à se faire Catholique Romain : Qu'il publieroit & feroit recevoir le Concile de Trente : Enfin qu'il rétabliroit les Jesuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Protestans & le Concile de

(59) » Ce qui fit, dit M. de Perefixe, que le Pape tarda tant à accorder l'Absolution, c'est, disoit-il, que lui seul avoit le pouvoir de réhabiliter les Relaps. Il étoit fort en colere de ce que les Prélats de France avoient entrepris de l'absoudre, quoiqu'ils ne l'eussent absous que par provision *ad Cautelam* seulement. «

(60) Outre ces conditions qu'on peut voir en Original dans le *Vol.* 8778. *des Mss. de la Bibliot. du Roi*, où l'Acte de l'Absolution d'Henry IV. est rapporté tout au long en Italien ; le Saint Pere y impose encore pour pénitence à ce Prince, d'entendre tous les Dimanches & Fêtes une Messe Conventuelle dans la Chapelle Royale, & la Messe privée tous les jours de la Semaine : de dire le Rosaire tous les Dimanches, le Chapelet tous les Samedis, & les Litanies tous les Mercredis : de jeûner tous les Vendredis : de se confesser & communier publiquement au-moins quatre fois l'année. Je remarque dans cet Acte, que le Pape après avoir donné l'Absolution à Henry, le nomma alors seulement, Roi de France & de Navarre. A chaque Verset du *Miserere*, le Saint Pere donnoit legerement un coup de la baguette du Pénitencier sur les épaules de MM. Du-Perron & d'Ossat, qui y sont nommés *Procuratori di Navarra* : Ce qui est une formalité ordinaire de cette sorte de Céremonie, sur laquelle les Ecrivains Protestans n'ont pas manqué de gloser avec malignité ; en disant que Henry IV. s'étoit soûmis à recevoir des coups de fouet par Procureur, & autres traits semblables : Mais ces mauvaises plaisanteries

de Trente demeurerent ſans effet : le Roi ſatisfit aux autres. 1595.
Ceux qui trouvent qu'en cette occaſion Sa Majeſté reçut la loi du Pape, ne doivent s'en prendre qu'à Du-Perron, & plus encore à Arnaud d'Oſſat, alors Agent immediat de cette affaire à Rome. Bien-loin de rejetter ces conditions, ces deux Eccleſiaſtiques auroient été bien fâchés que la choſe ſe fût executée autrement : Si l'on doit ajoûter foi à un Memoire qui me fut envoyé de Rome pluſieurs années après, & dont je parlerai plus au long en ſon temps ; on y trouvera la preuve complette de ce que je viens de dire, du-moins quant à d'Oſſat.

Ce Memoire avance deux choſes au ſujet de l'Abſolution

teries n'ont plus impoſé à perſonne, depuis que M. De-Thou & tous les Critiques ſenſés, ont fait voir qu'elles étoient injuſtes & ſans fondement. M. de Sully, à ce qu'il paroît, s'étoit mis au-deſſus de cette erreur populaire : Mais je ne ſçais s'il obſerve la même équité par rapport au Cardinal d'Oſſat.

Ce qu'il en dit ici, & en pluſieurs autres endroits de ces Memoires, m'a donné la curioſité de lire avec attention le Recueil des Lettres de ce Cardinal, qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été auſſi bon François qu'habile Négociateur. Je dirai librement ma penſée ſur chacun des Griefs qui fourniſſent au Duc de Sully occaſion de l'attaquer, à meſure qu'ils ſe preſenteront : Et pour commencer par celui de l'Abſolution d'Henry IV ; il me ſemble qu'après avoir examiné tout ce qu'il dit ſur ce ſujet, *pag.* 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, *& ſuiv. ancienne Edition in-fol.* on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître d'un côté, Qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'eſprit du Pape, & de veritables obſtacles de la part du Conclave : Qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les ſurmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réüſſir : Témoin ce qui arriva au Duc de Nevers, au Cardinal de Retz, au Marquis de Piſany & autres : Qu'il eſt fort éloigné d'approuver les ſubterfuges auxquels la Cour de Rome eut ſouvent recours dans les formalités ; & même que tout ce manege l'impatienta ſouvent ; auſſi bien que la ſupercherie dont il ſe plaint qu'on uſa dans la Bulle d'Abſolution. Cependant au travers de tout cela, on ſent d'un autre côté dans ces mêmes endroits, & bien plus encore dans tous ceux qui ont quelque rapport aux Proteſtans, aux Jeſuites, au Concile de Trente &c. que cette Eminence ne fut point fâchée que l'affaire de l'Abſolution du Roi paſsât avec les conditions dont M. de Sully ſe plaint ſi amerement : ſoit que d'Oſſat n'y apperçût point cette prétenduë léſion de l'honneur de la Couronne, & ce préjudice aux Libertés de l'Egliſe Gallicane ; ce que je laiſſe aux Sçavans à diſcuter : ſoit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient neceſſaires pour l'interêt de la Religion : ſoit enfin qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la Ligue : Ce qui ne m'empêche pas de ſouſcrire aux Eloges qu'ont donné à ce Cardinal tous nos bons Hiſtoriens ; & en dernier lieu Amelot de La-Houſſaye, dans la Vie qu'il nous a donnée du Cardinal d'Oſſat, à la tête de l'Edition de ſes Lettres ; à laquelle je renvoie le Lecteur. L'Abbé Du-Perron & M. de Villeroi rendirent auſſi d'importans ſervices à Henry IV. dans l'affaire de ſon Abſolution. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag. 210. & ſuiv.*

1595. du Roi, qui en fait un des Articles principaux : L'une, que le Pape & tout le Sacré College souhaitoient si passionnément que ce Prince eût recours à Rome pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte que quelquefois les Nouvelles leur donnoient, que Henry ne se portât à la mépriser, ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres Lettres : L'autre, que d'Ossat, loin d'instruire le Roi de cette disposition de la Cour de Rome, comme il le devoit, pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du Roi & de la Couronne ; faisoit au-contraire entendre à ce Prince, qu'il ne pourroit obtenir sa Reconciliation du Saint Pere, qu'en souffrant qu'on donnât atteinte aux Libertés de l'Eglise Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henry ne laissa pas de récompenser ses deux Agens par les plus éminentes Dignités de la Prélature.

En trois jours Sa Majesté se rendit à Peronne, où elle fut saluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre Gouvernement, Biens, Femme & honneur, au-lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire ; parloit haut ; & vouloit qu'en cet état qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les Souverains malheureux. Le Roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes Troupes avec lui pour entreprendre de forcer le Camp des Assiegeans ; prit le seul parti qui lui restoit, de se jetter

(61) M. de Perefixe dit que Cambrai fut pris par famine : D'autres, comme Matthieu, en accusent la mesintelligence des Ducs de Nevers & de Bouillon ; & d'autres, la lâcheté de Balagny. Les Memoires de la Ligue, *t. 6.* marquent que trois Compagnies Suisses qu'il ne payoit point, l'obligerent à rendre sa Place. Tous les Historiens ont parlé du courage de Renée de Clermont, Femme de Balagny, & Sœur du brave Bussy d'Amboise, qui après avoir inutilement fait tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa Garnison & à son Mari, ne voulut pas survivre à la perte de sa Principauté, & se laissa mourir de faim ou de douleur. » Voilà en un Chapitre l'abregé des » plus grands affronts, que de memoire d'homme la France ait reçus » par les Etrangers. « C'est d'Aubigné qui parle ainsi, en finissant le *Chapitre 9. du liv. 4. tom. 3.* de son Histoire, dans lequel il a rassemblé la prise du Catelet & de La-Capelle, la défaite de Dourlans, la prise d'Ardres, Cambrai, & Calais. Balagny dit à un Officier Espagnol, qui paroissoit étonné de lui voir emmener sa Maîtresse avec lui, & dans le même Bateau, que l'amour adoucissoit les traits de la fortune : » Vous avez raison, repartit l'Espagnol, & surtout à present que vous aurez moins » d'affaires que vous n'aviez. « *P. Matthieu, tom. 2. liv. 2. p. 219.*

lui-même dans la Place, à la tête d'un Parti considérable. Il s'embarqua par deux fois dans ce dessein : mais le vent contraire le rejetta sur la terre. Comme il desesperoit de son entreprise ; Matelet, Gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer pour une troisieme fois l'entrée dans Calais ; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens Gentils-hommes, il feroit tant, soit par Mer, soit du côté de la Terre, qu'il s'ouvriroit un passage. Le Roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit ; avec laquelle Matelet vint effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir surmonté mille obstacles (62) : Mais il fit bien-tôt oublier sa belle action ; lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit joint à la Garnison de cette Place, que pour partager sa peur & consentir à la Capitulation. Ainsi le Roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais, que pour le voir rendre sous ses yeux. 1596.

On me demandera où étoient pendant ce temps-là tous ces Seigneurs & Officiers François, qui s'étoient montrés si ardens à conseiller la Guerre ; & pourquoi ils laissent Sa Majesté en supporter seule le fardeau, & recevoir échec sur échec. Il faut le dire à la honte du nom François : ils songeoient à tirer parti pour eux-mêmes, des malheurs que leur imprudence avoit causés, & que leur nonchalance augmentoit ; & ils tramoient cependant des desseins plus ruineux à l'autorité du Roi, que la Guerre Etrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Le Roi superieur à la mauvaise comme à la bonne fortune, consola ceux qui étoient sortis de Calais ; pourvut à la sûreté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres Châteaux & Places ; & marcha vers S. Quentin, dans la crainte que les Ennemis, qui n'étoient pas éloignés de

Villes & Forteresses de Picardie.

(62) Les Historiens ne sont pas d'accord sur cette action : Les uns, comme De-Thou & d'Aubigné, n'en disant rien paroissent la révoquer en doute : D'autres l'attribuënt au Sieur de Campagnole le Cadet : Davila & nos Memoires, à Matelet, Gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols, à condition qu'on remettroit cette Place aux Anglois eux-mêmes. Sancy qui étoit alors Ambassadeur à Londres, répondit à cette Reine, que le Roi l'aimoit encore mieux entre les mains des Espagnols, que dans celles des Anglois : Et Henry IV. disoit aussi, que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fût d'un Lion que d'une Lionne. Ce qui fut cause qu'Elisabeth refusa depuis d'assieger cette Ville, pendant que Henry IV. assiegeoit celle d'Amiens ; quoiqu'on lui offrît alors de la lui engager. *Matthieu, ibid, p.* 223.

1596. ces Quartiers, ne surprissent quelqu'un des Seigneurs & Officiers Generaux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du Roi à l'execution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fut le Duc de Montpensier qui se chargea de cette commission : non qu'il fût le plus mal-intentionné ; mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le Roi à Saint-Quentin, & lui proposa de la part des principaux Seigneurs François, comme l'unique moyen de resister à ses Ennemis, d'abandonner aux Gouverneurs des Provinces la proprieté de leurs Gouvernemens, à droit d'héredité, & sans être obligés à rien envers le Roi, qu'à l'hommage-lige.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tendoit si visiblement à rejetter la France dans l'état d'Anarchie qui l'avoit remplie de sang & d'horreur dans ses premiers siecles, put sortir de la bouche d'un François, d'un Prince, & sur-tout d'un Prince du Sang. Henry ne trouva point de parole dans ce premier moment ; tant il se sentit surpris & frappé de l'affront qu'on faisoit à la Dignité Royale. M. de Montpensier continuant un discours concerté de longue-main, voulut prouver à Sa Majesté que tous ces Gouverneurs, ou pour mieux dire, tous ces petits Princes, s'obligeant à lui tenir pour tous ses besoins, des Troupes toujours prêtes ; elle ne se trouveroit plus dans la situation où elle étoit actuellement, de paroître sans soldats devant ses Ennemis. De tous les sentimens qui agitoient l'esprit du Roi, ce Prince ne montra au Duc de Montpensier que celui d'une grande compassion, de lui voir faire un personnage si indigne de lui. Il l'arrêta, en lui disant sans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déja entendu que trop : qu'il voyoit bien qu'on avoit abusé de sa facilité, pour le charger d'un rôle dont il n'avoit pas senti toute la bassesse ; lui Prince du Sang, & beaucoup plus proche de la Couronne, que n'en avoit été autrefois Henry lui-même. Ce Prince ajoûta encore beaucoup de choses sur le même ton. Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à perir mille fois, plustôt que de couvrir de cette infamie la Famille & la Dignité Royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard

dans aucune diſcuſſion, ni de répondre un ſeul mot ſur le fond de la propoſition (63). 1596.

M. le Duc de Montpenſier ſentit ſa faute, par l'air & le ton dont Sa Majeſté lui parloit : il en rougit ; en demanda pardon ; & pria le Prince d'oublier qu'il eût été capable de ſe dégrader ainſi lui-même de ſon rang. Le Roi après avoir fait connoître au Duc tout ſon tort, lui enſeigna le moyen de le réparer en quelque maniere, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre : & pour lui, il aſſûra M. de Montpenſier, qu'il vouloit bien l'oublier, & continuer à le regarder comme étant de ſon Sang. M. le Duc de Montpenſier convint qu'à la premiere occaſion où les Auteurs de la propoſition le mettroient ſur ce chapitre, il declareroit, Qu'il avoit fait ſes réflexions ſur ce qu'ils avoient éxigé de lui : Qu'ils pouvoient charger un autre d'une propoſition qu'il deſavouoit formellement : Que s'il en parloit jamais à Sa Majeſté, ce ne ſeroit que pour l'en detourner : Et qu'ils devoient s'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même, par tous les moyens imaginables : ce qu'il éxecuta ponctuellement, & d'un air ſi naturel, qu'il déconcerta tous ces Seigneurs, & leur ôta pour toujours l'envie de tenter ſa fidelité.

C'étoit donc pour jetter le Roi dans la neceſſité de les rendre ſes égaux, que les Princes & les Gouverneurs des Provinces de France, l'aidoient ſi mal des ſecours qu'ils lui avoient promis. Le Duc de Bouillon fut un de ceux qui ſe firent le plus acheter. Comme Sa Majeſté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le complot, elle en voulut tirer la conviction, de l'embarras du Duc ; ſans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit aſſez diſſimulé & aſſez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrît : Mais outre que Henry n'avoit pas moins de talent pour pénetrer juſque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit ; la preſence du Souverain eſt ſeule un poids capable d'abbatre un homme qui ſe ſent coupable. Le Roi commença par s'aſſûrer que M. de Montpenſier ne lui avoit point fait une ſeconde trahiſon auprès du Duc de Bouillon. Il le mit enſuite ſur la défaite de Dourlens ; en lui demandant

(63) » Nous ſommes tous Gentilshommes, « diſoit quelquefois Henry IV. devant les Princes du Sang.

1596. ſans détour & avec une eſpece de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences ſi ſûres, que lui Duc de Bouillon avoit dans Liege, Namur & tant d'autres Places du Luxembourg & du Hainaut; & ſur leſquelles, comme il ſçavoit, on s'étoit porté à entreprendre la Guerre.

Bouillon embarraſſé de la queſtion & de l'air ſimple dont elle étoit faite, au-lieu de repondre juſte ſur ſes prétenduës intelligences, ſe jetta dans de grands diſcours ſans ſuite, qui le trahiſſoient mieux que l'aveu le plus ſincere. Il accuſa tout le monde; le Duc de Nevers, qui lui avoit, diſoit-il, débauché ſes Officiers, & empêché ſes levées; les Anglois, qui n'avoient point fait la diverſion qu'ils avoient promiſe; les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'aggrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Iſſel & de la Friſe. Surquoi le Duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la converſation, dit au Roi, Que la premiere cauſe de tout le malheur ne venoit que de ce que Sa Majeſté n'avoit aucune perſonne de confiance & de poids à la Cour de Londres, pour hâter le ſecours qu'elle avoit promis: & en même temps il s'offrit pour cette Ambaſſade, & même la ſollicita inſtamment. Le Roi jugeant qu'il étoit inutile de preſſer davantage le Duc ſur ſa faute, ceſſa de lui en parler: & pour l'ambaſſade d'Angleterre, il y conſentit à la fin, conſiderant qu'il perdoit fort-peu en perdant la preſence du Duc. Il lui en fit expedier la Commiſſion; & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre.

C'eſt de la bouche de Sa Majeſté, que je tiens le détail de cette converſation avec le Duc de Bouillon; auſſi bien que de celle qu'elle eut avec M. le Duc de Montpenſier, dont il vient d'être parlé. Le Roi n'eut pas pluſtôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le Duc, au-lieu de le ſervir utilement à la Cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaiſes impreſſions de ſa conduite; ou du-moins, qu'il ne travailleroit que pour lui ſeul. Ce Prince m'envoya chercher de fort-grand matin par Jacquinot, pour me communiquer ſa crainte. M'étant mis à genoux ſur un carreau près du lit de Sa Majeſté, il me demanda d'abord ce qu'on diſoit, & ce que je penſois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le Duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à ſa ma-

niere ; & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens, & la proposition faite par M. de Montpensier, y avoient eu la meilleure part. Le Roi me dit que je me trompois ; & qu'il connoissoit assez le Duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'il lui auroit pu faire sur tous ces sujets, loin de le corriger, n'auroient servi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Ensuite Sa Majesté m'ayant redit presque mot pour mot, tout ce qui s'étoit dit entr'eux sur l'Ambassade d'Angleterre ; elle me proposa d'y accompagner le Duc de Bouillon, pour éclairer ses démarches. 1596.

Tout se fait par soûterrains à la Cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon, le Roi ayant dit à MM. du Conseil des Finances, qu'elle envoyoit le Duc en Angleterre ; ces Messieurs après en avoir conferé ensemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à satisfaire leur jalousie contre moi, que de persuader au Roi qu'il devoit me joindre au Duc de Bouillon. Ma capacité dans les Négociations reçut de leur part des éloges, dont ils comptoient bien se racquiter, d'abord qu'une fois ils seroient parvenus à m'éloigner du Roi. Ce Prince ne pénetrant point leur intention, trouva cette idée de son goût : mais je ne donnai pas dans le piege. Je fis appercevoir à Sa Majesté le vrai motif de la feinte génerosité de ces Messieurs à mon égard. Dès le moment que le Duc de Bouillon auroit eu le moindre soupçon que je l'observois, & que je détruisois son ouvrage ; il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi : & de l'esprit dont il étoit, sa haine ingénieuse auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait, & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire : C'est ce que mes envieux avoient aussi bien senti que moi : Sa Majesté en convint ; & s'étant renduë à mes raisons, elle ne me pressa plus.

Messieurs du Conseil ne s'en tinrent pas là. Lorsqu'ils revirent le Roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le Duc de Bouillon : Mais comme ce Duc ne devoit être que fort-peu de temps à Londres ; ils imaginerent de me faire remplir sa place, avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal, pourvû qu'ils fussent défaits de moi. Le Roi tomba encore dans leur sentiment, & me declara son intention quelques jours après, avec un ordre de faire dès-à-present tous mes

1596. préparatifs pour ce voyage ; de me pourvoir d'argent ; & de diſpoſer mon Epouſe à me ſuivre, ſi je jugeois à propos de la mener avec moi : ce que Sa Majeſté ne trouvoit pas neceſſaire ; mon voyage ne devant être, diſoit-elle, que de ſept ou huit mois au-plus. Ce Prince qui s'apperçut d'abord de ma répugnance, accompagna ſon ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligeant. Il me dit que la neceſſité des temps l'empêchant de me charger ſeul de ſes Finances ; il ſe reprocheroit d'expoſer aux dangers d'un Siege long & rude, le ſeul homme de ſon Royaume, qu'il jugeoit digne de remplir cette importante place. Sa Majeſté venoit de ſe déclarer hautement ſur le Siege de La-Fere.

J'admirois pendant que le Roi me tenoit ce diſcours, l'opiniâtreté de mes adverſaires à me perſecuter, & le fond de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux, ils éloignoient, & peut-être pour toujours, les occaſions de m'avancer : Car qui auroit parlé pour moi en mon abſence ? Qui les auroit empêchés encore de prolonger à leur gré mon ſejour hors du Royaume ; juſqu'à ce que les affaires ayant pris en France un état fixe & durable, ils n'y euſſent plus laiſſé de part à un homme, qu'une ſi longue abſence auroit fait regarder enſuite comme un étranger ? Toutes ces penſées firent que je tins ferme. Je ſuppliai le Roi de ne me point contraindre à un voyage, pour lequel je me ſentois un éloignement invincible : & j'eus le bonheur que Henry diſpoſé à croire de lui-même, que je lui ſerois d'une plus grande utilité à Paris que dans Londres, pendant le Siege qu'il alloit entreprendre, m'y renvoya pour y faciliter la levée de l'argent, & l'envoi de toutes les choſes neceſſaires à faire réüſſir ce Siege ; pour y recevoir ſes ordres, en faire part au Conſeil, & y faire prendre de ſages réſolutions. Quand j'aurois choiſi moi-même ma vengeance, je n'en aurois pas pu prendre une autre.

Fin du ſeptieme Livre.

MEMOIRES



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE HUITIEME.



CE qui détermina le Roi à entreprendre un Siege aussi difficile que celui de La-Fere, c'est que ses Ennemis ayant séparé leurs Troupes après leurs succès, Sa Majesté ne voulut pas laisser inutiles les siennes, qui s'étoient à la fin rassemblées ; & qu'il étoit important de rassûrer la Picardie ébranlée par tant de pertes. Le parti que j'aurois préferé à tout autre, eût été de demeurer pendant ce Siege auprès du Roi, dont je ne goûtois point les menagemens pour ma personne ; mais je n'osai refuser la commission qui m'alloit retenir à Paris : & pour en adoucir l'ordre, Sa Majesté m'assûra que de long-temps il ne se feroit rien de considerable devant La-Fere ; & que je pourrois dans la suite y faire quelque voyage. En effet j'y en fis deux ou trois ; mais je n'y étois pas plustôt arrivé, que la necessité de pourvoir à la subsistance des Troupes, m'en faisoit repartir presqu'aussi-tôt. Ce qui m'en con- 1596.

1596. ſola, c'eſt que rien n'ayant manqué dans l'Armée, moyennant les ſoins que je pris, je pus me flater d'avoir un peu contribué à la réüſſite de ce Siege. Il dura ſix mois : c'eſt le plus long que Henry ait fait. Auſſi cette Place, outre l'avantage de ſes Fortifications, avoit une Garniſon très-nombreuſe, compoſée de ſoldats choiſis, & commandée par deux excellens Officiers ; l'un François (1), Sénechal de Montelimart ; & l'autre Eſpagnol, nommé Oſorio.

Béringhen (2) à la perſuaſion d'un Ingenieur ſon Ami, ou même ſon Parent, & venu exprès de Flandre où il demeuroit, ſe mit dans la tête qu'on pouvoit ſubmerger La-Fere ; & il répondit ſi bien de la réüſſite, ſur la caution de ſon Ingenieur, que le Roi contre ſon ſentiment ſe laiſſa aller à permettre qu'on tentât cette voie. Elle auroit en effet bien abregé le Siege : Mais on a pu remarquer que preſque tous les projets de cette nature ſont ſujets à échouer : le plus leger mécompte ſuffit pour cela ; & il eſt fort-rare qu'on n'y en faſſe pas : C'eſt l'idée de détourner le Téſin, qui fit autrefois perdre une Bataille & la liberté à François I. Je trouvai cette propoſition ſur le tapis, dans un des voyages que je fis au Camp. J'en jugeai l'éxecution impoſſible ; & je la combattis de tout mon pouvoir : Mais l'Ingenieur ne manquoit point de raiſons plauſibles pour oppoſer aux nôtres. A l'entendre, c'étoit une affaire de peu de temps & de peine : Il ne s'agiſſoit que d'élever une Chauſſée. On la fit donc ; & parce que l'eau la força deux ou trois fois, on la refit autant de fois. Une derniere ſe trouva à l'épreuve de l'eau : Qu'arriva-t'il ? que l'eau ne put monter juſqu'à la hauteur qu'on s'étoit promis : il eſt vrai qu'il ne s'en falloit que ſix pieds ; mais on n'en fut pas moins contraint d'abandonner l'ouvrage (3), après y avoir conſumé beaucoup de temps & d'argent.

Le Siege de La-Fere ſouffrit encore de la maladie qu'eut

(1) Il ſe nommoit Colas : Les Eſpagnols avoient promis de le faire Comte de La-Fere.

(2) Pierre de Beringhen étoit lui-même Flamand, né à Bruxelles.

(3) D'Aubigné n'en parle pas d'une maniere ſi mépriſante, *chap. 12. ibid.* » La-Chauſſée, dit-il, ayant » fait refouler la Riviere d'Oiſe de» dans la Ville de La-Fere, elle pour» rit tous les Magazins qu'ils te» noient dans le bas... C'étoit une » grande Machine de plus d'un quart » de lieuë de long... Entrepriſe qui » ne ſentoit ni un Roi ni un Royau» me abbatu de tant d'incommodi» tés. «

le Roi à Traverſy, où étoit ſon Quartier. A la premiere Nouvelle qui m'en vint, je volai vers ce Prince ; & je ne le quittai, qu'après que je le vis entierement rétabli. Sa maladie fut aſſez conſiderable, pour me faire craindre la plus grande perte que la France pût faire. Le Gouverneur de La-Fere ſe voyant manquer de tout, remit enfin cette Place au Roi, qui la fit réparer : à la priere de Madame de Liancourt, il en donna le Gouvernement à ſon fils Céſar, dont Manicamp, Parent (4) de cette Dame, fit les fonctions, en qualité de Lieutenant. 1596. Mieux, Traveçy.

Sa Majeſté s'avança enſuite vers la Frontiere d'Artois ; emporta d'aſſaut le Château d'Imbercourt ; & crut en faire autant par le petard, de la Ville d'Arras. Le Maréchal (5) de Biron fut cauſe que cette derniere entrepriſe échoua ; parcequ'il ne ſe munit pas d'une aſſez grande quantité de petards. Les trois premiers qu'on appliqua, jouerent aſſez heureuſement : le quatrieme ayant été jetté ſans effet dans le foſſé, avec celui qui l'attachoit, tua & bleſſa pluſieurs des nôtres. Il eſt triſte qu'une conquête ſi conſiderable, & qui auroit garanti Amiens du malheur qui lui arriva bien-tôt après, ait été manquée, faute de deux ou trois petards de plus. Biron s'éloigna pour éviter les juſtes reproches qu'on pouvoit lui faire, & alla décharger ſa colere ſur le Pays des environs de Bapaume, où il fit un horrible dégât. En Picardie.

Le mauvais ſuccès d'Arras fut avantageuſement compenſé par pluſieurs évenemens favorables, arrivés ſur la fin de l'année précedente, & au commencement de celle-cy, que je ne ferai qu'indiquer, à mon ordinaire : Je parle de la réduction de Toulouſe (6) ; de la proſperité des Armes du Roi en Provence ; & de la réünion des Chefs de la Ligue au Parti du Roi. Joyeuſe (7) qui avoit quitté le froc pour endoſſer le harnois, & ſe payoit avec uſure des mortifications du Cloître, fit ſon Traité avec le Roi en ce temps-là. Le Duc de

(4) Philippe de Longueval, Sieur de Manicamp.

(5) Biron à ſon tour en accuſoit hautement, & avec murmures, l'avarice du Roi.

(6) Conſultez ſur ces faits les Hiſtoriens cy-deſſus nommés, *années* 1595. & 1596.

(7) Henry de Joyeuſe, le ſeul qui reſtât des ſept Fils de Guillaume, Duc de Joyeuſe : Il rentra chez les Capucins, & y mourut, ſous le nom de P. Ange.

1596.

Henry de Savoie-Nemours.

Nemours suivit : mais sur le point que le sien alloit être conclu, il mourut (8) de regret, à ce qu'on croit, de voir tant de grands projets réduits à si peu de chose. Saint-Sorlin son Frere continua le Traité pour lui-même. La mort du Duc de Nevers (9) délivra encore le Roi d'un Serviteur aussi incommode qu'inutile : Enfin ce fut aussi en ce temps-là que le Duc de Maïenne, entierement dégoûté de la mauvaise foi des Espagnols, commença à chercher sérieusement les moyens de rentrer dans les bonnes graces du Roi.

Il avoit paru si important au Roi de se rendre maître d'Arras, qu'après avoir essayé inutilement de le surprendre, il avoit formé le dessein d'en faire le Siege dans les formes. Je crois être le seul à qui il s'en ouvrit : Le secret étoit d'une si grande consequence en cette occasion, que n'osant confier à personne le soin d'observer cette Place, il s'en chargea lui-même. J'avois séjourné tout cet Hiver à Paris, occupé du service de Sa Majesté : je faisois seulement de temps en temps un tour à Moret, où je me plaisois beaucoup. Un jour que je m'y occupois à faire niveler les hauteurs, à deux mille pas de

(8) » Il jetta par la bouche & par » tous les pores, jusqu'à la derniere » goutte de son sang. « *Perefixe*, *ibid.* Cayet en fait une description très-touchante, *ibid. p.* 519.

(9) Louis de Gonzague mourut de la dyssenterie, à Nesle, en 1595, âgé de cinquante-six ans ; de chagrin, dit-on, de ce que s'entretenant avec Henry IV. auquel il donnoit un conseil au sujet de la Ville de Calais ; ce Prince lui avoit répondu : » C'est » bien à vous à me conseiller là-dessus : vous qui n'avez jamais approché de cette Place, de plus près que » de sept lieuës. « Quoique M. De-Thou, *liv.* 113. & Brantôme, *tom.* 3. *p.* 259. louënt beaucoup ce Seigneur ; le reproche que lui fait le Duc de Sully, d'avoir toujours été un Serviteur extrêmement à charge à son Maître, se vérifie aisément, & par les propres Lettres de ce Général à Henry IV. dont nous avons un Recueil dans les Memoires de Nevers, *tom.* 2. *pag.* 207, 376. » Si Votre » Majesté, lui dit-il dans une de ces » Lettres, ne peut ou ne veut pas venir de-par-deçà, je m'en éloignerai de telle sorte que l'on n'aura » plus sujet d'attendre aucun secours » de moi. En verité, Sire, vous ne » me traitez pas de la façon que je » vous sers ; & il semble à tout le » monde que vous ne faites pas grand » état de moi... Jamais je n'ai été » traité de la façon que vous me traitez, par les Rois vos Prédecesseurs : » J'avois cependant reçu d'eux plusieurs bienfaits, qui m'obligeoient » à les servir aveuglément ; & je suis » encore à en recevoir le premier de » Votre Majesté : Si ses commissions » ruineuses ne sont les bienfaits & » les faveurs que je reçois d'Elle ; je » vous dirai librement que je n'en » ai point reçu d'autres, depuis qu'il » vous a plû de me commander de » venir par-deçà, &c. « *pag.* 348 : Et il y en a un assez grand nombre sur ce ton. C'est sur celles-là que le Duc de Sully, auquel Henry IV. communiquoit les secrets de son Cabinet, jugeoit des dispositions du Duc de Nevers ; & non sur celles qu'il écrivoit à differens Particuliers, lesquelles ne marquent en effet que beaucoup d'attachement & de zèle pour la Personne du Roi.

la maiſon, pour y conduire deux ruiſſeaux, qui ſont les deux nappes d'eau, qu'on voit aujourd'hui à côté de la grande allée ; je vis arriver un Courrier de Madame de Liancourt, chargé d'une Lettre de cette Dame, & d'une autre de Sa Majeſté, par laquelle Henry m'informoit de ſes deſſeins ſur Arras, & des moyens de les faire réüſſir. Je n'ai jamais vû ce Prince dans une auſſi grande colere, qu'il me parut l'être dans cette Lettre, contre » les maletôtes & les friponneries, » je me ſers de ſes termes, de huit mangeurs, qu'il s'étoit » donnés, diſoit-il, au-lieu d'un ſeul qu'il avoit auparavant. » Ces coquins, ajoûtoit-il, avec cette prodigieuſe quantité » d'Intendans qui ſe ſont fourrés avec eux par compere & » par commere, mangent le cochon enſemble, & ont con- » ſommé plus de cent mille écus ; qui étoit ſomme ſuffiſan- » te pour chaſſer l'Eſpagne de la France. « Il n'y a en tout ceci, rien qui ne ſoit éxactement vrai. Je ferai bien-tôt toucher ſenſiblement la choſe au doigt, lorſque j'entrerai dans le détail des Finances : je vais ſeulement en rapporter d'avance deux ou trois traits.

Meſſieurs du Conſeil des Finances ne doutant point qu'ils ne fuſſent chargés d'appurer les Comptes, pour les fourniſſemens du Siege de La-Fere : en quoi pourtant ils furent trompés ; le Roi m'en ayant attribué ſeul la connoiſſance ; ils les firent prendre à Deſcures, La-Corbiniere & autres Partiſans ; avec leſquels ils étoient ſi bien d'accord, que ces derniers ne faiſoient que leur prêter leur nom, ou tout au plus, n'y étoient intereſſés que pour une legere ſomme. Enſuite ils traiterent, toujours ſous ces noms empruntés, avec les Marchands & Pourvoyeurs qui les fourniſſoient ordinairement, au plus bas prix qu'ils purent ; dans l'intention d'employer en compte le double ou le triple de ce qu'il en auroit réellement coûté au Roi.

Je tiens du Roi lui-même le fait que voici. Il étoit dû par le Thréſor-Royal aux Suiſſes, Reîtres & autres Etrangers à la ſolde de la France, des arrérages conſiderables. Le Conſeil apoſta un nommé Otoplote, qui fit entendre aux Receveurs commis par ces Etrangers, qu'ils ne devoient pas s'attendre à être jamais payés ; à-moins qu'ils ne ſe réduiſiſſent d'eux-mêmes à une ſomme ſi modique, qu'on pût la leur donner, ſans épuiſer l'épargne. On convint de la rédu-

1596. ction : mais Messieurs du Conseil chargerent leur Compte de toute la somme duë ; & en déroberent ainsi le surplus au Roi, ou plustôt aux légitimes Créanciers.

On pourroit joindre ici bien d'autres traits de cette espece. Aussi ces Messieurs nageoient dans l'abondance ; pendant que le Roi étoit, lui & sa Maison, dans la disette de tout. Ce Prince leur ayant mandé peu de jours avant celui où il m'écrivoit, qu'il avoit besoin de huit cens mille écus pour une entreprise importante (le Siege d'Arras); il les pria, les conjura de lui faire cette somme. Il parloit à des sourds : ils ne lui répondirent autre chose, sinon que bien-loin de pouvoir lui fournir ce qu'il demandoit, ils ne sçavoient plus comment faire rouler sa Maison. C'est une chose curieuse, de voir comment ils la faisoient rouler cette Maison. » Je » suis, m'écrivoit ce bon Prince, fort-proche des Ennemis ; » & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combat» tre, ni un harnois complet que je puisse endosser : mes che» mises sont toutes déchirées ; mes pourpoints (10) troués au » coude : ma marmite est souvent renversée ; & depuis deux » jours je dîne chez les uns & les autres ; mes Pourvoyeurs » disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table. « Celle de Messieurs du Conseil étoit sur un bien meilleur pied. Henry déploroit dans sa Lettre des abus si crians; moins à cause de lui, qu'à cause de ses Sujets, qu'il regardoit, disoit-il, comme ses Enfans ; le Ciel ne lui en ayant point donné d'autres : & il me proposoit l'idée d'assembler les Etats du Royaume, pour chercher un remede à toutes ces malversations.

J'obéïs à l'ordre que le Roi me donnoit de brûler sa Lettre ; mais ce ne fut qu'après en avoir reservé une copie : & aujourd'hui que les raisons de garder le secret ne subsistent plus, je me fais un devoir d'en rapporter le contenu, comme un temoignage de la bonté & de la sagesse de ce Prince. La Lettre finissoit par un commandement de Sa Majesté de venir la trouver en Picardie, & d'y amener sa Maîtresse : Nous étions les seuls, avec lesquels ce Prince pût ouvrir librement son cœur. Pour le billet de Madame de Liancourt,

(10) » Je lui ai vu, dit Le-Grain, » *liv.* 8. un pourpoint de toile blan» che unie, étant tout sale de la Cui» rasse, & déchiré par la manche ; » & des chausses fort-usées, & rom» puës du côté du port'épée. «

il ne contenoit que deux mots : qu'elle partiroit le Mardi suivant, pour aller coucher le Mercredi à Maubuisson, où elle avoit une Sœur Abbesse ; & qu'elle m'attendroit jusques-là à Paris.

Angelique d'Estrées.

Je vins coucher le Samedi à Corbeil ; & je m'attendois à passer une partie du Dimanche, & même tout le Lundi, à Paris, où j'avois quelques emplettes à faire au Palais. En entrant dans la ruë de la Coutellerie, je rencontrai un Messager de Madame de Liancourt, qui me faisoit sçavoir que sur de nouvelles Lettres du Roi, & sur un avis de la maladie de l'Abbesse de Maubuisson, elle s'étoit déterminée à partir avant le jour désigné ; & que je pourrois la rejoindre à Pontoise. Je soupçonnai que cette Dame avoit peut-être intention de faire sa cour au Roi, aux dépens de ma paresse ; & changeant de dessein, je dis à mes Gens que je voulois aller dès ce même soir à Maubuisson, sans m'arrêter à Paris, qu'autant de temps qu'il en falloit pour manger un morceau, & pour faire repaître mes chevaux dans la premiere hôtellerie que je rencontrerois, qui fut les trois Pigeons : Je ne me serois pas souvenu de ce nom, sans une petite avanture comique qui m'arriva en cet endroit.

Etant monté seul dans une fort-grande chambre, j'y trouvai un homme qui s'y promenoit à grands pas, & si absorbé dans ses pensées, qu'il ne me salua ni ne m'apperçut, comme je crois. En le considerant plus attentivement, tout me parut singulier dans sa personne ; port, physionomie, habillement ; un corps long & effilé ; un visage sec & décharné ; une barbe claire & fourchuë ; un large chapeau, qui lui ombrageoit tout le visage ; un manteau boutonné jusqu'au collet ; des bottes énormes ; une épée traînante ; & dans sa main, une grande gibeciere double, de celles qu'on attache à l'arçon d'une selle. Je lui demandai assez haut s'il étoit logé dans cette chambre ; & pourquoi il rêvoit si profondement. Mon homme dédaignant la question, me répondit brusquement, & sans me saluer ni me regarder, qu'il étoit dans sa chambre ; & qu'il pensoit à ses affaires, comme moi aux miennes. Quoiqu'un peu ému de la sottise du Personnage, je ne laissai pas de le prier fort-honnêtement de me faire part de la chambre, seulement pour le temps de dîner : proposition, qui fut reçuë en grondant, & suivie d'un refus

1596. des moins polis. Trois de mes Gentilshommes, mes Pages & quelques Valets, étant entrés en ce moment ; mon brutal crut devoir adoucir ſon viſage & ſa parole ; il ôta ſon chapeau, & m'offrit tout ce qui étoit à lui : puis tout-d'un-coup s'étant mis à me regarder fixement, il me demanda d'un air un peu égaré, où j'allois : » Trouver le Roi, lui dis-je. » Quoi ! Monſieur, reprit-il, le Roi vous a mandé ! je vous » prie de me dire à quel jour & à quelle heure vous avez » reçu ſes Lettres ; & auſſi à quelle heure vous êtes parti.

Il me fut aiſé de reconnoître un Aſtrologue à toutes ces queſtions, qu'il me fit d'un air ſi ſérieux, que rien ne fut capable de le faire ſortir de ſa gravité. Il fallut encore lui dire mon âge, & lui donner mes deux mains à conſiderer. » Vraiment, Monſieur, me dit-il, après tout ce céremonial, d'un air de ſurpriſe & de reſpect, » je vous cede bien volon» tiers ma chambre : il y en aura beaucoup d'autres, avant » qu'il ſoit peu, qui vous quitteront leur place avec plus de » regret que je ne fais la mienne. « Plus je feignois être ſurpris de ſon habileté, plus il s'efforçoit de m'en donner des preuves : Il me promit richeſſes, honneurs, autorité : les devins pour l'ordinaire n'en ſont pas chiches ; & il ajoûta que ſi je voulois lui envoyer l'heure de ma naiſſance, il me diroit tout ce qui m'étoit arrivé, & ce qui m'arriveroit : mais pourtant ſans vouloir ſçavoir mon nom, ni que je ſçuſſe le ſien, il jugea à propos de ſortir aſſez précipitamment après ces paroles ; en me donnant pour excuſe de ce qu'il ne m'entretenoit pas plus long-temps, qu'il étoit preſſé de porter des papiers à ſon Avocat & à ſon Procureur. Je ne cherchai point à le retenir : il n'en étoit pas de même de mes Gens, que je voyois ſaiſis de reſpect & de crainte à chacune des paroles que proferoit cet extravagant. Je rejouïs mon Epouſe de cette petite ſcène, dans la premiere Lettre que je lui écrivis.

J'arrivai le ſoir à Maubuiſſon, qui ſert comme de Fauxbourg à Pontoiſe : j'y trouvai encore Madame de Liancourt, avec laquelle je pris le lendemain la route de Clermont. Je marchois ſept ou huit cens pas devant la litiere où étoit cette Dame, & qui étoit ſuivie, à quelque diſtance, d'un grand & lourd carroſſe, où étoient ſes femmes : devant & derriere le carroſſe, marchoient quelques mulets chargés de bagage. A une lieuë de Clermont, dans un endroit où le chemin

rétreci

rétreci par un Côteau eſcarpé, & par un Vallon en précipice, ne laiſſe que la place aſſez juſte à paſſer deux Voitures; le Cocher du carroſſe étant deſcendu pour quelques neceſſités, un des mulets en paſſant à côté de ce carroſſe arrêté, effraya tellement par ſon henniſſement & par ſes ſonnettes, les chevaux qui malheureuſement étoient jeunes & ombrageux, qu'ils prirent le frein aux dents: ils commencerent à emporter le carroſſe & toute ſa charge avec une ſi grande roideur, que rencontrant d'abord deux des mulets, ils les culbuterent. Les femmes enfermées, qui comprirent le danger où elles étoient, en voyant mille abymes ouverts ſous leurs pieds, ſe mirent à pouſſer des cris douloureux. Le Cocher & les Muletiers avoient beau crier, appeller, s'efforcer; les chevaux ne s'arrêtoient point. Ils n'étoient déja plus qu'à cinquante pas de la litiere, dans le moment que Madame de Liancourt effrayée du bruit qu'elle entendoit, mit la tête à la portiere: Elle jetta un cri épouvantable; ne voyant aucun moyen d'empêcher ſa litiere d'être précipitée. Je me retournai auſſi, & je fremis du danger de cette Dame & de toute ſa troupe; mais ſans pouvoir y apporter de remede, à cauſe de la diſtance où j'étois: » Ah! mon Ami, » dis-je à La-Font, que ferons-nous? Voilà notre femme qui » va être miſe en pieces: que deviendrons-nous? & que dira » le Roi?« En diſant ces paroles, je ne laiſſois pas de pouſſer mon cheval de toutes mes forces; mais cela ne me ſervoit de rien, & je ſerois arrivé trop tard. 1596.

Par un de ces coups heureux, & qui tiennent du miracle; dans le fort du danger, l'aiſſieu des petites rouës étant ſorti des moyeux, par une violente ſecouſſe qui caſſa les chevilles; ces deux rouës tomberent chacune de leur côté: le carroſſe donna en terre, & y demeura: un des chevaux de derriere fut renverſé de la ſecouſſe, & retint l'autre: Les chevaux de volée rompirent les traits, & vinrent paſſer ſi près de la litiere, qui raſa le bord du précipice, qu'il eſt clair que s'ils avoient encore traîné le carroſſe, elle en auroit été accrochée & renverſée. Je les arrêtai, & les fis prendre par mes Domeſtiques; enſuite je courus raſſûrer Madame de Liancourt, qui étoit demi-morte de frayeur. Je paſſai juſqu'au carroſſe, d'où je tirai toutes les femmes, dont la peur n'étoit pas moindre: Elles penſerent étrangler leur

1596. Cocher ; & j'eus la complaiſance de lui donner une volée de coups de canne. Enfin la peur étant entierement diſſipée, & la Voiture bien raccommodée ; nous nous remîmes en marche : & juſqu'à Clermont, je ne quittai plus la portiere de Madame de Liancourt.

Le Roi s'étoit avancé juſqu'en cet endroit au-devant de ſa Maîtreſſe ; & il y arriva un quart d'heure après nous. Pendant le récit de l'avanture arrivée, dont on ne manqua pas de l'inſtruire d'abord, j'obſervois ce Prince ; & je le voyois ſe troubler & pâlir. A ces mouvemens, que je ne lui avois jamais remarqués dans les plus grands dangers, il me fut facile de juger de la grandeur de ſa paſſion pour cette femme.

Les premiers momens ayant été donnés à la tendreſſe, le Roi me mit ſur ſes affaires ; dont la plus preſſante étoit l'avis qu'on lui donnoit par une Lettre écrite de Rouen, que le Duc de Montpenſier, rengagé plus que jamais avec les factieux, tramoit contre ſa Perſonne Royale, un deſſein important, qu'on ne déclaroit pas ; & qu'il s'attachoit par toutes ſortes de moyens des Créatures. Le Roi en reſſentoit d'autant plus de chagrin, qu'il aimoit naturellement le Duc de Montpenſier ; & que la Politique l'empêchant de s'allier par le mariage de Madame ſa Sœur, avec le Comte de Soiſſons, ni avec aucun des Princes Lorrains, il s'étoit accoutumé à regarder ce Prince comme celui qui devoit être ſon Beau-frere. Il voulut que ſuſpendant toutes les autres affaires pour celle-là, j'allaſſe à Rouen faire rentrer M. de Montpenſier dans ſon devoir, ou rendre ſes brigues inutiles.

J'y paſſai ſix jours ; & pendant ce temps-là j'eus lieu d'être pleinement convaincu, que l'imputation faite à ce Prince étoit abſolument fauſſe, & un artifice de ceux qui cherchoient à jetter du trouble dans le Gouvernement. Ce Prince bien éloigné des ſentimens dont on le taxoit, ne laiſſoit rien voir dans ſes démarches & ſes diſcours, qui ne juſtifiât ſon attachement à la Perſonne du Roi : Ceux avec qui il avoit eu à ce ſujet les plus étroites liaiſons, n'oſoient plus parler autrement en ſa preſence, & deſeſperoient de le gagner. Un jour qu'il m'avoit fait l'honneur de m'inviter à dîner, il me parla de ſes diſpoſitions, avec une candeur & une franchiſe, dont ceux qui l'ont connu, ſçavent bien qu'il n'auroit pas

été capable, s'il se fût senti criminel ; & quoiqu'il ne cherchât point à se justifier, l'innocence a certaines preuves muettes, auxquelles on ne peut guére se méprendre. Il m'embrassa plusieurs fois, comme un homme qui lui étois cher par mon dévouëment pour le Roi ; & en cette qualité, il me fit une promesse de son amitié, dont j'ai reçu depuis toutes sortes de preuves. Je lui parlai de son mariage avec Madame, comme d'une affaire dans laquelle le Roi conspiroit pour son bonheur autant que lui-même. Il m'avoua qu'il n'avoit jamais rien desiré aussi ardemment que la possession de cette Princesse ; mais qu'il n'osoit plus s'en flater ; ne voyant en lui, disoit-il, rien de capable de gagner son cœur, & de vaincre l'ascendant du Comte de Soissons sur lui. Je demeurai entierement satisfait des sentimens de M. de Montpensier ; & je résolus d'en rendre bon compte à Sa Majesté. J'employai le reste de mon séjour à Rouen, à renouer avec mes anciens Amis, le Premier President de Boquemare, MM. de Lanquetot, de Grimouville, de Bouterode, de Berniere, tous membres du Parlement ; les Abbés de Tiron & de Martinbault, les Sieurs de Motteville, Des-Hameaux, du Mesnil, Capitaine du Vieux Palais, de La-Haulle, de Menencourt, du Mesnilbasil & autres, dont je fus traité, & que je traitai à mon tour. J'étois descendu chez La-Pile, un de mes Amis particuliers. 1596.

Je trouvai encore le Roi à Amiens ; où arriverent peu de jours après, des Députés des principales Villes de la Provence & du Languedoc, dont Sa Majesté reçut les complimens & les harangues avec sa bonté ordinaire. Le Député de Marseille, qui parloit pour une Ville si ancienne, & de tout temps si fidele à ses Souverains, fut celui qui se fit écouter avec le plus de plaisir.

Le Roi non-seulement détrompé sur mon rapport, de tout ce qu'on avoit voulu lui faire croire contre M. le Duc de Montpensier, mais encore plus convaincu qu'auparavant de son affection, résolut de faire un denier effort en sa faveur ; & je fus assez malheureux, pour qu'il me chargeât de cette nouvelle commission. M'ayant fait venir un soir auprès de

(11) » Les Députés de la Ville d'Amiens lui parlant (dans leur harangue) de la bonté de Henry III. » Oui, leur dit-il, c'étoit un bon » Prince ; mais il vous craignoit, & » moi je ne vous crains ni ne vous » aime.« *Le Grain, Décade d'Henry le Grand liv.* 10.

1596. ſon lit, il me dit qu'il falloit que j'allaſſe trouver Madame Catherine, ſous prétexte d'une ſimple viſite de ſa part; mais en effet pour l'obliger à prendre pour M. de Montpenſier, les ſentimens qu'elle conſervoit toujours pour ſon (12) Rival, depuis le ſacrifice de la Promeſſe de mariage. Après ce qui m'étoit arrivé à Chartres à ce ſujet, je ne voyois que de la témerité à m'embarquer dans cette affaire, & une impoſſibilité abſoluë d'y réuſſir. Je conjurai le Roi de m'épargner auprès de cette Princeſſe & du Comte, cette derniere raiſon de me haïr éternellement. Il ſe refuſa à mes inſtances, quelques preſſantes quelles fuſſent; & me répondant par le Proverbe, *A bon Maître, hardi Valet*, il ne me laiſſa que le ſeul parti de l'obéïſſance.

Mon dernier recours fut de demander ma commiſſion par écrit; afin qu'elle me ſervît de préſervatif contre le ſort de tant de Courtiſans, diſgraciés pour avoir ſervi trop aveuglément leur Maître, contre des Perſonnes de ce rang. J'éxigeai du Roi qu'outre la Lettre de ſimple compliment pour la Princeſſe, dont il vouloit me charger, il m'en confiât encore une ſeconde, dans laquelle il déduisît le motif de mon voyage, la nature de ſes ordres, la maniere & les raiſons dont il vouloit que je les appuyaſſe. A cette propoſition, ce Prince toujours un peu vif ſur le point d'honneur, me répondit que ſes plus grands ennemis ne lui avoient jamais demandé caution de ſa parole. Je repliquai que je lui promettois de n'en faire uſage qu'à l'extremité; & que cet Ecrit pouvoit m'être neceſſaire auprès de Madame, dans la ſuppoſition qu'elle ſe montrât diſpoſée à ſe rendre à ſa volonté, pourvû que je la lui juſtifiaſſe clairement. Sa Majeſté ſe rendit à cette derniere raiſon; & muni de cette Piece autentique, je pris le chemin de Fontainebleau, où la Princeſſe étoit alors, extrêmement embarraſſé de mon perſonnage.

Je ne ſéjournai que vingt-quatre heures à Paris; & j'arrivai près de Madame, qui m'attendoit avec quelque impatience; le Roi l'ayant fait prévenir quelques jours auparavant par Lomenie ſur mon voyage, ſans lui en marquer le ſujet. Elle ſe flatoit (car en amour ſi l'on craint tout, on ſe flate

(12) Elle diſoit ordinairement à ceux qui lui en parloient de la part du Roi : » Avant toutes choſes je » veux voir Comte.« *Matthieu tom. 2. liv. 2. 628.*

auſſi de tout) que peut-être je venois rendre le Comte de Soiſſons heureux : & cette penſée me rendit heureux moi-même, tant qu'elle lui dura; c'eſt-à-dire, les deux premiers jours, que je crus devoir donner à la civilité & aux complimens. Elle changea de ton le troiſieme, lorſqu'elle vit que je ne la mettois ſur le chapitre de ſes Amours, que pour lui déclarer qu'au point où M. le Comte s'étoit fait haïr du Roi par toutes ſes imprudences, elle ne devoit plus penſer à en faire ſon Epoux : Car je crus devoir commencer par en éloigner un, avant que d'entreprendre d'en faire recevoir un autre.

Quoique j'uſaſſe en parlant de M. le Comte de Soiſſons, de tous les termes les plus doux que je puſſe imaginer; il avoit dans la perſonne de Madame, un ardent défenſeur. Sa réponſe ne fut qu'un tiſſu d'épithetes toutes des plus fortes, & de menaces de me faire perdre les bonnes graces du Roi. Etourdi d'un emportement ſi ſubit & ſi violent, je ne ſongeai qu'à l'appaiſer; autrement ma commiſſion eût été finie dès ce moment. Je la priai donc de m'écouter : & commençant un long diſcours, dont j'ignorois quelle alloit être la ſuite, je fis marcher avant tout, une longue & éloquente proteſtation de reſpect, d'attachement, de paſſion de la ſervir; pendant laquelle j'appellois inutilement mon imagination à mon ſecours, pour me fournir de quoi la calmer : parce que tout ce que j'avois de plus raiſonnable à lui faire entendre, je veux dire, les excès auxquels M. le Comte s'étoit porté contre le Roi, étoit préciſément ce qui la révoltoit le plus. Je franchis pourtant le pas; & je la priai de faire ſérieuſement réflexion, ſi ce Prince par toute ſa conduite, avoit merité que le Roi travaillât à faire ſon bonheur. L'eſpérance ſeule qu'avoit la Princeſſe, qu'un diſcours ſi peu de ſon goût, finiroit peut-être d'une maniere plus agréable pour ſon amour, l'obligea comme malgré elle d'y prêter attention : je le jugeai par les fumées de colere, qui de temps en temps peignoient ſon viſage de rouge & de pâle.

Je continuai à lui expoſer avec toute la moderation poſſible, tous les ſujets de mécontentement que M. le Comte avoit donnés au Roi; & en particulier, ſon écart en Bourgogne, certainement inexcuſable, même à une Amante : avec la

1596. précaution de ne pas oublier à répeter ſouvent, que pour moi je croyois M. le Comte fort-éloigné des ſentimens, qu'on pouvoit lui attribuer ſur ſa conduite. J'appuyai ſur les ſuites qu'elle devoit naturellement avoir dans la conjonɛture du Procès aɛtuellement intenté contre la Princeſſe de Condé; par lequel le Prince ſon Fils, encore Huguenot, vivoit incertain de ſon état, & dans une eſpece d'éxil à La-Rochelle. Cette affaire étant de celles où le bon droit tout ſeul ne ſuffit pas; les Partiſans du jeune Prince auroient réüſſi difficilement à diſſiper les accuſations faites contre la Mere, & à aſſûrer au Fils ſon rang de Premier Prince du Sang, & de préſomptif Héritier de la Couronne; ſi le Roi, en ſupprimant les Pieces de ce Procès, comme il fit dans la ſuite, ne ſe fût mêlé lui-même de la juſtification de l'une, & de la défenſe de l'autre. Je fis ſentir à Madame, que M. le Comte tenoit ſon ſort entre ſes mains; mais qu'il uſoit ſi mal de la bonne volonté du Roi à ſon égard, que dans une occaſion où il ne s'agiſſoit de rien moins pour lui, que de prendre la place du Prince de Condé, il jetteroit infailliblement Sa Majeſté dans les interêts de ſon Concurrent. Enfin je crois pouvoir dire qu'avec tout autre, j'aurois mis le Prince dans ſon tort.

Madame qui pendant ce diſcours étoit tombée dans une rêverie, cauſée par un chagrin cruel, pluſtôt que par de ſages réflexions, m'interrompit en cet endroit, pour hâter cette concluſion que je lui avois laiſſé entrevoir favorable, & qui s'éloignoit à meſure que je parlois. Quand une fois elle eut repris la parole, elle ne fut plus la maîtreſſe de s'arrêter: & ſon dépit ſe rallumant, elle éclata pour la ſeconde fois contre moi, qui ne cherchois, diſoit-elle, qu'à la tromper; & contre le Roi ſon Frere, qui l'aimoit ſi fort, diſoit-elle ironiquement, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à ſe défaire d'elle. Elle s'engagea pour preuve, dans une longue énumeration des ſoûpirans qu'elle avoit eus; parmi leſquels, il m'auroit été facile de lui montrer qu'elle avoit manqué ſon établiſſement par ſa faute: comme, lorſqu'elle avoit refuſé le Roi d'Ecoſſe. Elle n'épargna ni la Reine ſa Mere, ni le Roi Henry III. qui avoient tous conſpiré contr'elle pour le célibat. Son cœur qui cherchoit des louanges après tant d'inveɛtives, la ramena tout naturellement ſur le Comte de Soiſſons: & cet article fut traité dans un goût oppoſé, encore plus amplement.

Enfin elle ſe ſouvint qu'elle ne m'avoit interrompu, que pour entendre les conſeils, moyennant leſquels je lui avois dit que le paſſé pouvoit ſe réparer ; & elle me les demanda poſitivement, mais avec ce même ton de raillerie & de malignité, qui me fit encore mieux comprendre que ſon eſprit étoit atteint d'un mal incurable à toute l'éloquence humaine : » En faiſant, lui répondis-je, preſſé par la queſtion, tout le contraire de ce que M. le Comte de Soiſſons à fait juſqu'ici. « Le temps que je mis à proferer ce peu de paroles, ſuffit pour me perſuader qu'inutilement je propoſerois M. le Duc de Montpenſier. Je regardai ma commiſſion comme achevée, ou pluſtôt comme tout-à-fait manquée ; & je ne ſongeai plus qu'à me tirer de ce mauvais pas, avec des mots ſi vagues & ſi géneraux, que la Princeſſe n'en pût prendre aucun avantage ſur moi, ni ſoûtenir après, que je n'avois pas tenu ce que je lui avois promis. De tous les genres de diſcours, c'eſt celui-là qui coûte le moins. D'abord je me jettai ſur les devoirs des Rois ; & je m'y étendis beaucoup, quoique je n'en vouluſſe rien conclurre autre choſe, ſinon que de ce côté-là il n'y avoit aucun reproche à faire au Roi. La conſéquence devint elle-même un autre diſcours en forme, partagé en pluſieurs parties, où la douceur de Henry ne fut pas traitée legerement. Pour finir par quelque choſe de plus poſitif ; puiſque contre mon attente, Madame avoit la bonté de ne point s'ennuyer d'une ſi longue harangue ; je l'aſſûrai ſuccinctement que du caractere dont étoit Henry, on en obtenoit facilement tout ce qu'on lui demandoit de raiſonnable. 1596.

Madame ſurpriſe d'une chute ſi précipitée, me demanda, avec quelque raiſon ce ſemble, ſi je n'avois rien davantage à lui dire : car il eſt vrai que j'avois beaucoup marché, & fait peu de chemin. Je lui répondis qu'il me reſtoit encore une infinité de choſes. Je voyois que la nuit étoit venuë pendant une ſi longue converſation ; & je comptois avoir aſſez laſſé la Princeſſe, pour me faire donner un congé abſolu : Je fus trompé ; elle ne me le donna que juſqu'au lendemain, & me congedia avec un air tout enſemble mutin & malin, qui accompagné d'un coup d'œil, & de quelques interjections que j'entendis en ſortant, ſur le tour que je lui avois joué à Chartres, me parut de très-mauvais augure.

1596. Il auroit fallu être le plus présomptueux de tous les hommes, pour se flater après tout cela de la persuader : aussi étois-je fort-éloigné de cette pensée ; & quelle joie n'aurois-je pas ressentie, si en me quittant, elle m'avoit ordonné de ne plus reparoître devant elle ? J'y retournai le lendemain, à l'heure qui m'avoit été marquée, à la sortie de son dîner. Madame étoit rentrée dans son Cabinet de meilleure heure que de coutume, & s'y étoit enfermée avec Mesdames de Rohan, de La-Guiche, de La-Barre & de Neufvy; toutes femmes, dont je n'attendois rien moins que de bons offices. Je demeurai dans sa chambre à m'entretenir avec Mesdames de Gratains & de Pangeac, & deux autres Demoiselles, aussi bien intentionnées que les autres l'étoient mal. Je leur dis que je n'aurois pas été fâché qu'elles eussent pris dans le Cabinet de Madame, la place de celles qui y étoient ; & que j'étois sûr qu'elles y donnoient en ce moment à la Princesse, de fort-mauvais conseils. Elles me répondirent que je ne devois pas le croire ; mais d'un ton qui me le confirma encore davantage.

Madame sortit au bout d'une heure au-moins, qu'elle avoit employée à bien se préparer ; & m'appercevant, elle me dit qu'elle alloit me faire sa réponse : je pouvois la deviner aisément, à l'air composé, froid & méprisant, dont elle prononça ces paroles. Je la suivis, souffrant une cruelle peine. Elle m'épargna celle de lui parler ; & commença par me dire qu'elle me tenoit quitte de tout ce que j'avois promis de lui dire, & que je n'avois rien autre chose à faire que de l'écouter moi-même : Puis mettant une nouvelle nuance de hauteur & de mépris sur son visage, elle me traita en présence de tant de temoins, je suis obligé de l'avouer, comme le dernier des hommes ; qui tranchoit, dit-elle, de l'homme d'importance & d'habile Politique ; lorsque je n'étois en effet qu'un vil & lâche flateur, qui ne cherchois qu'à arracher de sa bouche l'aveu de fautes, que M. le Comte & elle n'avoient point commises, pour en faire ma cour au Roi, indigné lui-même du personnage que je jouois. Madame ne put s'empêcher ici de se montrer femme, par l'abondance des paroles qui trahirent le maintien concerté qu'elle avoit pris. Il lui revint en memoire quelque chose de ce que j'avois dit la veille, sur sa conduite, & sur celle de M. le Comte

en

en Bearn, dont elle fit une apologie déplacée. Pangeac fut traité de gros buffle, qui n'avoit pas encore eu tout ce qu'il meritoit : Elle trouva mauvais que j'euſſe cenſuré les Rois. Elle revint de cet écart; & me dit que pour tout renfermer en deux mots, & pour m'ôter l'envie de me vanter de ma commiſſion, elle m'avertiſſoit que j'étois bien imprudent & bien étourdi, de me mêler des affaires d'une Perſonne ſi fort au-deſſus de moi : Que je n'étois qu'un ſimple petit Gentilhomme, dont le plus grand honneur étoit d'avoir été nourri jeune dans ſa Maiſon ; & qui n'avois ſubſiſté, auſſi bien que tous les miens, qu'en faiſant ma cour aux Princes de Navarre : Que le ſort de mes pareils qui ſe méconnoiſſent, & oſent mettre leurs doigts entre l'arbre & l'écorce, eſt d'être ſacrifiés tôt ou tard, ſans avoir même l'honneur de l'éclat. Tout cet endroit étoit bien travaillé, & de main de femme. Comme Madame ſçavoit bien qu'il n'y avoit perſonne, pas même le Comte de Soiſſons, tout Prince du Sang qu'il étoit, qui eût oſé me tenir un pareil diſcours ; elle ajoûta, comme tout ce qu'elle put imaginer de plus ſanglant, qu'en me parlant ainſi, ce n'étoit pas moins au nom de M. le Comte qu'au ſien, qu'elle me parloit. La peroraiſon répondit à tout le reſte : ce fut une menace très-emportée de m'accabler d'un ſeul mot auprès du Roi ; & une défenſe de paroître devant elle, par-tout où elle ſe trouveroit. 1596.

Je ne crois pas qu'il puiſſe y avoir de diſtinction de rang & de ſexe, qui autoriſe à employer un tiſſu de termes ſi outrageans : Il n'y a pas aſſûrément de vanité de ma part, à les rapporter. Mais comme Madame joignit l'effet aux paroles ; & qu'elle m'obligea pour ma défenſe à faire quelques démarches, où je m'éloignai pour la premiere fois, de la ſoûmiſſion que je devois à une Princeſſe Sœur de mon Roi; j'ai cru n'en pouvoir mieux juſtifier la neceſſité, qu'en rapportant fidellement les converſations, & juſqu'aux propres paroles, qui y donnerent lieu. Quoique mon amour propre ſouffrît étrangement d'un ſi indigne traitement ; j'eus pour le moment aſſez de retenuë, & même aſſez de politique, pour n'en laiſſer rien paroître : je dis, aſſez de politique ; car pour peu que j'euſſe montré d'alteration ſur mon viſage, & d'aigreur dans ma réponſe ; Madame ſe ſeroit éloignée ſans m'entendre, & auroit remporté un triomphe, qu'il étoit

1596. naturel que je cherchaſſe du-moins à rabaiſſer, devant les perſonnes qui en étoient complices, ou temoins.

Je repris donc la parole, avec la fauſſe timidité d'un homme qui cherche à ſe diſculper ; & pour engager la Princeſſe à m'entendre juſqu'au bout, je commençai par lui dire, Que j'étois bien fâché que de mauvais conſeils lui euſſent fait appercevoir dans mes paroles, ce que je n'avois eu aucune intention d'y mettre, & m'euſſent attiré de ſa part un traitement, que je ne méritois point : Qu'il m'étoit facile de lui faire connoître mon innocence, ſur tous les reproches qu'elle m'avoit faits : Que pour commencer par M. le Comte ; elle ſçavoit que dans tout ce que j'avois dit à ſon ſujet, j'avois ajoûté que perſonnellement j'étois perſuadé de la droiture de ſes intentions. J'arrêtai Madame par ce début : elle crut joüir du plaiſir de me voir à ſes pieds ſolliciter un pardon.

Je pourſuivis avec le même ſang-froid : Que pour lever le ſcrupule qu'elle ſembloit avoir, qu'on eût député vers elle un petit Gentilhomme, indigne de l'approcher ; je lui apprenois que quoique par le mauvais menage de mes Ancêtres, je n'euſſe ni le bien, ni les dignités auxquelles je pouvois prétendre ; cependant il étoit ſorti en differens temps, de ma Maiſon, plus de cent mille écus, qui avoient été portés par des Filles, dans les Maiſons de Bourbon & d'Autriche (13) : Que cette preuve tenoit lieu de mille autres, que je pouvois y joindre : Que loin d'avoir été à charge au Roi, depuis que j'étois à ſon ſervice ; ce Prince m'avoit quelquefois donné le plaiſir de le voir recourir à moi dans ſes beſoins : Que j'avouois cependant, qu'aucune raiſon n'auroit pu me juſtifier d'avoir paſſé les ordres que j'avois reçus de Sa Majeſté ; ſi réellement j'avois été capable de le faire. En ce moment, je tirai de ma poche le ſecond Ecrit du Roi, auſſi en forme de Lettre, adreſſée à cette Princeſſe : Enſuite profitant de l'étonnement où je l'avois jettée, je lui dis que pour achever mon meſſage, avant de la quitter pour toujours, je lui déclarois comme ſon Serviteur, Que le Roi lui tenant lieu de Pere, & étant d'ailleurs ſon Maître & ſon Roi, elle n'avoit point d'autre parti à prendre, que de ſe ſoû-

(13) Je renvoie ſur ces paroles, à l'explication que j'ai donnée au commencement de ces Memoires, des Alliances de la Maiſon de Béthune.

mettre à sa volonté : Que sans écouter tout ce que pouvoit lui suggerer M. le Comte de Soissons, elle devoit se résoudre, ou à prendre un Epoux de la main du Roi son Frere, ou à encourir sa disgrace : Qu'il lui seroit bien sensible en ce dernier cas, après avoir soûtenu un état de Reine, de se voir réduite à un Bien très-médiocre; puisqu'elle n'ignoroit pas qu'outre les largesses du Roi, ce Prince dans l'abandon qu'il lui avoit fait des Biens dont elle jouïssoit, avoit plustôt consulté son cœur, que les Loix & les Coûtumes de Navarre, qui lui en auroient laissé fort-peu. 1596.

Ces dernieres paroles tirerent Madame malgré elle, de la froideur & du dédain qu'elle s'efforçoit de montrer; pour la faire entrer dans le plus grand emportement, dont une femme soit capable. Après l'avoir exhalé par tout ce que la colere peut inspirer, (car ce récit n'est déja que trop long); elle rentra furieuse dans son Cabinet : & moi, je me retirai doucement vers l'escalier. Comme je descendois, je vis accourir Madame de Neufvy, qui me dit que Madame l'envoyoit me demander la Lettre que je lui avois montrée : Nouvel artifice de ces quatre femmes, qui avoient persuadé à Madame, qu'elle travailleroit plus efficacement à ma perte auprès du Roi, si je pouvois paroître avoir sacrifié la Lettre de Sa Majesté. Je sentis le piege; & je répondis à Madame de Neufvy, qu'il me paroissoit fort-étonnant qu'après avoir refusé d'entendre le contenu de la Lettre, Madame me la fît demander au même moment : que je ne pouvois la communiquer qu'à la Princesse seule, & lui en faire une simple lecture; en ayant besoin pour moi-même. Ce n'étoit pas là le compte de la Messagere, qui s'en retourna sans rien repliquer.

Je vins le même jour coucher à Moret, où étoit mon Epouse; & après y avoir séjourné seulement vingt-quatre heures, je m'avançai jusqu'à Paris au-devant du Courrier, que j'avois fait partir de Fontainebleau, pour porter mes Dépêches au Roi. Au-lieu de mon Courrier, je fus fort-surpris de ne voir arriver que le jeune Boësse, Maître-d'Hôtel de Madame, chargé d'une Lettre, qui me surprit encore davantage, lorsque je reconnus qu'elle étoit du Roi : Je sçavois que Boësse étoit celui que de son côté, Madame avoit dépêché vers le Roi. Je vis que cette Lettre avoit été en-

1596. voyée toute ouverte à la Princeſſe ; & qu'on ne me la remettoit, qu'après qu'elle avoit paſſé dans les mains de Madame, qui y avoit mis ſon cachet. A toutes ces marques, je ne doutai plus de mon malheur : un triſte preſſentiment m'en avertit encore ; & je n'ouvris la Lettre qu'en tremblant. Je n'en avois que trop de ſujet. Au-lieu des louanges, des temoignages de bonté & de confiance, dont les Lettres du Roi pour moi étoient ordinairement pleines ; mes yeux ne furent frappés que d'un ordre rigoureux de faire ſatisfaction à Madame : Sa Majeſté » ne pouvant ſouffrir (c'eſt ainſi » qu'elle s'exprimoit) qu'un de ſes Sujets offenſât une Prin» ceſſe ſa Sœur, ſans l'en punir auſſi-tôt, s'il n'effaçoit ſa » faute par ſes ſoûmiſſions. «

Je fus terraſſé, je l'avouë, de ce coup accablant ; & d'autant plus, que ne pouvant préſumer que mon Poſtillon n'eût pas porté ma Lettre au Roi, je voyois que c'étoit même après l'avoir luë, qu'il me traitoit ainſi. Quelles réflexions ne fis-je pas alors ſur le malheur d'être employé à raccommoder les Grands, & ſur le danger de ſervir les Rois ? Je ne me reprochois rien à l'égard du Roi : Je l'avois ſervi pendant vingt-quatre ans, avec une aſſiduité & un zèle, que rien n'avoit refroidi. C'étoit malgré moi que je m'étois chargé d'un emploi ſi deſagreable : Il y avoit dans l'Ecrit que je m'étois fait donner par Henry, mille choſes plus dures que tout ce que j'avois dit à Madame ; & je les lui avois épargnées, dans un moment où j'aurois peut-être été excuſable de les aggraver : Je n'étois coupable tout-au-plus, que d'obéïr trop fidellement : Et cependant Sa Majeſté me ſacrifioit cruellement, ſans aucun égard, ni pour mes raiſons, ni pour ſes propres ordres. J'étois pénetré de cette injuſtice : & toutes mes penſées alloient à former de fortes réſolutions d'abandonner pour jamais la Cour.

Mais à peine les avois-je formées ces réſolutions, que je trouvois auſſi-tôt mille motifs pour les combattre. Henry, comme je l'avois déja ſouvent éprouvé, avoit pris un ſi grand empire ſur toutes mes volontés, qu'après mille ſermens de ma part, un ſeul mot de la ſienne me ramenoit à lui, comme par enchantement. A cette conſidération ſe joignoit celle de mon interêt. J'allois donc m'expoſer à per-

dre les justes récompenses de mes services, au moment même que j'y touchois; & lorsque dépouillé de cinquante mille livres de rente, par l'exhéredation du Vicomte de Gand; épuisé par un service long & coûteux; ayant une Maison à rétablir; menacé d'une nombreuse famille, par la fécondité de mon Epouse; ces récompenses étoient toute ma ressource, & le seul fond que j'avois cultivé. Mais d'un autre côté, comment prendre sur soi d'aller essuyer en criminel les hauteurs d'une Princesse, avec laquelle je venois de soûtenir un personnage si different; & que je ne pouvois douter qui ne rendît pour moi ce calice aussi amer qu'il le pouvoit être? Je crois que tout le monde se met ici en ma place; & qu'on se peint facilement mon agitation & mon serrement de cœur. 1596.

Je pris enfin un parti assez sage; mais qui n'étoit rien moins que capable de suspendre les chagrins dont j'étois dévoré: Je feignis d'être malade; & il me prit dès ce moment une noire mélancolie, bien capable en effet de faire passer dans mon corps, une partie de la mauvaise disposition de mon esprit. Je ne m'ouvris à personne sur la cause de mes chagrins: j'envoyai chercher un Médecin, qui me faisant trembler sur les suites d'un mal, tout entier de ma façon, promit pourtant de m'en tirer à force de saignées & de purgations.

Sur les quatre heures après-midi arriva un autre Medecin, auquel il étoit reservé de me redonner la santé: c'est Picaut mon Courrier, que j'attendois impatiemment, pour prendre sur son rapport une derniere résolution; & qui après m'avoir appris que l'accident qui lui étoit arrivé de se démettre le pied en route, l'avoit fait devancer auprès du Roi par le Courrier de Madame, me remit une Lettre de la main de ce Prince, qui guérit tous mes maux. Henry me mandoit que je devois actuellement être bien en colere de sa premiere Lettre: qu'il l'avoit écrite dans ce premier mouvement de vivacité que je lui connoissois, & sur les plaintes éxagerées, jointes aux instances & à l'importunité de sa Sœur: mais que pour me rassûrer, il me donnoit sa parole de ne me desavouer en rien; & qu'il me permettoit en ce cas, de me servir de sa Lettre même contre lui. Il finissoit par ces mots: » Venez me trouver, pour m'informer

1596. » encore plus particulierement de tout ce qui s'est passé ; & » vous assûrez d'être aussi bien reçu de moi, que vous l'ayez » jamais été ; quand je devrois prendre la vieille Devise de » Bourbon, *Qui-qu'en grogne :* Adieu, mon Ami. « A cet air de cordialité & de familiarité, je reconnus mon ancien Maître. Cette Lettre étoit datée du 17 Mai, & la premiere du 15 ; toutes deux d'Amiens, où je m'acheminai dès la pointe du jour, & où j'arrivai le lendemain. Je ne supprimai, ni ne déguisai rien de tout ce qui s'étoit dit & fait à Fontainebleau, entre Madame & moi ; & Sa Majesté me temoigna par un redoublement de caresses, qu'elle approuvoit toute ma conduite.

Pour ne pas couper trop souvent le fil de l'Histoire, par un récit qui peut trouver par-tout également sa place, j'acheve en peu de mots ce qui concerne cette affaire. La-Varenne qui étoit chargé de veiller à la Cour aux interêts de Madame Catherine, ne manqua pas de l'instruire du bon accueil que le Roi m'avoit fait, & de lui faire part en même temps de la Nouvelle qui se répandoit, que j'allois être le Dépositaire absolu des Finances. La Princesse comprit aisément sur ce rapport, non-seulement qu'il falloit renoncer à sa vengeance ; mais encore que son interêt étoit de menager dans la suite un homme, de la main duquel alloient sortir desormais toutes les Ordonnances pour l'entretien de sa Maison : Ou elle convint de son tort ; ou bien si elle persista à me l'imputer, elle eut la génerosité de me le pardonner : Et de quelque maniere que ce soit, j'avouë à la louange de cette Princesse, que c'est une marque de grandeur d'ame, dont fort-peu d'autres auroient été capables. Si l'on avoit retranché du caractere de Madame, les excès d'une vivacité qu'il lui étoit impossible de surmonter, & qui dans l'affaire dont il s'agit, joignoit à sa force, celle de la plus impetueuse de toutes les passions ; on n'auroit plus trouvé qu'un cœur naturellement bon & facile, capable même d'amitié & de reconnoissance.

Elle choisit Madame de Pangeac, qui étoit de mes amies, pour lui faire part de son changement à mon égard ; elle fit même les premieres démarches auprès de Madame de Rosny. Je l'avois laissée en couche à Moret : Après qu'elle fut rétablie, elle alla un jour au Prêche à Fontainebleau, & s'en

retourna ſans voir Madame ; prétextant une legere indiſpoſition, qui retenoit cette Princeſſe au lit. Madame de Pangeac lui en ayant fait quelques reproches, comme d'elle-même, mais en effet par ordre de Madame ; mon Epouſe ſe trouva obligée de lui répondre que les termes où Madame en étoit avec moi, lui défendoient cet honneur. A un ſecond voyage que Madame de Roſny fit à Fontainebleau, Madame lui fit dire que la raiſon qu'elle avoit apportée à Madame de Pangeac, ne devoit point l'empêcher de venir la voir ; & elle lui fit un accueil tout-à-fait gracieux. Elle lui avoua naturellement qu'elle n'étoit pas encore entierement revenuë à mon égard ; parce qu'elle avoit cru devoir attendre toute autre choſe de moi, pour les marques d'amitié que j'avois reçuës d'elle dans ma jeuneſſe. Elle l'entretint de pluſieurs parties de plaiſir, ſoit à Pau, ſoit chez M. de Mioſſens (14), où elle m'avoit fait l'honneur de m'admettre avec elle ; & en particulier, d'une Courſe de bague, où ayant remporté le prix, qui étoit une bague de médiocre valeur, & allant la recevoir de la main de cette Princeſſe ; elle changea la bague, & en mit une de deux mille écus. Elle n'oublia pas que mon Pere avoit ſouvent porté la Reine ſa Mere entre ſes bras. Après tout cela, Madame dit fort-obligeamment à mon Epouſe, que ſon reſſentiment contre moi ne s'étoit jamais étendu juſqu'à elle, dont elle aimoit l'humeur & le caractere. Elle lui dit mille choſes gracieuſes, ſoit ſur M. de Saint-Martin, Oncle de mon Epouſe, qui avoit été Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; ſoit ſur Madame de Saint-Martin, Sœur de M. de Mioſſens, & par conſequent Parente aſſez proche de la Princeſſe. 1596.

Madame de Roſny ſe retira extrêmement ſatisfaite : Et réſoluë de ne rien oublier, pour me faire rentrer dans les bonnes graces de Madame, elle ne lui en marqua rien cette premiere fois ; mais dans la ſuite elle s'y employa utilement. Un jour qu'elle lui faiſoit valoir l'attention que j'avois à expedier les Aſſignations pour le payement des Officiers de ſa Maiſon ; & qu'elle lui repreſentoit qu'il n'y avoit eu que des ordres réïterés de Sa Majeſté, qui m'avoient fait vaincre la répugnance que je ſentois, à me charger de la commiſſion qui l'avoit ſi fort offenſée ; Madame de La-

(14) Henry d'Albret, Baron de Mioſſens.

1596. Force qui étoit en ce moment dans la ruelle de Madame, se joignit à mon Epouse. Elles furent appuyées par Madame de Pangeac; & ce qui me surprit beaucoup, par Mesdames de Rohan & de La-Barre : & toutes ces femmes engagerent Madame à m'envoyer chercher à l'heure même. Depuis ce moment, où elle reconnut mon innocence, elle m'affectionna au point qu'elle n'eut plus d'autre Confident de tous ses secrets; qu'elle proposa & favorisa de tout son pouvoir, le Mariage de ma Fille aînée avec le Duc de Rohan, son plus Proche parent, (15) du côté de la feuë Reine sa Mere, & héritier de ses biens en Navarre. Le Roi ne goûta pas ce Mariage pour-lors; & cependant il y revint de lui-même dans la suite. Enfin lorsque Madame partit pour la Lorraine, assez mécontente, comme l'on sçait, de la Cour de France; elle dit hautement qu'elle n'avoit à se louer que de trois personnes : & j'étois l'un des trois.

Les hostilités entre le Parti du Roi & celui de la Ligue, continuerent pendant les années 1595 & 1596 dans les mêmes endroits du Royaume, que les années précedentes : En Bretagne, entre MM. d'Aumont & de Saint-Luc, & le Duc de Mercœur; & dans les Provinces du Midi de la France, où il arriva mille petites rencontres entre MM. de Ventadour, de La-Rochefoucaut, de Châteauneuf, de Saint-Angel, de Lostange, de Chambaret, & autres Officiers pour le Roi (16); & MM. de Pompadour, de Rastignac, de Saint-Chamant, de Montpezat, de La-Chapelle-biron, & autres Ligueurs. La défaite des Crocans, le Siege de Blaye, la prise d'Agen, la mort du Duc de

(15) Henry II. du nom, Duc de Rohan, &c. qui épousa en effet Marguerite de Bethune, comme on le verra dans la suite de ces Memoires, étoit Petit-fils de René I. du nom, Vicomte de Rohan, & d'Isabelle d'Albret, Fille de Jean, Roi de Navarre. Voyez dans tous les Généalogistes les autres alliances de cette illustre Maison, avec la Maison de France.

(16) Anne de Lévis, Duc de Ventadour, Gouverneur du Limosin, & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc : Il mourut en 1622. François de La-Rochefoucaut, Prince de Marsillac. René de Sainte-Marthe, Sieur de Châteauneuf. N. de Saint-Angel. Louis-François de Lostange, ou Loustange. N. de Chambaret, ailleurs nommé Chambert, Gouverneur du Limosin. Louis, Vicomte de Pompadour. N. de Rastignac. Jean de Saint-Chamant, ou Antoine, son Frere : Ils passerent depuis dans le Parti du Roi. Henry Des-Prés de Montpezat. N. de Charbonniere, Sieur de La-Chapelle-biron.

(17) La

1596.

de La-Rochefoucaut, font les évenemens (17) les plus remarquables, dans le Limosin & aux environs. Lesdiguieres continua la Guerre avec le même succès en Dauphiné, en Provence, & dans le Piémont, tantôt contre le Duc de Savoie, tantôt contre le Duc d'Epernon. La fin de toutes ces Expeditions fut l'entiere défaite du Duc de Savoie, qui croyant profiter de la desunion des Ducs de Guise & d'Epernon, s'étoit avancé jusqu'en Provence, d'où il se vit chasser honteusement; & celle de d'Epernon, qui succombant sous son Rival, le Duc de Guise, aidé du même Lesdiguieres, d'Ornano, & du Parti de la Comtesse de Sault, fut accablé sans ressource, & se vit réduit à implorer la clemence du Roi, par des Lettres extrêmement soûmises, que Sa Majesté reçut à Gaillon. Il suivit lui-même ses Lettres de fort-près, & vint se jetter aux pieds du Roi : ce qui fut une espece de triomphe pour Henry, qui mettoit cette humiliation de d'Epernon, avec celle des Ducs de Bouillon & de La-Trimouille, au nombre des choses qu'il souhaitoit le plus passionnément.

Pendant son séjour à Amiens, le Roi fit plusieurs nouvelles démarches au sujet de mon entrée dans le Conseil des Finances. Ce Prince qui par un effet de sa droiture naturelle, ne pouvoit se representer les hommes aussi corrompus qu'ils le sont; ni par un effet de sa douceur, recourir aux

(17) La plufpart des évenemens que l'Auteur indique ici, sont arrivés avant l'année 1595. Le Duc de La-Rochefoucaut étoit mort dès l'année 1591, tué, comme on l'a vu cy-devant, au Combat de Saint-Yrier-la-perche. Le Vicomte de Pompadour étoit aussi mort en 1591. La prise d'Agen, par le Comte de La-Roche, fils du Maréchal de Matignon, est pareillement de l'année 1591. Blaye fut assiegé en 1593 par le même Maréchal, qui malgré la défaite d'une Escadre Espagnole, fut obligé d'en lever le Siege. Les Crocans, ainsi nommés de Croc, Village en Limosin, où ils commencerent à s'attrouper, furent aussi défaits en ce temps-là par Chambert, ou Chambaret, Gouverneur de cette Province : & depuis, le Maréchal de Matignon acheva de les dissiper en Languedoc, plus par adresse que par la force. Consultez sur tous ces faits les Historiens cy-dessus cités. Cherchez-y encore, & dans l'Histoire particuliere du Connétable de Lesdiguieres, les Expeditions de cet homme célebre par les Victoires d'Epernon, de Pontcharra, de Vinon &c : par les prises du Fort d'Exiles, de Cahours, & d'une infinité d'autres Places, qui le rendirent maître de toute la Savoie, & d'une partie du Piémont.

Outre la Guerre, la France fut affligée en cette année 1596 de la Peste & de la Famine, causées par le dérangement des Saisons. L'Etoile dit qu'on eut l'Eté en Avril, l'Automne en Mai, & l'Hiver en Juin.

1596. voies extrêmes, qu'après avoir tenté toutes les autres, se figura long-temps qu'il ameneroit enfin ce Corps, à administrer les revenus de l'Etat avec œconomie ;& que cette importante réforme n'étoit pas si difficile, qu'elle ne pût être produite par les seuls conseils d'un homme integre & laborieux, qu'il associeroit à ceux qui le composoient. Dans cette vuë, il parla & en public & en particulier, à Messieurs du Conseil, de me recevoir parmi eux : Quelque répugnance qu'ils y eussent, ils n'oserent rejetter ouvertement une proposition, qui faite de cette maniere, ressembloit bien plus à une priere, qu'à un ordre.

J'avouë plus naturellement, que de ma part, ce temperament ne trouva pas tant de docilité. Sa Majesté m'ayant déclaré dans un entretien secret, qu'Elle exigeoit de moi que je recherchasse Messieurs du Conseil ; que par quelque complaisance, je leur fisse perdre le soupçon qu'ils avoient, que je n'entrerois dans leur Societé, que pour leur rendre de mauvais offices ; enfin que je les engageasse par mes manieres, à lui demander eux-mêmes mon association ; je ne balançai pas à lui répondre, que je ne trouvois point de plus mauvaise voie d'être introduit dans le Conseil des Finances, que d'en avoir l'obligation à ceux qui les gouvernoient ; & que connoissant, comme je faisois, l'esprit de ce Corps, je ne pouvois en même temps le servir, & servir l'Etat. Le Roi qui n'aimoit pas à être contredit, & qui se souvenant d'ailleurs de mes démêlés avec le Duc de Nevers, s'imaginoit que je pouvois avoir quelque ressentiment contre ces Messieurs ; crut appercevoir dans ma réponse de l'orguëil, ou du-moins, de l'attachement à mon sens : il me repliqua assez vivement, qu'il n'avoit pas envie de se mettre tout le monde à dos, pour moi seul : qu'ainsi sans songer davantage à me faire entrer dans les Finances, il me chercheroit quelqu'autre emploi, pour occuper mon esprit, qui ne pouvoit, disoit-il, demeurer oisif.

Il étoit encore à-demi fâché, lorsqu'au sortir de cette conversation, il entra chez Madame de Liancourt ; qui en ayant sçu le sujet, lui representa qu'il ne seroit en effet jamais bien servi, jusqu'à ce qu'il eût rencontré un homme, qui par le pur motif de l'interêt public, ne craignît point de s'attirer la haine des Financiers. Pour moi, je regardai après cela mon

engagement dans la Finance, comme plus éloigné que jamais ; & considerant que mon emploi alloit desormais être réduit aux Traités & aux Négociations au-dehors : office qui mene à une ruine presque certaine, tout homme qui veut y soûtenir son rang avec dignité, & sa réputation avec honneur ; je résolus de m'en ouvrir à Sa Majesté, & de lui faire agréer un projet, qui m'auroit assûré du-moins le remboursement de toutes mes avances. Mais Henry ne me donna pas le temps de lui faire ma proposition : Si-tôt que je l'eus abordé, il m'avoüa que sur la representation de Madame de Liancourt, il étoit revenu à mon avis ; & que sans un plus long délai, il alloit déclarer publiquement sa volonté ; après en avoir prévenu, pour la forme, le Connétable & Villeroi, à qui il appartenoit de m'expedier mes Provisions. Ces deux Messieurs entrerent fort-à-propos dans la Chambre du Roi ; & reçurent cet ordre, le Connétable en baissant la tête, & Villeroi en disant qu'il me mettroit mes Provisions aux mains, si-tôt qu'il en auroit recouvré un modelle. 1596.

L'après-midi, pendant que le Roi étoit à la Chasse, j'allai remercier la Marquise de Monceaux : c'est le nom qu'avoit pris depuis peu Madame de Liancourt ; & je crus devoir aussi une visite à M. de Villeroi, à qui je demandai, au défaut de Provisions, un Brevet qui fît le même effet. Villeroi biaisa dans sa réponse ; & pendant trois ou quatre jours que je le pressai, sur differens prétextes, il remit toujours l'affaire au lendemain. Au bout de ce temps, le Roi quitta Amiens pour venir à Monceaux, & passa par Liancourt, où Liancourt, son Premier Ecuyer, le reçut & le traita splendidement : C'est-là qu'on avoit résolu de faire contre moi les derniers efforts.

Liancourt à la sollicitation de Villeroi, fit venir chez lui pendant le séjour qu'y fit Sa Majesté, le Chancelier, qui étoit son ami intime ; & les autres Membres du Conseil s'y étant aussi rendus par ordre du Roi, ils profiterent de la liberté que cette occasion leur donna auprès de ce Prince, pour travailler efficacement à m'exclurre du Conseil. Le moyen dont ils se servirent, ne fut pas de m'attaquer directement, mais d'insinuer au Roi que je n'étois pas propre à cet Emploi ; dans lequel, disoient-ils, faute de cette ex-

1596. perience, qu'il n'y a que le long uſage qui puiſſe donner, on ne peut éviter de commettre mille fautes, dont la moindre eſt capable de ruiner ſans reſſource le Crédit, & par conſéquent de perdre l'Etat. Ces diſcours furent répetés ſi ſouvent en preſence du Roi, (car on faiſoit à deſſein tomber la converſation ſur cette matiere,) & avec une ſi grande apparence de ſincerité, que ce Prince ſe ſentit à la fin ébranlé: Et lorſque dans le même temps, il voyoit ces Meſſieurs former avec facilité les plus magnifiques projets; diſcourir avec beaucoup de netteté, ſur les forces & les interêts de l'Etat; en calculer les revenus avec la derniere préciſion; enfin poſſeder en apparence dans toute ſon étenduë, la ſcience du Commerce, & les autres moyens dont on rend un Etat floriſſant; & par deſſus tout, s'entretenir entr'eux dans une Langue, qui n'étoit preſqu'intelligible que pour eux ſeuls: ce Prince perſuadé de plus en plus de cette longue préparation, qu'on lui repreſentoit comme abſolument neceſſaire pour entrer dans les Finances, retomba encore dans ſa premiere irréſolution; & crut que le mal preſent n'étoit pas le plus grand, dont les Finances puſſent être menacées. Sa Majeſté prenant avec cela tout ce que Meſſieurs du Conſeil lui diſoient, pour une marque de leur repentir, & comptant ſur un notable changement de leur part, par la crainte qu'elle venoit de leur donner; elle ſe refroidit entierement à mon égard.

Villeroi qui étoit demeuré pendant ce temps-là à Amiens, mais qui n'en étoit pas moins bien informé de toutes les démarches d'un Corps, dont il étoit l'ame; prit cette occaſion pour envoyer au Roi mes Proviſions, qu'il ne pouvoit ſans deſobéïſſance ſe diſpenſer d'expedier, après l'ordre formel qu'il en avoit reçu du Roi. Lorſqu'elles furent remiſes à ce Prince, il n'étoit plus à Liancourt, où il n'avoit paſſé qu'un jour, mais à Monceaux; où rempli de tout ce qu'il venoit d'entendre, il les donna à Béringhen; en lui diſant de les garder ſans m'en rien dire, juſqu'à ce qu'il reçût un ordre du contraire. Béringhen qui étoit de mes amis, me révela le ſecret, que je lui gardai fidellement. Quinze jours ſe paſſerent de cette ſorte, ſans que le Roi parlât de rien à Béringhen: & Meſſieurs du Conſeil aveuglés par leur bonne fortune, au-lieu de ce repentir ſi ſincere que Sa Majeſté

attendoit d'eux, lui donnerent de nouvelles preuves de malversation, mais si claires, qu'ils la forcerent eux-mêmes, pour ainsi dire, de les accabler du coup, qu'il leur étoit si facile de parer. Le Roi découvrit que le Conseil venoit d'affermer les Aides de Normandie pour trente mille écus; & que pour frustrer encore l'Epargne de cette somme, si éloignée de la vraie valeur de la chose, ils l'avoient imputée toute entiere sur de vieilles dettes du Thresor-Royal. Avec un peu d'attention, il se convainquit de plus, que les cinq grosses Fermes n'étoient de même qu'au quart de leur valeur; parceque Zamet, Gondy & autres Traitans, qui s'en étoient chargés, par connivence avec Messieurs du Conseil, partageoient avec eux les profits immenses qui en revenoient. L'avidité de ces Messieurs n'étant pas encore rassasiée; ils avoient accordé sur tous les autres revenus Royaux, des rabais si excessifs, sous ombre des pertes de Calais, Cambrai, Ardres &c. qu'ils diminuoient à vuë d'œil, au-lieu d'augmenter. 1596.

Dans la juste indignation que cette connoissance donna au Roi, Sa Majesté me fit appeller; & me commanda d'aller à Paris, sçavoir d'où provenoit une si grande dissipation de deniers, dont elle ne pouvoit se prendre qu'au Conseil. Je répondis à ce Prince, qu'ayant révoqué sans doute l'ordre qu'il avoit donné à Villeroi de m'expedier mes Provisions, puisque je ne les avois pas reçuës; je n'avois aucun droit d'entrer dans le Conseil, ni de m'y faire écouter. » Comment! dit Henry, en cachant le reproche qu'il se faisoit interieurement; Béringhen ne vous a-t'il pas donné il y a quinze jours, vos Provisions, avec une Lettre de Villeroi? vous verrez que ce gros Allemand les aura oubliées. « Pendant que par ordre de ce Prince, j'allois me disposer à partir, pour venir ce même jour coucher à Claye, Sa Majesté fit la bouche à Béringhen, qui consentit à paroître chargé de tout le tort. Dans ce peu de temps il me vint une pensée, que je communiquai au Roi, en retournant recevoir ses derniers ordres. Je lui dis qu'avant que le jour marqué pour l'ouverture des Etats, fût arrivé, il me paroissoit à propos que je me transportasse dans quelques-unes des principales Géneralités du Royaume; pour y prendre une connoissance plus sûre des revenus presens du Roi, de la diminution qu'ils avoient souffert, & des augmentations qu'on pouvoit y fai-

1596. re : afin que Sa Majesté reglât les demandes qu'elle avoit à faire aux Etats, sur cette opération ; qui tout imparfaite qu'elle étoit, pouvoit par proportion, donner des lumieres sur les forces des autres Géneralités plus reculées, & conséquemment de tout le Royaume : Qu'outre cet avantage, je ne desesperois pas de lui faire trouver dans ces seules Géneralités que je visiterois, les trois ou quatre cens mille écus, qu'il avoit demandés inutilement au Conseil. Je jugeai qu'envain, & peut-être imprudemment, je me chargerois moi-même de cette vérification, sans une Piece, qui me paroissoit être le seul vrai moyen de n'être point trompé ; je veux dire, sans un plein pouvoir de Sa Majesté, pour suspendre de leurs fonctions, ou même pour révoquer tout-à-fait les Receveurs & Préposés rebelles, & pour récompenser la probité des mieux intentionnés.

Henry approuva fort le fond de ce dessein ; mais changeant quelque chose à la maniere de le proposer dans le Conseil, il voulut que j'y ouvrisse cet avis, de façon que ceux qui se piquoient le plus d'esprit, comme Sancy, Schomberg, Fresne & La-Grange-le-roi, en saisissent eux-mêmes la premiere idée, & pussent passer pour en être dumoins en partie, les auteurs ; & qu'il n'y en eût aucun dans la Compagnie, qui ne se flatât que cette Commission ne pouvoit être donnée à personne qu'à eux-mêmes, ou par leur canal, à des Intendans & Maîtres des Requêtes à leur dévotion. Il n'y avoit rien de plus sage que ce temperament, qui flatoit également la vanité de quelques-uns, & la cupidité de tous. Je vins prendre place dans le Conseil ; où par un prodige, qu'on ne voit qu'à la Cour, le cœur de mes Collegues, dévoré du chagrin le plus cuisant, ne laissa voir sur leurs visages, dans leurs paroles & leurs manieres, que des temoignages de joie. Je fus presque trompé moi-même aux louanges en tout genre, dont m'accabla le Chancelier, & au ton dont j'entendis prononcer, que j'étois attendu avec la plus vive impatience. Voilà la science des Courtisans : Ils sont convenus entr'eux, que couverts des masques les plus grossiers, ils ne se paroîtroient pourtant point risibles les uns aux autres.

C'est pendant le séjour du Roi à Monceaux, que fut consommé le Traité du Duc de Maïenne, déja arrêté aupara-

vant. Dès le temps que Sa Majeſté étoit à Amiens, le Duc lui avoit envoyé un nommé d'Eſtienne, pour lui demander en quel lieu elle auroit agréable qu'il vînt lui rendre ſes obéïſſances; & elle l'avoit remis à Monceaux, par égard pour l'incommodité du Duc, qui ne lui permettoit plus d'auſſi longs voyages, que celui d'Amiens à Soiſſons, où il faiſoit ſa réſidence. (18) Le Duc de Maïenne aborda le Roi qui ſe promenoit dans l'étoile du Parc, ſeul avec moi, & me tenant par la main; mit un genou en terre; lui accolla la cuiſſe; & joignit à l'aſſûrance de ſa fidelité, un remerciment de ce que Sa Majeſté » l'avoit délivré, diſoit-il, de l'arrogance » Eſpagnole, & des ruſes Italiennes. « Henry qui avoit été à ſa rencontre, lorſqu'il le vit s'approcher, l'embraſſa trois fois; ſe hâta de le faire relever; l'embraſſa de nouveau, avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir: puis le prenant par la main, il le promena dans ſon Parc, où il l'entretint familierement des embelliſſemens qu'il alloit y faire. Le Roi marchoit à ſi grands pas, que le Duc de Maïenne, également incommodé de ſa ſciatique, de ſa graiſſe, & de la grande chaleur qu'il faiſoit, ne traînant qu'à grande peine ſa cuiſſe, ſouffroit cruellement, ſans oſer en rien dire. Ce Prince s'en apperçut, voyant le Duc rouge & tout en ſueur: il me dit, en ſe penchant vers mon oreille: » Si je » promene encore long-temps ce gros corps-cy, me voilà » vengé ſans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits. » Dites le vrai, mon Couſin, pourſuivit-il, en ſe tournant » vers le Duc de Maïenne; je vais un peu vîte pour vous. « Le Duc lui répondit, qu'il étoit prêt à étouffer; & que pour peu que Sa Majeſté eût encore continué, elle l'auroit tué, ſans y penſer: » Touchez là, mon Couſin, reprit le Roi, d'un air riant, en l'embraſſant encore, & lui frappant ſur l'épaule; » car Pardieu! voilà toute la vengeance que vous » recevrez de moi. « Le Duc de Maïenne, qu'une maniere ſi franche pénetra vivement, fit encore ſes efforts pour s'agenouiller, & pour baiſer la main que Sa Majeſté lui tendoit: il lui jura qu'il la ſerviroit deſormais contre ſes propres Enfans. » Or ſus, je le crois, lui dit Henry; & afin que vous me

1596.

(18) L'Etoile rapporte la choſe autrement; mais le Duc de Sully eſt plus croyable ſur ce fait. Perefixe s'eſt auſſi trompé, lorſqu'il place cette entrevuë en 1595. Voyez la Chronologie Novenn. *Liv.* 8. *p.* 599.

1596. » puissiez aimer & servir plus long-temps, allez vous reposer » au Château, & vous rafraîchir; car vous en avez bon be» soin: je vais vous faire donner deux bouteilles de vin d'Ar» bois; car je sçais bien que vous ne le haïssez pas: Voilà » Rosny que je vous baille pour vous accompagner, faire » l'honneur de la maison, & vous mener en votre chambre; » c'est un de mes plus anciens Serviteurs, & un de ceux qui a » reçu plus de joie de voir que vous vouliez me servir & » m'aimer de bon cœur. « Le Roi continua sa promenade dans le fond du Parc, & me laissa avec le Duc de Maïenne, que je fis reposer dans un Cabinet de verdure, & ensuite reconduire à cheval au Château, aussi content du Roi & de moi, que nous l'étions tous deux de lui.

Monçeaux parut un séjour si agréable au Roi, qu'il s'y arrêta plus long-temps qu'il n'avoit compté d'abord. Il y fit venir d'Amiens le Connétable & Villeroi; & il ordonna au Conseil des Finances, de venir faire sa résidence à Meaux, pour être à portée de recevoir ses commandemens. Je n'y avois point encore proposé le projet de la visite des Generalités. Sa Majesté persuadée de plus en plus, qu'il ne pouvoit produire qu'un bon effet, se chargea d'en parler elle-même. A la premiere ouverture qu'elle en fit, les Conseillers qui s'attendoient que cet emploi ne pouvoit regarder d'autre personne qu'eux, & qui y envisageoient chacun leur interêt particulier, sans nuire à l'interêt general du Corps, y donnent les mains; & furent bien surpris, lorsqu'ils virent que d'eux tous, le Roi ne nomma à cet effet, que La-Grange-le-roi, qui fut chargé de deux Géneralités: les autres Commissions furent remplies par Sa Majesté, des noms de MM. de Caumartin (19) & de Bizouze, chacun pour deux Géneralités, & de celui de deux autres Maîtres des Requêtes, chacun pour une Géneralité: Pour moi, je fus chargé de quatre des principales & des plus étenduës. Ce fut pour lors que Messieurs du Conseil se repentirent de n'avoir pas empêché l'éxecution

N. Bisouze, ou Viçose.

(19) Louis le Fêvre, Seigneur de Caumartin, fut envoyé dans le Lyonnois, le Berry & l'Auvergne: Il en sera encore parlé cy-après. Il fut Garde des Sceaux en 1622, après la mort de M. de Vic; & mourut l'année suivante, âgé de soixante-douze ans. Il a reçu des Historiens les mêmes éloges, que lui donne dans la suite M. de Sully.

(20) Dans

l'éxecution d'un plan, qui pouvoit mettre en évidence leur mauvaiſe foi. Ils réünirent tous leurs efforts pour le rendre inutile, ou du-moins pour le traverſer. Ils me prirent pour le but de tous leurs coups; parce que la confiance du Roi, & le principal rôle que je jouois dans cette affaire, leur firent deviner une partie de la verité: Les accuſations d'ignorance, de dureté, d'étourderie, & quelques autres qualifications plus fortes encore, ne me furent point épargnées. Je n'eus pas pluſtôt commencé à exercer les fonctions de ma Charge, que je m'apperçus que leur prévoyance leur avoit fait prendre les devants auprès des Threſoriers de France, des Receveurs Géneraux & Particuliers, Contrôleurs, Greffiers, & juſqu'aux moindres Employés ſubalternes. Tous ces gens qui pour la pluſpart, leur étoient ou vendus, ou aveuglément dévoués, ſe prêterent à tout ce qu'ils exigerent d'eux: Les uns s'abſenterent, & laiſſerent leurs Bureaux fermés: les autres me preſenterent des Etats compoſés avec toute la fineſſe, qu'on peut attendre de gens, qui ſe ſont fait un art de la friponnerie: D'autres ſe contenterent de me faire voir des ordres de MM. de Freſne, d'Incarville & Des-Barreaux, qui leur défendoient de communiquer leurs Regiſtres & leurs Etats, à qui que ce pût être. 1596.

Je n'employai d'abord contre tant de malice, que la voie de la douceur: J'exhortai; je cherchai à piquer d'honneur & de probité, des gens qui ne connoiſſoient guére plus l'un que l'autre. Enſuite je fis courir un bruit, que les Etats du Royaume ne s'aſſembloient, que pour ſupprimer ce nombre prodigieux de Bureaux & d'Employés, ſur-tout les Threſoriers de France, le plus inutile de tous les Corps, & pourtant le plus indocile; & qu'on ne conſerveroit en place, que ceux qui s'en rendroient dignes, par une ſincerité, qui feroit foi en cette occaſion, de leur attachement au bien public. Cette menace n'ayant eu aucun effet ſur des perſonnes, qui étoient ſecrettement raſſûrées & ſoutenuës par le Conſeil même; je fus obligé d'uſer du pouvoir que j'avois reçu: J'interdis la plus grande partie de ces mauvais Ouvriers; dont je fis exercer les fonctions par proviſion, à deux de chaque Corps, que je choiſis parmi tous ceux qui me parurent avoir les principes les plus ſains, & la conſcience la plus droite. Ainſi je me rendis maître de tous les Regiſtres, de tous les Etats, de

1596. tous les Comptes ; & ils me ſervirent de fil, pour entrer dans ce Dédale d'injuſtices & de voleries.

Que ne vis-je pas alors ? & comment pouvoir détailler les ruſes & les raffinemens d'un Art ſi pernicieux, les déguiſemens, les ſuppreſſions, les falſifications, les double-emplois : ſans parler de cette fauſſe confuſion, ſous laquelle les malfaicteurs cachés, voyoient très-clair ; pendant qu'ils ne preſentoient aux autres, qu'obſcurité & ténebres ? Il ſuffit de dire que des deux ſeuls vieux Débets que je fis appurer, des Acquits & Lettres de Change, tant de l'année courante, que des trois precedentes, que je raſſemblai ; j'amaſſai ſans peine plus de cinq cens mille écus, qui étoient perdus pour le Roi. A combien la ſomme auroit-elle monté, ſi l'on avoit éxigé de tous ces Employés, les juſtes reſtitutions d'une ſi longue malverſation, & ſur tous les differens deniers qui leur avoient paſſé par les mains ? puiſque les Aſſignations pour vieilles dettes, Rembourſemens de prêt, anciens Arrérages, Reſcriptions en blanc, & payables au porteur, faiſoient ſeuls un ſi gros produit.

Mes Aſſociés ne furent pas auſſi heureux, ou auſſi fermes que moi. A l'exception de Caumartin, qui rapporta au Roi deux cens mille livres, ils ne payerent tous Sa Majeſté, qu'en longs Memoires d'améliorations à faire dans ſes Fermes ; quoique le Roi eût apporté à ce choix, une ſinguliere attention. Je n'en ſuis point ſurpris. Pour oſer s'expoſer à toute la haine d'un Corps, auſſi accrédité & auſſi redoutable, que l'eſt en France celui des Financiers ; pour tenir bon contre les preſens & les flateries, contre les détours & les artifices de toutes leurs Créatures, qui ne manquent pas d'intelligence pour la pluſpart, & qui ne s'en ſervent que pour vous éblouïr, vous corrompre, ou vous tromper ; il eſt certain qu'il faut avoir un courage d'eſprit, dont il y a peu de perſonnes capables.

Cependant Meſſieurs du Conſeil, à qui rien de ce que je faiſois dans les Provinces n'étoit caché, étoient dans une ſituation, qu'on imagine aiſément : S'ils ne trouvoient le moyen de détruire mon ouvrage, ou de me détruire moi-même, avant mon retour ; il y alloit pour eux de toute leur réputation, & de tout leur interêt. Mon abſence leur donnoit pour cela, toute la facilité qu'ils pouvoient ſouhaiter. Que ne di-

1596.

rent & que ne firent-ils pas auprès du Roi, par eux & par leurs Emiſſaires? On ne parloit de moi, que comme d'un Tyran, qui ſuçoit le ſang du peuple par les éxactions les plus violentes, & ſans aucun profit pour le Roi; puiſque les ſommes dont je rempliſſois avec tant de peine ſon Threſor, étant celles-là même, ſur leſquelles étoient aſſignées les Penſions des Princes du Sang, & les Gages des Grands Officiers de la Couronne; elles n'alloient entrer dans ſes Coffres, que pour en ſortir incontinent après. Malgré les cris & les impoſtures d'une Cabale ſi terrible, & dont toutes les démarches ne m'étoient pas inconnuës; je continuois mon chemin, & je ne ſongeois qu'à faire éxactement mon devoir: Seulement j'apportois toute la diligence imaginable à achever mon ouvrage, & les plus ſages précautions pour pouvoir un jour fermer la bouche à mes accuſateurs.

Pour Henry, il ne ſe prêta point d'abord à leurs rapports: Enſuite il commença à craindre quelque mauvais effet de mon peu d'experience; & il m'invita ſimplement par Lettres, à revenir au pluſtôt. Mais enfin lorſque mes ennemis eurent ſi bien lié la partie, par eux & leurs amis; qu'il ſe fit comme un cri géneral à la Cour contre moi; ce Prince vint à apprehender que je n'uſaſſe de mon pouvoir, avec une dureté qui le rendît odieux lui-même: & alors au-lieu d'une ſimple invitation, j'en reçus un ordre des plus abſolus, de revenir à Paris. J'obéïs ſans repliquer; quoique bien fâché de me voir ainſi arrêter au milieu de mes recherches. Je fis dreſſer promptement quatre Bordereaux pour mes quatre Géneralités. Je les fis ſigner des huit Receveurs Géneraux: & n'ayant pas eu le temps de convertir mes cinq cens mille écus en Eſpeces de plus petit volume; j'en fis charger ſoixante-dix charrettes, que je voulus que les huit Receveurs Géneraux accompagnaſſent, ſous la garde d'un Prévôt & de trente Archers de la Maréchauſſée, qui les conduiſirent à Rouen, où le Roi venoit de ſe rendre, pour l'ouverture des Etats.

De toutes les calomnies que Meſſieurs du Conſeil avoient inventées pour frapper le coup de ma diſgrace, aucune ne leur avoit paru plus ſpécieuſe, que de faire entendre au Roi, que j'avois rempli les priſons des Officiers & Commis de ſes Finances; & ils jugerent à propos d'y ajoûter, que par une

1596. vaine bravade, j'en traînois à ma ſuite cinquante des principaux, enchaînés. Le Roi ne ſoupçonnant aucun menſonge dans une imputation ſi poſitive, me reçut lorſque j'allai le ſaluer en arrivant à Rouen, d'un air qui me fit juger que mes Envieux avoient fait jouer d'étranges reſſorts. Il me fit l'honneur de m'embraſſer ; mais avec une indifference & une froideur, qui ne lui étoient pas ordinaires. Il me demanda pourquoi je m'étois chargé ſi inutilement d'un argent, que des perſonnes que je ſçavois bien qu'il n'avoit pas envie de mortifier, étoient dans l'uſage de toucher par elles-mêmes : & il fut fort-ſurpris d'entendre, que de tout ce que j'apportois, Sa Majeſté n'en devoit pas un denier aux Princes du Sang, ni à aucun des Penſionnaires de l'Etat : qu'ils étoient tous payés du quartier d'Avril, & qu'ils le ſeroient auſſi éxactement de ceux de Juillet & d'Octobre ; parceque je n'avois rien anticipé ſur les fermages courans. » Pardieu ! reprit le Roi, après m'avoir fait répeter pluſieurs fois ces paroles, & même m'en avoir fait jurer la verité ; » voilà de mechantes gens, & d'impudentes impoſtures ! » Mais, ajoûta-t'il, quant à tous ces Receveurs & Officiers » que vous retenez priſonniers à votre ſuite ; qu'en ferez-» vous ? « L'étonnement que cette queſtion me cauſa, fut capable ſeul de perſuader au Roi, que cette accuſation étoit ſans aucun fondement. Il me fut aiſé d'appercevoir en ce moment, que la malignité de Meſſieurs du Conſeil retomboit toute entiere ſur eux-mêmes ; & qu'elle déceloit mieux au Roi leurs ſecrets motifs, que tout ce que je pouvois lui dire. Il ne me demanda aucun autre éclairciſſement ; au contraire il me combla de louanges & de careſſes.

On lui avoit dit que la ſomme que j'avois levée, ne pouvoit être que très-médiocre. Sur la queſtion qu'il m'en fit ; je lui répondis, que n'ayant rien voulu retenir par mes mains, ni pour les frais, ni pour ma Penſion, ni pour ma dépenſe ; afin que les Receveurs Géneraux retrouvaſſent la même ſomme qui étoit couchée ſur les Bordereaux, & qu'ils appriſſent de là à ne jamais rien détourner de ſes Finances ; Sa Majeſté en feroit elle-même la déduction, ſur les quinze cens mille livres. Une ſomme ſi conſiderable fit beaucoup de plaiſir au Roi, qui en avoit un beſoin extrême. Il me dit qu'il auroit ſoin que toute ma dépenſe me fût payée ; & qu'outre ma

Penſion de dix mille livres par mois, qu'il hauſſoit juſqu'à dix-huit mille livres, il m'accordoit en pur don ſix mille écus, pour récompenſe de ce ſervice. Il me défendit de rien dire de ce qui venoit de ſe paſſer entre lui & moi ; & il m'envoya mettre à part ſur cette ſomme, ce qu'il falloit pour la montre des ſix Compagnies Suiſſes, ſur le pied de dix-huit cens écus chacune, pour faire dès le lendemain, ce payement qui preſſoit. 1596.

J'allai retrouver mes Voitures, que les Archers gardoient dans deux cours du Sieur de Martinbault : Je fis décharger & ranger par ordre les barriques, dans des appartemens, dont les ſerrures furent changées, & renforcées de gros cadenats à trois clefs : les deux Receveurs en eurent chacune une ; & moi, la troiſieme. J'envoyai dès le lendemain de grand matin aux Officiers Suiſſes, par trois Commis eſcortés de dix Archers, les dix mille écus qui leur étoient dus.

Quelques momens après que j'eus fait partir cette eſcorte ; Sancy à qui le Roi avoit dit qu'il falloit payer les Suiſſes, & qui étoit ordinairement chargé de cet Emploi, m'envoya un billet, par lequel il me mandoit de faire délivrer au Sieur Le-Charron, qui en étoit porteur, quatre-vingt-dix mille écus, pour la montre des Suiſſes. Ce Conſeiller n'agiſſoit & ne parloit point autrement ; il auroit cru ſe dégrader, s'il étoit deſcendu à quelque politeſſe, ou à quelqu'explication avec ſes Confreres. Je ne trouvai point de mon goût une Lettre ſi ſeche ; & encore moins l'effronterie, avec laquelle il me demandoit le triple de la ſomme, que je ſçavois être duë. Je répondis auſſi dédaigneuſement au porteur, que je ne connoiſſois ni Sancy, ni ſon écriture, ni ſes ordres. » Comment ! vous ne connoiſſez pas M. de Sancy ? « me dit Charron, en plaignant mon aveuglement : car à ce nom, tout trembloit dans le Conſeil ; & Sancy y tenoit un rang, qui approchoit fort de la Surintendance. Comme il vit que je ne changeois rien à ma réponſe, il vint la rapporter ; mais avec toute la timidité d'un Valet, qui craint un Maître de mauvaiſe humeur. Malheureuſement pour Sancy, il ſe la fit faire devant pluſieurs temoins, qui le furent auſſi de ſon emportement. » Hé Pardieu ! dit-il, nous verrons s'il ne » ſçait pas qui je ſuis. « Après m'avoir traité comme il jugea à-propos, il vint de ce pas à Saint-Ouen trouver le Roi, qui

1596. lui dit, » Hé bien ! Sancy, n'allez-vous pas faire montre à nos » Suiſſes ? Non, Sire, reprit Sancy d'un air mutin, je n'y vais » pas : car il ne plaît pas à votre M. de Roſny, qui fait l'Em- » pereur dans ſon logis, aſſis ſur ſes caques d'argent, comme » un ſinge ſur ſon bloc ; & dit qu'il ne connoît perſonne : & » je ne ſçais ſi vous y auriez plus de credit que les autres. » Que veut dire cela ? reprit le Roi ; je vois ce que c'eſt : » on ne ſera jamais las de faire de mauvais offices à cet hom- » me-là ; parce que je me fie en lui, & qu'il me ſert bien. « Sa Majeſté ajoûta, qu'elle avoit d'autant plus de peine à croi-re mon refus, que j'étois convenu avec elle-même, de don-ner cet argent aux Suiſſes. Sancy ſe fit appuyer de Le-Char-ron, qu'il avoit amené. Le Roi ſe doutant de quelque nou-veau trait de malignité, ſe tourna vers ſes Valets de cham-bre, & commanda à Biart de venir me chercher.

Du plus loin qu'il m'apperçut, il me demanda ce qu'il y avoit entre Sancy & moi. » Je vais vous le dire, Sire ; « lui répondis-je hardiment : Et ſans craindre le reſſentiment du redoutable Sancy, je fis le récit de ce qui s'étoit paſſé, d'une maniere qui dut mortifier ſa vanité. Sancy n'étoit pas hom-me à plier : il ajoûta fierté ſur fierté ; & le prenant ſur un ton imperieux, il s'éleva bien-tôt entre nous deux une diſ-pute ſi vive, quoiqu'en preſence du Roi, que Sa Majeſté fut obligée de nous impoſer ſilence. Je ceſſai dans le moment même de parler à mon Adverſaire ; & me tournant vers le Roi, je le priai de ne me point donner de Superieur, dans les choſes où j'agiſſois par ſon ordre. La Galerie de S. Oüen, où ſe paſſa cette ſcène, étoit remplie d'un monde infini ; dont la pluſpart, las des hauteurs de M. de Sancy, étoient charmés de lui voir recevoir cette petite diſgrace : » Il ſera » bien difficile, diſoient-ils, comme je l'ai ſçu depuis, que » ces deux eſprits exercent long-temps les mêmes fonctions ; » ſans que l'un ſupplante l'autre : mais de l'humeur dont eſt » le Roi, le meilleur menager ſera ſon homme. « D'autres portoient envie à ma faveur naiſſante : d'autres enfin, qui vrai-ſemblablement ſe ſoucioient peu de l'un & de l'autre, diſoient en riant de la nouveauté du ſpectacle : » Pardieu ! » voilà un Etourdi, qui en a trouvé un autre, qui ne lui quit- » tera pas aiſément la partie. «

Le bruit des grandes ſommes que j'avois fait revenir dans

les Coffres du Roi, ne fut pas pluſtôt répandu, que je me vis accablé d'un nombre infini de Créanciers ſur le Roi, envoyés pour la pluſpart, par Meſſieurs du Conſeil; qui outre l'envie qu'ils avoient de voir diſparoître dans peu cette ſomme, étoient convenus avec tous ces Solliciteurs, qu'ils retireroient ſur leurs Créances, leurs profits ordinaires. Ma principale vuë en levant cet argent, ayant été de faire un fond pour les entrepriſes militaires que le Roi devoit bien-tôt commencer, ſans qu'on fût obligé de ſurcharger le peuple de nouveaux impôts; je n'eus garde de la laiſſer diſſiper: je réſiſtai aux importunités; & je tins bon contre les menaces & les fiertés: Mais après que j'eus fait réflexion, qu'il étoit indiſpenſable de renvoyer enfin chez eux, les huit Receveurs Generaux, qui avoient ſeuls connoiſſance de l'emploi que je faiſois de l'argent amaſſé; je craignis de donner trop de priſe à la calomnie, en demeurant après leur départ, ſaiſi ſeul d'une ſi groſſe ſomme; & je réſolus de la mettre au Threſor-Royal. Le Roi qui ne trouvoit ſon argent en ſûreté, qu'entre mes mains, eſſaya pluſieurs fois inutilement de vaincre mes ſcrupules: j'étois déterminé à prévenir ſur ce ſujet, juſqu'au moindre ſoupçon; & je perſiſtai à en charger les deux Threſoriers, Morfontaine & Gobelin. Je raſſûrai en quelque maniere Sa Majeſté, en lui promettant que je veillerois ſi ſoigneuſement à l'emploi de ces deniers, que rien n'en ſeroit perdu. J'en ſéparai en preſence des Receveurs, ce qui étoit neceſſaire pour payer le ſervice actuel des Gens de guerre, les frais d'une Artillerie de vingt Pieces de canon, avec les équipages doubles, & trois mille coups de poudre à tirer; outre un convoi d'autres Uſtenſiles propres à un Siege, comme pics, pelles &c. que je fis voiturer à Amiens. J'en ôtai encore cinquante mille écus, pour les uſages particuliers & les menus plaiſirs du Roi, qui ne conſiſtoient qu'à gratifier à l'inſçu des Catholiques, pluſieurs vieux Officiers & Soldats Proteſtans, qui l'avoient utilement ſervi. Je calculai exactement ce qui reſtoit, (20) montant encore à quatre cens cinquante mille écus; & je gardai avec ſoin, tant mes anciens Bordereaux, que ceux qui conſtatoient les ſommes priſes ſur le total. Mais voulant éprouver une ſeconde fois de

1596.

(20) Dans ce calcul, l'Auteur joint ſans doute la ſomme portée par M. de Caumartin, à la ſienne.

1596. quoi Meſſieurs du Conſeil & leurs Receveurs Géneraux étoient capables; j'affectai une fort grande négligence ſur cette diſtraction de deniers: & lorſque ceux-cy prêts à partir pour leurs Bureaux, vinrent me demander un double de mes Bordereaux; je leur répondis que ne prenant plus aucun interêt à une ſomme, qui avoit paſſé en d'autres mains, & eux-mêmes ayant été preſens à tous les emplois de deniers; j'avois déchiré toutes ces Pieces, comme inutiles: ce que ces Receveurs ne manquerent pas de faire ſçavoir à leurs Maîtres.

Un mois ſe paſſa, pendant lequel on prit ſur la ſomme portée au Threſor-Royal, le montant de quelques payemens, dont je feignois pareillement ne tenir aucun compte: Mais ici l'erreur étoit impoſſible; parce que rien ne ſe payant que ſur les Ordonnances du Conſeil, qu'on ne ſçauroit ſupprimer, il ſuffiſoit d'en tenir, comme je faiſois, un Memoire exact. Ces Ordonnances montoient à peu près, à cinquante mille écus; & par conſequent il en devoit reſter encore dans la Caiſſe, quatre cens mille: Cependant le Roi ayant demandé quelques jours après, une ſomme de deux cens mille écus, pour être envoyée à Amiens, où l'on faiſoit déja les préparatifs projettés, & en particulier celui de prendre Hedin; Sancy & les autres répondirent tous, qu'ils croyoient que cette ſomme pouvoit encore ſe trouver dans l'Epargne; mais auſſi qu'après cela, elle alloit être à ſec: & ils firent venir d'Incarville, qui devoit être plus au fait, comme tenant les Regiſtres; & qui aſſûra qu'à grande peine reſtoit-il deux cens mille écus dans les Coffres. Le Roi à qui j'avois dit trois jours auparavant, qu'il devoit encore y avoir quatre cens mille écus, fut extrêmement ſurpris; mais voyant l'aſſûrance avec laquelle ils lui parloient, il les crut, & me dit que je me trompois: J'étois ſi certain du contraire, que je ſoûtins en face à d'Incarville, devant tous mes Confreres que Sa Majeſté avoit fait appeller, qu'il ſe méprenoit de moitié. D'Incarville repliqua que ſes Regiſtres étoient plus ſûrs que ma memoire; & offrit d'apporter le lendemain un Extrait de toute la dépenſe. Je voyois d'où leur venoit une ſi grande confiance; & je voulus les laiſſer ſe flater juſqu'au dernier moment, qu'ils alloient remporter ſur moi une pleine victoire: J'eus même aſſez de courage, pour cacher au Roi l'artifice dont

dont je m'étois servi ; & pour essuyer, sans rien dire, tous les reproches qu'il me fit, de m'être défait contre son avis, de la somme entiere. 1596.

Les Etats ayant été apportés le lendemain, & bien vérifiés; il ne se trouva dans la Dépense aucune erreur : elle auroit été trop facile à découvrir : Elle étoit toute entiere dans la Recette ; & fondée sur ce qu'on croyoit que j'avois réellement perdu les Bordereaux, qui faisoient foi de la quantité & de la qualité des Especes, portées à differentes fois au Thresor-Royal. J'admirai secrettement avec quelle finesse on avoit jetté sur tout ce Chapitre de Recette, une obscurité impénetrable à tout autre, qui n'auroit pas eu la preuve en main ; & avec quel art on donnoit pourtant à cette obscurité, un air de verité, & même d'évidence. Je demandai à voir les Récepissés, avec une feinte mauvaise humeur, qui paroissoit à ces Messieurs un aveu de ma défaite. Le Conseil offrit de faire déposer les Receveurs Géneraux, sur la quantité & la qualité des Voitures faites au Thresor-Royal : Je répondis que la discussion seroit trop longue. D'Incarville à qui mon embarras simulé donnoit beau jeu, repliqua que je vinsse donc sur les lieux, visiter les Registres des Finances ; parce qu'ils ne devoient point sortir du Bureau. Quoique je comprisse facilement, qu'il n'étoit pas impossible que ces Registres même, tout publics & tout authentiques qu'ils sont, ne fussent falsifiés comme le reste; je n'en imaginois pourtant pas trop la maniere : chacune des Voitures devant avoir son Récepissé, signé de Arnaud & de L'Hôte, dont je connoissois l'écriture : Je fus donc curieux de voir ces Registres. Tout m'y parut dans l'ordre & la forme ordinaires. Messieurs du Conseil commencerent alors à m'insulter ; & ils usoient fort-mal de leur prétendu avantage.

Je crus qu'il étoit temps de leur fermer la bouche, & de les couvrir à leur tour d'une veritable confusion. Je produisis d'un côté, les Etats & Bordereaux signés des Receveurs Géneraux ; de l'autre, un Memoire fidele de toutes les Ordonnances : ce qui fit tomber en un instant toute leur arrogance. Ils alloient être réduits à convenir de leur friponnerie ; lorsqu'ils s'aviserent d'un stratagème si grossier, qu'à mon avis, il leur en laisse toute la honte. Un Commis dressé par d'Incarville, vint trouver le Roi, & lui dit que

1596. L'Hôte, qui gardoit la clef de la Salle des Regiſtres, s'étant trouvé abſent, un jour qu'il arriva une de ces Voitures, la plus conſiderable; & les Receveurs qui la conduiſoient, étant fort-preſſés de s'en retourner; il avoit cru pouvoir inſcrire la ſomme contenuë dans la Voiture, ſur une ſimple feuille volante; dans le deſſein de la faire enſuite viſer & ſigner de d'Incarville, & inſérer dans les Regiſtres: mais qu'étant allé lui-même chez d'Heudicourt, il en avoit perdu la memoire; dont il demandoit pardon à Sa Majeſté. Le Roi ſe contenta d'ordonner, avec une legere réprimande, qu'on eût dans la ſuite plus de ſoin des Regiſtres; & s'avançant vers le Connétable, qui entroit dans ce moment par le bout de la Galerie, où ceci ſe paſſoit, & qui s'étoit montré dans tout ce démêlé, plus favorable à Meſſieurs du Conſeil qu'à moi; il lui cria de fort-loin, & en preſence de beaucoup de monde, que ſon argent étoit retrouvé, & qu'il alloit lui faire connoître une bonne fois, ceux à qui il devoit ſe fier.

Au milieu de toutes ces conteſtations, arriva le jour marqué pour l'ouverture des Etats du Royaume, ou pluſtôt, de l'Aſſemblée des Notables; car c'eſt ainſi qu'on les appella: Et la raiſon de ſubſtituer ce nom (21) en la place du premier qu'ils devoient naturellement porter, vint uniquement des Gens de Robe & de Finance; qui ſentant que leurs richeſſes & leur autorité pouvoient leur donner en cette occaſion, une ſuperiorité ſur les autres Conditions, qu'ils ne vouloient partager qu'avec le Clergé, trouvoient honteux

(21) Perefixe dit, que c'eſt parce que le Roi n'avoit pas eu le temps d'aſſembler les Etats en Corps: » Les » Rois, dit d'Aubigné, avec ſa mali- » gnité ordinaire, uſent de telles ſor- » tes d'Aſſemblées, quand celle des » Etats géneraux leur eſt longue, » difficile, ou ſuſpecte. Le but de ces » petits Etats étant de trouver de » l'argent pour ſoûtenir la Guerre » contre l'Eſpagne; il en fut propoſé » & arrêté diverſes inventions: La » Pancarte en fut la principale, très- » mal reçuë en divers endroits du » Royaume. « &c. *Tome* 3. *liv*. 4. *chap*. 14. De-Thou n'en dit preſque rien, *liv*. 117. ni Davila non plus. Tout ce qui eſt dit dans ces Memoires ſur cette Aſſemblée, ne ſe trouve, que je ſçache, nulle part ailleurs: Et pour le rendre encore plus ſenſible, j'ai uſé de la permiſſion que je demande dans la Préface de cet Ouvrage, de rapprocher les unes des autres, des idées que les Compilateurs des Ecrits de M. de Sully ont employées dans leurs Memoires, ſans ordre & ſans liaiſon. Comme on doit ſuppoſer qu'elles avoient une ſuite, & auſſi leur objet, dans l'eſprit de ce Grand homme d'Etat; c'eſt répondre à ſes vuës, que de les appliquer aux ſujets, auxquels elles conviennent naturellement: Et tout ce qu'on peut demander, ce me ſemble, c'eſt de ne jamais changer le fond des penſées de mon Original: A quoi je me ſuis principalement étudié.

de se voir ravalés à la Classe du Peuple : ce qui seroit arrivé, si la forme usitée dans les Etats, & sur-tout la distinction des trois Ordres, avoient eu lieu. Ils y parurent en effet avec une pompe & une magnificence, qui firent qu'on compta pour rien la Noblesse, les Gens de guerre, & les autres Membres de l'Etat : ceux-cy n'ayant pour éblouir les yeux, ni le brillant des équipages, ni l'éclat de la dorure, ni l'appareil d'un train nombreux; éternels objets de l'envie, des respects & des adorations du peuple, ou plustôt éternelle preuve de notre dépravation & de notre folie. 1596.

Voilà déja en grande partie, l'idée qu'on doit se former de ces grandes Assemblées, qu'on nomme Augustes. Ces hommes qu'on s'imagine devoir y apporter un esprit plein de la sagesse, de l'amour du bien public, du zèle, dont étoient animés les anciens Législateurs, ne s'y occupent pour la pluspart que d'une ridicule montre de luxe, & d'un étalage de leur mollesse, qui paroîtroit le comble de l'infamie, à des yeux moins prévenus que les nôtres. La desunion des Corps qui composent ces Assemblées, la dissension, l'opposition d'interêt, l'envie de se supplanter, la brigue & la confusion, qui achevent d'en donner une juste idée, naissent de cette source impure; aussi bien que la bassesse, avec laquelle on y prostituë l'éloquence. Par quelle fatalité arrive-t'il donc, que ce qu'un Siecle acquiert de lumieres, sur ceux qui l'ont précedé, ne tourne jamais au profit de la Vertu, & ne lui sert qu'à raffiner le Vice ?

Ce n'est pas qu'il ne se trouve dans ces Assemblées, un petit nombre de Personnes également vertueuses & capables; & qu'elles ne soient même connuës pour telles : Mais au-lieu de faire violence à leur modestie, on affecte pour eux un oubli & un mépris, qui étouffent avec leur voix celle de l'utilité publique. Aussi connoît-on par une longue experience, qu'il est fort-rare que la convocation des Etats du Royaume ait produit le bien, à quoi on l'a cruë propre. Pour cela il faudroit que ceux qui les composent, fussent partagés de lumieres égales sur la bonne & la vraie Politique; ou du-moins, que l'ignorance & la méchanceté se tussent devant ce peu de Personnes integres & éclairées. Mais malheureusement parmi la multitude, pour un Sage, il y a une infinité de fous; & avec cela, la présomption est le premier ap-

1596. panage de la folie: C'eſt-là plus encore que par-tout ailleurs, qu'il eſt vrai que les grandes vertus, au-lieu du reſpect & de l'émulation, n'excitent que la haine & l'envie.

D'ailleurs, ſi le Prince ſous lequel ſe tiennent les Etats, eſt puiſſant & entêté de ſon pouvoir; il ſçaura bien les réduire au ſilence, ou rendre leurs projets inutiles: Si c'eſt un Prince foible, & qui ignore les droits de ſon rang; la licence y prendra bien-tôt le plus court chemin, pour plonger le Royaume dans tous les malheurs qui ſuivent l'aviliſſement de l'autorité Monarchique. Il ſeroit donc neceſſaire que le Souverain & les Sujets y paruſſent également inſtruits, & de leurs droits, & de leurs engagemens réciproques. La premiere Loi du Souverain, eſt de les obſerver toutes. Il a lui-même deux Souverains, Dieu & la Loi. La Juſtice doit préſider ſur ſon Thrône: la douceur en doit être l'appui le plus ſolide. Dieu étant le vrai Proprietaire de tous les Royaumes, & les Rois n'en étant que les Adminiſtrateurs; ils doivent tous repreſenter aux peuples celui dont ils tiennent la place, par ſes qualités & ſes perfections: Sur-tout ils ne regneront comme lui, qu'autant qu'ils regneront en Peres. Dans les Etats Monarchiques héreditaires, il y a une erreur, qu'on peut auſſi appeller héreditaire: c'eſt que le Souverain eſt le maître de la vie & des biens de tous ſes Sujets; & que moyennant ces quatre mots, *Tel eſt notre plaiſir*, il eſt diſpenſé de faire connoître les raiſons de ſa conduite, ou même d'en avoir. Quand cela ſeroit, y a-t-il une imprudence pareille à celle de ſe faire haïr de ceux, auxquels on eſt obligé de confier à chaque inſtant ſa vie? Et n'eſt-ce pas tomber dans ce malheur, que de ſe faire accorder de force une choſe, en témoignant qu'on en abuſera.

A l'égard des Sujets; la premiere Loi que la Religion, comme la raiſon & la nature, leur impoſent, eſt ſans contredit l'obéïſſance. Ils doivent reſpecter, honorer, craindre leurs Princes, comme l'image même du ſouverain Maître; qui ſemble avoir voulu ſe rendre viſible par eux ſur la terre, comme il l'eſt au Ciel, par ces brillans chef-d'œuvres de lumiere. Ils leur doivent encore ces ſentimens, par un motif de reconnoiſſance de la tranquillité & des biens, dont ils jouiſſent à l'abri du nom Royal. Au malheur d'avoir un Roi injuſte, ambitieux, violent, ils n'ont qu'un ſeul remede à op-

poſer, celui de l'appaiſer par leur ſoûmiſſion, & de fléchir Dieu par leurs prieres. Tous ces juſtes motifs qu'on croit avoir de leur réſiſter, ne ſont, à bien les examiner, qu'autant de prétextes d'infidelité, très-ſubtilement colorés: & jamais avec cette conduite, on n'a ni corrigé de Princes, ni aboli d'impôts; on a ſeulement ajoûté aux malheurs dont on ſe plaignoit déja, un nouveau degré de miſere; ſur lequel il n'y a qu'à interroger le menu peuple, ſur-tout celui de la campagne.

Voilà ſur quels fondemens il ſeroit facile d'établir le bonheur réciproque des Peuples, & de ceux qui les gouvernent; ſi de part & d'autre, on ſe montroit bien pénetré de la verité de ces Maximes, dans les Aſſemblées génerales de la Nation: Mais dans cette ſuppoſition, la convocation des Etats ſeroit encore plus inutile; puiſqu'on n'y a recours, que dans le cas de la meſintelligence entre le Chef & les Membres. On peut conclurre de là, qu'autant que les Etats Géneraux du Royaume ſont une reſſource vaine, par l'objet qu'on leur donne, & par la forme qu'on y obſerve; autant pourroit-on en tirer de fruit pour le maintien de la diſcipline & des bonnes mœurs; ſi le Prince, alors véritablement Chef de tous les Membres réünis, ne s'y propoſoit que de ſe faire rendre à la face de tout un Royaume, par ceux qui ſortent des Charges, un Compte de leur Adminiſtration: d'y choiſir avec ſageſſe & diſcernement, ceux qui doivent les remplir: de les encourager à s'en acquitter dignement, & par ſes diſcours, & par une diſtribution publique de la louange & du blâme, des récompenſes & des châtimens (22).

En attendant le jour deſtiné pour ouvrir l'Aſſemblée des Notables, Henry fit un voyage à Arques, Dieppe, Caudebec, &c. pour revoir les lieux, où s'étoient paſſées tant d'actions mémorables: Je l'accompagnai dans tous ces endroits.

Le Roi revint à Rouen, faire l'ouverture de l'Aſſemblée, par un diſcours prononcé avec toute la dignité d'un grand Prince, & avec une ſincerité, que les Princes ne connoiſſent point. Il y déclara, Que pour éviter tout air de violence & de contrainte, il n'avoit pas voulu que l'Aſſemblée ſe fît par

(22) On ne peut, ce me ſemble, rien ajoûter à la juſteſſe de ces idées: Il ne faut qu'y renvoyer ceux qui, comme Comines, Boulainvilliers &c. ont pris le parti des Etats & de l'autorité Ariſtocratique.

1596. Députés, nommés par le Souverain, & toujours aveuglément asservis à toutes ses volontés; mais qu'on y admît librement toutes sortes de personnes, de quelqu'état & condition qu'elles pussent être; afin que les gens de sçavoir & de mérite, eussent le moyen d'y proposer sans crainte, ce qu'ils croiroient necessaire pour le bien public: Qu'il ne prétendoit encore en ce moment leur prescrire aucunes bornes: Qu'il leur enjoignoit seulement de ne pas abuser de cette permission, pour l'abbaissement de l'autorité Royale, qui est le principal nerf de l'Etat; de rétablir l'union entre ses Membres; de soulager les peuples; de décharger le Thresor-Royal de quantité de dettes, auxquelles il se voyoit sujet, sans les avoir contractées; de moderer avec la même justice, les Pensions excessives, sans faire tort aux necessaires; enfin d'établir pour l'avenir un fond suffisant & clair, pour l'entretien des Gens de guerre.

Le Roi ajoûta, Qu'il n'auroit aucune peine à se soûmettre à des moyens, qu'il n'auroit point imaginés lui-même; d'abord qu'il sentiroit qu'ils avoient été dictés par un esprit d'équité & de desinteressement: Qu'on ne le verroit point chercher dans son âge, dans son experience & dans ses qualités personnelles, un prétexte bien moins frivole, que celui dont les Princes ont coûtume de se servir, pour éluder les Reglemens: Qu'il montreroit au-contraire par son exemple, qu'ils ne regardent pas moins les Rois, pour les faire observer, que les Sujets, pour s'y soûmettre. (23)

Ce discours achevé, Henry se leva, en disant qu'il ne vouloit pas même assister, soit par lui, soit par son Conseil, à des Déliberations que rien ne devoit gêner: & il sortit en effet avec les Conseillers; me laissant seulement dans l'Assemblée, pour y communiquer les Etats, les Memoires,

(23) » Si je faisois gloire, dit-il, » de passer pour un excellent Orateur, j'aurois apporté ici plus de » belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien » parler; j'aspire aux glorieux Titres » de Liberateur & de Restaurateur » de la France... Je ne vous ai point » ici appellés, comme faisoient mes » Prédecesseurs, pour vous obliger » d'approuver aveuglément mes volontés: je vous ai fait assembler » pour recevoir vos conseils, pour » les croire, pour les suivre; en un » mot, pour me mettre en tutelle » entre vos mains: C'est une envie » qui ne prend guéres aux Rois, aux » barbes grises, & aux Victorieux, » comme moi; mais l'amour que je » porte à mes Sujets, & l'extrême de» sir que j'ai de conserver mon Etat, » me font trouver tout facile & tout » honorable. « *Peref. 2. Part.*

& tous les Papiers de l'Etat, dont on pouvoit avoir besoin. 1596.

Comme à l'occasion des derniers Etats tenus à Paris, je me suis étendu sur les pratiques, & sur les differentes manœuvres, qu'on met en usage dans ces grandes & nombreuses Assemblées ; je me contente de dire qu'au sujet près, ceux-cy n'eurent rien de different : Et lorsqu'il fut enfin necessaire de venir à la conclusion, qui rouloit principalement sur la nature des Subsides, & sur la maniere de les répartir, aussi bien que sur celle de les lever ; on crut qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que de compiler un tas d'anciens Reglemens inutiles, & même contraires à la conjoncture presente. Car au-lieu de faire réflexion que les Etats doivent se traiter comme les corps, pour lesquels il convient d'user de remedes extraordinaires, contre des maladies nouvelles & inusitées ; ou de changer d'opérations, à proportion des progrès qu'on fait dans la connoissance de son méchanisme : telle est la force du Préjugé, qu'on s'obstine toujours à chercher la guérison des maux presens, dans des moyens, dont l'insuffisance est démontrée de cela seul qu'ils n'ont pu ni les prévenir, ni en arrêter le cours. Un respect inconsideré pour l'antiquité ; une fausse idée des causes, occasionnée par l'éloignement des temps ; un jugement peu réflechi sur le passé ; le défaut de vuës plus nettes & plus justes pour l'avenir, dont l'amour propre empêche qu'on ne convienne : voilà ce qui éternise les anciens abus. Il ne faut, dit-on, rien changer aux Loix & aux Usages. Je suis grand partisan de ce Principe, excepté les cas où l'utilité, & encore plus la necessité, demandent qu'on y déroge (24).

(24) Le caractere d'esprit de la Nation Françoise, dit-on encore, est tel, que cela seul peut rendre extrêmement dangereux pour nous, tout changement, même le plus utile & le plus necessaire. Un Systême, dont il semble que tout le monde convient aujourd'hui que le fond étoit excellent, & qui malgré cela a eu des suites très-fâcheuses, fait qu'on insiste plus que jamais sur cette consideration. Le Duc de Sully qui a vêcu dans un temps, où les preuves des défauts qu'on reproche à la Nation ne lui manquoient pas, auroit répondu à cela, que deux choses sont absolument necessaires, & avec quelque Nation que ce soit, pour assûrer le succès de ces sortes d'entreprises : La premiere ; une autorité dans le Legislateur, assez grande pour qu'il ne se voie point obligé par crainte, par politique, par condescendance, à rien changer ni affoiblir dans son plan : La seconde ; une sagesse aussi grande à en préparer tous les moyens. Parmi un grand nombre de changemens réels, faits dans les differentes parties du Gouvernement, qu'on verra dans la suite de ces Memoires ; on y remarquera un plus grand nombre encore de Projets, qui n'ont point

1596. On s'amusa donc à tirer de la poussiere les vieux Reglemens; & on alloit grossir un Recueil déja si infructueux : Mais une impossibilité réelle se presenta, & rompit le projet: c'est que la pluspart de ces antiques Constitutions n'ayant pour objet qu'un Gouvernement, où l'Autorité Royale décorée d'un vain titre, n'étoit dans le fond qu'une veritable servitude; elles ne pouvoient convenir à un temps, où l'interêt public a établi pour base de la commune sûreté, & concentré dans un seul, toute l'autorité, qui auparavant étoit répanduë sur une infinité de têtes.

A cette idée en succeda une autre, à laquelle on s'arrêta, par je ne sçais quoi de specieux qu'elle offrit; quoiqu'en effet les inconveniens n'en fussent pas moindres : C'est l'établissement d'un Conseil, qu'on jugea à-propos d'appeller Conseil de Raison; dont les membres seroient nommés par l'Assemblée, & dans la suite, par les Cours Souveraines. Mais quoi! n'y avoit-il pas déja un Conseil? Et ce Conseil n'étoit-il pas lui-même la cause trop marquée du désordre des Finances, & de la misere des peuples? N'importe : toute cette multitude se laissa si fort éblouir par un beau nom, & par un choix nouveau, qu'on y proposa & qu'on y approuva de guérir le mal par le mal même. Il fut décidé, Que le nouveau Conseil partageroit en deux portions égales, tous les Revenus Royaux, qu'on estima sans trop d'examen à (25) trente millions : Qu'il retiendroit la premiere par ses mains; & qu'il en acquitteroit les Pensions, Gages d'Officiers, Arrerages, & autres dettes & engagemens de l'Etat : Qu'il prendroit encore sur cette somme, de quoi faire & réparer les Villes, Bâtimens, Chemins, & autres Ouvrages publics; sans que le Roi ni les Cours Souveraines pussent jamais

été executés, quoique formés dès il y avoit long-temps. Pourquoi cela? Parce que Henry le Grand & son Ministre voyoient & attendoient les temps, les circonstances &c. qui devoient les rendre infaillibles. Je ne craindrai point de dire que la parfaite habileté n'est pas à imaginer; mais à connoître les risques de la trop grande précipitation & de la trop grande lenteur; à sentir l'occasion; en un mot à sçavoir conduire, & préparer,

(25) L'Auteur a raison de dire que cette estimation n'est pas juste : puisque malgré l'augmentation des revenus Royaux, & l'extinction des dettes, arrivées sous son Ministere, & qu'on verra dans la suite de ces Memoires, monter à une somme très-considerable; le Cardinal de Richelieu n'évaluoit tous les revenus de l'Etat après les changemens que lui-même y avoit ajoûtés, qu'à trente-cinq millions. *Test. Pol. 2. Part. page 152.*

(26) Le

jamais prendre connoiſſance de cette ſomme, ni en faire juſtifier l'emploi. Quelle occaſion de flater l'avidité des Membres de ce Conſeil, qu'une diſpoſition ſi abſoluë d'une moitié des revenus de l'Etat! Et ſuppoez pour un moment une geſtion infidele; que de parties en ſouffrance! quelle confuſion! quelle ruine! 1596.

On laiſſoit avec une égale indépendance la ſeconde moitié au Roi, pour la régir par lui ou par ſes Miniſtres; avec la charge de toutes les dépenſes militaires, en y comprenant l'Artillerie & les Fortifications; des Affaires Etrangeres, Négociations & Ambaſſades; de l'entretien de ſa Maiſon, de ſes Bâtimens, de ſes Equipages; enfin des gratifications de ſes Officiers, & de ſes menus plaiſirs. Sur la levée & l'adminiſtration de ces deux parts, on ne preſcrivoit rien à aucun des deux Partis; pour ne pas bleſſer cette mutuelle indépendance, dont les inventeurs s'applaudiſſoient: comme ſi la force d'un Royaume ne dépendoit pas de prêter ſuivant l'éxigence des cas, aux parties affligées, le ſecours dont elles ont beſoin, & d'y faire couler, pour ainſi dire, le ſang ſurabondant de celles qui ſont plus ſaines.

Comme les trente millions à quoi avoient été évalués les revenus Royaux, parurent une ſomme un peu enflée; il fut réſolu qu'on créeroit un nouvel Impôt: ce fut la levée du Sou pour livre, ſur toutes les Marchandiſes (26) & Denrées, venduës & achetées dans le Royaume, tant en gros qu'en détail. Lorſqu'on eut calculé le produit du Commerce des Particuliers & les dépenſes, ſoit de neceſſité, ſoit de ſimple commodité, ou même de luxe; on crut ne rien riſquer, en eſtimant ce nouvel Impôt à cinq millions: & on bénit mille fois une idée auſſi heureuſe; quoiqu'elle ne fût pas moins chimerique, que le nouveau calcul étoit (27) défectueux.

(26) Le Bled ſeul en fut excepté.

(27) M. de Sully penſe & parle de l'établiſſement du Sou pour livre, comme preſque tout le monde en penſoit & en parloit en ce temps-là. Le-Grain donne neanmoins ſon ſuffrage à cet Impôt. *Liv. 6.* Matthieu ne le deſapprouve pas: & ce qui eſt d'un plus grand poids, le Cardinal de Richelieu le trouve d'autant plus juſte, qu'il eſt établi, dit-il, en differens Etats; & qu'il avoit déja été réſolu en Corps d'Etat, ſous François I. Cependant les obſtacles & les inconveniens dont M. de Sully fait mention dans la ſuite, ſont réels, & en partie les mêmes qui font que Richelieu eſt le premier à détourner Louis XIII. de cet établiſſement. *Teſt. Pol. 2. Part. chap. 9. ſect. 7.*

1596. Lorſque l'Aſſemblée eut ainſi détaillé & perfectionné ſon Syſtème; elle envoya des Députés le propoſer au Roi, qui les reçut au milieu de ſon Conſeil. L'indignation qu'y cauſa le Projet, fut marquée dans l'inſtant par des cris & des murmures ſi confus, que le Roi eut beaucoup de peine à faire opiner ſéparément ceux qui le compoſoient. Le champ étoit vaſte; le chagrin & la colere rendirent tout le monde éloquent. Mon tour étant venu; je me contentai de dire froidement que je n'avois rien à ajoûter à tous ces beaux diſcours. Le Roi qui m'obſervoit attentivement, ſurpris de ma reſerve, voulut m'entretenir avant que de joindre ſa voix, qui devoit emporter la déciſion pour ou contre le projet de l'Aſſemblée des Notables; & remit à achever la Déliberation au lendemain, en preſence des mêmes Perſonnes. Auſſi-tôt que je fus ſeul avec ce Prince, il me demanda avec empreſſement les raiſons de mon ſilence; & je lui fis faire les obſervations ſuivantes.

Il eſt certain que dans l'Aſſemblée des Notables on étoit ſi fort infatué du nouveau Plan, qu'en ſuivant l'opinion du Conſeil qui vouloit que le Roi le rejettât & l'annullât avec hauteur, Sa Majeſté s'expoſoit à y faire naître un mécontentement d'autant plus grave, que les Etats aſſemblés ne reconnoiſſent point de Superieur qui ait droit de les réformer; pas même le Roi. Une des plus importantes maximes pour le Gouvernement Monarchique, eſt que le Prince doit ſur toutes choſes, ſe donner de garde de réduire ſes Sujets au point de lui deſobéir d'effet, ou ſeulement de parole. D'ailleurs le Roi alloit directement contre la parole qu'il avoit donnée, de ſe conformer aux réſolutions de l'Aſſemblée. Enfin tous ceux qui avoient donné l'idée du Projet, & ceux qui l'avoient adopté, de cela ſeul que le Roi l'auroit rejetté, s'opiniâtreroient toujours à le regarder comme le vrai ſyſtème des affaires, tant qu'un commencement de pratique ne les détromperoit pas de cette opinion; & ils feroient entendre dans la ſuite, qu'il n'avoit tenu qu'au Prince ſeul, qu'on ne vît enfin établi en France cet ordre, après lequel on ſoupiroit depuis ſi long-temps. On ſçait aſſez quel eſt le penchant des peuples, ſur-tout de ceux qui ont l'eſprit vif, à médire des actions du Souverain.

D'un autre côté, il n'eſt pas moins certain que le Projet

étoit également ruineux, & d'impoſſible éxecution : il ſuffiſoit pour en être pleinement convaincu, de la plus legere connoiſſance des affaires de Finance. Outre les obſtacles que je viens de marquer, combien n'en devoit-il pas naître de la ſeule jalouſie que produiroit le choix des Membres du nouveau Conſeil, qui devoient être pris également de toutes les Provinces du Royaume ? Cette apparence d'égalité & de juſtice, qui remettoit neceſſairement la conduite de l'Etat à des hommes nouveaux & ſans experience, combien ne devoit-elle pas occaſionner de mécomptes & de bévuës ; lorſqu'il s'agiroit d'appliquer au détail, un Projet ſimplement ébauché ? Il étoit indubitable que la tête tourneroit dès l'abord au nouveau Conſeil ; & que toutes les démarches qu'il feroit, ajoûteroient faux pas ſur faux pas. 1596.

De cette impoſſibilité même de tirer aucun fruit du Projet de l'Aſſemblée, je prenois le motif pour le Roi d'y donner pleinement les mains. Par là il remportoit devant tout ſon Peuple la gloire d'entrer avec douceur dans les vuës qu'il avoit tracées lui-même : & bien-loin que cette complaiſance allât à la diminution de l'autorité Royale ; elle ne pouvoit manquer de lui procurer dans la ſuite, l'avantage que toutes les parties des Finances lui reviendroient avec plus d'indépendance, lorſque le nouveau Conſeil auroit fait la triſte experience de ſes forces. Comme c'étoit l'Aſſemblée, & le Conſeil qui en alloit être tiré, qui avoient fait eux-mêmes la ſupputation des revenus Royaux ; & qu'on devoit ſuppoſer qu'ils avoient eu tous les égards neceſſaires, pour les deniers d'un recouvrement plus difficile & plus coûteux : ils ne pouvoient trouver mauvais que le Roi choisît pour ſes quinze millions, les effets qui lui agréeroient le plus. En compoſant ſa part du revenu des cinq Groſſes Fermes, des Parties Caſuelles, du Domaine & des Aides ; il pouvoit s'attendre, ſans trop préſumer, à la voir dans peu doubler, & même tripler : J'en parlois avec pleine certitude ; parce que je m'étois déja aſſûré de perſonnes ſolvables, qui s'étoient engagées à prendre ces Fermes à une augmentation conſiderable. Il n'en devoit pas être de même de tout ce qui reſteroit au Conſeil de Raiſon ; & je me ſerois bien rendu caution à Sa Majeſté, que le Sou pour livre entr'autres,

1596. ne pouvoit rapporter de bon, tous frais faits, plus de deux cens mille écus.

La raison qui m'avoit porté à ne point opiner dans le Conseil conformément à cette idée, c'est que je crus qu'il étoit à-propos qu'elle parût venir du Roi seul. Ce Prince après m'avoir écouté attentivement, craignit long-temps qu'avec cet avis, je ne le jettasse dans une fausse démarche, dont l'erreur auroit été en quelque sorte irremediable : Mais après qu'il eut fait les réflexions les plus sérieuses sur les raisons que je lui avois alléguées, il se détermina à le suivre.

Le lendemain, le Conseil assemblé opina comme la veille ; & moi, comme le Conseil. Le Roi déclarant qu'il ne pouvoit suivre l'avis de ses Conseillers, les laissa dans la derniere surprise ; & passa dans l'Assemblée, où il déclara hautement : Que dans la disposition où il étoit, de seconder de toutes ses forces, les inclinations d'un Corps si sage, il recevoit sans aucune restriction ni modification, le Projet qu'on étoit venu lui proposer ; & qu'il réduisit à trois Articles : l'érection d'un nouveau Conseil indépendant : le partage des facultés de l'Etat ; & la création du Sou pour livre : Que l'Assemblée eût à nommer dans vingt-quatre heures ses Conseillers, & à faire un Memoire des trente millions ; en y comprenant le Sou pour livre, pour cinq millions ; afin qu'il prît sa moitié : Qu'on verroit par sa conduite, s'il cederoit en œconomie au nouveau Conseil. On donna mille louanges à la bonté & à la facilité du Roi : & l'Assemblée se trouvant en quelque sorte finie, par un accord si unanime, qu'il ne laissoit plus de matiere de discussion, du-moins entre le Maître & les Sujets ; on ne songea plus qu'à revenir à Paris, mettre la derniere main à ce chef-d'œuvre de Politique.

La formation du nouveau Conseil ne se fit pas avec la tranquillité qu'on s'étoit promise. L'alteration des esprits qui en retarda l'éxecution, fut si grande, que les plus éclairés convinrent dès ce moment, que la voix de la multitude n'avoit embrassé qu'une chimere. La nomination se fit à la fin : le Clergé s'y mêla fort avant ; & le Cardinal de (28) Gondy, connu par ses talens singuliers pour l'œconomie,

(28) Pierre de Gondy, Evêque de Paris, Frere d'Albert de Gondy, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, dont il a été parlé cy-devant.

en fut déclaré le Chef: comme si l'Etat se conduisoit par les mêmes loix, que la maison d'un Particulier. Le Conseil de Raison tint des Assemblées regulieres dans un appartement du Palais Episcopal, que le Prélat ceda à cet usage. 1596.

Mais dès qu'on eut commencé à mettre papiers sur table, pour le recouvrement de 1597; nos nouveaux Financiers se trouverent si embarrassés, qu'ils sçavoient à peine comment il falloit s'y prendre. A mesure qu'ils alloient en avant, leur embarras ne faisoit qu'augmenter : Ils ne trouverent personne qui voulût se charger du Sou pour livre: on leur demanda les autres Fermes; mais à un rabais, qui les déconcerta. Malheureusement encore, la chose ne pouvoit souffrir de retardement: Tous les Pensionnaires de l'Etat leur tomberent sur les bras; & ne parloient que par millions, à des Gens qui n'avoient pas la premiere obole. Le chagrin & le dépit rompirent bien-tôt l'union dans le nouveau Conseil. Les contestations succederent, avec les reproches mutuels d'ignorance & de précipitation.

La chose étant venuë après quelques semaines, au point que le Conseil de Raison ne pouvoit plus rien faire de raisonnable; on eut recours à d'Incarville & à moi: & on nous supplia de venir du-moins une fois la semaine, dans les Assemblées, pour y donner les mêmes conseils, avec lesquels on voyoit la part du Roi abonder & fleurir de jour en jour: Je m'en dispensai sur mon Emploi, qui me demandoit tout entier. On s'adressa au Roi, qui avec sa bonté ordinaire voulut que j'y allasse: mais je n'y perdis pas de vuë, ce que le bien de son service éxigeoit de moi en cette occasion. Je plaignis l'état des affaires du Conseil: je ne trouvai de débouché à rien; & je ne fis valoir que les difficultés. Enfin trois mois s'étoient à peine écoulés, que ces habiles gens, à bout de toute leur subtilité, & succombant sous le faix, vinrent prier le Roi de les en décharger. Ce Prince qui commençoit à goûter, comme je le crois, le nouvel ordre qui le mettoit à son aise, les exhorta à avoir bon courage, & à surmonter des commencemens toujours difficiles: il les renvoya battus par leurs propres raisons. Ils revinrent à la charge, & convertirent leurs prieres en importunité. Ils convinrent qu'ils avoient eu grand tort d'aspirer à gouverner un Royaume; & temoignerent mille fois plus de joie,

1596. lorſqu'on eut reçu la démiſſion de leur Emploi, qu'ils n'en avoient ſenti à le prendre.

Ce fardeau me revint avec celui dont j'étois déja chargé; & mon travail devint ſi exceſſif, que je fus obligé d'y donner le jour & la nuit. Le rétabliſſement des Finances m'occupant avec une eſpece de paſſion; je fis des recherches prodigieuſes dans les anciens Regiſtres du Conſeil d'Etat, des Parlemens, des Chambres des Comptes & des Cours des Aides, & même dans les Memoires particuliers des anciens Secretaires d'Etat: car les nouveaux ne voulurent pas me communiquer les leurs. Je fis les mêmes opérations dans les Bureaux de Threſoriers de France, dans la Chambre du Threſor, & dans les papiers des Threſoriers de l'Epargne. (29) Je fouillai juſques dans ce recueil immenſe, où ſont gardées inſcrites toutes les Ordonnances. Dans le deſſein où j'étois de travailler à la confection d'un Etat géneral des Finances pour l'Année 1597, qui étoit le motif de toutes ces recherches; je crus ne devoir rien négliger, pour approcher le plus qu'il ſeroit poſſible, dès cette premiere année de ma geſtion, de la juſteſſe où je ſouhaitois paſſionnément que fût porté cet Etat Géneral. Quelque fraude & quelqu'erreur qui ſe fût gliſſée dans les Finances; j'imaginois que ni l'une ni l'autre ne pouvoit être ſi ſecrette, ni ſi génerale, qu'on n'en trouvât enfin la ſource & la conviction; ſoit par la confrontation de toutes les Pieces que je viens de marquer; ſoit par l'induction qu'on en peut tirer, en gardant toujours les proportions que demandent les temps & les conjonctures.

Meſſieurs du Conſeil du Roi pâlirent à la vuë de mon projet; & commençant à croire qu'il ne reſteroit plus rien qui ne me fût dévoilé, ils s'accuſerent plus fortement que jamais, de n'avoir pas fait encore tout ce qu'ils pouvoient faire, pour empêcher mon entrée dans le Conſeil. Maiſſes à qui je rends la juſtice, qu'auſſi-tôt qu'il eut pénetré mon intention, il joignit ſes efforts aux miens, m'inſtruiſit de leurs craintes & de leurs regrets. Pour les y confirmer da-

(29) » Roſny avant qu'il entrât » dans la Charge de Surintendant, » s'étoit pourvû de toutes les connoiſſances neceſſaires pour s'en bien » acquitter: Il ſçavoit parfaitement » tous les revenus du Royaume, & » toutes les dépenſes qu'il y falloit » faire: Il communiqua tout ce qu'il » en ſçavoit au Roi, qui de ſon côté » avoit auſſi bien étudié toutes ces » choſes &c. « *Peref. p.* 225.

vantage, je déclarai publiquement que j'avois trouvé des éclairciſſemens ſi heureux ſur les Finances, qu'on alloit les voir inceſſamment ſur un autre pied; & je demandai à travailler avec le Contrôleur Géneral, les Intendans des Finances, les Threſoriers de France & ceux de l'Epargne, & les Receveurs Géneraux, à la confection de cet Etat géneral, qui étoit pour eux une ſi terrible Piece : j'eus la précaution d'y tenir toujours la plume moi-même. 1596.

Je ne pus pourtant encore éviter de tomber cette fois dans pluſieurs erreurs conſiderables, ni m'empêcher d'être la dupe de tous ces vieux routiers. Je ne crois pas qu'il y ait de la honte à en faire l'aveu. Ils firent encore cette année un profit d'un cinquieme : ce qui eſt éxorbitant; quoiqu'infiniment moindre que leurs profits accoûtumés. Je me propoſai bien d'y remedier l'année ſuivante, auſſi bien qu'à une autre inadvertance que j'avois euë. Un des principaux artifices des Financiers, étoit de faire en ſorte que la Dépenſe de l'année courante parût toujours exceder de beaucoup la Recette, & prendre ſur l'année ſuivante; afin de jetter ſur la Dépenſe de cette année ſuivante, & ſucceſſivement de toutes les autres, une confuſion, dont ces Meſſieurs tiroient pluſieurs avantages : Premierement, celui de paroître n'avoir jamais de deniers, qui ne fuſſent engagés de long-temps; & de payer de cette raiſon, le Roi & tous ceux qu'ils n'étoient pas diſpoſés à ſatisfaire : En ſecond lieu, de ſe ſervir de cet argent : Enfin d'acquitter à vil prix les anciennes dettes; & cependant de les porter en entier ſur leurs Etats. Ce défaut d'attention de ma part, coûta encore cette année au Royaume deux millions.

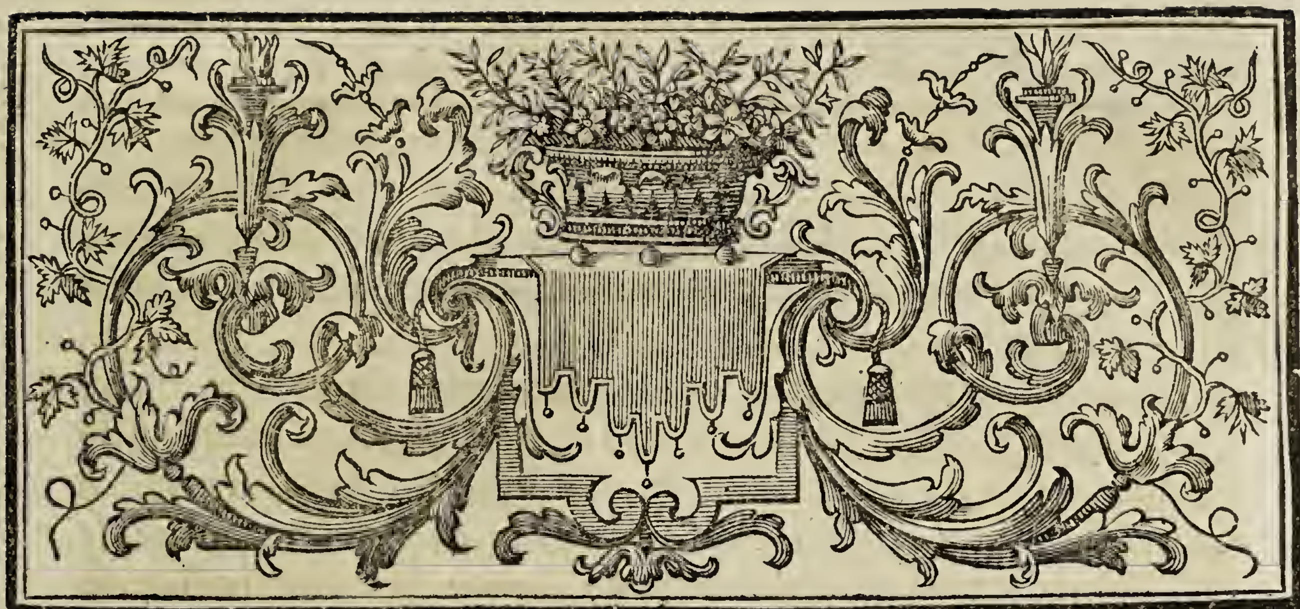
Je corrigeai cette faute l'année ſuivante, pendant mon ſéjour en Bretagne; de maniere que dans la ſuite, le produit de la Recette quadra toujours éxactement avec celui de la Dépenſe : Et cependant pour remplir le vuide que cette mépriſe avoit fait, je retirai les Parties Caſuelles, les Gabelles, les cinq Groſſes Fermes & les Péages des Rivieres, des mains du Duc de Florence, qui les tenoit ſous les noms de Gondy, Senamy, Zamet, Le-Grand, Parent, L'Argentier & autres anciens Partiſans, qui n'eurent plus de part aux nouvelles Finances; & j'augmentai heureuſement ces Fermes des deux millions d'erreur. Ce dernier coup conſterna les Traitans,

1596. & Meſſieurs du Conſeil leurs aſſociés : Mais pour cette fois leur courroux ſe perdit en l'air : le Roi m'appuyant depuis quelque temps, avec un éclat qui ne leur laiſſoit qu'un inutile deſeſpoir. Le fruit de ſa conduite à l'égard de l'Aſſemblée, avoit été de le rendre maître, non-ſeulement du prétendu Conſeil de Raiſon, mais encore du ſien propre, dont l'autorité étoit ſur ſon déclin ; & Sa Majeſté n'apprehendoit plus de voir échouer, comme auparavant, ſes deſſeins par cet endroit.

Le deſſein qui l'occupoit actuellement étoit le ſiege d'Arras ; qui ayant été propoſé dans le Conſeil de Guerre, où excepté le ſeul Secretaire, il n'entroit aucun homme de plume, y avoit paſſé tout d'une voix : mais on tenoit cachée cette réſolution ; parce que le ſecret ſeul pouvoit en aſſûrer la réüſſite. Pour n'en rien donner à entendre aux Marchands, avec leſquels je convins pour les fourniſſemens de toutes les proviſions neceſſaires, je leur nommai une grande quantité de Villes en Picardie & ſur toute cette Frontiere, en mettant Arras du nombre ; où ils s'obligerent également de rendre cinquante mille pains par jour, pendant toute une Campagne. Santeny, Robin de Tours, Mauleville & Lambert Chevalier du Guet d'Orleans, ſe chargerent de même de toutes les autres voitures, ſur-tout de celle de vingt-cinq Canons. Le Bail en fut paſſé à un prix ſi médiocre, que ſi le malheur qui arriva à Amiens bien-tôt après, n'avoit pas obligé à tourner contre cette Place, les forces deſtinées contre Arras, ils y auroient perdu conſiderablement ; au-lieu qu'ils firent encore un profit raiſonnable.

Fin du huitieme Livre.

MEMOIRES



MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE NEUVIEME.



CEs préparatifs de Guerre n'empêchoient pas qu'on ne goûtât à Paris, les plaisirs que l'Hiver amene ordinairement. La douceur du Gouvernement assûrant la tranquillité publique; on s'y livroit sans aucun mêlange de cette amertume, qui avoit si long-temps empoisonné les divertissemens: La galanterie, les Spectacles, les jeux, partageoient tous les momens de la Cour; & le Roi qui les aimoit par goût, les autorisoit par politique. Monsieur & Madame de Fervaques me prierent d'agréer la recherche, que M. de Laval (1), Fils de cette Dame, faisoit de ma Fille aînée. Je les 1597.

(1) Guillaume de Hautemer, Comte de Grancey, & Seigneur de Fervaques, depuis Maréchal de France. Sa Femme étoit Andrée d'Allegre, Veuve de Guy, Comte de Laval, dont le Fils s'appelloit aussi Guy, vingtieme de ce nom, Comte de Laval, de Montfort &c, qui fut tué quelque temps après en Hongrie: En lui finit cette Illustre Maison.

1597. renvoyai au Roi, ſans l'aveu duquel je ne pouvois plus diſpoſer de ma Fille, depuis qu'il avoit été propoſé par Madame Catherine, de lui faire épouſer M. de Rohan. Le Roi pour-lors mécontent de ce dernier, donna ſon agrément à M. de Laval.

Pluſieurs engagemens ſemblables donnoient à la Cour chaque jour le plaiſir de nouvelles Fêtes. M. le Connétable en donna une des plus ſuperbes, à l'occaſion de la ſolemnité du Baptême de ſon Fils : mais on ſçavoit qu'elle n'en étoit que le prétexte ; & qu'une jeune Dame des plus belles de toute la Cour, mariée depuis peu à un Vieillard, étoit l'objet de ces galanteries. Montmorency choiſit pour ſon Bal, parmi tous les Courtiſans, douze Seigneurs, qu'il crut devoir y paroître avec le plus de magnificence ; & il me fit commander par le Roi d'être de ce nombre. Je n'ai jamais rien vu de ſi bien ordonné dans ce genre, ni qui fît plus de plaiſir, par cette juſteſſe & cet à-propos, qui donne le prix à ces ſortes de divertiſſemens : Celui-cy emporta hautement la préference ſur tous ceux qui l'avoient précedé : auſſi fut-il le dernier ; & la fin en fut étrangement troublée.

Je m'étois retiré à deux heures après minuit ; & il y avoit environ une heure & demie que j'étois couché, lorſque je vis entrer Béringhen dans ma chambre, avec un viſage ſi conſterné, qu'il ne put me rien dire autre choſe, ſinon que le Roi me demandoit, & me répondre qu'il n'étoit rien arrivé de fâcheux à ſa Perſonne : car ce fut la premiere queſtion que je lui fis ; & ſa réponſe me conſola en quelque maniere d'avance ; ne voyant de maux abſolument irremediables, que ceux qui menaceroient ſa vie. Je m'habillai précipitamment ; & je courus au Louvre, avec une extrême inquietude. Etant entré dans la Chambre du Roi, je vis ce Prince qui ſe promenoit à grands pas, en deshabillé, les mains jointes & paſſées ſur le dos, la tête baiſſée, & le viſage couvert des marques d'un profond (2) chagrin : Les Cour-

(2) » Etant comme étonné de ce » coup, & regardant cependant à » Dieu, comme il fait ordinairement » plus en l'adverſité qu'en la proſpe- » rité, il dit tout-haut : Ce coup eſt » du Ciel... Puis ſongeant un peu, » dit : C'eſt aſſez fait le Roi de Fran- » ce, il eſt temps de faire le Roi de » Navarre ; & ſe tournant vers la » Marquiſe qui pleuroit, il lui dit : » Ma Maîtreſſe, il faut quitter nos » Armes & monter à Cheval pour » faire une autre Guerre. « *Journal de L'Etoile ibid.*

tiſans étoient de bout, de côté & d'autre, collés contre les murs, ſans proferer une ſeule parole. 1597.

Le Roi s'avança auſſi-tôt vers moi ; & en me ſerrant fortement la main : » Ah ! mon Ami, me dit-il, quel malheur ! » Amiens eſt pris. « Je l'avouë ; je demeurai frappé de ce coup imprévu, comme tous les autres : Une Place ſi forte, ſi bien pourvuë, ſi voiſine de Paris, & la ſeule Clef du Royaume, du côté de la Picardie ; priſe en un inſtant, & ſans qu'aucune Nouvelle précedente eût appris ſeulement qu'elle étoit menacée ! Je ne trouvois rien de ſi incroyable ; & la conſternation publique me paroiſſoit tout-à-fait bien fondée. Je pris pourtant fort-promptement mon parti ; & pendant que le Roi, qui avoit reçu cette Nouvelle, prêt à ſe mettre au lit, me contoit de quelle maniere les Eſpagnols avec quelques ſacs de noix, avoient ſurpris (3) cette importante Place ; je convins en moi-même, qu'au-lieu d'augmenter inutilement la terreur, le plus ſage étoit de raſſûrer les eſprits, & de conſoler le Roi. Je lui dis que fort-à-propos je venois de mettre la derniere main à un projet, qui pourroit ſans peine lui rendre, non-ſeulement Amiens, mais encore pluſieurs autres Places.

Cette ouverture ſeule parut ôter tout d'un coup la moitié du malheur arrivé : & quoiqu'elle n'empêchât pas que le Roi ne ſentît vivement toutes les difficultés d'une entrepriſe, qui pouvoit avoir des ſuites très-fâcheuſes ; cependant comme la tête avoit tourné à tous les Courtiſans, & qu'ils n'avoient eu rien que de deſeſperant à répondre au Roi, lorſqu'il les avoit interrogés ; Sa Majeſté ſe ſentit extrêmement ſoulagée. Elle me demanda quels étoient les moyens dont je prétendois me ſervir : Je lui répondis qu'elle en ſeroit infor-

(3) Le 11 Mars : Hernand-Teillo de Porto-Carrero, Eſpagnol, auteur de cette entrepriſe, fit déguiſer en Payſans & Payſannes, apportant des denrées à vendre au Marché, une trentaine d'Eſpagnols ; qui embarraſſerent une des Portes de la Ville, & amuſerent le Corps-de-Garde, en verſant à l'entrée, une Charrette chargée de ſacs pleins de noix, dont l'un ſe délia : & pendant ce temps-là, des Troupes Eſpagnoles, cachées à la faveur des haies, s'approcherent, firent main-baſſe ſur le Corps-de-Garde, & s'emparerent de la Ville. Voyez ce détail dans tous les Hiſtoriens, ſous l'année 1597 : Hernand-Teillo fut tué en défendant courageuſement cette Ville contre Henry IV. Il diſoit que les trois plus grands Capitaines qu'il connoiſſoit, étoient Henry, pour la conduite d'une grande Armée ; le Duc de Maïenne, pour le Siege d'une Ville ; & le Maréchal de Biron, pour une Bataille. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. p.* 232.

1597. mée par les Pieces mêmes ; & je ſortis, comme pour les aller chercher ; laiſſant du-moins l'eſprit du Roi, dans une ſituation plus tranquille. S'il avoit été temoin de l'agitation où je me trouvai, lorſque je fus rentré dans mon Cabinet ; il auroit ſans doute diminué quelque choſe des louanges qu'il me donna, en parlant aux Courtiſans, lorſque je l'eus quitté : Ce fut en ce moment que par les differentes réflexions dont mon eſprit ſe remplit, je ſentis tout ce qu'il y avoit d'accablant dans la conjoncture preſente. Les Coffres du Roi étoient vuides : il n'avoit pas un ſeul Régiment en état de ſervir : Cependant il falloit de l'argent & des Troupes, l'un & l'autre abondamment, & ſans délai.

Je feuilletai mes Memoires : je repaſſai ſur tous les moyens de recouvrer de l'argent, dont je m'étois occupé dans mon loiſir ; comme prévoyant que le Roi en auroit bien-tôt beſoin. On peut en géneral réduire ces moyens à deux eſpeces differentes : les uns plus ſimples, où il ne s'agit que de mettre une augmentation ſur la Taille, & ſur les impôts déja établis : les autres plus difficiles, qui conſiſtent à imaginer de nouvelles ſources, d'où l'argent puiſſe ſortir. Il ne me paroiſſoit point qu'il fût de la bonne politique, d'avoir recours aux premiers ; parce qu'après tous les fleaux qui étoient tombés ſur le Peuple de la campagne, le ſurcharger encore par une augmentation, dont il eſt la ſeule victime, & dans le temps qu'il ne faiſoit que commencer à reſpirer ; c'étoit achever de ruiner l'Etat, & ôter pour l'avenir au Roi lui-même, ſes plus fécondes, & en un ſens, ſes ſeules veritables reſſources.

Je me tournai donc du côté des autres ; & je m'en tins au projet ſuivant : Demander un Don gratuit au Clergé pour une, ou même pour deux années ; en l'obligeant d'en faire l'avance : Faire une nouvelle Création d'Offices, par augmentation aux anciens ; quatre en chaque Cour Souveraine, outre quatre Maîtres des Comptes en chaque Chambre, deux dans chaque Bureau des Finances, deux Charges de Conſeiller en chaque Preſidial, d'Aſſeſſeur en chaque Siege Royal, & d'Elu en chaque Election : Ajoûter à tous les Officiers de Finance, (4) un Triennal : Retarder d'une demi-année le

(4) Les Offices de Finance étoient poſſedés par deux perſonnes en Charge : Le premier s'appelloit l'Ancien : le ſecond, qui avoit été établi depuis,

payement des arrerages des ſommes empruntées aux Parti- 1597.
ſans ſous le dernier Regne : Augmenter le Sel de quinze ſous par Minot, & même le laiſſer toujours ſur ce pied ; parce qu'au moyen de cette augmentation, on pourroit dans la ſuite ſupprimer certains Offices, fort à charge à l'Etat : Tiercer les Entrées, & Droits des Rivieres, par une ſimple réappréciation : Et comme ces établiſſemens ne donnoient pour la pluſpart, de l'argent qu'en eſperance ; commencer par faire un emprunt de douze cens mille livres, ſur les plus riches, tant de la Cour, que des principales Villes du Royaume ; & leur en aſſigner le rembourſement, ſur pareille augmentation, faite dans les Gabelles & les cinq Groſſes Fermes : Et pour le ſurplus de ce qu'on auroit actuellement beſoin de deniers comptant, obliger par les pourſuites d'une Chambre de Juſtice, les derniers Traitans, qui avoient fait des fortunes conſiderables, à ſouffrir une Taxe, auſſi en forme d'emprunt.

Ce Plan, comme on voit, étoit aſſez étendu ; & mon intention n'étoit pas qu'on mît tous ces moyens en uſage à la fois : Mais ignorant combien de temps la Guerre devoit durer ; on pouvoit s'en ſervir ſucceſſivement, en faiſant préceder les moins onéreux. A l'égard des Troupes neceſſaires ; je crus qu'on ne pouvoit mieux faire, que de les prendre dans les Provinces du Royaume, qui n'en avoient plus beſoin pour leur défenſe. Ainſi je taxai l'Iſle-de-France, en y joignant le Berry, à un Régiment complet : L'Orleanois avec la Touraine devoient en fournir un ſecond ; & la Normandie ſeule, un troiſieme. Ces Régimens devoient être de quinze cens cinquante hommes, fournis & entretenus aux frais de leurs Provinces, du jour de leur arrivée devant Amiens ; parce que ces Provinces joüiroient du droit de leur faire porter leur nom, & d'en nommer les Officiers.

Je portai cinq jours après, ce Projet au Roi, avec les preuves contenuës dans treize Etats, en bonne forme. Sa Majeſté s'enferma pour les éxaminer avec moi, en preſence de Frontenac, d'Arambure, de Lomenie, de Béringhen & L'Oſerai. Après que j'en eus fini la lecture, je dis au Roi qu'avec ces ſecours, rien ne devoit plus retarder ſon départ pour

s'appella, Alternatif : & on nomma ce troiſieme, Triennal ; parce qu'il rouloit de trois en trois ans, avec les deux autres ; auxquels ſeulement il fut permis de rembourſer le Triennal.

1597. l'Expedition d'Amiens : puiſque d'ailleurs toutes ſes proviſions étoient déja faites pour un Camp en Picardie ; de maniere que j'oſois lui répondre que ſon Armée y trouveroit non-ſeulement des vivres en abondance, mais encore toutes les marchandiſes qu'on cherche pour la ſimple commodité, avec la même facilité, & au même prix, que dans une Ville. J'ajoûtai, Que de quelque reſſource que ce Projet fût pour le Roi dans les beſoins preſens ; Sa Majeſté ne devoit pas penſer qu'il pût s'éxecuter ſans ajoûter encore aux anciennes plaies, dont il s'en falloit beaucoup que la France fût guerie : Qu'il ſuffiſoit de faire une legere attention aux dettes & aux engagemens immenſes, dont elle étoit ſurchargée : Que tout nouvel Impôt, de quelque maniere qu'on le déguiſe, eſt preſqu'égal pour un Etat épuiſé ; Qu'on ne devoit donc recommencer la Guerre, que dans la vuë de parvenir plus facilement à une Paix avantageuſe, devenuë abſolument neceſſaire : Que quelque grande que fût la miſere publique, j'oſois répondre que douze ans d'une paix continuë, ſuffiſoient pour rendre les affaires du Royaume floriſſantes.

Je ne doutai point que de la maniere dont le Roi me paroiſſoit diſpoſé à ſe conduire, les Ennemis, malgré leur avantage, ne fuſſent bien-tôt les premiers à ſouhaiter la fin de la Guerre : Et je m'ouvris dès ce temps-là au Roi, ſur une penſée, dont l'évenement vérifia la juſteſſe : c'eſt que les premieres avances pour la Paix, ſe feroient par le Roi d'Eſpagne ; dont la Politique ne permettoit pas que dans l'état de caducité & d'infirmité, où le cours des choſes humaines l'avoit réduit, il expoſât ſa Couronne aux revers de la Guerre, toujours à craindre, mais plus ordinaires dans les commencemens du Regne d'un Prince encore enfant. Je m'avançai même juſqu'à prédire que l'Eſpagne acheteroit la Paix, en rendant toutes les Villes, qu'elle avoit priſes ſur la France.

L'idée du projet pour la levée de nouveaux deniers, fut trouvée par le Roi ſi heureuſe, qu'il voulut la propoſer lui-même en plein Conſeil. Il la communiqua auparavant dans une eſpece de petit Conſeil de Guerre, compoſé du Duc de Montpenſier, de MM. de Montmorency, de Maïenne, d'Auvergne, de Biron, d'Ornano, de Bellegarde, de Saint-

Luc, de Fervaques, de Roquelaure, & de Frontenac. Ensuite il assembla en Conseil extraordinaire, tout ce qu'il y avoit dans Paris de personnes capables d'y être admises, & sur-tout les Notables de l'Assemblée de Rouen, qui y séjournoient encore. Le Roi ne pouvoit s'y prendre plus heureusement, pour établir son autorité sur l'impuissance de cette grande Assemblée, reconnuë par elle-même. Il se contenta d'abord de déplorer la perte d'Amiens; d'exposer la necessité de reprendre cette Ville au plustôt; avec le plan tout-à-fait juste de tout ce qui étoit necessaire pour cela. Il finit par demander aux assistans, leur avis sur les moyens de le mettre en éxecution; en se plaignant, pour mieux cacher ceux qu'il avoit à leur proposer lui-même, qu'il ne trouvoit jamais que des obstacles à ses entreprises les plus utiles. 1597.

Le Roi s'arrêta après ce discours, comme pour attendre les Déliberations de l'Assemblée, où l'on se regardoit sans dire un seul mot. Le silence ne fut rompu par les Grands, que pour remettre la chose aux Financiers; qui à leur tour, dirent qu'ils s'en rapportoient aux Grands. Henry redoublant ses instances; on jetta quelques propositions vagues de nouvelles levées, qui furent aussi-tôt combattuës par une moitié: & tous les Conseillers recouvrerent la parole, pour fronder indistinctement, tout ce qui pouvoit être mis en avant par l'un & l'autre des Partis. Le Roi prit le moment, où l'animosité poussée de part & d'autre jusqu'où elle pouvoit aller, ne laissoit plus d'apparence de conciliation; & tirant le Memoire de sa poche, il dit que quoique peu versé dans les matieres de Finance, il alloit proposer son avis; toujours prêt à l'abandonner pour un meilleur: & il se mit à en faire la lecture, qui jetta toute l'assistance dans une attention profonde, & ensuite dans une surprise qui la rendit comme immobile, & privée de l'usage de la parole. Henry laissa passer deux instans de ce silence, & déclara qu'il le prenoit pour un consentement unanime. Il ajoûta que comme il ne vouloit pas faire usage de tous ces moyens à la fois; il alloit commencer par l'emprunt des douze cens mille livres. Il exhorta les Grands & les Opulens du Royaume, à entrer d'eux-mêmes dans la necessité presente, & à compter sur sa parole Royale, que les Prêteurs seroient remboursés dans deux ans de leur Principal, sans rien perdre des interêts. Sa

1597. Majesté fit marcher ensuite par ordre, les quinze sous sur le Sel, l'établissement des Triennaux, & la recherche contre les malversateurs dans les Finances. L'affaire fut arrêtée, & l'Arrêt dressé sur ce plan. On eut dans fort-peu de temps, trois cens mille écus de prêt volontaire. La Création des Triennaux en jetta douze cens mille; & on en tira autant sur les Maletôtiers, en y joignant les Thresoriers de France, qui pourtant se taxerent eux-mêmes.

Le Conseil des Finances, en possession de trouver sa joie dans la calamité du peuple, se consola bien-tôt de ces nouveaux Subsides; pourvû qu'ils lui passassent par les mains. Ils representerent au Roi, en éxaltant fort son Memoire, que le succès dépendoit d'en charger des personnes d'une grande experience, d'un travail prompt, & munies d'une pleine autorité. Le Roi leur répondit que quant à l'autorité, celui qu'il emploieroit, agiroit avec toute la sienne; & que pour les autres qualités, il n'en choisiroit point d'autre que moi, (j'étois present à ce discours,) comme le plus laborieux & le plus soigneux, quoique le plus jeune. Il s'expliqua dans des termes encore plus forts à Schomberg, chez lequel Sa Majesté se transporta sur le point de son départ, parce que son incommodité (5) le retenoit au lit; & aux Conseillers qui se trouverent alors dans la Chambre du malade: Il leur dit que comme il ne vouloit s'en prendre qu'à moi seul, s'il venoit à manquer de quelque chose, pendant qu'il ne s'occuperoit uniquement qu'à se battre; aussi prétendoit-il que tout se reglât dans le Conseil, à ma volonté: & il ne partit qu'après m'avoir revêtu solemnellement de toute son autorité: ce qui mortifia si fort Schomberg, qu'il aima mieux aller servir au Siege, que de voir les Finances soûmises à mes ordres. Sancy disparut aussi du Conseil, & alla tenir son rang de Colonel des Suisses.

Je

(5) Gaspard Schomberg, Comte de Nanteuil. Cette incommodité étoit une difficulté de respirer, provenant de ce que la membrane qui couvre le cœur étoit devenuë chez lui osseuse, du côté gauche du cœur, aussi bien que quelques-unes des autres parties voisines: ce qu'on reconnut, en ouvrant son corps après sa mort, qui arriva deux ans après. Il fut employé à la confection de l'Edit de Nantes, comme il sera marqué cy-après; & il rendit plusieurs autres services à l'Etat. M. De-Thou donne beaucoup de louanges au caractere de son esprit, & à son habileté dans la Guerre & dans les Affaires. *Liv.* 122.

(6) Isabelle

Je n'en avois que plus de ſujet de me défier de Meſſieurs du Conſeil ; comme je l'éprouvai dans l'affaire des Triennaux. Après avoir fait verifier l'Edit qui en ordonnoit la Création, je ne ſongeai qu'à tirer le plus d'argent que je pourrois de ces Offices. Pour ôter à Meſſieurs du Conſeil tout moyen d'en gratifier à vil prix, comme c'étoit l'ordinaire, quelque Parent ou quelque Ami ; je tins moi-même la plume, comme auroit pu faire un Greffier, ou un Threſorier des Parties Caſuelles. Non-content de cette précaution, je donnois un Billet de ma main à l'acheteur, qui étoit obligé de le porter au Threſorier, dont il retiroit une Quittance, en lui donnant ſon argent ; & l'un & l'autre devoit m'être repreſenté. 1597.

Toute ſurpriſe devenant inutile ; les Traitans eurent recours à un moyen, qui ſans doute avoit manqué fort-rarement juſques-là de leur réüſſir : ils eſſayerent de me corrompre par des preſens. Le boiteux Robin de Tours, gros Partiſan, après en avoir conferé avec le Conſeil, qu'il avoit mis dans ſon parti, vint chez moi, & pria un de mes Secretaires de le faire parler à mon Epouſe ; à laquelle il offrit un diamant de ſix mille écus pour moi, & un autre de deux mille pour elle ; afin que je ne m'oppoſaſſe point à ce que le Conſeil lui adjugeât tous les Offices Triennaux des Géneralités de Tours & d'Orleans, pour la ſomme de ſoixante & douze mille écus. Il me fut preſenté par Madame de Roſny, qui ne comprit le mal qu'on avoit voulu lui faire faire, que par la ſévere réprimande que je lui fis, en preſence du Traitant. Je ne l'épargnai pas lui-même, afin d'ôter à tous les autres l'envie de faire à l'avenir de pareilles tentatives ; & je le renvoyai fort-étonné, comme je crois, & fort-mécontent de mon procedé. Je venois de refuſer d'un autre Partiſan, ſoixante mille écus de la ſeule moitié, de ce qu'il me demandoit en total pour ſoixante-douze : & dès ce ſoir même, cette moitié me rendit quatre-vingt mille écus ; parce que je la diſtribuai en détail.

Cette occupation m'arrêta chez moi tout le jour & le lendemain ; & je crus devoir la faire marcher avant les prieres que me fit faire par deux fois le Chancelier, par un Huiſſier du Conſeil, de m'y rendre, pour conclurre une affaire, où le Roi devoit, diſoit-il, toucher ſoixante-quinze mille écus, ar-

1597. gent comptant. J'y courus, si-tôt que je fus dégagé, ne pensant plus à Robin de Tours. Le Chancelier voulut me faire, en entrant dans la Chambre du Conseil, quelques petits reproches de négligence; auxquels je répondis assez brusquement, que j'avois été plus utile au Roi dans mon Cabinet : » Nous » ne l'avons pas moins été ici, repartit le Chancelier ; « & il affecta de me faire d'autant plus valoir son argent comptant, que le Roi en avoit demandé au Conseil, par deux Lettres consécutives. Lorsque je sçus que cette somme étoit la même, que le Traitant de Tours étoit venu m'offrir, augmentée seulement de trois mille écus; je fis sentir assez vivement à ces Messieurs, que ne pouvant ignorer que Robin s'étoit adressé à moi, ils n'avoient pas dû conclurre sans moi, une affaire que je n'avois pas trouvée bonne.

Comme je vis qu'ils cherchoient à m'en imposer, par un ton mêlé d'autorité & de plainte ; je leur dis plus nettement, que si j'avois été homme à me laisser gagner par des presens, le marché ne leur seroit pas revenu ; mais que puisque le Roi se reposoit sur ma fidelité, je l'étendrois jusqu'où elle devoit aller. Le Chancelier, Fresne & La-Grange-le-roi, piqués au vif du reproche renfermé sous ces paroles, oserent soûtenir d'abord, qu'un marché par lequel le Roi perdoit plus de moitié, lui étoit pourtant plus avantageux, lui étant payé argent comptant, que les miens, par lesquels je donnois ordinairement aux acheteurs, le terme de six mois, pour le payement de la seconde moitié. Ils ne s'en tinrent pas-là : ils me reprocherent de m'ériger en Réformateur des Finances ; & me déclarerent avec un air de mépris, qu'ils sçauroient bien soûtenir leur marché contre le mien, & qu'un simple Particulier ne devoit pas présumer de faire casser un arrêté de tout le Corps. Sur cela passant outre, le Conseil statua que son adjudication à Robin de Tours auroit lieu.

Je ne jugeai pas à-propos de lâcher un seul mot davantage sur cette injustice ; non plus que sur le Reglement qui fut fait en conséquence, qu'on n'auroit desormais aucun égard dans le Conseil, aux Billets particuliers : Mais lorsque le Secretaire Fayet m'apporta ce bel Arrêt à signer ; je refusai de le faire, jusqu'à ce que j'eusse reçu du Roi la réponse à une Lettre, dans laquelle, comme je le dis à Fayet, je n'épargnois ni la verité, ni les personnes. Cette Lettre fit peur à Fayet ;

& je ne le disois pas à autre intention : Il me pria de la lui montrer ; & je feignis de me laisser aller à ses instances. Elle rouloit toute entiere sur les soûterrains que Robin avoit pratiqués, pour gagner Messieurs du Conseil, & que j'avois heureusement découverts. Le Roi y auroit appris que ce qui avoit mis le Conseil si fort dans les interêts de Robin ; c'est que ce Partisan étoit allé faire à la Marquise de (6) Sourdis, Maîtresse du Chancelier, les mêmes offres que j'avois rejettées ; & qu'il y avoit joint d'autres présens à Madame de Deuilly, autre Maîtresse de Fresne, & Parente du même Chancelier. Le contenu de ma Lettre ayant été rapporté par Fayet aux interessés ; on le renvoya bien vîte me conjurer de ne pas faire partir la Lettre. L'Arrêt fut supprimé, avec le marché de Robin. 1597.

C'est ainsi que je partageois mon travail entre le soin de percevoir les deniers de l'Etat, & celui de les employer si utilement pour les besoins de l'Armée, qu'elle ne manqua de rien, soit pour les Vivres, soit pour l'Artillerie, pendant tout le temps que dura le Siege d'Amiens. Je faisois regulierement tous les mois, un voyage au Camp ; faisant voiturer avec moi chaque fois, quinze cens mille écus : ce qui m'attiroit l'amitié de tous les Colonels, peu accoûtumés à une si grande regularité dans le payement. J'étendis mon attention jusques sur le simple soldat ; en établissant dans le Camp, un Hôpital si bien & si commodément servi, que plusieurs Personnes de qualité s'y retirerent, pour se faire guérir de leurs maladies, ou de leurs blessures. (7)

(6) Isabelle Babou de La-Bourdaisiere, Femme de François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis : Elle avoit une Sœur aînée, nommée Françoise, qui fut mariée à Antoine d'Estrées, & Mere de la belle Gabrielle, & une cadette, qui épousa Claude de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan. Toute cette Famille est étrangement décriée dans les Amours du Grand Alcandre, & autres Libelles satyriques de ce temps-là ; à remonter jusqu'à la Grand'mere de ces trois Dames, nommée Marie Gaudin. Toutes les filles de ce sang, eurent la beauté en partage. Leon X. fut si charmé de celle de Marie Gaudin, à Boulogne, où il la vit, lorsqu'il s'y aboucha avec François I. qu'il lui donna un diamant, appellé par tradition domestique, le diamant Gaudin. C'est Amelot de La-Houssaye qui parle ainsi ; & il a ramassé sur toute cette Famille, plusieurs Anecdotes pareilles, auxquelles je renvoie le Lecteur curieux, à l'Article *Babou de La-Bourdaisiere.*

(7) D'Aubigné rapporte qu'on disoit alors, que Henry IV. avoit mené Paris devant Amiens ; pour marquer l'abondance qui regnoit dans son Camp. Mais il y fit aussi venir

1597. Le soin en quelque maniere excessif, que le Roi prenoit pour la conservation de ma personne, me payoit avec usure de toutes mes peines. Saint-Luc, entre les mains duquel le Comte de La-Guiche s'étoit démis de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, m'ayant invité à dîner, dans le troisieme de ces voyages; il me mena voir tous ses logemens, sçachant mon affection pour cette partie de l'Art militaire: ce qui m'engagea fort-avant dans les Tranchées, & dans d'autres endroits qui n'étoient pas sans danger. Le Roi à qui on le rapporta, m'en fit une reprimande des plus séveres; & y joignit une défense très-positive de me trouver à aucun poste, où il y auroit le moindre risque à courir: il dit hautement à cette occasion, que j'avois des ennemis jusques dans le Camp, si animés à me perdre, qu'ils s'exposeroient eux-mêmes volontiers à périr, pourvû qu'ils me fissent partager ce danger avec eux. Il étoit bien difficile d'avoir été homme de Guerre, sans sentir rallumer sa premiere passion, aux côtés d'un Prince, qui ne trouvoit aucune fonction au-dessous de lui; & qui les remplissoit toutes avec une assiduité & un courage, capables de réchauffer les plus insensibles.

Son exemple ne produisit pourtant pas cet effet sur tout le monde. Il se formoit au milieu de son Camp même, une Cabale de Protestans mutins, ayant à leur tête MM. de La-Trimouille, de Bouillon & Du-Plessis, qui lui donnoit le plus cruel chagrin. Etant allé prendre congé de ce Prince, sur le point de mon départ pour revenir à Paris; je le trouvai dans une profonde tristesse. Il venoit de recevoir des Nouvelles certaines que ces trois Messieurs, de concert avec les deux Saint-Germain, (8) d'Aubigné, La-Case, La-Valliere, La-Saussaie, Clan, Beaupré, La-Bertichere, Preaux, Bassignac, Regnac, Bessais, Constant, & quelques autres Réformés, au nombre d'environ une vingtaine, avoient tenu une Assemblée de tout le Corps des Religionnaires; dans

sa Maîtresse; dont le Maréchal de Biron, & les autres Officiers Géneraux, murmurerent beaucoup.

(8) C'est l'Historien d'Aubigné, toujours nommé d'Aubigny dans ces Memoires, son nom est Theodore-Agrippa d'Aubigné. Sa naissance, ses services & son esprit, lui acquirent beaucoup de crédit dans le Parti Calviniste. Il se retira en 1620 à Genève; où il mourut en 1631, âgé de quatre-vingt ans; laissant un Fils, Constans d'Aubigné, dont feuë Madame la Marquise de Maintenon (Françoise d'Aubigné) étoit Fille.

laquelle ils avoient ouvert & favorisé de toutes leurs forces, l'avis de profiter de la conjoncture du Siege (9) d'Amiens, qui ne pouvoit être achevé sans eux, pour arracher du Roi un Edit, qui leur donnât une entiere satisfaction; ou à son refus, se faire raison par les armes. Heureusement cet avis avoit trouvé beaucoup d'opposans dans l'Assemblée; aussi bien que dans une partie des grandes Villes, qu'on avoit tâché d'y amener: C'est ce qui rassûroit un peu Sa Majesté: mais elle avoit sujet d'apprehender que les plus échauffés ne l'emportassent à la fin. Elle m'ordonna d'écrire à quelques-uns des principaux, pour leur faire prendre, s'il étoit possible, des sentimens plus raisonnables, & sur-tout au Duc de La-Trimouille, qu'on sçavoit être le principal promoteur du Complot. 1597.

J'avois conservé jusques-là une assez grande liaison avec La-Trimouille: Il avoit même cru devoir me faire part de ces Assemblées: mais il m'en avoit déguisé le sujet; & il s'étoit servi en m'écrivant, de termes si concertés, qu'il m'étoit facile de juger que j'étois regardé de ces Messieurs, comme

(9) Il est certain que c'est à la conjoncture du Siege d'Amiens, & aux mouvemens que se donnerent les Calvinistes de France pour en profiter, qu'ils eurent l'obligation du fameux Edit de Nantes, qui leur fut accordé l'année suivante. Le Duc de Bouillon ne s'en défend pas: On peut voir toutes les raisons dont il justifie cette conduite, dans Marsolier, *liv.* 5. La meilleure de toutes, est la protestation que font le Duc de Bouillon & Du-Plessis-Mornai, que quel que parût être l'objet des Calvinistes, dans ces Assemblées de Saumur, de Loudun, de Vendôme, convoquées coup sur coup avec beaucoup de chaleur: ni eux, ni les autres Chefs du Parti, n'ont jamais eu intention qu'on y mît en déliberation de prendre les Armes; mais seulement de travailler à obtenir à l'amiable des conditions équitables. On souhaiteroit seulement pour l'entiere justification du Duc de Bouillon, qu'on n'eût pas à lui reprocher, qu'il refusa de suivre le Roi à son expedition d'Amiens; & que la surprise de cette Ville par les Espagnols, n'eût pas été suivie de la part des Calvinistes, d'une translation de l'Assemblée Protestante de Vendôme à Châtelleraut; où les operations furent si violentes, que le Roi fut obligé d'y envoyer Messieurs de Schomberg, De-Thou, De Vic, de Calignon & de Montglat, chargés d'offrir des conditions qui suffisent pour montrer que Henry IV. croyoit avoir tout à craindre de leur part. Lorsque les Calvinistes ont rempli l'Europe de leurs plaintes, sur la révocation de l'Edit de Nantes; c'est qu'un espace de temps de plus de quatre-vingt ans, leur avoit fait perdre de vuë les moyens dont ils s'étoient servis pour l'arracher. Voyez sur la remarque précedente, *les Memoires du Duc de Bouillon: Son Histoire par Marsolier: Histoire de l'Edit de Nantes: La Vie de Du-Plessis-Mornai: Procès verbal des Assemblées de Vendôme & de Châtelleraut &c.* Mais sur-tout, d'Aubigné, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 11. où il rapporte fort-au-long tous les projets du Corps des Calvinistes, & le nouvel ordre qu'ils travaillerent à mettre dans leurs affaires.

1597. un homme infidele à ſon Parti; & que La-Trimouille n'étoit pas éloigné de ſe porter à la deſobéïſſance. Je ne laiſſai pas pour cela de me ſervir de ce reſte de commerce que j'avois encore conſervé avec lui, pour eſſayer de le faire rentrer dans ſon devoir. Je lui mandai, Que quand même il ſeroit vrai que le Roi fût à ſon égard, tel qu'il le ſuppoſoit; il n'y avoit pour lui ni honneur, ni grandeur, à en extorquer une Déclaration, duë à la ſeule neceſſité : Mais que ce Prince conſervoit pour tout le Corps, ſes anciens ſentimens : Qu'il n'étoit point la cauſe du peu de juſtice, que les Catholiques leur rendoient; puiſqu'il n'en avoit pas moins à ſouffrir lui-même : Qu'au reſte il fît attention que les ſuites de cet Edit, obtenu à contre-temps, ne ſeroient pas autant à leur avantage, qu'ils ſe l'imaginoient : parce que les Catholiques, toujours plus forts qu'eux, étoient bien en état de l'empêcher pour le preſent; & que pour l'avenir, le Roi juſtement indigné de la violence qu'on lui auroit faite, perdroit le deſſein de leur accorder un jour de ſon plein gré, ce qu'ils vouloient mal-à-propos anticiper aujourd'hui : Qu'ils n'alloient faire autre choſe, que mettre en garde contr'eux, & jetter dans la défiance le Parti Catholique, par l'éclat d'une affaire manquée. Je rappellois à La-Trimouille, l'exemple de ces illuſtres Proteſtans, qui diſoient en toute occaſion, & montroient par leur conduite, qu'un Proteſtant qui conforme ſes actions à ſa Croyance, ne perd jamais de vuë le bien de l'Etat, ni le veritable interêt de ſon Roi. La-Trimouille peu touché de ma Lettre, la montra à tout le monde, & en fit des railleries publiques : Mais ces deſſeins échouerent, faute d'un aſſez grand nombre de partiſans.

La Grande-Maîtriſe de l'Artillerie vint à vaquer, pendant le quatrieme ſéjour que je fis au Camp. Saint-Luc (10) regardant entre deux Gabions, où à peine y avoit-il paſſage pour un boulet de Canon; ſon mauvais deſtin y en apporta un, qui le renverſa mort. Je m'entretenois ſeul avec le Roi, lorſque Villeroi & Montigny vinrent lui apprendre cette Nouvelle : ce qu'ils firent en ſecret, à cauſe des prieres qu'ils avoient à y joindre, au ſujet de cette Charge. M'étant rap-

(10) François d'Epinai de Saint-Luc : On ne l'appelloit que, le brave Saint-Luc. Voyez ſon Eloge dans *Brant. Vies des Hommes Illuſtres, Article, Saint-Luc, tom.* I.

proché, lorſqu'ils eurent quitté Sa Majeſté ; elle m'apprit la mort de Saint-Luc, & la demande que Villeroi & Montigny venoient de lui faire, de la Grande-Maîtriſe ; le premier, pour ſon Fils d'Alincourt, ou ſon Neveu Château-neuf-l'Aubepine (11) ; & Montigny, pour lui-même. Saint-Luc étoit homme d'eſprit & d'invention, prompt, induſtrieux, plein de courage : On ne pouvoit lui reprocher que le défaut de ſe livrer ſi fort à l'abondance de ſes idées, qui lui fourniſſoient projets ſur projets, qu'il donnoit à l'imagination, une partie du temps que demandoit l'éxecution : cependant le Roi ne trouvoit aucun des propoſés, capable de le bien remplacer. D'Alincourt manquoit de fermeté, & » avoit, diſoit ce Prince, les ongles trop pâles. « Château-neuf (12) cachoit un manque d'eſprit réel, ſous un exterieur compoſé d'affectation & de grimaces. Montigny étoit à la verité, vaillant & affectionné : mais ces qualités, deſtituées d'un eſprit de reſſource, d'ordre & d'œconomie, ne ſuffiſent pas dans un Poſte auſſi conſiderable. 1597.

En diſcourant de la ſorte avec moi, Sa Majeſté ne me parut balancer à m'en gratifier moi-même, que parce qu'elle croyoit cette fonction, incompatible avec celle de Surintendant des Finances. Il ne me fut pas difficile de la détromper ; & elle me donna dès ce moment, ſa parole : Mais elle remit cet effet de ſa bonne volonté, après le Siege ; pendant lequel, elle alloit laiſſer cette Charge, vacante : ma preſence lui paroiſſant neceſſaire à Paris. Je ne vis point le Roi, de tout le jour ſuivant ; & malheureuſement pour moi, il vit Madame de Monceaux, qui n'ômit rien pour le faire changer de réſolution, en faveur du vieux d'Eſtrées (13), ſon Pere. Le Roi tint bon contre les prieres, & même contre les larmes : mais il ceda à la menace que la Dame fit, de ſe jetter dans un Convent, s'il lui refuſoit cette grace : & elle ralluma ſi bien par cette feinte, toute la paſſion du Prince

(11) Charles de L'Aubepine, Marquis de Château-neuf. François de La-Grange, Seigneur de Montigny.

(12) Il fut fait Garde des Sceaux en 1630, & s'en démit en 1633.

(13) Antoine d'Eſtrées. » Lui » mort (Saint Luc) ; M. d'Eſtrée a » ſuccedé à ſa place, comme le mé- » ritant bien, pour l'avoir bien ap- » pris de ſon brave Pere : Ainſi quoi- » qu'il tarde, le droit & la verité ren- » contrent leur tour ; car on lui avoit » fait tort, qu'il n'eût cette Charge » après la mort de ſon Pere : Enfin » la verité & le droit ont vaincu-là » pour lui. « *Brant. Vies des Hommes Illuſtres, tom. 1. pag. 227. article M. d'Eſtrée.*

1597. pour elle, qu'elle obtint enfin la Grande-Maîtrise. Le Roi m'apprit le jour suivant, ce qui s'étoit passé, avec quelque confusion de sa foiblesse. Il avoit encore menagé mes interêts, du-moins en une chose : c'est la condition qu'il avoit mise, que M. d'Estrées, qui étoit en toute maniere, incapable d'éxercer cette Charge par lui-même, s'en déferoit pour la premiere Charge de la Couronne, qui viendroit à vaquer ; & absolument, s'il survenoit une Guerre considerable, en faveur de celui que Sa Majesté lui nommeroit : & elle m'engagea de nouveau sa parole, qu'elle n'en nommeroit point d'autre que moi.

Je me contentai de cette assûrance : & je repris le chemin de Paris ; où peu de jours après, je reçus du Camp, la Nouvelle de la mort de mon jeune Frere, Gouverneur de Mante (14), que j'avois laissé en bonne santé. De quatre Freres, cette seconde mort nous réduisit à deux. Le Roi refusa tous les prétendans au Gouvernement de Mante, pour m'en revêtir, même sans que je le lui demandasse: J'en reçus le don, par la même Lettre, que Sa Majesté m'écrivit sur cette mort, avec les Pieces necessaires pour passer dans tous les droits de mon Frere, mort sans enfans. J'envoyai Baltazar, mon Secretaire, à Amiens, prendre les Provisions de Gouverneur : & si-tôt que je les eus reçuës, j'allai me faire recevoir à Mante, où je ne voulois passer que quatre jours.

Messieurs du Conseil, qui crurent que mon absence seroit beaucoup plus longue, & même qu'elle seroit suivie d'un abandon des affaires des Finances, n'en sentirent pas peu de joie : Et pour commencer à en profiter, ils prirent leurs mesures, pour s'approprier une partie des fonds destinés au Siege d'Amiens : Ils signerent tous une Lettre, écrite à Sa Majesté au nom du Conseil ; dans laquelle ils l'avertissoient, que n'ayant manqué de rien depuis cinq mois, elle ne devoit pas être surprise, en apprenant que ses fonds étoient entierement épuisés ; n'y ayant plus que quelques méchans restes & appoints de payemens. Henry qui ne me sçavoit point à Mante, & qui par un effet de sa vivacité ordinaire, n'éxamina

(14) Salomon de Bethune, Baron de Rosny, Gouverneur de Mante : c'est le troisieme des quatre Freres, dont il est parlé au commencement de ces Memoires : il n'avoit que trente-six ans, lorsqu'il mourut.

(15) Perefixe

xamina point les signatures de cette Lettre, en fut d'autant plus surpris, que je l'avois assûré très-positivement, que j'étois en état de lui fournir les sommes ordinaires, pendant quatre mois ; qui étoit tout le temps, que pouvoit durer le Siege. Il invectiva contre Messieurs du Conseil, d'une étrange maniere, en presence des principaux Officiers de son Armée ; & pour cette fois, je ne fus guére plus épargné qu'eux : Mais ayant jetté les yeux, par réflexion, sur les noms souscrits dans la Lettre, parmi lesquels il ne trouva point le mien, & ayant sçu du Courrier, que j'étois à Mante ; il condamna aussi-tôt sa précipitation : & afin que rien ne manquât à la réparation qu'il m'en fit, il lut ma réponse à la Lettre qu'il venoit de m'écrire, en presence des mêmes temoins. 1597.

Il étoit de son interêt de les rassûrer : Un Siege, assûrément très-penible, les rebutoit quelquefois, eux & leurs soldats, au point que le tarissement des fonds auroit été capable de les faire déserter : puisque sur le moindre retardement des Voitures, le Roi ne pouvoit empêcher que plusieurs ne l'abandonnassent. Tout alla bien jusques à la fin : Si les Assiegés se défendirent avec vigueur, & firent sorties sur sorties, on les attaqua de même ; & ils furent toujours défaits.

La Sape étoit poussée jusqu'aux Remparts, & les Assiegeans venoient de s'emparer de deux Casemates, qu'on rendoit inutiles aux Assiegés ; lorsque le Cardinal Archiduc, avec le Comte de Mansfeld, qui lui servoit de Lieutenant-Géneral, jugea qu'il étoit temps de faire un effort pour empêcher la réduction de la Place. Il s'y achemina, avec une Armée de douze à treize mille hommes d'Infanterie, & de deux mille cinq cens à trois mille Chevaux ; & passa la Riviere d'Authie, dans l'intention de livrer Bataille, ou du-moins de jetter un Secours considerable dans Amiens. Tous ceux qu'il essaya d'y faire entrer, furent repoussés (15). Le Roi alla reconnoître lui-même l'Armée

(15) Perefixe rapporte encore ce fait très-differemment. » L'Archiduc, dit-il, se presenta au Quartier » de Long-pré (le 15 Septembre, à deux » heures après midi), lorsqu'on ne s'y » attendoit point... Il ne tint qu'à » lui de jetter trente mille hommes » dans Amiens : tant l'épouvante fut » grande au Camp. Henry douta du » succès de la journée... Ah ! Seigneur, dit-il, à haute voix, s'appuyant sur l'arçon de sa Selle, ayant » le chapeau à la main, & les yeux levés au Ciel, si c'est aujourd'hui que » tu me veux punir comme mes pechés le meritent ; j'offre ma tête à

1597. Ennemie : Il la vit par devant & par derriere : & il n'auroit pas balancé à l'attaquer malgré la ſupériorité du nombre ; parce qu'il trouva une multitude confuſe, ſans conduite, ni diſcipline : mais à la premiere démarche qu'il fit, l'Archiduc ne ſongea qu'à ſe retirer avec précipitation (16). Il n'étoit peut-être pas impoſſible de forcer les Eſpagnols au Combat, & de les battre, ſans ceſſer de forcer la Ville ; du-moins Henry eut toujours cette opinion : Il ſe rendit néanmoins à l'avis du plus grand nombre, qui vouloit qu'on laiſſât retirer l'Archiduc. On ne s'attacha donc plus après cela, qu'au Siege. Le Ravelin ayant été emporté, & les Mineurs attachés au corps de la Place ; Amiens ſe rendit à la fin de Septembre de cette année, que ce Siege avoit remplie preſque toute entiere.

Lorſque je jette les yeux ſur le grand nombre de Lettres, que je reçus du Roi pendant l'Expedition d'Amiens ; je ſuis ſurpris qu'un Prince, chargé des opérations d'un grand Sié-

» ta juſtice, n'épargne pas le coupable : Mais, Seigneur, par ta ſainte Miſericorde, prens pitié de ce pauvre Royaume, & ne frappe pas le Troupeau par la faute du Berger... Voyant que rien ne paroiſſoit, il ſe retira mal ſatisfait, diſoit-il galamment, de la courtoiſie des Eſpagnols, qui n'avoient pas voulu s'avancer d'un ſeul pas, pour le recevoir, & avoient refuſé de mauvaiſe grace, l'honneur qu'il leur faiſoit. « *Peref. 2. Part.* Preſque tous les Hiſtoriens conviennent que les Eſpagnols laiſſerent échaper une des plus belles occaſions qu'ils euſſent jamais euës, de battre l'Armée du Roi: Et ce Prince diſoit lui-même depuis, qu'il y eut des principaux Officiers de ſon Armée, qui lui dirent, que tout étoit perdu. *Matthieu, tom. 2. liv. 2. pag.* 234.

(16) Le Roi dit du Cardinal-Archiduc, qu'il étoit venu en Capitaine, & s'en étoit retourné en Prêtre. La-Curée demanda au Roi avec inſtance, qu'il lui permît d'aller reconnoître l'Armée Ennemie ; en faiſant ſouvenir Sa Majeſté, que les Eſpagnols étoient entrés quatre fois en France, & que toutes les quatre fois il les avoit attaqués & battus le premier. Henry lui répondit : » M. le Curé, ne vous mettez point en colere. « Et le lui permit. La-Curée ſe fit remarquer en cette occaſion, par ſa bravoure, & par la belle Retraite qu'il fit devant cette Armée, campée à Betancourt, à quatre lieuës d'Amiens. Il diſoit pourtant enſuite là-deſſus, que lorſque trois ou quatre cens hommes ſe retirent ainſi devant une Armée entiere, c'eſt la faute ſeule de cette Armée, s'ils ne ſont pas défaits. C'étoit un homme intrepide : Il s'enfonça au milieu des Ennemis, un jour que ſon bras engourdi par ſon piſtolet, ne lui permettoit pas de ſe ſervir de ſes Armes. Il y avoit juſqu'à des femmes, qui combattoient dans l'Armée Françoiſe, habillées en hommes : On en connoiſſoit quatre entr'autres, qui ſe diſtinguerent, juſqu'à faire des priſonniers de leur main : & une ſur-tout, connuë ſous le nom de Capitaine Gaſcon. Ces particularités ſont tirées *du Vol.* 8929 *des Manuſcrits Royaux.* Voyez encore ſur ce ſujet, le 6e. *Tome des Memoires de la Ligue*, où l'on donne de grandes louanges à l'habileté, à la promptitude, & à la valeur d'Henry IV.

ge, & du détail de tout un Camp, n'en fût pas moins appliqué à toutes les affaires du dedans de ſon Royaume, & qu'il embraſſât avec la même facilité, des métiers ſi contraires. J'épargne au Lecteur, la peine de lire toutes ces Lettres; & j'en uſerai de même à l'égard de celles que Sa Majeſté m'a fait l'honneur de m'écrire dans la ſuite. J'en compte plus de trois mille, ſans celles que j'ai negligé de ramaſſer, ou qui ont été perduës par la faute de mes Secretaires: il ſeroit trop ennuyeux de vouloir rendre compte de chacune au Public. Il y en a quelques-unes, à l'égard deſquelles je reſpecte l'ordre, que ce Prince m'a donné de les ſupprimer; parcequ'elles intereſſent des Perſonnes, que Sa Majeſté n'auroit pas voulu bleſſer; & que je dois ſans doute bien davantage m'abſtenir d'offenſer, en mettant au jour des brigues politiques, ou ſimplement des intrigues galantes, qui ſont demeurées dans le ſecret: Et pour ce qui eſt de toutes les autres, elles ne roulent que ſur des Emplois de deniers, des Comptes, des Payemens, des Penſions, & autres choſes de cette nature; ſi ſeches & ſi peu amuſantes, qu'elles en deviennent un nouveau ſujet de louanges pour Henry. 1597.

Sur le Chapitre de ſes Finances, par éxemple, on le verroit porter l'éxactitude, juſqu'à ſe faire rendre compte par moi tous les huit jours, des deniers reçus, & de leur uſage (17). Il ne lui échappe pas que dans une fonte, on a voulu détourner une Piece de Canon. Dans une remiſe de ſix ou ſept mille écus, que la neceſſité obligea d'accorder au peuple ſur les Tailles, il liquide lui-même ce qui doit revenir de gratification à certaines Paroiſſes plus affligées. Il calcule éxactement chacun des Offices vendus, & l'argent qui en eſt provenu. Il ne perd de vuë aucun de ceux à qui l'Etat eſt redevable, ou qui rendent quelque ſervice dans les Provinces éloignées, ou dans les Royaumes voiſins; & il leur aſſigne à tous un fonds particulier, avec le dernier diſcernement. Son grand ſoin eſt, qu'on n'affecte jamais aucun payement étranger, ſur les fonds uniquement deſtinés pour la Guerre: comme il parut dans l'affaire où il s'agiſſoit de faire toucher une récompenſe au Sieur de Vienne, qui avoit fait

(17) On ne pouvoit pas dépenſer cent écus, dit Perefixe, ſans qu'il ſçût s'ils avoient été bien ou mal employés.

1597. rentrer la Ville de Tours dans l'obéïssance ; ou lorsqu'il fut question de rendre à Madame de Beaufort, les quatre mille écus, qu'il avoit empruntés d'elle.

Par rapport à la Guerre, ces Lettres sont d'un détail immense. Ce qu'il lui faut d'argent, tant pour la confection des Tranchées & des autres Travaux, que pour la Solde militaire, y est toujours calculé si juste, qu'il ne faut point craindre de se tromper en le suivant. L'ordre de la Marche de ses Troupes n'y est pas reglé avec moins de prudence, que celui des Convois d'argent, qui arrivoient à son Armée ; afin qu'ils ne fussent ni retardés, ni interceptés.

Tout cela ne faisoit encore qu'une partie de ses soins. La Lettre où il parle des réparations de Montreuil, de Boulogne & d'Abbeville : Celles où il s'étend sur la maniere de maintenir l'ordre dans les Provinces, l'obéïssance dans les Villes, la subordination dans les Corps, à l'occasion de la Chambre des Comptes, qui lui avoit manqué de respect : Celle où il dit, » Je ne pretends point mêler de Parties de » Mascarades, avec des deniers destinés pour mon Armée; « parce que Mortier, qui avoit fourni des habits pour une Fête, s'étoit fait insérer dans un Memoire de frais militaires : Celle encore, où en répondant sur l'offre que lui avoit fait la Ville de Paris, par ses Prevôt & Echevins, de soudoyer à ses dépens douze cens hommes, il décharge cette Ville en considération de ce Service, du doublement des Aides ; & mille autres de cette espece, montrent que de la même main dont il sçavoit tracer un plan d'attaque, il ne sçavoit pas moins bien conduire les affaires du Cabinet.

Son entretien personnel étoit le seul, qu'on pourroit trouver qu'il negligeoit : il falloit pour l'obliger à y penser, que Montglat son premier Maître d'Hôtel, l'avertît que *sa Marmite*, c'est ainsi qu'il le dit dans quelques-unes de ses Lettres, *est prête à donner du nez en terre.* Il ne rougit point d'avouer une chose, dont il n'y avoit en effet que ses Ennemis domestiques, qui dussent rougir : qu'il étoit presque nud, sans Armes, & sans Chevaux. Il trouva pourtant le moyen dans la suite, de se faire un Fonds pour sa subsistance, qui ne pût être confondu avec aucun autre : c'est le Marc d'Or, provenant des Offices vendus, qu'il destine à cet usage. Voilà le sujet d'une partie des Lettres de cette année ; sur les-

quelles on peut juger de toutes celles des années suivantes, que je garde soigneusement en original, mais dont je ne communiquerai au public, que ce qu'il y a de plus important. Une chose qu'il ne faut pas oublier de remarquer; c'est que quoiqu'elles soient en très-grand nombre, & pour la plus-part, très-longues; elles sont pourtant presque toutes écrites de sa main, sur-tout celles qu'il adresse directement au Conseil, ou à moi (18). 1597.

Je me trouvai au Conseil, qui fut tenu après la prise d'Amiens, sur les opérations du reste de la Campagne. On y mit trois choses en avant; suivre l'Armée Ennemie; se saisir par surprise, de quelques Villes d'Artois; & assieger en forme Dourlens. Sur quoi chacun proposa son avis: Le mien fut, Qu'il ne falloit pas esperer que le Cardinal Infant, qui avoit si opiniâtrément refusé le Combat, lorsqu'il ne lui restoit que cette ressource pour secourir Amiens, s'y laissât engager, maintenant qu'il sçavoit qu'il auroit sur les bras, toutes les forces du Roi; & ayant eu tout le temps de prendre ses mesures pour l'éviter: Qu'il n'y avoit pas non-plus d'apparence, que ces entreprises sur les Villes d'Artois réüssissent, dans le voisinage d'une Armée si nombreuse: Mais qu'enfin, l'un & l'autre me paroissoit préferable au projet d'assieger Dourlens; parce que quinze jours suffisoient pour voir ce qu'on devoit attendre de ces desseins, qu'on pouvoit d'ailleurs manquer sans honte: Au-lieu qu'on auroit infailliblement le regret d'avoir consumé inutilement pour le dernier, beaucoup de temps, d'argent & de Troupes. Il fut arrêté, qu'on tenteroit brusquement les deux premiers moyens;

Ville de Picardie.

(18) J'ai marqué dans la Préface, les raisons qui m'ont porté à ne pas transcrire ici ce grand nombre de Lettres. On peut les voir dans les anciens Memoires, où elles sont très-faciles à trouver; y étant ordinairement ramassées d'espace à autre, par Chapitres. Les Originaux de quelques-unes de ces Lettres se voyent encore aujourd'hui dans le beau Cabinet de M. le Duc de Sully, apostillés de la main de Maximilien de Bethune: Mais les Pieces de ce Cabinet, les plus précieuses en ce genre, sont, outre un assez grand nombre de Lettres originales de Henry III. & d'autres Princes de ce temps-là; des Papiers d'Etat, Lettres, Ecrits sérieux ou galans, & autres Morceaux, écrits de la main de Henry le Grand & de celle de son Ministre, ou simplement signés & apostillés par eux. Nous avons déja parlé de ceux qui concernent l'accommodement de l'Amiral de Villars, & des autres Gouverneurs & Villes, sur-tout de Normandie: Nous aurons encore occasion dans la suite, d'en rapporter ou indiquer quelques autres.

1597. ſans pour cela renoncer au Siege de Dourlens. Les Eſpagnols ſe tinrent ſur leurs gardes : & à cet égard, il ne reſta aux François d'autre avantage, que l'honneur d'avoir cherché à finir la Guerre par une action, qui contribua bien autant que tout le reſte, à faire deſirer la paix au Roi d'Eſpagne.

Il en alla tout autrement de l'entrepriſe de Dourlens, à laquelle on s'obſtina. Le Roi me manda à Paris où j'étois retourné, ſa derniere réſolution ſur ce ſujet. Je ne craignis point de lui repreſenter encore plus fortement, les raiſons qui m'avoient empêché de goûter cette opinion : Que ſon Armée ayant conſiderablement ſouffert au Siege d'Amiens ; elle n'étoit point en état d'en entreprendre un ſecond auſſi rude, au mois d'Octobre, Temps où les pluies rendoient impraticable le terrein de Dourlens, naturellement gras & gluant ; & en preſence d'une Armée, qui ne cherchoit qu'à prendre ſa revanche. Le Roi ne me ſçut point mauvais gré de cette liberté : mais il ne ſe rendit point à mes raiſons. Il me manda que l'Expedition de Dourlens étoit abſolument neceſſaire, pour conſerver Amiens & Abbeville : Qu'en raſſûrant la Picardie, elle faciliteroit la vente des nouveaux Offices : & qu'il tâcheroit de faire en ſorte qu'elle ne durât pas auſſi long-temps que je l'apprehendois.

Dourlens fut donc inveſti le neuf Octobre : & dès le treize, les pluies avoient tellement corrompu le terrein, & gâté les chemins, que les Travaux n'avançoient plus. Villeroi m'écrivit, qu'on ſe repentoit déja de cette tentative. En effet, le Roi partit preſqu'auſſi-tôt de ſon Quartier de Beauval ; & vint à Belbat, où il donna les ordres pour la levée du Siege : Quoiqu'il eût peu duré ; les Soldats avoient déja tant ſouffert, qu'ils furent prêts à ſe debander. Le Roi leur fit payer la montre ; les mit en Quartier d'Hiver ſur la Frontiere ; y laiſſa ſa Cavalerie-legere ; retrancha une partie des Garniſons, que la ſurpriſe d'Amiens avoit obligé de jetter dans les Places voiſines ; & revint paſſer l'Hyver à Paris, prenant ſa route par Rouen, & par Monceaux, où il ſéjourna une huitaine.

C'eſt de cet endroit qu'il me donna ſes ordres, de faire lever les difficultés que le Chancelier de Chiverny faiſoit au Parlement, d'ériger en Préſidial, ſon Comté d'Armagnac &

de Lectoure; & de destiner les deniers qui en proviendroient, au payement des Dépens, auxquels Sa Majesté avoit été condamnée au Parlement, envers le Sieur de Fontrailles, Comte d'Armagnac, pour un Procès porté en cette Cour. Comme Madame auroit pu avoir quelques droits sur cet argent, en vertu de la Cession que le Roi son Frere vouloit bien lui faire de tous ses Biens en cette Province : ce Prince m'ordonnoit de tenir la chose secrette ; & prit la même précaution, auprès de Fontrailles & du Chancelier : Celui-cy obéit fort-mal ; mais son indiscretion fut inutile, Madame étant sortie peu après, de la Cour de France. Le Roi m'avertissoit dans la même Lettre, de payer Demeurat, son Procureur à Riom ; aussi bien que la Corbiniere, qui étoit chargé de l'entretien des Troupes laissées en Picardie. C'étoit dans ces momens de loisir, qu'il portoit son attention jusques sur les plus petits objets. Il me fit donner au Sieur de Piles, ancien & fidele Serviteur, une gratification de trois mille écus, & une autre de huit mille livres à Gobelin, qui entretenoit sa Maison ; en le remboursant de seize mille livres, qu'il avoit avancées : Il n'y avoit point de nom, jusqu'à celui de la pauvre Receveuse de Gisors, qui n'eût droit de tenir quelque place dans ses Lettres.

1597.

Astrac de Fontrailles.

La misere du Peuple (19), qui assûrément étoit excessive, ayant jetté beaucoup de non-valeurs dans le recouvrement des Impôts ; le Roi se douta que Messieurs du Conseil, qui étoient fort-ardens à representer, & même à grossir ces non-valeurs, pouvoient bien, après en avoir obtenu une décharge pour le Peuple, en retirer dans la suite pour eux-mêmes des sommes considerables, par leur attention à cacher cette décharge : Il m'ordonna de m'instruire en premier lieu, Si le Peuple étoit veritablement autant en retard, pour les années 1594 & 95 que ces Messieurs vouloient le lui faire croire : ce qui étoit facile, en verifiant exactement les Etats de Recette & de Dépense des Receveurs Generaux & Particuliers, & en visitant les Elections de ces mêmes Generalités, où je m'étois déja transporté : Secondement, si ce vuide dans les Impôts,

(19) Bongars décrivant dans ses Lettres, la désolation que les Guerres Civiles avoient causées dans le Royaume, assûre entr'autres choses, que les Grands-Chemins étoient si couverts de ronces & d'épines, qu'on avoit de la peine à en appercevoir la trace. *Epist. 75. ad Camerar.*

1598. ne venoit point de fainéantise, ou de desobéissance, de la part du Peuple.

Enfin une autre affaire importante, dont Sa Majesté commença à s'occuper à Monceaux; c'est la confection des Articles dont il avoit envie de convenir avec les Protestans. Il en pressoit depuis long-temps le Chancelier & Villeroi; & j'étois chargé d'y tenir la main: mais il se seroit encore plaint long-temps, de ce que ces Messieurs répondoient si mal à son intention, s'il n'étoit pas venu executer lui-même son projet à Paris (20).

Ces deux dernieres affaires, qui concernent les Financiers & les Protestans, auroient demandé un loisir, dont le Roi se trouva bien éloigné, lorsqu'il fut arrivé à Paris. Il lui fallut s'appliquer à faire de nouveaux préparatifs, pour passer au Printemps suivant en Bretagne, où les Rebelles se sentant éloignés de la vuë du Souverain, perpetuoient impunément le desordre & la desobéissance. Le Duc de Mercœur, qui étoit à leur tête, n'osoit pourtant favoriser publiquement la révolte; au-contraire les Lettres qu'il écrivoit au Roi, n'étoient remplies que de temoignages apparens de soûmission: & il ne s'étudioit depuis deux ans, qu'à l'amuser par de feintes propositions, dont il sçavoit toujours éluder l'accomplissement. Le Roi de son côté avoit toujours pris le parti de dissimuler avec le Duc; & s'étoit contenté jusques-là, de tendre les bras aux Officiers de cette Province, qui rebutés des longueurs de Mercœur, s'étoient adressés directement à Sa Majesté: Mais enfin ce Prince jugea qu'il étoit temps d'aller attaquer ce Sujet rebelle, jusques chez lui (21): C'est à quoi nous nous occupâmes, le plus secrettement qu'il fut possible, pendant cet Hiver.

Il eût été inutile de l'entreprendre, sans un Corps de douze cens hommes d'Infanterie, de deux mille de Cavalerie,

(20) » Il dit à la Maison-de-Ville, » qui vint le complimenter sur l'Ex» pedition d'Amiens, en montrant le » Maréchal de Biron: MM. voilà le » Maréchal de Biron, que je presente » volontiers à mes Amis & à mes » Ennemis. « *Peref. 2. Part.*

(21) Un des Amis du Duc de Mercœur, lui ayant demandé un jour, s'il songeoit à se faire Duc de Bretagne; il lui répondit: » Je ne sçais pas si » c'est un songe, mais il y a plus de » dix ans qu'il dure. « La Duchesse de Mercœur avoit pour Aieule, Charlote, héritiere de la Maison de Pontiévre, dont les droits prétendus sur le Duché de Bretagne, étoient apparemment, le fondement de ceux du Duc de Mercœur.

(22) Le

lerie, & une Artillerie de douze Canons au-moins : & ces Troupes ne pouvoient être prises sur les six mille Fantassins, & les douze cens Chevaux, que le Roi avoit jugées necessaires à la défense de la Frontiere de Picardie, & qu'il avoit commis à la garde du Connétable, aidé des conseils de MM. de Bellievre, de Villeroi & de Sillery. Il falloit encore retrouver des fonds nouveaux, pour tous ces Gens de Guerre. Il n'étoit plus guére possible d'augmenter les Impôts, autrement qu'en s'attachant à en diminuer les frais de perception; ce qui est une augmentation très-réelle, du-moins pour le Roi. Je m'appliquai avec cela à ramasser toutes les dettes restées en arriere, & à rétablir les Parties égarées : à quoi je joignis quelques nouvelles Levées, mais en petit nombre & peu gênantes. 1598.

Sans ces secours, le Roi auroit été obligé d'entendre à la Paix : & elle ne pouvoit se faire alors, que d'une maniere fort-avantageuse pour l'Espagne. Le Pape Clement VIII. la desiroit ardemment : Dès long-temps avant la Campagne de Picardie, il avoit envoyé le Cardinal de Florence, son Neveu, en qualité de Légat, la proposer au Roi; pendant que Calatagironne (22), Patriarche de Constantinople, prenoit par ordre de Sa Sainteté, la route d'Espagne, à même fin. Le commencement de la Négociation n'avoit pas été heureux : Le Roi plus irrité qu'abbatu par l'invasion d'Amiens, s'étoit contenté de répondre fierement au Cardinal de Florence, qu'il remettoit à l'écouter, après qu'il auroit repris cette Place. Le Roi d'Espagne de son côté, quoiqu'il n'eût vu recommencer la Guerre qu'avec chagrin, avoit fondé de grandes esperances sur ses succès en Flandre; & en particulier, sur la surprise de la Ville d'Amiens, dont la possession pouvoit lui attirer celle de tout le Pays voisin, de l'Oyse jusqu'à la Seine.

Alexandre de Medicis.

Les Expeditions de la Campagne, plus favorables à la France, rapprocherent l'un & l'autre d'un raccommodement. Philippe connoissoit Henry pour un Prince, avec lequel il étoit aussi difficile de garder ses avantages, que d'y en joindre de nouveaux. D'ailleurs il avoit dès-lors un pressentiment, qu'il ne releveroit pas de la maladie, dont il se sentoit

(22) Le P. Bonaventure de Calatagirone, Géneral de l'Ordre de Saint-François.

1598. attaqué. Cette vuë le ramenoit ſur le malheur de laiſſer en mourant, le Prince ſon Fils aux priſes avec un ennemi tel que le Roi de France. Il prêta l'oreille aux conſeils de Calatagironne, qui ne ſe fut pas pluſtôt aſſûré de ſes diſpoſitions, qu'il revint à Rome, en informer le Pape; & en fut de nouveau député en France, pour inſtruire de ſes ſuccès le Cardinal de Florence, & travailler de concert avec lui.

Ces deux Eminences reprirent donc leurs premieres ſollicitations auprès d'Henry; & lui diſoient ſouvent, que la paix ne dépendoit plus en quelque maniere, que de lui. Le Roi qui étoit détrompé à ſon tour des grandes & flateuſes idées, dont il s'étoit rempli ſur la foi de ſes Courtiſans, les vit revenir avec plaiſir; quoiqu'il ſe fît beaucoup rechercher. Enfin il déclara aux deux Négociateurs, qu'il ne s'oppoſoit point à la Paix; mais à condition, que l'Eſpagne lui rendroit tout ce qu'elle poſſedoit dans ſes Etats. Les Légats lui laiſſerent entrevoir, qu'il pouvoit l'obtenir: & le Roi leur répondit, que ſur ce plan, il conſentoit qu'ils traitaſſent & concluſſent avec les trois Miniſtres qu'il avoit laiſſés en Picardie, auxquels il les adreſſa; pendant que pour ne pas perdre les Armemens qu'il avoit faits, ni conſumer en pourparlers un temps précieux, il partit pour la Bretagne.

On étoit au commencement de Mars. Le Roi prit ſa route par Angers; & ordonna à ſon Armée de le ſuivre à petites journées. Il conſentit que ſon Conſeil ſuivît auſſi; mais après qu'il auroit fait tous les Arrangemens neceſſaires pour qu'il ne manquât rien, ſoit à l'Armée de Bretagne, ſoit aux Troupes, & aux Commiſſaires de la Paix en Picardie. Comme j'en avois l'abſoluë direction, & que rien ne me traverſoit; je mis en peu de temps les choſes au point, que je crus pouvoir ſans crainte aller joindre Sa Majeſté. Je m'attendois à la trouver déja fort-avant dans la Bretagne; & ce ne fut pas ſans une grande ſurpriſe, que j'appris en approchant d'Angers, que le Roi n'avoit pas encore paſſé cette Ville. Le Duc de Mercœur étoit perdu ſans reſſource, ſans le ſervice que lui rendirent en cette occaſion, les Ducheſſes de (23) Mercœur & de Martigues (24). Elles commence-

(23) Marie de Luxembourg, Fille de Sebaſtien de Luxembourg, Duc de Pontiévre, & Vicomte de Martigues, Femme de Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur.

(24) Marie de Beaucaire, Fille de

rent par obtenir, par le moyen de la Marquiſe de Monceaux, 1598.
un paſſe-port pour venir trouver le Roi à (25) Angers. Lorſqu'elles y furent arrivées, elles acheverent de mettre la Maîtreſſe du Roi dans leur parti. La Ducheſſe de Mercœur lui offrit ſa Fille unique, pour en diſpoſer en faveur de celui que Sa Majeſté jugeroit à-propos; & ſous-main elle lui donna à entendre, qu'il ne tiendroit qu'à elle de marier cette riche Héritiere avec Céſar, ſon Fils. (26) Cette Alliance flatoit ſi agréablement la Marquiſe de Monceaux, que dès ce moment, regardant l'affaire du Duc de Mercœur comme la ſienne propre, elle s'y employa avec ardeur; tandis que les deux Ducheſſes mettoient en uſage de leur côté toutes les ſoûmiſſions, les promeſſes, & les larmes, qu'elles croyoient capables d'attendrir un Prince, connu par ſa complaiſance & ſon Penchant pour les Dames. Henry ſe laiſſa deſarmer; & ne ſe ſouvint plus de châtier le Duc de Mercœur.

Françoiſe de Lorraine.

Je n'eus pas pluſtôt mis pied à terre dans Angers, que j'allai ſaluer le Roi. Ce Prince qui dès ma premiere parole, & à l'air ſeul de mon viſage, comprit tout ce que j'avois dans l'eſprit, m'embraſſa étroitement; & me preſſant de ſes deux bras la tête contre ſa poitrine: » Mon Ami, me dit-il, ſoyez » le bien venu. Je ſuis très-aiſe de vous voir ici; car j'y » avois bien affaire de vous. Et moi, Sire, « lui répondis-je, incapable de ces lâches menagemens que la flaterie inſpire; » & moi je ſuis très-fâché de vous y trouver encore. Il » y a ſi long-temps que nous nous connoiſſons, reprit ce » Prince en m'interrompant, que nous nous entendons à » demi-mot l'un & l'autre: Je me doute déja de ce que vous » m'allez dire; mais ſi vous ſçaviez ce qui ſe paſſe, & combien j'ai déja avancé les choſes, vous changeriez d'opi» nion. « Je repliquai, que quels que fuſſent les avantages dont il me parloit, il les auroit tous obtenus, & de plus conſiderables mille fois, ſi au-lieu de s'arrêter à Angers, il ſe fût preſenté devant Nantes, à la tête de ſon Armée.

Jean, Seigneur de Pequillon, Veuve de Sebaſtien de Luxembourg, Mere de la Ducheſſe de Mercœur.

(25) Elles y avoient devancé le Roi; mais on leur en avoit refuſé l'entrée. Elles ſe retirerent au Pont de Cé, juſqu'à ce que le Roi fût venu à Angers.

(26) » Les Fiançailles furent cele» brées à Angers, avec la même ma» gnificence, que ſi ç'eut été d'un Fils » de France legitime: il n'avoit que » quatre ans, & la Fille ſix. « *Peref. 2. Part.*

1598. Le Roi chercha à se disculper, sur le manque d'instrumens propres à faire le Siege de cette Ville. Je repartis qu'il n'en auroit pas été besoin ; parce que Nantes l'auroit prevenu, par une reddition volontaire ; & peut-être auroit livré le Duc de (27) Mercœur entre ses mains. Il y avoit plus que de l'apparence, sur-tout à l'égard du premier, que la chose seroit arrivée comme je le disois ; & le Roi en convint. » Je ne re-» connois point ici, ajoûtai-je après cet aveu, mon brave » Roi ; mais je me tais, parce que je vois bien ce qui vous a » retenu. « Je ne craignois point avec ce Prince, les effets d'une trop grande sincerité. Il m'avoua tout avec un peu de confusion, & en s'en prenant à sa pitié naturelle pour ceux qui s'humilioient, & à la crainte de desobliger sa Maîtresse.

Nous ne nous entretinmes plus après cela, que de Nouvelles : Sa Majesté venoit de recevoir des Lettres de la Reine d'Angleterre, par lesquelles elle lui donnoit avis de l'envoi qu'elle lui faisoit d'un Ambassadeur, pour le porter, comme on le conjecturoit avec beaucoup de vrai-semblance, à continuer la Guerre : D'autres Lettres de Bellievre & de Sillery, lui apprirent que les Légats offroient de la part de l'Espagne, de rendre toutes les Villes de France, prises pendant la Guerre, à l'éxception de Cambrai. Le passage du Roi en Bretagne avec des Troupes, sans pour cela desarmer en Picardie, avoit extrêmement surpris l'Espagne, & satisfait la Cour de Londres, toujours attachée à abbaisser la grandeur de cette Couronne. Je conseillai à Henry de ne pas manquer la Paix, pour une seule Ville, & de se contenter d'avoir mis l'Ennemi hors de la Picardie & de la Bretagne.

Cette derniere Province, qui soupiroit depuis long-temps après la tranquillité, sentoit tout ce qu'elle devoit à Sa Majesté, dont la presence à la tête d'une Armée, pouvoit seule lui procurer ce bien. Le Parti de Mercœur devenoit celui du Roi : Les Espagnols n'étoient pas en état de tenir long-temps contre leurs Troupes réunies. Blavet (28) &

(27) Tous les Historiens conviennent, que Henry IV. étoit en état de faire repentir le Duc de Mercœur de sa desobéïssance. Il ne voulut jamais permettre que ce Duc envoyât à Vervins quelqu'un de sa part, & il protesta qu'il souffriroit plustôt éternellement la Guerre, que de consentir qu'un de ses Sujets parût traiter ainsi en Prince Etranger, avec lui.

(28) Blavet, aujourd'hui le Port-Louis, dans l'Evêché de Vannes.

1598.

Douarnenès, les deux endroits, où ils étoient cantonnés en plus grand nombre, ne pouvoient manquer de ſubir bientôt le ſort commun ; & quelques jours ſuffiſoient pour purger entierement la Province, de tous les Ennemis Etrangers. Elle avoit réſolu d'aſſembler ſes Etats, afin de temoigner ſa reconnoiſſance au Roi, en lui accordant une ſubvention conſiderable. Sa Majeſté m'ordonna de continuer ma route en Bretagne ; où en attendant qu'elle y fût arrivée elle-même, je ferois faire la montre aux Troupes, & les logerois dans les Caſernes, aux environs de Rennes & de Vitré, avec des ordres étroits d'y obſerver une éxacte diſcipline : Qu'enſuite je me rendrois à Rennes, pour tenir la place de Sa Majeſté dans les Etats ; y hâter les Déliberations des ſommes promiſes, & prêter main-forte à en faciliter la levée. Pour Henry, il ne fut pas fâché de paſſer encore quelques jours à Angers ; & il ſe ſervit du prétexte, qu'il manquoit encore quelque choſe au Traité du Duc de Mercœur.

Je ne pouvois ſçavoir mauvais gré à la Ducheſſe de Mercœur, d'avoir cherché à ſe faire accorder des conditions favorables : cependant j'avois un ſi grand reſſentiment contr'elle, de ce que le Roi avoit été la dupe de ſes careſſes, que je ſerois parti d'Angers ſans la voir, ſi le Roi ne m'y avoit pas obligé ; quoique je fuſſe Allié de cette Dame, par le même côté que j'avois l'honneur de l'être à la Maiſon Royale ; c'eſt-à-dire, par la Maiſon de Luxembourg (29).

Il me remontra que ſi ce motif, avec celui de la politeſſe Françoiſe, ne ſuffiſoit pas pour me faire faire cette démarche ; la Ducheſſe de Mercœur le meritoit par ſes ſentimens pour moi, que la connoiſſance de mes intentions n'avoit pas été capable d'alterer. Effectivement je fus reçu d'elle & de Madame de Martigues, avec une diſtinction & des égards infinis. Après quelques reproches doux & obligeans, d'avoir cherché à ruiner elle & ſa Fille, ma petite Parente ; Madame de Mercœur me dit, qu'elle n'avoit rien tant deſiré, que de pouvoir remettre entre mes mains, les interêts du Duc ſon Mari, pour achever ſon Traité avec le Roi, de la maniere dont je l'aurois jugé à-propos. Je répondis à la

Douarnenès, autre Port & Rade, dans l'Evêche de Quimper.

(29) Jeanne de Bethune, Fille de Robert ſixieme, Ayeul de M. de Sully, épouſa Jean de Luxembourg.

1598. Ducheſſe, que preſentement que mon reſpect & mon attachement pour elle, n'étoient plus arrêtés par le ſervice du Roi, qui fermoit mon cœur à toute autre conſideration, elle éprouveroit qu'il n'y avoit perſonne plus diſpoſé à la ſervir que moi.

Dans l'Anjou. Je vins coucher ce même ſoir à Château-Gonthier, & le lendemain à Vitré. Je voyois trop de quelle importance il étoit de mettre une extrême police dans les logemens des Gens de Guerre, pour rien negliger à cet égard. MM. de Salignac & de Mouy, Maréchaux de Camp, me furent d'un grand ſecours. Le calme fut ſi bien rétabli dans tout ce Canton, que les Payſans, qui s'étoient d'abord retirés & retranchés dans les Bois, où ils étoient prêts d'en venir aux mains à chaque moment, retournerent dans leurs maiſons : & la Ville de Rennes crut m'en devoir un remerciment. Elle me fit préparer, pour le ſéjour que j'allois faire en cette Ville, pendant la tenuë des Etats, un très-bel appartement chez Mademoiſelle de La-Riviere : C'étoit une Femme ſpirituelle, enjouée & galante ; & qui cherchant les plaiſirs pour elle-même, n'en étoit que plus propre à la commiſſion dont elle s'étoit chargée, de me faire goûter tous ceux qu'on trouve ordinairement dans des Villes auſſi opulentes & auſſi polies que Rennes.

Le Miniſtere, s'il reſſembloit en tout au temps que je paſſai dans cette Ville, & qui fut d'environ ſix ſemaines, auroit réellement toutes les douceurs qu'on lui attribuë ſi fauſſement. Je n'avois d'autre occupation que d'aſſiſter aux Etats, qui ſe prêterent avec toute la gratitude poſſible, au Service qu'il s'agiſſoit de rendre au Roi ; & lui accorderent ſans oppoſition, quatre-vingt mille écus, dont cent le premier mois, autant le ſecond, & deux cens chaque mois enſuite, juſqu'à fin de payement. On créa pour cette ſomme, un Impôt de quatre écus par pipe de Vin. Les Etats voulurent y en joindre une de ſix mille écus, pour me faire un Preſent. Je n'éxaminai point ſi cette occaſion étoit de celles, où je pouvois l'accepter ſans conſéquence : Je le refuſai. Le Roi à qui l'on éxagera cette prétenduë generoſité, & qui donnoit lui-même à ma conduite dans les Etats, beaucoup plus de louanges qu'elle n'en meritoit, voulut ſe charger de mon Preſent ; & au-lieu de ſix mille écus, il m'en donna dix

mille. Je n'avois point encore reçu de don aussi considerable de Sa Majesté, depuis vingt-six ans que j'étois à son service. Il se fit en cette occasion, comme un combat d'honneur entre le Roi, & la Province de Bretagne, qui obtint que ces dix mille écus seroient encore ajoûtés aux quatre-vingts mille, qu'elle lui offroit. 1598.

Le Traité avec le Duc de Mercœur étant consommé, le Roi l'envoya pour être enregistré à la Chambre des Comptes de Rennes. Comme il y avoit dans ce Traité, quelques Articles secrets, sur lesquels il n'étoit rien énoncé; cette Cour se crut en droit de ne point l'enregistrer, sans certaines modifications, par rapport à ces Articles. Henry qui connoissoit mieux qu'aucun Prince, l'étenduë du pouvoir des Cours Souveraines, & qui s'étoit toujours montré fort éloigné d'y donner la moindre atteinte, sentit ce refus aussi vivement qu'il le devoit; & m'adressa, avec les dépêches que je recevois réglément chaque jour de sa part, une Lettre de jussion pour la Chambre des Comptes. Il y marquoit à cette Cour, qu'elle n'avoit pas dû ignorer, que pour les Traités & Actes, où il ne s'agit purement que de la Guerre, ou de la Personne du Roi, le Souverain en France ne prend conseil de personne, & ne demande l'enregistrement de ses Lettres, que comme une formalité d'ailleurs peu essentielle. Il taxoit de témeraire la conduite de ce Conseil, & lui ordonnoit de réparer sa desobéissance, par une soûmission pure & simple.

Le Roi ne montra pas moins de fermeté dans une autre occasion, où il s'agissoit encore des Cours Souveraines. Ces Corps prétendirent ne fournir d'abord, que la moitié de la somme à laquelle ils avoient été taxés par les Etats, pour leur contingent; & prendre des termes commodes & reculés, pour en achever le payement : Ils avoient fait les mêmes difficultés, pour leur part des contributions necessaires à l'entretien des Gens de guerre, qu'eux-mêmes avoient demandés. Henry comprit aisément, qu'ils n'avoient recours à cet artifice, que pour ne plus rien contribuer, si-tôt qu'ils l'auroient vu sortir de la Province; & me manda qu'il entendoit qu'ils fournissent aussi leur taxe en entier : ce qui fut éxecuté. Leur murmure au sujet du payement des Troupes cessa, lorsqu'ils eurent reconnu, que de cette regularité, dé-

1598. pendoit la tranquillité de leur Province ; & ils furent ensuite les premiers à approuver ma conduite.

Ces differens ordres me furent adressés de Nantes, où le Roi s'étoit avancé, après la confection du Traité du Duc de Mercœur, pour y vaquer à deux affaires importantes, l'Edit pour les Réformés, & la reception des Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Ce Prince qui croyoit sa présence necessaire en Picardie pour l'avancement de la paix, dont les Négociations continuoient avec le même succès, comptoit s'y acheminer de Nantes dans un mois, sans faire le voyage de Rennes, qu'il regardoit comme inutile: & il avoit déja donné les ordres pour se faire préceder par les cinq Régimens, de Navarre, Piémont, Isle-de-France, Boniface & Bréauté, qu'il tiroit de la Bretagne, pour en fortifier la Frontiere de Flandre. S. Majesté m'ayant fait part de ce dessein ; je lui representai au sujet de ces Régimens, que les apparences de la paix étant converties en certitude, il devoit songer à reformer une partie de ses Gens de Guerre, & à diminuer le nombre de ses Garnisons, comme une charge trop pesante pour le Royaume : qu'il suffisoit donc de deux de ces Régimens en Picardie. En effet les deux premiers y furent seuls envoyés, sous la conduite du Maréchal de Brissac. J'insistai de même sur la necessité où étoit Sa Majesté, de se montrer du-moins dans la Capitale de la Bretagne : en sorte que changeant son projet, le Roi resolut de venir y passer quelques jours, avant que de s'en retourner à Paris ; & d'expedier pour cet effet, le plus promptement qu'il seroit possible, les deux affaires qui le retenoient à Nantes.

Il étoit devenu plus necessaire que jamais, de regler celle qui regardoit les Protestans. Ce Corps prenoit en France une si grande licence, que le Roi même n'étoit pas à couvert de ses emportemens & de sa malignité. Les remontrances que Sa Majesté avoit faites aux Auteurs du Complot, dont il vient d'être parlé, loin de les faire rentrer dans leur devoir, sembloient n'avoir servi au-contraire, qu'à leur faire faire les derniers efforts pour porter tout le Parti Protestant à prendre dans ses differens (30) Synodes, la plus violente résolution

(30) A Saumur, à Loudun, à Vendôme, à Châtelleraut ; & nous en avons parlé cy-devant à l'occasion des Cabales du Parti Protestant pendant le Siege d'Amiens.

(31) On

résolution. Madame de Rohan n'avoit pas trouvé au-dessous d'elle, de briguer auprès des Particuliers, pour y faire agréer à la pluralité des voix, qu'on prît les Armes, & qu'on forçât le Roi à recevoir les conditions, qu'on prétendoit lui prescrire; en quoi elle avoit été merveilleusement secondée par d'Aubigné, connu par sa langue médisante & satyrique (31): C'est lui, qui avoit osé soûtenir dans ces Assemblées, Qu'on ne devoit plus prendre aucune confiance en un Prince, qui avoit abjuré avec sa Religion, tout sentiment d'affection, de bonne volonté & de reconnoissance pour les Calvinistes: Que la necessité seule le forçoit encore à avoir recours à eux, & à les menager: Qu'après cela, il ne se soucieroit plus de rien faire pour leurs consciences, leurs vies & leur liberté: Que la paix, sur le point d'être concluë avec l'Espagne, alloit attirer sur tout le Parti, les dernieres miseres; parce que le seul motif qui portoit Henry à la faire, étoit de s'unir ensuite avec cette Couronne & le Pape, pour les sacrifier à leurs ressentimens communs: Qu'il ne restoit donc plus qu'à profiter de l'embarras du Roi, pendant un Siege pénible, de la disette d'argent où il étoit, du besoin qu'il avoit d'eux, & du pouvoir qu'éxerçoit encore le Duc de Mercœur en Bretagne, pour obtenir par la force, ce que Henry refuseroit ensuite de leur accorder.

1598.

Le Siege d'Amiens.

Pour mieux soulever ces Assemblées, on se croyoit permises, les plus noires calomnies: D'Aubigné ne rougissoit point d'y representer Henry, comme un Prince indifferent à toutes les (32) Religions, & passionné pour celle qui lui assûroit un Thrône: (33) voilà l'idée, qu'il vouloit qu'on eût de sa conversion. Les torts prétendus faits aux Protestans,

(31) On le croit l'Auteur de la Confession de Sancy, des Avantures du Baron de Fœneste, & autres Libelles.

(32) M. de Sully est fort-louable, de sacrifier à l'Amour de la Verité, tout interêt & toute consideration de Parti, comme il le fait ici, & en mille autres endroits de ses Memoires; sur-tout étant aussi fortement attaché à sa Religion, qu'il a toujours montré l'être: Mais il donne en tous ces endroits, des Armes bien fortes contre lui-même: Et après une pareille exposition des desseins & de l'esprit, par lequel le Corps des Réformés se conduisoit en France; il n'y a personne, qui ne convienne, que l'État en devoit tout apprehender.

(33) » Il y a trois choses, disoit » Henry IV, que le monde ne veut » croire; & toutefois elles sont vrayes, » & bien certaines: que la Reine » d'Angleterre est morte Fille: que » l'Archiduc est un grand Capitaine: » & que le Roi de France est fort-» bon Catholique. « *Journal de L'Etoile*, *pag.* 233.

1598. ne laiſſoient point douter, ſelon lui, du nouveau ſyſtème de Politique, qu'Henry s'étoit formé. Ces torts ouvroient un vaſte champ à d'Aubigné : le moindre y étoit traduit ſous le nom de l'outrage le plus marqué, & de la plus inſigne perfidie ; & on y mettoit ſans la moindre juſtice, ſur le compte du Roi, tout ce qui partoit du ſeul Parti Catholique, ou de la Cour de Rome. Le Duc de Bouillon laiſſant aux autres les paroles, appuyoit d'Aubigné, par ſon adreſſe ſinguliere à jetter de la diviſion entre le Roi, & tous ceux qui l'approchoient, Catholiques ou Proteſtans ; & à lui ſuſciter aſſez d'affaires, pour qu'il ne pût de long-temps ſe tourner contre lui. La priſe de Mende, par Foſſeuſe, & l'équipée du Comte d'Auvergne, étoient le fruit de ſes conſeils.

Dans le Givaudan.

Toutes ces perſonnes ne s'oublierent pas auprès des Ambaſſadeurs Anglois & Hollandois, ſi-tôt qu'ils les virent arrivés à Nantes ; & ils comptoient d'autant plus ſûrement les entraîner dans leurs vuës, qu'on n'ignoroit pas, qu'il leur étoit recommandé ſur toutes choſes, d'empêcher la Paix avec l'Eſpagne. Ces Ambaſſadeurs étoient, Milord Cecile (34), Secretaire de la Reine Eliſabeth, & Juſtin de Naſſau, Amiral de la République : Ils envoyerent demander au Roi une audience, dans laquelle ils puſſent conférer ſeuls avec Sa Majeſté, ou du-moins n'ayant avec elle, que Lomenie & moi : Je ne pus pas m'y trouver, étant occupé à Rennes.

Si les deux Ambaſſadeurs en avoient cru les Proteſtans ; ils n'auroient cherché qu'à intimider le Roi, & à le forcer par menaces à ſe prêter à tous leurs deſſeins : mais ſoit que cela ne fût point en leur pouvoir, ou qu'ayant reconnu l'injuſtice des Réformés, ils regardaſſent comme indigne d'eux, d'épouſer leurs paſſions ; ils ne dirent rien au Roi, de ce que ceux-cy leur avoient ſuggeré. Ils avoient d'ailleurs des offres à faire, bien plus capables de ſéduire un Prince, dont on connoiſſoit le penchant pour la Guerre. L'Ambaſſadeur Anglois offrit, de la part de la Reine ſa Maîtreſſe, ſix mille hommes d'Infanterie & cinq cens de Cavalerie, éxactement entretenus & ſoudoyés ; & Naſſau, quatre mille hommes de

(34) Ce n'eſt pas ce Secretaire lui-même, qui s'appelloit Guillaume ; mais Robert, ſon Fils. *De-Thou*, *liv.* 120. Voyez auſſi la Chronologie Septenaire, *année* 1598, ſur cet Entretien de Henry IV. avec les Ambaſſadeurs Anglois & Hollandois.

pied, avec une Artillerie nombreuse, fournie & servie de tout point; outre un Secours particulier, qu'on laissoit entrevoir qui seroit considerable, si Henry vouloit s'attacher à reprendre Calais & Ardres. Supposé que le Roi se fût montré touché de ces offres; les deux Ambassadeurs avoient ordre de conclurre à l'heure-même, un Traité d'Alliance de l'Angleterre & des Pays-Bas avec la France, contre l'Espagne; & de ne pas oublier d'y stipuler, que l'une des trois Puissances ne pourroit entendre à aucune Treve, ni Traité avec l'Ennemi commun, que du consentement des deux autres. 1598.

Heureusement le Roi évita ce piege; & la consideration de l'Etat present de son Royaume, l'emporta sur toutes les autres. Ce Prince en remerciant les Ambassadeurs, ce qu'il fit de la maniere la plus polie, commença par les assûrer, que pour avoir refusé l'offre de leurs Souverains, il ne se départoit point de l'amitié, qui l'unissoit à eux depuis si long-temps; & que la Paix qu'il alloit conclurre avec l'Espagne, (car il ne leur cacha point en quels termes il en étoit avec Philippe) ne l'empêcheroit pas d'entretenir avec eux, la même correspondance qu'auparavant, ni de leur donner les mêmes secours d'argent, dans leurs besoins; avec la seule précaution, que ces prêts paroîtroient être faits à titre d'acquits de dettes, pour ne point donner de sujets de rupture à l'Espagne.

Il leur déduisit ensuite avec la même sincerité, tous les motifs qu'il avoit de finir la Guerre. Son Royaume, ainsi qu'il le leur representa, n'étoit pas comme l'Angleterre & la Hollande, muni d'une barriere naturelle, contre les attaques de ses Voisins; mais ouvert de tous côtés; ses Places sans Fortifications, ni Munitions; sa Marine foible; ses Provinces desolées, & même en partie réduites en Desert. Il passa à une description plus particuliere des abus & des malheurs du Gouvernement: La licence des Guerres Civiles, jointes aux Guerres Etrangeres, y avoit détruit toute subordination: son pouvoir y étoit encore incertain & chancelant; & l'autorité Royale n'y étoit pas plus respectée, que les Loix les plus sacrées de l'Etat: Pour peu qu'on tardât à apporter à ces maux, le remede que la Paix pouvoit seule offrir, la France faisoit vers sa ruine, peut-être les deniers pas; & sans que nul secours humain y pût après cela arrêter un mal, qui seroit parvenu jusqu'au Cœur. Henry n'oublioit pas à

1598. fortifier chacun de ces motifs, par la comparaison de sa situation presente, à chacun de ces égards, avec celle où se trouvoient l'Angleterre & la Hollande, dont le repos & l'interêt s'accommodoient également bien d'une Guerre, qui faisoit leur plus grande sûreté : & c'étoit avec tant de netteté & de jugement, & une si parfaite connoissance des affaires de ces differens Etats, qu'Henry faisoit ce parallele, qu'il rendoit la chose palpable, & que les deux Etrangers ne trouvant rien à repliquer, se regardoient l'un l'autre, avec le dernier étonnement. Il leur fit entendre, qu'il n'alloit s'occuper à rétablir les affaires de son Royaume, que pour revenir après, avec plus d'esperance de succès, à son premier projet contre l'Empire, & la Maison d'Autriche ; mais que ces deux entreprises n'étoient pas de nature à pouvoir marcher ensemble. Les deux Ministres crurent devoir, pour la forme, combattre la résolution de Sa Majesté : mais ce fut si foiblement, comme ayant été eux-mêmes frappés de la verité, qu'avant que cet entretien finît, le Roi les amena à tous ses Sentimens, & leur fit avouer, que la Paix qu'il alloit faire, étoit le bien de toute l'Europe. Ils repasserent la mer, presqu'aussi-tôt après ; & remplirent les Pays Etrangers, de l'opinion avantageuse, qu'ils avoient conçuë de la capacité & de la sagesse du Roi de France.

En effet, quel déluge de maux ce Prince n'alloit-il pas attirer sur son Royaume, si écoutant plus le dépit & la vengeance que le conseil & la Prudence, il eût en ce moment commencé une Guerre, qu'il ne dépendoit plus de lui d'éteindre ? Quelle idée s'offre à l'esprit, si la Fortune, qui tient en ses mains les évenemens de la Guerre, l'eût renduë malheureuse pour la France ? Et même en la supposant heureuse, peut-on imaginer rien de si déplorable, que des succès, qu'un Prince achete par l'aliénation de ses Domaines ; par l'anticipation & l'engagement de tous ses Revenus ; par la ruine de son Commerce ; par le déperissement de l'Agriculture & du Pâturage, qui sont les deux Mammelles de la France ; enfin par l'épuisement & la dévastation de ses Provinces ? Qu'avez-vous à mettre dans la balance, vis-à-vis de si grands malheurs ? Des conquêtes, dont la possession forcée renouvelle vos alarmes, à tous les instans ; & qui demeurant comme autant de monumens odieux, qui rappellent à

votre Ennemi, l'ambition & les offenses de celui qui les a faites, deviennent pour la suite un germe d'envie, de défiance, de haine, qui replonge tôt-ou-tard dans toutes ces mêmes horreurs, dont l'interieur d'un Royaume gémit encore. Je ne crains point de dire par cette raison, qu'il est presque également triste pour les Princes de l'Europe, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, de réüssir, ou d'échouer dans leurs entreprises; & que le veritable moyen d'affoiblir un Voisin puissant, n'est pas de se charger de ses dépouilles; mais de les laisser partager aux autres. 1598.

Toute l'arrogance de la Cabale Protestante tomba, lorsqu'elle vit que les Ambassadeurs, sur lesquels elle avoit fait tant de fond, étoient entrés dans tous les Sentimens du Roi: Elle jugea que la paix alloit suivre de près cet évenement; & ne songea plus qu'à en jouïr elle-même, à des conditions raisonnables: heureuse! dans une conjoncture très-propre à la châtier de ses mauvais procedés, d'avoir affaire à un Prince, dans lequel la Raison se rendît toujours la maîtresse du ressentiment. On travailla donc de part & d'autre, à la composition de cet Accord fameux, sous le nom d'Edit de Nantes, par lequel les droits des deux Religions, alloient être aussi solidement établis dans la suite, que nettement éclaircis. Schomberg, le President De-Thou, Jeannin & Calignon furent chargés de le dresser. Je n'en dirai rien davantage, sinon que moyennant cet Edit, les Calvinistes François, qui jusques-là n'avoient subsisté que par des Treves reprises & continuées; se virent enfin un Etat fixe & durable (35). Il restoit à faire verifier & autoriser ce Traité, par les Parlemens & les Cours Souveraines, à commencer

(35) L'Edit de Nantes fut signé le 13 Avril. De-Thou dit, que la vérification en fut remise après le départ du Légat, qu'on ne vouloit pas renvoyer mécontent. Ce que cet Edit a de plus favorable aux Calvinistes, que ceux qui leur avoient été accordés précedemment, c'est qu'on les admet aux Charges de Judicature & de Finance. Tout le reste n'a rien d'essentiellement different de l'Edit de Pacification de 1577. Bayle fait honneur au Ministre Chamier, de la composition de l'Edit de Nantes. Voyez-le dans Matthieu, *Tom.* 2. *liv.* 2. & plusieurs autres Historiens. Il y eut aussi quelques Articles secrets, dont le plus desavantageux pour les Calvinistes, est celui qui leur défend l'exercice de leur Religion, dans plusieurs Villes & Territoires, comme Rheims, Soissons, Dijon, Sens &c. parce que Henry IV. s'y étoit engagé par ses Traités particuliers, avec les differens Seigneurs de la Ligue.

1598. par celles de Paris : ce qui fut remis après le retour du Roi dans cette Ville.

Ayant ſatisfait dans la plus éxacte juſtice, à ce qu'il devoit aux Réformés, Henry crut qu'il ne devoit plus ſi fort menagèr les mutins (36) de ce Corps, & en particulier le Duc de Bouillon, qui avoit le plus de reproches à ſe faire ; & il ſe diſpoſa à lui parler une fois en Maître : Il venoit d'en acquerir le droit, quand même ſa qualité de Roi ne le lui auroit pas donné. Il attendit pour le faire, qu'il fût arrivé à Rennes, dont il prit la route ſans tarder. Le Duc de Bouillon étoit logé chez l'Alloué, où ſa Goutte le retenoit au lit. Sa Majeſté s'y tranſporta, comme pour lui rendre viſite : & après le premier compliment, ayant fait ſortir tout le monde de la chambre du Malade, il lui dit d'écouter ſans l'interrompre, tout ce qu'il avoit à lui dire ; & commença par le détail de toutes ſes differentes manœuvres, afin de lui faire voir qu'il n'en ignoroit aucune : Il s'arrêta principalement ſur quelques démarches du Duc, d'autant plus criminelles, qu'il les avoit faites depuis l'Edit de Nantes, qui devoit lui avoir interdit toute penſée de ſe ſoulever contre un Prince, qui ſe prêtoit ſi génereuſement à ſa ſatisfaction. Le Duc voulut prendre la parole, pour s'excuſer ; mais il fut arrêté par Sa Majeſté, qui lui dit que ſans autre juſtification, de ce jour elle oublioit tout le paſſé ; & qu'après avoir pardonné tout ce que la malice la plus noire avoit pu ſuggerer à ſes Ennemis ; elle n'avoit garde d'exclurre de ſes graces un ancien Serviteur, dont elle avoit été long-temps ſatisfaite : mais enſuite le Roi avertit le Duc, en prenant ce ton d'autorité, qui lui ſiéoit d'autant mieux, qu'il le prenoit plus rarement, de profiter du Conſeil qu'il vouloit bien lui donner, comme ſon Ami, de ne ſe ſouvenir de ſa conduite paſſée, que pour en prendre une directement oppoſée : parce que s'il arrivoit qu'il ſe laiſſât encore aller à manquer de reſpect pour ſon Roi & ſon Maître ; il étoit réſolu pour l'en punir, d'uſer de toute la facilité, que la pacification de ſon Royaume lui en laiſſoit. Après quoi, ce Prince ſans vou-

(36) Le-Grain rapporte un bon mot de Henry IV. Un jour que les Proteſtans l'importunoient de leurs demandes : » Adreſſez-vous à ma » Sœur, leur dit-il, car votre Etat eſt » tombé en quenouille. «

loir entendre les reponſes du Duc, ſortit, & l'abandonna à ſes réflexions. 1598.

Les Bretons furent charmés de l'affabilité de leur Roi, & de ſa complaiſance à ſe trouver à toutes les Fêtes, dont les Dames s'empreſſoient à l'envi de le régaler. Henry partageoit ſon temps, entre les Aſſemblées de ces Dames, les Courſes de Bague, les Ballets, & le jeu de Paume, ſans ceſſer ſon aſſiduité auprès de la Marquiſe de Monceaux, qui étoit fort-avancée dans ſa groſſeſſe.

Au milieu de tous ces plaiſirs, il y avoit des momens où le Roi me paroiſſoit ſi rêveur, que je devinai ſans peine, qu'il ſe livroit à quelque ſecret ſentiment, qui l'inquiétoit. J'en doutai encore moins, lorſque Sa Majeſté, qui prenoit auſſi de temps en temps le divertiſſement de la Chaſſe, m'ordonna d'eux fois de l'y ſuivre, pour m'entrenir à l'écart; & cependant ne me parla de rien. Je me rappellai, que la même choſe étoit arrivée à Saint-Germain & à Angers; & j'en conclus, qu'il étoit queſtion de quelque deſſein, ſur lequel Henry ſentoit quelque répugnance à s'expliquer avec moi; connoiſſant avec quelle franchiſe j'oſois quelquefois combattre ſes ſentimens: Mais je ne pouvois deviner quel étoit ce deſſein. Au ſortir de la viſite au Duc de Bouillon, dont je viens de parler, le Roi étant au bas de l'eſcalier, d'où il me vit entrer dans la cour, m'appella; & s'étant fait ouvrir un fort-beau & grand Jardin, il y entra en me tenant par la main, les doigts entrelaſſés dans les ſiens, ſelon ſa coûtume: il fit refermer la porte ſur lui, & défendit qu'on y laiſſât entrer perſonne.

Ce début me préparoit à quelque grande confidence. Henry n'y vint pas tout-d'abord. Il commença, comme pour ſe raſſûrer lui-même, à me parler de ce qui venoit de ſe paſſer entre lui & le Duc de Bouillon. Ce diſcours fut ſuivi des Nouvelles des Négociations de Vervins; & l'amena inſenſiblement ſur les avantages, qu'un Gouvernement tranquille alloit procurer à la France. Une ſeule choſe faiſoit de la peine au Roi, diſoit-il: c'eſt que n'ayant point d'Enfans de la Reine ſon Epouſe, en vain il alloit ſe donner tant de peine à pacifier ſon Royaume, puiſqu'après ſa mort; il ne pouvoit manquer de retomber dans ſes premieres calamités,

1598. par les disputes entre le Prince de Condé & les autres Princes du Sang, sur la Succession à la Couronne. Sa Majesté m'avoua, que cette raison lui faisoit souhaiter ardemment de laisser des Enfans mâles, sortis de lui. La dissolution de son mariage avec la Princesse Marguerite, étoit un Point, sans lequel ce contentement étoit absolument interdit à ce Prince : Mais la facilité, que l'Archevêque d'Urbin, & MM. Du-Perron, d'Ossat & de Marguemont, ses Députés à Rome, lui avoient mandé qu'ils trouvoient à cet égard auprès du Pape, donnoient de grandes esperances pour la réüssite. En effet, Clement VIII. aussi bon Politique qu'aucun Prince de l'Europe, songeant aux moyens d'empêcher la France & les autres Royaumes de la Chrétienté, de retomber dans la confusion, d'où l'on étoit à peine sorti ; n'en trouvoit point de meilleur, que d'assûrer la Succession de France, en autorisant Henry à s'engager dans un second Mariage, qui pût lui donner des Enfans mâles.

Notre conversation s'étant fixée sur ce Chapitre ; il me fut aisé d'appercevoir, que c'étoit de là précisement que partoit l'inquiétude de Sa Majesté ; mais je ne pus sçavoir encore si-tôt, quel en étoit le veritable sujet. Le Roi commença à éxaminer avec moi, sur quelle Princesse de l'Europe il pourroit jetter les yeux, pour en faire son Epouse ; en supposant son Mariage avec Marguerite de Valois, dissous : Mais à dire le vrai, il faisoit marcher avant cet Examen, une déclaration, après laquelle il devenoit fort-inutile ; c'est que pour n'avoir pas à se repentir, disoit-il, d'un Marché, aussi hazardeux que celui-là ; & pour ne pas tomber dans le malheur, qu'il appelloit le plus grand des malheurs, d'avoir une Femme, mal-faite de corps & d'esprit ; il demandoit sept choses, dans celle qu'il épouseroit : Quelle fut belle, sage, douce, spirituelle, féconde, riche & d'Extraction Royale : aussi n'en trouvoit-il pas une seule dans toute l'Europe, dont il se montrât entierement satisfait. » Je m'accommoderois » volontiers, disoit ensuite Henry, peu d'accord avec ses » principes, de l'Infante d'Espagne, quelque vieille qu'elle » puisse être ; pourvû qu'avec elle, j'épousasse les Pays-Bas ; » quand ce devroit être à la charge de vous redonner le » Comté de Béthune. Je ne refuserois pas non-plus la Prin-

» cesse

1598.

» cesse (37) Reibelle d'Angleterre, si comme on publie que » cette Couronne lui appartient, elle en avoit été seulement » déclarée présomptive héritiere : mais il ne faut pas plus » s'attendre à l'un qu'à l'autre. J'ai encore entendu parler » de certaines Princesses d'Allemagne, dont je n'ai pas re- » tenu les noms : mais les Femmes de ce Pays, ne me revien- » nent nullement : je croirois toujours avoir un lot de Vin, » couché auprès de moi ; outre que j'ai ouï dire qu'il y a » eu une Reine de cette Nation, en France, qui la pensa » ruiner : Tout cela m'en dégoûte. L'on m'a aussi parlé des » Sœurs du Prince Maurice : Mais outre qu'elles sont toutes » Huguenotes : ce qui donneroit de l'ombrage à la Cour de » Rome : certain bruit répandu parmi les Catholiques, qu'el- » les sont Filles de Nonnes ; & quelqu'autre chose encore, » que je vous dirai une autrefois, m'en détourne. Le Duc » de Florence a encore une Niéce, que l'on dit être assez » belle ; mais elle est d'une des moindres Maisons de la Chré- » tienté, qui portent le titre de Prince ; n'y ayant pas plus » de soixante ou quatre-vingt ans, que ses Ancêtres n'étoient » qu'au rang des meilleurs Bourgeois de leur Ville : outre » qu'elle est de la même race que la Reine-Mere, Catheri- » ne, qui a tant fait de mal à la France, & à moi en par- » ticulier.

» Voilà, continua le Roi, voyant que je l'écoutois atten- » tivement, toutes les Princesses Etrangeres, dont j'ai con- » noissance. A l'égard de celles qui sont en France; vous avez » ma Niéce de Guise, qui seroit une de celles qui me plai- » roient le plus, (38) malgré le petit bruit que quelques ma- » lins font courir, qu'elle aime bien autant les poulets en » papier, qu'en fricassée : car pour moi, outre que je crois » cela très-faux, j'aimerois mieux une Femme, qui fît un

(37) La Marquise Aibelle, Arbelle, ou Arabelle Stuart : Elle étoit Niéce de la Reine Elisabeth, & Fille de Charles, Comte de Lenox, Petit-Fils de Marguerite, Reine d'Ecosse, Sœur aînée d'Henry VIII.

(38) Louise-Marguerite de Lorraine : C'étoit une très-belle Princesse. Il fut proposé dans le temps du Siege de Paris, de lui faire épouser Henry IV. pour réünir les deux Partis. Les Libelles satyriques de ce temps-là lui reprochent un commerce de galanterie, avec le Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer : Et ce que Henry dit ici de Poulet, est d'après une chanson qui fut faite contre Mademoiselle de Guise, & qu'on peut voir dans L'Etoile, *année* 1596. Voyez aussi les Galanteries des Rois de France &c.

1598. » peu l'amour, qu'une, qui eût mauvaiſe tête : Mais j'ap» prehende la trop grande paſſion, qu'elle temoigne pour ſa » Maiſon, & ſur-tout pour ſes Freres. « Le Roi parcourut de ſuite & auſſi inutilement, toutes les autres perſonnes diſtinguées de la Cour. Les unes ne lui plaiſoient pas : Il trouvoit les autres, belles, grandes, bien faites ; comme l'aînée des deux Filles du Duc de Maïenne, quoiqu'un peu noire ; les deux d'Aumale ; les trois de Longueville ; une de Rohan ; une Luxembourg ; une Guimené ; une Conti, de la Maiſon de Lucé : mais les unes étoient encore trop jeunes ; celle-cy étoit Huguenote : Enfin toutes eurent l'excluſion, pour quelques autres raiſons particulieres ; & le Roi finit ce dénombrement par dire, qu'après tout, quelque parfaites que lui paruſſent toutes ces perſonnes, il ne voyoit rien qui pût l'aſſûrer, qu'elles lui donneroient des Enfans mâles, ni qu'il s'accommodât de leur humeur, & encore de leur eſprit : Trois conditions des ſept, ſans leſquelles il ne ſe réſoudroit point à s'engager ; parce qu'il prenoit une Femme, dans le deſſein de partager avec elle, ſes affaires domeſtiques, & que devant mourir avant elle, ſuivant le cours de nature, & peut-être laiſſer des Enfans en bas âges ; il étoit neceſſaire, qu'elle pût les élever, & conduire l'Etat, pendant une Minorité.

» Mais quoi ! dis-je enfin à ce Prince, las de chercher le but d'un diſcours, où il me paroiſſoit vouloir & ne vouloir pas tout enſemble, » Que voulez-vous, Sire, avec tout ce » pour & contre ? & qu'en puis-je conclurre moi-même, » ſinon que deſirant fort d'être marié, vous ne trouvez pour» tant ſur la terre, aucune Femme qui vous ſoit propre ? Du » ton, dont vous avez parlé de l'Infante Claire Eugenie ; » les riches Héritieres paroiſſent être aſſez votre fait : mais » attendez-vous que le Ciel reſſuſcite une Marguerite de » Flandre, une Marie de Bourgogne &c. ou du-moins, » qu'il rajeuniſſe la Reine d'Angleterre ? « J'ajoûtai en riant, que quant à ces autres preuves de fait, qu'il demandoit, je ne trouvois point d'autre expedient, que de faire aſſembler les plus belles filles de France, depuis dix-ſept juſqu'à vingtcinq ans ; de prendre le ſoin de connoître lui-même, par des converſations particulieres, la trempe de leur cœur & de leur eſprit ; ſe remettant du reſte ſur le rapport des Matro-

nes experimentées, auxquelles on a recours, dans des cas à-peu-près semblables: Je continuai, en reprenant la parole plus sérieusement, que pour moi, mon avis étoit: Que Sa Majesté pouvoit tout-d'abord retrancher de son plan, les grands Biens & la naissance Royale: Qu'il suffisoit d'une Femme, qui pût se faire aimer, & lui donner de beaux Enfans; mais qu'à cet égard, encore une fois, on devoit se contenter de la plus simple apparence; se souvenant également & du grand nombre des belles Femmes, stériles, & des Peres illustres, malheureux en Enfans: Au reste, que quels que fussent les siens, le Sang dont ils sortiroient, les rendroit toujours l'objet du respect & de l'obéïssance des François. 1598.

» Or bien, interrompit le Roi, laissant à part votre avis » sur cette Assemblée de filles, qui apprêteroit à rire, & vos » galands hommes, qui n'ont pas eu de semblables Enfans (39); » car jespere en faire, qui vaudront mieux que moi: puisque » vous convenez, que ma femme doit être complaisante, » bien faite, & de taille à faire esperer des enfans; songez » un peu en vous-même, si vous n'en pourriez point connoî- » tre quelqu'une, dans laquelle tout cela se rencontrât. « Je répondis, que je ne prononçois pas ainsi à la hâte, sur un choix qui demandoit tant de réflexion, & auquel je ne m'étois point encore appliqué. » Et que diriez-vous, repartit » Henry, si je vous en nommois une, dont j'eusse une plei- » ne connoissance sur ces trois choses? Je dirois, Sire, re- » pliquai-je tout naturellement, que vous avez eu avec el- » le, une plus grande familiarité que moi; & que ce ne peut » être qu'une Veuve: rien que cela seul, ne me paroît con- » vaincant, sur le chapitre des Enfans. Ce sera tout ce que » vousvoudrez, reprit le Roi; mais si vous ne pouvez deviner, » je la nommerai. Nommez-la donc, lui dis-je; car j'avouë » que je n'ai pas assez d'esprit pour cela. Oh! la fine bête que » vous êtes, s'écria le Roi! vous le feriez bien, si vous vou- » liez; & vous ne faites ainsi l'ignorant, que pour m'obli- » ger à la nommer moi-même. Ne confessez-vous pas, que » ces trois conditions se rencontrent dans ma Maîtresse? non

(39) L'Auteur cite assez mal-à-propos à ce sujet, Ninas, Anaxindaris, Nabuchodonosor, Cyrus, Alexandre, Trajan, Constantin & Charlemagne. Je retranche aussi de cette conversation, comme de quantité d'autres endroits, plusieurs Discours trop diffus, & pleins d'une inutile érudition.

1598. » que je veuille dire par-là, poursuivit ce Prince, confus sans doute, de sa foiblesse, » que j'aye pensé à l'épouser ; mais seu» lement pour sçavoir ce que vous en diriez, si, faute d'au» tre, cela me venoit quelque jour en fantaisie. «

Il n'étoit pas difficile de voir, au travers de cette foible précaution, que Sa Majesté n'avoit déja que trop pensé, & n'étoit que trop disposée, à cet indigne Mariage, pour lequel elle sembloit par toutes ses paroles, demander grace. Ma surprise fut aussi grande, qu'on peut se l'imaginer ; mais je crus devoir la cacher soigneusement. Je feignis de trouver dans les dernieres paroles d'Henry, un air de plaisanterie, qui n'y étoit point, mais qui me donnoit occasion de mettre dans ma réponse, toute celle qui étoit necessaire, pour faire honte au Roi, de cette idée bizarre. Ma feinte ne me réüssit pas : le Roi n'avoit pas fait l'effort d'un aveu si pénible, pour en demeurer-là. » Je vous ordonne, me dit-il, de » me parler librement : Vous avez acquis le droit de me dire » mes verités : n'apprehendez pas que je m'en fâche ; pourvû » que vous ne le fassiez qu'en particulier : devant le mon» de, je m'en fâcherois bien fort. «

Je répondis au Roi, que je ne serois jamais assez imprudent, pour dire rien à Sa Majesté, en particulier, non-plus qu'en public, qui pût lui déplaire ; excepté les cas où il s'agiroit de sa vie, ou du bien de l'Etat. Je lui fis ensuite envisager dans le cas dont il étoit question, la honte dont une Alliance criminelle le couvriroit, aux yeux de l'Univers, & les reproches qu'il auroit à essuyer dans la suite, de sa propre part, lorsque les bouillons de l'Amour étant éteints, il jugeroit plus sainement de son action. S'il n'avoit recours à ce moyen, que pour ôter à la France, tous les malheurs d'une succession incertaine ; je lui fis voir, qu'il l'exposoit à tous ceux qu'il vouloit éviter, & à de plus grands encore : la légitimation qu'il pourroit faire des Enfans, qu'il avoit eus de Madame de Liancourt, n'empêchant pas que l'Aîné, incontestablement né dans un double adultere, ne fût par cet endroit, inferieur au Second, qui n'avoit que la honte du simple adultere ; & tous les deux, à ceux qu'il pourroit avoir dans la suite, de sa Maîtresse, devenuë sa Femme légitime : Ce qui, par l'impossibilité de jamais bien établir leur Etat, ne pourroit manquer de devenir une source inépuisable de querelles

& de Guerre. » Je vous laisse, Sire, poursuivis-je, faire vos » réflexions sur tout cela, avant que de vous en dire davan- » tage. Ce ne sera pas trop mal-fait, « reprit le Roi, frappé du seul coup d'œil de ce que je venois d'exposer ; » aussi-bien » vous m'en avez assez dit, pour la premiere fois : « Mais, quelle est la tyrannie d'une aveugle passion ! il revint encore malgré lui dans le moment-même, à me demander, si de l'humeur dont je connoissois les François, & sur-tout les Grands, je croyois qu'en épousant sa Maîtresse, il y eût quelque soûlevement à craindre de leur part, de son vivant. 1598.

Cette question acheva de me convaincre, que Henry étoit mortellement atteint : Je le traitai comme tel : j'entrai dans des explications, qu'il faut épargner au Lecteur ; aussi bien il devine de lui-même, tout ce que je pus dire en cette occasion : Et cet endroit n'a sans doute, déja été que trop amplement traité. Nous demeurâmes près de trois heures, enfermés ; & j'eus la consolation de laisser le Roi persuadé de tout ce que je lui avois representé.

La difficulté étoit de rompre des nœuds trop forts : Ce Prince n'en étoit pas encore venu là ; & il devoit souffrir auparavant, de terribles (40) combats avec lui-même. Tout

(40) Dans ce Combat interieur, la voix de la raison & de la bienséance, ne fut pas la plus forte auprès d'Henry IV. & même, quoique dise ici & ailleurs M. de Sully, on a toujours été persuadé, avec beaucoup de fondement, que si la mort n'avoit pas ôté à ce Prince, cette Maîtresse si tendrement aimée, ou il l'auroit épousée, ou il ne se seroit point remarié du-tout. Il ne s'en tint pas toujours là-dessus, au seul conseil du Duc de Sully ; du-moins si nous ajoûtons foi à une Anecdote assez curieuse, qui se trouve dans *le Vol. 9590. des Manuscrits de la Biblint. du Roi.* Elle marque : Que Henry IV. étant à Saint-Germain-en-Laye, (ce ne peut être que quelques mois au-plus, après son retour de Bretagne) il fit appeller ses trois Ministres, (Messieurs de Rosny, de Villeroi, & de Sillery) pour traiter avec eux cette question, si importante, de son Mariage : Que le premier (qui est à coup-sûr M. de Rosny) opina, comme il fait dans cet endroit de ses Memoires : Que le second lui conseilla au contraire, de ne point se marier, & de laisser sa succession au Prince de Condé, que le droit de sa naissance faisoit son héritier : Que le troisieme enfin (c'étoit Sillery, le plus fin Courtisan des trois) contredisant l'un & l'autre avis, lui dit, qu'il ne pouvoit mieux faire, que d'épouser sa Maîtresse, & légitimer l'aîné des Enfans qu'il avoit d'elle. Henry IV. (continuë l'Auteur de cette Anecdote, qui s'annonce pour être une personne, à laquelle l'un des trois Ministres-mêmes fit part de ce qui venoit de se passer entre le Roi & eux) Henry IV. parut ému de ce discours, & ensuite dit : » Je m'étois promis beaucoup de vos » suffisances & fidélités, au conseil » que j'ai desiré prendre de vous, » touchant mon Mariage... Et toutefois j'ai peur, qu'au-lieu de me » faire résoudre, vous n'ayez aug- » menté mon irrésolution, par la con- » trarieté de vos opinions, accom-

1598. ce qu'il put faire, pour le moment present, fut de remettre à prendre une derniere résolution, après qu'on auroit obtenu du Pape, cette permission tant sollicitée ; & de garder jusques-là sur tous ses sentimens, le plus profond secret. Il me promit, qu'il ne diroit rien à sa Maîtresse, des miens, de peur de me mettre mal avec elle. » Elle vous aime, me » dit-il, & vous estime encore davantage ; mais il lui reste » toujours quelque défiance, que vous ne lui soyez pas fa- » vorable dans les avantages, que je suis porté à faire à ses » enfans & à elle : Elle me dit souvent, qu'il semble, à vous » entendre mettre sans cesse en avant, mon Etat & ma gloi- » re, que vous préferez l'un à ma Personne, & l'autre à » mon contentement. « Je répondis encore, que je ne m'en défendois pas ; que l'Etat & le Souverain ne devoient point être envisagés sous deux regards differens. » Songez, Sire, » ajoûtai-je, que votre vertu étant l'esprit qui anime veri- » tablement ce grand Corps ; il doit vous rendre par sa » splendeur, la gloire & la felicité, qu'il tire de vous ; & que » vous ne pouvez chercher la vôtre ailleurs. « Cela fait, nous sortîmes du Jardin, & nous nous separâmes pour aller souper ; laissant les Courtisans se donner la torture, pour deviner le sujet d'un entretien aussi long.

Nous n'avions fait aucune attention, le Roi ni moi, à une circonstance, dont le défaut a souvent été un obstacle, dans de semblables occasions ; je veux dire, au consentement de la Reine Marguerite, à la dissolution de son Mariage : Je crus devoir entamer cette Négociation, en attendant le succès de celle qui se pratiquoit à Rome. Je voulus d'abord sonder quels étoient les sentimens de cette Princesse. La teneur de la Lettre, que je lui écrivis à ce sujet, étoit : Que souhaitant passionnément son raccommodement avec le Roi, sur lequel la France fondoit son esperance d'un héritier de la Couronne, j'avois cru devoir la prier de m'employer pour y travailler : Si la disposition des esprits étoit telle de part & d'autre, que cet effort fût impossible, ou qu'il ne pût conduire à la fin que je lui marquois ; (ce qui

» pagnées de raisons si puissantes, » que je me trouve bien empêché au » jugement, que je dois faire de la » meilleure : A cela donc, j'ai besoin » d'un peu de temps pour y songer « &c. Ce qu'ayant dit, il se leva, & donna congé à ces Messieurs.

étoit un point, dont je sçavois bien que la sterilité de Marguerite, devoit la faire convenir secrettement) Qu'elle ne s'offençât pas, si je prenois dans la suite, la liberté de la porter à un plus grand sacrifice encore, que l'Etat attendoit d'elle. Je ne marquois pas la chose plus clairement : mais après ce que je venois de lui dire, sur la necessité de donner des Enfans légitimes au Sang de France; il n'étoit pas difficile de deviner, quel étoit ce sacrifice. 1598.

La Reine se donna tout le temps de déliberer sur un Parti de cette importance, avant que de me faire réponse : Je ne la reçus que cinq mois après : elle étoit datée (41) d'Usson, où elle faisoit sa résidence ordinaire; & cette réponse étoit telle, qu'on pouvoit la souhaiter, sage, modeste & soûmise. Marguerite, sans s'expliquer autrement que j'avois fait moi-même, sur une séparation, dont le bruit n'avoit point encore éclaté, se contentoit de faire parler en sa place, une protestation de sa soûmission à toutes les volontés du Roi, jointe à des louanges sinceres de la conduite de Sa Majesté, & à des remercimens pour moi, des soins que je prenois.

Le séjour du Roi à Rennes ne fut que de sept ou huit jours; après lesquels il se hâta de retourner à Paris, pour se trouver en Picardie, au commencement de Mai. Il s'achemina par (42) Vitré, d'où je reçus ordre de ce Prince, de donner une gratification à la Garnison de Rochefort; & ensuite, d'en faire raser le Château. De Vitré, Sa Majesté prenant le long de la Loire, se rendit à Tours par la Fleche, qu'elle se fit un plaisir de revoir, comme l'endroit où elle avoit passé une partie de sa jeunesse.

Pour moi, après avoir encore demeuré cinq ou six jours à Rennes, pour mettre ordre, soit aux Finances, soit au payement des Gens de Guerre, à leur départ de Bretagne, & à leur marche au travers des Provinces; je vins trouver

(41) Cette Princesse s'étoit d'abord retirée plusieurs années auparavant, à Agen, & ensuite à Carlat. Le Roi Henry III. son Frere, qui ne la traitoit pas mieux que Henry IV. son Mari, la fit poursuivre par-tout, & enfin renfermer dans le Château d'Usson en Auvergne, où après sa mort, elle demeura volontairement.

(42) Je substituë ce mot en la place de celui de, Villeroi, que porte l'Original. Il n'y a jamais eu d'endroit en Bretagne, qui ait porté ce nom: Et le chemin de Henry IV. s'adonnoit en effet par Vitré.

1598. le Roi à Tours, où ce Prince me manda, pour une affaire importante. Je le laissai continuer sa route vers Paris; où quelque chose qu'il fît, il ne put arriver, que sur la fin de Mai. J'étois si las (43) du céremonial des grandes Villes, & des longues Harangues sur-tout, que prenant un chemin écarté, par le Maine & le Perche, je vins seul visiter ma Terre de Rosny, où mon Epouse étoit occupée à faire commencer la maison que j'y faisois bâtir, & avoit manqué à être écrasée sous les ruines du vieux bâtiment, qu'il avoit fallu abbattre.

Je m'y arrêtai fort-peu; & cependant je ne trouvai déja plus le Roi à Paris: il ne fit qu'y passer, & prit aussi-tôt la route d'Amiens: Cet endroit lui parut commode, pour communiquer facilement avec ses Plénipotentiaires à Vervins, & en même temps, pour visiter toutes les Places frontieres; faciliter l'évacuation de celles qu'on alloit lui rendre par le Traité; & pourvoir à leur sûreté, pour l'avenir. Tout cela fut fait en huit jours: Et Sa Majesté ne revint point à Paris, que la Paix ne fût signée (44).

Le Traité étoit des plus simples: la remise de toutes les Places, que l'Espagne possedoit en France, en faisoit presque le seul Article considerable. On n'y statua rien sur l'affaire du

(43) Le Roi ne l'étoit pas moins. L'Etoile rapporte quelques reparties fort-agreables de Sa Majesté, à ces importuns Harangueurs: L'un d'eux l'ennuyoit par de longs titres d'honneur; & repetant souvent, Roi très-benin, très-grand, très-clément &c. Ajoûtez, & très-las, lui dit Henry. Un autre ayant débuté par ces mots: » Agesilaüs, Roi de Lacedemone, Sire &c. « le Roi lui dit en l'interrompant: » Ventre saint-gris! j'ai bien ouï » parler de cet Agesilaüs; mais il » avoit dîné, & je n'ai pas dîné moi. « Ayant dit par deux fois à un autre, qu'il abbregeât; & voyant qu'il n'en faisoit rien, il le laissa-là, & s'en alla, en lui disant: » Vous direz donc » le reste à M. Guillaume: « C'étoit le Bouffon de la Cour.

(44) Elle fut signée le 2 Mai 1598. au nom du Roi, par » Messire Pom» ponne de Bellievre, Chevalier, » Sieur de Grignon, Conseiller en » son Conseil d'Etat: & Messire Ni» colas Brulart, Chevalier, Sieur de » Sillery, aussi Conseiller dudit Sieur » Roi, en son Conseil d'Etat, & Pre» sident en sa Cour du Parlement de » Paris: Au nom du Cardinal d'Au» triche, ayant pouvoir du Roi d'Es» pagne, par Messire Jean Richar» dot, Chevalier, Chef & President » du Conseil Privé dudit Sieur Roi, » & de son Conseil d'Etat: Messire » Jean-Baptiste de Taxis, Chevalier » &c: Et Messire Louis Verréiken, » aussi Chevalier &c. « Voyez ce Traité en entier dans les *Memoires & Négociations de la Paix traitée à Vervins*, *tom.* 2. avec la Relation en forme de Journal, de tout ce qui se passa entre les Plenipotentiaires, depuis l'ouverture de cette Négociation, jusqu'à la Conclusion de la Paix.

(45) Ce

du Marquiſat de Saluces. Le Roi ne jugea pas devoir manquer la Paix, pour cet Article, qu'on regardoit comme ſi peu important, que ſur le Déni de juſtice de la Savoie, il pouvoit ſans peine, diſoit-on, ſe ſaiſir de tout ce Marquiſat; n'y trouvant plus d'obſtacle de la part de l'Eſpagne: Seulement on en fit un compromis, entre les mains du Pape (45). Les Plénipotentiaires firent en cela une faute, qui rengagea Sa Majeſté incontinent après la Paix, dans une Guerre qu'on auroit pu éviter. Je ſupprime au reſte, toutes les formalités d'uſage entre les Plénipotentiaires; (46) & je laiſſe à d'autres à louer ces marches fines & détournées, que la Politique veut qu'on croye le Chef-d'œuvre de l'eſprit humain. 1598.

Le Roi ſigna le Traité dans Paris, en preſence (47) du Duc d'Arſcot, & de l'Amiral d'Arragon. Le Cardinal Archiduc fit la même choſe à Bruxelles, au nom du Roi d'Eſpagne & du ſien, devant le Maréchal de Biron, à qui le Roi venoit de donner, pour le rendre digne de cette Céremonie, le rang de Duc & Pair: Dignité, qui acheva de lui tourner la tête. MM. de Bellievre & de Sillery y aſſiſterent auſſi. Le Duc de Savoie reçut ſolemnellement la Paix à Chambéry, en preſence de Gadagne, Bothéon (48), Gouverneur de Lyon, député de Sa Majeſté, à cet effet.

(45) Ce qui regarde le Duc de Savoie, repreſenté par Meſſire Gaſpard de Genève, Marquis de Lullin, Conſeiller d'Etat &c. eſt à la ſuite de *l'article* 24, & porte: » Que le ſurplus » des autres differends, qui ſont entre » ledit Sieur Roi Très-Chrétien, & » ledit Sieur Duc, ſera remis au ju» gement de notre Saint Pere Cle» ment VIII. pour être vuidés & dé» cidés par Sa Sainteté dedans un » an... Et demeureront les choſes en » l'état qu'elles ſont à preſent &c. «

(46) Il s'y trouva les mêmes difficultés pour le fond, & les mêmes obſtacles pour les formalités, qui ont coûtume de ſe rencontrer dans ces ſortes de diſcuſſions. On peut les voir dans les *Lettres de Meſſieurs de Bellievre & de Sillery, & dans la Relation &c. ibid.* Ces deux Négociateurs ont été generalement loués de la conduite ferme & ſage, qu'ils y firent voir. Ils déduiſent dans leurs Lettres, & entre autres, dans celles datées le 7 Avril & 4 Mars, les motifs qui les porterent à finir avec les Agens du Duc de Savoie, de la maniere dont ſe plaint M. de Sully: Ce qu'ils ne firent, que par des Ordres particuliers de Sa Majeſté, dans ſa Lettre du 9 Avril &c.

(47) Charles de Croy, Duc D'Arſcot, Prince de Ghimay. Dom Franciſco de Mendoza & Cardona, Amiral d'Arragon. Henry IV. prêta le ſerment pour l'obſervation du Traité de Paix, le Dimanche 21 Juin; le Cardinal de Florence, Légat, Officiant de la maniere la plus ſolemnelle: La Relation s'en trouve auſſi, *ibid. tom.* 2. *p.* 266. *Mſſ. de la Bibliot. du Roi, Vol.* 9361. *Mem. de la Ligue, tom.* 6. *Mem. de Nevers, tom.* 2. *Matthieu, tom.* 2. *liv.* 2. *Cayet & autres.*

(48) Il eſt qualifié dans l'Acte du

1598.

C'eſt ainſi, que malgré une Ligue auſſi puiſſante que celle du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne, du Duc de Savoie, & de tous les Eccleſiaſtiques de la Chrétienté, le Roi vint à bout de ſes deſſeins (49), & les couronna par une Paix glorieuſe. Il recompenſa en Roi ceux qui y avoient travaillé; & afin que cette action n'aliénât pas de lui la République d'Hollande, il fit partir pour Amſterdam, Buzenval, qu'il chargea de maintenir la bonne intelligence avec les Etats Géneraux, & de payer la Penſion, que Sa Majeſté leur donnoit. On ne pouvoit ſe laſſer de donner à ce Prince, les louanges que meritoit ſon habileté, auſſi-bien que ſa diligence à ſe tranſporter, ſur le moindre beſoin, dans tous les endroits de ſon Royaume.

Paul Choart de Buzenval.

ſerment prêté par le Duc de Savoie le 2 Août, » Illuſtre Seigneur, Guillaume de Guadaigne, Seigneur de Bothéon, Chevalier des Ordres de Très-Haut & Très Excellent Prince Henry IV. Roi Très Chrétien de France & de Navarre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, Capitaine de Cinquante hommes d'Armes de ſes Ordonnances, & ſon Lieutenant-Géneral au Gouvernement de Lyonnois, Forêt & Beaujolois, Ambaſſadeur commis & député &c. « *Mem. & Negociations &c. Tom. 2. p. 365.*

(49) Les Lettres que ce Prince écrivoit à ſes deux Miniſtres à Vervins, pendant tout le temps que dura cette Négociation, en font foi: Elles ſont rapportées dans les *Mem. & Négociations &c. ibid.* Il dit, » que d'un coup de plume, il venoit de faire plus d'Exploits, qu'il n'en eût pu faire pendant une longue Guerre, avec les meilleures épées de ſon Royaume. « On diſoit auſſi ſur ce Traité, que les Eſpagnols avoient vaincu par les Armes, & les François par la Négociation.

Fin du neuvieme Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE DIXIEME.



LA Paix amena d'autres ſoins & d'autres Travaux. Le Roi commença par faire une réforme dans ſes Troupes, tant Françoiſes, qu'Etrangeres: Les Suiſſes furent licentiés, à l'exception des trois Compagnies des Colonels Galati, Heid, & Baltazar, de cent hommes chacune. Cette réforme ne fut pas auſſi complette, que je l'aurois ſouhaité, & que la conjoncture paroiſſoit la demander : le Conſeil que je donnai là-deſſus, ne fut point goûté de Sa Majeſté: Cependant ſi l'on conſidere, que le Threſor-Royal étoit dans le dernier épuiſement, & malgré cela, dans la neceſſité de pourvoir à quantité de dépenſes, ſi preſſantes, qu'on fut obligé de faire de nouveaux emprunts d'argent; je crois qu'on ne ſçauroit me reprocher en cela, une œconomie ſordide & mal placée. 1598.

Ces dépenſes étoient, le rétabliſſement des Fortifications

1598. de quantité de Villes, & la réparation d'une infinité de bâtimens, menacés d'une ruine prochaine, par le malheur des derniers temps, dont il falut ſans délai travailler à prévenir la décadence, en faiſant viſiter les principales Rivieres du Royaume, pour en regler les differens droits: Emploi qui fut confié à quatre perſonnes d'une probité reconnuë ; il ſe trouva auſſi pluſieurs Travaux à y faire, principalement ſur la Charente.

Entr'autres Reglemens pour la Police, qui furent jugés neceſſaires, le Roi mit des bornes à cette quantité immenſe de bled, qu'on étoit dans l'uſage de faire paſſer hors du Royaume ; & qui ſouvent expoſoit la France, à ſouffrir de grandes diſettes (1) de ſes propres Biens. Par un autre Reglement, le port d'Armes fut interdit ſous de grandes peines, à ceux qui n'avoient aucun droit d'en porter (2).

(1) La conſéquence la plus juſte, qu'il ſemble qu'on puiſſe tirer de tous les raiſonnemens qu'on lit & qu'on entend tous les jours, ſur la Queſtion du tranſport du Bled hors du Royaume, eſt celle que tire ici le Duc de Sully. Il ne ſeroit pas juſte de priver ce Royaume, de l'une de ſes plus heureuſes reſſources, & de l'un des plus riches ſoûtiens de ſon Commerce, en défendant tout tranſport de cette denrée : Il ne ſeroit pas plus prudent de le permettre ſans meſure, ni proportion.

Si pour trouver ce juſte milieu, les Magazins publics & Royaux, ne paroiſſent pas un moyen heureux, à cauſe des grandes dépenſes, & des inconveniens encore plus grands, à quoi ils expoſent ; il ſemble qu'on ne ſçauroit en dire autant, de Commiſſaires qu'on établiroit, pour veiller à faire remplir, ouvrir, & fermer les Greniers des Particuliers, lorſque le beſoin public le requiert. Cette partie de la Police, dont le grand & preſque le ſeul objet ſeroit, de connoître & de maintenir la proportion entre le produit de la terre, & la conſommation, en compenſant les années differentes, & les differentes Provinces, n'eſt pas, je crois, d'une auſſi grande difficulté, que d'abord elle le paroît.

(2) A ce Reglement ſur le Port-d'Armes, bien des perſonnes croyent qu'il ſeroit à-propos, qu'on ajoûtât quelques marques diſtinctives dans la forme des habillemens, qui ſerviſſent à faire connoître en public les differentes conditions.

Quant aux Sciences, Arts & Belles Lettres : s'il eſt vrai, comme il paroît qu'on ne ſçauroit en douter, que c'eſt au ſoin qu'on a pris depuis quelques Siecles, de les cultiver en Europe, qu'on a l'obligation de la difference qu'on remarque aujourd'hui dans les Européens, du côté de la douceur dans les mœurs, de la politeſſe dans les manieres, de leur liaiſon entre eux, & des moyens qu'un eſprit plus pacifique a fait imaginer, pour diſcuter & terminer d'une maniere moins cruelle, leurs differends reſpectifs ; il ſemble que par toutes ſortes de motifs publics, indépendamment de celui de la gloire, & de l'interêt particulier qui en réſulte, un grand Etat ne doit point perdre de vuë cet objet. Après les ſoins, dont on s'eſt occupé juſqu'à-preſent dans ce Royaume, pour former & établir une Bibliotheque, des Cabinets, & des Recueils en tout genre, qui ſoient dignes du puiſſant Monarque qui le gouverne, pour inſtituer des Academies, où l'on s'applique à perfectionner les Sciences & les Arts ;

Les Belles-Lettres trouverent aussi place dans ces occupations du Roi: Il entendit parler de Casaubon; & sur la réputation de ce sçavant Homme, il le fit convier de venir s'établir à Paris avec sa Famille, où il le fixa par une pension, qui lui donna les moyens d'y vivre, comme il convient à un homme de son caractere, qui n'est pas appellé, disoit Henry, pour gouverner l'Etat. 1598.

Je suis obligé de supprimer un détail d'affaires moins importantes, qui iroit à l'infini, s'il falloit donner place dans ces Memoires, à tout ce que me dit Sa Majesté, à tout ce qu'elle m'écrivit de Fontainebleau, de Monçeaux, & de Saint-Germain-en-Laye, où elle passa le reste de cette année; & où elle m'appelloit de temps en temps, pour conferer avec moi, sur les differentes affaires qui se presentoient. Je m'en tiendrai à ma premiere promesse, de retrancher tout ce qui ne merite pas de soi-même quelque considération; & je me contenterai de marquer ici, que jamais peut-être, des Ministres d'Etat n'ont trouvé plus d'attention, ni plus de ressource dans l'esprit d'aucun Prince, sur tout ce qui est d'utilité, ou simplement de commodité pour un Royaume, que j'en ai toujours trouvé dans le Prince que j'ai servi. Ni la Paix, ni les affaires domestiques, ne lui faisoient point perdre de vuë tout ce qui se passoit hors du Royaume. (3) La question du vrai ou du faux Dom Sebas-

on attend avec impatience, de voir éxecuter le dessein, formé dès il y a long-temps, de mettre toutes ces differentes parties, un peu plus à la portée les unes des autres qu'elles ne le sont, dans une Ville de l'étenduë de Paris, en les rassemblant toutes dans une même enceinte, où l'on pût trouver commodément tout-à-la-fois, les Livres, les Instrumens, les Imprimeries, & géneralement toutes les Pieces necessaires, avec les logemens des personnes préposées pour en prendre soin: Et sur-tout, de voir établir une espece de Tribunal des Sciences & des Arts, composé de personnes choisies dans les differentes Académies, & entretenuës par Sa Majesté, pour faire un éxamen exact, & porter un jugement sûr, de tous les Livres, découvertes, & productions, qui peuvent interesser le Public. On eut d'abord intention de faire servir la Place Vendôme à ce Projet: Ensuite on y a destiné le vieux Louvre: mais des dépenses d'Etat, encore plus necessaires, ont toujours depuis obligé à en differer l'éxecution.

(3) Cette question paroît presentement bien décidée, par l'autorité de presque tous les bons Historiens, qui ne doutent pas que le Roi Dom-Sebastien n'ait veritablement perdu la vie, dans la Bataille qu'il livra aux Maures, à Alcaçar, en 1578: & par conséquent, que ce prétendu Dom-Sebastien ne soit un imposteur, soûtenu alors & depuis par les Ennemis de l'Espagne. Voyez les preuves de la mort de ce Roi de Portugal, dans M. De-Thou, *liv.* 65. *&c.* Il en sera

1598. tien, faisant alors beaucoup de bruit en Europe, aussi bien qu'en Espagne; il envoya (4) La-Trimouille en Portugal, pour tâcher d'éclaircir ce Mystere; afin de ne prononcer qu'avec pleine connoissance, sur la justice, ou l'iniquité du Conseil d'Espagne, qui avoit commencé par faire arrêter le prétendu Roi de Portugal.

Henry n'ayant pas encore ouvert son esprit aux grands desseins, qu'il forma dans la suite contre la Maison d'Autriche; il voulut dans cette année, se porter pour mediateur entre l'Espagne & l'Angleterre; & proposa entre ces deux Couronnes, une Conférence à Boulogne (5), où il envoya pour y assister de sa part, Caumartin & Jeannin. Je combattis encore inutilement cette idée, qui ne me paroissoit point partir d'une saine Politique. Heureusement la Conférence n'aboutit à rien de ce qu'on s'y étoit proposé: La haine inveterée des deux Nations, fit élever tout-d'abord une dispute si vive sur la préséance, qu'on se sépara, avant même que d'avoir entamé le moindre préliminaire.

Les Jesuites ne furent pas plus heureux, dans l'Application qu'ils prétendirent se faire, de l'Article du Traité de Vervins, par lequel il étoit libre à tout François éxilé, comme à tout Etranger, de repasser en France, & de s'y faire un établissement: L'Arrêt du Conseil, qui intervint leur ôta cette ressource; & ils furent obligés de recourir à d'autres moyens, qui leur réüssirent mieux.

L'Assemblée du Clergé, qui se tint cette année, & dura une partie de la suivante, partagea encore l'attention de Sa Majesté; aussi bien que la promotion des Cardinaux. Le Fils de Madame de Sourdis (6) fut un des François, à qui ce Prince fit donner le Chapeau. L'incapacité notoire du sujet, a

encore parlé dans la suite. La France pouvoit encore s'interesser à cette Question, par un autre endroit: Catherine de Médicis avoit prétendu avoir des droits légitimes sur la Couronne de Portugal, comme se disant issuë de Robert, Fils d'Alphonse III. par Mahaud, sa premiere Femme, morte en 1262; depuis lequel temps, Elle soûtenoit, que tous les Rois de Portugal n'avoient été qu'autant d'Usurpateurs: C'étoient-là autant de points, bien difficiles à justifier: aussi paroît-il, qu'Elle fit peu de démarches, pour faire valoir ses prétentions.

(4) Claude de La-Trimouille, Duc de Thouars, mort en 1606.

(5) Cette Conference, ou Congrès, où furent admis les Etats des Provinces-Unies, ne se tint qu'en 1599, aux mois de Mai & de Juin.

(6) François d'Escoublau, Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, mort en 1628.

fait, que Henry s'eſt ſouvent reproché ce Choix. Madame de Sourdis n'en eut l'obligation, qu'à l'adreſſe qu'elle eut, de faire appuyer ſa demande par la Ducheſſe de Beaufort. 1598.

C'eſt le nom qu'avoit encore pris la Maîtreſſe du Roi, en la place de celui de Marquiſe de Monçeaux, depuis que la naiſſance d'un ſecond Fils lui avoit attiré de la part de Sa Majeſté, un redoublement de tendreſſe & de bienfaits. Depuis long-temps cette Femme ne bornoit plus là ſon ambition : Elle n'aſpiroit pas à moins, qu'à ſe faire déclarer Reine de France : & la paſſion de Henry, qui prenoit chaque jour de nouvelles forces, lui faiſoit eſperer d'y parvenir. Si-tôt qu'elle eut Nouvelle, que les Agens du Roi à Rome, avoient commiſſion de ſolliciter la diſſolution de ſon Mariage avec Marguerite ; & que Sa Majeſté étoit ſur le point de faire partir pour cette Cour, le Duc de (7) Luxembourg, avec le titre d'Ambaſſadeur, pour en preſſer la concluſion ; elle jugea cette occaſion favorable : Mais comme elle ſe défioit des Agens, & apparemment, du nouvel Ambaſſadeur ; elle jetta les yeux ſur Sillery, qui étoit déja fort dans ſes interêts, & que cette derniere marque de confiance ne pouvoit manquer d'y mettre encore davantage : Elle le fit venir ; & lui expliquant ſes vuës, elle ne mit aucunes bornes aux récompenſes, dont elle prétendoit payer ſon dévouëment & ſes ſervices. Comme elle connoiſſoit ce qui étoit le plus capable de tenter Sillery ; elle l'aſſûra des Sceaux, à ſon retour de Rome, au hazard de deſobliger Madame de Sourdis même, ſa Tante & ſon intime Amie ; & lui promit encore la dignité de Chancelier, ſi-tôt qu'elle viendroit à vaquer. Sillery s'engagea à ce prix, avec tous les ſermens qu'elle éxigea de lui, de ne rien negliger pour obtenir du Pape, la legitimation des deux Enfans, qu'elle avoit eus de Henry, avec la diſſolution du Mariage de ce Prince. Ce premier pas une fois fait ; il ne lui en reſtoit plus que peu & de très-faciles à faire, pour ſe faire porter juſqu'au Thrône. Elle ne manqua pas de raiſons, pour faire approuver au Roi, l'Ambaſſadeur qu'elle avoit choiſi. Le Duc de Luxembourg ne laiſſa pas de partir ; mais pour être rappellé, auſſi-tôt que Sillery ſeroit en état d'aller le relever. La Ducheſſe ne s'embarraſſa point de ca-

(7) Henry de Luxembourg, Duc de Piney, le dernier de cette branche de Luxembourg.

1598. cher à toute la Cour, le Titre dont elle venoit de décorer son Favori. Elle travailla elle-même à ses Equipages; & fit expedier par le Roi, les ordres necessaires pour faire paroître Sillery, avec tout l'éclat & la grandeur, propres à assûrer le succès de sa Négociation.

En même temps la Duchesse de Beaufort, voulant préparer les François au changement d'état, qu'elle meditoit pour ses Enfans, obtint du Roi, qui n'avoit guére moins de tendresse pour eux, que pour la Mere, que le Baptême du second Fils, qu'elle venoit de mettre au monde, se feroit à Saint-Germain, où étoit alors Sa Majesté, avec toute la magnificence & tous les honneurs, qui sont particuliers dans cette céremonie, aux Enfans de France. Je pardonne à cette Femme, une yvresse, ou l'entretenoient les respects serviles des Courtisans pour ses Enfans, & les adorations qu'ils lui rendoient à elle-même. Je n'ai pas la même indulgence pour Henry, qui bien-loin de rien faire qui pût la détromper, accordoit les ordres pour le Baptême de cet Enfant, avec une complaisance, qui faisoit assez voir, combien la chose étoit de son goût. J'en dis mon avis assez hautement. Je m'attachai à combattre en public la conséquence, que je voyois que les Courtisans tiroient en faveur de ces Enfans, si chers au Roi, pour la succession à la Couronne. Ce Prince s'apperçut lui-même après la Céremonie, qu'il avoit beaucoup trop permis; & me dit, qu'on avoit passé ses ordres: ce que je n'ai aucune peine à croire. L'Enfant fut nommé (8) Alexandre, comme l'aîné avoit été nommé César; & par une espece de second Baptême, les flateurs lui donnerent le nom de Monsieur, qu'il n'est permis en France de porter, qu'au Frere unique du Roi, ou à l'héritier présomptif.

La Favorite ne s'en tint pas là: elle commença à prendre tous les airs de Reine; moins à la verité de son propre mouvement, (car je crois qu'elle se connoissoit assez, pour n'avoir osé d'elle-même concevoir cette idée,) que poussée à franchir ce pas, par les suggestions continuelles de ses Créatures & de ses Parens. Madame de Sourdis, Chiverny & Fresne la secondoient si bien de leur côté, qu'insensiblement il n'y eut

(8) On l'appella le Chevalier de Vendôme: Il fut tenu sur les Fonts, par Madame Catherine, Sœur du Roi, & par M. le Comte de Soissons. Il mourut Grand-Prieur de France en *1629*.

(9) Voici

eut rien de ſi public dans toute la Cour, que la Nouvelle, que le Roi alloit épouſer ſa Maîtreſſe ; & qu'il ne ſollicitoit ſon divorce à Rome, que dans cette intention. Je fus révolté d'un bruit ſi injurieux à la gloire de ce Prince: J'allai le trouver, & je lui en fis ſentir les conſéquences. Il m'en parut touché, & même piqué: Son premier mouvement le porta à juſtifier Madame de Beaufort, qu'il m'aſſûra très-ſérieuſement n'y avoir contribué en rien : toute la preuve qu'il en avoit, c'eſt qu'elle le lui avoit dit: Il en mit toute la faute ſur Madame de Sourdis, & ſur Freſne, auxquels il montroit bien qu'il pardonnoit une hardieſſe ſi peu reſpectueuſe ; puiſque connoiſſant combien ils étoient coupables, il n'en fit pas le plus petit châtiment. 1598.

Une circonſtance donna beaucoup de poids aux démarches que je fis ſur cette affaire, tant en public, qu'en particulier. La Reine Marguerite, avec laquelle la Queſtion de la diſſolution prochaine m'obligeoit à entretenir un Commerce de Lettres, ſçut après tous les autres, ce qui ſe diſoit & ſe faiſoit à la Cour ; & m'écrivit, qu'elle continuoit à donner les mains à ſa ſéparation d'avec le Roi: mais qu'elle ſe ſentoit ſi indignée, qu'on pût penſer à donner ſa place à une femme auſſi décriée, que l'étoit la nouvelle Ducheſſe, par ſon Commerce avec le Roi, Qu'elle, qui n'avoit point mis de conditions à ſon conſentement, ne pouvoit preſentement ne pas éxiger, qu'on lui accordât l'excluſion de cette femme; & qu'elle avoit pris ſur ce point, une ſi forte réſolution, qu'on ne devoit pas s'attendre à la lui faire changer par aucun traitement, bon ou mauvais. Le Roi à qui je fis part de cette Lettre, en comprit encore mieux juſqu'à quel point ce Mariage, s'il venoit à s'éxecuter, ſoûleveroit tous les honnêtes gens ; & commença à changer veritablement & d'avis & de conduite.

Je m'imaginai, qu'en faiſant ſçavoir le contenu de cette même Lettre à Madame de Beaufort ; elle produiroit peut-être dans ſon eſprit, le même effet. Je ne voulus pas prendre ce ſoin moi-même, pour ne pas m'expoſer à eſſuyer les hauteurs & l'emportement d'une femme, qui me regardoit comme une pierre d'achoppement à tous ſes deſſeins. Je communiquai la Lettre à Chiverny & à Freſne, qui en informerent auſſi-tôt Madame de Sourdis ; & celle-cy dans le

1598. moment même, la Ducheſſe de Beaufort: Mais tous les Conſeillers de cette Dame, n'étoient pas ſi aiſés à alarmer: Ils avoient bien compris, qu'une démarche comme celle qu'ils avoient entrepris de faire faire au Roi, ne pouvoit manquer de ſouffrir de grandes difficultés; & ils avoient pris leur parti, ſur chacune. Le réſultat de toutes leurs Déliberations avoit été, Qu'il falloit preſſer fortement la concluſion; perſuadés, que quand une fois l'affaire ſeroit conſommée, ils n'auroient aucune peine à la faire enviſager ſous une face, qui la rendroit excuſable: Qu'au pis aller, on s'en accommoderoit après quelques rumeurs, comme on fait de tout ce qui eſt ſans remede. Ils connoiſſoient le génie du François, ſur-tout du Courtiſan, dont la premiere loi eſt de vouloir tout ce que veut le Souverain, & la plus forte paſſion, celle de lui plaire. Enfin ils crurent être aſſûrés de tout, pourvû que le Prince lui-même ne leur manquât point.

Freſne ayant dreſſé l'Ordonnance pour le payement des Hérauts, Trompettes, & autres Officiers ſubalternes de la Couronne, qui avoient ſervi dans la Céremonie du Baptême; elle me fut apportée comme les autres, afin que j'y miſſe mon Mandement pour l'acquitter. Je n'eus pas pluſtôt jetté les yeux ſur cette Piece, qu'un vif ſentiment de douleur me la fit regarder, comme un monument de la honte du Roi, qu'on alloit conſerver à la poſterité. Je ne balançai pas: je la retins, & en fis faire une autre, modeſte, comme elle devoit l'être, où les noms de *Monſieur*, de *Fils de France*, & tout ce qui pouvoit donner la même idée, étoit ſupprimé; & conſéquemment, l'honoraire des Hérauts réduit à la taxe commune: ce qui ne les ſatisfit pas. Ils ne tarderent pas à revenir; & dans leur mécontentement, ils alleguoient & M. de Freſne, & la loi qui régloit leurs droits. Je me contins d'abord devant des Gens, dont je connoiſſois aſſez la mauvaiſe intention: à la fin la patience m'échapa; & je ne pus m'empêcher de leur dire avec indignation: » Allez, allez; je n'en ferai rien; ſçachez qu'il n'y a » point d'Enfans de France. «

Je n'eus pas pluſtôt lâché la parole, que je me doutai qu'elle alloit me ſuſciter une affaire. Pour la prévenir, je ſortis dans le moment, & vins trouver Sa Majeſté, qui ſe promenoit dans les Appartemens de Saint-Germain, avec le

Duc d'Epernon : Je lui dis, en lui montrant l'Ordonnance de Fresne, que si elle avoit lieu, il ne lui restoit plus qu'à se déclarer marié avec la Duchesse de Beaufort. » Il y a ici » de la malice de Fresne, dit le Roi, après l'avoir luë ; mais » je l'empêcherai bien. « Il m'ordonna de déchirer cet Ecrit ; & dit tout haut, en se tournant vers trois ou quatre Seigneurs de la Cour, des plus proches : » Voyez la malice du » monde, & les traverses que l'on donne à ceux qui me ser- » vent bien : On a apporté à M. de Rosny une Ordonnan- » ce, afin de m'offenser, s'il la passoit, ou d'offenser ma Maî- » tresse, s'il la refusoit. « Dans l'état où étoient les choses, cette parole n'étoit pas indifferente : elle fit juger aux Courtisans, qui rioient de ma simplicité, qu'ils pouvoient bien s'être trompés eux-mêmes ; & que le prétendu Mariage n'étoit pas encore si proche, qu'ils se l'étoient imaginé. Le Roi continuant à m'entretenir seul, me dit, qu'il ne doutoit point que Madame de Beaufort ne fût dans une violente colere contre moi : qu'il me conseilloit d'aller la trouver, & de chercher à la satisfaire par de bonnes raisons : » Et si cela » ne suffit, ajoûta-t'il, je parlerai en Maître. « 1598.

La Duchesse avoit son Appartement dans le Cloître de Saint-Germain : je m'y en allai de ce pas. Je ne sçais quelle idée elle prit d'une visite, qu'elle me vit commencer par une espece d'éclaircissement : Elle ne me donna pas le temps de l'achever : la colere dont elle étoit animée, ne lui permettant pas de mesurer ses termes ; elle m'interrompit, en me reprochant, que je séduisois le Roi, & lui faisois croire que le noir étoit blanc. » Ho ! ho ! Madame, lui dis-je, en l'in- » terrompant à mon tour, mais d'un air très-froid, puisque » vous le prenez sur ce ton, je vous baise les mains ; mais je » ne laisserai pas pour cela de faire mon devoir : « Et je sortis, sans vouloir en entendre davantage, afin de ne lui rien dire de mon côté, de plus dur. Je mis le Roi de fort-mauvaise humeur contre sa Maîtresse, en venant lui rapporter ses paroles : » Allons, me dit ce Prince, avec un mouvement dont » je fus très-satisfait, venez avec moi ; & je vous ferai voir, » que les Femmes ne me possedent pas. « Son Carrosse tardant trop à venir à son gré, Sa Majesté monta dans le mien ; & pendant tout le chemin, jusqu'à l'Appartement de la Duchesse, il m'assûra qu'on ne lui reprocheroit jamais d'avoir

1598. chaſſé, ni ſeulement mécontenté, par complaiſance pour une femme, des Serviteurs qui comme moi, ne cherchoient que ſa gloire & ſon interêt.

Madame de Beaufort, qui s'étoit attenduë en me voyant ſortir de chez elle, à y voir bientôt arriver le Roi, avoit bien étudié ſon perſonnage pendant ce temps-là ; elle regardoit auſſi bien que moi, la victoire que l'un ou l'autre allions remporter, comme le préſage heureux, ou malheureux de ſa fortune. Lorſqu'on lui annonça le Roi, elle vint le recevoir, juſqu'à la porte de la premiere Salle. Henry ſans l'embraſſer, ni lui faire les careſſes ordinaires : » Allons, Madame, lui dit-il, allons dans votre Chambre ; & qu'il n'y entre que vous, Roſny & moi ; car je veux vous parler à tous deux, & vous faire bien vivre enſemble. « Il fit fermer la porte : regarda s'il n'y avoit perſonne dans la Chambre, la Garde-Robe & le Cabinet : puis la prenant d'une main, pendant qu'il me tenoit de l'autre ; il lui dit, d'un air qui dut la ſurprendre beaucoup : Que le veritable motif qui l'avoit déterminé à s'attacher à elle, étoit la douceur qu'il avoit cru remarquer dans ſon caractere : Qu'il s'appercevoit, par la conduite qu'elle tenoit depuis quelque temps, que ce qu'il avoit cru veritable, n'étoit qu'une feinte ; & qu'elle l'avoit trompé : Il lui reprocha les mauvais conſeils qu'elle prenoit, & les fautes conſiderables qui en étoient la ſuite. Il me combla de louanges, pour faire ſentir à la Ducheſſe, par la difference de nos procedés, que j'étois ſeul veritablement attaché à ſa perſonne : Il lui ordonna de ſurmonter ſon averſion pour moi, au point de ſe conduire par mes avis ; parce qu'aſſûrément il ne me chaſſeroit pas pour l'amour d'elle.

Madame de Beaufort commença ſa réponſe par des ſoupirs, des ſanglots & des larmes : elle prit un air carreſſant & ſoûmis : elle voulut baiſer la main de Henry : elle n'omit rien de ce qu'elle connoiſſoit capable d'attendrir ſon cœur. Ce ne fut qu'après toutes ces petites façons qu'elle prit la parole, pour ſe plaindre amérement, de ce qu'au-lieu du retour qu'elle auroit dû attendre d'un Prince, à qui elle avoit donné toute ſa tendreſſe, elle ſe voyoit ſacrifiée à un de ſes Valets : Elle rappella ce que j'avois dit & fait contre ſes Enfans, pour aigrir l'eſprit de Sa Majeſté contre moi : puis feignant de ſuccomber au deſeſpoir, elle ſe laiſſa tomber ſur

un lit ; où elle protesta, qu'elle étoit résoluë d'attendre la mort, après un aussi sanglant affront. L'attaque étoit un peu forte ; Henry ne s'y étoit point attendu : Je l'observois : je vis son cœur chanceler ; mais il se remit si promptement, que sa Maîtresse ne s'en apperçut point. Il continua à lui dire du même ton, qu'elle auroit pu s'épargner la peine de recourir à tant d'artifices, pour un si leger sujet. Ce reproche la piqua sensiblement : Elle redoubla ses pleurs : Elle s'écria, qu'elle voyoit bien qu'elle étoit abandonnée : Que c'étoit sans doute, pour augmenter encore sa honte & mon triomphe, que le Roi avoit voulu me rendre temoin des choses les plus dures, qu'on puisse dire à une femme : Il parut que cette idée la plongeoit dans un desespoir véritable. » Pardieu ! Madame, c'est trop, reprit le Roi, en perdant patience, je vois bien qu'on vous a dressée à tout ce » badinage, pour essayer de me faire chasser un Serviteur, » dont je ne puis me passer : Je vous déclare que si j'étois ré- » duit à la necessité de choisir, de perdre l'un ou l'autre, » je me passerois mieux de dix Maîtresses comme vous, que » d'un Serviteur comme lui. « Il ne laissa pas passer le terme de Valet, dont elle s'étoit servie ; & trouva encore plus mauvais, qu'elle l'appliquât à un homme, dont la Maison avoit l'honneur d'être alliée à la sienne. 1598.

Après tant de paroles affligeantes, le Roi quitta la Duchesse brusquement ; & s'avança pour sortir de la chambre, sans être touché de l'état où il la laissoit ; parce qu'apparemment la connoissance qu'il avoit de sa Maîtresse, lui découvroit tout ce qu'il y avoit d'affectation, & de grimace dans son procedé. Pour moi, j'y étois trompé, jusqu'à en être affligé ; & je ne sortis d'erreur, que lorsque Madame de Beaufort voyant le Roi prêt à sortir de chez elle, si irrité, qu'elle pouvoit appréhender que ce ne fût peut-être pour n'y plus jamais revenir, changea tout-d'un-coup de personnage : Elle courut l'arrêter ; & se jetta à ses pieds, non plus pour le surprendre, mais pour lui faire oublier sa faute : elle commença par s'excuser : elle montra un air doux, & un visage serein : elle jura au Roi, qu'elle n'avoit eu, ni n'auroit d'autre volonté que la sienne. Il n'y a jamais eu de changement de décoration si subit : Je ne vis plus qu'une femme agréable & complaisante, qui agit avec moi, com-

1598. me si tout ce qu'elle venoit de me dire n'étoit qu'un songe: la paix se fit avec une parfaite cordialité entre nous deux & nous nous séparâmes tous fort-bons Amis.

Sur la fin d'Octobre, le Roi étant à Monceaux, ressentit quelques legeres atteintes de fievre, qui aboutirent enfin à un accès des plus violens (9). On l'attribua au ravage qu'avoit fait une quantité prodigieuse d'humeurs, dont Sa Majesté s'étoit déchargée par une purgation: & comme la fievre parut en effet dissipée, le Roi se crut gueri. Il m'en écrivit à Paris, en ces termes; me marquant pourtant, qu'il lui étoit resté de son indisposition, un abbattement morne, qui ne lui étoit pas ordinaire, & qu'il alloit chercher à dissiper en se promenant, s'il en avoit la force. C'étoit l'avant-coureur du mal, dans lequel il retomba peu de jours après si violemment, qu'il se vit en fort-grand danger; & que j'eus la douleur de le trouver en cet état, en arrivant à Monceaux avec Chatillon & d'Incarville, comme il me le mandoit par la Lettre dont je viens de parler. Je crus long-temps que je n'étois venu, que pour voir mourir mon cher Maître entre mes bras: car il ne voulut point que je quittasse Monceaux, tant que dura sa maladie; & il m'appelloit fréquemment auprès de son lit. Dans un de ces momens, où le mal s'opiniâtrant par de continuels redoublemens, faisoit desesperer que tout l'art des Medecins pût jamais le vaincre, & où ce Prince étoit persuadé lui-même, qu'il touchoit à sa derniere heure: » Mon Ami, me disoit-il, je n'apprehende nullement la mort; vous le sçavez mieux que » personne, vous qui m'avez vu en tant de périls, dont il » m'étoit si facile de m'éxempter: mais je ne nierai pas que » je n'aye regret de sortir de la vie, sans élever ce Royau- » me à la splendeur que je m'étois proposée, & avoir té- » moigné à mes Peuples, que je les aime, comme s'ils étoient » mes enfans, en les dechargeant d'une partie des impôts, » & en les gouvernant avec douceur. «

Le bon temperamment de Henry prit enfin le dessus, & dissippa le mal, comme si on l'avoit enlevé tout d'un

(9) Voici comment l'Historien Matthieu parle de cette maladie d'Henry IV. » En riant avec sa Maîtresse & Bellegarde, de Vers satyriques, il lui prit un grand dévoyement, & fut sept heures en grand » danger; voulant toujours boire, & » jettant l'eau & le verre à la tête » &c. « *Tom. 2. liv. 2. p. 277.*

coup (10); enſorte que la joie de ſon rétabliſſement, ſuivit de fort-près le chagrin où nous étions plongés. Il n'eut plus qu'une autre petite récidive, mais ſans aucun accident fâcheux. Il m'en donna encore avis à Paris, où j'étois retourné, ſi-tôt que je le vis hors de danger: Et par une derniere Lettre du 6 Novembre, que Schomberg revenant de Monceaux, m'apporta à Paris, de la part de Sa Majeſté, elle me fit ſçavoir, qu'elle étoit parfaitement retablie, à un fond de mélancolie près, dont elle ne pouvoit ſe défaire, quoiqu'elle pratiquât éxactement tout ce que les Médecins lui conſeilloient. Les Sieurs Mareſcot, Martin & Roſſet, étoient allés à Monceaux, ſur la nouvelle de ſa maladie, pour aider de leur avis, ceux qui étoient d'Office auprès du Prince: Il eut l'attention de leur faire payer leur voyage, en m'écrivant de leur donner chacun cent écus, & cinquante à Regnault, ſon Chirurgien. 1598.

Le Roi n'avoit pas encore quitté Monçeaux, lorſque le Cardinal de Florence, qui avoit eu tant de part au Traité de Vervins, paſſa par Paris en revenant de Picardie, pour s'en retourner de là à Rome, après qu'il auroit pris congé de Sa Majeſté. Le Roi m'envoya à Paris, le recevoir; & voulut qu'on le traitât avec les plus grands honneurs. Il avoit encore beſoin auprès du Pape, d'un Cardinal auſſi puiſſant, que cette Eminence, qui parvint elle-même au Pontificat. Je n'oubliai donc rien, pour répondre aux intentions de Sa Majeſté; & le Légat ayant eu envie de voir Saint-Germain-en-Laye; je fis ſçavoir à Momier, Concierge de ce Château, qu'il tendît les Salles & les Chambres, des plus belles Tapiſſeries de la Couronne. Momier éxecuta l'ordre, avec tant de ponctualité, mais avec ſi peu d'eſprit, qu'il choiſit pour parer la Chambre du Légat, une tenture que la Reine Jeanne de Navarre avoit fait faire, fort-riche à la verité, mais qui ne repreſentoit, que des emblêmes & des deviſes contre le Pape & la Cour Romaine, également ſatyriques & ingénieuſes. Le Prélat fit tout ce qu'il put pour m'engager à

(10) C'eſt pendant cette maladie, que Henry IV. fut extrêmement incommodé d'une carnoſité, qui ſervit de pretexte à la Ducheſſe de Beaufort, pour faire entendre à ce Prince, par La-Riviere, ſon premier Médecin, qu'elle avoit mis dans ſes interêts, qu'il pourroit bien dans la ſuite n'avoir plus d'Enfans. *Amelot de La-Houſſaye, num.* 1. ſur la 243. *Lettre du Cardinal d'Oſſat.*

1598. prendre une place dans le Carroſſe, qui le conduiſoit à Saint-Germain : ce que je refuſai ; voulant prendre les devans, afin de voir ſi tout étoit en ordre ; dont je me ſçus fort-bon gré : je vis la bévuë du Concierge, & y fis remedier promptement. Le Légat n'auroit pas manqué de regarder & de faire regarder au Pape, une ſemblable erreur, comme un deſſein formé de l'inſulter. Depuis conſiderant qu'aucune difference de Religion, ne peut autoriſer de pareils traits ; je fis effacer toutes ces deviſes.

Il y avoit long-temps que j'aſpirois à jouïr du loiſir de la Paix, pour traiter enfin à fond la Finance de l'Etat. Tout ce que j'avois pu faire juſques-là, s'étoit réduit à adoucir le mal ; & loin de pouvoir creuſer juſqu'à ſa racine, pour l'extirper une bonne fois, les differens beſoins de l'Etat, qui s'étoient toujours ſuccedés les uns aux autres pendant la guerre, avoient fait regarder comme un grand coup, de pouvoir conduire les Finances, ſans en augmenter la confuſion. Il eſt vrai, qu'à conſiderer la choſe de près, elles paroiſſoient atteintes d'une plaie abſolument incurable, & qu'on ne pouvoit même guére ſonder, qu'avec un courage & une patience invincibles : Le premier coup d'œil n'offroit qu'un diſcrédit univerſel, pluſieurs centaines de millions dus par le Threſor-Royal, nulles reſſources, une miſere exceſſive, une ruine prochaine : Mais cet Etat même de deſeſpoir, étoit ce qui devoit le plus engager à ne pas perdre un ſeul inſtant, pour entreprendre ce grand ouvrage ; pendant que l'opportunité des conjonctures, laiſſoit du-moins l'apparence de pouvoir réüſſir. Tout étoit tranquille : l'entretien des Gens de Guerre conſiderablement diminué : la plus grande partie des autres dépenſes militaires ſupprimée : le Conſeil du Roi s'étoit enfin laſſé de faire d'inutiles efforts, pour m'ôter la connoiſſance des affaires publiques : elles rouloient preſque toutes ſur moi. Ces Meſſieurs dédaignoient même de venir aux Aſſemblées, à moins que leur interêt, ou celui de quelques Parens & Amis, ne les y conduisît : rien ne s'y propoſoit plus, ſans mon aveu ; & rien ne s'y éxecutoit, que par mon aveu. Le Roi n'avoit aucun ſecret pour moi, ni aucune autorité, dont il ne me revêtît. Toutes ces conſiderations me firent croire, que ſi les malheurs cauſés par des Guerres Civiles, auſſi

aussi longues & aussi cruelles, pouvoient être réparés; ce seroit alors, qu'on en viendroit à bout, ou jamais. 1598.

J'ai reçu du Ciel un temperament assez robuste, un corps capable de supporter (11) un long travail, & une grande application d'esprit; une inclination naturelle à l'ordre & à

(11) Le portrait que nous fait M. de Perefixe, de M. de Rosny, est tout-à-fait semblable à celui qu'on va voir tracé ici : » Sur-tout, dit-il, » il avoit le génie porté au maniment » des Finances, & toutes les qualités » requises pour cela. En effet, il étoit » homme d'ordre, exact, bon ménager, gardoit sa parole, point prodigue, point fastueux, point porté » à faire de folles dépenses, ni au jeu, » ni en femmes, ni en aucunes choses qui ne conviennent pas à un » homme élevé dans cet Emploi. De » plus, il étoit vigilant, laborieux, » expeditif, qui donnoit presque tout » son temps aux Affaires, & peu à ses » plaisirs : avec cela, il avoit le don » de pénetrer ces matieres jusqu'au » fond, & de développer les entortillemens & les nœuds dont les Financiers, quand ils ne sont pas de » bonne foi, s'étudient à cacher leurs » friponneries.« 3. *Part.* P. Matthieu ne lui donne pas de moins grands Eloges, *tom.* 2. *liv.* 2. *p.* 278.

» Le Roi lui donna, dit Le-Grain, » la Charge de Surintendant General de ses Finances, avec telle autorité, qu'il ne s'en vit jamais une » pareille en telle Charge; en laquelle il faut confesser, qu'il falloit » lors un homme qui eût les yeux » bandés, & qui ne regardât rien que » le profit du Roi, c'est-à-dire, du » Thresor public, qu'il étoit necessaire de remettre en vigueur; & qui » fut plus rude que la dignité des uns » & le respect des autres, n'eût pu » porter en autre saison... Et de fait, » cette grande autorité & puissance » que le Roi lui donna, rendit en peu » de temps la force aux nerfs de l'Etat &c.« Voyez tout ce que dit cet Ecrivain au sujet de M. de Sully, *liv.* 7.

» Il mit, ce sont les paroles de » d'Aubigné, *tom.* 3. *liv.* 5. *chap.* 3. les » Finances ès mains du Marquis de » Rosny, depuis Duc de Sully, pour » ce qu'il trouvoit en lui un esprit » fort-géneral & laborieux, & une » austerité naturelle, qui méprisant » les bonnes graces de tous, portoit » l'envie des refus; & par-là fit la » bourse du Roi : A quoi le naturel » du Maître tenoit bien sa partie » &c.«

Voici comme il en est parlé dans un Discours qui se voit, *tom.* 3. *des Mem. d'Etat de Villeroi* : » Ce changement de visage, que ledit Sieur de » Sully a donné à la France necessiteuse, la rendant opulente par son » ménage & industrie, temoigne assez sa suffisance : Les remontrances » qu'il faisoit aux volontés du Roi, » & les résistances à tous les Grands, » démontrent sa vertu... sa prudence & son courage. Ses envieux mêmes disent, que lui seul est plus » utile au Public, & sçait mieux les » Affaires, que tous les autres ensemble &c.« Le Discours manuscrit que nous avons cité dans la Préface, se rapporte à celui-ci; & on peut y ajoûter le temoignage de presque tous les Historiens & Memoires de ce temps-là, qui conviennent que M. de Sully a merité en rigueur les noms de Ministre très-laborieux, très-capable, très-integre & surtout très-ferme. Les défauts de hauteur, de dureté, & de vanité, qui sont presque les seuls qu'on lui ait reprochés, viennent de cette derniere qualité, poussée sans doute un peu trop loin. Nous aurons encore occasion d'en parler dans la suite : Mais j'ai cru devoir joindre d'avance ces temoignages, à la description qu'il fait en cet endroit, de ses mœurs & de sa conduite.

1598. l'œconomie, encore cultivée par une étude particuliere de cette ſcience, depuis vingt-cinq ans que j'étois attaché à la Perſonne du Prince ; & s'il m'eſt permis de le dire, une paſſion encore plus forte pour la vertu & pour l'honneur : Voilà les diſpoſitions que j'ai apportées pour le maniment des Affaires publiques. Avec elles, quoiqu'on ne ſoit pas éxempt de commettre des fautes, & même d'aſſez conſiderables : Cependant (& l'experience, auſſi bien que le ſuccès de mon travail me donnent droit de le dire) on peut aſſûrer que les Finances d'un Etat ſont tombées dans de bonnes mains, lorſqu'un peu de jugement, beaucoup de travail & d'éxactitude, plus de probité encore, ſont les qualités qu'on remarque dans celui qui les gouverne. Je n'oſerois me donner plus de part dans le portrait que je vais tracer, du veritable homme de Finance ; parce que, quoique je me le ſois toujours propoſé à imiter, je ſuis ſincerement trés-éloigné de prétendre moi-même me donner pour modéle.

Il ſeroit bien plus court de dire, que l'homme appellé à la conduite des Affaires, doit être un homme ſans paſſions : mais pour ne pas le détruire, en le réduiſant à une éxiſtence impoſſible & purement idéale ; diſons ſeulement, qu'il faut qu'il connoiſſe du-moins toute la baſſeſſe de l'orgueil, toute la folie de l'ambition, toute la foibleſſe de la haine & de la vengeance. Comme je ne veux rien dire, que ce qui peut le regarder directement ; je ne releverai point ici l'indignité de maltraiter perſonne, de fait, ou ſeulement de parole, & de ne point donner d'ordres à ſes inferieurs, que la colere, ou la mauvaiſe humeur, ne les aſſaiſonne de juremens : Puiſqu'il vit pour le Public, il doit ſe rendre affable & acceſſible à tout le monde, excepté à ceux qui ne l'abordent, que pour chercher à le corrompre ; & ne jamais perdre de vuë cette Maxime, qui tient un des premiers rangs dans le détail du Gouvernement : qu'un Royaume doit être conduit par des Regles génerales ; & que les exceptions ſeules produiſent la plainte & le mécontentement.

La connoiſſance du rang, & des differens degrés de diſtinction, non-ſeulement n'a rien de contraire à cette Maxime ; mais encore elle lui eſt eſſentiellement neceſſaire, tant pour obſerver la proportion dans les traitemens que la politeſſe Françoiſe a établis entre les Conditions, que pour ſe

guérir de l'erreur, que ses richesses & sa faveur lui asservissent toutes les autres. Le penchant pour le sexe est une source de foiblesses & d'injustices, qui l'entraîneront indubitablement au-delà des bornes de son devoir. La passion du gros jeu l'exposera à des tentations mille fois plus difficiles encore à vaincre à un homme, qui manie tout l'argent du Royaume : Pour n'y pas tomber, je suis obligé de lui prescrire de ne connoître, ni les Cartes, ni les Dés. 1598.

Le dégoût du travail vient encore ordinairement de tout ce qui porte à la volupté, ou inspire la mollesse. L'Homme d'Etat doit donc chercher dans la sobrieté, le remede contre la somptuosité & la délicatesse de la table, qui ne sont propres qu'à énerver également le corps & l'esprit : l'honnête homme ne connoît point l'yvrognerie. L'homme laborieux ne doit pas moins ignorer ce qu'on appelle ragoût & liqueurs. Comme il doit se rendre en tout temps, & même à toute heure, le séjour de son Cabinet, non pas simplement supportable, mais délicieux ; il ne peut trop se donner de garde de ne pas se remplir la tête de Ballets, de Mascarades, & autres parties de plaisir : Il y a dans toutes ces bagatelles, je ne sçais quel attirail, qui amollit souvent le cœur des Philosophes & des Misantrhopes mêmes.

Je dis la même chose de la Chasse, des Equipages, des Livrées nombreuses, des Ameublemens, des Bâtimens, & de toutes les autres inventions du luxe. Le goût qu'on a pour une seule de ces choses, dégenere bientôt en une espece de fureur, dont la perte du temps n'est que le moindre effet ; la prodigalité, la ruine, & le deshonneur, en sont les suites ordinaires. Il n'appartient qu'à un homme, qui ne peut se résoudre à vivre & à s'entretenir avec lui-même, de penser éternellement Galeries, Colomnes, Dorures ; & de courir toute sa vie après des Statuës, des Antiques & des Médailles. Sçachez vous contenter d'un Tableau commun : la délicatesse de ramasser avec de grandes dépenses, & d'aussi grandes inquiétudes d'esprit, des Originaux & toute autre Piece rare, ne vient que de préoccupation.

Je suis pourtant bien éloigné, avec toutes ces Maximes, de pousser la séverité, jusqu'à défendre à l'homme en place, tout retour vers soi-même, & lui interdire toute sorte de plaisirs : Je veux qu'il se divertisse, & qu'il prenne soin

1598. de ſa fortune ; pourvû qu'il faſſe l'un, ſans ſe répandre & ſe diſſiper ; & l'autre, ſans ſe flétrir & ſe dégrader. C'eſt un des avantages de l'eſprit d'ordre & de modération, que celui qui le poſſede, pourvû qu'il vive long-temps, ſe trouve dans l'abondance, ſans qu'il s'en apperçoive. Faire fortune, qui eſt un terme ſi odieux, parce que ſouvent il n'offre qu'injuſtices, véxations & cruautés dans les Emplois, que lâches artifices, indignes flateries, baſſes ſervitudes, où même fourberies & trahiſons à la Cour, n'eſt plus qu'un effet naturel, & même une vertu, lorſqu'on n'y apperçoit que le prix du travail, & la récompenſe légitime des bonnes actions. J'ajoûte ſeulement, de peur d'équivoque, qu'ils y doivent être apperçus ſi clairement, qu'ils frappent les yeux, & arrachent l'aveu de nos plus grands ennemis (12).

Pour cela, il devroit être établi, que tout homme qui prend en main le maniment des Finances, ou de telle autre partie de Miniſtere, fît & renouvellât de temps en temps une eſpece de profeſſion : je veux dire, qu'il commençât en entrant en place, par fournir un Memoire éxact & détaillé de ſes facultés preſentes ; & qu'il en donnât un ſecond dans la même forme, en ſortant du Miniſtere : En ſorte que le changement arrivé dans ſon état, ne fût pas moins connu des autres, que de lui-même. J'ai déja eu ſoin de rendre compte au Public, de toutes les augmentations de Biens & de Dignités, qui me ſont arrivées, à meſure que les differentes occaſions les ont amenées ; & je ne veux pas me départir de cette méthode : Mais comme je crois la choſe de nature à devoir être aſſujettie au calcul ; je vais mettre tout le monde en état de le faire ſoi-même, en attendant qu'on le voye parfait à la fin de ces Memoires.

Le bien de mon Pere ayant été partagé également entre moi, & le ſeul qui reſta de quatre Freres que j'avois eus ; ma Part, en y joignant la Dot de mon Epouſe, qui conſi-

(12) Une grande partie des Maximes, dont eſt rempli le *chap.* 8. 1. *Part.* du Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu, qui traite du Conſeil & des Conſeillers du Roi, eſt viſiblement tirée de cet endroit, & de pluſieurs autres des Memoires de Sully ; & principalement ce qu'il dit des quatre qualités requiſes pour faire le Conſeiller parfait : Qui ſont, la capacité, la fidelité, le courage ou fermeté, & l'application. J'aurai occaſion dans la ſuite de faire quelques obſervations ſur ce que les Maximes & les mœurs de M. de Sully paroiſſent avoir d'outré, par rapport à ce qu'on appelle luxe.

ſtoit en dix mille livres, ne monta qu'à quinze ou ſeize mille livres de rente : Et comme elle n'augmenta guére pendant cette vingtaine d'années, qui ne laiſſoit point au Roi d'occaſions de récompenſer ſes Serviteurs; voilà tout ce que j'avois, lorſque les Finances de l'Etat me furent remiſes. Je ſçais que bien des perſonnes rougiroient d'un pareil aveu; mais pour moi, je l'ai déja dit, je ne trouve à cet égard, qu'une ſeule choſe dont on doive rougir, c'eſt l'infamie des biens mal acquis, ou douteux. Je n'apprehende le reproche ni de concuſſion, ni de confiſcation, ni de profits équivoques: Tout ce que j'ai ajoûté à ce premier fond, ne ſont que de purs bienfaits du Roi; en ſorte que je dois tout à un ſeul Dieu, & à un ſeul Maître. 1598.

Ce que j'avois déja pu y joindre, juſqu'à l'année preſente 1598, montoit aux ſommes ſuivantes : Deux mille livres d'appointemens, en qualité de Conſeiller de Navarrre : Autant, comme Conſeiller d'Etat, avec les trois mille ſix cens livres de penſion, que le Roi avoit attachées à cette Charge: Mes Gages, comme Membre du Conſeil, ayant augmenté par degrès, & à proportion des Services que le Roi trouvoit que je lui rendois; ils étoient alors portés à vingt mille livres : Le Roi doubla ma Compagnie de Gendarmes, qui d'abord n'étoit que de cinquante hommes; & après qu'elle eut été incorporée à celle de la Reine, dont je fus fait Capitaine-Lieutenant, cette Compagnie me rapporta de Gages, cinq mille livres. Le Roi me fit encore Conſeiller d'Honneur (13) au Parlement de Paris, mais ſans Gages: ce fut dans le temps où le jeune Chauvelin fut le premier diſpenſé de la regle des quarante jours, moyennant quatre mille écus. Je ne ferai qu'un article du Gouvernement de Mante, dont je venois d'être pourvu, & de celui de Gergeau, que Sa Majeſté me donna enſuite. Tel étoit alors l'état de ma Fortune: Le cours qui juſques-là en avoit été aſſez lent, devint très-rapide les années ſuivantes, par les grandes Charges dont Sa Majeſté m'honora, & par des gratifications ſi conſiderables, que l'article que j'en formerai en

Sebaſtien Chauvelin.

(13) Les Lettres Patentes, par leſquelles Henry IV. fait le Marquis de Roſny Conſeiller-d'honneur, lui donne l'entrée au Parlement &c. datées du 16 Mars 1602, ſe voyent dans les Regiſtres du Parlement de Paris, ainſi que l'Enregiſtrement de ces Lettres, & ſa Reception du 19 Mars de la même année.

1598. les rassemblant, sera des plus importans : Je promets d'y comprendre ses plus petites libéralités, & jusqu'à celles des autres Personnes Royales. Avant que d'entrer dans la discussion des Affaires, & dans le détail des Finances, à quoi je me suis engagé ; je vais, puisque j'ai commencé à instruire le Public de mes dispositions personnelles, achever le tableau, en exposant, & mes occupations journalieres, & toute ma maniere de vivre, depuis que je suis devenu Personne publique : C'est ici le veritable endroit de le faire ; quoique pour tout dire à-la-fois, je sois obligé de me supposer déja revêtu de toutes les Charges, qui ne me vinrent que quelque temps après.

Il n'y avoit aucun des six jours ouvrables de la Semaine, où il ne se tînt un Conseil, matin & soir. Le premier & le plus important de tous, est celui qu'on appelloit le Conseil d'Etat & des Finances, qui occupoit lui seul les Mardi, Jeudi & Samedi, par les deux Séances du matin & de l'après-midi. Le Roi en étoit le Chef, & y assistoit assez assidûment. Les Princes, les Ducs & Pairs, les Officiers de la Couronne, les Chevaliers des Ordres du Roi, ou ceux qui avoient un Brevet de Sa Majesté, y avoient entrée, & voix déliberative. On y recevoit, & l'on y éxaminoit toutes sortes de Requêtes, sur quelque sujet que ce pût être ; mais principalement, sur ce qui concernoit les pensions de l'Etat, qui dès-lors commencerent à être acquittées avec un soin & une régularité qui les fit préferer à toute autre sorte de Biens, même aux Fonds de terre. Les trois autres jours de la Semaine étoient remplis de même, matin & soir, par differens Conseils, qu'on appelloit Conseils des Parties, composés d'un certain nombre de Conseillers particuliers : Là on éxaminoit ce qui étoit du ressort de chacun de ces Conseils : s'il y étoit porté quelque contestation, elle étoit renvoyée aux Tribunaux, auxquels il appartenoit d'en connoître, en veillant à ce qu'ils rendissent bonne & prompte justice.

J'étois de tous ces Conseils ; & j'y présidois ordinairement, lorsque le Roi ne pouvoit pas s'y trouver : ce qui arrivoit souvent, sur-tout pour les Conseils des Parties. Je ne manquois jamais au Conseil d'Etat, qui rouloit presqu'entierement sur moi : C'étoit à moi qu'étoient adressées les Let-

tres & les Requêtes, qui devoient y être présentées : & comme les Questions qui demandent des Déliberations génerales, ne sont pas fort-communes ; en faisant part de ces affaires, j'en apportois en même temps la solution : souvent même j'y apportois les Arrêts tous dressés, afin que tout fût expedié dans une seule Séance ; & rarement on y changeoit quelque chose. J'ai toujours eu pour principe, que les réponses que l'on donne en sous-ordre aux Employés dans les grandes Affaires, ne peuvent être, ni trop promptes, ni trop précises : tout le temps passé en contestations, est un temps perdu. 1598.

On conçoit aisément combien ce seul travail demande de temps : Aussi m'accoûtumai-je à me lever à quatre heures du matin, soit en Hiver, soit en Eté ; & les deux premieres heures de la journée, étoient employées à nettoyer autant qu'il étoit possible, chaque jour le Tapis des affaires qui y étoient mises. Tout Ministre qui en usera autrement, laissera tout dans la confusion, & dans une perpetuelle indécision, par les differens embarras dont il se verra à la fin accablé. J'étois habillé à six heures & demie ; & en état de me rendre au Conseil, qui commençoit à sept, pour finir d'ordinaire à neuf, & suivant l'importance des matieres, à dix & quelquefois à onze. Il arrivoit assez souvent, qu'au-lieu d'y venir, Sa Majesté m'envoyoit ensuite chercher dès les neuf & dix heures, soit seul, soit avec ses deux autres Ministres d'Etat (14), MM. de Villeroi & Sillery ; & que se promenant avec nous, elle nous faisoit entendre ses intentions, &

(14) C'est le nom que portoient alors ceux qu'on a nommés depuis Secretaires d'Etat : Et ceux qu'on appelloit Secretaires d'Etat qui étoient Messieurs Forget, Lomenie, Beaulieu-Rusé & Potier, n'étoient proprement que quatre Secretaires des Finances, ou premiers Commis de Sa Majesté. Quoiqu'il paroisse qu'aucun des trois Ministres d'Etat, n'ait porté le nom de premier ou principal Ministre, le partage des fonctions du ministere étoit si inégal entre M. de Sully, & ses deux Collegues, & Henry IV. donnoit au premier une si grande part, & une si grande autorité dans celles qui étoient de leur ressort, qu'on peut dire, qu'il n'y avoit que le nom tout seul de premier Ministre, qui lui manquoit. Ce nom même n'étoit pas alors fort en usage : Le Chancelier Du-Prat sous François I. le Connétable de Montmorency sous Henry II. &c. ne l'ont point porté ; quoiqu'ils ayent eu toute la confiance de leurs Maîtres : M. de Villeroi étoit à la tête des Affaires Etrangeres, ayant aussi pour Adjoint, le Président Jeannin. M. de Sillery, avec M. de Bellievre, qui peu de temps après fut Chancelier, avoient la direction des Affaires du dedans du Royaume.

1598. donnoit ſes ordres à chacun de nous, ſur nos Emplois particuliers. Au ſortir de là, je m'en venois dîner.

Ma table n'étoit pour l'ordinaire, que de dix Couverts; & comme elle étoit ſervie avec une frugalité, qui eût pu déplaire aux Seigneurs de la Cour, ſur-tout à ces ſenſuels, qui ſe font une occupation très-ſérieuſe de rafiner ſur tout ce qui ſe mange & ſe boit; je n'y conviois preſque perſonne; en ſorte que ces places n'étoient pour l'ordinaire remplies que par mon Epouſe, mes Enfans, & au-plus par quelqu'Ami, qui n'étoit pas plus difficile que moi. On a pluſieurs fois eſſayé de me faire changer de conduite; mais je ne répondois à tous ces reproches, que par les paroles d'un Ancien: que ſi les Convives ſont ſages, il y en a ſuffiſamment pour eux; s'ils ne le ſont pas, je me paſſe ſans peine, de leur Compagnie.

Au ſortir du dîner, je paſſois dans ma grande Salle, où l'on ſçavoit que je donnois une audience reglée; & qui par cette raiſon, étoit toujours remplie à cette heure: Tout le monde y étoit admis; & ſi l'audience étoit libre, la réponſe n'étoit pas moins prompte: En cela, mon goût ſecondoit l'intention de Sa Majeſté. Je commençois par les Eccleſiaſtiques de l'une & de l'autre Religion: Les Gens de la campagne, qui reſtoient les derniers, n'y perdoient qu'un peu d'attente: je faiſois en ſorte que tout le monde fût expedié avant que je me retiraſſe; j'envoyois même avertir de s'approcher, ceux qui avoient laiſſé paſſer l'heure, dans la cour, ou dans le Jardin. Si la choſe qu'on me propoſoit, étoit juſte, & dépendoit de moi; en deux mots j'en promettois l'éxecution: ſi elle étoit injuſte; j'en faiſois quelque reproche avec politeſſe, & je me défendois honnêtement de m'en mêler: ſi elle me paroiſſoit douteuſe, ou compliquée; j'appellois un Intendant, ou un de mes Secretaires, que je chargeois des Papiers qui en pouvoient donner l'éclairciſſement; & je faiſois en ſorte que l'expedition que j'en promettois dans la Semaine, fût enfin achevée dans ce temps-là: Quelqu'épineuſe que fût la Queſtion, le Conſeil auquel elle étoit portée, ne la gardoit jamais au-delà du mois.

A l'égard des autres Conſeils, auxquels étoient affectés le Lundi, le Mercredi & le Vendredi; j'y vaquai tout auſſi long-temps que je pus, avant que mes Charges multipliées

euſſent

eussent aussi multiplié mes occupations, & même après : Mais lorsque la Direction de la Marine, de l'Artillerie, des Fortifications, des Bâtimens, des Ponts & Chaussées, m'eut été confiée personnellement, & qu'il fallut y joindre encore le détail de mes Gouvernemens; je fus obligé de substituer ces soins à l'autre, & de consacrer la matinée de ces trois jours, à la connoissance des affaires dépendantes de ces Charges; parce que Sa Majesté les trouvoit assez de conséquence, surtout celle de Grand-Voyer, & de Surintendant des Fortifications & Bâtimens, pour assister à l'appurement des Etats de chacune de ces Parties, qui se faisoit en presence des Gouverneurs & autres Officiers interessés, appellés en Corps à ce sujet : Mais pour cela je ne perdois pas de vuë les autres Conseils : j'avois soin qu'il ne s'y fît pendant que j'étois absent, aucune Déliberation importante, sur-tout lorsqu'il s'agissoit de la Guerre. 1598.

Je dispensois mon temps de maniere, que chacune de ces Parties me fournît encore du temps pour les autres, & même pour bien d'autres, que je n'ai pas encore nommées : Car combien d'affaires extraordinaires & imprévuës? combien d'ordres, de consultations & de Lettres de Sa Majesté, qui n'avoient rapport à rien de tout cela? On en jugera par l'assûrance génerale, que non-seulement il n'arriva jamais rien à ce Prince, dont il ne me fît aussi-tôt confidence; mais même qu'il ne se passa jamais rien dans son interieur, (15) qu'il ne déposât dans mon sein : Secrets, desseins, pensées, maladies cachées, plaisirs & chagrins domestiques, craintes & esperances, amours, amitiés & haine; tout enfin étoit confié à ma fidelité & à ma discretion; je puis bien me servir de ces termes. C'est dans tous ces momens, que pour satisfaire aux besoins & aux desirs d'Henry, il falloit faire tréve avec toutes les occupations les plus pressantes; imaginer des moyens; se prêter à des entremises; répondre à des Lettres; & entreprendre des voyages, qui auroient mis en souffrance toutes les autres affaires de l'Etat, si en

(15) » Jamais aucun Ministre n'a » eu plus parfaitement la confiance » de son Prince que celui-cy; & jamais personne ne s'en est rendu » plus digne, par sa fidélité, son activité, son application continuelle » aux Affaires, & son desinteressement dans toutes les choses où il » s'agissoit du Service du Roi &c. « *Histoire de France de Châlons, tom. 3. pag. 255.*

1598. donnant la nuit auſſi bien que le jour à ces nouveaux incidens, qui n'avoient ni mois, ni jours, ni heures reglés, une extrême diligence à réparer les affaires qui en avoient été interrompuës, n'eût remis toutes choſes dans leur état naturel.

On eſt ſurpris en faiſant ces réflexions, comment avec une ſi prodigieuſe œconomie du temps, il en reſte ſi peu pour les affaires purement domeſtiques. Le petit nombre d'inſtans que j'ai pu donner à celles-là, je n'ai jamais pu le rencontrer que par échappées, dans quelqu'une des après-dînées de ces trois mêmes jours: Auſſi fallut-il, que mon Epouſe s'accoûtumât à faire tout ce qu'il n'étoit pas de neceſſité abſoluë que je fiſſe moi-même, ou que je m'en repoſaſſe ſur des Gens d'affaires, ou ſur des Domeſtiques.

Quant aux récréations, & aux heures de délaſſement, qui doivent par neceſſité trouver place au milieu d'un travail ſi aſſujettiſſant; elles n'étoient pas moins reglées que les affaires mêmes, mais auſſi ſujettes à être dérangées: Lorſque j'avois le bonheur qu'elles ne le fuſſent point; je ne ſortois point de l'Arcenal pour les goûter. C'eſt dans ce Château que j'ai fait ma demeure, depuis que j'ai reçu la Charge de Grand-Maître, juſqu'au temps ou la mort de mon Roi m'a rendu au repos d'une vie privée. Les Exercices, dont l'Arcenal étoit une excellente Ecole pour la Jeuneſſe, étoient ce qui me délaſſoit le plus l'eſprit; ſur-tout lorſque j'y voyois mêlés mes Enfans, mon Gendre, mes Parens & Amis particuliers: La bonne Compagnie qui ſe trouvoit les après-midi dans cette petite Enceinte, les fanfares qu'on y entendoit; l'air de gaieté ſans molleſſe, & de plaiſir ſans nonchalance, qu'on y reſpiroit, eſt tout ce que je connois de plus propre a récréer un Eſprit, à qui l'habitude du travail rendroit inſipides les divertiſſemens purement de pareſſe & d'indolence.

De quelque maniere que j'euſſe paſſé l'après-midi, & que l'heure du Souper fût venuë; elle n'étoit pas pluſtôt arrivée, que je faiſois fermer les portes; & défendois qu'on laiſſât entrer perſonne, à-moins que ce ne fût de la part du Roi. Depuis ce moment, juſqu'à l'heure du Coucher, qui étoit toujours pour moi à dix heures, il n'étoit plus fait mention d'affaires; mais de diſſipation, de joie, & d'effuſion de cœur,

avec un petit nombre d'Amis de bonne & ſur-tout d'agréable ſocieté. 1598.

Le Miniſtere-Géneral, poſte toujours fort-laborieux, n'eſt pas pourtant toujours chargé des mêmes difficultés: & on ne peut qu'envier le bonheur de ceux qui y ſont appellés dans une conjoncture, où toutes les affaires ſe conduiſant depuis pluſieurs années, par un cours reglé & tranquille; ils peuvent, paiſiblement aſſis ſur le timon, ſe contenter d'une inſpection génerale, & laiſſer le reſte de la manœuvre à ce grand nombre d'ouvriers, qui travaillent ſous leurs ordres. Je n'ai pas eu cet avantage: on s'en eſt déja apperçu par ce que j'ai eu occaſion de dire en differentes fois: & pour ne point encore entamer le fait de la Finance, qui étoit alors une Mer ſans fond ni rive; je prie qu'on jette un coup d'œil ſur les differens Embarras qu'on rencontroit, ſans ſortir de l'interieur du Royaume; une Cabale de Révoltés à éclairer de près, & s'il ſe pouvoit, à réduire; une Diſpute de Religion à terminer; un Parti puiſſant à ſatisfaire & à contenir; une ſubordination & une police génerales à établir & à faire obſerver: La choſe étoit au point, qu'on ne connoiſſoit rien de ce grand nombre d'Officiers de Guerre, de Police, de Finance, de Judicature, & de la Maiſon du Roi, penſionnaires, ou aux gages de l'Etat; ſinon que le nombre en étoit en effet infini, & qu'il falloit commencer par en rechercher les noms, & les comprendre tous dans un Regiſtre, pour pouvoir enſuite en ſupprimer une partie.

Les affaires de la Guerre étoient dans le plus grand renverſement; & l'ordre qu'on y pouvoit mettre, ne dépendoit pas comme on ſe l'imagine peut-être, de réformer une grande partie des Troupes; il falloit prendre connoiſſance de toutes les Villes & Places fortes, dont la pluſpart étoient dans un état de ruine ſi prochain, que par cette raiſon, & pour diminuer la quantité des Garniſons qu'on entretient en France, il étoit neceſſaire d'en démolir la partie qui étoit inutile: ce qu'on ne pouvoit pourtant faire, qu'après la mort de ceux à qui il auroit été dangereux d'en ôter le Gouvernement.

La Marine ſeule pouvoit occuper un Miniſtre entier, & pendant une longue ſuite d'années: car cette Partie de l'Etat, qui demande une ſi grande ſujétion, ne prend pas des

1598. progrès bien rapides; elle ne peut les tirer que de l'aiſance & de la ſplendeur, que le temps de la Paix, & un bon Gouvernement donnent à un Royaume (16). On ne conçoit point, juſqu'à quel point la Marine, & le Commerce qui en dépend, étoient oubliés en France. Je convins avec le Roi, Qu'on commenceroit cet Etabliſſement par tous les premiers principes : Qu'on feroit viſiter les Côtes, éxaminer les Ports, afin de prendre des meſures pour leur réparation : Qu'on en feroit de même du petit nombre des Vaiſſeaux & des Galeres délabrés qu'on y trouveroit encore, en attendant qu'on en pût conſtruire de nouveaux : Après quoi l'on nommeroit des Officiers, & on chercheroit des Matelots & des Pilotes, dont on animeroit l'induſtrie par des récompenſes : En un mot, pour épargner un plus long détail, qu'on commenceroit à créer une Marine abſolument nouvelle.

Tout cela ne pouvoit s'éxecuter, que ſucceſſivement & peu à peu : La Finance, comme la partie la plus malade du Corps de l'Etat, étoit auſſi celle, à laquelle il falloit donner les premiers ſecours. On va juger de la grandeur du mal, par le Memoire des Sommes qui ſortirent du Threſor-Royal, pour amener au Parti du Roi, les Chefs & autres principaux Membres & Villes de la Ligue. Ce Memoire a quelque choſe d'aſſez curieux : il monte à plus de trente-deux millions de livres (17). Le voici :

Au Duc de Lorraine, & autres Particuliers compris dans ſon Traité, trois millions ſept cens ſoixante-ſix mille huit cens vingt-cinq livres. Au Duc de Maïenne, & autres compris dans dans ſon Traité ; compris auſſi deux Régimens Suiſſes, que le Roi ſe chargea de payer, trois millions cinq cens quatre-vingt mille livres. Au Duc de Guiſe, & autres compris dans ſon Traité, trois cens quatre-vingt huit mille livres. Au Duc de Nemours, & autres, trois cens ſoixante dix-huit mille livres. Au Duc de Mercœur, pour Blavet, & autres Villes de Bretagne, quatre millions deux cens

(16) « Il faut être puiſſant, dit le » Cardinal de Richelieu après M. de » Sully, pour prétendre à cet hérita- » ge, (de la poſſeſſion de la Mer) » les Titres de cette domination ſont » la force, & non la raiſon. « *Teſtament Politique de ce Cardinal*, 2. *Part. chap.* 9. *ſect.* 5. *&* 6e. Le Cardinal d'Oſſat dans pluſieurs de ſes Lettres conſeille à Henry IV. de rétablir la Marine.

(17) Il y a ici une erreur de calcul d'environ cent mille livres dans les anciens Memoires.

quatre-vingt quinze mille trois cens cinquante livres. Au Duc d'Elbeuf, pour Poitiers &c. neuf cens ſoixante & dix mille huit cens vingt-quatre livres. A MM. de Villars & le Chevalier d'Oiſe, pour Rouen & le Havre ; y compris auſſi les dédommagemens accordés à M. le Duc de Montpenſier, au Maréchal de Biron, au Chancelier &c. trois millions quatre cens ſoixante dix-ſept mille huit cens livres. Au Duc d'Epernon, & autres, quatre cens quatre-vingt ſeize mille livres. Pour la réduction de Marſeille, quatre cens ſix mille livres. Au Duc de Briſſac, pour Paris &c. un million ſix cens quatre vingt-quinze mille quatre cens livres. Au Duc de Joyeuſe, pour Toulouſe &c. un million quatre cens ſoixante-dix mille livres. A M. de La-Châtre, pour Orleans, Bourges &c. huit cens quatre-vingt-dix-huit mille neuf cens livres. A MM. de Villeroi & d'Alincourt, pour Pontoiſe &c. quatre cens ſoixante-ſeize mille cinq cens quatre-vingt quatorze livres. A M. de Bois-Dauphin, & autres, ſix cens ſoixante dix-huit mille huit cens livres. A M. de Balagny, pour Cambrai &c. huit cens vingt-huit mille neuf cens trente livres. A MM. de Vitry & de Medavy, trois cens quatre-vingt mille livres. Aux Sieurs Vidame d'Amiens, d'Eſtournelle, Marquis de Trenel, Seſſeval, Du-Pêche, Lamet &c. & pour les Villes d'Amiens, Abbeville, Peronne, Coucy, Pierrefont &c. un million deux cens ſoixante-un mille huit cens quatre-vingt livres. Aux Sieurs de Belan, Quionville, J'offreville, Du-Pêche &c. & pour Troies, Nogent, Vitry, Chaumont, Rocroy, Chateau-Porcien &c. huit cens trente mille quarante-huit livres. A MM. de Rochefort, & pour Vezelay, Macon, Mailly &c. quatre cens cinquante-ſept mille livres. A MM. de Canillac, d'Achon, Lignerac, Monſan, Fumel &c. & pour la Ville du Puy &c. cinq cens quarante-ſept mille livres. A MM. de Montpezat & de Monteſpan &c. & pour differentes Villes de Guyenne, trois cens quatre-vingt dix mille livres. Pour Lyon, Vienne, Valence & autres du Dauphiné, ſix cens trente-ſix mille huit cens livres. Aux Sieurs Daradon, La-Pardieu, Bourcanny, Saint-Offenges, pour Dinan &c. cent quatre-vingt mille livres. Aux Sieurs de Leviſton, Baudoin & Beauvilliers, cent ſoixante mille livres. 1598.

J'effrayerois mes Lecteurs, ſi je leur montrois que cette

1598. Somme ne fait encore qu'une très-petite partie de celles qui étoient demandées au Thresor-Royal, soit par les François, soit par les Etrangers, à titre de Solde, de Pensions, de Prêt, d'Arrerages de Rente &c. & que le Total de toutes ces Sommes-là, après avoir fait quelques retranchemens, dont la justice se faisoit appercevoir sans un grand éxamen, montoit par la supputation que j'en fis, à près de trois cens trente millions de livres. C'est un calcul que j'exposerois ici, si je ne jugeois qu'il trouvera mieux sa place, lorsqu'il s'agira de la discussion de toutes ces parties.

Voilà un beau champ, ouvert aux travaux d'un Surintendant des Finances: Mais par où commencer? L'exorbitance des dettes de l'Etat demandoit qu'on augmentât les Impôts: La misere génerale demandoit encore plus fortement, qu'on retranchât des anciens; & tout bien pesé, je trouvai que l'interêt même du Prince vouloit qu'on écoutât le cri de la misere publique. Rien assûrément ne peut donner une idée de l'état accablant, auquel étoient réduites les Provinces, sur-tout celle de Provence, Dauphiné, Languedoc, & Guyenne, long & sanglant théatre de Guerres & de violences, qui les avoient épuisées. Je remis par tout le Royaume, le reste des Impôts de 1596, qui étoient encore à payer (18): action autant de necessité, que de charité & de justice. Cette gratification qui commença à faire respirer le peuple, fit perdre au Roi vingt millions; mais aussi elle facilita le payement des Subsides de 1597, qui sans cela seroit devenu moralement impossible.

Après ce soulagement, je cherchai à procurer aux peuples de la campagne, tous ceux que je pouvois leur donner: Fortement persuadé, que ce ne peut être une Somme de trente millions, perçuë tous les ans dans un Royaume de la richesse & de l'étenduë de la France, qui le réduit en l'état où je le voyois; & qu'il falloit que les Sommes consistant en véxations & faux frais, excédassent infiniment celle qui entroit dans les coffres de Sa Majesté; je pris la plume, & entrepris ce calcul immense. Je vis avec une hor-

(18) Avec les arrerages des années précedentes, dont les particuliers avoient fait des Obligations aux Receveurs des Tailles. Ces Obligations dont, selon Le-Grain, quelques-unes remontoient jusqu'à sept années, furent déclarées annullées, *liv.* 7.

reur qui augmenta mon zèle, que pour ces trente millions qui revenoient au Roi, il en ſortoit de la bourſe des particuliers, j'ai preſque honte de le dire, cent cinquante millions (19): La choſe me paroiſſoit incroyable; mais à force de travail, j'en aſſûrai la verité. Je ne fus pas ſurpris après cela, d'où venoit la calamité du Peuple, dans un temps où quoique le Commerce fût interrompu, l'induſtrie arrêtée ou perſécutée, les Fonds de terre négligés & ſans valeur, les autres Biens diminués à proportion, il avoit pourtant été obligé de fournir une ſomme ſi fort au-deſſus de ſes forces; parce qu'on s'étoit ſervi pour la lui arracher de la derniere violence. 1598.

Je me tournai contre les auteurs de cette violence, qui étoient tous les Gouverneurs & autres Officiers de Guerre, auſſi bien que de Juſtice & de Finance, qui juſqu'aux moindres, faiſoient tous un abus énorme de l'autorité que leurs Emplois leur donnoient ſur le Peuple; & je fis rendre un Arrêt du Conſeil, par lequel il étoit défendu ſous de grandes peines, de rien éxiger du Peuple, à quelque titre que ce pût être, ſans une Ordonnance en forme, au-delà de ce à quoi il étoit obligé, pour ſa part des Tailles & autres Subſides reglés par Sa Majeſté: Enjoint aux Threſoriers de France, ſous peine d'en répondre perſonnellement, d'informer de tout ce qui ſe pratiqueroit au-contraire.

Cet Arrêt mit un frein à l'avidité de tous ces petits Concuſſionnaires: mais il leur donna contre moi un furieux reſſentiment; & quoiqu'il y eût quelque choſe de honteux pour eux à le temoigner, une grande partie fit éclater ſes plaintes, comme ſi je les avois en effet dépouillés d'un Bien légitime. Le Duc d'Epernon fut le premier qui ſe montra,

(19) Cette ſomme toute énorme qu'elle eſt, ne paroîtra pourtant point éxagerée, ſi l'on fait attention, qu'outre les frais ordinaires de levée, qui étoient alors exceſſifs, le Peuple avoit encore à eſſuyer une infinité de concuſſions & d'extorſions. » La France ſeroit trop riche, dit le » Cardinal de Richelieu, « *Teſt. Pol.* » 2. *Part. chap.* 9. *ſect.* 7. & le peuple » trop abondant, ſi elle ne ſouffroit » point la diſſipation des deniers pu» blics, que les autres Etats dépen» ſent avec regle. Elle perd plus, à » mon avis, que des Royaumes, qui » prétendent quelqu'égalité avec el» le, ne dépenſent à leur ordinaire. « Il rapporte là-deſſus le bon mot d'un Ambaſſadeur Venitien: que pour rendre la France heureuſe, il ne lui ſouhaitoit autre choſe, ſinon qu'elle ſçût auſſi bien dépenſer ce qu'elle diſſipoit ſans raiſon, que ſa République ſçavoit bien n'employer pas un ſeul Quadrain ſans beſoin & ſans beaucoup de menage.

1598. & oſa en venir avec moi juſqu'aux voies de fait. L'humiliation qu'il avoit eſſuyée, ne l'avoit pas défait de ſon humeur fiere & imperieuſe. Les Provençaux avoient mille fois béni le moment où il étoit ſorti de leur Province ; il n'y avoit plus de malheureux, que ceux qui étoient ou ſes vaſſaux, ou trop voiſins de ſes Terres : Il ſe faiſoit tous les ans à leurs dépens, plus de ſoixante mille écus de Revenu.

Il fut averti par Meſſieurs du Conſeil, auxquels cet Arrêt faiſoit la même peine qu'à lui, du jour où il devoit y être paſſé ; & ſe promit bien de l'empêcher. Il vint prendre ſéance au (20) Conſeil ; & en s'adreſſant à moi, il fit une comparaiſon pleine d'arrogance & de mépris de la maniere dont

(20) Le Démêlé dont il eſt queſtion ici, arriva le Lundi 26 Octobre 1598, chez le Chancelier, où ſe tenoit le Conſeil : » Le Duc d'Epernon ayant dit à M. de Roſny, qu'il » n'étoit pas obligé de l'aller trouver » chez lui, faiſant beaucoup valoir » ſa qualité ; celui-cy lui répondit » avec des geſtes de Rodomont, qu'il » étoit d'une des plus anciennes Maiſons de France : Si m'avouerez-» vous, Monſieur, lui repartit le » Duc d'Epernon, qu'il y a quelque » difference entre vous & moi. Sur » le mot d'épée qu'il ajoûta en relevant les perſonnes de cette Profeſ-» ſion au-deſſus des autres ; M. de » Roſny reprit, qu'il ſçavoit auſſi ſe » ſervir de la ſienne : A quoi le Duc » d'Epernon repliqua, qu'il ne dé-» battoit pas cela avec lui. Le Chan-» celier les ayant appaiſés, ils en vin-» rent à des explications plus douces : » Vous avez parlé à moi, lui dit M. » de Roſny, comme ſi j'étois un pe-» tit Financier : Non, lui répondit le » Duc d'Epernon ; vous ne trouve-» rez point que je ſois venu à vous à » pouilles, ni injures. Je ne ſuis point » homme à pouilles, ni injures, in-» terrompit M. de Roſny ; je ne le » ſouffrirois d'homme du monde. Je » ne vous dis pas cela, dit M. d'Eper-» non... Je ſuis fort-aiſe, reprit M. » de Roſny, affectant de prendre les » dernieres paroles de ſon Adverſai-» re pour une excuſe, que vous ne » m'ayez point offenſé. Je n'offenſe » perſonne, repliqua le Duc d'Eper-» non ; & quand cela m'arriveroit, » je porte dequoi contenter ceux qui » ſont de ma Condition, & ſatisfaire » les autres, ſelon qu'ils ſont. « C'eſt apparemment après ces dernieres paroles, qui ſont très-piquantes, que tous deux porterent leur main ſur la garde de leurs épées. Le Chancelier & les autres Conſeillers les interrompirent ſouvent, & enfin les ſéparerent. *Le Vol. 8055. des Manuſcrits de la Bibliot. du Roi*, d'où je tire ces particularités preſque mot pour mot, les rapporte avec quelques autres traits ſemblables pour preuve de l'humeur bruſque & fiere du Duc de Sully : Auſſi tout ce recit eſt fait d'une maniere qui ne lui eſt pas avantageuſe. Le-Grain a auſſi en vuë ce fait dans les paroles qne je vais citer. Mais quoiqu'il convienne qu'un Miniſtre doit avoir ſur-tout la modeſtie en recommandation, il ne peut s'empêcher de juſtifier M. de Sully : » Comment ſe pouvoit-il faire, dit-» il, qu'il retranchât tant de pen-» ſions, tant de gages d'Officiers ſans » Service, rebutât tant de deman-» deurs de récompenſes, & veillât » ſur tant d'avis qui ſe donnoient aux » Grands, leſquels avis il faiſoit ſou-» vent tomber au profit du Roi, à leur » mécontentement ; ſans avoir une » très-grande autorité, & ſans mon-» trer une façon faſtueuſe & arro-» gante. Le Roi le vouloit ainſi, afin » que tout fût égal juſqu'à ce qu'il » eût

dont il ſoûtenoit ſon nom, avec celle dont j'aviliſſois le mien par la nouvelle profeſſion que j'avois embraſſée. Je répondis ſans équivoque, à un diſcours ſi impertinent; en lui déclarant qu'en toutes manieres, je me croyois du-moins ſon égal. Des paroles auſſi claires firent monter le feu au viſage de d'Epernon, au-lieu du phlegme inſultant qu'il avoit affecté d'abord; & il paſſa à faire des menaces, que je n'entendis pas plus patiemment que le reſte: J'y répondis vivement: il repliqua de même; & ſans plus longue explication, nous portâmes l'un & l'autre la main à la garde de nos épées. Si l'on ne ſe fût jetté au-devant de nous, & qu'on ne nous eût pas fait ſortir du Conſeil par deux côtés oppoſés; on auroit vu une ſcène aſſez nouvelle dans l'endroit où ceci ſe paſſoit. Notre querelle ayant été rapportée au Roi qui étoit alors à Fontainebleau; Sa Majeſté me ſçut ſi bon gré du zèle que j'avois temoigné en cette occaſion pour la juſtice, qu'elle m'écrivit à l'heure-même de ſa main, en louant ma conduite, & » en m'offrant, diſoit-elle, de me ſervir de Second » contre d'Epernon, auquel elle alloit parler de façon à lui » ôter l'envie de me faire à l'avenir de pareilles incartades. « D'Epernon vit bien que ce Prince étoit vivement offenſé de ſon procedé: il m'en fit excuſe en preſence du Roi, qui nous fit embraſſer tous deux. 1598.

Outre ces Revenus, que les Princes du Sang, à commencer par Madame elle-même, & les Officiers de la Couronne, s'étoient ainſi faits gratuitement; le Peuple en avoit encore à ſouffrir, juſques dans la perception de leurs Revenus effectifs. Il n'y avoit aucune de ces Perſonnes, qui ne fût penſionnaire du Roi à titre de leurs Emplois, de récompenſes, de gratifications, ou de Traités faits avec Sa Majeſté, en rentrant dans ſon obéiſſance: & par un effet de la licen-

» eut acquitté & enrichi ſon Royau» me. Et partant, ce n'étoit aux Su» jets à murmurer: Et d'autant que le » Roi temoigna ſon approbation de » toutes les actions de M. de Sully, » quand Sa Majeſté déclara à quel» ques Grands qui le vouloient que» reller, qu'il ſeroit ſon ſecond; il » ne nous eſt pas permis de juger d'i» celles actions, & offenſer la me» moire de Sa Majeſté après ſa mort, » ni l'honneur du Duc de Sully du» rant ſa vie; puiſqu'il n'a fait que le » ſervice de ſon Maître... Dieu veuil» le, « ajoûte cet Ecrivain, après avoir montré la ſageſſe & la neceſſité de la conduite du Roi & de ſon Miniſtre, » que ce Thréſor ſoit conſervé » avec tel ſoin, qu'il a été acquis &c. « *Liv.* 7. J'ai cru cette remarque neceſſaire, ayant à rapporter dans la ſuite de ces Memoires, un grand nombre d'autres exemples ſemblables au Démêlé qu'on vient de voir.

1598. ce des derniers temps, l'uſage étoit, qu'au-lieu de s'adreſſer pour le payement de ces Penſions, au Threſorier de l'Epargne, ces Officiers ſe payoient par leurs mains des deniers des Fermes, ſur leſquelles on leur avoit aſſigné leur payement; les uns ſur les Tailles; les autres ſur les Gabelles; d'autres ſur les Traittes-Foraines, Domaine, cinq Groſſes Fermes, Parties Caſuelles, Péages de Rivieres, Comptables de Bordeaux, Patentes de Languedoc & de Provence &c. Le Roi s'étoit déchargé par même moyen, du payement de dettes encore plus conſiderables, qu'il avoit contractées envers les Etrangers: Tels étoient le Roi d'Angleterre, le Comte Palatin, le Duc de Virtemberg, le Duc de Florence, les Suiſſes, la République de Veniſe & la Ville de Strasbourg. Sa Majeſté n'acquittoit point encore autrement les Penſions, que l'interêt politique demandoit qu'elle fît aux Princes & Communautés Etrangeres: car de tout temps la France s'eſt renduë débitrice volontaire de toute l'Europe: D'où il étoit arrivé, que tous ces differens Créanciers érigeant de nouvelles Fermes à leur profit, au-milieu des Fermes mêmes du Roi; ils avoient leurs Commis & leurs Comptables, mêlés avec ceux de Sa Majeſté, & qui n'entendoient pas moins bien à piller le Peuple. Je ne ſçais ſi jamais on a vu un abus plus pernicieux, & en même temps plus honteux, que de laiſſer ainſi tout le monde, & particulierement les Etrangers, mettre la main dans les Finances de l'Etat; de voir des Monopoleurs de toutes les Nations, multiplier les uſures & les perſecutions, de la maniere la plus criante, (21) & s'arroger impunément une partie de l'autorité Royale.

Je crus que rien ne preſſoit davantage, que de couper tout-d'un-coup ce mal dans ſa racine par une ſeconde Déclaration, qui défendoit à tous Etrangers & Naturels, Princes du Sang, & autres Officiers, de lever aucun droit, à quelque Titre ou Créance que ce pût être, ſur les Fermes & autres Revenus de l'Etat, & leur enjoignoit de s'adreſſer au ſeul Threſor-Royal pour être payés de leurs Penſions, Ar-

(21) Cet abus devoit avoir quelque choſe de ſi ruineux, qu'on ne ſçauroit trop bénir la memoire de celui qui a eu le courage de ſe charger de l'inimitié publique, pour l'extirper: au-lieu de lui faire un crime de la hauteur & de la mauvaiſe humeur, ſans leſquelles il lui auroit été impoſſible d'en venir à bout.

rerages &c. Je vis tranquillement former l'orage, qu'une pareille Déclaration ne pouvoit manquer d'exciter contre moi. En effet, l'Arrêt n'eut pas pluſtôt été rendu, que tout retentit des cris des Seigneurs, & des principaux Partiſans : comme ſi ç'avoit été les mettre à la mendicité, (car c'eſt en ces termes qu'ils s'en explquoient) que de les réduire aux termes de leurs premieres Conventions, & de faire changer de fond à leur Créance. Le Roi naturellement ſenſible à la plainte, ne put s'imaginer que ces cris fuſſent auſſi déraiſonnables qu'ils l'étoient ; & crut que par zèle, j'avois commis peut-être quelque imprudence. Il m'envoya chercher, & me dit, » Ah ! mon Ami, qu'avez-» vous fait ? « 1598.

Il ne me fut pas difficile de faire ſentir à Sa Majeſté, Que ce que j'avois fait, procédoit d'un motif de juſtice & d'ordre : Que ſes Finances ne devoient plus avoir tant de Maîtres, ni tant d'hypotheques differentes : Que ſes Fermes lui jetteroient un produit plus conſiderable du double, ſitôt qu'il les feroit valoir par ſes mains : profit que tous ces differens Proprietaires ne faiſoient pas eux-mêmes, mais bien leurs Agens & leurs Buraliſtes : Qu'enfin, quand cela ſeroit, ce n'étoit pas leur ravir leur Bien, que de leur ôter des profits qui ne leur appartenoient par aucun Droit. Le Roi comprit tout cela : mais l'embarras étoit, de ne point mécontenter un Edmont, Agent de la Reine d'Angleterre ; certain grand Allemand, Facteur du Duc de Virtemberg ; Gondy, Fermier du Duc de Florence ; enfin le Connétable ſon Compere, les plus diſtingués de ſa Cour, & ſa propre Sœur.

Je priai Sa Majeſté d'envoyer chercher quelqu'un d'eux, à qui je puſſe parler en ſa preſence. Le Connétable ne faiſoit que de ſortir de l'appartement de Sa Majeſté. On le rappella ; & le Roi lui dit : » Hé bien, mon Compere, en » quoi vous plaignez-vous de Roſny ? Sire, je me plains, ré-» pondit-il, de ce qu'il m'a mis au rang du Commun, en m'ô-» tant une pauvre petite Aſſignation que j'avois en Lan-» guedoc, ſur une Impoſition dont vous ne touchâtes jamais » rien. « Je répondis très-poliment au Connétable, que je ſerois le premier à m'avouër coupable, ſi j'avois jamais eu l'intention de lui rien faire perdre. Je lui demandai, ce qu'il retiroit de cette Impoſition : je ſçavois bien qu'il étoit

1598. un de ceux, auxquels les Traitans vendoient le plus cher leurs ſervices. M. de Montmorency ſatisfit à ma queſtion: & je l'aſſurai de mon côté, qu'il pouvoit s'attendre à être éxactement payé de la même ſomme. » Je trouve cela bon, » reprit-il; mais qui m'aſſurera d'en être payé à point nom- » mé, comme je le ſuis? Ce ſera moi, lui repartis-je? & je » vous donnerai pour caution Sa Majeſté, qui ne fera point » banqueroute, je vous le promets, au-moins ſi elle me laiſ- » ſe ménager ſes Revenus, comme je l'entends; & je lui » ſervirai encore de contre-caution, parce que je m'attends » bien qu'en la rendant riche, elle me fera tant de bien, » que je ne ſerai jamais réduit au ſafran. «

Le Connétable, qui étoit un homme ſimple & droit, trouva ma réponſe de ſon goût, & embraſſa mon ſentiment avec une veritable ſatisfaction: il m'avoua même, qu'il n'affermoit l'Impoſition dont il étoit queſtion, que neuf mille écus par an; ſurquoi il étoit encore obligé d'en donner deux mille au Threſorier. » Je ſçavois bien tout cela, lui » dis-je; & ma réſolution eſt de ne vous rien rabbattre de » vos neuf mille écus: le Roi en aura encore dix-huit mille » pour lui; & il en reſtera encore quatre mille pour moi. « Qui fut bien ſurpris? Ce fut le Connétable: Il ne vouloit point convenir qu'il eût été dupe juſqu'à ce point: le Roi rioit cependant de tout ſon cœur: Mais dès le lendemain, j'amenai à Sa Majeſté, un homme qui en ſa preſence prit cette Ferme à cinquante mille écus, au nom des Etats de Languedoc. Le Roi m'offrit ſur cette ſomme les quatre mille écus, qui de ma part n'avoient point été propoſés ſérieuſement: Je les refuſai; & je dis à Sa Majeſté, que le mal que je cherchois à détruire dans les Finances, étant venu en grande partie, de la facilité du feu Roi à affecter directement ſes Fermes aux gratifications, qu'il accordoit à tous ceux qui l'approchoient, Financiers & autres; on retomberoit infailliblement dans le même inconvenient, ſi l'on n'accoûtumoit pas tous les Gens d'affaires, qui ſerviroient utilement Sa Majeſté, à ne recevoir que de ſa ſeule main leurs récompenſes. Ce Prince convint que j'avois raiſon; & je n'y perdis rien: car lui ayant fait avancer douze mille écus ſur cette même Ferme; il envoya Béringhen m'en apporter quatre mille.

Je fis entendre raiſon à tous ceux qui étoient dans le cas de M. le Connétable. Eh! quoi de plus raiſonnable en effet, que Sa Majeſté touchât elle-même ſes Revenus ? Pour tous les autres, que leur interêt rendoit ſourds à une raiſon ſi ſenſible ; je ne m'embarraſſai plus de les ſatisfaire. De cet Article, il ſe fit une augmentation de ſoixante mille écus dans les Revenus Royaux. 1598.

Cette peine n'eſt rien, en comparaiſon de celle que j'eus, à dévoiler les myſteres des Gens mêmes du métier : Je ne trouvois pas de meilleur moyen d'y parvenir, que d'avoir enfin cet Etat Géneral des Finances ſans erreur, dont j'ai déja parlé ; mais c'étoit la difficulté : Je n'étois point content de celui qu'on a vu que j'avois fait en 1596, pour 1597, ni même du ſuivant, quoiqu'il fût déja beaucoup plus éxact ; parce qu'enfin je n'avois pu faire autrement, que d'y travailler ſur le rapport & ſur les Etats des Intendans & des Threſoriers ; & qu'il n'y en avoit aucun ſans exception, quelque attention que j'apportaſſe au choix, que je ne duſſe craindre du côté de la fraude & de la ſurpriſe. Je me mis donc à y travailler de nouveau cette année. Je fis un recueil de toutes les Commiſſions des Tailles, qu'on envoyoit dans les Géneralités, & de tous les Edits, en conſéquence deſquels ſe faiſoient toutes les levées de deniers dans le Royaume : J'y joignis les Tarifs qui avoient été faits ſur ces Edits, tous les Baux & Sous-Baux faits par le Conſeil aux premiers & ſeconds Fermiers : je confrontai toutes ces Pieces, aidé des lumieres que mon premier travail m'avoit déja données ſur cette matiere ; & je crus enfin être parvenu cette fois, juſqu'à voir le fond de la choſe. Il ſe commettoit quelques abus dans les Commiſſions ordinaires des Tailles ; mais c'étoit les moindres : il s'en commettoit de beaucoup plus conſiderables dans les Commiſſions, ou Lettres Extraordinaires, expediées en avance ſur l'année ſuivante : Mais les plus grands excès me parurent venir des Sous-Baux. Les Fermiers qui les prenoient du Conſeil, & les Threſoriers de France que ceux-cy employoient, retiroient preſque deux fois autant que l'adjudication qui leur en étoit faite: & comme ces Fermiers Géneraux reſoûfermoient encore ; cette ſuite d'Arriere-Baux à l'infini, augmentoit auſſi les frais à l'infini, & ne produiſoit d'autre fruit, que

1598. d'entretenir dans une abondance qui n'étoit meritée par aucun travail, Messieurs du Conseil d'abord, ensuite leurs Fermiers, & les autres de suite à proportion, qui gardoient le plus profond secret sur les mysteres dans lesquels on les avoit initiés.

Je fus transporté de joye à cette découverte ; & muni de l'autorité du Roi, à qui j'en avois fait part, je fis arrêter tous les deniers des Tailles, payés sur Commissions extraordinaires ; & sans y avoir égard, je mandai aux Receveurs qu'ils en comptassent comme de tous leurs autres deniers, & qu'ils les fissent voiturer incessamment. Je cassai & pour toujours, tous les Arriere-Baux ; & je voulus qu'à l'avenir chaque Partie n'eût qu'un seul Fermier, & un seul Receveur. Il y eut encore bien des clameurs jettées à cette occasion : Mais les plus avisés de tous ces Fermiers considerant que ces murmures n'aboutiroient à rien qu'à les faire remarquer, & que les Places alloient devenir rares, par la suppression d'une partie des Traitans ; de peur de demeurer inutiles, ils se hâterent de venir me trouver ; & contens de profits médiocres, ils reprirent de moi ces mêmes Fermes pour leur compte ; avec la difference, que tous leurs profits passerent au Roi ; les Fermes ayant été doublées (22).

A mesure que l'experience vint fortifier mon travail, je perfectionnai encore ces Etats generaux des Finances. Je m'avisai de ne plus m'en rapporter aux Modelles de Comptes, que les Receveurs s'étoient faits eux-mêmes ; mais de leur en envoyer de tous faits, où je m'étois étudié à ne rien oublier, ni pour le détail, ni pour la clarté. Je les éxaminois ensuite, lorsqu'ils m'étoient renvoyés, avec tant de rigueur sur les fautes même d'inadvertance, ou de la plus legere omission, que bientôt on n'y omit plus rien en effet, quelque petite & cachée que fût cette partie ; parce que le tout

(22) Quoiqu'on se soit convaincu de plus en plus de la justice qu'il y a, que le Roi tire pour son seul profit, tout le parti possible de ses Fermes & de ses autres Revenus ; on trouve cependant avec quelque raison, ce semble, que depuis le Duc de Sully, l'on n'a pas fait dans cette partie tous les progrès que ses idées, & les soins qu'il s'est donnés, sembloient devoir faire attendre. Nous aurons occasion d'entrer là-dessus dans quelque discussion, lorsque l'Auteur parlera de la Ferme des Tailles & des autres Impôts, qui est la veritable cause de toutes les difficultés qu'on rencontre à parvenir au but qu'il s'étoit proposé, & que tous les Ministres se sont proposés après lui.

devoit être juſtifié par les Pieces, que j'y faiſois joindre, & que je confrontois enſemble avec la derniere attention. Ainſi j'éventai toutes les Mines ſecretes des Receveurs: Elles étoient en grand nombre: Suppoſitions, prétenduës Non-valeurs, mauvais deniers, frais de Domaine, Remiſes, Dons, Droits, Taxations, Attributions d'Offices, Payemens de Rente, frais de Voiture, Epices, Emolumens, & frais de reddition de Comptes; c'étoient-là autant de reſſources utilement employées au profit des Commis; parce qu'on ne s'étoit point donné la peine d'apprécier toutes ces Parties, qui abſorboient, ainſi enflées, une partie de la Recette; & que Meſſieurs du Conſeil, à qui il appartenoit de le faire, connoiſſoient auſſi l'utilité de ce jargon. 1598.

On tenoit ſi mal la main aux Comptes des Receveurs, qu'il arrivoit ſouvent qu'ils ſortoient d'Emploi, chargés d'une infinité de recouvremens, qui étoient enſuite mis en oubli. J'abolis cette Coûtume. J'obligeai ceux qui entroient en place à rechercher ceux auxquels ils ſuccédoient: & pour les y porter par le ſeul moyen efficace; tant qu'il reſtoit de ces débets, ils n'avoient point d'autre recours pour leurs appointemens & leurs remiſes. Par-là ils ſçurent bien empêcher ces petites banqueroutes, au-lieu de les favoriſer, comme ils faiſoient auparavant.

Differens Comptables, & ceux de la Chambre des Comptes par-deſſus tous les autres, parce que c'étoit ſur eux qu'étoient portées un grand nombre d'Aſſignations, avoient l'adreſſe de rebuter les porteurs de ces Aſſignations, par des délais fréquens; juſqu'à ce qu'ils les euſſent obligés à ſe contenter d'une partie ſeulement du montant de leurs Ordonnances, quoiqu'ils en reçuſſent Quittance du tout. Je défendis de reculer les Payemens, comme auſſi de conſerver aucuns deniers à cet effet. Cette défenſe mit fin à tous ces Chapitres de remplacemens de deniers payables par Ordonnance de la Chambre, & à la multiplicité, tant des frais, que de redditions de Comptes; avec leſquels il eſt incroyable, combien il ſe voloit d'argent ſur le Roi: Dès-lors on commença à voir clair dans les Finances, & la confuſion diſparut.

Lorſque l'Etat géneral dont je viens de parler, ces Reglemens, & tous ces differens Modelles, eurent été dreſſés;

1598. j'allai en faire la lecture au Conſeil ; le Roi abſent. Je remarquai aiſément le dépit que mes Confreres reſſentoient de ma diligence, & de ce que je ne les avois point appellés à mon travail. Ils ſe contenterent de me répondre ſechement, & comme en plaiſantant, que mes Secretaires étoient heureux avec moi : ces Pieces en effet, étoient toutes écrites de ma main (23) : Mais après que je fus ſorti, ils avouerent que mon travail étoit immenſe, & éxact ; & qu'il étoit deſormais inutile de prétendre me rien déguiſer. Je relus ces mêmes Memoires deux jours après, Sa Majeſté étant au Conſeil ; elle leur demanda ce qu'ils penſoient de mes Etats. Ils convinrent qu'ils étoient bien ; & dirent, que pour un homme d'Epée je m'étois promptement mis au fait des affaires. Je ne ſçais ſi c'eſt eux que je dois accuſer d'une calomnie à laquelle on donna cours en ce temps-là, Que je faiſois compoſer par (24) Du-Luat, un Livre où ſous prétexte d'expoſer de nouvelles idées ſur les Finances, je décriois ſans charité & ſans ménagement, tous les meilleurs Serviteurs de Sa Majeſté. Ce Prince m'aſſûra que quelque choſe que fiſſent mes envieux, ils n'altereroient jamais ſon amitié pour moi. En effet, de ce moment le Roi commença à agir avec moi d'une maniere à me le faire regarder pluſtôt comme Ami, que comme Maître : Il ne m'arrivoit, ni joie, ni déplaiſir, qu'il ne me temoignât la part qu'il vouloit bien y prendre.

Pour le regard des Finances, je ſerois doublement ingrat, ſi je cachois toutes les obligations que j'ai à ce Prince : Elles ne ſe bornoient pas à appuyer tout ce que je faiſois, avec fermeté, comme il arriva, lorſque les Prevôt & Echevins de la

(23) M. le Duc de Sully d'aujourd'hui conſerve précieuſement une grande partie de ces Manuſcrits, avec beaucoup d'autres Originaux de M. de Roſny, qu'il ſe fait un plaiſir de communiquer à ceux qui vont le voir. Il les regarde comme un des principaux ornemens du Cabinet, que ſon goût pour les ſciences lui fait enrichir tous les jours. Et ce ſont en effet autant de monumens infiniment glorieux pour ſon illuſtre Maiſon.

(24) Ange Capel, Sieur Du-Luat. Il eſt parlé dans le *Vol.* 8778. *des Manuſcrits de la Bibliot. du Roi*, d'un Livre, dans lequel il donnoit pluſieurs Avis à Meſſieurs du Conſeil, ſur les Finances. C'eſt ce Livre ſans doute, dont l'Auteur entend parler ici. Du-Luat nous eſt repreſenté dans les Remarques ſur le *Chap.* 9. *de la Confeſſion de Sancy*, comme un flateur enjoué & agréable, qui avoit comme enchanté, dit-on, le Duc de Sully ſon Maître, par une Généalogie, dans laquelle il le faiſoit deſcendre de la Maiſon de Courtenay. *Journal du Regne d'Henry III. imprimé en* 1720. *tom.* 2. *p.* 477.

(25) M.

la Ville de Paris refuſerent de me communiquer leurs Regiſtres, ſous l'allégation qu'ils n'avoient rien de commun avec le Conſeil des Finances; ni à prévenir tous mes deſirs; ni enfin à me conſoler avec bonté dans mes traverſes: ce qu'il faiſoit d'ordinaire en me propoſant ſon éxemple. Ses lumieres & ſes conſeils ſur tout ce qui avoit rapport aux Finances, m'ont ſouvent été d'un ſi grand ſecours, que j'avouë naturellement que ſans cela, j'aurois entrepris inutilement un ouvrage auſſi difficile que celui de les réformer. Mes vuës me ſont venuës en grande partie de lui (25); & je garde précieuſement des Memoires entiers, écrits de ſa main, quoique fort-longs, ſur les ſujets qui nous occupoient également tous les deux. 1598.

Après cela je dois convenir de bonne foi, que la plus grande partie de la louange qu'a merité l'adminiſtration des affaires, ſous le régne de Henry le Grand, lui retourne de droit. D'autres y auroient travaillé ſous lui avec la même fidélité, & bien plus d'habileté que moi: Car ce ne ſont jamais les bons Sujets, qui manquent au Roi: c'eſt le Roi, qui manque aux bons Sujets. La grande difficulté ſera toujours de rencontrer un Prince, qui ne cherche point dans le Miniſtre de ſes affaires, le Miniſtre de ſes goûts & de ſes paſſions; qui uniſſant beaucoup de ſageſſe à beaucoup de pénetration, prenne ſur lui de n'appeller à remplir les premieres places, que des perſonnes, dans leſquelles il aura connu un auſſi grand fond de droiture & de raiſon, que de capacité; enfin qui ayant lui-même des talens, n'ait point le foible de porter envie à ceux des autres. Cette jalouſie du mérite dans le Souverain, qui ſuppoſe pourtant qu'il en a lui-même, fait en un ſens plus de mal dans un Etat, que la haine qu'on lui connoît pour certains vices, n'y fait de bien.

En partant de Bretagne, j'y laiſſai des Reglemens pour les Finances, differens ſuivant la nature & les privileges de cette Province; & j'y envoyai enſuite le Sieur de Maupeou, Maître des Comptes, tant pour les faire obſerver, & pour mettre les Fermes de la Province en valeur, que pour accelerer le payement des deniers dont j'avois fait le fond. Je fis partir à même fin Coëſnard, Auditeur des Comptes, pour

(25) M. de Perefixe aſſûre de même, que Henry IV. avoit étudié profondément la matiere de la Finance, *pag.* 225.

1598. le Poitou, & Bizouze, pour la Champagne. Je préposai Champigny au Péage des Rivieres, dans l'Orleannois & la Touraine : Mais pour cette fois, c'est assez parlé des Finances.

Passons à des faits d'un autre genre, qui par leur singularité rendirent cette année remarquable. On cherche encore de quelle nature pouvoit être ce Prestige vu si souvent & par tant d'yeux, dans la forêt de Fontainebleau : C'étoit un Phantôme (26) environné d'une meute de chiens, dont on entendoit les cris, & qu'on voyoit de loin; mais qui disparoissoit, lorsqu'on s'en approchoit. On prit sur la Côte d'Hollande, une Baleine (27) longue de quatre-vingt pieds. Le Tybre se déborda, jusqu'à renverser un très-grand nombre de maisons, & inonder une partie de la Ville de Rome. Le bruit se répandit en Europe, que les Juifs, en haine des Chrétiens, avoient offert au Grand-Seigneur cinq cens mille Ducats, pour détruire le Saint Sépulcre de Jérusalem.

Mais l'Evenement le plus interessant, & par lequel finit cette année, est la mort de Philippe II. Roi d'Espagne, après huit ou neuf mois de souffrances (28) si cruelles, qu'il n'y a que le seul motif de la Religion, qui ait pu les lui

(26) Perefixe en fait mention, & fait dire à ce phantôme, d'une voix rauque & épouvantable, *m'attendez-vous*, ou, *m'entendez-vous*, ou, *amendez-vous*. Il attribuë ces visions à des jeux de Sorciers ou de malins Esprits. *Ibid.* 3. *Part.* Voyez aussi le Journal d'Henry IV. & la Chronologie Septenaire, où il est dit, que le Roi & les Courtisans, qui s'en étoient moqués comme d'une fable, l'apperçurent en un jour distinctement entre des halliers, sous la figure d'un grand homme noir, qui leur fit tant de peur, que ce fut à qui fuiroit le mieux. *année* 1599. Matthieu assûre qu'un jour à Fontainebleau le Duc de Sully entendant ce bruit, descendit, croyant que c'étoit le bruit de l'Equipage du Roi qui étoit de retour de la Chasse, *tom.* 2. *p.* 268. Bongars dit serieusement, que c'étoit un Chasseur, qui avoit été tué dans cette Forêt du temps de François I. *Epist.* 184. *ad Camerar.*

(27) Voyez la description de ce poisson monstrueux, dans la Chronologie Septenaire, *pag.* 17. & celle de ce débordement du Tybre, dans les Lettres du Cardinal d'Ossat, *Part.* 365 : » Plus grand, dit-il, qu'aucun » autre dont il soit memoire : de façon que toute la Plaine de la Ville » de Rome fut toute en eau jusques » à une pique de-haut, par les ruës » & dans les maisons : & n'y eut pas » de cent, un qui pût ouir la Messe » le jour de Noël. Cette inondation » a porté des dommages inestima- » bles &c. «

(28) » Il eut, dit Perefixe, vingt- » deux jours durant, un flux de sang » par tous les conduits de son corps : » Et un peu avant sa mort, il lui vint » quatre apostumes en la poitrine, » d'où il sortoit une continuelle four- » milliere de vermine, que tout le » soin de ses Officiers ne pouvoit ta-

faire ſupporter avec autant de patience, qu'il en témoigna pendant un ſi long temps. Cet héroïſme lui fut pourtant en pure perte dans l'eſprit du commun des hommes. Lorſqu'on faiſoit réflexion, que les deux paſſions de l'avarice & de l'ambition jointes enſemble, lui avoient fait inonder tout le nouveau Monde du ſang de ſes malheureux habitans, & éxercer ſur ſes propres Sujets, des violences auſſi barbares, à la vie près; on regardoit tous ces ulceres ſi infects, dont ſon corps étoit entierement couvert, moins comme un accident naturel, que comme l'effet de la vengeance divine. Il laiſſa un Teſtament, qui me paroît une Piece trop digne d'attention, pour la paſſer ſous ſilence. On n'a pas ſçu certainement s'il le dicta dans ſa maladie, s'il le donna de ſa main au Prince ſon Fils, ou s'il fut trouvé après ſa mort, avec ſes autres papiers ſecrets, dans la caſſette dont il avoit ſaiſi Dom Chriſtophe de Mora, ſon Favori: mais ce fait peu important par lui-même, n'eſt encore d'aucune conſéquence pour l'authenticité de cette Piece, qui ſe prouve par une infinité d'autres endroits. La Copie qui m'en tomba entre les mains, me fut adreſſée par le même qui l'envoya au Roi: c'eſt Bongars, Agent de Sa Majeſté auprès des Proteſtans d'Allemagne, qui la tenoit du Landgrave de Heſſe; & celui-cy, des Villes de Veniſe & de Genes: Et elle eſt en tout ſi conforme à celles qui ſe répandirent de differens endroits, qu'elle acheve d'ôter tout doute, que cette Piece ſoit un Ecrit ſuppoſé par les ennemis de Sa Majeſté Catholique (29).

1598.

Jacques Bongars.

» rir, *ibid.*« M. De-Thou, *liv.* 120. y ajoûte la dyſſenterie, le teneſme, l'hydropiſie &c. & fait une deſcription auſſi touchante de l'état déplorable de ce Prince, que de ſa patience & de ſes ſentimens religieux. Matthieu dit, qu'il n'avoit pas moins de ſept fiſtules à deux doigts de la main droite; & attribuë une ſi horrible maladie, aux débauches de ſa jeuneſſe. Il mourut le Dimanche 13 Septembre.

(29) Quelque choſe que diſe ici M. de Sully, la Piece qui dans ſes Memoires, a pour titre, *Teſtament du Roi d'Eſpagne*, n'eſt ni le veritable Teſtament de ce Prince, ni même un Extrait fidele de ce Teſtament: Ce qu'on connoîtra facilement, en la raprochant de l'Extrait détaillé que nous en donne M. De-Thou, *liv.* 120. Mais il ſe pourroit bien faire que cet Ecrit, qu'on y nomme auſſi, *Inſtruction du Roi d'Eſpagne à ſon Fils*, en fût réellement une ſecrete, & qui n'a rien de commun avec le Teſtament de ce Prince, que d'avoir été dictée, comme il eſt viſible, dans le même eſprit, & ſelon les mêmes maximes, ſans la précaution qu'on apporte pour les Ecrits deſtinés à être publics. Elle eſt rapportée dans la Chronologie Septenaire, de la même maniere que dans ces Memoires

1598. Philippe y commence par un détail très-fincere de toutes les fautes qu'il a faites : Il met en Tête cette Chimere de Monarchie Univerfelle, dont il cherche ferieufement à détromper fon Succeffeur, & par fon éxemple, & par celui de Charles-Quint, fon Pere, dont il joint les leçons aux fiennes ; quoique lui-même, comme il l'avouë, n'en ait point profité. Il attache même à ce Teftament, les Memoires qui lui avoient été laiffés par cet Empereur (30) ; afin que Philippe III. ne feparât point l'un de l'autre. Charles-Quint, Empereur, maître de l'Efpagne & de l'Allemagne, dans la force de fon âge, d'une complexion faine & vigoureufe, comblé de gloire & de fuccès, forme le projet de dompter les Infidelles, & de réünir toutes les Puiffances de l'Europe à la fienne, ainfi que toutes les Religions à fa Religion. Après une longue fuite d'années, paffées dans de vains efforts, il fe dépouille avec fa Couronne, de toutes ces chimériques idées. Philippe II. fon Fils, fe laiffe furprendre au même appas, & y réüffit plus mal encore : c'eft ce qu'il ne veut pas laiffer ignorer à fon Succeffeur. La difference des Religions, des Loix, des Mœurs des peuples Européens ; leur fcience à-peu-près égale dans l'Art militaire ; le grand nombre de Villes fortes dont l'Europe eft pleine, & qui demandent autant de Sieges fort-difficiles ; la legereté de fes Peuples, toujours prêts à fe livrer au premier venu, qui leur offrira de leur aider à fecouer une domination établie avec des travaux immenfes, font autant d'obftacles à un deffein fi flateur, que Philippe regarde comme abfolument infurmontables.

Il convient qu'il n'en a pas toujours jugé de même : que le feu de la jeuneffe l'avoit d'abord empêché de faire ces fages réflexions : qu'enfuite la conjoncture de deux grandes Batailles gagnées, & des divifions qui déchiroient la France, avoient continué à le tenir dans l'aveuglement ; & lui avoient fait rejetter avec hauteur toutes les offres d'une Paix avantageufe, qu'on lui avoit faites : Et comme il croit avoir fujet de craindre que fon Fils ne faffe pas un meilleur ufage

pour le fond des chofes, mais d'un ftyle & d'un arrangement differens.

(30) M. De-Thou ne trouve rien dans le Teftament de Philippe II. de comparable à la fageffe des difpofitions, ni à la dignité de l'expreffion du Teftament de Charles-Quint.

1598.

de la Raiſon ; c'eſt par l'expoſition de tout ce qu'une ridicule prétention lui a fait follement entreprendre, qu'il cherche à l'en guérir.

Il s'accuſe donc d'avoir travaillé à ſe faire déclarer Empereur de tout le nouveau monde ; à envahir l'Italie, ſur l'allégation de droits frivoles ; à conquerir les trois Royaumes de la Grande Bretagne : projet qui lui avoit coûté vingt millions en ſix ans, dans les ſeuls préparatifs de la Flotte, dont il prétendoit foudroyer cette Puiſſance : c'eſt cette Flotte qu'on appelloit l'Invincible, & qui cependant fut comme anéantie tout-d'un-coup en 1588, dès ſa premiere ſortie ; à ſubjuguer les Pays-Bas ; à renverſer la Monarchie Françoiſe, en profitant de la foibleſſe de ſon dernier Roi, & révoltant contre lui ſes Sujets, ſur-tout les Eccleſiaſtiques ; enfin à dépouiller de l'Empire ſon propre Oncle Ferdinand, & le Roi des Romains Maximilien, ſon Neveu (31). Il y joint la remarque des Sommes immenſes, que toutes ces brigues lui avoient coûté : Elles montent à plus de (32) ſix cens millions de Ducats ; dont il avertit ſon Fils qu'il trouvera la preuve dans les Etats qu'il a laiſſés dreſſés & écrits de ſa main dans ſon Cabinet. Il ſe reproche encore moins cette profuſion, que celle du ſang humain qu'il a fait répandre : Et veritablement c'eſt une choſe qui perce le cœur, que l'aveu qu'il fait d'avoir ſacrifié vingt millions d'hommes à ſa paſſion, & réduit en déſert plus de Pays qu'il n'en poſſedoit dans l'Europe.

Que lui étoit-il revenu de tout cela ? C'eſt la réflexion qu'il fait faire à ſon Fils : La Providence, comme ſi elle ſe fût cruë intereſſée à faire avorter des Projets ſi criminels, lui avoit fait manquer l'Allemagne, par la jalouſie & l'averſion de ſon propre Sang ; l'Angleterre, par les vents & les tempêtes ; l'Irlande, par la trahiſon de ſes Peuples, que l'éloignement mettoit à couvert de ſon reſſentiment ; la France, par l'inſtabilité de ſes habitans, jointe à leur an-

(31) » On appelloit Philippe II. » le Démon du Midi, *Dæmonium Meridianum*, parce qu'il troubloit tou» te l'Europe, au Midi de laquelle » l'Eſpagne eſt ſituée. « *Notes ſur la Henriade.*

(32) P. Matthieu dit, que les Indes produiſirent au Roi d'Eſpagne deux cens ſoixante millions d'or en ſoixante-quatre ans ; & qu'il auroit conquis la Turquie entiere pour ce qu'il dépenſa ſeulement en Flandre, *tom. 2. liv. 2. p. 266.*

1598. tipathie pour une domination Etrangere, (33) enfin par les grandes qualités du Roi qui la gouvernoit : en ſorte que cet épouvantable fracas, & ces torrens de ſang, n'avoient abouti qu'à augmenter ſes Etats, du ſeul petit Royaume de Portugal.

Philippe fait après cela une application plus particuliere de ces inſtructions, à ſa Perſonne & à la ſituation de l'héritier de la Puiſſance ; & réduit aux Articles, ſuivans la Politique dont aucun Roi d'Eſpagne ne doit jamais ſe départir, & Philippe III. moins encore que tous les autres, à cauſe de ſa grande jeuneſſe : Maintenir avec le Roi de France, la Paix qu'il avoit cru devoir faire avant de mourir ; & cela autant pour ſon interêt & ſon repos, que par égard pour ſes Peuples : Ne jamais s'écarter de la bonne intelligence avec le Pape, & la fomenter en tenant un grand nombre de Cardinaux dans ſes interêts : Aimer l'Empereur & ſa Famille ; mais pourtant ne pas faire paſſer par ſes mains l'argent des penſions, que ſon interêt demandoit qu'il continuât aux Electeurs, Princes & Prélats d'Allemagne ; afin qu'il ſe les tînt toujours attachés par cette largeſſe, en même temps qu'il auroit ſoin de les tenir diviſés entr'eux : double moyen de tourner à ſon avantage, les conjonctures que le temps pouvoit lui faire naître pour l'acquiſition de l'Empire : Porter d'autant plus toute ſon attention du côté de l'Allemagne, que la multiplicité d'interêts regne dans les Pays du Nord, plus que par-tout ailleurs.

La Pologne, le Dannemarc, & la Suéde, ſont des Puiſſances dont il croit n'avoir rien à apprehender : La premiere, parce qu'outre l'éloignement, la Politique des Princes ſes voiſins, auſſi bien que la ſienne propre mal entenduë, rend

(33) Il y a dans le veritable Teſtament de Philippe II. un Article par rapport à Henry IV. dont l'omiſſion dans nos Memoires ſuffit toute ſeule à prouver, que la Piece à laquelle on donne ce nom, eſt ſuppoſée : C'eſt que ce Prince agité de violens remords ſur l'uſurpation du Royaume de Navarre, recommande à ſon Fils, ce qui lui avoit été recommandé à lui-même par ſon Pere, de faire examiner ſoigneuſement cette Queſtion par les plus habiles Juriſconſultes ; afin de reſtituer ce Royaume à ſon légitime Maître, ſi on doit le faire, ſelon les Loix de la Juſtice. Charles Quint en avoit dit autant à Philippe II. Ferdinand & Iſabelle à Charles-Quint... Remettre ainſi l'effet d'une diſpoſition qu'on reconnoît être juſte, à un ſucceſſeur qu'on eſt aſſûré qui n'y aura aucun égard ; c'eſt ce que M. De-Thou appelle, ſe jouer impudemment de la Divinité.

le Roi de Pologne le Miniſtre pluſtôt que le Maître de ſes Sujets : Les deux autres, par la même raiſon du grand éloignement, joint à leur pauvreté, & à leur peu d'intelligence dans la Guerre. Il n'a garde de dire la même choſe de la France, de l'Angleterre & de la Flandre, qu'il regarde comme les Puiſſances veritablement à craindre pour l'Eſpagne ; & avec leſquelles il veut qu'on ſoit continuellement ſur ſes gardes. 1598.

Ce qu'il preſcrit par rapport à (34) l'Angleterre : c'eſt de ne rien negliger pour empêcher la jonction des trois Couronnes qui comprennent les Iſles Britanniques, ſur une même tête : Evenement, dont ce fin Politique, par un eſprit de prédiction, parloit, comme étant fort-proche : Pour cet effet, ne pas regretter l'argent qu'on répandoit dans ces Iſles, pour ſe faire des Partiſans ; & continuer à la remplir d'Eſpions ; mais autres que ceux qui y étoient alors, dont Philippe II. croyoit avoir des raiſons de tenir la fidelité pour ſuſpecte : Cultiver ſoigneuſement tout ce que la diverſité des Religions peut faire éclorre de diviſions dans cet Etat, auſſi bien que dans celui de France : il regarde celles qu'avoit produites la Ligue chez nous, comme un moyen deſormais uſé & inutile, par l'affermiſſement d'un Roi auſſi capable de regner que Henry : Mais donner occaſion à mille autres diviſions civiles, dans chacun de ces deux Etats ; & ſur-tout à celles qui peuvent les tenir en guerre l'un avec l'autre, ou du-moins en défiances & en ſoupçon : ce qu'on peut faire en favoriſant les prétentions de l'une ſur l'autre ; leur haine naturelle les y portant déja ſuffiſamment : Regarder comme le dernier malheur, le coup qui uniroit d'interêt avec les Provinces-unies, ces deux Puiſſances déja unies entr'elles ; parce qu'il ne peut qu'en réſulter une Puiſſance capable, dit-il, de s'aſſujettir & la Mer & la Terre : Trouver le moyen d'exclurre tous les Princes de l'Europe, de la Navigation des deux Indes : ce qui ne peut ſouffrir de difficulté, que de la part de ces trois mêmes Puiſſances, moins pourtant de celle de France, que des deux autres, parce qu'elle n'a point de

(34) On lui fait encore dire ſur le point de mourir, en parlant de l'Angleterre : *Pacem cum Anglo, bellum cum reliquis.* » La Paix avec l'Anglois, & » la Guerre avec tout le reſte. «

1598. Marine : Nouveau motif de s'aſſûrer la poſſeſſion des Pays-Bas, & plus encore de l'Angleterre.

Cependant dans tous ces conſeils de Philippe, rien ne porte ſon Succeſſeur à la Guerre; non pas même avec les Rebelles des Bays-Bas. Au-contraire, il l'en détourne avec ſoin. La conduite qu'il veut qu'on tienne avec les Provinces, eſt d'y accorder un pardon géneral : de ne rien éxiger de ce Peuple, ſinon qu'il reconnoiſſe la Domination Eſpagnole : de veiller ſur les Gouverneurs, Miniſtres & Officiers qu'on y entretiendra : de ne pas les y laiſſer trop long-temps, ni avec une autorité trop abſoluë; parce qu'ils ſeroient ceux dont on auroit le plus à craindre, ſi une fois ils s'aviſoient de ſe mettre à la tête du Parti.

Si pourtant l'Eſpagne ne peut éviter d'entrer en Guerre; Philippe ne veut pas priver ſon Succeſſeur, des lumieres que ſon experience lui a acquiſes à cet égard. Il l'avertit que s'il veut n'y pas ſuccomber, il ne doit l'entreprendre que dans ces conjonctures favorables, qui ſe preſentent de temps en temps; comme, changemens de Gouvernemens, Diſſenſions Civiles, Beſoins & foibleſſes des Souverains, &c. Cette Maxime de Philippe, qu'un Prince doit connoître parfaitement, juſqu'aux diſpoſitions les plus particulieres des Princes ſes voiſins, eſt ſi vraie & ſi importante, qu'il ne devroit jamais arriver de changemens dans les Etats qui l'environnent, qu'il ne s'y trouvât préparé, & en état d'en profiter dans le moment même. Il conclut cet Article, par faire enviſager au nouveau Roi, qu'il eſt reſponſable au Tribunal d'un Dieu, qui juge les Guerres, & malheureuſement n'en juge pas par les regles des Princes guerriers.

Après ces Maximes, qui n'ont rapport qu'au Gouvernement exterieur; Philippe vient à celles qu'il croit neceſſaires pour le Gouvernement interieur. Il veut qu'un Roi d'Eſpagne, ayant à commander à des Peuples auſſi prodigieuſement diſproportionnés dans leurs Coûtumes, qu'éloignés de Climats, s'étudie à les gouverner chacun ſelon ſon caractere; & tous avec douceur & modération : Qu'il connoiſſe par lui-même & choiſiſſe ſes Conſeillers & ſes Secretaires : Qu'il expedie auſſi lui-même ſes Dépêches : Et qu'il ſe rende verſé dans le Chiffre, pour ne pas expoſer un Secret important

à être

à être trahi par un Confident : Qu'il cherche ſoigneuſement les Gens d'honneur & de talent, pour leur donner les Emplois : Qu'il ſe garde d'offenſer grièvement perſonne, ſurtout perſonne de grande qualité : Il remarque, que le (35) Prince ſon Fils aîné s'en étoit mal trouvé : Qu'il faſſe une juſte diſtinction de l'ancienne Nobleſſe d'avec la nouvelle, afin d'avancer celle-là, comme étant plus communément ſuſceptible de ſentimens purs & deſintereſſés : Qu'il diminuë le nombre exceſſif de Gens de Juſtice, de Finance & d'Officiers de ſa Maiſon : Il donne le même conſeil par rapport aux Eccleſiaſtiques ; & il y joint celui de ne pas plus les épargner que les autres, dans les neceſſités de l'Etat, non-ſeulement parce qu'il leur eſt plus aiſé de ſe paſſer de grands Biens ; mais même parce qu'ils le doivent, s'ils ne veulent pas éteindre le reſpect qu'on doit à leur Caractere, par le luxe, la molleſſe, & l'impieté : fruits ordinaires des grands Biens & de l'oiſiveté, où ils ſe plongent : Au-contraire, qu'il multiplie les Marchands, Laboureurs, Artiſans & Soldats, dont l'induſtrie, le travail & l'œconomie ſoûtiennent ſeuls l'Etat, contre la ruine dont il eſt menacé par le déreglement des autres Conditions. Tous les principes qui, comme ceux-cy, vont à maintenir dans un Etat, la ſubordination & l'œconomie, contre la corruption & l'oiſiveté, meritent d'être loués ; de quelque bouche qu'ils ſortent. 1598.

L'Article des diſpoſitions domeſtiques, eſt celui par lequel Philippe ferme ſon Teſtament. Il enjoint à ſon Succeſſeur, d'accomplir les promeſſes & autres clauſes du Mariage de l'Infante ſa Sœur. Il lui en propoſe pour lui-même, un dont il avoit déja fait les avances, & diſpoſé ſecrettement tous les Articles, qu'il lui marque qu'il trouvera entre les mains de Loo. Il remarque, que jamais Roi n'a aimé le Favori de ſon Pere ; & cependant il ne laiſſe pas de lui propoſer pour Confident Chriſtophe de Mora, qui avoit été le ſien. Philippe III. aima mieux déferer à la remarque, qu'à la recommendation ; & donna la place de Mora, au Marquis de Doria. Il éxige auſſi de ſon reſpect pour la memoi-

(35) Dom Carlos, Prince d'Eſpagne. Ce fut par l'ordre de ſon propre Pere, qu'il perdit la vie : Et il paroît que ſon crime étoit bien pluſtôt de s'être trop attaché les Grands du Royaume, que de les avoir mépriſés.

1598. re paternelle, qu'il conserve en place, toutes les Personnes qui y avoient été mises de sa main: mais de la façon dont il s'en explique; on voit bien, qu'il le souhaite plus qu'il ne l'espere. Il lui recommande particulierement les Docteurs Ollius & Vergius, qui l'avoient assisté dans sa maladie. Il lui parle (36) d'Antonio Perès, comme d'un homme dangereux, avec lequel il doit se raccommoder, & songer ensuite à ne le laisser demeurer ni en France, ni en Flandre, encore moins en Espagne, mais dans l'inutile Pays d'Italie. Une courte Maxime d'aimer Dieu, de chercher la Vertu, & de profiter des préceptes d'un Pere, est par où Philippe finit cette Piece, qu'on ne peut nier qui ne soit remplie d'ailleurs de traits de (37) pieté & de résignation aux ordres de Dieu, qui par misericorde le châtioit, disoit-il, en cette vie, plustôt qu'en l'autre.

De ces dispositions, la premiere qu'on vit éxecuter au nouveau Roi d'Espagne, fut celle de son Mariage avec l'Archiduchesse de (38) Gratz. Il la fit demander aussi-tôt après la mort du Roi son Pere; & elle passa au commencement de l'année suivante en Espagne, accompagnée de l'Archiduc Albert, avec lequel elle relâcha sur la Côte de Marseille, pour respirer l'air de la terre. Le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, qui en avoit eu avis, & en avoit informé le Roi, eut ordre de faire la reception la plus honorable à cette Princesse. Sa Majesté destina cinquante mille écus pour en faire les frais, & m'ordonna de les faire tenir à Marseille. J'étois prêt d'y envoyer La-Font, pour marquer l'usage qu'on devoit faire de cette Somme, ou un autre de mes Domestiques, qui n'étoit encore que simple Laquais de mon Epouse, petit homme & sans figure, mais dans lequel j'avois démêlé tant de capacité, de fidelité & d'œconomie, que je

(36) Antoine Perès avoit été principal Ministre de Philippe II. dont il encourut la disgrace, pour des raisons qui ne sont rien au sujet de ces Memoires: Il se refugia à Paris, où il mourut en 1611. Il étoit grand Politique, & de beaucoup d'esprit: C'est de lui qu'est la Maxime suivante, qui renferme un grand sens dans trois mots: *Roma*, *Consejo*, *Pielago:* S'attacher la Cour de Rome, bien former son Conseil; & être Maître de la Mer.

(37) » Il fit apporter son Cercueil, » fait de cuivre, & mettre une tête » de mort sur un Buffet, & une Cou» ronne d'or joignant «, dit la Chronologie Septenaire; dans laquelle il faut lire aussi, avec le détail de tout ce que dit & fit ce Prince dans sa maladie, celui de sa Vie publique & privée, *année* 1598.

(38) Marguerite d'Autriche, Fille de l'Archiduc de Gratz.

crus devoir travailler à ſon établiſſement. Il n'en fut pas beſoin : une Perſonne que j'avois ſur les lieux, ſuffit ; parce que l'Archiducheſſe malgré les inſtances du Duc de Guiſe & de la Ville de Marſeille, ne voulut entrer dans aucune Ville, pour éviter le Céremonial : Elle ſe fit dreſſer des Tentes ſur le rivage, où elle ſe repoſa, & entendit la Meſſe. Pour l'Archiduc, il eut la dévotion de viſiter les Egliſes de Marſeille ; mais il y vint ſans ſuite, & *incognito* ; & après avoir baiſé les Reliques, il s'en retourna ſans boire ni manger. 1599.

Ce Mariage unit les deux branches de la Maiſon d'Autriche par un double lien ; le feu Roi d'Eſpagne ayant déja fait épouſer le cinq Mai de l'année précédente, l'Infante Iſabelle ſa Fille, à l'Archiduc Albert, qui avoit pour cela dépoſé la pourpre de Cardinal. Il lui avoit donné une très-riche Dot en apparence ; puiſqu'elle ne conſiſtoit pas moins que dans les dix-ſept Provinces des Pays-Bas, la Franche-Comté & le Charolois : mais les clauſes étranges qu'il y avoit miſes ; que ce nouveau Souverain ne prendroit aucune part au Commerce des Indes, & ne ſouffriroit dans ſes Etats aucune autre Religion que la Catholique, ſans quoi la donation étoit déclarée nulle ; la réduiſoient en effet à rien, par la difficulté de faire accepter aux Flamands, des conditions ſi dures.

En attendant que l'Archiduc pût paſſer en Flandre en Perſonne, pour lever tous les obſtacles ; il y envoya en qualité de ſon Lieutenant-Géneral, l'Amirante (39) d'Arragon, qui fit quelques Exploits ſur la Frontiere d'Allemagne ; & enſuite ſon Couſin le Cardinal André, qui y fit force Edits, mais ſans execution. Le mal commençant à paroître à la Maiſon d'Autriche, ne plus ſouffrir de délai ; l'Archiduc vint enfin lui-même dans les Pays-Bas, & y amena ſa nouvelle Epouſe, le cinq Septembre de cette année, dont le reſte ſe paſſa en menaces de ſa part, d'auſſi peu d'effet. Il fallut en venir à la force ouverte : Et ce fut le commencement de cette longue & ſanglante Guerre, entre l'Eſpagne & les Flamands, dont j'aurai ſoin chaque année de marquer les progrès & les évenemens.

(39) Conſultez la Chronologie Septenaire, tant ſur ces expeditions militaires, que ſur tout ce qui eſt dit ici des Mariages du Roi & de l'Infante d'Eſpagne, *années* 1598, & 1599. *Matthieu*, *ibid. p.* 298. *&c.*

1599. Au même temps que ſe faiſoit en Eſpagne le Mariage de Sa Majeſté Catholique, on célebroit auſſi à Paris celui de Madame Catherine avec le Prince de (40) Bar. C'eſt par cet Etabliſſement, que cette Princeſſe fixa enfin ſa deſtinée, juſques-là ſi incertaine. On propoſa d'abord du vivant de la Reine Catherine, de la marier au Duc d'Alençon: La choſe manqua, par la haine de Henry III. pour ſon Frere. Enſuite on parla de la donner à Henry III. lui-même: La Reine-Mere n'y voulut pas conſentir, par averſion pour la Maiſon de Navarre. La Princeſſe refuſa à ſon tour le Vieux Duc de Lorraine, qui lui fut offert; parce, diſoit-elle, qu'il avoit des Enfans d'un premier Mariage. Le Roi d'Eſpagne la demanda pour lui, aux conditions d'une union étroite entre le Roi de Navarre & lui: à quoi le premier de ces Princes ne voulut point entendre. Après cela, cette Princeſſe fut recherchée par le Duc de Savoie; mais dans des circonſtances, où ce Mariage pouvant être préjudiciable à la Religion Proteſtante; les Réformés y mirent obſtacle. Elle ne voulut point du Prince de Condé: elle le trouvoit trop pauvre: Elle refuſa de même, & ſans aucune bonne raiſon, le Roi d'Ecoſſe. Le Prince d'Enhalt ſe mit auſſi ſur les rangs: Et dans les mouvemens de colere, qui animoient quelquefois cette Princeſſe contre le Roi ſon Frere; elle lui reprochoit, qu'il l'eût volontiers miſe entre les bras de deux ou trois autres Princes Etrangers, ou, comme elle diſoit, de deux ou trois Gentilshommes, pour payement de leur Solde. On a vu en dernier lieu, comment ſa prévention pour M. le Comte de Soiſſons, lui fit fermer l'oreille à toutes les pourſuites de M. le Duc de Montpenſier, qui étoit un Parti ſortable. Enfin la neceſſité de prendre un Etat (41), la détermina à accepter le Prince de Bar.

Le deſſein de ce Mariage n'eut pas pluſtôt été rendu public, que la difference de la Religion des deux Parties, fournit aux Eccleſiaſtiques en géneral, & en particulier aux

(40) Henry, Duc de Bar, enſuite de Lorraine après la mort de Charles II. ſon Pere. » Le Roi donna à » ſa Sœur, en la mariant, trois cens » mille écus d'Or ſol, « dit l'Hiſtorien Matthieu, *ibid. p.* 278.

(41) » Madame, dit au-contraire » la Chronologie Septenaire, *année* » 1599, montroit de ſon côté tout le » contentement poſſible... Elle avoit » accoûtumé de dire: *Grata ſuperveniet quæ non ſperabitur hora:* Etant ladite Dame très-bien inſtruite au » Latin. «

Evêques de France actuellement assemblés à Paris, une raison d'en empêcher la conclusion, qu'ils ne laisserent pas échapper. Le premier moyen qu'ils employerent, fut de traverser de tout leur pouvoir à Rome l'expedition de la Dispense, sans laquelle ils croyoient qu'on ne passeroit point à la Célebration. Ils ne pouvoient à cet égard remettre leurs interêts en de plus fidelles mains que celles de d'Ossat, qui n'étoit pourtant en cette Cour, que pour y servir ceux du Roi : mais ce n'est ici, ni la premiere, ni la derniere fois, que cet Ecclesiastique aura à essuyer de ma part le reproche d'avoir non-seulement passé, mais encore trahi ses Commissions. Si j'en crois le Memoire de Rome, dont j'ai déja parlé ; D'Ossat, au nom de tout le Parti, dont il étoit l'instrument, n'oublia rien pour détourner le Pape d'accorder la Dispense (42), qu'il étoit personnellement chargé de Sa Majesté de solliciter. Toutes ces personnes faisoient 1599.

(42) Le Cardinal d'Ossat dans ses Lettres, ne commence à parler de sa Négociation pour obtenir la Dispense en question, que lorsque le Duc de Bar étant allé lui-même la solliciter à Rome en 1600, il récommença par ordre du Roi, à faire de nouvelles instances sur cette affaire. Il nous apprend seulement en passant, sur quelles raisons s'appuya Sa Sainteté, pour refuser la grace qu'on lui demandoit : » *Sa Sainteté*, dit-il, » nous ayant dit dès Ferrare à M. de » Luxembourg & à moi, lorsque » nous lui demandions ladite Dispen» se, qu'il ne la devoit ni pouvoit » accorder ; pour ce que l'une des » Parties non-seulement ne la de» mandoit pas, mais ne le reconnois» soit point pour Pasteur de l'Eglise » Catholique & Apostolique, ni pour » avoir puissance de dispenser ; com» me aussi ne croit-elle point, que le » Mariage soit un Sacrement, ni qu'il » soit illicite de contracter Mariage, » même entre Cousins germains. Ces » raisons du Pape, ajoûte-t'il, du» rent encore &c.« Et en toutes occasions il est vrai qu'il les fait si bien valoir par tous les argumens Theologiques, qu'il n'y a point de Lecteur qui ne concluë, qu'un homme si bien persuadé que le Pape ne pouvoit se rendre en conscience, n'insistoit que foiblement sur ce point, & conspiroit à mettre les Cours de France & de Lorraine dans la necessité de procurer enfin par toutes sortes de moyens, la Conversion de la Princesse, sans laquelle selon lui, cette affaire ne pouvoit jamais avoir une fin avantageuse : Cependant on lui voit d'un autre côté, executer les ordres du Roi, & même les prévenir, avec tant d'assiduité, de fidélité & de zèle, qu'on peut sur ses propres Lettres lui rendre la justice, qu'il servoit Sa Majesté contre ses propres sentimens, autant qu'il le pouvoit faire. Une preuve de cela, qui seule vaut toutes les autres, c'est que malgré tous les obstacles, il obtint enfin, bien long-temps après à la verité, cette Dispense, dont il avoit desesperé. Je trouve dans toutes les Lettres de ce Cardinal, bien moins de fondement encore au second motif qu'on lui attribuë ici. Pour exposer en gros, ce qui se développera par parties en son temps ; voici ce que j'ai jugé des sentimens de ce Prélat sur tous les differens sujets, sur lesquels on l'attaque ; à s'en tenir toujours à la conjecture qu'on peut ti-

1599. entendre à Sa Sainteté, qu'en se roidissant sur cette grace, il en arriveroit deux choses : l'une, que Madame se rendroit Catholique : l'autre, que ce changement ne pouvant passer dans l'esprit des Protestans, que pour un effet de la violence dont auroit usé à son égard le Roi son Frere ; il accroîtroit la défiance que ceux-cy ne témoignoient déja que trop ouvertement de Sa Majesté ; acheveroit de le leur faire regarder comme leur ennemi, & leur persécuteur déclaré ; & attireroit enfin cette Guerre intestine si desirable, selon eux, pour les interêts du Saint Pere, & de la bonne Religion.

L'autre moyen que le Clergé mettoit en œuvre, étoient des remontrances assez vives pour pouvoit meriter le nom de menaces. Sa Majesté eut la complaisance de les écouter, & de permettre une Conference, où le Docteur Du-Val d'un côté, & le Ministre Tilenus de l'autre, cherchant à faire valoir leur Cause, s'échaufferent assez inutilement, ce me semble ; quoique l'un & l'autre se vantât après, à l'ordinaire, d'avoir terrassé son Adversaire. J'en parle comme temoin ; parce que je me laissai entraîner à la foule qui y accouroit, comme à un spectacle tout-à-fait interessant : je n'y arrivai pourtant que sur la fin, lorsque les deux tenans commençoient à succomber à la fatigue. Je ne sçais par quelle raison on voulut me faire faire en cette occasion, le personnage de Juge : Ce fut peut-être, parce qu'on sçavoit que c'étoit moi, que Sa Majesté avoit chargé de dresser les Articles du mariage. On commençoit déja à me répeter tous les points d'une dispute, qui duroit depuis plusieurs heures : mais je priai très-serieusement qu'on m'épargnât, ou cet embarras, ou cet honneur : Je dis que s'il n'avoit pas été au pouvoir de deux si fortes Têtes, de concilier avec la Sainte-Ecriture, tant de Canons & de Décrets de Papes, ou de justifier comment cette conciliation étoit impossible, afin de

rer de ses Lettres : Il aimoit la Personne du Roi : Il ne trouvoit point de bonne Politique séparément de la Religion : Il étoit prévenu que les interêts de celle-cy ne sont nulle part en aussi bonnes mains, qu'en celles du Pape, des Jesuites, & de tous ceux qui l'avoient soûtenuë du temps de la Ligue. Il n'aimoit point l'Espagne, encore moins la Maison d'Autriche & le Duc de Savoie ; & haïssoit souverainement les Calvinistes. Voyez sur l'article de la Dispense les *pag.* 480, *& suiv.* 492, 519, 596, 615, 701, 717, *& suiv.* 727, 758, 769 *&c.*

n'en plus parler; on ne devoit pas l'attendre d'un ignorant comme moi: & je le penſe de même. 1599.

Quoiqu'il en ſoit, cette Conference n'ayant pas produit tout le fruit que MM. du Clergé (43) s'étoient promis; & voyant auſſi qu'ils ne réüſſiſſoient pas mieux du côté de Rome, ils déclarerent que rien n'étoit capable de leur faire donner leur conſentement à ce Mariage. On s'en ſeroit paſſé: mais il falloit trouver un Evêque, qui voulût bien faire cette Cérémonie: & comme tous ces MM. ſe tenoient par la main; cela formoit une difficulté, ſur laquelle ils fondoient leur derniere reſſource.

Dans cet embarras, Sa Majeſté s'aviſa de s'adreſſer à l'Archevêque de (44) Rouen, & crut devoir en attendre plus de complaiſance, comme étant ſon Frere naturel, & lui ayant obligation depuis peu de l'Archevêché; outre que ce Prélat étoit connu de Sa Majeſté, ainſi que de toute la France, pour être médiocrement ſcrupuleux, pour ne rien dire de plus. Cependant à la premiere propoſition que ce Prince fit à l'Archevêque; il vit un homme qui d'un ton dévotement rebelle, l'accabla de citations bien ou mal faites, des Saints Peres, des Saints Canons, des Saintes Ecritures. Le Roi ſurpris, comme on peut ſe le figurer, d'un langage ſi nouveau dans la bouche d'un homme qui ordinairement parloit de toute autre choſe, ne pouvoit preſque s'empêcher de lui rire au nez, en lui demandant par quel miracle il étoit tout-d'un-coup devenu ſi ſçavant & ſi conſcientieux. Il crut faire mieux en répondant à l'Archevêque par des raiſons ſérieuſes; auxquelles celui-cy s'étant montré ſourd; Sa Majeſté éclata, & lui reprocha ſon ingratitude: » Puiſ» que vous faites ainſi l'entendu, ajoûta Henry, en revenant » à ſa premiere idée; je vais envoyer vers vous, un grand » Docteur, votre Confeſſeur ordinaire, & qui entend mer-

(43) Elle ſe faiſoit en preſence de Madame Catherine: » Mais, dit le » Journal d'Henry IV. parce que les » Docteurs de Sorbonne ſe ſervirent » d'expreſſions & de ſubtilités ſcho» laſtiques, auxquelles ladite Dame » n'a rien compris; les Miniſtres l'ont » facilement perſuadée de demeurer » dans ſa Religion. « Perefixe dit, que le Roi n'ayant pu venir à bout de la convertir, quoiqu'il y employât les menaces, dit un jour au Duc de Bar: » Mon Frere, c'eſt à vous à la » dompter. «

(44) Charles, Fils naturel d'Antoine de Navarre, & de Mademoiſelle de La-Beraudiere de La-Guiche, autrement appellée La-Roüet, l'une des filles de la Reine-Mere.

1599. » veilleusement les Cas de Conscience. « Ce grand Docteur & Directeur étoit Roquelaure, compagnon ancien & actuel de débauche de M. de Rouen, & à la priere du quel il avoit obtenu l'Archevêché. Le Prélat entendit parfaitement ce que signifioit cette petite menace ; & son air un peu confus étoit une conviction, qu'il apprehendoit les grands avantages, que l'habitude & la familiarité pouvoient donner sur lui à Roquelaure ; sans ceux qu'il tireroit de cet esprit, que toute la Cour lui connoissoit, libre, igenu, fécond en heureuses saillies, & que l'Archevêque lui-même n'avoit pas accoûtumé à outrer le respect dû au Caractere Episcopal.

Le Roi ayant quitté M. de Rouen, fit venir Roquelaure, & lui dit : » Vous ne sçavez pas, Roquelaure, votre Archevêque veut faire le Prélat & le Docteur, & me veut » alléguer les Saints Canons, où je crois qu'il entend aussi » peu que vous & moi ; & cependant par ces refus ma Sœur » demeure à marier : Je vous prie parlez lui comme vous » avez accoûtumé ; & le faites souvenir du temps passé. Ah ! » pardieu ! Sire, répondit Roquelaure, cela n'est pas bien ; » car il est temps au-moins, selon mon opinion, que notre » Sœur Catelon commence à tâter des douceurs de cette » vie ; & je ne crois pas que d'oresnavant elle en puisse mou» rir par trop grande jeunesse : Mais, Sire, dites moi un peu » ce que dit ce bel Evêque, pour ses raisons : car il en est » quelquefois aussi mal fourni, que je sçaurois l'être. Je m'en » vais le trouver, pour lui apprendre son devoir. «

Il n'y manqua pas. Il dit à l'Archevêque dès en entrant dans la Chambre : » Hé quoi ! mon Archevêque, que veut » dire ceci ? On m'a dit que vous faites le fat : pardieu ! je ne » le souffrirai pas : il y va trop de mon honneur, puisqu'un » chacun dit que je vous gouverne : Ne sçavez-vous pas bien, » qu'à votre priere, je me rendis votre caution envers le » Roi, lorsque je lui parlai pour vous faire avoir l'Archevê» ché de Rouen : Ne me faites vous pas passer pour men» teur, en vous obstinant ainsi à faire la bête ? cela seroit » bon entre vous & moi, qui nous sommes vus quelquefois » ensemble aux breches raisonnables, & les Dés à la main ; » mais il s'en faut bien garder, lorsqu'il y va du service du » Maître, & de ses ordres absolus. Hé ! vrai Dieu ! que vou» lez-vous que je fasse, répondit M. de Rouen ? Quoi ! que

» je

» je me faſſe moquer de moi, & reprocher par tous les autres Prélats, une action où tout le monde dit qu'il y va grandement de la conſcience ; n'y ayant eu aucun des Evêques auxquels le Roi en a parlé, qui ne l'ait auſſi-tôt refuſé ? Ho ! morbieu ! ne le prenez pas comme cela, interrompit Roquelaure : il y a bien de la difference d'eux à vous ; car ces Gens s'alambiquent tellement le cerveau après le Grec & le Latin, qu'ils en deviennent tous fous : & puis vous êtes Frere du Roi, & obligé de faire tout ce qu'il commandera, ſans balancer : il ne vous a pas fait Archevêque pour le ſermonner, ni lui apprendre les Canons ; mais pour lui obéïr, en tout où il ira de ſon ſervice. Que ſi vous faites plus l'étourdi & l'entêté, je le manderai à Jeanneton de Condom, à Bernarde l'Eveillée, & à Maître Julien : m'entendez-vous ? Et ne vous le faites pas dire deux fois : Sçachez que rien ne vous doit être ſi cher, que les bonnes graces du Roi : elles vous ont mieux valu avec mes ſollicitations, que tout le Latin & le Grec des autres : Pardieu ! c'eſt bien à vous à parler des Canons, où vous n'entendez que du haut Allemand. « 1599.

M. de Rouen voulut reprendre la parole, pour lui perſuader qu'il devoit abandonner avec lui ce ton de plaiſanterie, qui étoit bon dans ſes jeunes années ; & lui lâcha quelque choſe de Paradis. » Comment, Morbieu ! Paradis ! reprit auſſi-tôt Roquelaure, êtes-vous ſi aze que de parler d'un lieu où vous ne fûtes jamais, où vous ne ſçavez comment il fait, ni ſi vous y ſerez reçu, quand vous y voudrez aller ? Oui, oui, j'y ſerai reçu, dit encore l'Archevêque, n'en doutez nullement. C'eſt bien diſcouru à vous, lui dit ſon homme, en le pourſuivant de plus en plus : Pardieu ! je tiens que Paradis a été auſſi peu fait pour vous, que le Louvre pour moi : Mais enfin laiſſons-là un peu votre Paradis, vos Canons & votre Conſcience (45) pour une autre fois ; & vous réſolvez à marier Madame : car ſi vous y manquez, je vous ôterai trois ou quatre méchans mots de Latin, que vous avez à toute heure à la bouche ; plus n'en ſçait ledit dépoſant : & puis adieu la Croſſe &

(45) Il y a quelque choſe d'original dans le tour de cette converſation : mais l'Auteur pouvoit bien, ce ſemble, ſupprimer certaines expreſſions, qui ſentent un peu le libertinage.

1599. » la Mitre, mais qui pis eſt, cette belle maiſon de Gaillon, » & dix mille écus de rente. «

Il ſe dit encore beaucoup d'autres choſes entre ces deux hommes, dont on peut juger par cet échantillon. Roquelaure n'abandonna point l'Archevêque, qu'il ne lui eût fait promettre de marier Madame : & ce fut lui en effet qui fit la Cérémonie (46). Je reçus des deux côtés, des preſens fort-riches, pour récompenſe des peines que je m'étois données: entr'autres un cheval d'Eſpagne de grand prix, & magnifiquement enharnaché, que m'envoya M. le Duc de Lorraine. Je les renvoyai à Sa Majeſté, qui m'ordonna de les garder.

Ce ne fut pas à cette ſeule occaſion, que le Clergé tint tête à Sa Majeſté. Il ſe roidiſſoit plus fortement & auſſi plus eſſentiellement contre la verification de l'Edit de Nantes, qui lui paroiſſoit toujours un morceau difficile à digerer. Comme depuis près d'un an qu'il ſe tenoit aſſemblé à Paris à ce ſujet, il avoit eu le temps de prévenir le Parlement & les autres Cours Souveraines, auſſi bien que la Sorbonne, contre cet Edit ; tous ces Corps ſe ſoûleverent, dès qu'il eut été rendu public, & ſe donnerent des mouvemens qu'on peut mieux imaginer que décrire. On ne parla plus d'autre choſe : Chacun s'attacha à critiquer la Piece, & à la combattre par differens raiſonnemens : Il s'en faut beaucoup qu'ils ne fuſſent tous juſtes, non-plus que tous les motifs que le Parlement apportoit, pour ſe diſpenſer de l'enregiſtrer ; mais la ſincerité dont j'ai fait juſqu'ici profeſſion, même dans les choſes qui me touchent de plus près, m'oblige à convenir que toutes ces perſonnes n'avoient point tort en tout.

Il étoit, par éxemple, permis aux Réformés, par un des Articles de l'Edit, de convoquer & de tenir toutes ſortes d'Aſſemblées Synodales & autres, en tel temps, tel lieu &

(46) » Un Dimanche, dit la Chronologie Septenaire, dès le matin... » il va prendre Ma dame ſa Sœur, à » ſon lever ; & l'amenant par la main » dans ſon Cabinet, où étoit déja le-» dit futur Epoux, il commande à » M... Archevêque de Rouen, d'é-» pouſer &c... & qu'il vouloit qu'ain-» ſi fût. A quoi ledit Sieur Archevê-» que fit du commencement refus, » & qu'il falloit y garder les ſolemni-» tés accoûtumées : Surquoi le Roi » repartit très-doctement : que ſa » preſence étoit plus que toute autre » ſolemnité, & que ſon Cabinet étoit » un lieu ſacré. «

toutes les fois qu'ils voudroient, ſans en demander permiſſion ni à Sa Majeſté, ni aux Magiſtrats; & d'y admettre encore toute ſorte d'Etrangers, ſans en donner connoiſſance à aucun Tribunal Superieur : comme auſſi d'aller aſſiſter de leur côté, ſans congé, aux Aſſemblées qui ſe tiendroient chez les Etrangers. Il eſt clair qu'un point auſſi directement contraire à toutes les loix du Royaume, que préjudiciable à l'autorité du Roi (47), aux droits de la Magiſtrature, à l'utilité & au repos du Public, ne pouvoit avoir paſſé que par ſurpriſe : Et c'eſt auſſi ſur ce point qu'inſiſterent principalement les Ennemis des Proteſtans, dans les differentes remontrances qu'ils firent à Sa Majeſté; faiſant valoir chacun les raiſons qui les intereſſoient le plus. Le Parlement remontra que cet Article achevoit d'anéantir ſon autorité, que le Clergé avoit déja ſi fort reſſerrée, auſſi bien que celle du Roi, (car il pretend que ces deux Autorités n'en font qu'une,) que ſans les Appels comme d'abus, qui lui reſtoient encore, il n'en auroit plus, pour bien dire, que l'ombre. Le Clergé & la Sorbonne ſe plaignirent de la Superiorité, que cette Conceſſion donnoit à l'Egliſe Calviniſte en France, ſur l'Egliſe Catholique, qui dans ſa juriſdiction n'avoit jamais eu un pouvoir ſi étendu : Et on ne peut nier que cela ne ſoit vrai. Enfin on releva tous les mauvais effets, qu'étoit capable de produire cette indépendance abſoluë des Huguenots François, ſoit entr'eux, ſoit dans leurs Aſſociations avec tout ce que la France pouvoit avoir d'ennemis en Europe. 1599.

Le Roi n'avoit pas encore examiné l'Edit par lui-même, & il n'en avoit eu connoiſſance que par une ſimple lecture,

(47) » Ce que le Maréchal de » Bouillon, dit le Septenaire, avoit » ménagé avec quelques-uns, qui ne » s'appercevoient peut-être pas du » danger qui étoit en cela : Mais le » Sieur Berthier (Agent du Clergé & » Evêque de Rieux) le conteſta ſi vivement audit Sieur Maréchal devant le Roi, que ſes raiſons ouïes, » & vû l'importance du fait... le Roi.. » fit rayer &c. « *année* 1599. *pag.* 66. Ce récit de Cayet eſt conforme à celui de P. Matthieu, *tom.* 2. *liv.* 2. *pag.* 280. *& ſuiv.* Cet Article de l'Edit de Nantes, ſi fort conteſté, eſt apparemment le quatre-vingt-deuxieme, qui eſt preſentement auſſi deſavantageux aux Calviniſtes, qu'il leur étoit favorable; puiſque cet Article leur interdit toutes Pratiques, Négociations, Intelligences, Aſſemblées, Conſeils, Ligues & Aſſociations, dedans & hors le Royaume, Cotiſations, Levées de deniers &c. ſans l'expreſſe Permiſſion du Roi.

1599. dans laquelle on avoit ſans doute gliſſé légerement ſur cette Clauſe, & peut-être l'avoit-on omiſe tout-à-fait. Il temoigna par ſa ſurpriſe à ceux qui lui parloient ainſi, qu'il avoit été trompé ; & leur promit d'y pourvoir, & enſuite de leur rendre réponſe. En effet eux ſortis, il commença par m'envoyer chercher ; & me montra l'Edit. Je ne déguiſai aucun des ſentimens que j'exprime ici : J'y ajoutai même, qu'à force de s'attacher à rendre cet Article avantageux aux Proteſtans, il me ſembloit qu'il leur devenoit nuiſible, en ce qu'il ouvroit un vaſte champ à toutes les calomnies, qu'on voudroit inventer contre les honnêtes Gens du Parti, de briguer contre l'Etat avec l'Etranger, ou de s'en laiſſer ſuborner. Henry encore confirmé dans ſon opinion, me renvoya ; en m'ordonnant de me diſpoſer à bien faire valoir tous ces motifs dans l'Aſſemblée des Proteſtans, qu'il voulut qu'on convoquât à l'heure même ; pendant que de ſon côté, il en alloit demander l'explication à ceux qui avoient fabriqué l'Edit.

MM. de Schomberg, De-Thou, Calignon & Jeannin (car le Roi les fit incontinent venir tous quatre) demeurerent un peu déconcertés des reproches que leur fit Sa Majeſté, d'avoir abuſé de ſa confiance. Schomberg & De-Thou prenant la parole au nom de tous, répondirent, qu'ils avoient été comme neceſſités de le faire, par les menaces que leur avoient fait MM. de Bouillon & de La-Trimouille, de la part de tout le Corps, de rompre tout Accord, ſi on leur refuſoit cet Article, & même de commencer la Guerre contre les Catholiques : Ce qui leur avoit paru de la derniere conſéquence ; la Paix avec l'Eſpagne ſouffrant alors de très-grandes difficultés. Le Roi ſe payant de cette excuſe, chargea Berthier, Syndic du Clergé, de la rapporter à l'Aſſemblée ; & d'y ajoûter de ſa part, Que des quatre Perſonnes qu'il avoit commiſes à la formation de l'Edit, n'y ayant que le ſeul Calignon de Proteſtant ; il n'avoit pas dû croire que les trois autres laiſſeroient à la Religion Réformée, cet avantage ſur la Religion Catholique. La réponſe des Evêques montra bien, qu'ils n'avoient pas de ces trois Meſſieurs, la même opinion que Sa Majeſté : Ils furent traités en pleine Aſſemblée, de faux Catholiques, d'accord avec les Calvi-

nistes sur quantité de Points, & ne croyant rien du-tout sur les autres. En blâmant cette seconde imputation, (48) comme elle merite de l'être; convenons encore, qu'à l'égard de la premiere, tout parloit contre les Commissaires de l'Edit; & que leur réponse à Sa Majesté, ne détruit point aussi bien l'opinion qu'on en peut avoir, que le silence qu'ils avoient gardé avec elle, lui donne de forces (49). 1599.

Ce n'est pas que le Duc de Bouillon ne fût dans les sentimens où ils le représentoient. J'appris en travaillant à approfondir la verité, qu'il s'étoit effectivement montré d'une opiniâtreté insurmontable : Mais n'y avoit-il aucun moyen de rendre les autres plus raisonnables ? Alors qu'eût-il fait seul ? Si tous les Protestans ressembloient au Duc de Bouillon; que prétendoient les Commissaires, par cette complaisance aveugle pour les volontés des Réformés ? Trahir par necessité le Roi & l'Etat ? Comme il ne peut y avoir de plus grand mal que celui-là, aux yeux de Négociateurs habiles & bien intentionnés; on ne peut guére leur attribuer raisonnablement cette pensée. Pour moi, je crois Bouillon le seul fauteur du Projet contenu dans l'Article, comme il en étoit le seul inventeur : Je conjecture de-plus, qu'il n'y envisageoit pas tant les autres, que lui-même : Et voici le but de toute sa Politique :

Pour terminer à son avantage la dispute sur le pas, entre lui, & les Ducs & Pairs de France, aussi bien que les Maréchaux de France plus anciens que lui; le Duc de Bouillon avoit imaginé de faire déclarer sa Souveraineté de Sedan, (50) un Fief de l'Empire : Mais il ne falloit pas que cette

(48) Si certain discours secret, que d'Aubigné fait tenir par le President De-Thou au Duc de La-Trimouille, lorsqu'il fut envoyé par Sa Majesté à l'Assemblée des Calvinistes, est vrai; les soupçons du Clergé ne seroient pas trop injustes : » Vous avez trop » de jugement (ce sont les termes du » President) pour ne connoître bien, » qu'au point où les Affaires sont, & » aux choses que nous vous avons » concedées, que ce que vous pou- » vez desirer, ne soit à son plus haut » degré... M. de Chomberg est Lu- » therien, & par trop éloigné d'un » bon Huguenot : Pour moi, vous » connoîtrez mon ame « &c. *tom.* 3. *liv.* 5. *chap.* 1. Mais il y a bien apparence que d'Aubigné a rapporté ce Discours, sur la foi de personnes peu sûres; ainsi que quelques autres traits de son Histoire, qui attirerent en ce temps-là un Arrêt du Parlement contre cet Ouvrage.

(49) M. de Sully est par-tout ici d'une sincerité qu'on ne sçauroit, à mon avis, assez admirer dans un Protestant.

(50) Voyez l'Histoire du Duc de Bouillon, déja citée plusieurs fois, *liv.* 5.

1599. prérogative lui ôtât toute communication avec les Seigneurs Réformés de France: autrement, il y auroit beaucoup plus perdu que gagné. Le temperament qu'il avoit trouvé, pour accorder son interêt avec son ambition, étoit de laisser son Eglise de Sedan comprise avec les Eglises Réformées de France: Ce qu'il faisoit, à la faveur de l'Article en question; pendant qu'il continuoit à se faire traiter comme Prince Etranger.

Berthier revint rapporter au Roi la disposition des Prélats de l'Assemblée, avec le résultat de leur déliberation, qui étoit, qu'on ôtât aux quatre Commissaires, toute connoissance des affaires de Religion; & qu'on réformât l'Edit, quant à cet Article & quelques autres moins essentiels: ce que Sa Majesté promit encore.

Cependant l'Assemblée des principaux Protestans, alors à Paris, ayant été indiquée pour le lendemain même du jour où se fit l'éclaircissement entre le Roi & les Commissaires; je reçus comme à l'ordinaire, un Billet d'invitation pour m'y trouver. J'avois cessé d'y assister, depuis que je m'étois apperçu que ma presence gênoit les trois ou quatre Personnes qui y avoient la grande main; & qu'elle n'étoit propre qu'à y faire naître de l'alteration. Je les trompai, en me présentant à celle-cy: Le Duc de Bouillon comprit aisément le dessein qui m'y amenoit ainsi contre mon ordinaire; & me le fit entendre d'un ton amer & ironique, auquel je repartis, en m'excusant sur les affaires de mon Ministere, & en feignant de ne pas sçavoir quel étoit le sujet de la presente Assemblée. Sans paroître faire attention à l'air mutin & aux paroles que lâcha La-Trimouille, pour marquer qu'il n'étoit pas persuadé que je parlasse sincerement; j'allai me placer entre MM. de Mouy, de Clermont & de Sainte-Marie-du-Mont, qui en m'instruisant de la matiere qui alloit être mise sur le tapis, m'assûrerent que l'Article qui faisoit tant de bruit, étoit desaprouvé de presque tous les Protestans, & n'étoit opiniâtré que par MM. de Bouillon, de La-Trimouille, Du-Plessis & quelques autres de la Cabale, dans le dessein de porter les choses à une Guerre Civile. Ils n'en furent pas les maîtres, malgré leurs mouvemens & tous leurs cris: Lorsqu'on en vint aux opinions, l'avis contraire

au leur l'emporta; parce que les meilleures raisons furent de notre côté (51). 1599.

On apporta aussi quelques modifications aux autres Articles, dans lesquels le bien public parut n'avoir pas été assez menagé. La conduite pleine de justice & de douceur de Henry fut sentie de tout le monde : Il voulut bien encore en expliquer les motifs au plus grand nombre, après que la chose eut été arrêtée : pour les autres, il ne songea qu'à les empêcher de faire pis.

Il se conduisit avec la même sagesse, à l'égard de quelques Catholiques mal-intentionnés, qui ne voulant pas paroître eux-mêmes, mirent en jeu une certaine Marthe Brossier, prétenduë Démoniaque, qui étoit devenuë l'objet de la curiosité du Public, toujours épris du Merveilleux, vrai ou faux. Il est surprenant, qu'un spectacle si ridicule en soi, qu'il ne meritoit pas les regards de la plus vile populace, ait pu se soûtenir pendant un an & demi, & devenir une Affaire d'Etat : C'est qu'une moitié du monde se laissa réellement éblouïr par un surnaturel, seulement dans les apparences ; & que l'autre en redouta les effets, non par la chose même ; mais par les motifs qui faisoient jouer ce ressort. Marthe Brossier

(51) L'Edit de Nantes fut enfin verifié, le Jeudi 25 Fevrier de cette année, après bien des difficultés du Clergé, de l'Université & du Parlement. C'est en cette occasion, que Henry IV. dit aux Evêques : » Vous » m'avez exhorté de mon devoir : je » vous exhorte du vôtre : faisons bien » à l'envi les uns des autres. Mes Pré» decesseurs vous ont donné de belles » paroles : mais moi avec ma Jaquet» te grise, je vous donnerai de bons » effets. Je suis tout gris au-dehors, » mais je suis tout d'or au-dedans : » Je verrai vos Cahiers, & j'y ré» pondrai le plus favorablement qu'il » me sera possible. «. Voici ce qu'il répondit au Parlement, qui étoit venu lui faire des Remontrances: » Vous » me voyez en mon Cabinet où je » viens vous parler, non pas en Habit » Royal, ni avec l'épée & la Cappe, » comme mes Prédecesseurs, ni com» me un Prince qui vient recevoir » des Ambassadeurs; mais vêtu com» me un Pere de Famille, en Pour» point, pour parler familierement » à ses Enfans. Ce que j'ai à vous dire, » est que je vous prie de vérifier l'Edit » que j'ai accordé à ceux de la Reli» gion : Ce que j'en ai fait, est pour » le bien de la Paix : Je l'ai faite au» dehors, je veux la faire au-dedans » de mon Royaume. « Après leur avoir exposé les raisons qu'il avoit euës de faire l'Edit, il ajoûta : » Ceux » qui empêchent que mon Edit ne » passe, veulent la Guerre; je la dé» clarerai demain à ceux de la Reli» gion; mais je ne la ferai pas, je les » y enverrai : J'ai fait l'Edit, je veux » qu'il s'observe; ma volonté devroit » servir de raison ; on ne la demande » jamais au Prince, dans un état obéis» sant. Je suis Roi, je vous parle en » Roi, je veux être obéï. « *Peref. ibid. & Journal d'Henry IV. ibid.* Voyez aussi dans M. De-Thou & dans le Septenaire, les modifications apportées à l'Edit de Nantes, & tous les Discours tenus à cette occasion, *année* 1599.

1599. trouva des protecteurs en grand nombre dans le Clergé, & jusqu'à Rome, où elle se fit conduire. Le Roi donna sans affectation à la verité le temps & les moyens de se manifester : (52) Après quoi, le tout se termina à un grand mépris pour les Auteurs & pour l'Actrice de cette Comédie.

La mort de quantité de personnes considerables, donna matiere à d'autres discours. Celles du Chancelier de Chiverny, de Schomberg & d'Incarville, tous trois du Conseil des Finances, firent un changement dans les Affaires. Les Sceaux furent donnés à Bellievre : la Charge de Contrôleur-Géneral, qu'avoit d'Incarville, fut accordée à ma sollicitation, à de Vienne ; & celle de Surintendant des Finances fut rétablie en ma faveur. Henry m'ayant fait appeller dans le Jardin des Tuileries, où il étoit à se promener, me dit qu'il étoit

(52) Tout ce qui regarde cette prétenduë démoniaque, est rapporté d'une maniere très-curieuse dans M. De-Thou, au commencement du *Liv.* 123. *année* 1599. En voici un simple abbregé: Jacques Brossier, Boulanger à Romorantin en Sologne, s'étant dégoûté de son Métier, se fit Joueur de Gobelets, & se mit à courir le monde avec ses trois filles, Marthe, Silvine, & Marie : L'aînée, dont il est question ici, profita si bien des leçons qu'il lui donna pour contrefaire la démoniaque, qu'elle trompa tout le monde à Orleans & à Cléri ; mais non pas Charles Miron, Evêque d'Angers, qui découvrit l'imposture, en substituant de l'eau commune à l'eau bénite, & de l'eau bénite à l'eau commune ; en récitant un vers de Virgile, au-lieu du commencement de l'Exorcisme ; la touchant d'une clef, au-lieu de sa Croix Episcopale &c. Cela ne l'empêcha pas de venir s'établir à Paris, où elle choisit l'Eglise de Sainte Genevieve, pour se donner en spectacle au peuple, qui y accourut aussi-tôt. Elle en imposa à tous les Ecclesiastiques crédules, aux Capucins, qui commencerent à l'éxorciser de bonne foi ; & même à quelques-uns des Médecins que Henry IV. envoya pour la visiter ; quoique tous les autres déposassent formellement contre elle, & sur-tout Michel Marescot, l'un de ces Médecins, qui la convainquit publiquement de n'entendre ni Grec, ni Latin, de n'avoir que la force ordinaire de celles de son sexe ; en un mot, d'être une séductrice & une friponne. Le Parlement ne lui fut pas plus favorable : Mais malgré cela, les Religieux & les Prédicateurs avoient si bien sçu interesser la Religion dans cette affaire ; & la prétenduë Possedée joua si bien son rôle, que l'Arrêt du Parlement qui lui enjoignoit, aussi bien qu'à son Pere, de s'en retourner chez eux, tout juste & tout sage qu'il étoit, causa d'étranges murmures, & presqu'une révolte dans Paris : ce qui donna d'assez grandes inquietudes au Roi, qui voyoit que ce qu'il avoit eu d'Ennemis dans la vieille Ligue, reparoissoient à cette occasion. Alexandre de La-Rochefaucaut, Seigneur de Saint-Martin, des Comtes de Randan, osa même entreprendre de réveiller cette affaire, en faisant passer Marthe à Avignon, & de-là à Rome, où elle trouva encore plus de Partisans. Malheureusement pour elle, le Cardinal d'Ossat s'y trouva, qui s'employa si utilement dans cette affaire, qu'enfin Marthe & sa famille se vir abandonnée de tout le monde, & vécut & mourut dans le mépris & la misere. Voyez aussi les autres Historiens.

(53) Joseph

étoit résolu de remettre les Finances entre les mains d'un homme seul ; & feignant de prendre un ton fort-serieux, il me fit promettre que je lui dirois librement ce que je pensois de cet homme, quand il me l'auroit nommé. Le lui ayant promis ; il reprit aussi-tôt en soûriant, & en me donnant un petit coup sur la jouë, que je devois bien le connoître, puisque c'étoit moi-même. Sa Majesté me gratifia encore de la Charge de Grand-Voyer, dont elle m'envoya les Provisions, avec celles de Surintendant des Fortifications : & comme Sancy livré à ses vertiges (53) ordinaires, jugea à-propos de se retirer du Conseil, & de se défaire de sa Charge d'Intendant des Bâtimens ; le Roi la joignit encore aux autres bienfaits, dont il me combloit. Les appointemens de la Surintendance devinrent fixes, & furent de vingt mille livres. Ceux de Grand-Voyer, & de Voyer particulier de Paris étoient de dix mille livres.

Sa Majesté fut si contente de cette fixation, qu'elle voulut aussi en mettre une aux gratifications qu'elle avoit intention de m'accorder ; tant pour m'ôter l'envie, disoit-elle, de prétendre à une gratification pour chaque service considerable que je lui rendrois, que pour s'épargner la peine de faire enregistrer chacun des presens qu'elle me faisoit, même les plus petits, sans quoi je ne voulois point les recevoir. Elle me déclara donc, que toutes ces gratifications & Presens seroient desormais confondus dans une gratification unique, fixe, & qui me seroit remise au commencement de chaque année, en forme de Lettres-patentes verifiées au Parlement ; & me demanda auparavant, si j'étois content de la somme, qui étoit de soixante mille livres ; en ajoûtant que son intention étoit, que j'achetasse de cet argent, des Biens en fond de Terre, dont il me fût libre de disposer en faveur de ceux de mes Enfans, qui s'en rendroient les plus dignes, afin qu'ils demeurassent tous de plus en plus attachés à moi. Il ne me resta qu'à rendre d'humbles actions de graces à ce Prince : Cependant cette fixation de gratification dont je parle ici, ne fut faite qu'en 1600, & ne commença à avoir lieu qu'en 1601.

(53) Joseph Scaliger parloit aussi bien que l'Auteur, de M. de Sancy, comme d'un Fanatique, sujet au vertige &c. ce sont ses termes.

1596. Mademoiselle de Bourbon (54) mourut auſſi ; & M. d'Eſpinac (55) Archevêque de Lyon, qu'on peut dire avoir tâté de toutes ſortes de fortunes : enfin Madame la Connétable, & après elle, Madame de Beaufort. Ces deux dernieres morts ſur-tout firent un très-grand bruit. Quelques circonſtances ſemblables dans la fin de ces deux Dames, & peu ordinaires ; c'eſt-à-dire, une maladie violente, & de trois ou quatre jours de durée ſeulement ; des cheveux hériſſés ; des viſages ſi beaux, devenus hideuſement défigurés ; & quelques autres Symptômes, qu'en tout autre temps on auroit jugés naturels, ou ſeulement un effet de poiſon, firent répandre dans le monde, Que la mort de ces deux jeunes Dames étoit, auſſi bien que leur élevation, l'ouvrage du Diable, qui étoit venu ſe payer lui-même des courtes délices qu'il leur avoit fait goûter : Et la choſe paſſa pour certaine, non-ſeulement parmi le Peuple ſotement crédule ; mais parmi les Courtiſans mêmes : tant la contagion qui portoit les eſprits à la Magie & aux Sciences occultes, étoit forte en ce temps-là : & auſſi, tant on portoit de haine & d'envie au rang qu'occupoient ces deux femmes.

Voici comme on rapporta celle de la (56) Connétable ; & ce fut, dit-on, les Dames mêmes aſſemblées alors chez elle : Comme elle s'entretenoit gaiment avec elles dans ſon Cabinet ; une de ces Femmes y entra avec un viſage effrayé, & lui annonça qu'un Quidam, qui ſe diſoit Gentilhomme, d'aſſez bonne mine, excepté qu'il étoit tout noir, & d'une taille giganteſque, venoit d'entrer dans ſon antichambre, & avoit demandé à lui parler, pour des choſes d'une ſi grande conſéquence, qu'il ne pouvoit s'en ouvrir qu'à elle-même. A chacun des traits de ce Courrier extraordinaire, que la Dame ſe faiſoit décrire avec ſoin ; on la vit pâlir, & tomber dans un ſi grand ſerrement de cœur, qu'elle eut à-peine la force de dire qu'on allât prier ce Gentilhomme

(54) Fille de Henry I. Prince de Condé, & de ſa premiere Femme, Princeſſe de Nevers, Marquiſe de l'Iſle &c.

(55) Pierre d'Eſpinac : Il avoit été grand Ligueur : cependant Matthieu aſſûre qu'il rendit de grands ſervices à Henry IV. contre l'Eſpagne, *tom.* 2. *liv.* 2. *p.* 308. où il fait l'Eloge de ſes Vertus. M. De-Thou au-contraire nous le dépeint, *liv.* 90. comme un inceſtueux, ſimoniaque &c.

(56) Louiſe de Budos, ſeconde Femme de Henry, Connétable de Montmorency.

de sa part de remettre sa visite à un autre temps. A quoi il répondit d'un ton à faire mourir la Messagere, de frayeur, que puisque la Connétable ne vouloit pas venir de bon gré, il alloit prendre la peine de l'aller chercher jusques dans son Cabinet. Elle craignoit encore plus l'audience publique que le tête à tête; elle se résolut à la fin à passer de l'autre côté; mais avec toutes les marques d'un veritable desespoir. 1599.

Le Message affligeant étant achevé; elle revint trouver la Compagnie, fondant en larmes, & demi-morte : Elle n'eut que le temps de proferer quelques paroles, pour prendre congé de la Compagnie, & en particulier de trois de ces Dames, qui étoient ses Amies, & pour les assûrer qu'elles ne la verroient plus. Dans le moment elle est saisie de douleurs aiguës; & elle meurt au bout de trois jours, faisant horreur à tous ceux qui la voyoient, par l'effroyable changement de chaque trait de son visage. Voilà l'histoire : Les Gens sensés en croiront ce qu'il en faut croire.

Madame de Beaufort étoit la plus foible de toutes les Personnes de son sexe, sur ce qui regardoit l'Astrologie : Elle ne se cachoit point pour consulter les Devins : elle en avoit une escorte qui ne la quittoit point. Ce qu'il y a de plus surprenant; c'est que, quoique sans doute elle les payât bien, ils ne lui annonçoient jamais que des choses desagréables (57). L'un lui disoit qu'elle ne seroit mariée qu'une fois : l'autre, qu'elle mourroit jeune : celui-cy, qu'elle se donnât de garde d'un Enfant : celui-là, qu'elle seroit trahie par un de ses Amis : Ce qui la jettoit dans une mélancolie, dont elle ne sortoit presque plus. Gracienne, l'une de ses Femmes, m'a dit depuis, que l'impression de tout ce qu'elle entendoit dire étoit si forte, qu'elle renvoyoit tout le monde, pour passer seule les nuits entieres à s'affliger, & à pleurer amérement de toutes ces prédictions.

Comme elle étoit alors très-avancée dans sa grossesse; bien des personnes n'iront pas chercher plus loin la cause du malheur qui fut joint à sa Couche. Elle étoit même déja veritablement malade & de corps & d'esprit; lorsque sur la fin du Carême, elle voulut être de la Partie de Fontainebleau, avec le Roi. Elle n'y fut que peu de jours. Le Roi,

(57) Le foible de M. de Sully pour l'Astrologie judiciaire, se décele en mille endroits de ses Memoires, malgré lui.

1599. qui ne voulut pas qu'on lui reprochât d'avoir gardé cette femme près de lui, pendant le temps de la Pâque, la pria de lui laisser passer les Fêtes à Fontainebleau, & de retourner les passer à Paris (58).

Madame de Beaufort reçut cet ordre, les larmes aux yeux: Ce fut encore pis, lorsqu'il fallut se séparer. Henry de son côté, plus rempli que jamais de sa passion pour cette Dame, dont il avoit déja eu deux Enfans mâles, & une Fille, nommée Henriette, se faisoit une égale violence: Il la conduisit jusqu'à moitié chemin de (59) Paris: & quoiqu'ils comptassent ne se séparer que pour peu de jours; ils en apprehendoient le moment, comme si ç'avoit dû être pour un très-long-temps. Ceux qui aiment à ajoûter foi aux pressentimens, ne passeront pas légerement sur tout ce détail. Les deux Amans s'accablerent de nouveau des plus tendres caresses; & on a prétendu trouver dans toutes les paroles qu'ils se dirent en ce moment, des preuves de ce pressentiment d'une fatalité inévitable.

Madame de Beaufort parloit au Roi, comme si elle l'eût vu pour la derniere fois (60): Elle lui recommandoit ses trois Enfans, sa maison de Monceaux, & ses Domestiques. Le Roi l'écoutoit; & au-lieu de la rassûrer, il s'attendrissoit lui-même. Ils prenoient congé l'un de l'autre; mais un mouvement secret les faisoit aussi-tôt se rapprocher. Henry ne se seroit pas facilement arraché de ses bras, si le Maréchal D'Ornano, Roquelaure & Frontenac, ne fussent venus l'en tirer comme de force. Ils lui firent enfin reprendre le chemin de Fontainebleau; & les dernieres paroles qu'il dit, furent pour recommander sa Maîtresse à La-Varenne, avec ordre de ne la laisser manquer de rien, & de la remettre chez Zamet, choisi pour avoir soin de cette personne si chere.

J'étois à Paris, lorsque la Duchesse de Beaufort y arriva; & j'en devois partir avec mon Epouse peu de jours après, pour aller faire la Cène à Rosny, où je menois le Prince

(58) Selon P. Matthieu, *tom.* 2. *liv.* 2. *pag.* 316. Elle vint à Paris pour y faire passer le Contract de l'acquisition de Châteauneuf, au Perche.

(59) Elle vint coucher la veille à Melun, d'où le Roi la conduisit au bateau, dans lequel elle s'embarqua, & vint descendre à l'Arcenal.

(60) D'Aubigné parle de la même maniere, de cette séparation. *tom.* *liv.* 5. *ch.* 3.

& la Princesse d'Orange, à qui j'avois envie de faire voir les bâtimens, que les nouvelles libéralités du Roi me mettoient en état d'y faire élever. Je crus devoir prendre congé de cette Dame. Elle avoit oublié tout ce qui s'étoit passé à Saint-Germain : Elle me fit l'accueil le plus carressant ; & n'osant s'expliquer clairement sur la complaisance pour ses desseins, à laquelle elle souhaitoit passionnément de pouvoir m'amener, elle se contentoit de chercher à me mettre dans ses interêts, en mêlant avec cet air de politesse, dont elle ne gratifioit pas tout le monde, quelques mots à double entente, qui me faisoient envisager une fortune sans bornes, si je voulois bien me relâcher sur la séverité des conseils que je donnois au Roi à son sujet. Aussi peu touché des chimeres dont cette femme se remplissoit, que de celles dont elle cherchoit à me remplir, je feignois de ne rien entendre d'un discours si intelligible, & je payois ses termes équivoques, de protestations génerales de respect, d'attachement, & de dévouëment, qui ne signifient que ce qu'on veut. 1599.

De retour chez moi, je songeai que mon Epouse devoit s'acquiter du même devoir envers la Duchesse. Elle n'en fut pas moins bien reçuë. Madame de Beaufort la pria de l'aimer, & de vivre avec elle comme avec une Amie ; & entra dans des confidences, qui auroient pu paroître le dernier trait de l'amitié la plus intime, à ceux qui comme Madame de Rosny, ignoroient que la Duchesse, qui au fond n'avoit que médiocrement d'esprit, n'étoit pas délicate sur le choix de ses confidens. Elle n'avoit point de plus grand plaisir, que d'entretenir les premiers venus, de ses projets & de ses esperances : plus ceux à qui elle parloit étoient ses inferieurs, plus elle se trouvoit à son aise ; parce qu'alors elle ne ménageoit plus ses termes ; & se permettoit même souvent d'y faire entrer celui de Reine.

Elle n'avoit pas plus de retenuë sur ce qui lui étoit arrivé effectivement, que sur ce qu'elle comptoit qui lui arriveroit. Trop de naïveté à cet égard, donna peut-être lieu aux bruits qui se répandirent dans le monde, sur l'irrégularité de quelques démarches de sa jeunesse. Je crois pourtant ces traits satyriques, un pur effet du déchaînement de ses Ennemis, par le peu d'apparence, qu'une femme ait pu

1599. porter l'imprudence & la diſtraction, juſqu'à dire de ſoi le bien & le mal indifferemment : Et je ne me reprochai point d'avoir retenu ſix ans à la Baſtille, une femme, de ſes Domeſtiques, nommée la Rouſſe, & ſon mari, qui après la mort de cette Dame, continuoient à déchirer ſa memoire avec la derniere indignité ; parce que quand même tout ce qu'ils en diſoient auroit été inconteſtable ; les égards qu'on devoit à ſa famille, & plus encore à l'attachement que le Roi avoit temoigné pour elle, & aux enfans qu'il en avoit eus, étoient ſeuls capables d'impoſer ſilence à la médiſance.

Madame de Roſny ne laiſſa pas d'être bien ſurpriſe de tout ce qu'elle entendoit dire à Madame de Beaufort ; & elle le fut encore davantage, lorſque faiſant un aſſez mauvais aſſemblage de ces civilités, qui ſe pratiquent entre Egales, & de ces airs de Reine ; elle lui entendit dire, qu'elle pouvoit venir à ſon lever & à ſon coucher, toutes les fois qu'elle voudroit, & pluſieurs autres choſes ſemblables. Elle ne put s'empêcher d'en conclurre avec tout le monde, un changement prochain dans l'état de la Ducheſſe ; & revint au Logis, pleine de ces penſées, qu'elle me communiqua. J'avois étendu juſqu'à mon Epouſe, le ſecret que j'avois gardé ſur tout ce qui s'étoit dit à ce ſujet, entre Sa Majeſté & moi, auſſi bien que la ſcène de Saint-Germain : Je lui promis de lui apprendre l'état des choſes, pourvû qu'elle ne dît rien à la Princeſſe d'Orange, de tous les diſcours de Madame de Beaufort ; & nous prîmes tous le chemin de Roſny.

Deux jours après, qui étoit le Samedi de Pâques, comme je m'acquitois de la parole que j'avois donnée à Madame de Roſny, en lui apprenant le deſſein de Madame de Beaufort, de ſe faire déclarer Reine ; tous les mouvemens que ſe donnoient pour cela ſes Parens & ſes Créatures ; les combats que le Roi avoit ſoufferts interieurement, & la réſolution qu'il ſembloit enfin avoir pris de ſe vaincre lui-même ; à quoi je joignois la réflexion des malheurs que la conduite contraire auroit attirés ſur le Royaume ; j'entendis qu'on tiroit la Sonnette de la premiere porte du Château, au-delà des Foſſés : & parce qu'aucun des Domeſtiques ne répondit, le jour n'ayant point encore paru ; on redoubla avec force, & une voix s'écria à pluſieurs repriſes : *De la*

part du Roi. J'éveillai moi-même un Laquais ; & pendant qu'il alloit ouvrir, je me couvris d'une Robe de chambre, & descendis en bas, fort-inquiet de ce qu'on me vouloit si matin. 1599.

Le Courrier me dit, qu'il étoit venu toute la nuit, me dire de la part du Roi, que je me rendisse à Fontainebleau à l'heure même : il me parut avoir le visage si triste, que je crus que le Roi étoit malade. » Non, me répondit-il ; mais » il est dans le dernier chagrin : Madame la Duchesse est » morte. « Je me le fis répeter plusieurs fois, tant la chose me paroissoit peu vrai-semblable. Lorsque je n'en pus plus douter ; je sentis mon esprit partagé entre l'affliction de l'état où cette mort réduisoit le Roi, & la joie du bien qui en revenoit à toute la France. Ce dernier sentiment se rendit le plus fort ; parce que je convins en moi-même, que ce Prince alloit acheter par une douleur passagere, l'éxemption de mille déchiremens de cœur, plus cruels encore que ce qu'il souffroit actuellement. Je remontai dans la chambre de mon Epouse, occupé de ces pensées. » Vous n'irez point, » lui dis-je, au lever, ni au coucher de la Duchesse : elle est » morte. « Je fis monter avec moi le Courrier ; afin que, pendant que je m'habillerois & qu'il déjeûneroit, il nous instruisît des circonstances de ce grand Evenement, que je vis encore mieux détaillées dans la Lettre, que La-Varenne avoit écrite de Paris au Roi, & que Sa Majesté m'avoit renvoyée par le Courrier, avec une seconde, aussi de La-Varenne, adressée à moi personnellement.

(61) Zamet avoit reçu son Hôtesse avec tout l'empressement d'un Courtisan, qui cherche à plaire ; & il n'oublia rien de ce qu'il jugea capable de lui faire passer le temps agréablement. Le Jeudi absolu, Madame de Beaufort après son dîner, où elle avoit mangé toutes viandes excellentes, & préparées à son goût, eut envie d'entendre les Tenebres en Musique, au petit Saint-Antoine : Elle y fut prise de quelques éblouissemens, qui la firent revenir promptement chez

(61) Sebastien Zamet, riche Partisan, étoit Italien, originaire de Lucques ; mais il se fit naturaliser en 1581, avec ses deux Freres, Horace & Jean-Antoine. Il dit au Notaire qui faisoit le Contrat de Mariage de sa Fille, de le qualifier de Seigneur de dix-sept cens mille écus. Henry IV. avoit choisi sa maison, pour faire ses repas & ses parties de plaisir. Ce Prince l'aimoit d'ailleurs, parce qu'il étoit plaisant & enjoué.

1599. Zamet. Elle n'y fut pas pluſtôt arrivée, que prenant l'air dans le jardin, elle fut attaquée d'une Apopléxie, qui penſa l'étouffer dans le moment : Elle revint un peu, par les ſecours qu'on lui donna ; & fortement frappée de l'idée qu'elle étoit (62) empoiſonnée, elle commanda qu'on la tirât de cette maiſon, & qu'on la portât au Cloître de Saint-Germain, chez Madame de Sourdis, ſa Tante.

A peine eut-on le temps de la mettre au Lit, que des redoublemens terribles & précipités, des convulſions effrayantes, enfin tous les Symptômes de la mort, firent que La-Varenne qui prenoit la plume pour mander au Roi l'accident qui venoit d'arriver, n'eut en effet autre choſe à lui dire, ſinon que tous les Médecins deſeſperoient de la vie de ſa Maîtreſſe, par la nature du mal, qui demandoit les remedes les plus violens, & par la groſſeſſe de la Malade, qui rendoit mortel pour elle, tout ce qu'on pouvoit faire pour la ſoulager (63). Il n'eut pas pluſtôt fait partir la Lettre, que Madame de Beaufort touchant à ſa derniere heure, fut repriſe de nouvelles convulſions, qui la noircirent & la défigurerent ſi horriblement, que La-Varenne ne doutant point que ſur ſa Lettre, le Roi ne ſe mît auſſi-tôt en chemin pour venir voir ſa Maîtreſſe, jugea qu'il étoit plus à-propos de lui mander par un ſecond Billet, qu'elle étoit morte, que d'expoſer ce Prince à un ſpectacle auſſi accablant, & auſſi révoltant en même-temps, que l'eſt celui de voir une femme qu'on a tendrement aimée, expirer dans des agitations, des efforts & des ſaiſiſſemens, qui ne lui laiſſoient preſque rien d'humain dans la figure.

La-Varenne m'écrivoit par le même Courrier, & me mandoit qu'à la verité la Ducheſſe n'étoit pas morte ; mais qu'autant

(62) D'Aubigné le donne à entendre, lorſqu'il dit, qu'après s'être rafraîchie chez Zamet, en mangeant d'un gros citron, ou ſelon d'autres, d'une Salade, » elle ſentit auſſi-tôt » un tel feu au goſier, & des tran- » chées à l'eſtomach ſi furieuſes, que« &c. ce ſont ſes paroles. Mais ni De-Thou, ni Baſſompierre, ni le Septenaire, ni aucun Hiſtorien n'appuye ce ſentiment ſur le poiſon. Le-Grain attribuë cet effet au ſuc crud & froid du Citron. Sauval dit avoir connu des Vieillards qui ſe ſouvenoient d'avoir vu la Ducheſſe expoſée dans le Cloître de Saint-Germain.

(63) » Le Médecin La-Riviere » ayant couru à cet accident, dit » Daubigné, avec autres Médecins » du Roi, & n'ayant fait que trois » pas en la chambre, & de là ayant » vu les accidens extraordinaires, » s'en retourna, diſant à ſes Compa- » gnons : *Hîc eſt manus Domini.*« *Tom.* 3, *liv.* 5. *chap.* 3.

qu'autant qu'il en pouvoit juger, elle n'avoit pas une heure à vivre (64): Elle expira en-effet, peu de momens après, dans des révolutions & un bouleversement de la nature, capables d'inspirer l'horreur & l'effroi. Le Roi, qui n'avoit pas manqué, à la reception de la premiere Lettre de La-Varenne, de monter aussi-tôt à cheval, reçut la seconde, à moitié chemin; & n'écoutant que sa passion, il vouloit, quelque chose qu'on pût lui dire, se donner la consolation de voir encore sa Maîtresse, toute morte qu'il la croyoit être (65). Les trois mêmes personnes, qui l'avoient déja reconduit la premiere fois à Fontainebleau, firent tant par leurs raisons & leurs prieres, qu'ils l'y ramenerent encore 1599.

(64) Le Samedi matin, les convulsions lui avoient tourné la bouche jusque sur le derriere du cou. On ouvrit son corps, où l'on trouva son Enfant mort. Voyez sur cette mort, *M. De-Thou*, *liv.* 122. *Matthieu. Ibid. D'Aubigné*, *Ibid. Le-Grain*, *liv.* 7 *Le Septennaire*, *ann.* 1599. *Mem. de Bassompierre*, *&c.* De-Thou, Matthieu & Bassompierre, mettent sa mort un jour plustôt.

(65) Selon Bassompierre, qui en parle en temoin oculaire, Henry ne croyoit point que sa Maîtresse fût morte encore. Il dit que La-Varenne étant venu avertir le Maréchal D'Ornano & lui, qui avoit accompagné la Duchesse à Paris, qu'elle venoit de mourir; ils monterent tous deux à cheval, pour aller annoncer cette fâcheuse Nouvelle au Roi, & l'empêcher de venir à Paris. » Nous » trouvâmes, dit-il, le Roi par de- » là La-Saussaye, proche de *Ville-* » *juif*, qui venoit sur des courtaux, » à toute bride. Lorsqu'il vit le Ma- » réchal, il se douta qu'il lui en ve- » noit dire la Nouvelle: ce qui lui » fit faire de grandes lamentations. » Enfin on le fit descendre dans l'Ab- » baye de La-Saussaye, où on le mit » sur un lit. Enfin étant venu un car- » rosse de Paris, on le mit dedans, » pour s'en retourner à Fontaine- » bleau &c. « *Mem. de Bassompierre*, *tom.* 1. *pag.* 69. *& suiv.* Le-Grain ajoûte, qu'on dit qu'il s'évanouit dans son carrosse, entre les bras du Grand-Ecuyer.

Sans vouloir en aucune maniere justifier la passion excessive de Henry IV. pour cette femme, la justice oblige pourtant à remarquer ici, que cet attachement n'étoit pas moins fondé sur les qualités du cœur & de l'esprit, que sur celles du corps; & que la haine seule qu'on porte ordinairement à celles qui tiennent cette place, a fait dire d'elle tout le mal, que nous voyons dans ces Memoires & dans les Histoires. Je finis cet article par les paroles de D'Aubigné, Ecrivain naturellement plus porté à blâmer qu'à louer: » C'est une merveille, dit-il, » comment cette femme, de laquel- » le l'extrême beauté ne sentoit rien » de lascif, a pu vivre plustôt en » Reine qu'en Concubine, tant d'an- » nées, & avec si peu d'ennemis. » Les nécessités de l'Etat furent ses » ennemis, &c. « Il avoit dit auparavant, qu'elle usa fort modestement du pouvoir qu'elle avoit sur le Roi: Et Matthieu joint aux belles qualités qu'il remarque dans cette Dame, celle d'avoir souvent donné de fort-bons conseils à Henry IV. *Ibid.* » Elle ne put souffrir » aucun autre auprès d'elle, dit aus- » si Le-Grain, *liv.* 8. quoique le » Sieur de Liancourt fût de grand » mérite, & de Maison fort-noble: » de sorte que ce mariage fut disso- » lu, avant que d'avoir été consumé.« Quelques Ecrits de ce temps-là par-

1599. cette fois : & c'eſt de cet endroit, qu'il m'avoit dépêché le Courrier qui venoit d'arriver.

Je ne perdis pas un moment. Je vins déjeûner à Poiſſy, & dîner à Paris : Je me ſervis du carroſſe de l'Archevêque de Glaſco, pour me conduire jusqu'à Eſſonne, où je pris la poſte : & le ſoir, j'arrivai à Fontainebleau. J'abordai le Roi, qui ſe promenoit dans ſa galerie, abymé dans une douleur, qui lui rendoit toute compagnie inſupportable. Il me dit, Que quoiqu'il ſe fût bien attendu que ma vuë ne feroit d'abord qu'aigrir ſon chagrin, & qu'il en fît l'expérience ; il ſentoit cependant qu'il avoit tant de beſoin d'être conſolé, dans l'état violent où le mettoit la perte qu'il venoit de faire, qu'il n'avoit pas balancé à m'appeller près de lui, pour recevoir un ſecours, que je pouvois ſeul lui donner.

Je n'ignorois pas dans quelles ſources il en falloit chercher les motifs, avec un Prince également ſenſible à ſes devoirs Religieux & Politiques. Je lui rappellai quelques-uns de ces paſſages des Saintes-Ecritures, où Dieu demande en Pere & en Maître, cette confiance & ce parfait abandon, dont l'effet eſt d'inſpirer à l'homme Chrétien le mépris des choſes d'ici-bas. J'y joignis ceux qui donnent de la Providence Divine, cette idée ſi propre à la faire reconnoître & adorer, dans les plus terribles comme dans les plus heureux évenemens : J'oſai faire enviſager à Henry l'accident qui cauſoit ſa douleur, comme un de ceux dont il auroit peut-être un jour à la remercier davantage. Je cherchai à le placer dans cette conjoncture accablante, & pourtant inévitable pour lui, ſi ſa Maîtreſſe avoit vécu ; dans laquelle, combattu d'un côté, par l'attrait de la plus forte tendreſſe, de l'autre, par la voix de l'honneur & du devoir, il lui eût fallu prendre un parti ſur une chaîne, qu'il n'auroit pu rompre ſans ſe déchirer le cœur, ni conſerver ſans ſe couvrir d'opprobre. Le Ciel venoit à ſon ſecours, par un coup des plus ſenſibles à-la-verité, mais qui pouvoit ſeul ouvrir

lent de Nicolas d'Amerval, Sieur de Liancourt, comme d'un homme, d'une naiſſance diſtinguée à-la-verité, & très-riche ; mais dont l'eſprit, diſent-ils, étoit auſſi mal-fait que le corps. Mademoiſelle d'Eſtrées ne l'épouſa, que pour ſe délivrer de la tyrannie de ſon Pere ; & parce que le Roi lui promit qu'il ſçauroit empêcher que ce mariage ne ſe conſommât ; & même qu'il le feroit caſſer : ce qu'il fit en-effet.

les voies au Mariage, d'où dépendoient le repos de la France, la joie de son Peuple, le destin de l'Europe, & le propre bonheur de Sa Majesté, à qui le bien d'une union légitime auroit toujours paru trop cherement acheté, par le délaissement d'une femme, digne d'ailleurs de son attachement, par mille bonnes qualités. 1599.

Je m'apperçus aisément que ce dernier motif, presenté d'une maniere avantageuse pour sa Maîtresse, en faisant impression sur le cœur de Henry, le soulageoit, par le plaisir d'entendre justifier son choix. Ce Prince m'avoua qu'il me sçavoit bon gré d'avoir mis son attachement pour Madame de Beaufort, au nombre de ceux qui sont formés par une veritable sympathie, & non point fondés sur un pur libertinage; & qu'il avoit craint que je ne cherchasse à le consoler, qu'en le couvrant de confusion. Cette premiere conversation fut fort-longue; & je ne me souviens pas de tout ce que je dis au Roi: Tout ce que je sçais, c'est qu'après ce premier soulagement qu'on doit donner à la douleur, de l'arrêter sur elle-même; je me servis utilement de l'obligation où se trouve un Prince & toute Personne publique, de conserver dans la plus juste affliction, la liberté d'esprit necessaire pour vaquer aux Affaires de l'Etat. Henry n'avoit ni le foible de s'affliger par opiniâtreté (66), ni le défaut de se guérir par dureté: il écoutoit encore plus sa raison, que son cœur. Il parut déja beaucoup moins triste à ceux qui le virent rentrer dans sa Chambre: & dans la suite, personne ne l'entretenant dans sa douleur, que ses occupations diminuoient chaque jour, il se trouva dans l'état où doit être tout homme raisonnable, qui a eu de grands sujets de s'affliger; c'est de n'en condamner ni n'en flater la cause, & de n'affecter ni d'en rappeller ni d'en chasser le souvenir.

Le Duc de Joyeuse occupa aussi le Public. Après s'être fait Capucin (67), de Courtisan & de Guerrier, & ensuite, de Capucin être redevenu Guerrier & Courtisan des

(66) Henry IV. fit porter le deuil à toute sa Cour, pour la mort de la Duchesse de Beaufort: il le porta lui-même en noir, les huit premiers jours, & ensuite, en violet. *Mem. de Chiverny.*

(67) Henry de Joyeuse, Comte du Bouchage, Frere puîné du Duc de Joyeuse, tué à Coutras. » Un jour » qu'il passoit à Paris, à quatre heu- » res du matin, près du Couvent » des Capucins, après avoir passé la

1599. plus répandus dans le monde ; il reprit du goût pour son froc, dont on prétend que le Pape ne l'avoit dispensé, que pour autant de temps que dureroit la Guerre : & cette fois, il le garda jusqu'à la mort. Le mariage de sa Fille (68), unique héritiere de la Maison de Joyeuse, avec M. le Duc de Montpensier, fut sa derniere action comme homme du monde. La Marquise de Bellisle (69) à son éxemple, prit l'habit de Feuillantine.

» nuit en débauche ; il s'imagina que » les Anges chantoient Matines dans » le Couvent. Frappé de cette idée, » il se fit Capucin, sous le nom de » Frere-Ange. Depuis il quitta son » froc, & porta les armes contre » Henry IV. Le Duc de Maïenne » le fit Gouverneur du Languedoc, » Duc & Pair & Maréchal-de-France. Enfin il fit son accommodement avec le Roi : Mais un jour ce » Prince étant avec lui sur un balcon, au-dessous duquel beaucoup » de peuple étoit assemblé : Mon » Cousin, lui dit Henry IV. ces » gens-cy me paroissent fort-aises de » voir ensemble un Apostat & un Renegat. Cette parole du Roi fit » rentrer Joyeuse dans son Couvent, » où il mourut. « Cette anecdote est tirée des Notes sur la Henriade.

(68) Henriette-Catherine de Joyeuse. Il ne vint de ce Mariage, qu'une Fille : ce qui éteignit la branche de Bourbon-Montpensier.

(69) Antoinette d'Orleans-de-Longueville, Veuve de Charles de Gondy, Marquis de Bellisle, Fils aîné du Maréchal de Retz. Mezeray nous apprend que la cause de sa retraite, fut le chagrin qu'elle eut de n'avoir pu venger la mort de son Mari ; un Soldat, dont elle vouloit se servir pour cela, ayant été pris & pendu, sans qu'elle pût obtenir sa grace du Roi : Le Marquis de Bellisle avoit été tué en 1596. au Mont-Saint-Michel, par un Gentilhomme Breton, nommé Kermartin. L'Etoile en parle comme d'une femme, qui faisoit l'admiration de toute la Cour, par sa beauté & par son esprit ; & qui fut un éxemple de dévotion & de pénitence, dans son Couvent.

Fin du dixieme Livre, & du Tome premier,

Fautes

Fautes à corriger dans le premier Volume.

PAge 13. *ligne* 15. 1571. *ajoûtez* elle.
38. *lig.* 1. & ses larmes, *lisez* & par ses larmes,
40. *note* 80. *lig.* 2. maison à, *lis.* maison appartenant à
Ibid. lig. 10. Carnavalet & de Sauves, *lis.* Mesdames de Carnavalet & de Sauves.
62. *lig.* 27. ruinées, *lis.* ruinés.
63. *lig.* 6. fait, *lis.* faite.
67. *lig.* 17. grandes, *lis.* grands.
72. *lig.* 19. Elizabet, *lis.* Elisabeth.
73. *note* 14. *lig.* 1. Pierre de Melun, *lis.* Robert de Melun. *Ibid. lig.* 2. fils aîné, *lis.* fils.
76. *lig.* 18. mis, *lis.* mises.
Ibid. lig. 30. n'arriva, *lis.* ne s'executa.
79. *lig.* 22. suivi, *lis.* saisi.
90. *note* 38. *lig.* 3. Roche-monte. *lis.* Roche-morte.
118. *note* 57. *lig.* 10. Vaindoré, *lis.* Vaudoré,
135. *lig.* 25. caché de, *lis.* caché dans.
210. *lig.* 27. dictinction, *lis.* distinction.
229. *lig.* 14. le conduisoit, *lis.* dirigeoit ce Conseil.
230. *note* 5. *lig.* 47. d'Offiet, *lis.* d'Ossat.
241. *lig.* 32. bien fait. *lis.* bienfait.
271. *lig.* 5. consternation, *lis.* contestation.
274. *note* 42. *lig.* 52. à se séparer, *lis.* à séparer.
276. *lig.* 29. chaque, *ajoûtez* jour.
289. *lig.* 27. forçât, *lis.* força.
303. *lig.* 5. Guise, *lis.* Guiche.
309. *note* 21: *lig.* 5. & 6. principalement au Duc d'Aumale. *retranchez ces mots.*
330. *lig.* 19. petit, *lis.* petite.
335. *note* 46. *lig.* 4. à son Frere, *ajoûtez* uterin. *Ibid. lig.* 15. *pag.* 1. & *suiv.* lis. *pag.* 23. & *suiv.*
346. *lig.* 21. voyage ce que, *lis.* voyage : ce que.
359. *lig.* 14. crainte d'être surpris, *lis.* dans la crainte d'être surpris.
419. *note* 7. le seul qui restât des sept fils de Guillaume, Duc de Joyeuse. *Effacez ces mots*
425. LIVRE HHITIEME, *lis.* LIVRE HUITIEME.
428. *note* 12. *lig.* 4. je veux voir Comte. *lis.* je veux avoir mon Comte.
465. *lig.* 4. suppoez, *lis.* supposez.
475. *lig.* 1. de bout, *lis.* debout.
484. *lig.* 29. Saint-Germain, *ajoûtez* de Clan & de Beaupré, *& retranchez ces deux noms dans la ligne suivante.*
489. *note* 15. *lig.* 7. trente, *lis.* trois.
490. *lig.* 7. sans cesser de forcer la Ville; *lis.* sans discontinuer le Siege :
499. *note* 24. *lig.* 2. Pequillon, *lis.* Peguillon.
501. *note* 29. *lig.* 2. Robert sixieme, Aïeul de, *lis.* Robert, sixieme Aïeul de
504. *lig.* 15. S. Majesté, *lis.* Sa Majesté.
512. *lig.* 8. Marguemont, *lis.* Marquemont.
514. *lig.* 21. en bas âges, *lis.* basâges.
515. *note* 39. *lig.* 2. Ninas, *lis.* Ninias.
521. *lig.* 22. Gadagne, Bothéon, *lis.* Gadagne-Bothéon.
Ibid. note 46. *lig.* 12. datées le, *lis.* datées des.

Page 524. *lig.* 4. *ſuiv.* décadence, en faiſant *&c.* *Ponctuez ainſi tout cet endroit*, décadence. En faiſant viſiter les principales Rivieres du Royaume, pour en regler les differens droits (emploi, qui fut confié à quatre perſonnes d'une probité reconnuë), il ſe trouva auſſi plusieurs travaux &c.

536. *lig.* 36. par mon aveu, *liſ.* par mon avis.

568. *lig.* 5. Bays-Bas. *liſ.* Pays-Bas.

576. *lig.* 9. igenu, *liſ.* ingenu,

Ibid. *lig.* 22. d'oreſnavant, *liſ.* dorenavant.

Fin de l'Errata du premier Volume.



